

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

ET DE SES CONTINUATEURS.

TOME X.

IMPRIMERIE DE P.-M. DE VROOM.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON,

SUIVIES DE SES CONTINUATEURS

DAUBENTON, LACÉPÈDE, CUVIER, DUMÉRIL, POIRET,
LESSON ET GEOFFROY-ST-HILAIRE.

BUFFON ET DAUBENTON.

MAMMIFÈRES.

TOME V.

SEULE ÉDITION COMPLÈTE,

AVEC FIGURES COLORIÉES.

A BRUXELLES,

CHEZ TH. LEJEUNE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES ÉPERONNIERS, n° 8, n° 397.

1830.

HISTOIRE NATURELLE.

LES PHOQUES A OREILLES.

L'OURS MARIN (1).

OTARIE OURS MARIN, OTARIA URSINA, Péron, Desm. — PHOCA URSINA, Linn., Gmel., Erxleb., Bodd. (2).

Tous les phoques dont nous venons de parler n'ont que des trous auditifs et point d'oreilles externes; et l'ours marin n'est pas le plus grand des phoques à oreilles, mais c'est celui dont l'espèce est la plus nombreuse et la plus répandue (3); c'est un animal tout différent de l'ours de mer blanc, dont nous avons parlé ci-devant (4); ce dernier est un quadrupède du genre de l'ours terrestre, et l'ours marin dont il s'agit ici est un véritable amphibie de la famille des phoques. M. Forster, qui a vu plusieurs de ces animaux dans son voyage avec le capi-

taine Cook, et qui en a dessiné quelques-uns, a bien voulu me donner le dessin d'après lequel on a gravé la *planche* 400; il m'a aussi communiqué plusieurs faits historiques sur leurs habitudes naturelles, et ses observations, réunies à celles de M. Steller et de quelques autres voyageurs, suffiront pour donner une connaissance assez exacte de cet animal, qui jusqu'à présent avait été confondu avec les autres phoques.

L'espèce de l'ours marin paraît se trouver dans tous les océans, car les voyageurs ont rencontré et reconnu ces animaux dans les mers de l'Équateur, et sous toutes les latitudes jusqu'au cinquante-sixième degré dans les deux hémisphères. Dampier est le premier qui en ait parlé, et qui les ait indiqués sous le nom d'*ours marin*; quelques autres navigateurs l'ont appelé *phoque commun*, parce qu'on le trouve en effet très-communément dans toutes les mers australes ou boréales; mais nous devons observer que ce nom lui a été mal appliqué, puisqu'il appartient spécifiquement au phoque commun qui se trouve sur nos côtes d'Europe, qui n'est pas à beaucoup près aussi grand et qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre, l'ours marin paraît être celui qui fait les plus grands voyages; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats; on le trouve dans toutes les mers et autour des îles peu fréquentées; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtschatka, et sur les îles inhabitées qui sont entre l'Asie et l'Amérique. M. Stel-

(1) *Phoca ursina*. (Linnæus.) *Ursine seal*. (Pennant, Synops. quadrup., pag. 271.) Il est appelé *kot* par les Russes; *phoque ursin* par M. Forster; *phoque commun* par plusieurs voyageurs; *chat marin* par M. Kracheninnikow; *loup de mer* par les Français, et *veau marin* par les Anglais.

(2) M. Lesson considère sans doute avec raison comme formant deux espèces distinctes, les ours marins du nord et ceux du sud; mais les caractères distinctifs de ces espèces ne nous ont pas paru encore assez clairement exprimés pour nous déterminer à adopter définitivement cette distinction.

Desm. 1828.

(3) On l'a reconnu à l'île de Juan Fernandès, située à 36 degrés de latitude australe, à l'île Saint-Pierre, à celle de Sandwich nouvellement découverte, à la côte des Patagons, aux îles Malouines, à la terre des États, à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Guinée, aux îles Galapagos, situées presque sous l'équateur; et enfin depuis le cap Horn, tout le long des côtes de l'Amérique, et jusqu'au Kamtschatka.

(4) Tom. 2 de cette Histoire des Mammifères, pag. 317. Desm. 1828.

ler a eu le temps de l'observer à l'île de Bering (1), après son malheureux naufrage; il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes de Kamschatka, et qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au commencement de septembre pour y passer l'automne et l'hiver (2). Dans le temps du départ, c'est-à-dire au mois de juin, les femelles sont prêtes à mettre bas, et il paraît que l'objet du voyage de ces animaux est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée pour faire tranquillement leurs petits, et se livrer ensuite sans trouble aux plaisirs de l'amour, car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas; tous reviennent fort maigres au mois d'août; ceux que M. Steller a disséqués dans cette saison n'avaient rien dans l'estomac ni dans les intestins, et il présume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout tant que durent leurs amours; cette saison des plaisirs est en même temps celle des combats; les mâles se battent avec fureur pour maintenir leur famille et en conserver la propriété; car lorsqu'un ours marin mâle vient pour pour enlever à un autre ses filles adultes ou ses femmes, ou qu'il veut le chasser de sa place, le combat est sanglant, et ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit à dix femelles et quelquefois quinze ou vingt; il en est fort jaloux et les garde avec grand soin; il se tient ordinairement à la tête de toute sa famille qui est composée de ses femelles et de leurs petits des deux sexes; chaque famille se tient séparée, et quoique ces animaux soient par milliers dans de certains endroits, les familles ne se mêlent jamais, et chacune forme une petite troupe, à la tête de laquelle est le chef mâle qui les

régit en maître; cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui sont aux prises, et alors la guerre devient plus générale, et le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus qu'il réunit à la sienne.

Ces ours marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer; cependant ils paraissent fléchir devant le lion marin, car ils l'évitent avec soin et ne s'en approchent jamais (3); mais ils font une guerre cruelle à la louve marine (saricovienne), qui étant plus petite et plus faible ne peut se défendre contre eux. Ces animaux, qui paraissent très-féroces par les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, et ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir, et qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir; ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouissent de leurs femelles; ils se laissent assommer plutôt que de désespérer.

La manière dont ils vivent et agissent entre eux est assez remarquable; ils paraissent aimer passionnément leur famille; si un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille, qu'ils ont maltraité, se rapproche et vient demander grâce: ainsi, dans ces animaux, il paraît que la tendresse succède à la sévérité, et que c'est toujours à regret qu'il punissent leurs femelles ou leurs petits (4); le mâle semble être en même temps un bon père de famille et un chef de troupe impérieux et jaloux de conserver son autorité, et qui ne permet pas qu'on lui manque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le sein de la famille, et la quit-

(1) Il y a une si grande quantité de ces animaux dans l'île de Bering, qu'ils couvrent tout le rivage, ce qui oblige souvent les voyageurs à quitter la plaine, et à gravir les rochers et les montagnes. Il est bon d'observer qu'on n'en trouve que sur la côte méridionale, qui est vis-à-vis du Kamschatka; la raison en est peut-être que c'est la première terre qu'ils rencontrent en allant du cap de Kronotzkoï vers l'orient. (Hist. du Kamschatka, par Krachenninnikow; Lyon, 1767, tom. 1, pag. 307.)

(2) M. Steller dit qu'une seule famille de ces animaux est souvent composée de ceut vingt individus; que non-seulement cette famille est réunie sur le rivage, mais qu'elle l'est encore en nageant dans la mer.

(3) Nous observâmes (sur une petite île près de la terre des États) que les ours et les lions de mer, quoique campés sur la même grève, se tenaient toujours fort loin les uns des autres, et qu'ils ne se communiquaient point entre eux. (Forster, Second Voyage de Cook, tom. 4, pag. 55 et suiv.) Les lions de mer occupent la plus grande partie de la côte; les ours de mer habitent l'intérieur de l'île. (*Ibid.*, p. 73.)

(4) M. Steller dit que ces animaux maltraitent leur famille pour le moindre manquement, mais qu'il suffit à une femelle ou à un petit, lorsqu'ils ont déplus, de venir caresser le mâle en lui léchant les pieds pour désarmer sa colère.

tent lorsqu'ils sont adultes et assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre, et cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuse; tant que la vigueur de l'âge dure et qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres et ne les quittent pas; mais lorsque la vieillesse a diminué leurs forces et amorti leurs désirs, ils les abandonnent et se retirent pour vivre solitaires; l'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces, car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, et ne fuient pas comme les autres à l'aspect de l'homme (1);

(1) Les vieux mâles, dit Kracheninnikow, dorment quelquefois un mois entier sans prendre de nourriture; ils sont très-féroces et attaquent les passants, et ils sont si obstinés, qu'ils aiment mieux se faire tuer que de quitter leur place; lorsqu'ils voient venir un homme, quelques-uns se jettent sur lui, et les autres se tiennent prêts pour les défendre; ils mordent les pierres qu'on leur jette, et courent sur celui qui les a jetées, encore qu'on leur casse les dents et qu'on leur crève les yeux; ils ne bougent pas de l'endroit où ils sont. Il y a plus, aucun n'oserait abandonner son poste, et si l'un le faisait les autres le dévoreraient; si quelqu'un fait mine de vouloir se retirer, les autres le serrent de près pour empêcher qu'il ne s'enfuit, et si quelqu'un se méfie du courage de son camarade ou le soupçonne de s'enfuir, il se jette sur lui. (Hist. de Kamtschatka, tom. 1, pag. 299.) Nous eûmes aussi beaucoup de peine à tuer les veaux et les lions marins (sur une petite île près de la terre des États); leur museau était la partie la plus sensible. Nous manquâmes, le docteur Sparrman et moi, d'être attaqués par un des plus vieux ours de mer, sur un rocher où il y en avait plusieurs centaines de rassemblés, qui semblaient tous attendre l'issue du combat; le docteur avait tiré son coup de fusil sur un oiseau, et il allait le ramasser lorsque le vieux ours gronda et montra les dents, et parut se disposer à s'opposer à mon camarade; dès que je fus assis j'étendis l'animal raide mort d'un coup de fusil, et au même instant toute la troupe voyant son champion terrassé s'enfuit du côté de la mer; plusieurs s'y jetèrent avec tant de hâte, qu'ils sautèrent à dix ou quinze verges perpendiculaires sur des rochers pointus; je crois qu'ils ne se firent point de mal, parce que leur peau est très-dure et que leur graisse, très-élastique, se prête aisément à la compression. (Forster, Second Voyage de Cook, tom. 4, pag. 60.) Cet amphibie paraît affreux, et mord avec tant de force, qu'il peut trancher la hampe d'une demi-pique, ainsi qu'on l'éprouva, et la présence de deux ou trois hommes ne le fait pas fuir, il ose même les attaquer dans sa colère, quand il peut les joindre à la course. (G. Spilberg, Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, t. 2, pag. 438.)

ils grondent en montrant les dents, et se jettent même avec audace contre celui qui les attaque sans jamais reculer ni fuir; en sorte qu'ils se laissent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont un si grand attachement pour leurs petits, que, même dans les plus pressants dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force et de courage pour les en garantir et les conserver, et souvent, quoique blessées, elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

M. Steller assure que les ours marins ont plusieurs cris différents, tous relatifs aux circonstances ou aux passions qui les agitent; lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre, on distingue aisément les femelles et les jeunes d'avec les vieux mâles par le son de leurs voix, dont le mélange ressemble de loin aux bêlements d'un troupeau composé de moutons et de veaux; quand ils souffrent ou qu'ils sont ennuyés, ils beuglent ou mugissent, et lorsqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémissent de douleur, et font entendre un sifflement d'affliction à peu près semblable au cri de la saricovienne; dans les combats ils rugissent et frémissent comme le lion, et enfin dans la joie et après la victoire ils font un petit cri aigu qu'ils répètent plusieurs fois de suite.

Ils ont tous les sens et surtoit l'odorat très-bons, car ils sont avertis par ce sens, même pendant le sommeil, et ils s'éveillent lorsqu'on s'avance vers eux quoiqu'on en soit encore loin.

Ils ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds semblerait l'indiquer; il faut même être bon coureur pour les atteindre (2); ils nagent avec beaucoup de célérité, et au point de parcourir en une heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne (3); lorsqu'ils se délectent ou

(2) Steller, *Novi Commentarii Academiae Petropolitanae*, tom. 2, 1751. Cependant M. de Pagès, qui a vu ces animaux au cap de Bonne-Espérance, où l'espèce est de petite taille, dit qu'ils marchent fort lentement, et que, comme ils sont fort gras et replet, ils ont peine à se retourner sur la terre. (Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du Roi.)

(3) Le chat marin (ours marins), dit M. Kracheninnikow, nage si vite, qu'il peut aisément faire dix werstes par heure. Lorsqu'il se sent blessé, il saisit le bateau du pêcheur avec les dents, et l'entraîne avec tant de rapidité qu'on dirait qu'il volé sur l'eau;

qu'ils s'amuseut près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions; tantôt ils nagent sur le dos et tantôt sur le ventre; ils paraissent même assez souvent se tenir dans une situation presque verticale; ils se roulent, ils se plongent et s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds (1); dans la pleine-mer ils se tiennent presque toujours sur le dos, sans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant, mais seulement ceux de derrière qu'ils élèvent de temps en temps au dessus de l'eau; et comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester long-temps sans avoir besoin de respirer. ils prennent au fond de la mer les crabes et autres crustacées et coquillages dont ils se nourrissent lorsque le poisson leur manque.

Les femelles mettent bas au mois de juin, dans les îles désertes de l'hémisphère boréal; et comme elles entrent en chaleur au mois de juillet suivant, on peut en conclure que le temps de la gestation est au moins de dix mois; leurs portés sont ordinairement d'un seul, et très-rarement de deux petits; les mâles en naissant sont plus gros et plus noirs que les femelles qui deviennent bleuâtres avec l'âge, et tachetées ou tigrées entre les jambes de devant (2); tous, mâles et femelles naissent les yeux ouverts, et ont déjà trente-deux dents, mais les dents canines ou défenses ne paraissent que quatre jours après; les mères nourrissent leurs petits de leur lait jusqu'à leur retour sur les grandes terres, c'est-à-dire jusqu'à la fin d'août; ces petits déjà forts, jouent souvent ensemble et lorsqu'ils viennent à se battre, celui qui est vainqueur est caressé par le père, et le vaincu est protégé et secouru par la mère.

Ils choisissent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler; une heure auparavant le mâle et la femelle entrent tous deux dans la mer, ils y nagent doucement ensemble et reviennent ensuite à terre; la femelle, qui pour l'ordinaire, sort de l'eau la première, se renverse sur le dos, et le mâle la couvre

dans cette situation; il paraît très-ardent et très-actif; il presse si fort la femelle par son poids et par ses mouvements, qu'il l'enfoncé souvent dans le sable au point qu'il n'y a que sa tête et les pieds qui paraissent; pendant ce temps, qui est assez long, le mâle est si occupé, qu'on peut en approcher sans crainte et même le toucher avec la main (3).

Ces animaux ont le poil hérissé, épais et long, il est de couleur noire sur le corps, et jaunâtre ou roussâtre sur les pieds et les flancs; il y a sous ce long poil une espèce de feutre, c'est-à-dire un second poil plus court et fort doux qui est aussi de couleur roussâtre; mais dans la vieillesse les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paraître d'une couleur grise un peu sombre; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière comme les lions marins. Les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur, qu'on serait tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espèce; leurs plus longs poils varient; ils sont tantôt cendrés et tantôt mêlés de roussâtre; les petits sont du plus beau noir en naissant; on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très-estimées; mais dès le quatrième jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds et sur les côtés du ventre; c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines pour avoir la peau du fœtus qu'elles portent, parce que cette fourrure des fœtus est encore plus soyeuse et plus noire que celle des nouveau-nés.

Le poids des plus grands ours marins des mers de Kamtschatka, est d'environ vingt puds de Russie, c'est-à-dire de huit cents de nos livres, et leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds; il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre des États (4), et

(3) J'ai vu, dit M. Steller, un de ces animaux accouplé depuis plus d'un quart-d'heure, auquel je donnai un coup de main. . . ce couple fit regarder et le mit en colère, ce qu'il témoigna par un terrible rugissement; mais cela ne l'empêcha pas de continuer et d'achever son ouvrage. (Novi Commentarii Academiæ Petropolit., année 1751, tom. 2.)

(4) Nous montâmes au sommet de l'île (près de la terre des États), sur lequel il y avait une infinité de petits mondrains, sur chacun desquels croissait une large touffe d'herbes ou de glayeurs (*Dactylis glomerata*); les intervalles entre ces touffes étaient très-vaseux et très-sales. . . Nous découvrîmes bientôt qu'une espèce de phoque occupait cette partie de l'île, et que cette vase venait de ce qu'ils abor-

il arrive souvent qu'il le renverse et que ceux qui sont dedans se noient. à moins que le timonier ne sache le conduire et qu'il n'observe la route que l'animal prend. (Histoire de Kamtschatka, tom. 1, pag. 306.)

(1) Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du Roi.

(2) Histoire du Kamtschatka, par M. Kracheninikow, tom. 1, pag. 296.

dans plusieurs îles de l'hémisphère austral, où les voyageurs ont reconnu ces mêmes ours marins, et en ont observé d'autres bien plus petits.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux séjournent sur les côtes de Kamtschatka, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un panicule graisseux de près de quatre pouces sur le corps; la graisse des mâles est huileuse et d'un goût très-désagréable, mais celle des femelles, qui est moins abondante, est aussi d'un goût plus supportable; on peut manger de leur chair, et celle des vieux est noire et de très-mauvais goût, quoique dépouillée de sa graisse; il n'y a que le cœur et le foie qui soient mangeables (1).

Le longeur de celui qui a été décrit par M. Steller, n'était que de sept pieds trois pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; et de sept pieds un pouce six lignes, depuis la même extrémité du museau jusqu'au bout de la queue.

Si l'on compare l'ours marin avec l'ours terrestre, on ne leur trouvera d'autre ressemblance que par le squelette de la tête et par la forme de la partie antérieure du corps qui est épaisse et charnue (2); la tête dans

son état naturel est revêtue d'un panicule graisseux d'un pouce d'épaisseur, ce qui la fait paraître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre; elle a en effet deux pieds cinq pouces six lignes de tour derrière les oreilles, et n'est longue que d'environ huit pouces, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles; mais après l'avoir dépouillée de sa graisse, le squelette de cette tête de l'ours marin est très-ressemblant à celui de l'ours de terre. Du reste, la forme de ces deux animaux est très-différente; le corps de l'ours marin est fort mince dans sa partie postérieure, et devient presque de figure conique, depuis les reins jusqu'auprès de la queue qui n'a que deux pouces de longueur; en sorte que la grosseur du corps, qui est de quatre pieds huit pouces de tour auprès des épaules, se réduit à un pied six pouces trois lignes auprès de la queue.

L'ours marin a des oreilles externes comme le lion marin et la saricovienne; ces oreilles ont un pouce sept lignes de longueur; elles sont pointues, coniques, droites, lisses et sans poil à l'extérieur; elles ne sont ouvertes que par une fente longitudinale que l'animal peut resserrer et fermer lorsqu'il se plonge en entier dans l'eau; les yeux sont proéminents et gros à peu près comme ceux du bœuf, l'iris en est noire; ils sont garnis de cils et de paupières, et défendus comme ceux des phoques par une membrane qui prend naissance au grand angle de l'œil, et qui peut le recouvrir à la volonté de l'animal.

La gueule, depuis l'angle jusqu'au bout du museau, n'a qu'environ trois pouces de longueur; elle est garnie de moustaches dont les soies ont cinq pouces huit lignes de long; la lèvre supérieure déborde l'inférieure d'un pouce et demi, et la distance entre les deux lèvres, lorsque la gueule est d'environ quatre pouces; la langue qui est, comme celle de tous les phoques, un peu fourchue à son extrémité, a quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur.

Les dents sont très-pointues, et disposées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correspond exactement à l'intervalle qui sépare l'extrémité des autres; il y en a trente-six en tout, vingt en

daient tout mouillés sur la terre; ceux-ci étaient les ours de mer que nous avons vus à la baie Dusky, à la Nouvelle-Zélande; mais ils étaient infiniment plus nombreux, et leur grosseur plus considérable égalait celle que leur donne M. Steller; ils sont cependant fort inférieurs aux lions de mer; les mâles n'ont jamais plus de huit à neuf pieds de long, et leur grosseur est proportionnée.... Ils n'ont pas de crinière comme le lion marin, mais la coupe générale du corps et la forme des nageoires sont exactement les mêmes. (Forster, Second Voyage de Cook; tom. 4, pag. 57.)

(1) Nous tirâmes surtout de l'huile des vieux lions et des ours marins que l'on tua; car, excepté leurs fressures, assez bonnes, la chair est trop rance pour être mangée; les petits oursins étaient bons, et même la chair de quelques vieilles lionnes n'était pas mauvaise; mais celle des vieux mâles nous parut détestable. (Forster, Second Voyage de Cook; tom. 4, pag. 61.)

(2) Les ours marins (de l'île Sainte-Élisabeth) ressemblent plus en effet aux ours qu'à des loups.... leur couleur et leur tête sont tout à fait approchantes de celle des ours, hormis que leur museau est plus aigu; ils leur ressemblent encore par les mouvements qu'ils font et par la manière dont ils les font; mais ils sont comme paralytiques par la partie postérieure du corps, car ils ne font que traîner

après eux leurs jambes ou nageoires de derrière; néanmoins ils courent si vite, qu'à peine un homme peut les atteindre. (G. Spilberg. Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, tom. 2, pages 437 et 438.)

haut et seize en bas; 1^o dans la mâchoire supérieure quatre dents incisives divisées en deux pointes à leur extrémité; 2^o deux canines, une de chaque côté, longues d'environ quatre lignes, lesquelles sont courbées en dedans; 3^o deux autres dents canines ou défenses très-aiguës, une de chaque côté d'environ huit à neuf lignes de longueur; c'est avec celles-ci que ces animaux se déchirent et se blessent cruellement; 4^o six autres dents de chaque côté qui sont aiguës comme toutes les autres, et qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a, comme dans la supérieure, 1^o quatre incisives sur le devant de la mâchoire; 2^o deux canines seulement, une de chaque côté; elles sont tranchantes sur la face intérieure et longues de plus d'un pouce; l'ours marin s'en sert dans les combats comme les sangliers se servent de leurs défenses, mais il n'y a pas de secondes dents canines comme dans la mâchoire supérieure; 3^o cinq dents de chaque côté qui sont pointues, et qui tiennent, comme dans la mâchoires supérieure, la place des dents molaires.

Un caractère qui est commun aux ours et aux lions marins, et qui les distingue de tous les autres animaux, c'est la forme de leurs pieds; ils sont armés d'une pinné ou nageoire, qui dans les pieds de devant, réunit les doigts en une seule masse, tandis que dans ceux de derrière, les doigts sont aussi unis par une pinné, et qu'ils ont à peu près la forme de ceux des oiseaux palmipèdes; les pieds de devant servent à l'animal à marcher sur la terre, et ceux de derrière ne lui sont utiles que pour nager et se gratter; il les traîne après lui comme des membres nuisibles sur la terre; car ces parties de l'arrière du corps ramassent et accumulent sous son ventre du sable et de la vase en si grande quantité, qu'il est obligé de marcher circulairement; et c'est par cette raison qu'il ne peut grimper sur les rochers.

Les pieds antérieurs, dont la longueur est d'environ deux pieds, sur sept à huit pouces de largeur, ne sont pas cachés en partie sous la peau comme ceux des phoques, mais ils sortent en entier; ces pieds ou bras sont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe et des doigts dont la peau est noire, nue, lisse à la partie supérieure et ridée à la partie inférieure; ils sont à l'intérieur composés de l'os humérus, de ceux du bras, de l'avant-bras, du

carpe, du métacarpe et des phalanges des doigts; il y en a cinq à chaque pied, dont les ongles ont deux lignes de longueur; le pouce est le plus long des doigts, et les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur jusqu'au cinquième et dernier qui est le plus court; le pouce, ainsi que le second doigt, sont composés de trois phalanges, le troisième et le quatrième en ont quatre, et le cinquième n'en a que deux.

Les pieds postérieurs, dont la longueur totale est d'environ vingt à vingt-un pouces, sur une largeur de cinq ou six pouces, sont composés du fémur, du tibia, du péroné, du tarse, du métatarse et des phalanges des doigts; le tibia et le péroné sont cachés sous la peau du corps; le tarse et le métatarse paraissent à l'extérieur et sont couverts de poils; il y a aussi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en dessus et concave en dessous; ces ongles du pouce et du doigt extérieur sont très-petits, mais ceux des trois autres doigts ont environ un pouce de longueur, sur une largeur de quatre lignes à la base; ces doigts sont courts, comme ceux des pieds de devant, couverts d'une peau lisse en dessus et ridée en dessous; le pouce est d'un tiers plus large que les autres doigts; il est de la même longueur que les trois suivants; mais le cinquième est beaucoup plus court; ces pieds de derrière sont moins épais que ceux de devant, et les phalanges des doigts en sont plus larges, plus plates et plus minces; à l'extrémité des phalanges commencent des épiphyses cartilagineuses qui en rendent les extrémités assez semblables à celles des pieds des oiseaux palmipèdes; et la nageoire est divisée en cinq à son extrémité; le pouce n'a que deux phalanges, mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge est longue de dix à onze pouces; elle contient dans sa partie antérieure un os de près de cinq pouces de longueur, semblable à celui qui se trouve dans la verge de la saricovienne; la peau du scrotum qui est située sous l'anus et qui renferme deux testicules de figure oblongue, est de couleur noire, ridée et sans poil; la femelle n'a que deux mamelles situées près de la vulve.

La longueur des intestins, dans l'individu décrit par M. Steller, était de cent douze pieds cinq pouces mesurés depuis l'œsophage jusqu'à l'anus; en sorte que, pris tous ensemble, les intestins étaient seize fois plus longs que le corps de cet animal, dont

la grandeur n'était que de sept pieds un pouce six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des doigts des pieds de derrière. Dans un de ces animaux nouveau-né, la longueur des intestins n'était que treize fois plus grande que celle du corps entier.

Nous devons encore observer et répéter ici que le petit phoque noir, dont nous avons donné la figure (*pl. 400, fig. 2*), a tant de rapport avec l'ours marin, qu'on ne peut se dissimuler que ce ne soit un individu qui appartient à cette espèce, ou qui n'en est qu'une variété (1); car il ressemble absolument au grand ours marin par la forme du corps, par celle des pattes qui sont manchottées et entièrement dénuées de poil; par la forme des dents incisives qui sont fendues à leur extrémité; par les oreilles qu'il a proéminentes à l'extérieur, et enfin par la qualité soyeuse et la couleur noirâtre de sa fourrure. Et comme il est à présumer que cet animal, quoique de très-petite taille, était néanmoins adulte, puisqu'il avait toutes ses dents bien formées; on pourrait croire qu'il existe une seconde espèce ou race d'ours marin plus petite que la première, et que c'est à cette seconde espèce qu'on doit rapporter ce que les voyageurs ont dit des petits ours marins (2), qu'ils ont vus dans différentes endroits de l'hémisphère austral (3), mais que jusqu'ici

l'on ne connaissait pas dans l'hémisphère boréal.

Au reste, cette petite race ou espèce d'ours marin ressemble entièrement à la grande, tant par les couleurs du poil et la forme du corps, que par les mœurs et les habitudes naturelles. Il paraît seulement qu'étant bien plus petits, ils sont aussi bien plus timides que les grands.

« Ces animaux, dit M. de Pagès, ne cherchent qu'à se sauver du côté de la mer, et ne mordent jamais que ce qui se trouve directement sur leur passage; plusieurs, en se sauvant, passaient même entre nos jambes; ils se familiarisent promptement avec les hommes; j'en ai conservé deux vivants pendant huit jours dans un cuvier de cinq pieds de diamètre; le premier jour j'y avais fait mettre de l'eau de la mer à la hauteur d'un demi-pied; mais comme ils faisaient des efforts pour l'éviter, je les mis dans de l'eau douce; ils s'y trouvèrent aussi gênés et je les laissai à sec; dès que l'eau était vidée ils se secouaient comme les chiens, ils se nettoyaient avec leur museau et se serraient l'un contre l'autre; ils éternuaient aussi comme les chiens.

» Lorsqu'il faisait soleil, je les lâchais sur le gaillard du vaisseau, où ils ne cherchaient

quoiqu'ils passent auprès d'une infinité d'autres petits avant que de venir aux leurs, ils ne se laissent néanmoins téter qu'aux leurs propres; les jeunes ressemblent à de petits chiens et aiment fort la terre; mais quand ils sont chassés ils gagnent la mer aussi bien que les vieux, et nagent fort vite et fort légèrement, quoiqu'ils soient à terre d'une très-grande paresse et qu'ils ne s'écartent de leur chemin qu'après qu'on les a battus; mais s'ils se jettent sur ceux qui les frappent, un coup sur le nez les tue incontinent. . . . Ils se trouvent également dans les climats froids et chauds; dans les climats froids ils aiment les pièces de glace, où ils se couchent et se chauffent au soleil, comme ils font à l'île de Juan Fernandès quand ils sont à terre. Il y en a beaucoup dans les parties méridionales de l'Afrique, comme aux environs du cap de Bonne-Espérance ainsi qu'en Amérique au détroit de Magellan. . . . Il y en a sur toute la côte de la mer méridionale de ce continent, depuis la terre del Fuego jusqu'à la ligne équinoxiale; mais du côté du nord de la ligne je n'en ai vu qu'à 21 degrés de latitude; je n'en ai jamais vu dans les Indes orientales; en général ces animaux cherchent les endroits déserts des côtes, et les plages de la mer où il y a beaucoup de poissons, car ils en vivent; les poissons qu'ils mangent sont les merlus, les tâtouneurs, etc., qui sont abondants sur les côtes pierreuses. (Voyage de Dampier, tom. 1, pag. 116 et suiv.)

(1) Cet animal amphibie est notre OTARIE DE PÉRON, ou le *phoca pusilla* de Gmelin.

DESER. 1829.

(2) M. Forster et de Pagès.

(3) A la baie Dusky, à la Nouvelle-Zélande, à la Nouvelle-Géorgie, sous le 54^e degré de latitude australe. (Forster, Second Voyage de Cook, tom 1, et tom. 4, pag. 174 et 84.) M. de Pagès a aussi vu cette petite espèce au cap de Bonne-Espérance, et je crois qu'on peut lui rapporter ce que dit Dampier des *veaux marins*, qui se trouvent en quantité à l'île de Juan Fernandès. (Cet animaux, dit-il, sont par milliers sur cette île; ils sont de la grosseur d'un veau ordinaire; leur tête est faite comme celle d'un chien. . . . Leur poil est de diverses couleurs, comme noir, gris-brun, tacheté, paraissant fort lisse et fort agréable d'abord qu'ils sortent de la mer. . . . ils ont une fourrure si fine et si courte, que je n'en ai vu de pareils ailleurs; il y en a toujours autour de l'île des milliers assis dans les baies, ou allant à la mer ou en revenant; à un mille ou deux de terre, vous voyez l'île et ses environs tout couverts de ces animaux qui se jouent à la superficie de l'eau ou sont au soleil à terre; quand ils sortent de la mer ils appellent leurs petits et bêlent comme les brebis; et

à fuir que quand ils voyaient la mer; sur terre ils se grattaient et même ils prenaient plaisir à se laisser gratter par les hommes, auprès desquels ils marchaient assez familièrement; ils allaient même flâner les gens de l'équipage, et ils aimaient à grimper sur les lieux élevés pour être mieux exposés au soleil.

» Ils avaient de l'amitié l'un pour l'autre; ils se frottaient et se grattaient mutuellement, et lorsqu'on les séparait ils cherchaient bientôt à se rejoindre; il suffisait d'en emporter un pour se faire suivre de l'autre; on leur offrit du poisson, du goémon, du pain trempé dans de l'eau; ils flairaient et prenaient ce qu'on leur présentait, mais ils ne l'avalèrent pas et le rendaient de suite. Le septième jour un d'eux eut des palpitations et des sanglottements très-forts; il ouvrait la gueule en rendant une liqueur verdâtre, et il rongea le bois de sa cuve. Je le fis jeter à la mer; le lendemain je lâchai l'autre dans une prairie, mais il n'y mangea rien; je le chassai à la mer; d'abord il nageait assez lentement, mais s'étant plongé sous l'eau pendant fort long-temps, il revint à sa surface plus lesté qu'auparavant; il venait apparemment de prendre de la nourriture. »

M. de Pagès ajoute que les plus grands ours marins qu'il ait vus au cap de Bonne-Espérance, n'avaient que quatre pieds de longueur, et que la plupart (apparemment les femelles et les jeunes) n'avaient que deux pieds et demi, ce qui diffère prodigieuse-

ment pour la taille de l'espèce décrite par M. Steller.

« Le poil des jeunes est noirâtre, continue M. de Pagès, mais avec l'âge il devient d'un gris argenté à la pointe; leurs dents sont petites; leurs moustaches assez longues; la physionomie est douce, et leur tête ressemble assez à celle d'un chien qui n'aurait que de petites oreilles; celles de ces ours marins sont étroites, peu ouvertes et n'ont que dix-huit lignes de longueur; le cou est gros et presque de niveau avec la tête, l'endroit le plus gros de l'animal est la poitrine, d'où le corps va en diminuant jusqu'à la queue qui n'a qu'environ deux pouces de longueur.

» Les pattes de devant sont formées par une membrane cartilagineuse qui a presque la forme des nageoires; cette membrane est plus forte à sa partie antérieure qu'en arrière; ces pattes ont cinq doigts qui ne s'étendent pas autant que la membrane; le plus intérieur est le mieux marqué, de même que ses phalanges; les deux suivants le sont moins et les deux extérieurs le sont à peine; chaque doigt est armé d'un angle très-petit et à peine visible, étant caché par le poil.

» Les pattes de derrière ont aussi cinq doigts, dont les trois du milieu ont leurs phalanges et leurs ongles bien marqués. Les autres sont moins caractérisés à cet égard; ils ont un ongle très-petit et très-mince; ces doigts sont joints par une membrane comme celle de l'oie (1). »

LE LION MARIN⁽²⁾.

L'OTARIE A GRINIÈRE, OTARIA JUBATA, Péron, Desm. — PHOCA JUBATA, Linn., Gmel. — PLATYRHINCHUS LEONINUS, F. Cuv.⁽³⁾.

La plus grande des espèces de phoques à oreilles externes est celle du lion marin : il

est, sans comparaison, plus puissant et plus gros que l'ours marin; cependant jusqu'à

(1) Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du roi, sur les ours marins du cap de Bonne-Espérance.

(2) *Lion de mer* ou *lion marin*. (Beauchêne Gouin, Navigations aux terres australes, tom. 2. — Bougainville, Voyage autour du monde. — François Prettly, Collection d'Ackluyt, tom. 3. — Sir Richard Hawkins. — Sir John Narborough. — Labbe, Lettres des missionnaires, tom. 15. — Don Pernetty. — Bernard Penrose, Account of the last expedition to port Egmont, in Falklands islands; London, in-8° 1775. — M. Clayton, Transactions philosophiques, vol. 66,

part. 1, pag. 102. — Kracheninnikow, Histoire de Kamtschatka; Lyon, 1767, tom. 1.) *Phoca leonina*. (Steller, Novi Commentarii Academiæ Petropol., tom. 2, 1751.) *Phoque à crinière*, par M. Forster; *sîwutchâ*, par les Russes; *siout*, par les habitants de Kamtschatka; *oulon*, par les Koriakues; *étarpé*, par les Kouriles.

(3) Le phoque dont il est ici question pour les mers du nord est sans doute d'une espèce différente de ceux de la pointe de l'Amérique méridionale, observés par Forster. C'est l'opinion de Péron et la nôtre.

DESM. 1829.

ce jour il était peu connu, et nous avons déjà observé que le vrai lion marin dont il est ici question, n'est pas l'animal auquel le rédacteur du Voyage d'Anson a mal à propos appliqué ce nom; la figure représente le phoque à museau ridé, dont nous avons donné la description, et qui n'a ni oreilles externes ni crinière, et qui diffère encore du lion marin par plusieurs autres caractères; cette méprise, ou plutôt cette fausse application de ce nom, ne pouvait être rectifiée tant qu'on n'a pas connu distinctement l'un et l'autre de ces animaux; mais des voyageurs instruits (1) nous ont récemment mis en état de prononcer sur leurs différences, qui sont plus que suffisantes pour en faire, avec fondement, deux espèces, et même deux genres distincts et séparés. Nous donnons ici (*planche* 401), la figure du vrai lion marin, dessiné d'après nature par M. Forster, savant naturaliste, voyageur, auquel nous devons aussi plusieurs bonnes observations sur quelques autres animaux.

Il a vu des troupes de ces lions marins sur les côtes des terres magellaniques, et dans quelques endroits de l'hémisphère austral (2); d'autres voyageurs ont reconnu ces mêmes lions marins dans les mers du nord, sur les îles Kuriles et au Kamtschatka. M. Steller (3) a, pour ainsi dire, vécu au milieu d'eux pendant plusieurs mois dans l'île de Béring. Ainsi l'espèce en est répandue dans les deux hémisphères, et peut-être sous toutes les latitudes, comme celle des ours marins, de la saricovienne et de la plupart des phoques.

Les lions marins se tiennent et vont en grandes familles, cependant moins nombreuses que celles des ours marins, avec lesquels on les voit quelquefois sur le même rivage; chaque famille est ordinairement composée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles (4), et de

quinze à vingt jeunes des deux sexes; il y a même des mâles qui paraissent avoir un plus grand nombre de femelles, mais il y en a d'autres qui ont beaucoup moins; tous nagent ensemble dans la mer et demeurent aussi réunis lorsqu'ils se reposent sur la terre; la présence ou la voix de l'homme les fait fuir et se jeter à l'eau; car quoique ces animaux soient bien plus grands et plus forts que les ours marins, ils sont néanmoins plus timides; lorsqu'un homme les attaque avec un simple bâton, il se défend rarement et fuient en gémissant; jamais ils n'attaquent ni n'offensent, et l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre (5); ils ne deviennent dangereux que quand on les blesse grièvement ou qu'on les réduit aux abois (6); la nécessité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, et combattent avec d'autant plus de courage qu'ils sont plus maltraités. Les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés. Comme ces animaux sont puissants, massifs et très-forts, c'est une espèce de

suivent chaque famille, on peut croire qu'en effet les mâles dans cette espèce ont le nombre de femelles qu'il leur donne. Au reste, il paraît que ce nombre des femelles varie dans de certaines circonstances; car il est dit dans le Voyage de Cook, qu'on a vu un mâle entouré de vingt à trente femelles, qu'il était très-occupé à retenir auprès de lui; mais qu'il y avait d'autres mâles qui n'en avaient qu'une ou deux. (Second Voyage de Cook, tom. 4, pag. 70.)

(5) Il n'était pas dangereux de marcher au milieu d'eux (sur une île près de la terre des États), car ils s'enfuyaient alors ou ils restaient tranquilles; on courait seulement des risques à se placer entre eux et la mer; si quelque chose les épouvante, il se précipitent vers les flots en si grand nombre, que si vous ne sortez pas de leur chemin vous seriez terrassés. Quelquefois, lorsque nous les surprenions tout à coup, ou que nous les éveillions (car ils dorment beaucoup et ils sont très-stupides), ils elevaient leur tête, ils ronflaient et montraient les dents d'un air si féroce, qu'ils semblaient vouloir nous dévorer; mais dès que nous avançons sur eux ils s'enfuyaient. . . . En général, ils étaient si peu sauvages, ou plutôt si stupides, qu'ils nous permirent d'approcher assez pour les assommer à coup de bâtons; mais nous tirâmes les gros avec le fusil, parce que nous crûmes qu'il serait peut-être trop dangereux de les approcher. (Forster, Second Voyage de Cook, tom. 4, pag. 53 et 72.)

(6) Steller. Novi Commentarii Academiæ Petropol., tom. 2, année 1751.

(1) MM. Steller et Forster, père et fils.

(2) Les lions marins sont ces animaux décrits par les navigateurs aux terres australes, comme ayant le cou et la tête garnis d'une crinière, et que nous avons peine à reconnaître quand nous n'avions pour y rapporter que le faux lion marin d'Anson, ou le grand phoque à museau ridé.

(3) Novi Commentarii Academiæ Petropol., tom. 2, ann. 1751.

(4) MM. Forster disent dix à douze femelles, et Steller ne leur en donne que deux, trois et quatre; mais comme le sentiment de MM. Forster paraît le mieux fondé, relativement au nombre des petits qui

gloire parmi les Kamtschadales que de tuer un lion marin mâle; l'homme dans l'état de nature fait plus de cas que nous du courage personnel; ces sauvages, excités par cette idée de gloire, s'exposent au plus grand péril; ils vont chercher les lions marins en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil et la lune; ordinairement ils les assomment à coups de perches, et quelquefois ils leur lancent des flèches empoisonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivants avec des cornes de lianes dont ils leur embarrassent les pieds (1).

Quoique ces animaux soient d'un naturel brut et assez sauvage, il paraît cependant qu'à la longue ils se familiarisent avec l'homme. M. Steller dit qu'en les traitant bien on pourrait les apprivoiser; il ajoute qu'ils s'étaient si bien accoutumés à le voir, qu'ils ne fuyaient plus à son aspect comme au commencement; qu'ils le regardaient paisiblement en le considérant avec une espèce d'attention; qu'enfin ils avaient si bien perdu toute crainte, qu'ils agissaient en toute liberté et même s'accouplaient devant lui. M. Forster dit aussi qu'il en a vu quelques-uns qui s'étaient si bien habitués à voir les hommes, qu'ils suivaient les chaloupes en mer, et qu'ils avaient l'air d'examiner ce que l'on y faisait.

Cependant, quoique les lions marins soient d'un naturel plus doux que les ours marins,

(1) Il n'y a que des gens agiles qui s'adonnent à cette chasse; ils s'approchent à la dérobée, et lui plongent un couteau dans la poitrine au-dessous de l'aisselle; ce couteau est attaché à une longue courroie faite de cuir de veau marin, qui est arrêtée à un pieu; chacun s'enfuit au plus vite, et lui jette de loin des flèches ou des couteaux pour le blesser dans plusieurs endroits du corps, et lorsqu'il a perdu ses forces on l'achève à coups de massues.

Lorsqu'on les trouve endormis sur mer, on leur tire des flèches empoisonnées, et l'on s'enfuit au plus vite; l'animal se sentant blessé, et ne pouvant supporter la douleur que lui cause l'eau de la mer qui entre dans sa plaie, gagne le rivage où on achève de le tuer à coups de dard ou de flèche, ou si l'endroit n'est pas sûr, on attend qu'il meure de sa première blessure, ce qui arrive au bout de vingt-quatre heures. Cette chasse est si honorable, que celui qui en a tué le plus passe pour un héros, et c'est ce qui fait que plusieurs s'y adonnent, bien moins pour sa chair, qui passe pour être très-délicate, que pour acquérir de l'honneur. (Kracheninnikow, Histoire du Kamtschatka, tom. 1, pag. 287.)

les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs et sanglants; on en a vu qui avaient le corps entamé et couvert de grandes cicatrices. Ils se battent pour défendre leurs femelles (2) contre un rival qui vient s'en saisir et les enlever; après le combat, le vainqueur devient le chef et le maître de la famille entière du vaincu; ils se battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile; et lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence, et ne finit que par la fuite ou par la mort du plus faible (3).

Les femelles ne se battent jamais entre elles ni avec les mâles, elles semblent être dans une dépendance absolue du chef de la famille; elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes; mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire deux chefs de familles différentes sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite pour être témoins du combat; et si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle, et prend parti pour ou contre l'un des deux combattants, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs, et alors la bataille devient presque générale, et ne se termine que par une grande effusion de sang, et souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats; ils sentent apparemment leur faiblesse, car ils ont soin de se tenir éloignés, et de rester tranquilles sur leur pierre, sans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher (4). Dans la mêlée,

(2) Je les ai vus se battre pendant deux ou trois jours de suite pour une femelle qu'un autre mâle voulait enlever. (Steller, *Novi Commentarii Academiae Petropol.*, tom. 2, ann. 1751.)

(3) Les lions de mer vivent ensemble en grosses troupes; les mâles les plus vieux et les plus gras se tiennent à part; chacun d'eux choisit une large pierre, dont les autres n'approchent pas sans un combat furieux. Nous les avons vus souvent se saisir avec un degré de rage qu'il est impossible de décrire, et plusieurs portaient sur le dos des balafres reçues dans ces attaques. (Forster, *Second Voyage de Cook*, tom. 4, pag. 55.)

(4) Nous observions çà et là un lion marin couché seul, en grondant dans un lieu écarté, sans souffrir que les mâles ni les femelles se fissent dans les environs; nous jugeâmes que ceux-là étaient vieux et accablés par l'âge. (Forster, *Second Voyage de Cook*, tom. 4, pag. 73.)

la plupart des femelles oublient leurs petits, et tâchent de s'éloigner du lieu de la scène en fuyant, ce qui suppose un naturel bien différent de celui des ours marins, dont les femelles emportent leurs petits, lorsqu'elles ne peuvent les défendre; cependant il y a quelquefois des mères lionnes qui emportent aussi leurs petits dans leur gueule (1), d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, et qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre (2); mais il faut que ce soit une exception; car M. Steller dit positivement que ces femelles ne paraissent avoir que très-peu d'attachement pour leurs petits, et que quand on les leur enlève, elles ne paraissent point en être émues; il ajoute qu'il a pris des petits plusieurs fois lui-même devant le père et la mère, sans courir le moindre risque, et sans que ces animaux insensibles ou dénaturés se soient mis en devoir de les secourir ou de les venger.

Au reste, dit-il, ce n'est qu'entre eux que les mâles sont féroces et cruels; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, et ils se plaisent à leurs caresses qu'ils leur rendent avec complaisance; mais ce qui paraîtrait singulier, si l'on n'en avait pas l'exemple dans nos sérails, c'est que dans le temps des amours ils sont moins complaisants et plus fiers; il faut que la femelle fasse les premières avances (3); non-seulement le mâle

sultan paraît être indifférent et dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaise humeur, et ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances, qu'il se laisse toucher de sensibilité, et se rend à ses instances; tous deux alors se jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, et après avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la première à terre, et s'y renverse sur le dos pour attendre et recevoir son maître. Pendant l'accouplement qui dure huit à dix minutes, le mâle se soutient sur ses pieds de devant, et comme il a la taille d'un tiers plus grande que celle de la femelle, il la déborde de toute la tête.

Ces animaux, ainsi que les ours marins, choisissent toujours les îles désertes pour y aller faire leurs petits, et s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. M. Forster, qui les a observés sur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours et de leur accouplement dans les mois de décembre et janvier, c'est-à-dire dans la saison d'été de ces climats. M. Steller, qui les a de même observés sur les côtes de Kamtschatka et dans les îles voisines, assure qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août et de septembre, et que les femelles mettent bas au mois de juillet (4); il paraît donc que dans les climats opposés, c'est toujours en été que les lions marins se recherchent, et que le temps de la gestation est de près de onze mois; cependant le même Steller dit positivement que les femelles ne portent que neuf mois, comme s'il n'eût pas compté que de septembre et d'août en juillet, il n'y a pas neuf mois, mais dix et onze mois. Ces deux voyageurs que nous venons de citer ne s'accordent pas sur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée; selon M. Steller, elle n'en fait qu'un, et selon M. Forster, elle en fait deux (5); mais il se peut qu'elles ne produisent ordinairement qu'un et quelquefois deux; il se peut aussi qu'elles soient moins fécondes au Kamtschatka qu'aux terres Magellaniques, et enfin il se peut que comme les petits de

(1) Les lions marins attendaient communément notre approche; mais dès que l'un de la troupe était tué, le reste s'enfuyait avec beaucoup de précipitation; quelques femelles emportaient alors un petit dans leur gueule, mais la plupart étaient si épouvantées, qu'elles les abandonnaient par derrière. (Forster, Second Voyage de Cook, tom. 4, pag. 5.)

(2) Mémoire sur les phoques, communiqué à M. de Buffon, par M. Forster.

(3) L'acte d'amour est précédé de plusieurs caresses étranges; c'est le sexe le plus faible qui les avance. . . . La femelle se tapit aux pieds du mâle, rampant cent fois autour de lui, et de temps à autre rapprochant son museau du sien comme pour le baiser; le mâle, pendant cette cérémonie, semblait avoir de l'humeur; il grondait et montrait les dents à sa femelle comme s'il eût voulu la mordre: à ce signal la souple femelle se retira, et vint ensuite recommencer ses caresses et lécher les pieds du mâle. Après un long préambule de cette sorte, ils se jetèrent tous deux dans la mer et y firent plusieurs tours en se poursuivant l'un et l'autre; enfin la femelle sortit la première sur le rivage où elle se renversa sur le dos; le mâle qui la suivait de près la couvrit

dans cette situation, et l'accouplement dura huit ou dix minutes. (Extrait du Mémoire communiqué par M. Forster.)

(4) M. Kracheninnikow dit la même chose dans son Histoire du Kamtschatka.

(5) Kracheninnikow dit même jusqu'à trois et quatre, ce qui n'est pas vraisemblable.

l'année précédente suivent leur mère avec ceux de l'année suivante, M. Forster ne les ait pas distingués, en voyant la femelle suivie de deux petits. Les mêmes voyageurs rapportent que ces animaux, et surtout les mâles, ne mangent rien tant que durent leurs amours (1), en sorte qu'après ce temps ils sont toujours fort maigres et très-épuisés; ceux qu'ils ont ouverts dans cette saison n'avaient dans leur estomac que de petites pierres, tandis que dans tout autre temps ils sont très-gras, et que leur estomac est farci des poissons et des crustacés qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions marins est différente, selon l'âge et le sexe, et il est aisé de distinguer, même de loin, le cri des mâles adultes, de celui des jeunes et des femelles; les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau (2), et lorsqu'ils sont irrités, ils marquent leur colère par un gros ronflement; les femelles ont aussi une espèce de mugissement, mais plus faible que celui du mâle, et assez semblable au beuglement d'un jeune veau; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois; de sorte que de loin on croirait entendre des troupeaux de bœufs et de moutons qui seraient répandus sur les côtes, quoique ce ne soit réellement que des troupes de lions marins, dont les mugissements, sur

des accents et des tons différents, se font entendre d'assez loin pour avertir les voyageurs qu'ils approchent de la terre (3), que les brumes, dans ces parages, dérobent souvent à leurs yeux.

Les lions marins marchent de la même manière que les ours marins, c'est-à-dire en se traînant sur la terre à l'aide de leurs pieds de devant, mais c'est encore plus pesamment et de plus mauvaise grace; il y en a qui sont si lourds, et ce sont probablement les vieux, qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siège, et sur laquelle ils passent le jour entier à ronfler et à dormir; les jeunes ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours marins; on les trouve souvent endormis sur le rivage, mais leur sommeil est si peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent et fuient du côté de la mer; lorsque les petits sont fatigués de nager, ils se mettent sur le dos de leur mère, mais le père ne les y souffre pas long-temps et les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer et de se fortifier dans l'exercice de la nage. En général tous ces lions marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vitesse et de légèreté; ils peuvent aussi demeurer fort long-temps sous l'eau sans respirer; ils exhalent une odeur forte et qui se répand au loin; leur chair est presque noire et d'assez mauvais goût, surtout celle des mâles; cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de derrière est très-bonne à manger, mais peut-être n'est-ce que pour des voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquaient, pour ainsi dire, de tout autre aliment; ils disent que la chair des jeunes est blanchâtre et peut se manger, quoiqu'elle soit un peu fade et assez désagréable au goût; leur graisse est très-abondante et assez semblable à celle de l'ours marin, et quoique moins huileuse que celle des autres phoques, elle n'en est pas plus mangeable. Cette grande quantité de graisse et leur fourrure épaisse les défendent contre le froid dans les régions glaciales; mais il semble qu'elles devraient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'est point aperçu d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint dans quelque latitude qu'en les ait rencontrés (4); ces animaux amphibies diffèrent

(1) Tant que les phoques sont en chaleur, dit M. Forster, c'est-à-dire pendant l'espace de quelques semaines, ils ne prennent point de nourriture; de sorte qu'ils retournent à la mer après cette saison fort maigres et épuisés; nous trouvâmes dans leur estomac plusieurs cailloux arrondis, de la grosseur du poing, et dans quelques-uns il y eut jusqu'à vingt cailloux, sans savoir à quoi sert un instinct qui fait avaler des pierres à ces animaux. Nous remarquerons seulement que Beauchêne Gonin, navigateur français, très-habile et digne de foi, rapporte le même fait, et ajoute, ce qu'on aura peut-être bien de la peine à croire, que les pierres avaient déjà l'apparence d'être digérées en partie. Le *liquor gastricus* de ces animaux serait-il si âcre qu'ils eussent besoin de pierres pour lui donner quelque occupation pendant qu'ils ne mangent pas. (Extrait du Mémoire de M. Forster déjà cité; voyez aussi le *Second Voyage de Cook*, tom. 4, pag. 56; et l'*Histoire des navigations aux terres australes*, tom. 2.)

(2) Le bruit que produisaient tous ces animaux assourdisait nos oreilles; les vieux mâles beuglent et rugissent comme des taureaux en colère ou comme des lions; les femelles bêlent exactement comme les veaux; et les petits (lions marins) comme des agneaux. (Forster, *Second Voyage de Cook*, tom. 4, pag. 55.)

(3) Krachevinnikow, *Histoire du Kamtschatka*; Lyon, 1767, tom. 1, pag. 285.

(4) Le lion marin (des côtes du Brésil) ne diffère

donc en cela des animaux terrestres qui changent de poil lorsqu'on les transporte dans des climats différents.

Le lion marin diffère aussi de tous les autres animaux de la mer, par un caractère qui lui a fait donner son nom, et qui lui donne en effet quelque ressemblance extérieure avec de lion terrestre, c'est une crinière de poils épais, ondoyants, longs de deux à trois pouces et de couleur jaune-foncé qui s'étend sur le front, les joues, le cou et la poitrine; cette crinière se hérissé lorsqu'il est irrité, et lui donne un air menaçant (1); la femelle qui a le corps plus court et plus mince que le mâle, n'a pas le moindre vestige de cette crinière, tout son poil est court, lisse, luisant et d'une couleur jaunâtre assez claire; celui du mâle, à l'exception de la crinière, est de même luisant, poli et court, seulement il est d'un fauve brunâtre et plus foncé que celui de la femelle; il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au-dessous des longs poils comme dans l'ours marin; au reste, la couleur de ces animaux varie suivant l'âge; les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, et ils ont quelquefois du blanc sur le cou et la tête; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve foncée des mâles adultes, mais il y en a qui sont d'un brun presque noir, et d'autres qui sont d'un fauve pâle comme les vieux et les femelles.

Le poids de ce gros animal est d'environ quinze à seize cents livres, et sa longueur de dix à douze pieds lorsqu'il a pris tout son accroissement (2); les femelles, qui sont

du loup marin (qui y est encore commun, et qui probablement est l'ours marin), que par de longues soies qui lui pendent sur le cou; nous en vîmes d'aussi gros que des taureaux; on en tua quelques-uns; leur corps n'est qu'une masse de graisse dont on tire de l'huile, etc. (Lettres édifiantes, 15^e recueil, pag. 344 et suivantes.)

(1) On lit dans le Voyage de Thomas Candisch, qu'il y a quelques îles dans ce port (Désiré), où l'on voit une grande quantité de chiens marins qui sont extrêmement puissants et hauts, et d'une vilaine figure; le devant de leur corps ne peut être mieux comparé qu'à celui d'un lion; leur cou et toute la partie qui se présente au-dessous sont couverts d'un poil long et rude. (Olivier de Noort, Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement des Indes orientales, Amsterdam, 1702, tom. 2, p. 14 et 15.)

(2) Les voyageurs sont d'accord sur le poids des lions marins, mais ils ne le sont pas également sur la taille; les uns leur donnent douze à quatorze pieds de longueur, et dom Pernetti les fait encore

beaucoup plus minces, sont aussi plus petites, et n'ont communément que sept à huit pieds de longueur (3); le corps des uns et des autres, dont le diamètre est à peu près égal au tiers de sa longueur, a presque partout une épaisseur égale, et se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette que parce qu'étant recouvert partout d'une graisse excessive, il prête aisément aux inégalités du terrain et aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer (4).

plus grands. M. Steller dit que leur corps ne surpasse guère en longueur celui des ours marins, mais qu'il est beaucoup plus épais; et M. Forster, qui paraît avoir examiné de près ces animaux, dit que les vieux lions marins ont en général dix à douze pieds de longueur, qui est celle que nous adoptons ici, d'autant qu'elle paraît être la plus conforme à la pesanteur de l'animal. (Voyez le Second Voyage de Cook, tom. 4, pag. 54.)

(3) En venant du port de Désiré, dit Jacques Le-maire, on relâcha à l'île du Roi, où on prit de jeunes lions marins qui étaient de bon goût; ces lions sont de la grandeur d'un petit cheval, ayant la tête semblable à celle d'un lion, avec une crinière longue et rude, mais les lionnes n'en ont point, et ne sont pas de la moitié si grosses que les mâles; on ne les pouvait tuer qu'en leur donnant sous la gorge ou dans la tête des coups de mousquets chargés à balles; on leur donnait cent coups de fovie, jusqu'à leur faire rendre le sang par la gueule et par le nez, qu'ils ne laissaient pas de s'enfuir et de se sauver. (Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes, tom. 3, p. 14.)

(4) A quelques légères circonstances près, on ne peut guère douter que le passage suivant du Voyage de Coréal ne désigne nos lions marins :

« A midi je pris les deux chaloupes et j'en traî dans le havre de l'île des Vaux-Marins, avec quarante hommes armés chacun d'une massue et d'un bâton; étant à terre, nous chassâmes les veaux marins en troupes, nous les entourâmes, et en une demi-heure de temps nous en tuâmes quatre cents. . . . Les mâles, quand ils sont vieux, sont ordinairement aussi grands qu'un veau, et ressemblent du cou, du poil et de la tête, du museau et du crin, à un lion; la femelle ressemble aussi par-devant à une lionne, excepté qu'elle est toute velue et a le poil uni comme un cheval, au lieu que le mâle ne l'a uni qu'au derrière; ils sont difformes, le derrière leur va toujours en rapetissant jusqu'à deux pogoires ou pieds fort courts qu'ils ont à l'extrémité du corps; ils en ont deux autres à la poitrine, de sorte qu'ils peuvent marcher sur la terre et même grimper sur des rochers et des montagnes assez hautes. Ils se plaisent à coucher au soleil et à dormir sur le rivage; il y en a qui ont plus de dix-huit pieds de long, et qui sont gros à proportion; pour ceux qui n'ont que quatorze

La tête paraît être trop petite à proportion d'un corps aussi gros ; le muscau est assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé et comme tronqué à son extrémité ; la lèvre supérieure déborde sur la lèvre inférieure, et toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches qui sont longues, noires, et et s'étendent le long de l'ouverture de la gueule ; ces soies sont des tuyaux dont on peut faire des curedents (1) ; elles deviennent blanches dans la vieillesse ; les oreilles sont coniques et longues seulement de six à sept lignes ; leur cartilage est ferme et raide, et néanmoins elles sont repliées vers l'extrémité ; la partie intérieure en est lisse, et la surface extérieure est couverte de poil ; les yeux sont grands et proéminents ; les caroncules des grands angles en sont fort apparentes et d'une couleur rouge assez vive, en sorte que les yeux de cet animal paraissent ardents et échauffés ; l'iris en est verte et le reste de l'œil est blanc, varié de petits filets sanguins ; il y a une membrane (*membrana nictitans*) à l'angle intérieur qui peut au besoin recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal ; des sourcils composés de crins noirs assez forts surmontent les yeux ; la langue est couverte de petites fibres tendineuses, et elle est un peu fourchue à son extrémité : le palais est cannelé et sillonné transversalement par des rides assez sensibles ; les dents sont au nom-

bre de trente-six, comme dans l'ours marin, et sont disposées de même ; les incisives supérieures (*pl. 401, fig. 2*) sont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une ; il y en a quatre tant en haut qu'en bas ; les dents canines (*fig. 3*) sont bien plus longues que les incisives et d'une forme conique, un peu crochues à l'extrémité, avec une canelure au côté intérieur ; il y a, comme dans l'ours marin, des doubles dents canines à la mâchoire supérieure qui sont placées l'une auprès de l'autre entre les incisives et les molaires, et une canine seulement de chaque côté à la mâchoire inférieure ; mais toutes ces dents canines, ainsi que les incisives et les molaires, sont du triple plus longues que celles de l'ours marin ; ces dents molaires (*fig. 4*) sont au nombre de six de chaque côté dans la mâchoire supérieure, et au nombre de cinq seulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure ; elles ont à peu près la même figure que les canines, seulement elles sont plus courtes ; on remarque sur ces dents molaires une proéminence ou tubérosité osseuse, qui paraît faire partie constituant de la dent.

Le lion marin, au lieu des pieds de devant, a des nageoires qui sortent de chaque côté de la poitrine, elles sont lisses et de couleur noirâtre sans apparence de doigts, avec une faible trace d'ongle au milieu que l'on distingue à peine ; cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges et leurs articulations ; ces petits ongles ont la forme de tubercules arrondis, et sont d'une substance cornée ; ils sont situés au tiers de la longueur de la nageoire en la mesurant depuis l'extrémité ; la forme de la nageoire entière est celle d'un triangle allongé et tronqué vers la pointe, et elle est absolument dénuée de poil et comme crénelée sur la face intérieure.

Les nageoires postérieures sont, comme celles de devant, couvertes d'une peau noirâtre, lisse et sans aucun poil, mais elles sont divisées à l'extérieur en cinq doigts fort longs et aplatis, qui sont terminés par une membrane mince, comprimée et qui s'étend au-delà de l'extrémité des doigts ; les petits ongles qui sont au-dessus de ces doigts ne servent à l'animal que pour se gratter le corps.

Dans les phoques, la conformation des pieds est très-différente, tous ont des pattes en devant assez bien conformées, avec des

(1) Mémoire sur les Phoques, par M. Forster.

doigts distincts et bien marqués qui sont seulement joints par une membrane; leurs pieds et leurs doigts sont aussi garnis de poil comme le reste du corps, au lieu que, dans le lion marin comme dans l'ours marin, ces quatre extrémités sont plutôt des nageoires que des pattes; aussi croyons-nous devoir rapporter à l'une ou l'autre de ces espèces du lion marin ou de l'ours marin ce que dit Frézier des phoques qui se trouvent sur les côtes occidentales de l'Amérique. « Ils diffèrent, dit ce voyageur, des loups marins du nord, en ce que ceux-là ont des pattes, et que ceux-ci ont des nageoires allongées à peu près comme des ailes vers les épaules, et deux autres petites qui enferment le croupion. La nature a néanmoins conservé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes, car on y remarque des ongles qui en terminent l'extrémité; peut-être que ces animaux s'en servent pour marcher à terre où ils se plaisent fort, et où ils portent leurs petits qu'ils nourrissent de poisson... Ils jettent des cris comme les veaux, et c'est ce qui les a fait appeler *veaux marins*; mais leur tête ressemble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal, et c'est avec raison que les hollandais les appellent *chiens marins*. Leur peau est couverte d'un poil fort ras et touffu, et leur chair est fort huileuse et de mauvais goût... Néanmoins les Indiens de Chilôë la font sécher, et en font leur provisions pour se nourrir; les équipages des vaisseaux en tirent de l'huile pour leurs besoins. La pêche en est fort facile; on en approche sans peine sur la terre et sur la mer, et on les tue d'un seul coup sur le nez. Il y en a de différentes grandeurs; dans le sud ils sont de la grosseur des fort mâtons, et au Pérou on en trouve qui ont plus de douze pieds de long (1). »

La verge du lion marin est à peu près de la grosseur de celle du cheval, et la vulve, dans la femelle, est placée fort bas vers la queue qui n'a qu'environ trois pouces de longueur; cette courte queue est de forme conique et couverte d'un poil semblable à celui du corps; lorsque l'animal est dans une situation allongée, la queue se trouve cachée entre les nageoires de derrière qui, dans cette situation, sont très-voisines l'une de l'autre.

M. Forster nous a donné les dimensions suivantes, prises sur une femelle, qui probablement n'avait pas encore acquis tout son accroissement.

	pi.	po.	lig.
Du bout du nez à l'extrémité des doigts du milieu de la nageoire de derrière.	6	6	3
Du bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue.	5	6	0
Du bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	5	3	0
Circonférence du corps aux épaules.	3	11	0
Circonférence de la tête derrière les oreilles.	2	1	5
Longueur des nageoires de devant.	1	9	0
Longueur des nageoires de derrière jusqu'à l'extrémité du pouce.	1	5	0
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure à l'angle de la bouche.	0	3	8
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à la base des oreilles.	0	8	0
Longueur des moustaches.	0	5	3
Longueur de la queue.	0	2	10
Longueur de l'ongle du doigt du milieu de la nageoire postérieure.	0	0	11
Hauteur des oreilles.	0	0	7

Si l'on veut comparer tout ce que nous avons dit de l'ours marin avec ce que nous venons de dire du lion marin, on peut voir qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces animaux, tant par les habitudes naturelles que par plusieurs caractères extérieurs; néanmoins comme il y a des différences essentielles, et que l'on a quelquefois confondu ces deux espèces, il est bon de résumer ici leurs principales différences.

1^o Le lion marin a, comme le lion terrestre, une crinière fauve, et tout le reste de son poil est court, lisse, luisant et couché sur la peau, au lieu que l'ours marin n'a point de crinière, et que le poil du cou et de tout le corps est long et hérissé; il y a de plus, à la racine du long poil, un second poil plus court; c'est une espèce de fourrure ou feutre lanugineux qui manque au lion marin.

2^o La couleur du lion marin est fauve et jaunâtre, tirant sur le brun, et à peu près semblable à celle du lion terrestre; tandis que la couleur de l'ours marin est d'un brun

(1) Voyage à la mer du Sud; Paris, 1732, in-4^o, pages 74 et 75.

foncé presque noir, moucheté quelquefois de petits points blancs.

3^o La taille des lions marins est ordinairement de dix à douze pieds, et celle des ours marins, les plus grands, n'excède jamais huit à neuf pieds.

4^o Les lions marins sont indolents et fort lourds, et ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur progéniture; au contraire les ours marins sont très-vifs et

donnent des preuves d'un grand amour pour leurs petits, par les soins qu'ils en prennent.

5^o Enfin, quoique les lions et les ours marins soient souvent sur le même terrain et dans les mêmes eaux, cependant ils y vivent toujours en troupes séparées et éloignées les uns des autres; et s'ils sont assez voisins pour se mêler quelquefois, ce n'est jamais pour s'habiter ensemble, et chacun rejoint bientôt sa famille.

LES LAMANTINS ⁽¹⁾.

Nous avons dit que la nature semble avoir formé les lamantins pour faire la nuance entre les quadrupèdes amphibies et les cétaées : ces êtres mitoyens, placés au-delà des limites de chaque classe, nous paraissent imparfaits, quoiqu'ils ne soient qu'extraordinaires et anomaux; car en les considérant avec attention, l'on s'aperçoit bientôt qu'ils possèdent tout ce qui leur était nécessaire pour remplir la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des êtres.

Aussi les lamantins, quoique informés à l'extérieur, sont à l'intérieur très-bien organisés, et si l'on peut juger de la perfection d'organisation par le résultat du sentiment, ces animaux seront peut-être plus parfaits que les autres à l'intérieur, car leur naturel et leurs mœurs semblent tenir quelque chose de l'intelligence et des qualités sociales; ils ne craignent pas l'aspect de l'homme, ils affectent même de s'en appro-

cher et de le suivre avec confiance et sécurité; cet instinct pour toute société est au plus haut degré pour celle de leurs semblables; ils se tiennent presque toujours en troupes et serrés les uns contre les autres avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préserver de tout accident; tous se prêtent dans le danger des secours mutuels; on en a vu essayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons blessés (2), et souvent l'on voit les petits suivre de près le cadavre de leurs mères jusqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des cordes (3); ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que d'attachement à leur société; le mâle n'a communément qu'une seule femelle qu'il accompagne constamment avant et après leur union; ils s'accouplent dans l'eau, la femelle renversée sur le dos, car ils ne viennent jamais à terre, et ne peuvent même se traîner dans la vase; ils ont le trou ovale du cœur ouvert, et par conséquent la femelle peut rester sous l'eau pendant la copulation.

Ces animaux ne se trouvent pas dans les hautes mers à une grande distance des terres; ils habitent au voisinage des côtes et des îles, et particulièrement sur les plages qui produisent les *fucus* et les autres herbes marines dont ils se nourrissent; leur chair et leur graisse sont également bonnes à manger, et c'est par cette raison qu'on leur fait une guerre cruelle, et que l'espèce

(1) Voyez, sur l'étymologie de ce nom *lamantin*, ce que j'ai dit dans la note 3, pag. 368, tom. 4, des Mammifères.

Manati, par les Hollandais; *sea-cow*, par les Anglais; *morskaia*, *korewa*, par les Russes; *manatée*, *manatte*, par les Français; *pezzemouller* et *pieze-molker* ou *poisson-femme*, par les Portugais; *ambira galo*, *pesien goni*, par les nègres du Congo; *ngulla' amafa* ou *la truie d'eau*, par d'autres nègres; et *lereou*, par ceux du Sénégal; on a aussi donné au lamantin le nom de *vache marine*, parce qu'on a cru trouver, dans la forme extérieure de sa tête, quelques rapports avec celle du bœuf, et que d'ailleurs il se nourrit aussi d'herbes; plusieurs voyageurs l'ont même appelé *syène*, et c'est peut-être en effet la véritable syène des anciens, qui a donné lieu à tant de contes et de récits fabuleux.

(2) Voyez ci-après l'article du lamantin du Kamtschatka.

(3) Voyez Dutertre, Histoire des Antilles.

en est diminuée sur la plupart des côtes où les hommes se sont habitués en nombre.

Nous connaissons quatre ou cinq espèces de lamantins ; tous ont la tête très-petite , le cou fort court , le corps épais et très-gros jusqu'à l'endroit où commence la queue , et allant ensuite en diminuant de plus en plus jusqu'à l'origine de la pinne ou nageoire qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le sens horizontal ; les yeux sont très-petits et ordinairement situés à égale distance , entre les trous auditifs et l'extrémité du museau ; ces trous , qui leur servent d'oreilles , sont indiqués par deux petites ouvertures qu'on ne peut apercevoir qu'au moyen d'une inspection attentive ; la peau du corps est raboteuse , très-épaisse , et dans quelques espèces elle est parsemée de poils rares ; la langue est étroite , d'une moyenne longueur , et assez menue relativement au volume du corps ; la verge est placée dans un fourreau adhérent à la peau

du ventre qui s'étend jusqu'au nombril ; les femelles ont la vulve assez grande avec un clitoris apparent ; cette partie n'est pas située comme dans les autres animaux , au-dessous mais au dessus de l'anus ; elles ont les mamelles placées sur la poitrine et très-proéminentes dans le temps de la gestation et de l'allaitement de leurs petits , mais dans tout autre temps elles ne sont apparentes que par leurs boutons.

Voilà les caractères généraux et communs à tous les lamantins , mais il y en a de particuliers par lesquels on peut distinguer les espèces ; par exemple , le grand lamantin de Kamtschatka manque absolument de doigts et d'ongles dans les deux mains ou nageoires ; il manque aussi de dents , et n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort et robuste qui leur sert à broyer les aliments : au contraire les lamantins d'Amérique et d'Afrique ont des doigts et des ongles , et des dents molaires dans le fond de la gueule.

LE GRAND LAMANTIN DE KAMTSCHATKA.

STELLÈRE BORÉALE, *STELLERUS BOREALIS*, Cuv., Desm. — TRICHEGUS *MANATUS*, Var., *BOREALIS*, Gmel. — RYTINA *BOREALIS*, Illig.

CETTE espèce se trouve en assez grand nombre dans les mers orientales au-delà de Kamtschatka , surtout aux environs de l'île Bering , où M. Steiler en a décrit et même disséqué quelques individus (1). Ce grand lamantin paraît aimer les plages vaseuses des bords de la mer ; il se tient aussi volontiers à l'embouchure des rivières , mais il ne les remonte pas pour se nourrir de l'herbe qui croît sur leurs bords , car il habite constamment les eaux salées ou saumâtres ; il diffère donc à cet égard du petit lamantin de la Guiane et de celui du Sénégal , comme il en diffère aussi par la grandeur du corps ; ses mains ou bras ne peuvent lui servir à marcher sur la terre , et ne lui sont utiles que pour nager. « J'ai vu , dit M. Steiler , au reflux de la marée , un de ces animaux à sec ; il lui fut impossible de se mouvoir pour regagner le rivage , et on le tua sur la plage à coups de haches et de perches. »

Ces grands lamantins que l'on voit en troupe autour de l'île Bering , sont si peu farouches qu'ils se laissent approcher et toucher avec la main ; ils veillent si peu à leur sûreté , qu'aucun danger ne les effraie , et qu'à peine lèvent-ils la tête hors de l'eau (2) lorsqu'ils sont menacés ou frappés , surtout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture ; il faut les frapper très rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner ; mais un moment après on les voit revenir au même lieu , et ils semblent avoir oublié le mauvais traitement qu'ils viennent d'essuyer ; et si la plupart des voyageurs ne disaient pas à peu près la même chose des autres espèces de lamantins , on croirait que ceux-ci ne sont si confiants et si peu sauvages autour de l'île déserte de Bering , que parce que l'expérience ne leur a pas encore appris ce qu'il en coûte à tous ceux qui se familiarisent avec l'homme (3).

(1) Celui dont il est ici question a été décrit par ce voyageur dans les *Novi commentarii Academiæ Petropolit.*, tom. 2, 1751 , et tué à l'île de Bering le 12 juillet 1742.

MAMMIFÈRES. *Tom. V.*

(2) Kracheninnikow, *Histoire de Kamtschatka*, Lyon, 1767, tom. 1, pag. 317.

(3) Les loutres-manches (saricoviennes), les phoques, les isatis de l'île de Bering, ne connaissant pas

Chaque mâle ne paraît s'attacher qu'à une seule femelle, et tous deux sont ordinairement accompagnés ou suivis d'une petite de la dernière portée, et d'un autre plus grand de la portée précédente; ainsi dans cette espèce le produit n'est que d'un; et comme le temps de la gestation est d'environ un an (1), on peut en inférer que les jeunes ne quittent leur père et mère, que quand ils sont assez forts pour se conduire eux-mêmes, et peut-être assez âgés pour devenir à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

Ces animaux s'accouplent au printemps, et plus souvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure; ils profitent cependant des moments où la mer est la plus tranquille, et préludent à leur union par des signes et des mouvements qui annoncent leurs desirs: la femelle nage doucement, en faisant plusieurs circonvolutions comme pour inviter le mâle, qui bientôt s'en approche, la suit de très-près, et attend impatiemment qu'elle se renverse sur le dos pour le recevoir; dans ce moment il la couvre avec des mouvements très-vifs; ils sont non-seulement susceptibles des sentiments d'un amour fidèle et mutuel, mais aussi d'un fort attachement pour leur famille et même pour leur espèce entière; ils se donnent des secours réciproques lorsqu'ils sont blessés; ils accompagnent ceux qui sont morts, et que les pêcheurs traînent au bord de la mer. « J'ai vu, dit M. Steller, l'attachement de ces animaux l'un pour l'autre, et surtout celui du mâle pour sa femelle; en ayant harponné une, le mâle la suivit à mesure qu'on l'entraînait au rivage, et les coups qu'on lui donnait de toutes parts ne purent le rebuter; il ne l'abandonna pas même

après sa mort, car le lendemain, comme les matelots allaient pour mettre en pièces la femelle qu'ils avaient tuée la veille, ils trouvèrent le mâle au bord de la mer qui ne l'avait pas quittée (2). »

On harponne les lamantins d'autant plus aisément qu'ils ne s'enfoncent presque jamais en entier sous l'eau; mais il est plus aisé d'avoir les adultes que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vite, et que souvent ils s'échappent en laissant le harpon teint de leur sang ou chargé de leur chair. Le harpon, dont la pointe est de fer, est attaché à une longue corde, quatre ou cinq hommes se mettent sur une barque, le premier qui est en avant tient et lance le harpon, et lorsqu'il a frappé et percé le lamantin, vingt-cinq ou trente hommes qui tiennent l'extrémité de la corde sur le rivage, tâchent de le tirer à terre; ceux qui sont sur la barque tiennent aussi une corde qui est attachée à la première, et ils ne cessent de tirer l'animal jusqu'à ce qu'il soit tout à fait hors de l'eau.

Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures; « et j'ai remarqué, dit M. Steller, que le sang jaillissait comme une fontaine, et qu'il s'arrêtait dès que l'animal avait la tête plongée dans l'eau; mais que le jet se renouvelait toutes les fois qu'il l'élevait au-dessus pour respirer; d'où j'ai conclu que, dans ces animaux comme dans les phoques, le sang avait une double voie de circulation, savoir, sous l'eau par le trou ovale du cœur, et dans l'air par le poumon (3). »

Les *fucus* et quelques autres herbes qui croissent dans la mer, sont la seule nourriture de ces animaux; c'est avec leurs lèvres, dont la substance est très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes; ils enfoncent la tête dans l'eau pour les saisir, et ne la relèvent que pour rendre l'air et en prendre de nouveau; en sorte que, pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs et toute la partie postérieure au-dessus de l'eau; lorsqu'ils sont rassasiés, ils se couchent sur le dos, sans sortir de l'eau, et dorment dans cette situation fort profondément (4); leur

l'homme, dit M. Steller, n'en avaient nulle crainte, et ces animaux sont très-farouches au contraire sur les côtes de Kamtschatka, parce qu'ils ont éprouvé la puissance de l'homme, dont la seule odeur les fait fuir. (Novi commentarii Academiæ Petropol., tom. 2, 1751.)

(1) À en juger par ce que dit M. Kracheninnikow (Histoire du Kamtschatka, tom. 1, pag. 316), il semblerait que le temps de la gestation ne devrait être que de huit ou neuf mois, car il assure que les femelles mettent bas en automne, et qu'elles s'accouplent au printemps; mais comme M. Steller a observé long-temps ces animaux à l'île de Bering, et qu'il les a très-bien décrits, nous croyons devoir adopter son témoignage, et prononcer, d'après son récit, que, dans l'espèce de ce lamantin, le temps et la gestation est en effet d'environ un an.

(2) Novi commentarii Academiæ Petropol., tom. 2, ann. 1751.

(3) *Idem. ibid.*

(4) Kracheninnikow, Histoire de Kamtschatka, tom. 1, pag. 318.

peau qui est continuellement lavée, n'est pas plus nette, elle produit et nourrit une grande quantité de vermine que les mouettes et quelques autres oiseaux viennent manger sur leur dos. Au reste, ces lamantins qui sont très-gras au printemps et en été, sont si maigres en hiver, qu'on voit aisément sous la peau le dessin de leurs vertèbres et de leurs côtes; et c'est dans cette saison qu'on y rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

La graisse épaisse de plusieurs pouces, enveloppe tout le corps de l'animal; lorsqu'on l'expose au soleil, elle y prend la couleur jaune du beurre; elle est de très-bon goût et même de bonne odeur; on la préfère à celle de tous les quadrupèdes, et la propriété qu'elle a d'ailleurs de pouvoir être conservée long-temps, même pendant les chaleurs de l'été, lui donne encore un plus grand prix; on peut l'employer aux mêmes usages que le beurre et le manger de même; celle de la queue surtout est très-délicate; elle brûle aussi très-bien sans odeur forte ni fumée désagréable; la chair a le goût de celle du bœuf, seulement elle est moins tendre, et exige une plus longue cuisson, surtout celle des vieux qu'il faut faire bouillir long-temps pour la rendre mangeable.

La peau est une espèce de cuir d'un pouce d'épaisseur, plus ressemblant à l'extérieur à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un animal; elle est de couleur noirâtre et sans poil; il y a seulement quelques soies rudes et longues autour des nageoires, autour de la gueule et dans l'intérieur des narines, ce qui doit faire présumer que le lamantin ne les a pas aussi souvent ni aussi long-temps fermées que les phoques, dont l'intérieur des narines est dénué de poil; cette peau du lamantin est si dure, surtout lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache. Les Tschutchis s'en servent pour faire des nacelles, comme d'autres peuples du Nord en font avec la peau des grands phoques.

Le lamantin décrit par M. Steller pesait deux cents *puds* de Russie, c'est-à-dire environ huit milliers; sa longueur était de vingt-trois pieds; la tête, fort petite en comparaison du corps, est de figure oblongue, elle est aplatie au sommet, et va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité du museau qui est rabattue, de manière que la gueule

se trouve tout à fait au-dessous (1); l'ouverture en est petite et environnée de doubles lèvres, tant en haut qu'en bas; les lèvres supérieures et inférieures externes sont spongieuses, épaisses et très-gonflées; l'on voit à leur surface un grand nombre de tubercules, et c'est de ces tubercules que sortent des soies blanches ou moustaches de quatre ou cinq pouces de longueur: ces lèvres font les mêmes mouvements que celles des chevaux lorsque l'animal mange; les narines, qui sont situées vers l'extrémité du museau, ont un pouce et demi de longueur, sur autant de largeur environ quand elles sont entièrement ouvertes (2).

La mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure; mais ni l'une ni l'autre ne sont garnies de dents; il y a seulement deux os durs et blancs, dont l'un est fixé au palais supérieur et l'autre à la mâchoire inférieure; ces os sont criblés de plusieurs petits trous; leur surface extérieure est néanmoins solide et crénelée de manière que la nourriture se broie entre ces deux os en assez peu de temps.

Les yeux sont fort petits et sont situés précisément dans les points milieux, entre l'extrémité du museau et les petits trous qui tiennent lieu d'oreilles; il n'y a point de sourcils, mais dans le grand angle de chaque œil il se trouve une membrane cartilagineuse en forme de crête qui peut, comme dans la loutre marine (saricovienne), couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Il n'y a point d'oreilles externes, ce ne sont que deux trous de figure ronde, si petits que l'on pourrait à peine y faire entrer une plume à écrire; et comme ces conduits auditifs ont échappé à l'œil de la plupart des voyageurs, ils ont cru que les lamantins étaient sourds, d'autant qu'ils semblent être muets, car M. Steller assure que ceux de Kamtschatka ne font jamais entendre d'autre bruit que celui de leur forte respiration; cependant Kracheninnikow dit qu'il braie ou qu'il beugle (3), et le P. Magnien de

(1) Clusius et Hernandès, qui ont donné la description du lamantin des Antilles, ne paraissent pas l'avoir bien observé, car il n'a pas la tête telle qu'ils la représentent, mais assez semblable à celle de ce lamantin de Kamtschatka.

(2) Kracheninnikow, Histoire du Kamtschatka, tom. 1, pag. 314.

(3) *Idem, ibid.*, pag. 321.

Fribourg (1) compare le cri du lamantin d'Amérique à un petit mugissement.

Dans le lamantin du Kamtschatka, le cou ne se distingue presque pas du corps, il est seulement un peu moins épais auprès de la tête que sur le reste de sa longueur; mais un caractère singulier par lequel cet animal diffère de tous les autres animaux terrestres ou marins, c'est que les bras qui partent des épaules auprès du cou, et qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés et articulés comme le bras et l'avant-bras dans l'homme; cet avant-bras du lamantin finit avec le métacarpe et le carpe, sans aucun vestige de doigts ni d'ongles, caractères qui éloignent encore cet animal de la classe des quadrupèdes; le carpe et le métacarpe sont environnés de graisse et d'une chair tendineuse, recouverte d'une peau dure et coraée.

On a compté soixante vertèbres dans ce lamantin, et la queue commence à la vingt-sixième et continue par trente-cinq autres; en sorte que le tronc du corps n'en a que vingt-cinq; le lamantin des Antilles en a cinquante-deux, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue; dans un fœtus de lamantin de la Guiane, il y en avait vingt huit dans la queue, seize dans le dos et six dans le cou, en tout cinquante (2); ainsi en supposant qu'il y eût sept vertèbres dans le cou du lamantin des Antilles, il en aurait en tout cinquante neuf; la queue va toujours en diminuant de grosseur, et sa forme extérieure est plutôt carrée qu'aplatie; dans celui de Kamtschatka, elle est terminée par une pinnule épaisse et très-dure qui s'élargit horizontalement, et dont la substance est à peu près pareille à celle du fanon de la baleine.

Le membre du mâle qui ressemble beaucoup à celui du cheval, mais dont le gland est encore plus gros, a deux pieds et demi de longueur; il est situé dans un fourreau adhérent à la peau du ventre et il s'étend jusqu'au nombril; dans la femelle la vulve est située à huit pouces de distance au-dessus de l'anus; le clitoris est apparent, il est presque cartilagineux et long de six lignes; les deux mamelles sont placées sur la poitrine, elles ont environ six pouces de diamètre dans le temps de la gestation, et tant que la mère allaite son petit; mais dans

tout autre temps elles n'ont que l'apparence d'une grosse verrue ou d'un simple bouton; le lait est gras, et d'un goût à peu près semblable à celui de la brebis.

Dimensions du lamantin tué dans l'île de Bering, le 12 juillet 1742, réduites au pied de roi de France.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, depuis la lèvre supérieure jusqu'à l'extrémité de la queue.	23	1	6
Longueur depuis l'extrémité de la lèvre supérieure aux narines.	0	7	6
Du milieu du nez à l'angle de l'œil.	1	0	7
Largeur de l'œil entre ses deux angles.	0	0	7½
Distance entre les yeux.	1	4	3
Largeur et hauteur des narines.	0	2	3
De l'extrémité de la lèvre supérieure au coin de la gueule.	1	2	0
De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'épaule.	4	0	9
De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'orifice de la vulve.	15	2	0
De la lèvre inférieure au sternum.	4	2	8
Diamètre de la gueule, pris au coin de son ouverture.	1	6	9
Circonférence de la tête à l'endroit des narines.	2	5	1
Circonférence de la tête aux yeux.	3	9	0
Hauteur du museau à son extrémité.	0	7	9½
Circonférence du corps aux épaules.	11	3	9
Circonférence du cou, prise à la nuque.	6	4	11
Circonférence du corps à l'abdomen.	19	0	9
Circonférence de la queue à l'insertion de la pinnule.	4	4	6
Distance entre l'anus et la vulve.	0	7	6
Longueur de la vulve.	0	9	6½
Distance entre les deux extrémités des deux cornes de la queue.	6	1	2
Longueur de la tête, depuis les narines jusqu'à l'occiput, prise sur le squelette.	2	1	3
Longueur de la tête à l'occiput.	0	9	9
Longueur de l'os de l'épule.	1	1	6
Longueur de l'os du bras.	0	11	5
Largeur ou plutôt longueur de l'estomac.	3	6	3

(1) Extrait d'un manuscrit traduit de l'espagnol, par M. de La Condamine.

(2) Voyez l'art. du Lamantin, pag. 371, tom. 4.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur totale des intestins,				Hauteur du cœur	1	8	6
depuis la gorge jusqu'à l'anus				Largeur du cœur	1	11	6
quatre cent soixante six pieds				Longueur des reins	2	6	0
trois pouces. c'est à-dire, vingt				Largeur des reins	1	4	11
fois aussi longs que le corps				Longueur de la langue	0	11	3
entier de l'animal	466	3	0	Largeur de la langue	0	2	3

LE GRAND LAMANTIN DES ANTILLES.

LE LAMANTIN D'AMÉRIQUE, *MANATUS AMERICANUS*, CUV. — *TRICHECUS MANUTUS*, Linn., Gmel, Euxleb.

Nous appelons cette espèce *le grand lamantin des Antilles*, parce qu'elle paraît se trouver encore aujourd'hui aux environs de ces îles, quoiqu'elle y soit néanmoins devenue rare depuis qu'elles sont bien peuplées. Ce lamantin diffère de celui de Kamtschatka par les caractères suivants; la peau rude et épaisse n'est pas absolument nue, mais parsemée de quelques poils qui sont de couleur d'ardoise ainsi que la peau (1); il a dans les mains cinq ongles apparents (2), assez semblables à ceux de l'homme; ces ongles sont fort courts (3); il a de plus, non seulement une callosité osseuse au-devant de chaque mâchoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la gencive (4); et au contraire, il paraît certain que dans le lamantin de Kamtschatka, la peau est absolument dénuée de poil, les mains sans phalanges ni doigts ni ongles, et les mâchoires sans dents: toutes ces différences sont plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes et séparées; ces lamantins sont d'ailleurs très-différents par les proportions et par la grandeur du corps; celui des Antilles est moins grand que celui de Kamtschatka; il a aussi le corps moins épais; sa longueur n'est que de douze, quatorze, quinze, dix-huit et rarement de vingt pieds, à moins qu'il ne soit très-âgé; celui qui est décrit dans le nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, imprimé à Paris en 1722,

n'avait que huit pieds de circonférence, sur quatorze de longueur, tandis que le lamantin de Kamtschatka, dont nous venons de parler, avait environ dix-huit pieds de circonférence, et vingt-trois pieds quelques pouces de longueur. Malgré toutes ces différences, ces deux espèces de lamantin se ressemblent par tout le reste de leur conformation; ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles, tous deux également aiment la société de leur espèce, et sont d'un naturel doux, tranquille et confiant; ils semblent ne pas craindre la présence de l'homme.

On voit les lamantins des Antilles toujours en troupes dans le voisinage des côtes et quelquefois aux embouchures des rivières, et c'est probablement ce qui a fait dire à Oviédo (5) et à Gomara (6), qu'ils fréquentaient aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer; cependant ce fait ne paraît vrai que pour le petit lamantin dont nous parlerons dans la suite; et il paraît certain que les grands lamantins des Antilles, non plus que ceux de Kamtschatka ne remontent point les rivières, et se tiennent toujours dans les eaux salées et saumâtres.

Le grand lamantin des Antilles a, comme celui de Kamtschatka, le cou fort court, le corps très-gros et très-épais jusqu'à l'endroit où commence la queue qui va toujours en diminuant jusqu'à la pinnule qui la termine; tous deux ont encore les yeux fort petits, et de très-petits trous au lieu d'oreilles; tous deux se nourrissent de fucus et d'autres herbes croissant dans la mer, et leur chair et leur graisse, lorsqu'ils ne sont pas trop vieux, sont également bonnes à manger; tous deux ne produisent qu'un seul petit, que la mère embrasse et porte sou-

(1) La peau du lamantin des Antilles est épaisse, ridée en quelques endroits, et parsemée de petits poils; étant sèche, elle peut servir de rondache impénétrable aux flèches des Indiens (Histoire naturelle et morale des Antilles, pag. 178.)

(2) Histoire mex., pag. 323 et suivantes.

(3) Voyez Clusius.

(4) Voyez Oexmelin; Histoire des Aventuriers, tom. 12, pag. 134 et suivantes.

(5) Hist. Ind. occid., lib. 13, cap. 10.

(6) Hist. gener., cap. 31.

vent entre ses mains ; elle l'allait pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe. Cependant, selon Oviedo (1), le lamantin des Antilles produirait deux petits : mais comme il paraît que dans cette espèce, ainsi que dans celle du lamantin de Kamtschatka, les

petits ne quittent leurs mères que deux ou trois ans après leur naissance, il se pourrait que cet auteur ayant vu deux petits de portées différentes suivre la même mère, il en eût conclu qu'elles produisent en effet deux petits à-la-fois.

LE GRAND LAMANTIN DE LA MER DES INDES.

DUGONG DES INDES, HALICORE INDICUS, Illig., Cuv., Desm. — TRICHECUS DUGONG, Erxleb. — TRICHECUS DUGONG, Gmel.

Nous avons rapporté (pag. 373, tom. 4) ce que les voyageurs Leguat et Dampier ont dit des lamantins qu'ils ont vus à l'île Rodrigue et aux Philippines, et qui nous paraissent avoir plusieurs rapports de ressemblances avec les grands lamantins des Antilles ; cependant nous ne croyons pas

qu'ils soient absolument de la même espèce, car il n'est guère possible que ces animaux aient fait la traversée de l'Amérique aux grandes Indes : l'on verra, dans l'article suivant, les faits qui prouvent qu'ils ne peuvent voyager au loin ni parcourir les hautes mers (2).

LE PETIT LAMANTIN D'AMÉRIQUE.

LE LAMANTIN D'AMÉRIQUE, TRICHECUS AMERICANUS, CUV.

CETTE quatrième espèce, plus petite que les trois précédentes, est en même temps plus nombreuse et plus répandue que la seconde dans les climats chauds du Nouveau-Monde ; elle se trouve non-seulement sur presque toutes les côtes, mais encore dans les rivières et les lacs qui se trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale (3), comme sur l'Orénoque (4), l'Oyapoc, l'Amazone, etc. On les trouve aussi dans les rivières ; et enfin dans la baie de Campêche et autour des petites îles qui sont au midi de celle de Cuba.

Les grands lamantins des Antilles ne quittent pas la mer, mais le petit lamantin préfère les eaux douces et remonte dans les

fleuves à mille lieues de distance de la mer (5) ; M. de La Condamine en a vu dans la rivière des Amazones jusqu'à la cataracte de Borja, au-dessus de laquelle il ne s'en trouve plus. Il paraît que ces petits lamantins d'Amérique fréquentent alternativement les eaux de la mer, et celles des fleuves selon qu'ils y trouvent de la pâture, mais ils habitent constamment sur les fonds élevés des côtes basses, et les rivières où croissent les herbes dont ils se nourrissent ; on ne les rencontre jamais dans les endroits voisins des côtes escarpées où les eaux sont profondes (6), ni dans les hautes mers à de grandes distances des terres, car ils n'y pourraient vivre, puisqu'il ne paraît pas qu'ils mangent du poisson ; ils ne fréquentent donc que les endroits qui produisent de l'herbe, et c'est par cette raison qu'ils ne peuvent traverser les grandes mers dont le fond ne produit point de végétaux, et où par conséquent ils périraient d'inanition : ainsi nous ne croyons pas que les lamantins de la mer des Indes et ceux des côtes du Sénégal soient de même es-

(1) Hist. Ind. occident., lib. 13, cap. 10.

(2) Cet animal, en effet très-différent des lamantins, est le type d'un genre particulier, nommé *dugong*. DESM. 1829.

(3) A sept lieues de la ville (d'Ilhéos au Brésil), dans l'intérieur des terres, on rencontre un lac d'eau potable long et large de trois lieues... dans lequel on trouve différentes espèces de poissons très-gros, surtout des manatéés qui pèsent environ huit cents livres. (Histoire générale des Voyages, tom. 14, pag. 230.)

(4) Histoire de l'Orénoque, par le P. Gumilla.

(5) Voyage sur la rivière des Amazones, par M. de La Condamine.

(6) Voyage de Dampier, tom. 1, pag. 46 et suiv.

pèce que les lamantins d'Amérique petits ou grands.

Les voyageurs (1) s'accordent à dire que le petit lamantin d'Amérique, dont il est ici question, se nourrit non-seulement des herbes qui croissent sous les eaux, mais qu'il broute encore celles qui bordent les rivages lorsqu'il peut les atteindre, en avançant sa tête sans sortir entièrement de l'eau, car il n'a pas plus que les autres lamantins la faculté de marcher sur la terre ni même de s'y traîner.

Les femelles, dans cette espèce, produisent ordinairement deux petits (2), au lieu que les grands lamantins n'en produisent qu'un; la mère porte ces deux petits sous

chacun de ses bras et serrés contre ses mamelles, dont ils ne se séparent point quel que mouvement qu'elle puisse se donner, et lorsqu'ils sont devenus assez forts pour nager, ils la suivent constamment et ne l'abandonnent pas lorsqu'elle est blessée, ni même après sa mort, car ils persistent à l'accompagner lorsque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces petits lamantins adultes, est, comme celle des grands, rude et fort épaisse; leur chair est aussi très-bonne à manger: on peut voir la description d'un de ces animaux dans notre ouvrage (*voyez ci-après* la description d'un embryon de la Guiane.)

LE PETIT LAMANTIN DU SÉNÉGAL.

LE LAMANTIN DU SÉNÉGAL, *MANATUS SENEGALENSIS*, Cuv., Desm. —
TRICHECUS MANATUS, Linn., Gmel., Erxleb.

Nous avons donné (tom. 4, pag. 372), d'après M. Adanson, la description de ce petit lamantin du Sénégal, qui est de la même grandeur que celui de Cayenne, mais qui paraît en différer en ce qu'il a des dents molaires et quelques poils sur le corps, caractères qui suffisent pour le distinguer de celui d'Amérique, auquel les voyageurs ne donnent ni dents molaires ni poil sur le corps; ainsi nous présumons qu'on peut compter cinq espèces de lamantin: la première est le grand lamantin de Kamtschatka, qui, comme nous l'avons dit, surpasse tous les autres en grandeur, et qui n'a ni dents molaires ni ongles au bout des mains, ni poil sur le corps; la seconde, le grand lamantin des Antilles qui a des dents molaires, des ongles et quelques poils sur le corps, et dont la longueur n'est au plus que de dix-huit à vingt pieds, tandis que celle du lamantin de Kamtschatka est de plus de vingt-trois pieds; la troisième, le grand lamantin de la mer des Indes qui n'est pas encore bien connu, mais qui doit être d'une espèce différente de celles du Kamtschatka et des Antilles, puisque ni l'une ni l'autre ne peut traverser les hautes mers parce

qu'elles ne produisent point les herbes dont ces animaux se nourrissent; la quatrième, le petit lamantin de l'Amérique méridionale, qui fréquente également les eaux salées et les eaux douces, et diffère beaucoup des trois premiers par la grandeur, qui est de plus de deux tiers au-dessous; et la cinquième, le petit lamantin du Sénégal qui se trouve dans plusieurs fleuves de l'Afrique (3),

(3) On doit présumer que c'est le même animal que les voyageurs disent avoir vu dans quelques rivières du Congo, d'Angola, de Soffala, etc.; voici ce qu'ils ont écrit: Les rivières de Congo et d'Angola abondent en poissons de différentes espèces; celle de Zaire en produit un fort remarquable... La nature lui a donné deux mains, et lui a formé le dos comme une targette; sa chair est fort bonne... Il se nourrit de l'herbe qui croît sur les bords de la rivière, sans jamais monter sur la rive; quelques-uns de ces poissons pèsent cinq cents livres. (Histoire générale des Voyages, tom. 5, pag. 2.) Ces animaux se trouvent dans les lacs, surtout dans ceux d'Angola, de Quinhite et d'Angolon... Ils ont huit pieds de longueur et deux bras avec des mains, dont les doigts sont cachés dans la chair... Leur tête est ovale; ils ont les yeux petits, le nez plat, la bouche grande, sans aucune apparence d'oreilles... Les parties naturelles du mâle ressemblent à celles du cheval; la femelle a deux mamelles bien formées. (*Idem, ibidem.*) On prend les mêmes animaux vers Soffala, sur la côte orientale d'Afrique; on les sale pour les provisions de la mer, et on se trouve fort bien de cette nourriture lorsqu'elle n'a pas eu le temps de vieillir; mais conservée

(1) Binet, Voyage à Cayenne, pag. 346; le P. Magnien de Fribourg; Manuscrit communiqué par M. de La Condamine; le P. Gumilla, Histoire de l'Orénoque.

(2) Gumilla, Histoire de l'Orénoque.

comme le petit lamantin de la Guiane, dans ceux de l'Amérique. Ces deux petites espèces diffèrent en ce que la première n'a point de dents, et que les trous auditifs sont plus grands que dans la seconde.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de moins incertain au sujet des différentes espèces de lamantins, qui, comme l'on voit, ne sont pas encore parfaitement connues. Quelques voya-

geurs ont parlé des lamantins des Philippines; et M. Forster m'a dit en avoir vu aussi sur les côtes de la Nouvelle-Hollande; mais nous ignorons si ces espèces des Philippines et de la Nouvelle-Hollande peuvent se rapporter à celles dont nous venons de parler, ou si elles en diffèrent assez pour qu'on doive les regarder comme des espèces différentes (1).

DESCRIPTION DU PHOQUE.

Le phoque (*pl.* 394. *fig.* 1) est couvert de poil, et il ressemble aux autres quadrupèdes par la forme de la tête, de la queue (*A*, *pl.* 395. *fig.* 2), et de plusieurs parties du corps; mais il en diffère beaucoup par la conformation des jambes et des pieds; la partie antérieure de la tête a beaucoup de rapport à celle de la loutre, car le museau est large et plat, et le nez est peu saillant: on voit à peine les oreilles; elles ne sont marquées que par un très-petit tubercule qui s'élève sur le bord antérieur de leur orifice; elles se trouvent à peu près sur le milieu de la longueur de la tête; les yeux sont

placés plus près des oreilles que du bout du museau. Cet animal a la partie postérieure de la tête très-grosse, et le sommet aplati depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput, qui est rond; le col est court, il était bien distingué de la tête et des épaules dans l'individu qui a servi de sujet pour cette description; la poitrine est plus grosse que le ventre; il ne paraît à l'extérieur ni hanches ni cuisses; on voit de chaque côté de l'extrémité du corps une éminence formée par le genou; les jambes s'étendent en arrière sous la peau, et les talons (*B C*) se trouvent de chaque côté de l'anus et de l'origine de la queue; le corps est plus mince dans cet endroit que dans aucun autre; il a eu généralement une figure conique, car il diminue de grosseur depuis la poitrine jusqu'à l'anus; la queue a peu de longueur, elle est plate en dessus et en dessous à l'extrémité.

Les bras et l'avant-bras sont courts et cachés sous la peau de la poitrine; le poignet est saillant au dehors, les doigts sont dans une membrane qui sert de nageoire, et on

long-temps, elle s'altère et devient dangereuse pour ceux qui sont incommodés de quelque maladie vénérienne. (*Idem*, pag. 93.) La manatee de la rivière de la Sierra-Leona a des dents au fond de la gueule... Ses yeux sont forts petits, et à peine peut-on faire entrer un poignon dans ses oreilles; près des oreilles il y a deux larges nagroites de seize ou dix-huit pouces de longueur... Sa queue est fort large... et la peau du corps est épaisse d'un doigt... Pour prendre cet animal, les nègres lui lancent un harpon de fer au bout d'un manche de bois fort long: l'animal se sentant blessé prend la fuite, mais le manche du harpon qui se fait voir souvent au-dessus de l'eau, sert de guide pour le suivre de vue; lorsqu'il est arrêté ou s'en approche une seconde fois pour lui lancer d'autres dards, et lorsqu'il est enfin épuisé, on l'amène au rivage. (Histoire générale des Voyages, tom. 3, pag. 240 et suivantes.) La chair de ces animaux est très-délicate...; les meilleures parties sont celles qui approchent du ventre et des mamelles; le lard a plusieurs pouces d'épaisseur et ne le cède point à celui du porc... Lemaire prétend qu'il y a plus de lamantins dans la rivière du Sénégal, que dans la Gambia, et qu'ils n'y sont que de la grosseur du marsouin. » (*Idem*, pag. 316.) Il y a aussi des lamantins sur la côte d'Or. (*Idem*, tom. 4, pag. 261.)

(1) Ces animaux appartiennent à l'espèce du *du-gong*.

(2) Les articles de Buffon sur les divers phoques, morses et lamantins, ayant paru à différentes époques, et souvent ces articles traitant à-la-fois de plusieurs de ces animaux, il nous a été impossible de bien séparer l'histoire de chacun, comme nous l'avons fait pour les autres dans le courant de cette édition; aussi avons-nous été embarrassés sur la véritable place que devait occuper les descriptions de Daubenton qui leur sont relatives, et ne sommes-nous sorti de cette difficulté qu'en les plaçant par appendice à la fin de ce volume, après tous les articles de Buffon. Il sera d'ailleurs facile de rapporter chacune de ces descriptions à l'animal auquel elle appartient. DESM. 1828.

ne les distingue que par les ongles qui sont longs, presque cylindriques et de couleur noire sur la face extérieure, et grise sur l'intérieure; il y a cinq doigts, le premier est le plus long, et les autres sont successivement plus courts jusqu'au dernier qui est le plus petit de tous; le tarse (*DE*, pl. 395, fig. 2) et le métatarse (*FF*) sont gros et allongés et presque cylindriques; les pieds de derrière (*GG*) ont cinq doigts comme les pieds de devant, mais ils sont plus grands et enveloppés dans une membrane qui est par conséquent plus étendue que celle des pieds de devant; le premier doigt (*H*) de ceux de derrière est le plus long et le plus gros; le cinquième (*I*) a un peu moins de longueur; le second (*K*) et le quatrième (*L*) sont plus courts que le cinquième (*I*) et plus longs que le troisième (*M*), qui est le plus petit des cinq; les ongles (*N*) ne diffèrent de ceux des pieds de devant qu'en ce qu'ils sont plus petits; les nageoires des pieds de devant étant étendues ont quatre pouces et demi de largeur, et celles des pieds de derrière neuf pouces et demi.

Les poils sont courts, fins, raides et couchés en arrière; ceux de l'individu qui a servi de sujet pour cette description, adhéraient les uns aux autres par une sorte de mucilage ou de colle; cependant ils étaient secs et luisants, ils avaient une couleur brune ou noirâtre sur la plus grande partie de leur longueur, depuis la racine jusqu'à la pointe qui était d'un gris jaunâtre; cette couleur paraissait seule sur toutes les parties du corps, excepté sur l'occiput et le long de la face supérieure du cou et du dos, où l'on voyait du noir.

Il y avait de chaque côté du museau une moustache composée sur le devant du museau de soies noires, ou en partie blanches et en partie noires; au-delà de ces soies, il s'en trouvait d'autres beaucoup plus grosses et plus longues, et blanches en entier; elles étaient plates, et pour ainsi dire noueuses, comme les antennes des insectes appelés *capricornes*: il y avait aussi de pareilles soies au-delà de l'angle antérieur de l'œil; les plus longues soies des moustaches avaient trois pouces et demi.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	2	8	0
Longueur jusqu'au bout des pieds de derrière.	3	3	6

MAMMIFÈRES. *Tome F.*

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	6	6
Circonférence du bout du museau.	0	6	0
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux.	0	9	0
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	5	8
Distance entre les deux naseaux.	0	0	3½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	2	3
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	0	11
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	9	0	9
Ouverture de l'œil.	0	0	5
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite.	0	1	7
Circonférence de la tête prise au-dessus des oreilles à l'endroit le plus gros.	1	1	3
Longueur des oreilles.	0	0	3
Largeur de la base, mesurée sur la courbe extérieure.	0	0	7
Distance entre les deux oreilles.	0	3	5
Longueur du cou.	0	4	0
Circonférence du cou.	1	0	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	6	0
Circonférence prise à l'endroit le plus gros.	1	9	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	1	4	0
Longueur du tronçon de la queue.	0	3	4
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	0	3	4
Circonférence du poignet.	0	5	6
Circonférence du métacarpe.	0	5	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	4	1
Circonférence du métatarse.	0	6	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	9	0
Largeur du pied de devant.	0	2	8
Largeur du pied de derrière.	0	3	2
Longueur des plus grands ongles.	0	0	10½
Largeur à la base.	0	0	2½

Ce phoque pesait vingt-six livres; en détachant de la peau le pannicule charnu, il s'est trouvé sous le scalpel des poils raides

et durs qui tenaient à l'un et à l'autre, et qui étaient rangés comme des fibres musculaires.

A l'ouverture de l'abdomen, les viscères se sont trouvés situés comme dans les autres quadrupèdes; l'épiploon était très-court, fort mince et placé derrière l'estomac; le foie s'étendait beaucoup plus à droite qu'à gauche, et l'artère hépatique était fort apparente le long du ligament suspensoir du foie jusqu'au nombril; l'estomac se trouvait dans le milieu de la région épigastrique, il était courbé en arc de cercle dont la convexité se trouvait en arrière et les deux extrémités en avant; le pylore terminait celle du côté droit.

Le canal intestinal s'étendait en arrière sous l'estomac vers son extrémité postérieure, dans cet endroit le canal intestinal se recourbait, et ensuite il se prolongeait en avant jusque contre le pylore, il faisait plusieurs petites circonvolutions sous l'estomac, dans la région ombilicale, dans le côté gauche, dans le côté droit, dans les régions iliaques et dans l'hypogastrique; enfin, il s'étendait en avant depuis la région hypogastrique jusqu'à l'endroit du pylore où se trouvait le cœcum; le colon était fort court; il formait sous l'estomac un petit arc dont la convexité était tournée en avant.

L'estomac (*pl.* 396, *fig.* 1) différait de celui des autres animaux par sa forme; il n'avait point de grand cul-de-sac; l'œsophage aboutissait à l'extrémité gauche (*A*) de cet estomac, qui était fort long à proportion de sa grosseur; il n'avait point de courbure dans la partie qui s'étendait depuis l'œsophage (*A*) jusqu'à l'angle (*B*) que formait la partie droite comme dans les estomacs de la plupart des quadrupèdes; cet angle était bien marqué, et le reste de la partie droite qui se trouvait entre l'angle (*B*) et le pylore (*C*) était longue et avait peu de diamètre; la courbure que l'on appelle la *grande courbure* dans l'estomac de l'homme, et qui y est en effet très-apparente, avait peu de convexité dans l'estomac du phoque depuis la courbure (*D*), qui se trouvait derrière l'angle (*B*) jusqu'à l'œsophage (*A*).

Les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur; cependant la portion la plus grosse (*E*) se trouvait dans le duodenum et la plus petite (*A*, *fig.* 2) dans l'ileum; le cœcum (*B*) était fort court et arrondi par le bout; la première portion (*C*)

du colon avait le plus de diamètre; la grosseur de cet intestin était moindre dans le reste de son étendue et égale à celle du rectum, excepté près de l'anus où le rectum était plus gros que le colon à son origine.

Le foie était très-grand, mais il avait à proportion moins d'épaisseur que de longueur et de largeur; les lobes étaient fort longs et pointus par l'extrémité; il y en avait quatre, deux à droite, un à gauche en entier, et le quatrième dans le milieu: celui-ci était divisé en trois parties par deux scissures; le ligament suspensoir se trouvait dans l'une des scissures, et la vésicule du fiel dans l'autre qui était à droite de la première; le lobe gauche et le lobe inférieur et antérieur du côté droit avaient à peu près autant de grosseur l'un que l'autre; le lobe supérieur et postérieur du côté droit était le plus petit de tous, et il avait à sa racine un appendice bien marqué. Lorsque M. Perrault a compté six lobes dans le foie du phoque (1), il a sans doute pris les trois portions du lobe moyen pour trois lobes particulières, puisqu'il dit que la vésicule du fiel était placée entre deux lobes; mais je ne comprends pas comment on a pu trouver dix lobes dans le foie du phoque; car en prenant encore l'appendice du petit lobe droit pour un lobe particulier, il n'y aurait que sept lobes en tout; ce foie avait une couleur rougeâtre, il pesait une livre sept onces et un gros; la vésicule du fiel était d'une grandeur proportionnée à celle du foie, et elle avait une figure oblongue et irrégulière.

La rate se trouvait placée transversalement de droite à gauche sur l'estomac, elle avait à peu près la même largeur dans toute sa longueur, elle était d'une couleur rougeâtre et plus foncée que celle du foie: elle pesait sept gros et dix-huit grains.

Le pancréas était fort grand, très-épais, très-compacte et de couleur de chair; il avait une figure irrégulière et oblongue; son extrémité droite était plus large que la gauche.

Les reins étaient fort grands, ils avaient peu d'enfoncement, et ils étaient tuberculeux au-dehors (*le rein droit est représenté pl.* 396, *fig.* 3); en les ouvrant, on voyait distinctement que tous ces tubercules étaient autant de petits reins qui formaient le grand

(1) Mém. pour servir à l'histoire naturelle des animaux, partie 1.

(le rein gauche est représenté, vu en dedans, fig. 4) ; il y avait au milieu de chaque petit rein une papille blanchâtre (*AAA*), dont sortait l'urine ; elle coulait dans des conduits (*BBB*), qui se réunissaient pour former l'urètre (*C*).

Le centre nerveux du diaphragme était très-peu étendu , et la partie charnue avait beaucoup d'épaisseur ; le cœur (*A*, pl. 397) se trouvait dans le milieu de la poitrine un peu plus à droite qu'à gauche ; sa pointe était dirigée en arrière et peu apparente, parce qu'il avait une figure fort extraordinaire , il était aplati par-dessus et par-dessous ; il formait presque un ovale , dont le grand diamètre (*BC*) s'étendait de droite à gauche d'un côté à l'autre de ce viscère , et le petit diamètre (*DE*) depuis la base jusqu'à la pointe ; l'oreillette droite (*F*) n'avait guère plus d'étendue que la gauche (*G*) ; les principaux vaisseaux sanguins étaient très-gros ; on voyait très-distinctement le canal artériel , qui communiquait de l'artère pulmonaire à l'aorte ; son diamètre pris de dehors était de deux lignes et demie. Il sortait trois branches (*HIK*) de la crosse (*L*) de l'aorte.

Les poumons (*MN*) étaient très-grands , il n'y avait qu'un lobe dans chacun ; le poumon gauche (*N*) était un peu plus grand que le droit (*M*).

L'extrémité de la langue (*A*, pl. 398, fig. 1) était échancrée , presque fourchue , fort étroite et fort mince en comparaison du reste qui était large , épais et court ; la partie antérieure (*B*) était garnie de petites papilles , et parsemée de grains ronds et peu apparents ; il y avait sur la partie postérieure (*C*) quelques petites glandes et des papilles larges , mais peu élevées et molles. L'épiglotte (*D*) était recourbée en dessous et en arrière , épaisse et de figure triangulaire un peu allongée ; les anneaux de la trachée-artère (*E*, pl. 398, fig. 1 ; et *O*, pl. 397) étaient cartilagineux dans toute leur étendue (on voit pl. 398 les deux premières pièces *FG* de l'os hyoïde). Il n'y avait point de sillons marqués sur le palais , on apercevait seulement quelques rides irrégulières sur la partie antérieure et sur la partie postérieure , et un enfoncement assez large sur le milieu.

Le cerveau était fort grand , et le cervelet encore plus grand à proportion : celui-ci se trouvait placé au-dessous de la partie postérieure du cerveau , et il y avait sur sa face

de larges circonvolutions à peu près comme sur le cerveau , et une bande convexe et cannelée transversalement qui s'étendait d'un bout à l'autre sur le milieu. Le cerveau pesait six onces deux gros et demi , et le cervelet une once deux gros.

La vulve et l'anus étaient placés sous l'origine de la queue entre les deux talons de l'animal ; l'anus (*A*, pl. 398, fig. 2) formait un bourrelet au dehors de la peau et débordait de la longueur de cinq lignes ; la vulve touchait immédiatement à l'anus (à l'endroit *B*, la vulve et le vagin sont ouverts dans cette figure) ; les lèvres (*CCC*) de la vulve étaient fort minces , et on ne reconnaissait l'endroit du clitoris que par une très-petite cavité (*D*) ; mais en comprimant les parois du vagin on sentait le clitoris bien distinctement , car il était fort gros et fort long. Le vagin (*EF*) s'étendait entre les deux jambes de l'animal ; il avait un étranglement dans le milieu de sa longueur à l'endroit de l'orifice (*G*) de l'urètre , et une sorte de bourrelet transversal (*H*) dont l'extrémité (*G*) de l'urètre faisait partie. La vessie (*I*) avait une figure oblongue et presque conique ; l'orifice (*K*) de la matrice (*L*) était large et se trouvait au milieu d'un bourrelet plat qui était formé par le col de la matrice , et qui s'étendait de la longueur de deux lignes dans le vagin ; le col n'était marqué que par ce bourrelet , et le corps (*L*) n'avait que très-peu d'étendue ; les cornes (*MN*) étaient cylindriques et dirigées en ligne droite ; les testicules (*OP*) avaient au dehors et au dedans une couleur blanchâtre.

pi. po. lig.

Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	54	0	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros	0	2	9
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	7
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros	0	1	9
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	6
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros	0	2	0
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	6
Longueur du cœcum	0	1	0
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	2	9
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	1	9

	pl.	po.	lig.		pl.	po.	lig.
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	4	3	Longueur du vagin	0	3	10
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	3	3	Circonférence à l'endroit le plus gros	0	3	0
Circonférence du rectum près du colon	0	3	3	Circonférence à l'endroit le plus mince	0	2	0
Circonférence du rectum près de l'anus	0	4	9	Grande circonférence de la vessie	0	8	8
Longueur du colon et du rectum pris ensemble	1	7	0	Petite circonférence	0	5	8
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cœcum	55	7	0	Longueur de l'urètre	0	1	2
Grande circonférence de l'estomac	1	11	6	Circonférence	0	0	6
Petite circonférence	1	0	0	Longueur du col et du corps de la matrice	0	0	8
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite	0	8	0	Circonférence	0	0	10
Circonférence du pylore	0	1	6	Longueur des cornes de la matrice	0	3	9
Longueur du foie	0	6	9	Circonférence	0	0	6
Largeur	0	10	0	Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne	0	0	2½
Sa plus grande épaisseur	0	1	0	Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe	0	2	0
Longueur de la vésicule du fiel	0	2	6	Longueur des testicules	0	0	9
Son plus grand diamètre	0	1	1	Largeur	0	0	4
Longueur de la rate	0	6	6	Épaisseur	0	0	3
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	10				
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	3				
Épaisseur dans le milieu	0	0	3				
Épaisseur du pancréas	0	0	9				
Longueur des reins	0	3	8				
Largeur	0	1	11				
Épaisseur	0	0	11				
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	0	9				
Largeur	0	0	9				
Circonférence de la base du cœur	0	9	3				
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	2	11				
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	2	2				
Longueur de la langue	0	3	2				
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	1	0				
Largeur de la langue	0	1	9				
Longueur du cerveau	0	2	10				
Largeur	0	3	1				
Épaisseur	0	1	10				
Longueur du cervelet	0	1	6				
Largeur	0	2	8				
Épaisseur	0	0	10				
Distance entre l'anus et la vulve	0	0	3				
Longueur de la vulve	0	0	9				

Le phoque ressemble plus aux autres animaux quadrupèdes, par son squelette (*pl.* 395, *fig.* 1), que par la forme extérieure de son corps entier; les quatre jambes, quoique fort courtes, sont composées de tous les os qui se trouvent dans les jambes des quadrupèdes; la tête et les dents ont beaucoup de rapports avec celles des animaux carnassiers, tels que les chiens, les lions, les tigres, les panthères, etc.; mais il y a aussi de grandes différences dans le squelette du phoque, comparé à celui des autres animaux.

Le crâne est large et aplati par le sommet; les orbites des yeux sont grandes; l'os frontal n'a aucun vestige d'apophyse orbitaire; le bord osseux des orbites est interrompu dans la sixième partie de leur circonférence; les os propres du nez sont fort courts.

Les dents sont au nombre de trente-quatre, savoir: six incisives, deux canines et dix mâchelières à la mâchoire du dessus; quatre incisives, deux canines et dix mâchelières à la mâchoire du dessous; les incisives et les canines ont beaucoup de ressemblance avec celles des chiens, des chats, des lions, etc. La plus grande différence que j'aie observée sur les dents incisives du phoque, en les comparant à celles de ces animaux, consiste dans le nombre des inci-

sives inférieures, le phoque n'en ayant que quatre, tandis que ces autres animaux en ont six; dans le phoque, il y a un espace vide entre les deux incisives du milieu; mais on n'y voit aucun vestige de dents ni d'alvéoles; les mâchoières ont une grosse pointe dans le milieu et une ou deux petites au devant de la grosse et autant en arrière; ces dents diffèrent peu des deux premières mâchoières inférieures du chat. De tous les animaux qui ont trente-quatre dents, comme le phoque, la chauve-souris que nous avons nommée *pipistrelle*, est l'animal qui diffère le moins du phoque, relativement aux dents; mais il y a de grandes différences pour leur figure et pour leur situation; car la pipistrelle a six incisives à la mâchoire inférieure, et seulement quatre à la mâchoire supérieure, au contraire de ce qui est dans le phoque.

Les apophyses épineuses des vertèbres sont très-courtes, excepté celles de la seconde vertèbre qui est un peu élevée; mais elle a plus de largeur de devant en arrière, que de hauteur.

Les vertèbres dorsales n'ont pas les apophyses épineuses plus apparentes que celles des vertèbres cervicales. Les côtes sont au nombre de quinze de chaque côté, dix vraies et cinq fausses; le sternum est composé de dix os fort étroits, le dernier est le plus long de tous. Les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie antérieure du premier os du sternum (1); l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os; celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux neuvièmes et dixièmes côtes, qui s'articulent entre le neuvième et le dixième os du sternum.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de cinq; leurs apophyses épineuses ont peu de hauteur; les apophyses transverses sont plus longues et inclinées en avant.

L'os sacrum est composé de quatre fausses vertèbres, et la queue de douze; les premières ont une petite apophyse de chaque côté.

La partie antérieure de l'os de la hanche est courte, large et courbée en dehors; le bassin est très-long et fort étroit: aussi les

trous ovalaires et le corps de l'os pubis sont fort allongés; il a deux fois la longueur de l'os de la hanche, au contraire de ce que j'ai vu dans les autres animaux quadrupèdes: ils ont tous le corps de l'os pubis moins long que l'os de la hanche; dans le phoque, les os pubis sont articulés par leur angle à peu près comme dans l'homme.

Le côté antérieur et la base de l'omoplate sont convexes en dehors dans leur longueur, et forme un arc de cercle irrégulier; le côté postérieur est concave, l'angle qui le sépare de la base est fort saillant. Il n'y a point de clavicules.

Les os du bras et de l'avant-bras sont très-courts et à peu près de même longueur les uns que les autres. L'os du bras semble être difforme, principalement par sa partie supérieure, il ne peut être comparé qu'à l'os du bras de la taupe (2), quoique sa figure ne soit pas aussi irrégulière, et qu'il soit encore plus court à proportion de la longueur du corps de l'animal. Les tubérosités de l'humérus du phoque sont excessivement grandes, et par conséquent la gouttière qui se trouve entre deux est fort large et très-profonde, et son bord est très-élevé et fort épais au-dessous de la grosse tubérosité le long de la partie moyenne de l'os.

L'extrémité inférieure de l'os du rayon est aplatie et très-large; l'extrémité supérieure de l'os du coude est aussi fort mince et très-large.

L'os de la cuisse a moins de longueur que l'os du bras; il est plus court à proportion que l'os de la cuisse de la taupe, et excessivement court à proportion de la longueur du corps du phoque; le grand trochanter est plus gros et plus élevé que la tête, il n'y a aucun vestige du petit trochanter; l'extrémité inférieure de l'os est très-large.

Les os de la jambe sont beaucoup plus longs que ceux de l'avant-bras; le péroné est gros en comparaison du tibia.

Il n'y a que trois os dans le premier rang du carpe; le premier occupe la place du scaphoïde et du lunaire; le second rang est composé de quatre os, le premier est au-dessus du premier os du carpe, en partie au-dessous du premier os du premier rang du carpe et en partie au-dessous du second os du métacarpe; le troisième os du second rang du carpe est au-dessus du troisième

(1) Peut-être que dans l'adulte le premier os du sternum se prolonge plus en avant; dans le squelette dont il s'agit, il n'y a qu'un cartilage au-devant de l'articulation des premières côtes.

(2) Voyez le tom. 2 de cette Histoire des Mammifères, pag. 210.

os du métacarpe, et le quatrième os du carpe au-dessus du quatrième et du cinquième os du métacarpe.

Le tarse est composé de sept os comme dans l'homme.

Le premier du métacarpe est le plus gros et le plus long; le second est moins grand que le premier et plus grand que le troisième; le quatrième et le cinquième sont les plus petits de tous et à peu près aussi grands l'un que l'autre.

Les cinq doigts des pieds de devant diminuent successivement de grandeur, depuis le premier jusqu'au cinquième; quoique le premier qui est le pouce soit le plus grand, il n'a cependant que deux phalanges; mais la première a seule plus de longueur que les deux premières phalanges du plus grand doigt, prises ensemble.

Le métatarse et les doigts des pieds de derrière sont beaucoup plus longs que le métacarpe et les doigts des pieds de devant. Le premier os du métatarse est le plus gros et le plus long comme dans le métacarpe, mais le troisième os est le plus court; le second et le cinquième sont à peu près aussi long l'un que l'autre, et les plus longs après le premier.

Le cinquième doigt des pieds de derrière est le plus long, celui du milieu est le plus court; quoique le premier doigt qui est le pouce n'ait que deux phalanges, il est le plus long de tous les doigts, à l'exception du cinquième, parce que sa première phalange a beaucoup plus de longueur qu'aucune de celles des autres doigts. Les ongles des pieds de derrière sont plus petits que ceux des pieds de devant.

Le phoque n'est pas conformé pour être porté sur ses jambes ni pour marcher, parce que les os des jambes ne sont pas au-dehors du corps; ceux du bras et de l'avant-bras sont collés et même en partie aplatis sous la peau contre la poitrine jusqu'au poignet; ainsi il n'y a que le métacarpe et les doigts qui sortent au-dehors et qui tiennent lieu de jambes de devant; celles de derrière ont une situation encore plus extraordinaire, elles font partie du corps et sont enveloppées avec la plus grande partie de la queue par un prolongement de la peau du corps, et dirigées en arrière, de façon que les genoux et les rotules se trouvent placés de chaque côté du bassin, et les talons à côté de la queue et des parties de la génération: il n'y a que le métatarse et les doigts qui

soient séparés de la queue; les talons sont tournés en dedans et non pas en arrière comme ceux des autres animaux.

pi. po. lig.

Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	0	6	2
La plus grande largeur de la tête.	0	3	0
Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	3	11
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents canines.	0	1	1
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	0	9
Longueur de cette ouverture.	0	1	2
Largeur.	0	0	11
Longueur des os propres du nez.	0	1	4
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	3
Largeur des orbites.	0	1	7
Hauteur.	0	1	8
Longueur des dents canines au-dehors de l'os.	0	0	6
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale.	0	0	4
Largeur de devant en arrière.	0	0	9
Longueur de la douzième côte, qui est la plus longue.	0	5	4
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche.	0	1	4
Longueur depuis le milieu de la cavité cotyloïde, jusqu'à l'extrémité de l'os.	0	1	9
Longueur des trous ovalaires.	0	2	0
Largeur.	0	0	11
Largeur du bassin.	0	1	3
Hauteur.	0	4	0
Longueur de l'omoplate.	0	3	7
Longueur de l'humérus.	0	2	11
Largeur de sa partie supérieure.	0	1	3
Épaisseur.	0	1	4
Longueur de l'os du coude.	0	3	4
Longueur de l'olécrâne.	0	0	8
Largeur.	0	0	4
Épaisseur.	0	1	2
Longueur de l'os du rayon.	0	2	8
Largeur de son extrémité inférieure.	0	0	6
Épaisseur.	0	1	0
Longueur du fémur.	0	2	9
Circonférence du milieu de l'os.	0	1	6
Largeur de son extrémité inférieure.	0	1	7

	pi.	po.	lig.
Longueur du tibia.	0	4	9
Longueur du péroné.	0	4	6
Hauteur du carpe.	0	0	9
Longueur du calcaneum.	0	1	9
Longueur du premier os du métacarpe qui est le plus long.	0	1	4
Longueur du cinquième qui est le plus court.	0	0	10
Longueur de la première phalange du pouce.	0	1	7
Longueur de la seconde.	0	0	9
Longueur de la première phalange du deuxième doigt.	0	0	11
Longueur de la seconde.	0	0	7
Longueur de la troisième.	0	0	7½
Longueur de la première phalange du cinquième doigt, qui est le plus court.	0	0	8
Longueur de la seconde.	0	0	4½
Longueur de la troisième.	0	0	7½
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus long.	0	2	3
Longueur du troisième, qui est le plus court.	0	1	5
Longueur de la première phalange du pouce.	0	2	0
Longueur de la seconde.	0	1	2
Longueur de la première phalange du cinquième doigt.	0	1	7
Longueur de la seconde.	0	1	0
Longueur de la troisième.	0	0	8½
Longueur de la première phalange du troisième doigt, qui est le plus court.	0	1	3
Longueur de la seconde.	0	1	0
Longueur de la troisième.	0	0	8

est le même que notre second phoque, autant que j'en puis juger sur les mauvaises figures que Rondelet a données et sur ses descriptions : cependant il y a tout lieu de croire que nos deux phoques venaient de l'Océan, et qu'ils sont par conséquent de même espèce, mais de différentes races qui varient dans l'Océan comme dans la Méditerranée.

Il y a au Cabinet du Roi un petit phoque des Indes (*pl.* 400, *fig.* 2) qui est à peu près de la même figure que ceux de nos côtes; mais il est d'espèce très-différente et bien caractérisée par la grandeur du corps, par les oreilles, par la couleur et la qualité du poil et par la forme des dents et des pieds, etc. J'ai vu les peaux bourrées de deux individus de l'espèce de phoque dont il s'agit ici : le plus grand de ces animaux empaillés m'a paru être adulte; cependant il n'avait que deux pieds deux pouces et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; par conséquent il était de près d'un cinquième moins long que le phoque dont j'ai rapporté les dimensions; il avait le cou plus allongé et le corps plus court; les jambes de devant se trouvaient au milieu de la longueur du corps entier : cet animal avait une petite conque aux oreilles. Le poil était plus long et plus doux que celui des autres phoques; il avait jusqu'à un pouce de longueur; il était luisant, ondoyant, et même frisé dans quelques endroits; il était noir sur la partie supérieure de la tête, du cou et du corps, et brun noirâtre sur la face inférieure et sur les pieds; en écartant les poils on voyait qu'ils avaient une couleur fauve-pâle vers la racine. La peau de la plante des pieds était nue et de couleur brune, avec des rides ou lignes longitudinales fort apparentes; les ongles étaient très-petits et la peau qui réunissait les doigts s'étendait par-dessous les ongles, se prolongeait de beaucoup au-delà et était terminée par un bord découpé dont chaque partie saillante se trouvait de grandeur proportionnée à celle du doigt auquel elle correspondait; ainsi les nageoires de ce phoque sont non-seulement entre les doigts, mais aussi au bout des pieds, et les découpures de leurs bords représentent des doigts : on voit aussi un prolongement des nageoires sous les ongles des autres phoques; mais ces ongles sont grands et s'étendent au-delà des nageoires; la plante des pieds de ces phoques est revêtue de poil comme le reste du corps.

Nous avons vu un autre phoque qui différait du premier par les proportions du corps; il était moins allongé et il avait le cou plus court et plus gros, les ongles étaient plus longs et s'étendaient au-delà des bords de la membrane qui est entre les doigts. Le poil était de même longueur et de même qualité que celui de notre premier phoque; mais il n'était luisant et enduit de mucilage que sur les joues. Ces deux phoques avaient à peu près les mêmes couleurs sur le poil, cependant le second avait plus de noir entre les épaules et sur une partie du dos; il m'a paru ressemblant au phoque de l'Océan, que Rondelet a décrit et qu'il distingue du phoque de la Méditerranée, appelé à Marseille *bœuf de mer* (1); je crois que celui-ci

(1) Histoire des Poissons, liv. 16, p. 341 et 343.

Le phoque des Indes avait six dents incisives à la mâchoire supérieure, quatre à l'inférieure, et quatre canines à chaque mâchoire comme les autres phoques; mais les incisives étaient très-différentes; les quatre du milieu de la mâchoire du dessus étaient grosses et fourchues; elles avaient chacune deux branches, l'une en devant et l'autre en arrière; je n'avais jamais vu cette bifurcation dans les dents incisives d'aucun autre animal; la dernière de chaque côté était fort menue et cylindrique; les deux incisives du milieu de la mâchoire inférieure étaient placées l'une contre l'autre et aussi

grosses que les plus grandes du dessus; elles étaient terminées chacune par trois petits lobes; l'incisive extérieure de chaque côté était courte et pointue. On n'avait laissé dans les peaux de phoque des Indes, qui ont servi de sujets pour cette description, qu'une partie des mâchoires; ainsi je n'ai vu que les premières dents mâchelières; elles m'ont paru différentes de celles des autres phoques; elles étaient à proportion plus courtes et plus petites, elles n'avaient qu'une pointe et elles étaient beaucoup plus éloignées les unes des autres.

DESCRIPTION DU MORSE.

Le morse (*pl. 402, fig. 1*) ressemble beaucoup au phoque (*pl. 394, fig. 1*) par la forme du corps entier, à l'exception de la tête; au lieu d'un museau allongé, le morse a une sorte de mufle ou de face qui ne s'étend en haut que jusqu'au-dessus du nez, où elle est terminée par deux convexités qui sont à peu près à égales distances des narines et des yeux; le chanfrein, c'est-à-dire la partie de la tête qui dans les quadrupèdes s'étend depuis les yeux jusqu'au bout du museau, forme dans le morse un coude entre les narines et les yeux; la face dont il a été fait mention est au-dessus de ce coude; la direction de son plan est à peu près verticale; le front et le sommet de la tête sont derrière le coude du chanfrein sur un plan horizontal. Cette conformation extraordinaire est causée par deux défenses ou dents très-grandes qui sortent de la partie antérieure de la mâchoire du dessus, et qui sont dirigées en bas et un peu en dehors et courbées en arrière; les alvéoles de ces dents forment les deux côtés du mufle, et leur fond est sous le coude du chanfrein; les deux convexités, qui sont au-dessus du mufle à l'endroit de ce coude correspondent au fond de chacune des alvéoles; au sortir des alvéoles ces dents sont à trois pouces et demi de distance l'une de l'autre, et laissent paraître entre elles le bout de la lèvre du dessous; celle du dessus est très-grande parce qu'elle passe autour des deux grosses dents; elle est un peu échancrée dans le milieu, à l'endroit par lequel elle touche à la lèvre du dessous; les dents sortent de la longueur de onze pouces et demi au-dehors de la bouche, dans le morse qui a servi de

sujet pour cette description: les narines sont placées à trois pouces et demi au-dessus de la lèvre; mais ces dimensions ne peuvent pas être exactes, parce que le sujet de cette description n'est qu'une peau desséchée; une grande partie des os de la tête, les jambes et le membre tiennent à cette peau; elle est garnie d'un poil d'environ quatre lignes de longueur, et beaucoup plus court sur la tête et sur les jambes; ce poil est fin, assez ferme et de couleur olivâtre, jaunâtre et roussâtre en différents endroits; il ne reste que de très-petites parties des soies des moustaches qui sortent de gros trous placés près les uns des autres sur toute la partie antérieure de la lèvre du dessus; ces soies sont blanches et plates, elles ont deux tiers de ligne de largeur sur un tiers de ligne d'épaisseur. La peau a onze pieds et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, huit pieds et demi de tour derrière les pieds de devant, et cinquante-quatre pouces devant les pieds de derrière. Le mufle a huit pouces un quart dans sa plus grande hauteur, dix pouces de largeur dans le bas et six pouces et demi dans le haut; le bout du mufle est à trente-neuf pouces de distance des pieds de devant qui sont éloignés d'une toise des pieds de derrière; ceux de devant ont dix-neuf pouces de longueur et neuf pouces trois quarts de largeur; les pieds de derrière sont longs de treize pouces, et ont jusqu'à vingt pouces de largeur; la queue est de forme triangulaire; elle a six pouces de largeur à son origine et seulement quatre pouces de longueur; le membre est long d'un pied huit pouces; les ongles sont très petits,

bruns et pliés en gouttière, les plus grands ont un pouce de longueur sur cinq lignes de largeur à la base.

Je n'entrerai pas dans un plus grand détail de description d'après la peau dont il s'agit, les pieds et le membre ont été déformés par le dessèchement; il vaut mieux les décrire sur un fœtus et sur le membre d'un morse adulte, qui sont au Cabinet du roi: ce fœtus, et la peau dont il a été fait mention, ont servi de modèle pour le dessin du morse de la *pl.* 402, le fœtus a donné la forme du corps, de la queue, des jambes et des pieds, et la tête a été dessinée sur celle qui tient à la peau desséchée et qui a le museau, le coude du chanfrein, la bouche et les longues dents en bon état: je crois cette figure aussi vraie qu'elle peut l'être au défaut de l'animal vivant ou mort récemment, au moins elle est bien plus exacte que celles qu'ont données Mertens (1) et Anderson (2), et qui sont regardées comme les meilleures que l'on ait eues jusqu'à présent.

Le fœtus est très-petit, il a moins d'un demi pied de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue; le chanfrein ne fait point encore de coude, et par conséquent il n'y a point de museau comme dans l'adulte, parce que les dents ne sont pas formées; mais la lèvre du dessus est déjà très-grosse et il y a des trous et des soies très-fines qui en sortent; les yeux sont fermés; on ne voit que l'apparence de l'orifice des oreilles, en le sondant avec un crin, je l'ai aussi trouvé fermé; les pieds de devant sont à deux pouces et demi de distance de ceux de derrière; les quatre pieds ressemblent à ceux du phoque tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; quoique leurs os soient encore presque entièrement cartilagineux, ils m'ont paru à peu près semblables à ceux du phoque; le nombre, la disposition et la forme des doigts et des ongles m'ont aussi paru être les mêmes dans ces deux animaux.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	0	5	6
Longueur de la tête depuis le			

bout du museau jusqu'à l'occiput	0	1	6
Circonférence du bout du museau	0	1	10
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	0	2	5
Contour de l'ouverture de la bouche	0	0	8
Distance entre les deux naseaux.	0	0	0 $\frac{1}{2}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	0	7
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	0	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein	0	0	11
La même distance en ligne droite	0	0	8
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	3	2
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	0	11
Longueur du cou	0	0	11
Circonférence du cou	0	2	6
Circonférence du corps, prise derrière les pieds de devant	0	4	7
La même circonférence prise sur le milieu	0	4	4
La même circonférence devant les pieds de derrière	0	2	10
Longueur du tronçon de la queue	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Circonférence à l'origine du tronçon	0	0	5
Circonférence du poignet	0	1	0
Circonférence du métacarpe	0	1	1
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	0	7
Circonférence du métatarse	0	0	10
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	0	9
Largeur du pied de devant	0	0	8
Largeur du pied de derrière	0	0	10
Longueur des plus grands ongles	0	0	0 $\frac{2}{3}$
Largeur à la base	0	0	0 $\frac{1}{3}$

A l'ouverture de l'abdomen, je n'ai point vu d'épiploon; il était extrêmement court et caché contre l'estomac; le foie recouvrait l'estomac et s'étendait autant à gauche qu'à droite; l'estomac était à gauche en entier, entre le foie et les intestins, qui occupaient par de petites circonvolutions tout le reste de l'abdomen jusqu'à la matrice.

Le duodenum s'étendait jusqu'au rein

(1) Description du Spitzbergen, chap. 4.

(2) Histoire naturelle de Groenland, etc., tom. 2, pag. 159 et suivantes.

droit; il se repliait et se prolongeait en dedans avant de se joindre au jejunum, qui faisait ses circonvolutions dans le côté gauche, dans la région hypogastrique et dans l'ombilicale; ensuite les circonvolutions de l'ileum étaient dans la région hypogastrique et dans le côté droit; l'ileum passait de droite à gauche derrière l'estomac, et aboutissait dans l'hypocondre gauche au cœcum, qui était dirigé de gauche à droite; le colon faisait des circonvolutions sur les intestins grêles avant de se joindre au rectum.

L'estomac ne différait de celui du phoque qu'en ce qu'il était plus renflé dans sa partie gauche au dessus de l'œsophage.

Les intestins grêles avaient deux pieds et demi de long depuis le pylore jusqu'au cœcum; la longueur du colon et du rectum pris ensemble était de quatre pouces; ainsi le canal intestinal en entier, non compris le cœcum, avait deux pieds dix pouces de longueur. Le cœcum était si petit qu'il n'avait à l'extérieur que l'apparence d'un tubercule; mais j'ai vu à l'intérieur une petite valvule qui m'a déterminé à croire que ce tubercule était un cœcum, d'autant qu'il n'y en avait point d'autre sur toute la longueur du canal intestinal, qu'il se trouvait en effet à l'endroit où doit être le cœcum, et que d'ailleurs cet intestin est très-petit dans le phoque qui a beaucoup de rapport au morse. Le canal intestinal avait à peu près la même grosseur dans toute son étendue, autant que j'en ai pu juger dans un fœtus dont tous les viscères avaient été racornis par l'impression de l'esprit-de-vin.

Le foie m'a paru ressembler à celui du phoque par le nombre, la forme et la situation des lobes, et par celle de la vésicule du fiel, mais ce viscère était fort épais.

La rate avait la même situation que celle du phoque, mais elle était plus étroite à ses extrémités qu'au milieu.

Les reins étaient très-grands, et placés l'un vis-à-vis de l'autre; ils étaient composés de tubercules, et ils m'ont paru ressembler en entier à ceux du phoque.

Le poumon droit avait quatre lobes, dont trois étaient rangés en file, et le quatrième se trouvait près de la base du cœur, comme dans la plupart des quadrupèdes; mais dans le fœtus dont il s'agit, le lobe antérieur et le lobe moyen étaient en partie réunis; il n'y avait que deux lobes dans le poumon gauche.

Le cœur était arrondi par la pointe; il avait un pouce sept lignes de circonférence

à la base, sept lignes de hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire, et cinq lignes et demie jusqu'au sac pulmonaire; il sortait quatre branches de la crosse de l'aorte.

La langue était échancrée à l'extrémité comme celle du phoque.

Je n'ai aperçu que quatre mamelons sur le ventre, deux de chaque côté de la région ombilicale.

Il y avait environ une ligne de distance entre l'anus et la vulve, les cornes de la matrice n'étaient pas droites, elles formaient des sinuosités; les testicules étaient très-grands (1) et oblongs; ils avaient trois lignes de longueur, une ligne deux tiers de largeur, et une ligne un tiers d'épaisseur; la valve était placée entre les deux talons, et le vagin entre les deux jambes comme dans le phoque, et il m'a paru qu'il n'y avait que peu de différence entre les parties de la génération de ces deux animaux.

Lorsque les os de la tête du morse sont à découvert (*pl.* 403, *fig.* 1 et 2) on voit distinctement que la conformation extraordinaire de la mâchoire supérieure vient de la grandeur des alvéoles (*AB*) des deux longues dents ou défenses, comme la conformation tout aussi étrange de la mâchoire supérieure de l'éléphant est causée par les alvéoles de ses défenses; l'épaisseur (*CD*) de la mâchoire, quoique fort grande au-dessous de l'ouverture (*EP*) des narines dans le morse, ne l'est pas à proportion autant que dans l'éléphant, aussi n'a-t-il point de trompe à appuyer sur cette partie, qui au contraire appuie elle-même sur la partie antérieure (*G*) de la mâchoire du dessous, de sorte que la bouche étant fermée (*fig.* 1) l'extrémité de cette mâchoire se trouve entre la partie inférieure (*A*) des alvéoles des longues dents; le fond (*B*, *fig.* 1 et 2) de chacun de ces alvéoles est placé entre l'ouverture des narines (*EF*) et l'orbite (*H*) de l'œil; le bord osseux des orbites est interrompu dans plus d'un tiers de leur circonférence entre l'apophyse (*I*) de l'os frontal, qui est petite et celle (*K*) de l'os de la pommette qui est grande; le crâne (*L*, *fig.* 1) a peu d'étendue, mais les apophyses zygomatiques (*M*, *fig.* 1) et mastoïdienne (*N*, *fig.* 1 et 2) de l'os temporal entre lesquelles est

(1) J'ai déjà observé que les testicules d'un fœtus femelle de cheval étaient fort gros. (Voyez le tom. 1 de cette Hist. nat. des Mammifères.)

l'entrée (*O*, *fig. 1*) du conduit auditif externe, sont très-grandes. Il y a des inégalités et des arêtes très-fortes sur l'os frontal (*P*) et sur l'occipital (*Q*); la mâchoire inférieure (*GR*, *fig. 1 et 2*) est petite; ses branches sont un peu inclinées en haut.

Les dents machélières (*SSSS*, *fig. 2*) ont au nombre de quatre de chaque côté de chacune des mâchoires; ainsi la vache marine a dix-huit dents, y compris les deux longues du devant (*TTVV*, *fig. 1 et 2*); les machélières sont petites et d'une figure conique, dont la pointe fait la racine de la dent, qui ne tient dans son alvéole que par des aspérités; la base est fort inégale, le frottement des dents du dessous contre celles du dessus y cause des cavités qui la rendent fort irrégulière.

Les dents de devant de la tête qui sert de sujet pour cette description, ont un pied huit pouces et demi de longueur mesurée sur leur courbure convexe; mais elles ne sortent de l'alvéole que de la longueur d'un pied deux ou trois pouces, elles ont six pouces de circonférence à leur racine, et sept pouces et demi au sortir de l'alvéole: la dent devient de plus en plus petite jusqu'à son extrémité (*V*) qui n'a guère plus de trois pouces de tour; elles sont aplaties sur les côtés, canelées et même sillonnées longitudinalement; leur courbure varie dans différents individus, et celle des dents de la tête dont il s'agit, fait par sa convexité l'arc d'un cercle de deux pieds et demi de diamètre; la cavité que ces dents ont, comme les défenses de l'éléphant et les dents incisives et canines de l'hippopotame, n'est profonde que de trois pouces un tiers dans celles qui servent de sujet pour cette description.

Ces dents ont à l'extérieur une couleur jaunâtre, elles sont composées d'une écorce et de deux autres substances; sous l'écorce, qui n'a qu'une ligne d'épaisseur, il y a une substance compacte, épaisse d'environ quatre lignes, elle est d'un blanc terne; j'ai remarqué qu'elle est chatoyante à certains aspects, et que par cet effet elle a quelque rapport avec les parties grises blanchâtres

de la pierre chatoyante que l'on appelle *l'œil de chat*; la partie compacte des défenses du morse prend un bon poli, de même que l'écorce dont la couleur diffère peu de celle de la substance compacte; le reste des défenses est composé de filets longitudinaux et de tubercules adhérents les uns aux autres; ils paraissent dans leur entier au fond de la cavité qui est à la racine de ces défenses; lorsque cette substance tuberculeuse est sciée et polie, elle a une couleur jaunâtre et un poli fort inégal.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	1	3	6
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	10	6
Longueur de la partie antérieure.	0	0	11
Largeur à l'endroit du contour des branches.	0	2	11
Largeur des branches au-dessous de la grande échancrure.	0	3	9
Distance mesurée de dehors en dehors entre les contours des branches.	0	7	0
Distance entre les apophyses condyloïdes.	0	4	5½
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure.	0	2	6
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des longues dents.	0	7	2
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	3	2½
Longueur de cette ouverture.	0	1	10
Largeur.	0	2	0
Diamètre des orbites.	0	2	1
Longueur des longues dents au dehors de l'os.	1	0	0
Largeur à la base.	0	2	10
Longueur des plus grosses dents machélières au dehors de l'os.	0	0	6
Diamètre.	0	0	11

DESCRIPTION

D'UN EMBRYON DE LAMANTIN DE LA GUIANE.

CET embryon (*pl. 402, fig. 2*) n'avait que dix pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, et sept pouces de circonférence à l'endroit le plus gros; le cou n'était pas marqué; on ne distinguait la tête du reste du corps que par le museau qui était très-gros, dirigé obliquement en bas et en avant, et terminé par une sorte de musele aplati, et composée par la partie antérieure du nez, par la lèvre supérieure, par le bout de la mâchoire du dessus et de celle du dessous, et par le menton; la lèvre supérieure était interrompue dans son milieu, et laissait paraître le bout de la mâchoire du dessus; il n'y avait point de lèvre inférieure, le menton était beaucoup plus large que le bout de la mâchoire, mais fort court, car il n'y avait que quatre lignes de distance entre la gorge et le menton; les ouvertures des narines n'étaient éloignées que d'une ligne l'une de l'autre, et il ne se trouvait que deux lignes et demie entre elles et le bout du museau; elles avaient chacune la forme d'un croissant, dont la convexité était du côté de la tête, je n'ai point aperçu de vestiges des dents ni des oreilles.

Le lamantin a des pieds de devant comme le morse; on apercevait déjà dans l'embryon qui fait le sujet de cette description, les traces des cinq doigts qui étaient renfermés sous une peau continue, en forme de nageoire; on voyait la naissance des ongles, et j'ai reconnu dans l'intérieur les cartilages qui devaient former dans la suite l'os du bras, ceux de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe et des doigts; les pieds avaient neuf lignes de largeur à l'endroit le plus large; le corps était informe et avait sept pouces de circonférence à l'endroit le plus gros, six pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, et quatre pouces et demi depuis l'anus jusqu'au bout de la queue. Je n'ai aperçu aucun vestige des os du bassin, des jambes ni des pieds de derrière; je n'ai trouvé par la dissection que les cartilages qui devaient former les vertèbres de la queue; ils étaient marqués au dehors par un renflement qui se terminait en pointe à l'extrémité de la queue; il y avait de chaque côté un prolongement de la

peau en forme de demi-cercle irrégulier, qui rendait la queue plus large près de son extrémité qu'à sa naissance, et qui lui donnait en quelque façon la figure de la queue d'un castor; mais il ne se trouvait dans ces prolongements aucune apparence de cartilages qui pussent indiquer les os des jambes de derrière, que l'on a cru pouvoir être confondues avec la queue, parce qu'elles en sont très-près dans le phoque et le morse: à juger du lamantin par l'embryon que je décris, il me paraît qu'il n'est pas quadrupède, c'est-à-dire qu'il n'a pas quatre jambes, mais seulement deux.

On a représenté, sur le haut de la *pl. 402, fig. 3 et 4*, la tête et la queue de l'embryon de lamantin qui a servi de sujet pour cette description, la queue est vue par sa face inférieure.

À l'ouverture de l'abdomen, l'épiploon s'est trouvé très-court; le foie s'étendait autant à gauche qu'à droite, et embrassait l'estomac.

Le duodenum faisait des circonvolutions près de l'estomac dans la région épigastrique; les circonvolutions de l'ileum étaient aussi dans l'iliaque gauche et dans l'ombilicale; au milieu de cette région il aboutissait au cœcum, les circonvolutions du colon se trouvaient dans la région ombilicale, dans le côté droit, et dans la région hypogastrique, ensuite il passait dans l'iliaque gauche, où il se joignait au rectum.

L'estomac (*pl. 404, fig. 1*, où il est vu par sa face supérieure, et *fig. 2* où il est vu par sa face inférieure) avait au fond du cul-de-sac un appendice (*AB*) en forme de cœcum; la partie droite (*CDE*) de l'estomac se repliait en dedans et se prolongeait en arrière avant d'aboutir au duodenum (*FG*): à l'angle du pli de cette partie droite, il y avait deux autres appendices (*H*, *fig. 1*, et *I*, *fig. 2*) recourbés en forme de crosses, dont l'un (*H*) était couché sur la face supérieure de l'estomac, et l'autre (*I*) sur la face inférieure. En ouvrant ce viscère, j'ai reconnu qu'il était divisé en deux poches à l'endroit du pli (*D*, *fig. 2*) de la partie droite; que l'appendice (*AB*, *fig. 1 et 2*) du grand cul-de-sac était creux, et communiquait dans la première poche par un très-petit orifice, et que les deux autres appen-

dices (*H*, *fig. 1*; et *I*, *fig. 2*) formaient aussi chacun une cavité et un petit orifice près de l'entrée de la seconde poche; il y avait des rides transversales sur les parois intérieures de cette seconde poche.

Les intestins grêles avaient trois pieds de long depuis le pylore jusqu'au cœcum; la longueur du colon et du rectum pris ensemble était d'un pied onze pouces; ainsi la longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum, était de quatre pieds onze pouces; les intestins grêles paraissaient être tous à peu près de même grosseur. Le colon (*AB*, *pl. 404*, *fig. 3 et 4*) était très-gros à son origine (*A*) sur la longueur de quatre lignes seulement, et il formait des boursouflures, le reste du colon, quoique beaucoup moins gros, avait cependant plus de diamètre que les intestins grêles, et sa grosseur semblait augmenter peu à peu vers le rectum qui était encore plus gros; le cœcum (*C*) était court et divisé en deux branches (*DE*).

Le foie (*pl. 404*, *fig. 5*) était grand comme dans tous les autres embryons; il n'avait que deux lobes (*ABCD*) à peu près d'égale grandeur, l'un (*AB*) à droite, et l'autre (*CD*) à gauche; le droit avait sur son bord inférieur une profonde scissure (*E*) qui était dirigée obliquement en avant, et qui se séparait presque en deux parties (*AB*) égales; la vésicule (*F*) du fiel tenait à la face interne de la partie antérieure; il y avait aussi une scissure (*D*) dans le lobe gauche, sur la partie postérieure de son bord supérieur.

J'ai soupçonné qu'un petit tubercule placé au-devant de l'appendice du grand cul-de-sac de l'estomac était la rate, je n'en ai point reconnu d'autre; dans ce cas le lamantin différerait encore des quadrupèdes par la petitesse extrême de la rate.

Les reins (*A*, *pl. 404*, *fig. 6*) étaient oblongs et placés l'un vis-à-vis de l'autre.

Le diaphragme était bien formé, je n'y ai point aperçu de centre nerveux; après l'avoir détaché j'ai trouvé au-devant une cavité qui s'étendait de chaque côté jusqu'aux côtes, et qui ne renfermait que le cœur (*AB*, *pl. 404*, *fig. 8*) et le thymus (*CD*).

Les poumons s'étendaient jusqu'au bout de la poitrine, c'est-à-dire jusqu'aux dernières fausses côtes; mais la capacité qui se trouvait sous les côtes ne pouvait pas être regardée en entier comme une poitrine, puisque le foie, l'estomac, les intestins, etc.,

s'y trouvaient placés sous les deux poumons, l'animal étant couché sur le ventre dans son attitude naturelle. Il m'a paru que le diaphragme se prolongeait en arrière entre les poumons et les autres viscères dont je viens de faire mention; ainsi l'abdomen était sous une partie de la poitrine à l'endroit des fausses-côtes qui était fort étendu; car de seize côtes il n'y en avait que deux vraies et le sternum était très-court; la partie de la poitrine qui était sous ces vraies côtes avait fort peu d'étendue, et ne contenait que le cœur, la trachée-artère, etc. Les poumons étaient en entier sous les fausses-côtes au-dessus de l'abdomen.

L'os hyoïde (*EF*), la goutte (*G*, *fig. 8*), le larynx (*HI*, *fig. 7 et 8*), la trachée-artère (*K*) et sa bifurcation en deux branches (*LM*, *fig. 7*) ressemblaient à ces mêmes parties vues dans les quadrupèdes; mais les poumons (*NO PQ*, *fig. 7 et 8*) différaient des poumons des quadrupèdes par leur figure très allongée, et le cœur (*AB*, *fig. 8*) au lieu de se trouver au milieu des poumons, était placé en avant, il avait un grand volume; après avoir ouvert le péricarde, j'ai vu que le cœur était aplati en avant et en arrière; les deux ventricules étaient l'un à côté de l'autre, et séparés par la pointe; le droit était beaucoup plus gros que le gauche, mais les oreillettes étaient toutes les deux de même grandeur; les branches (*LM*, *fig. 7*) de la trachée-artère pénétraient dans l'intérieur des poumons (*dans toute l'étendue RS*, *fig. 8*, où ils sont vus par leur face inférieure); après avoir ouvert cette partie de la trachée, j'ai vu sur ses parois internes plusieurs orifices qui pénétraient dans des bronches.

L'anus et les parties de la génération étaient placés sous les dernières vertèbres du dos; il y avait un pouce et demi de distance depuis l'anus jusqu'à l'orifice du prépuce, qui formait au-dehors du ventre un fourreau long de deux lignes; il avait six lignes de longueur depuis son extrémité (*B*, *pl. 404*, *fig. 6*) jusqu'à l'insertion (*C*) du prépuce (*DD*), et il était terminé par une éminence conique (*B*), à la pointe de laquelle se trouvait l'orifice de l'urètre; le gland était frangé autour de cette éminence et il y avait une cavité peu profonde au-devant de sa base; la verge (*E*) était ronde, et chaque branche des corps caverneux aboutissait à un cartilage mince, plat et triangulaire (*F*) qui semblait désigner la formation d'un os: ce cartilage tenait par un long

ligament à l'extrémité de l'avant-dernière des fausses-côtes, et par un autre ligament plus fort et plus court à l'apophyse transverse de l'une des vertèbres de la queue. Les testicules (*GG*) avaient une forme triangulaire; les canaux déférents (*HH*) étaient plus courts que les urètres (*II*), et aboutissaient aux vésicules séminales (*KK*); la vessie (*L*) était pointue: cette forme venait de la sortie de l'ouraque par le fond de la vessie.

Je n'ai distingué que six vertèbres dans le cou, il y en avait seize dans le dos et seize côtes de chaque côté, dont deux seulement étaient de vraies côtes, et aboutissaient par

leur cartilage au sternum qui m'a paru n'être composé que d'un seul os; la troisième côte avait aussi un long cartilage xiphoïde: les vertèbres de la queue étaient au nombre de vingt-huit, qui avaient chacune leurs apophyses transverses bien marquées, excepté dans les dernières vertèbres qui étaient très-petites; il n'y avait point de clavicules; l'omoplate était grande et de forme triangulaire allongée, elle avait une épine: le dos de l'avant-bras étaient plus courts que l'os du métacarpe et les phalanges des doigts étaient tous bien distincts; mais on apercevait à peine ceux du carpe.

DESCRIPTION

D'UNE TÊTE DE LAMANTIN DU SÉNÉGAL.

CETTE tête a été apportée du Sénégal par M. Adanson; il n'y reste que les os qui me paraissent tous bien entiers; ils viennent d'un animal fort jeune, car les trois dernières dents mâchelières de chaque côté des mâchoires ne sont pas encore sorties des alvéoles: autant que je puis juger de la ressemblance d'un individu à un autre par la forme de la tête et du museau, et par la situation des narines et des yeux, en comparant la tête entière d'un fœtus avec la tête décharnée d'un jeune animal, je crois que celle dont il s'agit ici a été tirée d'un individu à peu près de même espèce que le fœtus de lamantin d'Amérique, dont j'ai fait la description, et que par conséquent le lamantin du Sénégal et celui de l'Amérique sont d'espèce peu différente, et peut-être de même espèce; je me suis d'autant plus confirmé dans cette opinion, qu'ayant fait voir un fœtus de lamantin de la Guiane à M. Adanson, il a remarqué peu de différences entre ce fœtus et les lamantins qu'il a vus au Sénégal; la lèvre supérieure du fœtus lui a paru moins avancée au-devant de l'inférieure, la queue moins arrondie par son extrémité, la tête moins allongée, le museau plus gros et le bras moins large que dans les lamantins du Sénégal; mais ces différences peuvent se trouver entre un fœtus et un adulte de même espèce.

La tête décharnée du lamantin du Sénégal ressemble moins à celle du morse et du dugon, qu'à celle de la plupart des autres quadrupèdes, qui ont la tête large et le museau court; la mâchoire du dessus est plus

longue que celle du dessous, l'une et l'autre ont peu de largeur à l'extrémité; l'ouverture des narines est fort étendue, principalement en longueur de devant en arrière; elle occupe une grande échancrure qui est dans la partie antérieure de l'os frontal; elle communique dans la bouche au-devant du palais: je n'ai point vu d'os propres du nez; les orbites des yeux sont placées sur les côtés de la tête vis-à-vis le milieu de l'ouverture des narines; la partie antérieure des bords des orbites est fort saillante, elles ont peu de diamètre, et l'apophyse orbitaire de l'os frontal est grande; ainsi les bords osseux des orbites ne sont interrompus que par un petit intervalle qui n'est qu'environ la vingtième partie de la circonférence de l'orbite, l'arcade zygomatique a plus de volume que dans aucun autre animal, parce que l'apophyse de l'os temporal est très-grosse: le crâne est peu étendu; il y a sur l'occiput de fortes arrêtes transversales: le bord des branches de la mâchoire inférieure est saillant et épais; l'apophyse coronoidale est très-large et fort inclinée en avant.

Le lamantin du Sénégal n'a point de dents incisives, ni de canines; il m'a paru qu'il avait neuf dents mâchelières de chaque côté de chacune des mâchoires, ce qui fait en tout trente-six dents, en comptant les trois dernières qui n'étaient pas encore sorties des alvéoles; toutes ces dents sont presque carrées, et revêtues d'émail; leur couronne est formée par deux ou trois arêtes transversales.

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DES PHOQUÈS,

DU MORSE, DU DUGON, ET DU LAMANTIN.

1271. *Une peau de phoque.*

CETTE peau est bourrée, on y a laissé les os de la tête et des pieds ; les couleurs du poil ressemblent à celles du phoque que j'ai disséqué et décrit.

1272. *Le squelette d'un phoque.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description des os du phoque ; les jambes de derrière sont attachées au reste du squelette, dans la même situation où elles se trouvent sous la peau de l'animal entier.

1273. *La peau d'un phoque des Indes.*

Les os des doigts et des mâchoires tiennent à cette peau qui est bourrée et bien conservée ; elle a été donnée au Cabinet par M. Mauduit, docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris.

1274. *L'extrémité des mâchoires d'un phoque des Indes.*

Les dents incisives du dessus et du dessous sont dans leurs alvéoles, on y voit très-distinctement la figure singulière des dents fourchues de cet animal.

1275. *La peau d'un morse.*

Une partie des os de la tête, les défenses, les pieds et la verge tiennent à cette peau, dont la description se trouve dans celle du morse.

1276. *Un fœtus de morse.*

Ce fœtus est dans l'esprit-de-vin ; je l'ai disséqué et j'ai donné la description de ses viscères avec celle de ses parties extérieures dans la description du morsé ; il était femelle.

1277. *La verge et les testicules d'un morse.*

Ces parties sont dans l'esprit-de-vin, elles ont été tirées d'un jeune individu, car l'os

que l'on sent sous le gland et sous une partie de la verge n'a qu'environ un demi-pied de longueur, celle du gland n'est que de trois pouces, l'os s'étend donc de trois pouces dans la verge ; le reste de la verge, ou plutôt ce qui s'en trouve dans la pièce dont il s'agit, n'a que trois pouces de longueur. Je n'ai vu qu'un corps caverneux ; les testicules ressemblent à ceux des autres quadrupèdes, ils ont près de deux pouces et demi de long ; en les ouvrant, j'ai vu dans leur intérieur un axe tendineux.

1278. *L'os de la verge d'un morse.*

Cet os a la forme d'une massue un peu courbe ; il est long de vingt-deux pouces et demi, il a sept pouces et demi de circonférence à l'endroit le plus gros, et seulement quatre pouces à l'endroit le plus petit : la racine de cet os forme une face tuberculeuse ; il y a aussi des tubercules à son extrémité qui est arrondie ; il pèse deux livres et demie.

1279. *Autre os de la verge d'un morse.*

Cet os est plus petit que le précédent ; il est tronqué à son extrémité par une coupe transversale qui met à découvert la substance cellulaire ; elle est enveloppée par la substance solide qui n'a qu'environ deux lignes et demie d'épaisseur.

1280. *Les os de la tête d'un morse.*

La description et les dimensions de cette tête et des défenses qui y tiennent, se trouvent dans la description du morse.

1281. *Les défenses d'une jeune morse.*

Ces défenses n'ont pas onze pouces de longueur, l'une a cinq pouces trois lignes de circonférence à sa racine, et l'autre seulement trois pouces dix lignes ; malgré cette différence de grosseur, je crois que les défenses dont il s'agit peuvent venir d'un

même individu ; ces inégalités se trouvent fréquemment dans les parties qui se correspondent de chaque côté du corps des animaux ; peut-être ne sont-elles jamais absolument semblables ; plus ces parties sont grandes, plus leurs différences sont apparentes.

1282. *Une grande défense du morse.*

La longueur de cette défense est de deux pieds six pouces et demi, elle a neuf pouces neuf lignes de circonférence à sa racine ; en comparant la grandeur de cette défense avec celle des défenses qui tiennent à la peau, rapportée sous le n° 1275, il paraît que le morse qui avait la défense dont il s'agit était long de plus de vingt pieds, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, en supposant que l'accroissement du corps se fasse en proportion de l'accroissement des défenses ; celle que je décris ici est presque droite, j'ai fait faire une coupure transversale près de son extrémité pour mettre à découvert sa substance intérieure ; on y voit la partie tuberculeuse, la partie compacte et l'écorce dans les endroits où la défense n'a pas été usée à l'extérieur ; le morceau qui a été séparé par la coupe est attaché au reste de la défense par une charnière, et retenue par un crochet ; la défense entière pèse dix livres trois quarts.

1283. *Autre défense de morse.*

Cette défense est divisée longitudinalement en deux parties, et l'un des plans de cette coupe est poli ; on y voit les trois substances de la défense, les différences de leur poli et de leur couleur, et les reflets chatoyants de la substance compacte.

1284. *Un tronçon d'une défense de morse.*

Ce morceau est poli sur ses deux faces, on y distingue les couches concentriques dont la substance compacte est composée.

1285. *Une dent machelière de morse.*

Cette dent est coupée transversalement dans le milieu, l'un des plans de la coupe a été poli pour faire paraître l'ivoire des dents machelières du morse.

1286. *La tête d'un dugon.*

Cette tête (*pl. 403. fig. 3 et 4*) est décharnée ; l'os occipital et les pariétaux y manquent en entier ; les parties qui restent ont une figure forte extraordinaire et très-différente de celle des parties qui leur correspondent

dans tout autre animal, même dans le morse, quoique la tête du dugon ait plus de rapport avec celle du morse qu'avec celle d'aucun autre animal. Pour mieux faire connaître la forme et la situation des diverses parties de la tête dont il s'agit, il est à propos de commencer par désigner les principales de ces parties sur les figures de la *pl. 403*. On y voit directement la portion antérieure (*A*, *fig. 3*, qui représente la tête vue de côté) de l'os frontal ; l'ouverture des narines (*BC*) ; un angle (*D*), formé par la mâchoire supérieure, au-devant de l'ouverture des narines ; la grande étendue (*DE*) qu'a cette mâchoire depuis l'ouverture des narines (*B*) jusqu'au bord alvéolaire (*E*) ; l'apophyse zygomatique (*FG*) de l'os temporal ; l'os de la pomette (*HIK*) ; l'orbite de l'œil (*L*) ; l'apophyse condyloïde (*M*) de la mâchoire inférieure ; son extrémité antérieure (*N*, *fig. 3*, et *fig. 4* qui représente la tête vue par le devant, la bouche ouverte) ; le contour (*O*) de ses branches ; une profonde échancrure (*P*) sur son bord inférieur ; un angle saillant (*Q*) sur son bord supérieur, qui correspond à l'angle de la mâchoire du dessus. Après avoir comparé cette tête avec celle du morse, je présume qu'elle vient d'un animal qui a plus de rapport avec le morse, qu'avec aucun autre des animaux que je connais, parce que les grandes différences qui se trouvent entre ces deux têtes pour leurs formes, ne m'ont pas empêché d'y remarquer un fond de ressemblance décisive. Le dugon a des défenses (*RR*) comme le morse, et les avéoles de ces défenses sont très-profondes, et allongent la mâchoire au point qu'elle s'étend de beaucoup au-devant et au-dessous du palais, de manière que ce prolongement de la mâchoire forme avec le palais, au-dedans de la bouche, un angle rentrant, et au-dehors, avec la face supérieure de la tête, un angle saillant ; ces angles sont très-apparens dans les têtes de ces animaux, et contribuent plus que la conformation du reste de la tête à rendre sa forme extraordinaire. Il est bien certain que cette forme étrange, relativement aux autres animaux, ne vient que de la longueur des alvéoles ; car en supposant que les dents antérieures de la mâchoire du dessus fussent très-grandes dans tous les animaux, et eussent des alvéoles fort longues qui alongeassent la mâchoire, ce prolongement formerait aussi, avec le palais, un angle rentrant, et avec le chanfrein un angle saillant, de

manière que la figure de leur tête approcherait beaucoup de celle de la tête du morse et du dugon ; il y a peu d'intervalle entre les défenses de celui-ci ; elles tiennent lieu de dents incisives ; leurs alvéoles ne sont séparées que par une cloison peu épaisse ; elles ne laissent aucun vide entre elles ; la portion de la mâchoire du dessus , où elles sont toutes les deux , se trouve au-devant de la mâchoire du dessous ; les extrémités des deux mâchoires se touchent par une face large et plate ; sur la mâchoire inférieure , cette face (*S*, *pl.* 403 , *fig.* 3) est inclinée en bas , et forme , avec le bord alvéolaire (*T*) de cette mâchoire , un angle saillant (*Q*) , et sur les bords inférieurs de la même mâchoire , une échancrure correspondante à cet angle. Dans le morse , les alvéoles des défenses étant fort éloignées l'une de l'autre , et laissant un grand intervalle vide entre leurs parties inférieures , la mâchoire du dessous occupe cet intervalle par son extrémité , qui a peu de largeur et qui ne touche pas à la mâchoire du dessus ; l'extrémité de la mâchoire du dessous n'est pas terminée par une face plate et inclinée , qui forme , avec les bords alvéolaires de cette mâchoire un angle saillant et des échancrures sur les bords inférieurs comme dans le dugon ; l'ouverture des narines de cet animal est beaucoup plus grande que dans le morse ; elle est placée au-delà de l'angle saillant de la mâchoire du dessus ; cette ouverture a une communication dans la bouche par la partie antérieure du palais ; les orbites des yeux sont placées sur les côtés de la tête , au-dessous de l'ouverture des narines ; l'apophyse zygomatique de l'os temporal est beaucoup plus longue que dans le morse ; l'os de la pommette n'a point d'apophyse orbitaire , le bord osseux des orbites est interrompu d'environ un quart de leur circonférence ; les branches de la mâchoire inférieure sont plus hautes et plus recourbées que dans le morse.

Les dents machelières du dugon sont placées au fond de la bouche à une grande distance des défenses ; il y en a quatre (*voyez pl.* 404 , *fig.* 4) de chaque côté de la mâchoire du dessus , et seulement trois (*T*) de chaque côté de la mâchoire du dessous , ce qui ne fait que seize dents en tout , y compris les défenses ; les machelières ressemblent plus aux défenses qu'aux machelières du morse , ou à celles des autres animaux ;

leur couronne est formée par une face concave , leur racine est creuse comme celle des défenses , les dernières sont les plus grosses , elles ont une large cannelure longitudinale sur les côtés. Toutes ces dents sont de substance d'ivoire , avec une écorce mince de même nature , sans aucune enveloppe d'émail ; les défenses ont environ un demi-pied de longueur , et deux pouces de circonférence , la cavité de leur racine a plus de trois pouces de profondeur , elles sont un peu courbes , elles ne sortent au dehors de l'alvéole que d'un pouce , cette partie est taillée en biseau et recouverte d'émail dans sa circonférence , excepté sur le côté externe ; la substance de ces défenses est d'ivoire comme celle des machelières ; leur extrémité a été usée par le frottement en forme de biseau , dont la face oblique se trouve sur le côté externe de la défense ; cette face n'a pu être formée par la rencontre d'aucune autre dent , je présume que l'animal frotte ses défenses par le côté externe contre des corps étrangers ; il les use de ce côté jusqu'aux gencives. La tête rapportée sous ce présent numéro a été donnée au Cabinet par M. Bernard de Jussieu.

1287. *Une défense du dugon.*

Cette défense vient du côté gauche ; elle n'a qu'un demi-pied de longueur ; on l'a sciée transversalement , et l'un des plans de cette coupe a été poli , pour faire voir la qualité de l'ivoire de cette défense.

1288. *Une dent machelière de dugon.*

Cette dent a été coupée transversalement , comme la défense rapportée sous le numéro précédent , et polie sur l'un des plans de cette coupe , pour faire paraître sa substance d'ivoire.

1289. *Un fœtus de lamantin.*

Ce fœtus est à peu près de même grandeur que celui dont la description se trouve dans ce volume ; ils ont été donnés tous les deux au Cabinet par M. le chevalier Turgot , gouverneur de Cayenne , qui les avait reçus de ce pays.

1290. *Les poumons et le cœur d'un lamantin.*

Ces parties sont dans l'esprit-de-vin ; elles ont été tirées de l'embryon de lamantin qui a été décrit dans ce volume.

NOMENCLATURE DES SINGES.

Comme endoctriner des écoliers, ou parler à des hommes, sont deux choses différentes; que les premiers reçoivent sans examen et même avec avidité l'arbitraire comme le réel, le faux comme le vrai, dès qu'il leur est présenté sous la forme de documents; que les autres au contraire rejettent avec dégoût ces mêmes documents, lorsqu'ils ne sont pas fondés; nous ne nous servirons d'aucune des méthodes qu'on a imaginées pour entasser, sous le même nom de *singes*, une multitude d'animaux d'espèces différentes et même très-éloignées.

J'appelle *singe* un animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts et les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds: cette définition, tirée de la nature même de l'animal et de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long; tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus ou pointus; tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds. D'après cette notion fixe et précise, voyons combien il existe d'espèces d'animaux auxquels on doit donner le nom de *singe*. Les anciens n'en connaissaient qu'une seule; le *pithecos* des Grecs, le *simia* des Latins, est un *singe*, un vrai *singe*, et c'est celui sur lequel Aristote, Pline et Galien ont institué toutes les comparaisons physiques, et fondé toutes les relations du singe à l'homme; mais ce pithèque, ce singe des anciens, si ressemblant à l'homme par la conformation extérieure, et plus semblable encore par l'organisation intérieure, en diffère néanmoins par un attribut qui, quoique relatif en lui-même, n'en est cependant ici pas moins essentiel, c'est la grandeur; la taille de l'homme en général est au dessus de cinq pieds, celle du pithèque n'atteint guère qu'au quart de cette hauteur; aussi ce singe eût-il encore été plus ressemblant à l'homme, les anciens auraient eu raison de ne le regarder que comme un homoncule, un nain manqué, un pygmée capable tout au plus de combattre

avec les grues, tandis que l'homme sait dompter l'éléphant et vaincre le lion.

Mais depuis les anciens, depuis la découverte des parties méridionales de l'Afrique et des Indes, on a trouvé un autre singe avec cet attribut de grandeur, un singe (*planche 405*) aussi haut, aussi fort que l'homme, aussi ardent pour les femmes que pour ses femelles; un singe qui sait porter des armes, qui se sert de pierres pour attaquer, et de bâtons pour se défendre, et qui d'ailleurs ressemble encore à l'homme plus que le pithèque; car indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de ce que sa face est aplatie; que ses bras, ses mains, ses doigts, ses ongles sont pareils aux nôtres, et qu'il marche toujours debout; il a une espèce de visage, des traits approchant de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux sur la tête, de la barbe au menton, et du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de nature. Aussi les habitants de son pays, les Indiens policés n'ont pas hésité de l'associer à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage; tandis que les Nègres, presque aussi sauvages, aussi laids que ces singes, et qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policé l'on soit plus ou moins homme, leur ont donné un nom propre (*pongo*), un nom de bête et non pas d'homme; et cet orang-outang ou ce pongo n'est en effet qu'un animal, mais un animal très-singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnaître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature.

Voilà donc deux animaux, le pithèque et l'orang-outang, auxquels on doit appliquer le nom de *singe*, et il y en a un troisième auquel on ne peut guère le refuser, quoiqu'il soit difforme, et par rapport à l'homme et par rapport au singe: cet animal (*pl. 407 et 408*), jusqu'à présent inconnu, et qui a été apporté des Indes orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres, et a la face aplatie; il est aussi sans queue: mais ses bras, au lieu d'être proportionnés comme ceux de l'homme, ou du

moins comme ceux de l'orang-outang ou du pithèque à la hauteur du corps, sont d'une longueur si démesurée, que l'animal étant debout sur ses deux pieds, il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps et sans plier les jambes; ce singe est le troisième et le dernier auquel on doit donner ce nom; c'est dans ce genre une espèce monstrueuse, hétéroclite, comme l'est, dans l'espèce humaine, la race des hommes à grosses jambes, dite de *Saint-Thomas* (1).

Après les singes se présente une autre famille d'animaux, que nous indiquerons sous le nom générique de *babouin*; et pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le babouin est un animal à queue courte, à face allongée, à museau large et relevé, avec des dents canines plus grosses à proportion que celles de l'homme, et des callosités sur les fesses: par cette définition, nous excluons de cette famille tous les singes qui n'ont point de queue; toutes les guenons, tous les sapajous et sagoins qui n'ont pas la queue courte, mais qui tous l'ont aussi longue ou plus longue que le corps, et tous les makis, loris et autres quadrumanes qui ont le museau mince et pointu. Les anciens n'ont jamais eu de nom propre pour ces animaux; Aristote est le seul qui paraît avoir désigné l'un de ces babouins par le nom de *simia porcaria* (2), encore n'en donne-t-il qu'une indication fort indirecte; les Italiens sont les premiers qui l'aient nommé *babuino*; les Allemands l'ont appelé *bavion*; les Français *babouin*, et tous les auteurs, qui, dans ces derniers siècles ont écrit en latin, l'ont désigné par le nom *papio*; nous l'appellerons nous-même *papion* pour le distinguer des autres babouins qu'on a trouvés depuis dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes. Nous connaissons trois espèces de ces animaux, 1^o le *papion* ou *babouin* proprement dit (*pl.* 416), dont nous venons de

parler, qui se trouve en Libye, en Arabie, etc., et qui vraisemblablement est le *simia porcaria* d'Aristote. 2^o Le mandrill (*pl.* 418), qui est un babouin encore plus grand que le papion avec la face violette, le nez et les joues sillonnées de rides profondes et obliques, qui se trouve en Guinée et dans les parties les plus chaudes de l'Afrique. 3^o L'ouanderou (*pl.* 419) qui n'est pas si gros que le papion, ni si grand que le mandrill, dont le corps est moins épais, et qui a la tête et toute la face environnée d'une espèce de crinière très-longue et très-épaisse; on le trouve à Ceylan, au Malabar et dans les autres provinces méridionales de l'Inde: ainsi voilà trois singes et trois babouins bien définis, bien séparés, et tous six distinctement différents les uns des autres.

Mais, comme la nature ne connaît pas nos définitions, qu'elle n'a jamais rangé ses ouvrages par tas, ni les êtres par genres, que sa marche au contraire va toujours par degrés, et que son plan est nuancé partout et s'étend en tout sens, il doit se trouver entre le genre du singe (3) et celui du babouin quelque espèce intermédiaire qui ne soit précisément ni l'un ni l'autre, et qui cependant participe des deux. Cette espèce intermédiaire existe en effet, et c'est l'animal (*planche* 412) que nous appelons *magot*; il se trouve placé entre nos deux définitions; il fait la nuance entre les singes et les babouins; il diffère des premiers, en ce qu'il a le museau allongé et de grosses dents canines; il diffère des seconds, parce qu'il n'a réellement point de queue, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui a l'apparence d'une naissance de queue; il n'est par conséquent ni singe ni babouin, et tient en même temps de la nature des deux. Cet animal, qui est fort commun dans la Haute-Égypte, ainsi qu'en Barbarie, était connu des anciens; les Grecs et les Latins l'ont nommé *cynocéphale*, parce que son museau ressemble assez à celui d'un dogue: ainsi, pour présenter ces animaux, voici l'ordre dans lequel on doit les ranger;

(1) Voyez le Discours sur les variétés de l'espèce humaine, Histoire naturelle de l'homme, tom. 5 de cet ouvrage.

(2) *Nota.* Cette dénomination *simia porcaria*, qui ne se trouve que dans Aristote, et qui n'a été employée par aucun autre auteur, était néanmoins une très-bonne expression pour désigner le babouin: car j'ai trouvé dans des voyageurs, qui probablement n'avaient jamais lu Aristote, la même comparaison du museau du babouin à celui du cochon; et d'ailleurs ces deux animaux se ressemblent peu par la forme du corps.

(3) *Nota.* Le gibbon commence déjà la nuance entre les singes et les babouins, en ce qu'il a des callosités sur les fesses comme les babouins, et les ongles des pieds de derrière plus pointus que ceux de l'orang-outang, qui n'a point de callosités sur les fesses, et qui a les ongles plats et arrondis comme l'homme.

l'orang-outang ou pongo, premier singe ; le pithèque, second singe ; le gibbon, troisième singe, mais difforme ; le cynocéphale ou magot, quatrième singe ou premier babouin ; le papion, premier babouin ; le mandrill, second babouin ; l'ouandevou, troisième babouin : cet ordre n'est ni arbitraire ni fictif, mais relatif à l'échelle même de la nature.

Après les singes et les babouins se trouvent les guenons ; c'est ainsi que j'appelle, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux singes ou aux babouins, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire des queues aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siècles, deux acceptions différentes de celle que nous lui donnons ici ; l'on a employé ce mot *guenon*, généralement pour désigner les singes de petite taille (1), et en même temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du singe ; mais plus anciennement nous appelions *singes* ou *magots* les singes sans queue, et *guenons* ou *mones* ceux qui avaient une longue queue : je pourrais le prouver par quelques passages de nos voyageurs (2) des seizième et dix septième siècles. Le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas, et peut-être a été dérivé de *kébos* ou *képos*, nom que les Grecs donnaient aux singes à longue queue. Ces *kébos* ou *guenons* sont plus petites et moins fortes que les babouins et les singes ; elles sont aisées à distinguer des uns et des autres par cette différence, et surtout par leur longue queue. On peut aussi les séparer aisément des makis, parce qu'elles n'ont pas

le museau pointu, et qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les makis, elles n'en ont que quatre comme les singes et les babouins. Nous en connaissons neuf espèces, que nous indiquerons chacune par un nom différent, afin d'éviter toute confusion. Ces neuf espèces de guenons sont, 1° les macaques (*pl.* 423) ; 2° les patas (*pl.* 426) ; 3° les malbrouks (*pl.* 428) ; 4° les mangabeys (*pl.* 430) ; 5° la moue (*pl.* 432) ; 6° le callitriche (*pl.* 433) ; 7° le moustac (*pl.* 435, *fig.* 1) ; 8° le talapoin (*pl.* 435, *fig.* 2) ; 9° le douc (*pl.* 436). Les anciens Grecs ne connaissaient que deux de ces guenons, la mone et le callitriche, qui sont originaires de l'Arabie et des parties septentrionales de l'Afrique ; ils n'avaient aucune notion des autres, parce qu'elles ne se trouvent que dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes orientales, pays entièrement inconnus dans le temps d'Aristote. Ce grand philosophe, et les Grecs en général, étaient si attentifs à ne pas confondre les êtres par des noms communs et dès lors équivoques, qu'ayant appelé *pithecos* le singe sans queue, ils ont nommé *kébos* la guenon ou singe à longue queue ; comme ils avaient reconnu que ces animaux étaient d'espèces différentes et même assez éloignées, ils leur avaient à chacun donné un nom propre, et ce nom était tiré du caractère le plus apparent ; tous les singes et babouins qu'ils connaissaient, c'est-à-dire, le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *cynocéphale* ou *magot*, et le *simia porcaria* ou *papion*, ont le poil d'une couleur à peu près uniforme ; au contraire la guenon que nous appelons ici *mone*, et que les Grecs appelaient *kébos*, a le poil varié de couleurs différentes : on l'appelle même vulgairement le *singe varié* ; c'était l'espèce de guenon la plus commune et la mieux connue du temps d'Aristote, et c'est de ce caractère qu'est dérivé le nom de *kébos*, qui désigne en grec la variété dans les couleurs : ainsi tous les animaux de la classe des singes, babouins et guenons, indiqués par Aristote, se réduisent à quatre, le *pithecos*, le *cynocephalos*, le *simia porcaria* et le *kébos*, que nous nous croyons fondés à représenter aujourd'hui comme étant réellement le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *magot*, le *papion* ou *babouin* proprement dit, et la *mone* ; parce que, non-seulement les caractères particuliers que leur donne Aristote leur conviennent en effet, mais encore,

(1) Les différences des singes se prennent en français, principalement de leur grandeur ; car les grands sont simplement appelés *singes*, soit qu'ils aient une queue ou qu'ils n'en aient point, ou soit qu'ils aient le museau long comme un chien ou qu'ils l'aient court ; et les singes qui sont petits, sont appelés *guenons*. (Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, pag. 120.)

(2) Il y a au Sénégal plusieurs espèces de singes, comme des *guenons*, avec une longue queue, et des *magots* qui n'en ont pas. (Voyage de Lemaire, pag. 101.) Dans les montagnes de l'Amérique méridionale, il se trouve une espèce de *mones* que les sauvages appellent *cacuyen*, de même grandeur que les communes, sans autre différence, sinon qu'elle porte barbe au menton. . . . Avec ces *mones* se trouvent force petites bêtes jaunes nommées *sagouins*. (Singularités de la France antarctique, par Thievet, pag. 103.)

parce que les autres espèces que nous avons indiquées, et celles que nous indiquerons encore, devaient nécessairement lui être inconnues, puisqu'elles sont natives et exclusivement habitantes des terres où les voyageurs grecs n'avaient point encore pénétré de son temps.

Deux ou trois siècles après celui d'Aristote, on trouve dans les auteurs grecs deux nouveaux noms, *callithrix* et *cercopithecus*, tous deux relatifs aux *guenons* ou *singes* à longue queue : à mesure qu'on découvrait la terre et qu'on s'avancait vers le midi, soit en Afrique, soit en Asie, on trouvait de nouveaux animaux, d'autres espèces de *guenons*; et comme la plupart de ces *guenons* n'avaient pas, comme le *kébos*, les couleurs variées, les Grecs imaginèrent de faire un nom générique *cercopithecus*, c'est-à-dire *singe à queue*, pour désigner toutes les espèces de *guenons* ou *singes* à longue queue; et ayant remarqué parmi ces espèces nouvelles une *guenon* d'un poil verdâtre et de couleur vive, ils appelèrent cette espèce *callithrix*, qui signifie *beau poil*. Ce *callithrix* se trouve, en effet, dans la partie méridionale de la Mauritanie et dans les terres voisines du cap Vert; c'est la *guenon* que l'on connaît vulgairement sous le nom de *singe vert*; et comme nous rejetons dans cet ouvrage toutes les dénominations composées, nous lui avons conservé son nom ancien *callithrix* ou *callitriche*.

A l'égard des sept autres espèces de *guenons* que nous avons indiquées ci-dessus par les noms de *macaque*, *patas*, *malbrouk*, *mangabey*, *moustac*, *talapoin* et *douc*, elles étaient inconnues des Grecs et des Latins. Le *macaque* est natif de Congo; le *patas*, du Sénégal; le *mangabey*, de Madagascar; le *malbrouk*, de Bengale; le *moustac*, de Guinée; le *talapoin*, de Siam; et le *douc*, de la Cochinchine. Toutes ces terres étaient également ignorées des anciens, et nous avons eu grand soin de conserver aux animaux qu'on y a trouvés les noms propres de leur pays.

Et comme la nature est constante dans sa marche, qu'elle ne va jamais par sauts, et que toujours tout est gradué, nuancé, on trouve entre les *babouins* et les *guenons* une espèce intermédiaire, comme celle du magot l'est entre les *singes* et les *babouins*: l'animal (*planche 421, fig. 1*) qui remplit cet intervalle, et forme cette espèce intermédiaire, ressemble beaucoup aux *gue-*

*non*s, surtout au *macaque*, et en même temps il a le museau fort large, et la queue courte comme les *babouins*; ne lui connaissant point de nom, nous l'avons appelé *maimon*, pour le distinguer des autres: il se trouve à Sumatra; c'est le seul de tous ces animaux, tant *babouins* que *guenons*, dont la queue soit dégarnie de poil; et c'est par cette raison que les auteurs qui en ont parlé l'ont désigné par la dénomination de *singe à queue de cochon*, ou de *singe à queue de rat*.

Voilà les animaux de l'ancien continent, auxquels on a donné le nom commun de *singe*, quoiqu'ils soient non-seulement d'espèces éloignées, mais même de genres assez différents; et ce qui a mis le comble à l'erreur et à la confusion, c'est qu'on a donné ces mêmes noms de *singe*, de *cynocéphale*, de *kébe* et de *cercopithèque*, noms faits, il y a quinze cents ans par les Grecs, à des animaux d'un nouveau monde, qu'on n'a découverts que depuis deux ou trois siècles. On ne se doutait pas qu'il n'existait, dans les parties méridionales de ce nouveau continent, aucun des animaux de l'Afrique et des Indes orientales. On a trouvé en Amérique des bêtes avec des mains et des doigts; ce rapport seul a suffi pour qu'on les ait appelées *singes*; sans faire attention que, pour transférer un nom, il faut au moins que le genre soit le même, et que pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espèce soit identique; or ces animaux d'Amérique, dont nous ferons deux classes sous les noms de *sapajous* et de *sagoins*, sont très-différents de tous les *singes* de l'Asie et de l'Afrique; et de la même manière qu'il ne se trouve dans le nouveau continent ni *singes*, ni *babouins*, ni *guenons*, il n'existe aussi ni *sapajous*, ni *sagoins* dans l'ancien. Quoique nous ayons déjà posé ces faits en général dans notre discours sur les animaux des deux continents, nous pouvons les prouver ici d'une manière plus particulière, et démontrer que de dix-sept espèces auxquelles on peut réduire tous les animaux appelés *singes* dans l'ancien continent, et de douze ou treize auxquelles on a transféré ce nom dans le nouveau, aucune n'est la même, ni ne se trouve également dans les deux: car sur ces dix-sept espèces de l'ancien continent, il faut d'abord retrancher les trois ou quatre *singes*, qui ne se trouvent certainement point en Amérique, et auxquels les *sapajous* et les *sagoins* ne ressem-

blent point du tout. 2^o Il faut en retrancher les trois ou quatre babouins, qui sont beaucoup plus gros que les sagoins et les sapajous, et qui sont aussi d'une figure très différente : il ne reste donc que les neuf guenons auxquelles on puisse les comparer. Or toutes les guenons ont, aussi bien que les singes et les babouins, des caractères généraux et particuliers, qui les séparent en entier des sapajous et des sagoins ; le premier de ces caractères est d'avoir les fesses pelées, et des callosités naturelles et inhérentes à ces parties ; le second, c'est d'avoir des abajoues, c'est-à-dire des poches au bas des joues, où elles peuvent garder leurs aliments ; et le troisième, d'avoir la cloison des narines étroite, et ces mêmes narines ouvertes au dessous du nez comme celles de l'homme. Les sapajous et les sagoins n'ont aucun de ces caractères ; ils ont tous la cloison des narines fort épaisse, les narines ouvertes sur les côtés du nez et non pas en dessous ; ils ont du poil sur les fesses et point de callosités ; ils n'ont point d'abajoues ; ils diffèrent donc des guenons, non-seulement par l'espèce, mais même par le genre, puisqu'ils n'ont aucun des caractères généraux qui leur sont communs à toutes ; et cette différence dans le genre en suppose nécessairement de bien plus grandes dans les espèces, et démontre qu'elles sont très-éloignées.

C'est donc mal à propos que l'on a donné le nom de *singe* et de *guenon* aux *sapajous* et aux *sagoins* ; il fallait leur conserver leurs noms, et au lieu de les associer aux singes, commencer par les comparer entre eux : ces deux familles diffèrent l'une de l'autre par un caractère remarquable ; tous les sapajous se servent de leur queue comme d'un doigt, pour s'accrocher et même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main ; les sagoins au contraire ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage ; leur face, leurs oreilles, leur poil sont aussi différents : on peut donc en faire aisément deux genres distincts et séparés.

Sans nous servir de dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux singes, aux babouins et aux guenons ; sans employer des noms qui leur appartiennent et qu'on ne doit pas donner à d'autres ; nous avons tâché d'indiquer tous les sapajous et tous les sagoins par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connaissons six ou sept espèces de sapajous et six espèces de

sagoins, dont la plupart ont des variétés ; nous en donnerons l'histoire et la description dans le volume suivant ; nous avons recherché leur noms avec le plus grand soin dans tous les auteurs, et surtout dans les voyageurs, qui les ont indiqués les premiers. En général, lorsque nous n'avons pu savoir le nom que chacun porte dans son pays, nous avons cru devoir le tirer de la nature même de l'animal, c'est-à-dire d'un caractère qui seul fût suffisant pour le faire reconnaître et distinguer de tous les autres. L'on verra dans chaque article les raisons qui nous ont fait adopter ce nom.

Et à l'égard des variétés, lesquelles dans la classe entière de ces animaux sont peut-être plus nombreuses que les espèces, on les trouvera aussi très-soigneusement comparées à chacune de leurs espèces propres. Nous connaissons et nous avons eu, la plupart vivants, quarante de ces animaux plus ou moins différents entre eux : il nous a paru qu'on devait les réduire à trente espèces ; savoir, trois singes, une intermédiaire entre les singes et les babouins ; trois babouins, une intermédiaire entre les babouins et les guenons ; neuf guenons, sept sapajous et six sagoins, et que tous les autres ne doivent, au moins pour la plupart, être considérés que comme des variétés : mais, comme nous ne sommes pas absolument certains que quelques-unes de ces variétés ne puissent être en effet des espèces distinctes, nous tâcherons de leur donner aussi des noms qui ne seront que précaires, supposé que ce ne soient que des variétés, et qui pourront devenir propres et spécifiques, si ce sont réellement des espèces distinctes et séparées.

A l'occasion de toutes ces bêtes, dont quelques-unes ressemblent si fort à l'homme, considérons pour un instant les animaux de la terre sous un nouveau point de vue : c'est sans raison suffisante qu'on leur a donné généralement à tous le nom de quadrupèdes. Si les exceptions n'étaient qu'en petit nombre, nous n'attaquerions pas l'application de cette dénomination : nous avons dit, et nous savons que nos définitions, nos noms, quelque généraux qu'ils puissent être, ne comprennent jamais tout ; qu'il existe toujours des êtres en deçà ou au-delà ; qu'il s'en trouve des mitoyens ; que plusieurs, quelque placés en apparence au milieu des autres, ne laissent pas d'échapper à la liste ; que le nom général qu'on voudrait leur im-

poser est une formule incomplète, une somme dont souvent ils ne font pas partie ; parce que la nature ne doit jamais être présentée que par unités et non par agrégats ; parce que l'homme n'a imaginé les noms généraux que pour aider à sa mémoire, et tâcher de suppléer à la trop petite capacité de son entendement ; parce qu'ensuite il en a fait abus en regardant ce nom général comme quelque chose de réel ; parce qu'enfin il a voulu y rappeler des êtres, et même des classes d'êtres, qui demandaient un autre nom ; je puis en donner et l'exemple et la preuve, sans sortir de l'ordre des quadrupèdes, qui, de tous les animaux, sont ceux que l'homme connaît le mieux, et auxquels il était par conséquent en état de donner les dénominations les plus précises.

Le nom de *quadrupède* suppose que l'animal ait *quatre pieds* ; s'il manque de deux pieds comme le lamantin, il n'est plus quadrupède ; s'il a des bras et des mains comme le singe, il n'est plus quadrupède ; s'il a des ailes comme la chauve-souris, il n'est pas quadrupède, et l'on fait abus de cette dénomination générale lorsqu'on l'applique à ces animaux. Pour qu'il y ait de la précision dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils représentent. Faisons pour les mains un nom pareil à celui qu'on a fait pour les pieds, et alors nous dirons avec vérité et précision, que l'homme est le seul qui soit biman et bipède, parce qu'il est le seul qui ait deux mains et deux pieds ; que le lamantin n'est que biman ; que la chauve-souris n'est que bipède, et que le singe est quadrumane. Maintenant appliquons ces nouvelles dénominations générales à tous les êtres particuliers auxquels elles conviennent, car c'est ainsi qu'il faut toujours voir la nature, nous trouverons que, sur environ deux cents espèces d'animaux qui peuplent la surface de la terre, et auxquelles on a donné le nom commun de *quadrupèdes*, il y a d'abord trente-cinq espèces de singes, babouins, guenons, sapajous, sagoins et makis, qu'on doit en retrancher, parce qu'ils sont quadrumanes ; qu'à ces trente-cinq espèces, il faut ajouter celles du loris, du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du tarsier, du phalanger, etc., qui sont aussi quadrumanes comme les singes, guenons, sapajous et sagoins ; que par conséquent la liste des quadrumanes étant au moins de quarante espèces, le nombre réel des quadrupèdes est déjà réduit d'un cin-

quième (1) : qu'ensuite ôtant douze ou quinze espèces de bipèdes ; savoir, les chauve-souris et les roussettes, dont les pieds de devant sont plutôt des ailes que des pieds ; et en retranchant aussi trois ou quatre gerboises qui ne peuvent marcher que sur les pieds de derrière, parce que ceux de devant sont trop courts ; en ôtant encore le lamantin qui n'a point de pieds de derrière, les morses, le dugon et les phoques auxquels ils sont inutiles, ce nombre des quadrupèdes se trouvera diminué de presque un tiers ; et si on voulait encore en soustraire les animaux qui se servent des pieds de devant comme de mains, tels que les ours, les marmottes, les coatis, les agoutis, les écureils, les rats et beaucoup d'autres, la dénomination de quadrupède paraîtra mal appliqué à plus de la moitié des animaux : et en effet, les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds-fourchus ; dès qu'on descend à la classe des fissipèdes, on trouve des quadrumanes ou des quadrupèdes ambigus, qui se servent de leurs pieds de devant comme de mains, et qui doivent être séparés ou distingués des autres. Il y a trois espèces de solipèdes, le cheval, le zèbre et l'âne, en y ajoutant l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le chameau, dont les pieds, quoique terminés par des ongles, sont solides, et ne leur servent qu'à marcher ; l'on a déjà sept espèces auxquelles le nom de quadrupède convient parfaitement : il y a un beaucoup plus grand nombre de pieds-fourchus que de solipèdes : les bœufs, les béliers, les chèvres, les gazelles, les bubales, les chevrotains, le lama, la vigogne, la giraffe, l'élan, le renne, les cerfs, les daims, les chevreuils, etc., sont tous des pieds-fourchus et composent en tout un nombre d'environ quarante espèces ; ainsi voilà déjà cinquante animaux, c'est-à-dire, dix solipèdes, et quarante pieds-fourchus, auxquels le nom de quadrupède a été bien appliqué : dans les fissipèdes, le lion, le tigre, les panthères, le léopard, les lynx, le chat, le loup, le chien, le renard, l'hyène, les civettes, le blaireau, les fouines, les belettes, les furets, le porc-épiques, les hérissons, les tatous, les fourmiliers et les cochons qui font la nuance entre les fissipèdes

(1) *Nota.* Nous ne disons pas trop, en ne comptant que quarante espèces dans la liste des quadrumanes, car il y a dans les guenons, sapajous, sagoins, sarigues, etc., plusieurs variétés qui pourraient bien être des espèces réellement distinctes.

et les pieds-fourchus, forment un nombre de plus de quarante autres espèces, auxquelles le nom de quadrupède convient aussi dans toute la rigueur de l'acception; parce que, quoiqu'ils aient le pied de devant divisé en quatre ou cinq doigts, ils ne s'en servent jamais comme de main: mais tous les autres fissipèdes, qui se servent de leurs pieds de devant pour saisir et porter à leur gueule, ne sont pas de purs quadrupèdes; ces espèces, qui sont au nombre de quarante, font une classe intermédiaire entre les quadrupèdes et les quadrumanes, et ne sont précisément ni des uns ni des autres: il y a donc dans le réel plus d'un quart des animaux auxquels le nom de quadrupède disconvient, et plus d'une moitié auxquels il ne convient pas dans toute l'étendue de son acception.

Les quadrumanes remplissent le grand intervalle qui se trouve entre l'homme et les quadrupèdes; les bimanés sont un terme moyen dans la distance encore plus grande de l'homme aux cétacées (1): les bipèdes avec des ailes font la nuance des quadrupèdes aux oiseaux, et les fissipèdes qui se servent de leurs pieds comme de mains, remplissent tous les degrés qui se trouvent entre les quadrumanes et les quadrupèdes: mais c'est nous arrêter assez sur cette vue; quelque utile qu'elle puisse être pour la connaissance distincte des animaux, elle l'est encore plus par l'exemple, et par la nouvelle preuve qu'elle nous donne, qu'il n'y a aucune de nos définitions qui soit précise, aucun de nos termes généraux qui soit exact, lorsqu'on vient à les appliquer en particulier aux choses ou aux êtres qu'ils représentent.

Mais par quelle raison ces termes généraux, qui paraissent être le chef-d'œuvre de la pensée, sont-ils si défectueux? pourquoi ces définitions qui semblent n'être que les purs résultats de la combinaison des êtres, sont-elles si fautive dans l'application? est-ce erreur nécessaire, défaut de rectitude dans l'esprit humain? ou plutôt n'est-ce pas simple incapacité, pure impuissance de combiner et même de voir à-la-fois un grand nombre de chose? Comparons les œuvres de la nature aux ouvrages de l'homme; cherchons comment tous deux opèrent, et voyons si l'esprit, quelque actif, quelque étendu

(1) *Nota.* Dans cette phrase et dans toutes les autres semblables, je n'entends parler que de l'homme physique, c'est-à-dire de la forme du corps de l'homme, comparée à la forme du corps des animaux.

qu'il soit, peut aller de pair et suivre la même marche, sans se perdre lui-même ou dans l'immensité de l'espace, ou dans les ténèbres du temps, ou dans le nombre infini de la combinaison des êtres. Que l'homme dirige la marche de son esprit sur un objet quelconque; s'il voit juste, il prend la ligne droite, parcourt le moins d'espace et emploie le moins de temps possible pour atteindre à son but; combien ne lui faut-il pas déjà de réflexions et de combinaisons pour ne pas entrer dans les lignes obliques, pour éviter les fausses routes, les culs-de-sacs, les chemins creux qui tous se présentent les premiers, en si grand nombre, que le choix du vrai sentier suppose la plus grande justesse de discernement; cela cependant est possible, c'est-à-dire n'est pas au-dessus des forces d'un bon esprit; il peut marcher droit sur sa ligne et sans s'écarter; voilà sa manière d'aller la plus sûre et la plus ferme: mais il va sur une ligne pour arriver à un point; et s'il veut saisir un autre point, il ne peut l'atteindre que par une autre ligne; la trame de ses idées est un fil délié, qui s'étend en longueur sans autres dimensions: la nature au contraire ne fait pas un seul pas qui ne soit en tout sens; en marchant en avant, elle s'étend à côté et s'élève au-dessus; elle parcourt et remplit à-la-fois les trois dimensions; et tandis que l'homme n'atteint qu'un point, elle arrive au solide, en embrasse le volume et pénètre la masse dans toutes leurs parties. Que font nos Phidias lorsqu'ils donnent une forme à la matière brute? A force d'art et de temps ils parviennent à faire une surface qui représente exactement les dehors de l'objet qu'ils se sont proposé: chaque point de cette surface qu'ils ont créée leur a coûté mille combinaisons; leur génie a marché droit sur autant de lignes qu'il y a de traits dans leur figure; le moindre écart l'aurait déformée; ce marbre si parfait qu'il semble respirer, n'est donc qu'une multitude de points auxquels l'artiste n'est arrivé qu'avec peine et successivement; parce que l'esprit humain ne saisissant à-la-fois qu'une seule dimension, et nos sens ne s'appliquant qu'aux surfaces, nous ne pouvons pénétrer la matière et ne savons que l'effleurer: la nature au contraire sait la brasser et la remuer à fond; elle produit ses formes par des actes presque instantanés; elle les développe en les étendant à la fois dans les trois dimensions; en même temps que son mouvement

atteint à la surface, les forces pénétrantes dont elle est animée opèrent à l'intérieur; chaque molécule est pénétrée; le plus petit atome, dès qu'elle veut l'employer, est forcé d'obéir; elle agit donc en tout sens, elle travaille en avant, en arrière, en bas, en haut, à droite, à gauche, de tous côtés à-la-fois, et par conséquent elle embrasse non-seulement la surface, mais le volume, la masse et le solide entier dans toutes ses parties: aussi quelle différence dans le produit, quelle comparaison de la statue au corps organisé! Mais aussi quelle inégalité dans la puissance, quelle disproportion dans les instruments! L'homme ne peut employer que la force qu'il a; borné à une petite quantité de mouvement qu'il ne peut communiquer que par la voie de l'impulsion, il ne peut agir que sur les surfaces, puisqu'en général la force d'impulsion ne se transmet que par le contact des superficies; il ne voit, il ne touche donc que la surface des corps; et lorsque, pour tâcher de les mieux connaître, il les ouvre, les divise et les sépare, il ne voit et ne touche encore que des surfaces: pour pénétrer l'intérieur, il lui faudrait une partie de cette force qui agit sur la masse, qui fait la pesanteur et qui est le principal instrument de la nature; si l'homme pouvait disposer de cette force pénétrante, comme il dispose de celle d'impulsion, si seulement il avait un sens qui y fût relatif, il verrait le fond de la matière; il pourrait l'arranger en petit, comme la nature la travaille en grand: c'est donc faute d'instruments que l'art de l'homme ne peut approcher de celui de la nature; ses figures, ses reliefs, ses tableaux, ses dessins ne sont que des surfaces ou des imitations de surfaces, parce que les images qu'il reçoit par ses sens sont toutes superficielles, et qu'il n'a nul moyen de leur donner du corps.

Ce qui est vrai pour les arts l'est aussi pour les sciences; seulement elles sont moins bornées, parce que l'esprit est leur seul instrument, parce que dans les arts il est subordonné aux sens, et que dans les sciences il leur commande, d'autant qu'il s'agit de connaître et non pas d'opérer, de comparer et non pas d'imiter: or l'esprit, quoique resserré par les sens, quoique souvent abusé par leurs faux rapports, n'en est ni moins pur ni moins actif; l'homme qui a voulu savoir, a commencé par les rectifier, par démontrer leurs erreurs; il les a traités

comme des organes mécaniques, des instruments qu'il faut mettre en expérience pour les vérifier et juger de leurs effets: marchant ensuite la balance à la main et le compas de l'autre, il a mesuré et le temps et l'espace; il a reconnu tous les dehors de la nature, et ne pouvant en pénétrer l'intérieur par les sens, il l'a deviné par comparaison et jugé par analogie; il a trouvé qu'il existait dans la matière une force générale, différente de celle d'impulsion, une force qui ne tombe point sous nos sens, et dont par conséquent nous ne pouvons disposer, mais que la nature emploie comme son agent universel; il a démontré que cette force appartenait à toute matière également, c'est-à-dire proportionnellement à sa masse ou quantité réelle; que cette force ou plutôt son action s'étendait à des distances immenses, en décroissant comme les espaces augmentent; ensuite, tournant ses vues sur les êtres vivants, il a vu que la chaleur était une autre force nécessaire à leur production; que la lumière était une matière vive, douée d'une élasticité et d'une activité sans bornes; que la formation et le développement des êtres organisés se font par le concours de toutes ces forces réunies; que l'extension, l'accroissement des corps vivants ou végétaux suit exactement les lois de la force attractive, et s'opère en effet en augmentant à-la-fois dans les trois dimensions; qu'un moule une fois formé doit, par ces mêmes lois d'affinité, en produire d'autres tout semblables, et ceux-ci d'autres encore sans aucune altération de la forme primitive. Combinant ensuite ces caractères communs, ces attributs égaux de la nature vivante et végétante, il a reconnu qu'il existait et dans l'une et dans l'autre, un fonds inépuisable et toujours réversible de substance organique et vivante; substance aussi réelle, aussi durable que la matière brute; substance permanente à jamais dans son état de vie, comme l'autre dans son état de mort; substance universellement répandue, qui, passant des végétaux aux animaux par la voie de la nutrition, retournant des animaux aux végétaux par celle de la putréfaction, circule incessamment pour animer les êtres: il a vu que ces molécules organiques vivantes existaient dans tous les corps organisés, qu'elles y étaient combinées en plus ou moins grande quantité avec la matière morte, plus abondantes dans les animaux où tout est plein de vie, plus rares dans les végétaux où le mort

domine et le vivant paraît éteint, où l'organique, surchargé par le brut, n'a plus ni mouvement progressif, ni sentiment, ni chaleur, ni vie, et ne se manifeste que par le développement et la reproduction; et réfléchissant sur la manière dont l'un et l'autre s'opèrent, il a reconnu que chaque être vivant est un moule auquel s'assimilent les substances dont il se nourrit; que c'est par cette assimilation que se fait l'accroissement du corps; que son développement n'est pas une simple augmentation de volume, mais une extension dans toutes les dimensions, une pénétration de matière nouvelle dans toutes les parties de la masse; que ces parties augmentant proportionnellement au tout, et le tout proportionnellement aux parties, la forme se conserve et demeure toujours la même jusqu'à son développement entier; qu'enfin le corps ayant acquis toute son étendue, la même matière jusqu'alors employée à son accroissement est dès-lors renvoyée, comme superflue, de toutes les parties auxquelles elle s'était assimilée, et qu'en se réunissant dans un point commun, elle y forme un nouvel être semblable au premier, qui n'en diffère que du petit au grand, et qui n'a besoin, pour le représenter, que d'atteindre aux mêmes dimensions en se développant à son tour par la même voie de la nutrition. Il a reconnu que l'homme, le quadrupède, le cétacé, l'oiseau, le reptile, l'insecte, l'arbre, la plante, l'herbe, se nourrissent, se développent et se reproduisent par cette même loi; et que si la manière dont s'exécutent leur nutrition et leur génération paraît si différente, c'est que, quoique dépendante d'une cause générale et commune, elle ne peut s'exercer en particulier que d'une façon relative à la forme de chaque espèce d'êtres; et chemin faisant (car il a fallu des siècles à l'esprit humain pour arriver à ces grandes vérités, desquelles toutes les autres dépendent), il n'a cessé de comparer les êtres; il leur a donné des noms particuliers pour les distinguer les uns des autres, et des noms généraux pour les réunir sous un même point de vue; prenant son corps pour le module physique de tous les êtres vivants, et les ayant mesurés, sondés, comparés dans toutes leurs parties, il a vu que la forme de tout ce qui respire est à peu près la même; qu'en disséquant le singe, on pouvait donner l'anatomie de l'homme; qu'en prenant un autre animal, on trouvait toujours le

même fond d'organisation, les mêmes sens, les mêmes viscères, les mêmes os, la même chair, le même mouvement dans les fluides, le même jeu, la même action dans les solides; il a trouvé dans tous un cœur, des veines et des artères; dans tous, les mêmes organes de circulation, de respiration, de nutrition, d'excrétion; dans tous, une charpente solide, composée des mêmes pièces à peu près assemblées de la même manière; et ce plan toujours le même, toujours suivi de l'homme au singe, du singe aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cétacés, aux oiseaux, aux poissons, aux reptiles; ce plan, dis-je, bien saisi par l'esprit humain, est un exemplaire fidèle de la nature vivante, et la vue la plus simple et la plus générale sous laquelle on puisse la considérer: et lorsqu'on veut l'étendre et passer de ce qui vit à ce qui végète, on voit ce plan, qui d'abord n'avait varié que par nuances, se déformer par degrés des reptiles aux insectes, des insectes aux vers, des vers aux zoophytes, des zoophytes aux plantes; et quoique altéré dans toutes ses parties extérieures, conserver néanmoins le même fond, le même caractère dont les traits principaux sont la nutrition, le développement et la reproduction; traits généraux et communs à toute substance organisée, traits éternels et divins que le temps, loin d'effacer ou de détruire, ne fait que renouveler et rendre plus évidents.

Si de ce grand tableau des ressemblances dans lequel l'univers vivant se présente, comme ne faisant qu'une même famille, nous passons à celui des différences, où chaque espèce réclame une place isolée et doit avoir son portrait à part, on reconnaîtra qu'à l'exception de quelques espèces majeures, telles que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le tigre, le lion, qui doivent avoir leur cadre, tous les autres semblent se réunir avec leurs voisins, et former des groupes de similitudes dégradées, des genres que nos nomenclateurs ont présentés par un lacis de figures dont les unes se tiennent par les pieds, les autres par les dents, par les cornes, par le poil et par d'autres rapports encore plus petits. Et ceux même dont la forme nous paraît la plus parfaite, c'est-à-dire la plus approchant de la nôtre, les singes, se présentent ensemble et demandent déjà des yeux attentifs pour être distingués les uns des autres, parce que c'est moins à la forme qu'à la grandeur qu'est

attaché le privilège de l'espèce isolée, et que l'homme lui-même, quoique d'espèce unique, infiniment différente de toutes celles des animaux, n'étant que d'une grandeur médiocre, est moins isolé et a plus de voisins que les grands animaux. On verra dans l'histoire de l'orang-outang, que si l'on ne faisait attention qu'à la figure, on pourrait également regarder cet animal comme le premier des singes ou le dernier des hommes, parce qu'à l'exception de l'âme, il ne lui manque rien de tout ce que nous avons, et parce qu'il diffère moins de l'homme pour le corps, qu'il ne diffère des autres animaux auxquels on a donné le nom de singe.

L'âme, la pensée, la parole ne dépendent donc pas de la forme ou de l'organisation du corps; rien ne prouve mieux que c'est un don particulier, et fait à l'homme seul, puisque l'orang-outang qui ne parle ni ne pense, a néanmoins le corps, les membres, les sens, le cerveau et la langue entièrement semblables à l'homme, puisqu'il peut faire ou contrefaire tous les mouvements, toutes les actions humaines, et que cependant il ne fait aucun acte de l'homme: c'est peut-être faute d'éducation, c'est encore faute d'équité dans votre jugement; vous comparez, dira-t-on, fort injustement le singe des bois avec l'homme des villes; c'est à côté de l'homme sauvage, de l'homme auquel l'éducation n'a rien transmis, qu'il faut le placer pour les juger l'un et l'autre: et a-t-on une idée juste de l'homme dans l'état de pure nature? La tête couverte de cheveux hérissés, ou d'une laine crépue; la face voilée par une longue barbe, surmontée de deux croissants de poils encore plus grossiers, qui, par leur largeur et leur saillie, raccourcissent le front, et lui font perdre son caractère auguste, et non-seulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfouissent et les arrondissent comme ceux des animaux; les lèvres épaisses et avancées; le nez aplati; le regard stupide ou farouche; les oreilles, le corps et les membres velus; la peau dure comme un cuir noir ou tanné; les ongles longs, épais et crochus; une semelle calleuse en forme de corne sous la plante des pieds; et pour attributs du sexe, des mamelles longues et molles, la peau du ventre pendante jusque sur les genoux; les enfants se vautrant dans l'ordure et se traînant à quatre; le père et la mère assis sur leurs talons, tous hideux, tous couverts d'une crasse empesée. Et cette esquisse, tirée d'après le

sauvage Hottentot, est encore un portrait flatté; car il y a plus loin de l'homme dans l'état de pure nature à l'Hottentot, que de l'Hottentot à nous: chargez donc encore le tableau si vous voulez comparer le singe à l'homme, ajoutez-y les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des singes mâles pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes; l'écoulement périodique dans les femelles, et les mélanges forcés ou volontaires des négresses aux singes, dont le produit est rentré dans l'une ou l'autre espèce; et voyez, supposé qu'elles ne soient pas la même, combien l'intervalle qui le sépare est difficile à saisir.

Je l'avoue, si l'on ne devait juger que par la forme, l'espèce du singe pourrait être prise pour une variété dans l'espèce humaine: le créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme un modèle absolument différent de celui de l'animal; il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général; mais en même temps qu'il lui a départi cette forme matérielle semblable à celle du singe, il a pénétré ce corps animal de son souffle divin; s'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au singe, mais à l'espèce la plus vile, à l'animal qui nous paraît le plus mal organisé, cette espèce serait bientôt devenue la rivale de l'homme; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur les autres; elle eût pensé, elle eût parlé: quelque ressemblance qu'il y ait donc entre l'Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée, et au dehors par la parole.

Qui pourra jamais dire en quoi l'organisation d'un imbécile diffère de celle d'un autre homme? Le défaut est certainement dans les organes matériels, puisque l'imbécile a son âme comme un autre: or, puisque d'homme à homme, où tout est entièrement conforme et parfaitement semblable, une différence si petite, qu'on ne peut la saisir, suffit pour détruire la pensée ou l'empêcher de naître, doit-on s'étonner qu'elle ne soit jamais née dans le singe, qui n'en a pas le principe?

L'âme en général a son action propre et indépendante de la matière; mais comme il a plu à son divin auteur de l'unir avec le corps, l'exercice de ses actes particuliers dépend de la constitution des organes matériels: et cette dépendance est non-seulement prouvée par l'exemple de l'imbécile,

mais même démontrée par ceux du malade en délire, de l'homme en santé qui dort, de l'enfant nouveau-né qui ne pense pas encore, et du vieillard décrépît qui ne pense plus : il semble même que l'effet principal de l'éducation soit moins d'instruire l'âme, ou de perfectionner ses opérations spirituelles, que de modifier les organes matériels, et de leur procurer l'état le plus favorable à l'exercice du principe pensant : or, il y a deux éducations qui me paraissent devoir être soigneusement distinguées, parce que leurs produits sont fort différents ; l'éducation de l'individu, qui est commune à l'homme et aux animaux, et l'éducation de l'espèce qui n'appartient qu'à l'homme : un jeune animal, tant par l'incitation que par l'exemple, apprend, en quelques semaines d'âge, à faire tout ce que ses père et mère font ; il faut des années à l'enfant, parce qu'en naissant il est, sans comparaison, beaucoup moins avancé, moins fort et moins formé que ne le sont les petits animaux ; il l'est même si peu, que dans ce premier temps il est nul pour l'esprit relativement à ce qu'il doit être un jour : l'enfant est donc beaucoup plus lent que l'animal à recevoir l'éducation individuelle ; mais par cette raison même il devient susceptible de celle de l'espèce ; les secours multipliés, les soins continuels qu'exige pendant long-temps son état de faiblesse, entretient, augmentent l'attachement des pères et mères : et en soignant le corps ils cultivent l'esprit ; le temps qu'il faut au premier pour se fortifier tourne au profit du second ; le commun des animaux est plus avancé pour les facultés du corps à deux mois, que l'enfant ne peut l'être à deux ans : il y a donc douze fois plus de temps employé à sa première éducation, sans compter les fruits de celle qui suit, sans considérer que les animaux se détachent de leurs petits, dès qu'ils les voient en état de se pourvoir d'eux-mêmes ; que dès-lors ils se séparent, et bientôt ne se connaissent plus ; en sorte que tout attachement, toute éducation cessent de très-bonne heure, et dès le moment où les secours ne sont plus nécessaires : or, ce temps d'éducation étant si court, le produit ne peut en être que très-petit, et il est même étonnant que les animaux acquièrent en deux mois tout ce qui leur est nécessaire pour l'usage du reste de la vie ; et si nous supposions qu'un enfant, dans ce même petit temps, devint assez formé, assez fort de corps, pour quitter ses

parents et s'en séparer sans besoin, sans retour, y aurait-il une différence apparente et sensible entre cet enfant et l'animal ! Quelque spirituels que fussent les parents, auraient-ils pu dans ce court espace de temps préparer, modifier ses organes, et établir la moindre communication de pensées entre leur âme et la sienne ? pourraient-ils éveiller sa mémoire, ni la toucher par des actes assez souvent réitérés pour y faire impression ? pourraient-ils même exercer ou dégoûter l'organe de la parole ? Il faut, avant que l'enfant prononce un seul mot, que son oreille soit mille et mille fois frappée du même son ; et avant qu'il ne puisse l'appliquer et le prononcer à propos, il faut encore mille et mille fois lui présenter la même combinaison du mot et de l'objet auquel il a rapport : l'éducation, qui seul peut développer son âme, veut donc être suivie long-temps et toujours soutenue ; si elle cessait, je ne dis pas à deux mois comme celle des animaux, mais même à un an d'âge, l'âme de l'enfant qui n'aurait rien reçu serait sans exercice, et, faute de mouvement communiqué, demeurerait inactive comme celle de l'imbécile, à laquelle le défaut des organes empêche que rien ne soit transmis ; et à plus forte raison, si l'enfant était né dans l'état de pure nature, s'il n'avait pour instituteur que sa mère hottentote, et qu'à deux mois d'âge il fût assez formé de corps pour se passer de ses soins et s'en séparer pour toujours, cet enfant ne serait-il pas au-dessous de l'imbécile, et quant à l'extérieur tout à fait de pair avec les animaux ? Mais dans ce même état de nature, la première éducation, l'éducation de nécessité exige autant de temps que dans l'état civil ; parce que, dans tous deux, l'enfant est également faible, également lent à croître ; que par conséquent il a besoin de secours pendant un temps égal ; qu'enfin il périrait s'il était abandonné avant l'âge de trois ans. Or, cette habitude nécessaire, continuelle et commune entre la mère et l'enfant pendant un si long temps, suffit pour qu'elle lui communique tout ce qu'elle possède ; et quand on voudrait supposer faussement que cette mère dans l'état de nature ne possède rien, pas même la parole, cette longue habitude avec son enfant ne suffirait-elle pas pour faire naître une langue ? Ainsi cet état de pure nature, où l'on suppose l'âme sans pensée, sans parole, est un état idéal, imaginaire, qui n'a jamais existé ; la nécessité de

la longue habitude des parents à l'enfant produit la société au milieu du désert ; la famille s'entend et par signes et par sons , et ce premier rayon d'intelligence, entretenu, cultivé, communiqué, a fait ensuite éclore tous les germes de la pensée : comme l'habitude n'a pu s'exercer, se soutenir si long-temps sans produire des signes mutuels et des sons réciproques, ces signes ou ces sons, toujours répétés et gravés peu à peu dans la mémoire de l'enfant, deviennent des expressions constantes ; quelque courte qu'en soit la liste, c'est une langue qui deviendra bientôt plus étendue, si la famille augmente, et qui toujours suivra dans sa marche tous les progrès de la société. Dès qu'elle commence à se former, l'éducation de l'enfant n'est plus une éducation purement individuelle, puisque ses parents lui communiquent non-seulement ce qu'ils tiennent de la nature, mais encore ce qu'ils ont reçu de leurs aïeux et de la société dont ils font partie ; ce n'est plus une communication faite par des individus isolés, qui, comme dans les animaux, se bornerait à transmettre leurs simples facultés ; c'est une institution à laquelle l'espèce entière a part, et dont le produit fait la base et le lien de la société.

Parmi les animaux même, quoique tous dépourvus du principe pensant, ceux dont l'éducation est la plus longue sont aussi ceux qui paraissent avoir le plus d'intelligence ; l'éléphant, qui de tous est le plus long-temps à croître, et qui a besoin des secours de sa mère pendant toute la première année, est aussi le plus intelligent de tous : le cochon d'Inde, auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement et se trouver en état d'engendrer, est peut-être par cette seule raison l'un des plus stupides ; et à l'égard du singe, dont il s'agit ici de décider la nature, quelque ressemblant qu'il soit à l'homme, il a néanmoins une si forte teinture d'animalité qu'elle se reconnaît dès le moment de la naissance ; car il est à proportion plus fort et plus formé que l'enfant ; il croît beaucoup plus vite, les secours de la mère ne lui sont nécessaires que pendant les premiers mois, il ne reçoit qu'une éducation purement individuelle, et par conséquent aussi stérile que celle des autres animaux.

Il est donc animal, et malgré sa ressemblance à l'homme, bien loin d'être le second dans notre espèce, il n'est pas le premier

dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent ; c'est uniquement sur ce rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyé le préjugé de la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du singe ; il nous ressemble, a-t-on dit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur ; il doit donc non-seulement nous imiter, mais faire encore de lui-même tout ce que nous faisons. On vient de voir que toutes les actions qu'on doit appeler *humaines* sont relatives à la société, qu'elles dépendent d'abord de l'âme et ensuite de l'éducation dont le principe physique est la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant ; que dans le singe cette habitude est fort courte, qu'il ne reçoit, comme les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, et qu'il n'est pas même susceptible de celle de l'espèce ; par conséquent il ne peut rien faire de tout ce que l'homme fait, puisque aucune de ses actions n'a le même principe ni la même fin ; et à l'égard de l'imitation qui paraît être le caractère le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'espèce du singe, et que le vulgaire lui accorde comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée : le singe nous imite-t-il parce qu'il le veut, ou bien parce que sans le vouloir il le peut ? J'en appelle sur cela volontiers à tous ceux qui ont observé cet animal sans prévention, et je suis convaincu qu'ils diront avec moi, qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire dans cette imitation ; le singe ayant des bras et des mains s'en sert comme nous, mais sans songer à nous : la similitude des membres et des organes produit nécessairement des mouvements, et quelquefois même des suites de mouvements qui ressemblent aux nôtres ; étant conformé comme l'homme, le singe ne peut que se mouvoir comme lui ; mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter : qu'on donne à deux corps bruts la même impulsion ; qu'on construise deux pendules, deux machines pareilles, elles se mouveront de même, et l'on aurait tort de dire que ces corps bruts ou ces machines ne se meuvent ainsi que pour s'imiter ; il en est de même du singe relativement au corps de l'homme, ce sont deux machines construites, organisées de même, qui par nécessité de nature se meuvent à très-peu près de la même façon : néanmoins parité n'est pas imitation ; l'une agit dans la matière et l'autre n'existe que par l'esprit ;

l'imitation suppose le dessein d'imiter : le singe est incapable de former ce dessein , qui demande une suite de pensées , et par cette raison l'homme peut , s'il le veut , imiter le singe , et le singe ne peut pas même vouloir imiter l'homme.

Et cette parité qui n'est que le physique de l'imitation , n'est pas aussi complète ici que la similitude , dont cependant elle émane comme effet immédiat ; le singe ressemble plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'il en fait ; en l'observant avec quelque attention on s'apercevra aisément que tous ses mouvements sont brusques , intermittents , précipités ; et que pour les comparer à ceux de l'homme , il faudrait leur supposer une autre échelle ou plutôt un module différent : toutes les actions du singe tiennent de son éducation qui est purement animale ; elles nous paraissent ridicules , inconséquentes , extravagantes , parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous , et que l'unité qui doit leur servir de mesure est très-différente de la nôtre : comme sa nature est vive , son tempérament chaud , son naturel pétulant , qu'aucune de ses affections n'a été mitigée par l'éducation , toutes ses habitudes sont excessives et ressemblent beaucoup plus aux mouvements d'un maniaque qu'aux actions d'un homme ou même d'un animal tranquille : c'est par la même raison que nous le trouvons indocile , et qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudrait lui transmettre : il est insensible aux caresses et n'obéit qu'au châtement ; on peut le tenir en captivité , mais non pas en domesticité ; toujours triste ou revêche , toujours répugnant , grimaçant , on le dompte plutôt qu'on ne le prive : aussi l'espèce n'a jamais été domestique nulle part ; et par ce rapport , il est encore plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux : car la docilité suppose quelque analogie entre celui qui donne et celui qui reçoit , c'est une qualité relative qui ne peut être exercée que lorsqu'il se trouve des deux parts un certain nombre de facultés communes , qui ne dif-

fèrent entre elles que parce qu'elles sont actives dans le maître et passives dans le sujet. Or le passif du singe a moins de rapport avec l'actif de l'homme , que le passif du chien ou de l'éléphant qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentiments doux et même délicats de l'attachement fidèle , de l'obéissance volontaire , du service gratuit et du dévouement sans réserve.

Le singe est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux par les qualités relatives : il en diffère aussi beaucoup par le tempérament ; l'homme peut habiter tous les climats ; il vit , il multiplie dans ceux du Nord et dans ceux du Midi ; le singe a de la peine à vivre dans les contrées tempérées , et ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds : cette différence dans le tempérament en suppose d'autres dans l'organisation , qui , quoique cachées , n'en sont pas moins réelles ; elle doit aussi influer beaucoup sur le naturel ; l'excès de chaleur qui est nécessaire à la pleine vie de cet animal rend excessives toutes ses affections , toutes ses qualités ; et il ne faut pas chercher une autre cause à sa pétulance , à sa lubricité et à ses autres passions , qui toutes nous paraissent aussi violentes que désordonnées.

Ainsi ce singe , que les philosophes , avec le vulgaire , ont regardé comme un être difficile à définir , dont la nature était au moins équivoque et moyenne entre celle de l'homme et celle des animaux , n'est dans la vérité qu'un pur animal , portant à l'extérieur un masque de figure humaine , mais dénué à l'intérieur de la pensée et de tout ce qui fait l'homme ; un animal au-dessous de plusieurs autres par les facultés relatives , et encore essentiellement différent de l'homme par le naturel , par le tempérament et aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation , à la gestation , à l'accroissement du corps , à la durée de la vie , c'est-à-dire par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier.

LES ORANGS-OUTANGS, OU LE PONGO⁽¹⁾ ET LE JOCKO⁽²⁾.

LE JOCKO, Buffon, ou le TROGLODYTE CHIMPANZÉE, TROGLODYTES NIGER, Geoffr., Cuv. — SIMIA TROGLODYTES, Linn. — SIMIA SATYRUS, Schreb. — LE PONGO, Audebert.

LE PONGO OU ORANG ROUX, PITHECUS SATYRUS, Geoff. Cuv. — SIMIA SATYRUS, Linn., Schreb., tab. 2 et 2 B. — SIMEA AGRIAS, ejusd. fig. 2 C. (3).

Nous présentons ces deux animaux ensemble, parce qu'il se peut qu'ils ne fassent tous deux qu'une seule et même espèce. Ce sont de tous les singes ceux qui ressemblent le plus à l'homme, ceux qui par conséquent sont les plus dignes d'être observés; nous avons vu le petit orang-outang ou le jocko vivant, et nous en avons conservé les dé-

pouilles; mais nous ne pouvons parler du pongo ou grand orang-outang, que d'après les relations des voyageurs: si elles étaient fidèles, si souvent elles n'étaient pas obscures, fautives, exagérées, nous ne douterions pas qu'il ne fût d'une autre espèce que le jocko, d'une espèce plus parfaite et plus voisine encore de l'espèce de l'homme. Bon-

(1) *Orang-outang*, nom de cet animal aux Indes orientales; *pongo*, nom de ce même animal à Lowando, province de Congo; *kukurlacho*, dans quelques endroits des Indes orientales, selon Kjoep, chap. 86, cité par Linnæus.

Homo sylvestris. Orang-outang. (Bontius, pag. 84, fig. *ibid.*) *Nota*. Cette figure représente plutôt une femme qu'une femelle de singe. (Orang roux.)

Satyri silvestres. Orang-outang dicti. *Icones arborum... et et animalium*. (Lugd. Bat. apud. Vanderaa. Tab. antepenult., duæ figuræ.)

Troglodites. *Homo nocturnus*. (Linn., Syst. Nat., edit. 10, pag. 24.) Troglodyte chimpanzée.

Ooran-outan. (Capt. Beakmans Travel to Borneo; London, 1718, fig.) Orang roux.

Oerangs-oetangs, de Ceylan. (Voyages de Gauthier Schoutten aux Indes orientales; Amsterdam, 1707.) Orang roux.

Drill, selon Charleton. (Exercit., pag. 16.)

Smitten, selon Bosman. (Voyage de Guinée, pag. 528.) Troglodyte chimpanzée.

Barris, selon plusieurs voyageurs.

Pongo, selon Battel, Purchass et autres.

(2) *Jocko*, *enjocho*, nom de cet animal à Congo que nous avons adopté. *En*, est l'article que nous avons retranché. L'*enpakassa* de Congo s'appelle *pacassa* ou *pacasse*, et par conséquent on doit appeler *en'jocko*, *jocko*. *Baris* en Guinée, selon Fr. Pyrrard, pag. 369, et aussi selon le P. du Jarric. *Chimpanzée*, *quimpezée*, par les Anglais qui fréquentent la côte d'Angole; on l'a aussi appelé *homme sauvage*, *homme des bois*, comme le *pongo*; d'au-

tres l'ont nommé *pygmée de Guinée*. *Quojasmoras*, dans quelques endroits de l'Afrique, selon Dapper. *Quojavoran*, *quinomorrrou*, *quoiasmorrrou*, selon d'autres; *selvago* ou le *savage*, par les Portugais.

Satyru indicus. (Tulpius, Observ. Med., lib. 3, cap. 56, fig. *ibid.*) Troglodyte chimpanzée.

Homo silvestris, *ourang-outang*. (Tyson. Anatomy of a pigmie; London, 1699, fig. pag. 108.) Troglodyte chimpanzée.

Baris sive barris. *Pygmeus guineensis*, *chimpanzée Anglis*. (Descript. of some curious creatures, etc.; London, 1719, in-8°, fig.) Troglodyte chimpanzée.

The man of the woods. (Edwards Gleanings; London, 1758, pag. 6, fig. *ibid.*)

Satyru simia ecaudata subtus nuda. (Linn., Syst. Nat., edit. 10, pag. 25.)

Simia unguibus omnibus, planis et rotundatis, caesarie faciem cingente... homo silvestris, *l'homme des bois*. (Briss., Reg. anim., pag. 189.)

(3) La synonymie de ces animaux étant extrêmement embrouillée, et Buffon ayant souvent rapporté à l'un des deux les notices qui sont relatives à l'autre, nous croyons devoir prévenir que celles de ces notices qui désignent l'espèce des Indes, appartiennent à l'ORANG ROUX, et que celles qui décrivent l'espèce d'Afrique ont trait au TROGLODYTE CHIMPANZÉE. De plus nous avons ajouté à la suite des citations de chacun des auteurs qui ont parlé de ces singes, le nom de celui dont ils faisaient mention, lorsqu'il était possible de le reconnaître.

DESM. 1829.

tius qui était médecin en chef à Batavia, et qui nous a laissé de bonnes observations sur l'histoire naturelle de cette partie des Indes, dit expressément (1) qu'il a vu avec admiration quelques individus de cette espèce marchant debout sur leurs pieds, et entre autres une femelle (dont il donne la figure) qui semblait avoir de la pudeur, qui se couvrait de sa main à l'aspect des hommes qu'elle ne connaissait pas, qui pleurait, gémissait et faisait les autres actions humaines, de manière qu'il semblait que rien ne lui manquât que la parole. M. Linnæus (2) dit d'après Kjoep et quelques autres voyageurs, que cette faculté même ne manque pas à l'orang-outang, qu'il pense, qu'il parle et s'exprime en sifflant; il l'appelle *homme nocturne*, et en donne en même temps une description, par laquelle il ne serait guère possible de décider si c'est un animal ou un homme. Seulement on doit remarquer que cet être, quel qu'il soit, n'a selon lui que la moitié de la hauteur de l'homme; et comme Bontius ne fait nulle mention de la grandeur de son orang-outang, on pourrait penser avec M. Linnæus que c'est le même: mais alors cet orang-outang de Linnæus et de Bontius ne serait pas le véritable qui est de la taille des plus grands hommes: ce ne serait pas non plus celui que nous appelons *joeko* et que j'ai vu vivant: car, quoiqu'il soit de la taille que M. Linnæus donne au sien, il en diffère néanmoins par tous les autres caractères. Je puis assurer, l'ayant vu plusieurs fois, que non-seulement il ne parle ni ne

siffle pour s'exprimer, mais même qu'il ne fait rien qu'un chien bien instruit ne pût faire: et d'ailleurs il diffère presque en tout de la description que M. Linnæus donne de l'orang-outang, et se rapporte beaucoup mieux à celle du *satyrus* de ce même auteur: je doute donc beaucoup de la vérité de la description de cet *homme nocturne*; je doute même de son existence, et c'est probablement un nègre blanc, un chacrelas (3) que les voyageurs, cités par M. Linnæus, auront mal vu et mal décrit. Car ces chacrelas ont en effet, comme l'*homme nocturne* de cet auteur, les cheveux blancs, laineux et frisés, les yeux rouges, la vue faible, etc. Mais ce sont des hommes, et ces hommes ne sifflent pas et ne sont pas des pygmées de trente pouces de hauteur; ils pensent, parlent et agissent comme les autres hommes, et sont aussi de la même grandeur.

En écartant donc cet être mal décrit, en supposant aussi un peu d'exagération dans le récit de Bontius, un peu de préjugé dans ce qu'il raconte de la pudeur de sa femelle orang-outang, il ne nous restera qu'un animal, un singe, dont nous trouvons ailleurs des indications plus précises. Edward Tyson (4), célèbre anatomiste anglais, qui a fait une très-bonne description, tant des parties extérieures qu'intérieures de l'orang-outang, dit qu'il y en a de deux espèces, et que celui qu'il décrit n'est pas si grand que l'autre appelé *barris* (5) ou *baris* par les voyageurs, et vulgairement *drill* par les Anglais. Ce *barris* ou *drill* est en effet le grand orang-outang des Indes orientales ou le pongo de Guinée, et le pygmée décrit par Tyson est le joeko que nous avons vu vivant. Le philosophe Gassendi ayant avancé, sur le rapport d'un voyageur nommé Saint-Amand, qu'il y avait dans l'île de Java une espèce de créature qui faisait la nuance entre l'homme et le singe, on n'hésita pas à nier le fait: pour le prouver, Peiresc produisit une lettre d'un M. Noël (*Natalis*) médecin qui demeurait en Afrique, par la

(1) Quod meretur admirationem, vidi ego aliquot utriusque sexus erectè incedentes imprimis (cujus effigiem hic exhibeo) satyram femellam tantà verecundiâ ab ignotis sibi hominibus occultentem, tum quoque faciem manibus (licet ita dicere) tegentem, ubertimque lacrymantem, gemitus cientes et ceteros humanos actus experimentem, ut nihil humani ei desse diceret præter loquelam. . . . Nomen ei induit orang-outang quod hominem silvæ significat. (Jac. Bont. Hist. nat. Ind., cap. 33, pag. 84 et 85.)

(2) Homo nocturnus. Homo silvestris orang-outang, Bontii. Corpus album, inessu erectum, nostro dimidio minus, pili albi contortuplicati, oculi orbiculati, iridi pupillaque aurea. Palpebræ anticæ incumbentes cum membrana nictitante. Visus lateralis, nocturnus. Ætas viginti quinque annorum. Die cæcutit latet; noctu videt, exit, furatur. *Loquitur sibilò, cogitat, credit sui causâ factam tellurem, se aliquandò iterum fore imperantem*, si fides peregrinatoribus. . . . Habitat in Java, Amboine, Ternate speluncis. (Linn., Syst. Nat., edit. 10, pag. 24.)

(3) Voyez ce que nous avons dit de cette race d'hommes dans notre Discours sur les variétés de l'espèce humaine, Histoire naturelle de l'Homme, tom. 5 de cette édition.

(4) The anatomy of a Pygmie. (Lond., 1699, in-4o.)

(5) The *baris* or *barris*, which they describe to be much taller than our animal, probably may be what we call a drill. (Tyson, Anat. of a pygmie, pag. 1.)

quelle il assure (1) qu'on trouve en Guinée de très-grands singes appelés *barris*, qui marchent sur deux pieds, qui ont plus de gravité et beaucoup plus d'intelligence que tous les autres singes (2), et qui sont très-ardents pour les femmes. Darcos, et ensuite Nieremberg (3) et Dapper (4) disent à peu près les mêmes choses du *barris*. Battel (5) l'appelle *pongo*, et assure « qu'il est dans toutes ses proportions semblable à l'homme, seulement qu'il est plus grand; grand, dit-il, comme un géant; qu'il a la face comme l'homme, les yeux enfoncés, de longs cheveux aux côtés de la tête, le visage nu et sans poil, aussi bien que les oreilles et les mains; le corps légèrement velu; et qu'il ne diffère de l'homme à l'extérieur que par les jambes, parce qu'il n'a que peu ou point de mollets; que ce pendant il marche toujours debout; qu'il dort sur les arbres et se construit une hutte, un abri contre le soleil et la pluie; qu'il vit de fruits et ne mange point de chair; qu'il ne peut parler, quoiqu'il ait plus d'entendement que les autres animaux; que quand les nègres font du feu dans les bois, ces pongos viennent s'asseoir autour et se chauffer, mais qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour entretenir le feu en y mettant du bois; qu'ils vont de compagnie, et tuent quelquefois des nègres dans les lieux écartés; qu'ils attaquent même l'éléphant, qu'ils frappent à coups de bâton et le chassent de leurs bois; qu'on ne peut prendre ces pongos vivants, parce qu'ils sont si forts, que dix hommes ne suffiraient pas pour en dompter un seul; qu'on ne peut donc attraper

» que les petits tout jeunes; que la mère les porte marchant debout, et qu'ils se tiennent attachés à son corps avec les mains et les genoux; qu'il y a deux espèces de ces singes très-ressemblants à l'homme, le *pongo* qui est aussi grand et plus gros qu'un homme, et l'*penjocko* qui est beaucoup plus petit, etc. » : c'est de ce passage très-précis que j'ai tiré les noms de *pongo* et de *jocko*. Battel dit encore que lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent son corps d'un amas de branches et de feuillages. Purchass ajoute en forme de note, que dans les conversations qu'il avait eues avec Battel, il avait appris de lui qu'un *pongo* lui enleva un petit nègre qui passa un an entier dans la société de ces animaux; qu'à son retour, ce petit nègre raconta qu'ils ne lui avaient fait aucun mal; que communément ils étaient de la hauteur de l'homme, mais qu'ils sont plus gros, et qu'ils ont à peu près le double du volume d'un homme ordinaire. Jobson assure avoir vu dans les endroits fréquentés par ces animaux une sorte d'habitation composée de branches entrelacées, qui pouvaient servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil (6). « Les singes de Guinée, dit Bosman (7), que l'on appelle *smitten* en flamand, sont de couleur fauve, et deviennent extrêmement grands; j'en ai vu, ajoute-t-il, un de mes propres yeux qui avait cinq pieds de haut... Ces singes ont une assez vilaine figure, aussi bien que ceux d'une seconde espèce qui leur ressemblent en tout, si ce n'est que quatre de ceux-ci seraient à peine aussi gros qu'un de la première espèce... On peut leur apprendre presque tout ce que l'on veut. » Gauthier Schoutten (8) dit « que les singes appelés par les Indiens *orangs-outangs*, sont presque de la même figure et de la même grandeur que les hommes, mais qu'ils ont le dos et les reins tout couverts de poil, sans en avoir néanmoins au-devant du corps; que les femelles ont deux grosses mamelles; que tous ont le visage rude, le nez plat, même enfoncé, les oreilles comme les hommes; qu'ils sont robustes, agiles, hardis; qu'ils se mettent en défense contre les hommes armés; qu'ils sont

(1) Sunt in Guineâ simiæ, barbâ procerâ canique et pexâ propemodum venerabiles; incedunt lentè ac videantur præ cæteris sapere; maximi sunt et *barris* dicuntur; pollent maximè judicio, semel dumtaxat quidpiam docendi. Veste induti illicò bipedes incedunt. Scitè ludunt fistulâ, cytharâ aliisque id genus... Fœminæ denique in his patiuntur menstrua, et mares mulierum sunt appetentissimæ. (Gassendi, lib. 5.)

(2) Toutes les notices qui suivent, sur des singes d'Afrique, se rapportent vraisemblablement au TROGLODYTE CHIMPANZÉE et peut-être au MANDRILL.

DESM. 1829.

(3) Nieremberg, Hist. nat. Peregr., lib. 9, cap. 44 et 45.

(4) Description de l'Afrique, par Dapper, p. 249.

(5) Purchass Pilgrims, part. 2, lib. 7, chap. 3. (Histoire générale des voyages, tom. 5, pag. 89.)

(6) Histoire générale des voyages, tom. 3, pag. 295.

(7) Voyage de Guinée, par Bosman, pag. 258.

(8) Voyage de Gaut. Schoutten, Amsterdam, 1707, in-12.

» passionnés pour les femmes; qu'il n'y a
 » point de sûreté pour elles à passer dans
 » les bois, où elles se trouvent tout d'un
 » coup attaquées et violées par ces singes. »
 Dampier, Froger et d'autres voyageurs as-
 surèrent qu'ils enlèvent des petites filles de
 huit ou dix ans, qu'ils les emportent au-
 dessus des arbres et qu'on a mille peines à
 les leur ôter. Nous pouvons ajouter à tous
 ces témoignages celui de M. de la Brosse,
 qui a écrit son voyage à la côte d'Angole en
 1738, et dont on nous a communiqué l'ex-
 trait: ce voyageur assure que les orangs-
 outangs qu'il appelle *quimpezés*, tâchent de
 surprendre des négresses; « qu'ils les gar-
 » dent avec eux pour en jouir; qu'ils les
 » nourrissent très-bien: j'ai connu, dit-il,
 » à Lowango une négresse qui était restée
 » trois ans avec ces animaux. Ils croissent
 » de six à sept pieds de haut; ils sont d'une
 » force sans égale; ils cabanent et se servent
 » de bâtons pour se défendre; ils ont la face
 » plate, le nez camus et épaté, les oreilles
 » plates sans bourrelet, la peau un peu plus
 » claire que celle d'un mulâtre, un poil long
 » et clair-semé dans plusieurs parties du
 » corps, le ventre extrêmement tendu, les
 » talons plats et élevés d'un demi-pouce en-
 » viron par derrière; ils marchent sur leurs
 » deux pieds, et sur les quatre quand ils en
 » ont la fantaisie: nous en achetâmes deux
 » jeunes, un mâle qui avait quatorze lunes,
 » et une femelle qui n'avait que douze lunes
 » d'âge, etc. »

Voilà ce que nous avons trouvé de plus
 précis et de plus certain au sujet du grand
orang-outang ou *pongo*; et comme la gran-
 deur est le seul caractère bien marqué, par
 lequel il diffère du *jocko*, je persiste à croire
 qu'ils sont de la même espèce; car il y a ici
 deux choses possibles: la première, que le
jocko soit une variété constante, c'est-à-dire
 une race beaucoup plus petite que celle du
pongo; à la vérité ils sont tous deux du
 même climat; ils vivent de la même façon,
 et devraient par conséquent se ressembler
 en tout, puisqu'ils subissent et reçoivent
 également les mêmes altérations, les mêmes
 influences de la terre et du ciel; mais n'a-
 vons-nous pas dans l'espèce humaine un
 exemple de variété semblable? le Lapon et
 le Finlandais sous le même climat diffèrent
 entre eux presque autant par la taille et
 beaucoup plus pour les autres attributs,
 que le *jocko* ou *petit orang-outang* ne dif-
 fère du grand. La seconde chose possible,

c'est que le *jocko* ou *petit orang-outang* que
 nous avons vu vivant, celui de Tulpius, ce-
 lui de Tyson et les autres qu'on a transpor-
 tés en Europe, n'étaient peut-être tous que
 de jeunes animaux qui n'avaient encore pris
 qu'une partie de leur accroissement. Celui
 que j'ai vu avait près de deux pieds et demi
 de hauteur. Le sieur Nonfoux auquel il ap-
 appartenait, m'assura qu'il n'avait que deux
 ans: il aurait donc pu parvenir à plus de
 cinq pieds de hauteur s'il eût vécu, en sup-
 posant son accroissement proportionnel à
 celui de l'homme. L'orang-outang de Tyson
 était encore plus jeune, car il n'avait qu'en-
 viron deux pieds de hauteur, et ses dents
 n'étaient pas entièrement formées. Celui de
 Tulpius était à peu près de la grandeur de
 celui que j'ai vu; il en est de même de celui
 qui est gravé dans les *Glanures* de M. Ed-
 wards: il est donc très-probable que ces
 jeunes animaux auraient pris avec l'âge un
 accroissement considérable, et que s'ils eus-
 sent été en liberté dans leur climat, ils au-
 raient acquis la même hauteur, les mêmes
 dimensions que les voyageurs donnent à
 leur grand orang-outang; ainsi nous ne com-
 sidérons plus ces deux animaux comme
 différents entre eux, mais comme ne faisant
 qu'une seule et même espèce, en attendant
 que des connaissances plus précises détrui-
 sent ou confirment cette opinion qui nous
 paraît fondée.

L'orang-outang (1) que j'ai vu marchait
 toujours debout sur ses deux pieds, même
 en portant des choses lourdes; son air était
 assez triste, sa démarche grave, ses mouve-
 ments mesurés, son naturel doux et très-
 différent de celui des autres singes; il n'a-
 vait ni l'impatience du magot, ni la méchan-
 cété du babouin, ni l'extravagance des gue-
 nons; il avait été, dira-t-on, instruit et bien
 appris: mais les autres que je viens de citer
 et que je lui compare, avaient eu de même
 leur éducation; le signe et la parole suffi-
 saient pour faire agir notre orang-outang,
 il fallait le bâton pour le babouin, et le
 fouet pour tous les autres qui n'obéissent
 guère qu'à la force des coups. J'ai vu cet
 animal présenter sa main pour reconduire
 les gens qui venaient le visiter, se prome-
 ner gravement avec eux et comme de com-
 pagnie; je l'ai vu s'asseoir à table, déployer
 sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir

(1) Cet animal est le troglodyte chimpanzée d'A-
 frique. (Voyez pl. 405.) DESM. 1829.

de la cuiller et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même sa boisson dans un verre, le choquer, lorsqu'il y était invité, aller prendre une tasse et une soucoupe, l'apporter sur la table, y mettre du sucre, y verser du thé, le laisser refroidir pour le boire, et tout cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son maître, et souvent de lui-même. Il ne faisait du mal à personne, s'approchait même avec circonspection, et se présentait comme pour demander des caresses; il aimait prodigieusement les bonbons, tout le monde lui en donnait; et comme il avait une toux fréquente et la poitrine attaquée, cette grande quantité de choses sucrées contribua sans doute à abrégér sa vie: il ne vécut à Paris qu'un été, et mourut l'hiver suivant à Londres; il mangeait presque de tout, seulement il préférait les fruits mûrs et secs à tous les autres aliments; il buvait du vin, mais en petite quantité, et le laissait volontiers pour du lait, du thé ou d'autres liqueurs douces. Tulpus (1), qui a donné une bonne description avec la figure d'un de ces animaux qu'on avait présenté vivant à Frédéric-Henri, prince d'Orange, en raconte les mêmes choses à peu près que celles que

nous avons vues nous-mêmes, et que nous venons de rapporter; mais si l'on veut reconnaître ce qui appartient en propre à cet animal, et le distinguer de ce qu'il avait reçu de son maître; si l'on veut séparer sa nature de son éducation, qui en effet lui était étrangère, puisqu'au lieu de la tenir de ses père et mère, il l'avait reçue des hommes, il faut comparer ces faits, dont nous avons été témoins, avec ceux que nous ont donnés les voyageurs qui ont vu ces animaux dans leur état de nature, en liberté et en captivité. M. de la Brosse qui avait acheté d'un nègre deux petits orangs-outangs qui n'avaient qu'un an d'âge, ne dit pas si le nègre les avait éduqués; il paraît assurer au contraire que c'était d'eux-mêmes qu'ils faisaient une grande partie des choses que nous avons rapportées ci-dessus. « Ces animaux, dit-il, ont l'instinct de s'asseoir à table comme les hommes; ils mangent de tout sans distinction; ils se servent du cou-teau, de la cuiller et de la fourchette pour couper et prendre ce qu'on leur sert sur l'assiette; ils boivent du vin et d'autres liqueurs: nous les portâmes à bord; quand ils étaient à table, ils se faisaient entendre des mousses lorsqu'ils avaient besoin de quelque chose; et quelquefois quand ces enfants refusaient de leur donner ce qu'ils demandaient, ils se mettaient en colère, leur saisissaient les bras, les mordaient et les abattaient sous eux.... Le mâle fut malade en rade; il se faisait soigner comme une personne; il fut même saigné deux fois au bras droit: toutes les fois qu'il se trouva depuis incommodé, il montrait son bras pour qu'on le saignât, comme s'il eût su que cela lui avait fait du bien. »

Henri Grosse (2) dit « qu'il se trouve de ces animaux vers le nord de Coromandel, dans les forêts du domaine du raia de Carnate; qu'on en fit présent de deux, l'un mâle, l'autre femelle, à M. Horne, gouverneur de Bombay; qu'ils avaient à peine deux pieds de haut, mais la forme entièrement humaine; qu'ils marchaient sur leurs deux pieds, et qu'ils étaient d'un blanc pâle, sans autres cheveux ni poil qu'aux endroits où nous en avons communément; que leurs actions étaient très-

(1) Erat hic satyrus quadrupes, sed ab humanâ specie quam præ se fert vocatur. Indis orang-outang, homo silvestris, uti Africanis quoq; asmorrou: exprimens longitudine puerum trimum; ut crassitie sexennem, corpore erat nec obeso nec gracili, sed quadrato, habilissimo tamen ac pernicissimo. Artubus verò tam strictis et musculis adeo vastis, ut quidvis et auderet et possset. Anterioribus undique glaber at ponè hirsutus ac nigris crinibus obsitus. Facies mentiebatur hominem, sed nares simæ et aduncæ rugosam et edentulam anum. Aures verò nil discrepant ab humanâ formâ uti neque pectus ornatum utrinque mammâ prætumidâ (erat enim sexus femineus). Venter habebat umbilicum profundiore, et artus, cum superiores tum inferiores, tam exactam eum homine similitudinem ut vix ovum ovo videris similis. Nec cubito defuit debita commissura, nec manibus digitorum ordo; nedum pollicis figura humana vel cruribus suræ vel pedi calcis fulcrum. Quæ concinna ac decens membrorum forma in causa fuit, quòd multoties incederet erectus, neque attolleret minus gravatè, quam transferret facilè qualecumque gravissimi oneris pondus. Bibiturus præhædebat canthari ansam manu altera; alteram verò vasis fundo supponens, abstergebat deinde madorem labiis rellectum.... Eandem dexteritatem observabat cubitum iturus; inclinans caput in pulvinar et corpus stragulis convenienter operiens, etc. (Tulpii Observ. Medicæ, lib. 3, cap. 56.)

(2) Voyage aux Indes orientales, par Henri Grosse, traduit de l'anglais; Londres, 1758, pag. 329 et suiv.

» semblables pour la plupart aux actions
 » humaines, et que leur mélancolie faisait
 » voir qu'ils sentaient fort bien leur capti-
 » vité; qu'ils faisaient leur lit avec soin dans
 » la cage dans laquelle on les avait envoyés
 » sur le vaisseau; que quand on les regar-
 » dait, ils cachaient avec leurs mains les par-
 » ties que la modestie empêche de montrer.
 » La femelle, ajoute-t-il, mourut de maladie
 » sur le vaisseau, et le mâle donnant toutes
 » sortes de signes de douleur prit tellement à
 » cœur la mort de sa compagne, qu'il refusa
 » de manger et ne lui survécut pas plus de
 » deux jours.»

François Pyrard (1) rapporte « qu'il se
 » trouve dans la province de Sierra-Leona
 » une espèce d'animaux, appelée *baris*,
 » qui sont gros et à membrus, lesquels ont
 » une telle industrie, que si on les nourrit
 » et instruit de jeunesse, ils servent comme
 » une personne; qu'ils marchent d'ordinaire
 » sur les deux pattes de derrière seulement;
 » qu'ils pilent ce qu'on leur donne à piler
 » dans des mortiers; qu'ils vont quérir de
 » l'eau à la rivière dans de petites cruches
 » qu'ils portent toutes pleines sur leur tête,
 » mais qu'arrivant bientôt à la porte de la
 » maison, si on ne leur prend bientôt leurs
 » cruches, ils les laissent tomber, et voyant
 » la cruche versée et rompue, ils se met-
 » tent à crier et à pleurer.» Le Père du
 Jarric, cité par Nieremberg (2), dit la même
 chose et presque dans les mêmes termes. Le
 témoignage de Schoutten (3) s'accorde avec
 celui de Pyrard au sujet de l'éducation de
 ces animaux: « On en prend, dit-il, avec
 » des laes, on les apprivoise, on leur ap-
 » prend à marcher sur les pieds de derrière,
 » et à se servir des pieds de devant, qui sont
 » à peu près comme des mains, pour faire
 » certains ouvrages, comme rincer des ver-
 » res, donner à boire, tourner la broche, etc.»
 « J'ai vu à Java, dit le Guat (4), un singe
 » fort extraordinaire; c'était une femelle;
 » elle était de grande taille et marchait sou-
 » vent fort droit sur les pieds de derrière;
 » alors elle cachait d'une de ses mains l'en-
 » droit de son corps qui distinguait son sexe;

» elle avait le visage sans autre poil que ce-
 » lui des sourcils, et elle ressemblait assez en
 » général à ces faces grotesques des femmes
 » hottentotes que j'ai vues au Cap: elle
 » faisait tous les jours proprement son lit,
 » s'y couchait la tête sur un oreiller et se
 » couvrait d'une couverture..... Quand elle
 » avait mal à la tête, elle se serrait d'un
 » mouchoir, et c'était un plaisir de la voir
 » ainsi coiffée dans son lit. Je pourrais en
 » raconter diverses autres petites choses qui
 » paraissent extrêmement singulières; mais
 » j'avoue que je ne pouvais pas admirer cela
 » autant que le faisait la multitude, parce
 » que n'ignorant pas le dessein qu'on avait
 » de porter cet animal en Europe pour le
 » faire voir, j'avais beaucoup de penchant
 » à supposer qu'on l'avait dressé à la plu-
 » part des singeries que le peuple regardait
 » comme lui étant naturelles: à la vérité
 » c'était une supposition. Il mourut à la
 » hauteur du cap de Bonne-Espérance dans
 » un vaisseau sur lequel j'étais; il est cer-
 » tain que la figure de ce singe ressemblait
 » beaucoup à celle de l'homme, etc.»
 Gemelli-Carreri dit en avoir vu un qui se
 plaignait comme un enfant, qui marchait
 sur les deux pieds de derrière, en portant
 sa natte sous son bras pour se coucher et
 dormir. Ces singes, ajoute-t-il, paraissent
 avoir plus d'esprit que les hommes à certains
 égards: car, quand ils ne trouvent plus de
 fruits sur les montagnes, ils vont au bord
 de la mer où ils attrapent des crabes, des
 huîtres et autres choses semblables. Il y a
 une espèce d'huîtres qu'on appelle *taclovo*,
 qui pèsent plusieurs livres, et qui sont sou-
 vent ouvertes sur le rivage: or, le singe,
 craignant que quand il veut les manger,
 elles ne lui attrapent la patte en se refer-
 mant, jette une pierre dans la coquille
 qui l'empêche de se fermer, et ensuite il
 mange l'huître sans crainte.

« Sur les côtes de la rivière de Gambie,
 » dit Froger (5), les singes y sont plus
 » gros et plus méchants qu'en aucun endroit
 » de l'Afrique; les nègres les craignent, et
 » ils ne peuvent aller seuls dans la campa-
 » gne sans courir risque d'être attaqués par
 » ces animaux qui leur présentent un bâton
 » et les obligent à se battre.... Souvent on
 » les a vus porter sur les arbres des enfants
 » de sept à huit ans qu'on avait une peine

(1) Voyages de François Pyrard de Laval, Paris 1619, tom. 2, pag. 331.

(2) Eus. Nieremberg, Hist. nat. Peregrin., lib. 9, cap. 45.

(3) Voyages de Gaut. Schoutten aux Indes orientales, Amsterdam, 1707.

(4) Voyages de Fr. le Guat, tom. 2, pag. 96 et 97.

(5) Relation du voyage de Gennes, par Froger, pag. 42 et 43.

» incroyable à leur ôter ; la plupart des nè-
 » gres croient que c'est une nation étran-
 » gère qui est venue s'établir dans leur pays,
 » et que s'ils ne parlent pas, c'est qu'ils
 » craignent qu'on ne les oblige à travailler.»

« On se passerait bien, dit un autre voya-
 » geur (1), de voir à Macaçar un aussi
 » grand nombre de singes, car leur rencon-
 » tre est souvent funeste ; il faut toujours
 » être bien armé pour s'en défendre... Ils
 » n'ont point de queue, ils se tiennent tou-
 » jours droits comme des hommes, et ne
 » vont jamais que sur les deux pieds de der-
 » rière. »

Voilà du moins, à très-peu près, tout ce que les voyageurs les moins crédules et les plus véridiques nous disent de cet animal ; j'ai cru devoir rapporter leurs passages en entier, parce que tout peut paraître important dans l'histoire d'une bête si ressemblante à l'homme : et pour qu'on puisse prononcer avec encore plus de connaissance sur sa nature, nous allons exposer aussi toutes les différences qui éloignent cette espèce de l'espèce humaine, et toutes les conformités qui l'en rapprochent ; il diffère de l'homme à l'extérieur par le nez qui n'est pas proéminent, par le front qui est trop court, par le menton qui n'est pas relevé à la base ; il a les oreilles proportionnellement trop grandes, les yeux trop voisins l'un de l'autre ; l'intervalle entre le nez et la bouche est aussi trop étendu : ce sont là les seules différences de la face de l'orang-outang avec le visage de l'homme. Le corps et les membres diffèrent en ce que les cuisses sont relativement trop courtes, les bras trop longs, les pouces trop petits, la paume des mains trop longue et trop serrée, les pieds plutôt faits comme des mains que comme des pieds humains ; les parties de la génération du mâle ne sont pas différentes de celles de l'homme qu'en ce qu'il n'y a point de frein au prépuce ; les parties de la femelle sont à l'extérieur fort semblables à celles de la femme.

À l'intérieur, cette espèce diffère de l'espèce humaine par le nombre des côtes ; l'homme n'en a que douze, l'orang-outang en a treize ; il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les os du bassin plus serrés, les hanches plus plates, les orbites des yeux

plus enfoncées ; il n'y a point d'apophyse épineuse à la première vertèbre du cou ; les reins sont plus ronds que ceux de l'homme, et les uretères ont une forme différente, aussi bien que la vessie et la vésicule du fiel qui sont plus étroites et plus longues que dans l'homme ; toutes les autres parties du corps, de la tête et des membres, tant extérieures qu'intérieures, sont si parfaitement semblables à celles de l'homme, qu'on ne peut les comparer sans admiration et sans être étonné que d'une conformation si pareille et d'une organisation qui est absolument la même, il n'en résulte pas les mêmes effets. Par exemple, la langue et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'homme, et cependant l'orang-outang ne parle pas ; le cerveau est absolument de la même forme et de la même proportion, et il ne pense pas : y a-t-il une preuve plus évidente que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur ? L'homme et l'orang-outang sont les seuls qui aient des fesses et des mollets, et qui par conséquent soient faits pour marcher debout ; les seuls qui aient la poitrine large, les épaules aplaties et les vertèbres conformées l'une comme l'autre ; les seuls dont le cerveau, le cœur, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'estomac, les boyaux soient absolument pareils ; les seuls qui aient l'appendice vermiculaire au cœcum ; enfin l'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'à aucun des animaux, plus même qu'aux babouins et aux guenons, non-seulement par toutes les parties que je viens d'indiquer, mais encore par la largeur du visage, la forme du crâne, des mâchoires, des dents, des autres os de la tête et de la face, par la grosseur des doigts et du pouce, par la figure des ongles, par le nombre des vertèbres lombaires et sacrées, par celui des os du coccyx, et enfin par la conformité dans les articulations, dans la grandeur et la figure de la rotule, dans celle du sternum, etc. ; en sorte qu'en comparant cet animal avec ceux qui lui ressemblent le plus, comme avec le magot, le babouin ou la guenon, il se trouve encore avoir plus de conformité avec l'homme qu'avec ces animaux, dont les espèces cependant paraissent être si voisines de la sienne, qu'on les a toutes désignées par le même nom de *singes* : ainsi les Indiens sont excusables de l'avoir

(1) Description historique du royaume de Macaçar, Paris, 1688, pag. 51.

associé à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage, puisqu'il ressemble à l'homme par le corps plus qu'il ne ressemble aux autres singes ou à aucun autre animal. Comme quelques-uns des faits que nous venons d'exposer pourraient paraître suspects à ceux qui n'auraient pas vu cet animal, nous avons cru devoir les appuyer de l'autorité de deux célèbres anatomistes, Tyson (1) et Cowper qui l'ont en-

(1) L'*orang-outang* ressemble plus à l'homme qu'aux singes ou aux guenons : 1° en ce qu'il a les poils des épaules dirigés en bas, et ceux des bras dirigés en haut ; 2° par la face qui est plus semblable à celle de l'homme, étant plus large et plus aplatie que celle des singes ; 3° par la figure de l'oreille qui ressemble plus à celle de l'homme, à l'exception que la partie cartilagineuse est mince comme dans les singes ; 4° par les doigts qui sont proportionnellement plus gros que ceux des singes ; 5° en ce qu'il est à tous égards fait pour marcher debout, au lieu que les singes et les guenons ne sont pas conformés à cette fin ; 6° en ce qu'il a des fesses plus grosses que tous les autres singes ; 7° en ce qu'il a des mollets aux jambes ; 8° en ce que sa poitrine et ses épaules sont plus larges que celles des singes ; 9° son talon plus long ; 10° en ce qu'il a la membrane adipeuse placée comme l'homme sous la peau ; 11° le péritoine entier et non percé ou alongé, comme il l'est dans les singes ; 12° les intestins plus longs que dans les singes ; 13° le canal des intestins de différent diamètre, comme dans l'homme, et non pas égal ou à peu près égal, comme il l'est dans les singes ; 14° en ce que le cœcum et l'appendice vermiculaire comme dans l'homme, tandis que cet appendice vermiculaire manque dans tous les autres singes, et aussi en ce que le commencement du colon n'est pas si prolongé qu'il l'est dans les singes ; 15° en ce que l'insertion du conduit biliaire et du conduit pancréatique n'ont qu'un seul orifice commun dans l'homme et l'*orang-outang*, au lieu que ces insertions sont à deux pouces de distance dans les guenons ; 16° en ce que le colon est plus long que dans les singes ; 17° en ce que le foie n'est pas divisé en lobes comme dans les singes, mais entier et d'une seule pièce comme dans l'homme ; 18° en ce que les vaisseaux biliaires sont les mêmes que dans l'homme ; 19° la rate la même ; 20° le pancréas le même ; 21° le nombre des lobes du poumon le même ; 22° le péricarde attaché au diaphragme comme dans l'homme, et non pas comme il l'est dans les singes ou guenons ; 23° le cône du cœur plus émoussé que dans les singes ; 24° en ce qu'il n'a point d'abajoues ou poches au bas des joues comme les autres singes et guenons ; 25° en ce qu'il a le cerveau beaucoup plus grand que ne l'ont les singes, et dans toutes ses parties exactement conformé comme le cerveau de l'homme ; 26° le crâne plus arrondi et du double plus grand que dans les guenons ; 27° toutes les sutures du crâne semblables à celles de l'homme : les os appelés *ossa triquetra Wormiana* se

semble disséqué avec une exactitude scrupuleuse, et qui nous ont donné les résultats

trouvent dans la suture lambdoïde, ce qui n'est pas dans les autres singes ou guenons ; 28° il a l'os cribri-forme et le *crista galli*, ce que les guenons n'ont pas ; 29° la selle, *sella equina*, comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons cette partie est plus élevée et plus proéminente ; 30° le *processus pterygoides* comme dans l'homme : cette partie manque aux singes et guenons ; 31° les os des tempes et les os appelés *ossa bregmatis* comme dans l'homme : ces os sont d'une forme différente dans les singes et guenons ; 32° l'os zygomatique, petit, au lieu que dans les singes et guenons cet os est grand ; 33° les dents sont plus semblables à celles de l'homme qu'à celles des autres singes, surtout les canines et les molaires ; 34° les apophyses transverses des vertèbres du cou, et les sixième et septième vertèbres ressemblent plus à celles de l'homme qu'à celles des singes et des guenons ; 35° les vertèbres du cou ne sont pas percées comme dans les singes pour laisser passer les nerfs, elles sont pleines et sans trou dans l'*orang-outang* comme dans l'homme ; 36° les vertèbres du dos et leurs apophyses sont comme dans l'homme, et dans les vertèbres du bas il n'y a que deux apophyses inférieures, au lieu qu'il y en a quatre dans les singes ; 37° il n'y a que cinq vertèbres lombaires comme dans l'homme, au lieu que dans les guenons il y en a six ou sept ; 38 les apophyses épineuses des vertèbres lombaires sont droites comme dans l'homme ; 39° l'os sacrum est composé de cinq vertèbres comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons il n'est composé que de trois ; 40° le coccyx n'a que quatre os comme dans l'homme, et ces os ne sont pas troués, au lieu que dans les singes et guenons le coccyx est composé d'un plus grand nombre d'os, et ces os sont troués ; 41° dans l'*orang-outang* il n'y a que sept vraies côtes (*costæ verae*), et les extrémités des fausses côtes (*nothæ*) sont cartilagineuses, et les côtes sont articulées au corps des vertèbres ; dans les singes et guenons il y a huit vraies côtes, et les extrémités des fausses côtes sont osseuses, et leur articulation se trouve placée dans l'interstice entre les vertèbres ; 42° l'os du sternum dans l'*orang-outang* est large comme dans l'homme, et non pas étroit comme dans les guenons ; 43° les os des quatre doigts sont plus gros qu'ils ne le sont dans les singes ; 44° l'os de la cuisse, soit dans son articulation, soit à tous autres égards, est semblable à celui de l'homme ; 45° la rotule est ronde et non pas longue, simple et non pas double comme elle l'est dans les singes ; 46° le talon, le tarse et le métatarses de l'*orang-outang* sont comme ceux de l'homme ; 47° le doigt du milieu dans le pied n'est pas si long qu'il l'est dans les singes ; 48° les muscles *obliquus inferior capitis*, *pyriformis* et *biceps femoris* sont semblables dans l'*orang-outang* et dans l'homme, tandis qu'ils sont différents dans les singes et guenons, etc.

L'*orang-outang* diffère de l'homme plus que des singes ou guenons, 1° en ce que le pouce est plus

des comparaisons qu'ils ont faites de toutes les parties de son corps avec celui de l'homme. J'ai cru devoir traduire de l'an-

petit à proportion que celui de l'homme, quoique cependant il soit plus gros que celui des autres singes; 2° en ce que la paume de la main est plus longue et plus étroite que dans l'homme; 3° il diffère de l'homme et approche des singes par la longueur des doigts des pieds; 4° il diffère de l'homme en ce qu'il a le gros doigt des pieds éloigné à peu près comme un pouce, étant plutôt quadrumanne comme les autres singes que quadrupède; 5° en ce qu'il a les cuisses plus courtes que l'homme; 6° les bras plus longs; 7° en ce qu'il n'a pas les bourses pendantes; 8° l'épiploon plus ample que dans l'homme; 9° la vésicule du fiel longue et plus étroite; 10° les reins plus ronds que dans l'homme et les uretères différents; 11° la vessie plus longue; 12° en ce qu'il n'a point de frein au prépuce; 13° les os de l'orbite de l'œil trop enfoncés; 14° en ce qu'il n'a pas les deux cavités au-dessous de la selle du turc (*sella turcica*) comme dans l'homme; 15° en ce que les *processus mastoïdes* et *styloïdes* sont très-petits et presque nuls; 16° en ce qu'il a les os du nez plats; 17° il diffère de l'homme en ce que les vertèbres du cou sont courtes comme dans les singes, plates devant et non pas rondes, et que leurs apophyses épineuses ne sont pas fourchues comme dans l'homme; 18° en ce qu'il n'y a point d'apophyse épineuse dans la première vertèbre du cou; 19° il diffère de l'homme en ce qu'il a treize côtes de chaque côté, et que l'homme n'en a que douze; 20° en ce que les os des îles sont parfaitement semblables à ceux des singes, étant plus longs, plus étroits et moins concaves que dans l'homme; 21° il diffère de l'homme en ce que les muscles suivants se trouvent dans le corps humain et manquent dans celui de l'orang-outang; savoir, *occipitales*, *frontales*, *dilatatores alarum nasi seu elevatoris labii superioris*, *interspinales colli*, *glutæi minimi*, *extensor digitorum pedis brevis et transversalis pedis*; 22° les muscles qui ne paraissent pas se trouver dans l'orang-outang, et qui se trouvent quelquefois dans l'homme, sont ceux qu'on appelle *pyramidales*, *caro muscosa quadrata*; le long tendon et le corps charnu du muscle *palmaire*; les muscles *attollens* et *retrahens auriculam*; 23° les muscles éleveurs des clavicules sont dans l'orang-outang comme dans les singes et non pas comme dans l'homme; 24° les muscles par lesquels l'orang-outang ressemble aux singes et diffère de l'homme sont les suivants: *longus colli*, *pectoralis*, *latissimus dorsi*, *gluteus maximus et medius*, *psaos magnus et parvus*, *iliacus internus et gastrocnemius internus*; 25° il diffère encore de l'homme par la forme des muscles, *deltoides*, *pronator radii teres* et *extensor pollicis brevis* (*). (Anatomie de l'orang-outang, par Tyson; Londres, 1699, in-4°.)

(*) Cette description est celle d'un troglodyte chimpanzé. DESM. 1829.

glais, et présenter ici cet article de leurs ouvrages, afin que tout le monde puisse mieux juger de la ressemblance presque entière de cet animal avec l'homme; j'observerai seulement, pour une plus grande intelligence de cette note, que les Anglais ne sont pas réduits comme nous à un seul nom pour désigner les singes; ils ont, comme les Grecs, deux noms différents, l'un pour les singes sans queue (1), qu'ils appellent *ape*, et l'autre pour les singes à queue, qu'ils appellent *monkie*. J'ai toujours traduit le mot *monkie* par celui de *guenon*, et le mot *ape* par celui de *singe*; et ces singes que Tyson désigne par le mot *ape*, ne peuvent être que ceux que nous avons appelés le *pitèque* et le *magot*; et il y a même toute apparence que c'est au magot seul qu'on doit rapporter le nom *ape* ou *singe* de la comparaison de Tyson. Je dois observer aussi que cet auteur donne quelques caractères de ressemblance et de différence qui ne sont pas assez fondés: j'ai cru devoir faire sur cela quelques remarques; on trouvera peut-être que ce détail est long, mais il me semble qu'on ne peut pas examiner de trop près un être qui, sous la forme de l'homme, n'est cependant qu'un animal.

1°. Tyson donne comme un caractère particulier à l'homme et à l'orang-outang, d'avoir le poil des épaules dirigé en bas, et celui des bras dirigé en haut; il est vrai que la plupart des quadrupèdes ont le poil de toutes les parties du corps dirigé en bas ou en arrière, mais cela n'est pas sans exception. Le paresseux et le fourmillier ont le poil des parties antérieures du corps dirigé en arrière, et celui de la croupe et des reins dirigé en avant: ainsi ce caractère n'est pas d'un grand poids dans la comparaison de cet animal à l'homme.

2°. J'ai aussi retranché dans ma traduction les quatre premières différences qui, comme celles-ci, sont trop légères ou mal fondées: la première, c'est la différence de la taille; ce caractère est très-incertain et tout à fait gratuit, puisque l'auteur dit lui-même que son animal était fort jeune: les seconde, troisième et quatrième ne roulent que sur la forme du nez, la quantité du poil

(1) *Simiæ dividuntur in caudæ carentes quæ simiæ simpliciter dicuntur et caudatas quæ cercopithecii appellantur; quæ prioris generis sunt anglicè apes dicuntur; quæ posterioris monkeys. (Ray, Syn. quad., pag. 149.)*

et sur d'autres rapports aussi petits. Il en est de même de plusieurs autres que j'ai retranchées; par exemple, du vingt-unième caractère tiré du nombre des dents; il est certain que cet animal et l'homme ont le même nombre de dents, et que s'il n'en avait que vingt-huit, comme le dit l'auteur, c'est qu'il était fort jeune, et l'on sait que l'homme dans sa jeunesse n'en a pas davantage.

3°. Le onzième caractère des différences de l'auteur est aussi très-équivoque; les enfants ont les bourses fort relevées, cet animal étant fort jeune ne devait pas les avoir pendantes.

4°. Le quarante-huitième caractère des ressemblances, et les trente, trente-unième, trente-deuxième, trente-troisième et trente-quatrième caractères des différences ne désignant que la présence ou la figure de certains muscles, qui dans l'espèce humaine varient pour la plupart d'un individu à l'autre, ne doivent pas être considérés comme des caractères essentiels.

5°. Toutes les ressemblances et différences tirées de parties trop petites, telles que les apophyses des vertèbres, ou prises de la position de certaines parties, de leur grandeur, de leur grosseur, ne doivent aussi être considérées que comme des caractères accessoires, en sorte que tout le détail de cette table de Tyson peut se réduire aux différences et aux ressemblances essentielles que nous avons indiquées.

6°. Je crois devoir insister sur quelques caractères plus généraux, dont les uns ont été omis par Tyson, et les autres mal indiqués. 1°. L'orang-outang est le seul de tous les singes qui n'ait point d'abajoues, c'est-à-dire de poches au bas des joues; toutes les guenons, tous les babouins, et même le magot, et le gibbon ont ces poches, où ils peuvent garder leurs aliments avant de les avaler: l'orang-outang seul a cette partie du dedans de la bouche faite comme l'homme. 2°. Le gibbon, le magot, tous les babouins et toutes les guenons, à l'exception du douc, ont des fesses plates et des callosités sur ces parties; l'orang-outang est encore le seul qui ait les fesses renflées et sans callosités; le douc les a aussi sans callosités, mais elles sont plates et velues, en sorte qu'à cet égard le douc fait la nuance entre l'orang-outang et les guenons, comme le gibbon et le magot font cette même nuance à l'égard des abajoues, et le magot seul à l'égard des dents canines et de l'alongement du museau. 3°. L'o-

rang-outang est le seul qui ait des mollets ou gras-de-jambes et des fesses charnues; ce caractère indique qu'il est de tous le mieux conformé pour marcher debout; seulement comme les doigts de ses pieds sont fort longs, et que son talon pose plus difficilement à terre que celui de l'homme, il court plus facilement qu'il ne marche, et il aurait besoin de talons artificiels plus élevés que ceux de nos souliers, si l'on voulait le faire marcher aisément et long-temps. 4°. Quoique l'orang-outang ait treize côtes, et que l'homme n'en ait que douze, cette différence ne l'approche pas plus des babouins ou des guenons, qu'elle l'éloigne de l'homme, parce le nombre des côtes varie dans la plupart de ces espèces, et que les uns de ces animaux en ont douze, d'autres onze et d'autres dix, etc.; en sorte que les seules différences essentielles entre le corps de cet animal et celui de l'homme, se réduisent à deux, savoir, la conformation des os du bassin et la conformation des pieds: ce sont là les seules parties considérables par lesquelles l'orang-outang ressemble plus aux autres singes qu'il ne ressemble à l'homme.

D'après cet exposé que j'ai fait avec toute l'exactitude dont je suis capable, on voit ce que l'on doit penser de cet animal; s'il y avait un degré par lequel on pût descendre de la nature humaine à celle des animaux, si l'essence de cette nature consistait en entier dans la forme du corps et dépendait de son organisation, ce singe se trouverait plus près de l'homme que d'aucun animal: assis au second rang des êtres, s'il ne pouvait commander en premier, il ferait au moins sentir aux autres sa supériorité, et s'efforceraient de ne pas obéir: si l'imitation qui semble copier de si près la pensée en était le vrai signe, ou l'un des résultats, ce singe se trouverait encore à une plus grande distance des animaux, et plus voisin de l'homme; mais, comme nous l'avons dit, l'intervalle qui l'en sépare réellement n'en est pas moins immense; et la ressemblance de la forme, la conformité de l'organisation, les mouvements d'imitation qui paraissent résulter de ces similitudes, ni ne le rapprochent de la nature de l'homme, ni même ne l'élèvent au-dessus de celle des animaux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'orang-outang n'a point d'abajoues, c'est-à-dire point de poches au dedans des joues,

point de queue, point de callosités sur les fesses; il les a renflées et charnues; il a toutes les dents et même les canines semblables à celles de l'homme; il a la face plate, nue et basanée; les oreilles, les mains, les pieds, la poitrine, le ventre aussi nus; il a des poils sur la tête qui descendent en forme de cheveux des deux côtés des tempes, du poil sur le dos et sur les lombes, mais en petite quantité; il a cinq ou six pieds de hauteur, et marche toujours droit sur ses deux pieds. Nous n'avons pas été à portée de vérifier si les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique, mais nous le présumons, et par analogie nous ne pouvons guère en douter.

ADDITION

A L'ARTICLE DES ORANGS-OUTANGS (1).

Nous avons dit que les orangs-outangs pouvaient former deux espèces; ce mot indien, qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique; et nous avons reconnu qu'il existe réellement et au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux; la première à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, et qui est bien plus grande que la seconde espèce, que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étais pas aussi bien informé que je le suis aujourd'hui, et j'étais alors dans le doute si les deux espèces dont je viens de parler étaient réellement différentes l'une de l'autre, par des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avais vu vivant, et auquel j'avais cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avait que deux pieds et demi de hauteur, était un jeune *pongo*, qui n'avait que deux ans d'âge, et serait parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds; et comme ce très-jeune singe présentait tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou *pongo*, j'avais cru pouvoir ne le regarder que comme une variété, ce qui me faisait croire qu'il se pouvait qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang; mais ayant reçu depuis des grandes Indes

un orang-outang bien différent du *pongo*, et auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au *jocko*, nous pouvons assurer que ces deux dénominations de *pongo* et *jocko* appartiennent à deux espèces réellement différentes, et qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces, sont la grandeur, la différence de la couleur et de la quantité du poil, et le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains postérieures, qui toujours manque au *jocko*, et se trouve toujours dans l'espèce du *pongo*. Il en est de même de leurs habitudes naturelles; le *pongo* marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière, au lieu que le *jocko* ne prend cette attitude que rarement, et surtout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi tout ce que j'ai dit de l'orang-outang que j'ai vu vivant, et que je croyais être un *jocko*, doit au contraire s'attribuer au *pongo*, et s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récents ont observé sur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune *pongo*, représenté *pl.* 405, a été faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur l'a chargée dans quelques parties; et c'est probablement cette différence entre cette figure et celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penser qu'elles ne représentaient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou *pongo* adulte, et que celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou *pongo* jeune (2); d'ailleurs la figure donnée par Bontius, est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du *pongo* une figure encore plus imparfaite (3). C'est encore ce même animal que Bosman a nommé *smitten*, que plusieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autres *dril*, et quelques autres *quimpezé* (4); sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers

(2) La figure de Bontius représente l'orang roux, et celle de Buffon se rapporte au troglodyte chimpanzé d'Afrique. DESM. 1829.

(3) La figure de Tulpius est celle du quejas morou ou satyre d'Angole, par conséquent le troglodyte chimpanzé. DESM. 1829.

(4) Tous ces noms se rapportent au chimpanzé d'Afrique et non à l'orang roux des Indes.

(1) Ce supplément renferme principalement la description de l'ORANG ROUX DES INDES, sous le nom de *jocko*, que Buffon donnait dans l'article précédent au TROGLODYTE CHIMPANZÉE.

noms ont été appliqués indifféremment au grand et au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les nègres, l'enlèvement et le viol des négresses, et les autres actes de force et de violence, cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit, les observations des naturalistes et des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différents temps, sur ce qui regarde ce pougo ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avait observé sur cet animal, qu'il a vu et décrit avec autant de sagacité que d'exactitude. « C'est, dit-il, de l'orang-outang qui a cinq pieds de haut, qu'il est ici question : cet animal ne paraît maintenant exister que dans quelques parties de l'Afrique et des grandes îles à l'est de l'Inde. D'après diverses informations, je crois pouvoir dire que l'on n'en voit plus dans la presque île en-deçà du Gange, et que même il est devenu très-rare dans les contrées où il propage encore : aurait-il été détruit par les bêtes féroces, ou serait-il confondu avec d'autres ?

» Un de ces individus, que j'ai eu occasion de voir deux mois après qu'il fut pris, avait quatre pieds huit ou dix pouces de haut ; une teinte jaunâtre paraissait dominer dans ses yeux, qui étaient du reste petits et noirs. Quoique ayant quelque chose de hagard, ils annonçaient plutôt l'inquiétude, l'embaras et le chagrin, que la férocité. Sa bouche était fort grande, les os du nez très-peu saillants, et ceux des joues étaient fort saillants.... Son visage avait des rides ; le fond de sa carnation était d'un blanc bis ou basané ; sa chevelure, longue de quelques pouces, était brunâtre, ainsi que le poil du reste du corps, qui était plus épais sur le dos que sur le ventre ; sa barbe était peu fournie, sa poitrine large, les fesses médiocrement charnues, les cuisses couvertes, les jambes arquées ; les pouces de ses pieds, quoique un peu moins écartés des autres doigts que ceux des autres singes, l'étaient cependant assez pour devoir lui procurer beaucoup de facilité, soit pour grimper ou saisir....

» Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou debout ; mais, quoique marchant habituellement droit, il s'aïdait, me dit-on, dans l'état de liberté, des mains ainsi que des

» pieds, lorsqu'il était question de courir ou de franchir un fossé ; peut-être même est-ce l'exercice de cette faculté qui contribue à entretenir dans l'espèce la longueur un peu excessive des bras, car l'extrémité des doigts de ses mains approchait de ses genoux. Ses parties génitales étaient assez bien proportionnées ; sa verge, en état d'inertie, était longue d'environ six pouces, et paraissait être celle d'un homme circoncis.

» Je n'ai point vu de femelles, mais on dit qu'elles ont les mamelles un peu aplaties ; leurs parties sexuelles, conformées comme celles des femmes, sont aussi sujettes à un flux menstruel périodique : le temps de la gestation est présumé être d'environ sept mois.... Elles ne propagent point dans l'état de servitude....

» Le mâle, dont je viens de parler, possède quelquefois une espèce de soupir élevé et prolongé, ou bien il faisait entendre un cri sourd ; mais c'était lorsqu'on l'inquiétait ou qu'on le maltraitait : ainsi ces modulations de voix n'expriment que l'impatience, l'ennui ou la douleur.

» Suivant les Indiens, ces animaux errent dans les bois et sur les montagnes de difficile accès, et y vivent en petites sociétés.

» Les orangs-outangs sont extrêmement sauvages ; mais il paraît qu'ils sont peu méchants, et qu'ils parviennent assez promptement à entendre ce qu'on leur commande.... Leur caractère ne peut se plier à la servitude ; ils y conservent toujours un fond d'ennui et de mélancolie profonde, qui, dégénéralant en une espèce de consommation ou de marasme, doit bientôt terminer leurs jours. Les gens du pays ont fait cette remarque, et elle me fut confirmée par l'ensemble de ce que je crus entrevoir dans les regards et le maintien de l'individu dont il a été question. »

M. le professeur Allamand, dont j'ai eu si souvent occasion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions et de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'histoire des singes était très-embrouillée, dit ce savant et judicieux naturaliste, avant que M. de Buffon entreprit de l'éclaircir ; nous ne saurions trop admirer l'ordre qu'il y a apporté, et la précision avec laquelle il a déterminé les différentes espèces de ces animaux, qu'il était impossible de distinguer par les caractères qu'en avaient donnés les nomen-

» clateurs. Son histoire des orangs-outangs
 » est un chef-d'œuvre qui ne pouvait sortir
 » que d'une plume telle que la sienne; mais
 » quoiqu'il y ait rassemblé tout ce qui a été
 » dit par d'autres sur ces animaux singuliers,
 » en y ajoutant ses propres observations qui
 » sont bien plus sûres, et quoiqu'il y ait
 » décrit un plus grand nombre de singes
 » qu'aucun auteur n'en a décrit jusqu'à pré-
 » sent, il ne faut pas croire cependant qu'il
 » ait épuisé la matière : la race des singes
 » contient une si grande variété d'espèces,
 » qu'il est bien difficile, pour ne pas dire
 » impossible, de les connaître toutes; on en
 » apporte très-souvent en Hollande plu-
 » sieurs que M. de Buffon, ni aucun natu-
 » raliste, n'a jamais vues. Un de mes amis,
 » revenu d'Amérique, où il a séjourné pen-
 » dant quelques années, et qui y a porté les
 » yeux d'un observateur judicieux, m'a dit
 » qu'il y avait vu plus de quatre-vingts espè-
 » ces différentes de sapaïoas et de sagoins;
 » M. de Buffon n'en a décrit que onze. Il
 » s'écoulera donc encore bien du temps
 » avant qu'on puisse parvenir à connaître
 » tous ces animaux; et même il est très-
 » douteux qu'on en puisse jamais venir à
 » bout, vu l'éloignement et la nature des
 » lieux où ils habitent.

» Il y a quelques années qu'on apporta
 » chez moi la tête et un pied d'un animal
 » singulier : cette tête ressemblait tout-à-fait
 » à celle d'un homme, excepté qu'elle était
 » un peu moins haute; elle était bien garnie
 » de longs cheveux noirs; la face était cou-
 » verte partout de poils courts; il n'y avait
 » pas moyen de douter que ce ne fut la tête
 » d'un animal, mais qui, par cette partie,
 » ne différait presque point de l'homme, et
 » M. Albinus, ce grand anatomiste, à qui je
 » la fis voir, fut de mon avis. Si l'on doit ju-
 » ger, par cette tête, de la taille de l'animal
 » auquel elle avait appartenu, il devait pour
 » le moins avoir égalé celle d'un homme de
 » cinq pieds. Le pied qu'on montrait avec
 » cette tête, et qu'on assurait être du même
 » animal, était plus long que celui d'un
 » grand homme.

» M. de Buffon (1) soupçonne qu'il y a un
 » peu d'exagération dans le récit de Bontius,
 » et un peu de préjugé dans ce qu'il raconte
 » des marques d'intelligence et de pudeur
 » de sa femelle orang-outang; cependant ce

» qu'il en dit est confirmé par ceux qui ont
 » vu ces animaux aux Indes; au moins j'ai
 » entendu la même chose de plusieurs per-
 » sonnes qui avaient été à Batavia, et qui
 » sûrement ignoraient ce qu'en a écrit Bon-
 » tius. Pour savoir à quoi m'en tenir là-des-
 » sus, je me suis adressé à M. Relian, qui
 » demeure dans cette même ville de Bata-
 » via, où il pratique la chirurgie avec beau-
 » coup de succès; connaissant son goût pour
 » l'histoire naturelle, et son amitié pour
 » moi, je lui avais écrit pour le prier de
 » m'envoyer un orang-outang, afin d'en or-
 » ner le cabinet de curiosités de notre aca-
 » démie; et en même temps je lui avais de-
 » mandé qu'il me communiquât ses obser-
 » vations sur cet animal, en cas qu'il l'eût
 » vu. Voici sa réponse qu'on lira avec plai-
 » sir; elle est datée de Batavia, le 15 jan-
 » vier 1770.

« J'ai été extrêmement surpris, écrit
 » M. Relian, que l'homme sauvage, qu'on
 » nomme en malais *orang-outang*, ne se
 » trouve point dans votre académie; c'est
 » une pièce qui doit faire l'ornement de tous
 » les cabinets d'histoire naturelle. M. Pal-
 » lavicini, qui a été ici *sabandhaar*, ne s'a-
 » mené deux en vie, mâle et femelle, lors-
 » qu'il partit pour l'Europe, en 1759; ils
 » étaient de grandeur humaine, et faisaient
 » précisément tous les mouvements que font
 » les hommes, surtout avec leurs mains
 » dont ils se servaient comme nous. La fe-
 » melle avait des mamelles précisément
 » comme celles d'une femme, quoique plus
 » pendantes; la poitrine et le ventre étaient
 » sans poils, mais d'une peau fort dure et
 » ridée. Ils étaient tous les deux fort hon-
 » teux quand on les fixait trop; alors la fe-
 » melle se jetait dans les bras du mâle, et
 » se cachait le visage dans son sein, ce qui
 » faisait un spectacle véritablement ton-
 » chant; c'est ce que j'ai vu de mes propres
 » yeux. Ils ne parlent point, mais ils ont un
 » cri semblable à celui du singe, avec lequel
 » ils ont le plus d'analogie par rapport à la
 » manière de vivre, ne mangeant que des
 » fruits, des racines, des herbages, et ha-
 » bitant sur des arbres dans les bois les
 » moins fréquentés : si ces animaux ne fai-
 » saient pas une race à part qui se perpétue,
 » on pourrait les nommer des *monstres de
 la nature humaine*. Le nom d'*hommes
 sauvages* qu'on leur donne, leur vient du
 rapport qu'ils ont extérieurement avec
 l'homme, surtout dans leurs mouvements

(1) Voyez le tom. 14, pag. 21, édit. de Hollande.

» et dans une façon de penser qui leur est
 » sûrement particulière, et qu'on ne remar-
 » que point dans les autres animaux ; car
 » celle-ci est toute différente de cet instinct
 » plus ou moins développé qu'on voit dans
 » les animaux en général. Ce serait un spec-
 » tacle bien curieux si l'on pouvait observer
 » ces hommes sauvages dans les bois, sans
 » en être aperçu, et si l'on était témoin de
 » leurs occupations domestiques : je dis *hom-*
 » *mes sauvages*, pour me conformer à l'u-
 » sage ; car cette dénomination n'est point
 » de mon goût, parce qu'elle présente d'a-
 » bord une idée analogue aux sauvages des
 » terres inconnues, auxquels ces animaux-
 » ci ne doivent point être comparés. L'on
 » dit qu'on en trouve dans les montagnes
 » inaccessibles de Java ; mais c'est dans l'île
 » de Bornéo où il y en a le plus, et d'où l'on
 » nous envoie la plupart de ceux qu'on voit
 » ici de temps en temps. »

« Cette lettre, continue M. Allamand,
 » confirme pleinement ce qu'a dit Boutius ;
 » elle est écrite par un témoin oculaire, par
 » un homme qui est lui-même observateur
 » curieux et attentif, et qui sait que ce qu'il
 » assure avoir vu, a été vu aussi par plu-
 » sieurs personnes qui sont actuellement
 » ici, et que je suis à portée de consulter
 » tous les jours, pour m'assurer de la vé-
 » rité de sa relation ; ainsi il n'y a pas la
 » moindre raison pour douter de la vérité
 » de ce qu'il m'a mandé. Au récit de Bon-
 » tius, il ajoute la taille de ces orangs-ou-
 » tangs ; ils sont de grandeur humaine ; par
 » conséquent ce ne sont pas les hommes
 » nocturnes de Linnæus, qui ne parvien-
 » nent qu'à la moitié de cette stature, et
 » qui, suivant cet auteur, ont l'admirable ta-
 » lent de parler ; il est vrai que c'est en sif-
 » flant, ce qui pourrait bien signifier qu'ils
 » parlent comme les autres singes, ainsi que
 » l'observe M. Relian. Je ne dirai rien du
 » degré d'intelligence que leur attribue mon
 » correspondant ; il n'y a rien à ajouter aux
 » réflexions de M. de Buffon sur cet article.
 » Si ceux que M. Pallavicini a embarqués
 » avec lui quand il est venu en Europe,
 » étaient arrivés ici en vie, on serait en état
 » d'en rapporter plusieurs autres particu-
 » larités qui seraient vraisemblablement très-
 » intéressantes ; mais sans doute ils sont
 » morts sur la route ; au moins est-il cer-
 » tain qu'ils ne sont pas parvenus en Hol-
 » lande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le

professeur Allamand rapporte d'un grand
 singe d'Afrique, qui pourrait bien être une
 variété dans l'espèce du pongo ou grand
 orang-outang, par laquelle cette espèce se
 rapprocherait du mandril.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un
 » singe qu'elles avaient vu à Surinam, où
 » il avait été apporté des côtes de Guinée ;
 » mais faisant peu de fond sur des relations
 » vagues de gens qui, sans aucune connais-
 » sance de l'histoire naturelle, examinent
 » peu attentivement les objets nouveaux qui
 » se présentent à eux, je me suis adressé à
 » M. May, capitaine de haut bord au ser-
 » vice de la province de Hollande ; je savais
 » qu'il avait été à Surinam pendant que cet
 » animal y était, et je ne doutais pas qu'il
 » ne l'y eût vu ; personne ne pouvait m'en
 » rendre un compte plus exact que lui :
 » il est aussi distingué par son goût pour
 » toutes sortes de sciences, que par les offi-
 » naissances qui forment un excellent offi-
 » cier de mer ; voici ce que j'en ai appris.

» Étant avec son vaisseau sur les côtes de
 » Guinée, un de ses matelots y fit l'acqui-
 » sition d'un petit singe sans queue, âgé
 » d'environ six mois, qui avait été apporté
 » du royaume de Benin ; de là ayant fait
 » voile pour se rendre à Surinam, il arriva
 » heureusement à Paramaribo, où il vit ce
 » grand singe dont je viens de parler. Il fut
 » étonné en voyant qu'il était précisément
 » de la même espèce que celui qu'il avait à
 » son bord ; il n'y avait d'autre différence
 » entre ces animaux que celle de la taille,
 » mais aussi était-elle très-considérable,
 » puisque ce grand singe avait cinq pieds
 » et demi de hauteur, tandis que celui de
 » son matelot surpassait à peine un pied.
 » Il n'avait point de queue ; son corps était
 » couvert d'un poil brun, mais qui était
 » assez peu touffu sur la poitrine pour lais-
 » ser voir sa peau, qui était bleuâtre ; il
 » n'avait point de poil à la face ; son nez
 » était extrêmement long et plat, et d'un
 » très-beau bleu ; ses joues étaient sillon-
 » nées de rouge sur un fond noirâtre ; ses
 » oreilles ressemblaient à celles de l'homme ;
 » ses fesses étaient nues et sans callosités ;
 » c'était un mâle, et il avait les parties de
 » la génération d'un rouge éclatant. Il mar-
 » chait également sur deux pieds ou sur
 » quatre ; son attitude favorite était d'être
 » assis sur les fesses ; il était très-fort ; le
 » maître à qui il appartenait était un assez
 » gros homme : M. May a vu ce singe le

» prendre par le milieu du corps, l'élever
 » de terre avec facilité, et le jeter à la dis-
 » tance d'un pas ou deux. On m'a assuré
 » qu'un jour il se saisit d'un soldat qui pas-
 » sait tout près de lui, et qu'il l'aurait em-
 » porté au haut de l'arbre au pied duquel
 » il était attaché, si son maître ne l'en eût
 » empêché. Il paraissait fort ardent pour
 » les femmes; il était depuis une vingtaine
 » d'années à Surinam, et il ne semblait pas
 » avoir acquis encore son plein accroisse-
 » ment. Celui à qui il appartenait assurait
 » qu'il avait remarqué que sa hauteur était
 » augmentée encore cette année même. Un
 » capitaine anglais lui en offrit cent guinées;
 » il les refusa, et deux jours après cet ani-
 » mal mourut.

» En lisant ceci, on se rappellera d'a-
 » bord le mandril (1) avec lequel ce singe a
 » beaucoup de rapport, tant pour la figure
 » que pour la grandeur et la force. La seule
 » différence bien marquée qu'il y ait entre
 » ces animaux, consiste dans la queue qui,
 » quoique fort courte, se trouve dans le
 » mandril, mais qui manque tout-à-fait à
 » l'autre.

» Voilà donc une nouvelle espèce de singe
 » sans queue, habitant de l'Afrique, d'une
 » taille qui égale, si même elle ne surpasse
 » pas celle de l'homme, et dont la durée de
 » la vie paraît être la même, vu le temps
 » qui lui est nécessaire pour acquérir toute
 » sa grandeur. Ce singe ne pourrait-il pas
 » être celui dont parlent quelques voyageurs,
 » et dont les relations ont été appliquées à
 » l'orang-outang? au moins je serais fort
 » porté à croire que c'est le *smitten* de Bos-
 » man, et le *quimpezé* de M. de la Brosse:
 » les descriptions qu'ils en donnent lui res-
 » semblent assez (2), et celui dont parle Bat-
 » tel (3), qui avait une longue chevelure, a
 » bien l'air d'être de la même espèce que ce-
 » lui dont j'ai vu la tête; il ne paraît en dif-
 » férer, qu'en ce qu'il a le visage nu et sans
 » poil.»

Nous venons de présenter tous les faits
 que nous avons pu recueillir au sujet du
 pongo ou grand orang-outang; il nous reste
 maintenant à parler du jocko ou petit orang-
 outang. Nous en donnons ici la figure *plan-*

che 406, et nous en avons la dépouille au
 Cabinet du Roi; c'est d'après cette dépouille
 que nous nous sommes assurés que les princi-
 paux caractères par lesquels il diffère du
 pongo, sont le défaut, ou, pour mieux dire, le
 manque d'ongle au gros orteil des pieds de
 derrière, la quantité et la couleur roussâtre
 du poil dont il est revêtu, et la grandeur qui
 est d'environ moitié au-dessus de la gran-
 deur du pongo ou grand orang-outang.
 M. Allamand a vu cet animal vivant, et en
 a fait une très-bonne description; il en a
 donné la figure, *planche* 2, dans l'édition
 faite en Hollande de mes ouvrages sur l'his-
 toire naturelle.

« J'ai donné, a dit ce savant naturaliste,
 » la figure d'un singe sans queue, ou orang-
 » outang, qui m'avait été envoyé de Batavia.
 » cette figure, faite d'après un animal qui
 » avait été long-temps dans de l'eau-de-vie,
 » d'où je l'avais tiré pour le faire empailler,
 » ne pouvait que le représenter très-impar-
 » faitement; je crus cependant devoir la pu-
 » blier, parce qu'on n'en avait alors aucune
 » autre. Il me paraissait différent de celui
 » qui a été décrit par Tulpius; depuis j'ai
 » eu des raisons de croire que c'est le même,
 » sans que pour cela j'aie trouvé meilleure
 » la figure que cet auteur en a donnée.

» Quelques années après, au commence-
 » ment de juillet 1776, on envoya du cap de
 » Bonne-Espérance à la ménagerie de M. le
 » prince d'Orange, une femelle d'un de ces
 » animaux, et de la même espèce que celui
 » que j'avais décrit. On a profité de cette
 » occasion pour en donner une figure plus
 » exacte; on la voit dans la *planche* 18.

» Elle arriva en bonne santé; dès que
 » j'en fus averti, j'allai lui rendre visite, et
 » ce fut avec peine que je la vis attachée à
 » un bloc par une grosse chaîne qui la pre-
 » nait par le cou, et qui la gênait beaucoup
 » dans ses mouvements; je m'insinuai bien-
 » tôt dans ses bonnes grâces par les bonbons
 » que je lui donnai, et elle eut la complai-
 » sance de souffrir que je l'examinasse tout
 » à mon aise (4).

» La plus grande partie de son corps était
 » couverte de poils roussâtres partout à peu
 » près de la même longueur, excepté sur le
 » dos où ils étaient un peu plus longs; il n'y
 » en avait point sur le ventre où la peau pa-
 » raissait à nu; mais quelques semaines après

(1) Voyez ce que M. de Buffon en dit, tom. 14,
 pag. 73 de cet ouvrage, édition de Hollande.

(2) *Idem, ibid.*

(3) *Idem*, pag. 22.

(4) La description suivante est celle d'une jeune
 femelle de l'orang roux des Indes. Desm. 1829.

» je fus fort surpris de voir cette même par
 » tie velue comme le reste du corps : j'ignore
 » si elle avait été couverte auparavant de
 » poils qui étaient tombés, ou s'ils y parais-
 » saient pour la première fois. L'orang-ou-
 » tang que Tulpius a décrit, et qui était
 » aussi une femelle, avait de même le ventre
 » dénué de poils ; sa face était plate, cepen-
 » dant un peu relevée vers le bas, mais beau-
 » coup moins que dans le magot et les autres
 » espèces de singes ; elle était nue et basa-
 » née, avec une tache autour de chaque œil,
 » et une plus grande autour de la bouche,
 » d'une couleur qui approchait un peu de
 » la couleur de chair ; elle avait les dents
 » telles que M. de Buffon les a décrites parmi
 » les caractères distinctifs des orangs-ou-
 » tans ; la partie inférieure de son nez était
 » fort large et très-peu éminente ; ses nari-
 » nes étaient fort distantes de sa bouche, à
 » cause de la hauteur considérable de sa lè-
 » vre supérieure ; ses yeux étaient environ-
 » nés de paupières garnies de cils, et au-des-
 » sus il y avait quelques poils, mais qui ne
 » pouvaient pas passer pour des sourcils ;
 » ses oreilles étaient semblables à celles de
 » l'homme ; ses gras de jambes étaient fort
 » peu visibles, on pourrait même dire qu'elle
 » n'en avait point ; ses fesses étaient velues, et
 » on ne remarquait pas qu'il y eût des cal-
 » losités.

» Quand elle était debout, sa longueur
 » depuis la plante des pieds jusqu'au haut
 » de la tête n'était que de deux pieds et demi.
 » Ses bras étaient fort longs ; mesurés de-
 » puis l'aisselle jusqu'au bout des doigts,
 » ils avaient vingt-trois pouces ; cependant
 » quand l'animal se dressait sur ses pieds,
 » ils ne touchaient pas à terre comme ceux
 » des deux gibbons décrits par M. de Buf-
 » fon (1). Ses mains et ses pieds n'étaient
 » point velus, leur couleur était noirâtre,
 » et ils étaient aussi fort longs proportion-
 » nellement à son corps : depuis le poignet
 » jusqu'au bout du plus long doigt, la lon-
 » gueur de sa main était de sept pouces, et
 » celle de son pied de huit ; le gros orteil
 » n'avait point d'ongle, pendant que le pouce
 » et tous les autres doigts en avaient. L'on
 » voit par cette description, qu'à la grandeur
 » près, cette femelle était de la même espèce
 » que l'animal que j'ai décrit ci-devant (2) :
 » elle était originaire de Bornéo ; on l'avait

» envoyée de Batavia au cap de Bonne-Espé-
 » rance où elle a passé une année ; de là elle
 » est venue à la ménagerie de M. le prince
 » d'Orange, où elle n'a pas vécu si long-
 » temps ; elle est morte en janvier 1777.

» Elle n'avait point l'air méchant, elle
 » donnait volontiers la main à ceux qui lui
 » présentaient la leur : elle mangeait sans
 » gloutonnerie du pain, des carottes, des
 » fruits, et même de la viande rôtie ; elle
 » ne paraissait pas aimer la viande crue ;
 » elle prenait la tasse qui contenait sa bois-
 » son d'une seule main, la portait à sa bou-
 » che, et elle la vidait fort tranquillement.
 » Tous ses mouvements étaient assez lents,
 » et elle témoignait peu de vivacité ; elle
 » paraissait plutôt mélancolique : elle jouait
 » avec une couverture qui lui servait de lit,
 » et souvent elle s'occupait à la déchirer.
 » Son attitude ordinaire était d'être assise
 » avec ses cuisses et ses genoux élevés :
 » quand elle marchait, elle était presque
 » dans la même posture, ses fesses étaient
 » peu éloignées de la terre ; je ne l'ai point
 » vue se tenir parfaitement debout sur ses
 » pieds, excepté quand elle voulait prendre
 » quelque chose d'élevé, et même encore
 » alors les jambes étaient toujours un peu
 » pliées, et elle était vacillante. Ce qui me
 » confirme dans ce que j'en ai dit ci-devant,
 » c'est que les animaux de cette espèce ne
 » sont pas faits pour marcher debout comme
 » l'homme, mais comme les autres quadru-
 » pèdes, quoique cette dernière allure doive
 » être aussi assez fatigante pour eux à cause
 » de la conformation de leurs mains : ils me
 » paraissent principalement faits pour grim-
 » per sur les arbres ; aussi notre femelle
 » grimpaient-elle volontiers contre les barres
 » de la fenêtre de sa chambre, aussi haut
 » que le lui permettait sa chaîne.

» M. Vosmaer, qui l'a observée pendant
 » tout le temps qu'elle a vécu dans la ména-
 » gerie de M. le prince d'Orange, en a
 » publié une fort bonne description, d'où
 » j'ai tiré les dimensions que j'en ai données,
 » parce qu'elles étaient plus justes que celles
 » que j'avais prises sur l'animal vivant et en
 » mouvement ; il a été fort attentif à exami-
 » ner de près ses actions, et ce qu'il en
 » rapporte est très-intéressant. On aime à
 » voir ou à lire le détail des actions d'un
 » animal qui imite si bien les nôtres ; nous
 » sommes tentés de lui accorder un degré
 » d'intelligence supérieur à celui de toutes
 » les autres brutes, quoique tout ce que

(1) Voyez les planches 407 et 408.

(2) Voyez le tom. 15, pag. 74, édit. de Holl.

» nous admirons dans tout ce qu'il fait
 » soit une suite de la forme de son corps,
 » et particulièrement de ses mains, dont
 » il se sert avec autant de facilité que
 » nous. Si le chien avait de pareilles mains,
 » et qu'il pût se tenir debout sur ses pieds,
 » il nous paraîtrait bien plus intelligent
 » qu'un singe. Pendant que cette femelle a
 » été dans ce pays, M. Vosmaer n'a pas re-
 » marqué qu'elle ait eu des écoulements
 » périodiques : il en a donné, en deux
 » planches, trois figures qui la représentent
 » très-bien dans trois différentes attitudes.

» Dans le même temps que cet animal
 » était ici, il y avait à Paris une femelle
 » gibbon, comme je l'ai appris par la lettre
 » de M. Daubenton, qui me manda que son
 » allure était à peu près la même que celle
 » que je viens de décrire ; elle courait étant
 » presque debout sur ses pieds, mais les
 » jambes et les cuisses étaient un peu plîées,
 » et quelquefois la main touchait la terre
 » pour soutenir le corps chancelant ; elle
 » était vacillante : lorsqu'étant debout elle
 » s'arrêtait, elle ne portait que sur le talon,
 » et relevait la plante du pied ; elle ne res-
 » tait que peu de temps dans cette attitude
 » qui paraissait forcée.

» M. Gordon, que je dois presque tou-
 » jours citer, m'a envoyé le dessin d'un
 » orang-outang, dont le roi d'Ascham, pays
 » situé à l'est du Bengale, avait fait présent,
 » avec plusieurs autres curiosités, à M. Har-
 » wood, président du conseil provincial de
 » Dinagipal. Le frère de M. Harwood l'ap-
 » porta au Cap, et le donna à M. Gordon,
 » chez qui malheureusement il ne vécut
 » qu'un jour. Sur le vaisseau il avait été
 » attaqué du scorbut, et en arrivant au cap
 » de Bonne-Espérance, il était si faible
 » qu'il mourut au bout de vingt-quatre
 » heures ; ainsi M. Gordon n'a eu que le
 » temps de le faire dessiner, et ne pouvant
 » point me donner ses propres observations,
 » il m'a communiqué ce que lui en avait dit
 » M. Harwood : voici ce qu'il en avait
 » appris.

» Cet orang-outang, nommé *voulack* dans
 » le pays dont il est originaire, était une
 » femelle qui avait régulièrement ses écou-
 » lements périodiques, mais qui cessèrent
 » dès qu'elle fut atteinte du scorbut ; elle
 » était d'un caractère fort doux ; il n'y avait
 » que les singes qui lui déplaisaient, elle ne
 » pouvait pas les souffrir. Elle se tenait
 » toujours droite en marchant, elle pouvait

» même courir très-vite ; quand elle mar-
 » chait sur une table, ou parmi de la por-
 » celaine, elle était fort attentive à ne rien
 » casser : lorsqu'elle grimpait quelque part,
 » elle ne faisait usage que de ses mains ; elle
 » avait les genoux comme un homme. Elle
 » pouvait faire un cri si aigu, que quand on
 » était près d'elle, il fallait se tenir les
 » oreilles bouchées pour n'en être pas
 » étourdi : elle prononçait souvent et plu-
 » sieurs fois de suite les syllabes de *yaa-*
 » *hou*, en insistant avec force sur la der-
 » nière. Quand elle entendait quelque bruit
 » approchant de celui-là, elle commençait
 » d'abord aussi à crier ; si elle était contente,
 » on lui entendait faire un grognement doux
 » qui partait de la gorge. Lorsqu'elle était
 » malade, elle se plaignait comme un en-
 » fant, et cherchait à être secourue. Elle se
 » nourrissait de végétaux et de lait ; jamais
 » elle n'avait voulu toucher à un animal
 » mort, ni manger de la viande ; elle refu-
 » sait même de manger sur une assiette où
 » il y en avait eu. Quand elle voulait boire,
 » elle plongeait ses doigts dans l'eau et les
 » léchait ; elle se couvrait volontiers avec
 » des morceaux de toile, mais elle ne vou-
 » lait point souffrir d'habits. Dès qu'elle
 » entendait prononcer son nom qui était
 » *Jenny*, elle venait : elle était ordinaie-
 » rement assez mélancolique et pensive.
 » Quand elle voulait faire ses nécessités,
 » lorsqu'elle était sur le vaisseau, elle se
 » tenait à une corde par les mains, et les
 » faisait dans la mer.

» La longueur de son corps était de deux
 » pieds cinq pouces et demi ; sa circonfé-
 » rence près de la poitrine était d'un pied
 » deux pouces, et celle de la partie de son
 » corps la moins grosse était de dix pouces
 » et demi. Quand elle était en santé, elle
 » était mieux en chair, et elle avait des bras
 » de jambes. Le dessin que M. Gordon a eu
 » la bonté de m'en envoyer, a été fait lors-
 » qu'elle était malade, ou peut-être lors-
 » qu'elle était morte, et d'une très-grande
 » maigreur ; ainsi il ne peut servir qu'à
 » donner une idée de la longueur et de la
 » figure de sa face, qui me paraît être très-
 » semblable à celle de la femelle que nous
 » avons eue ici. Je vois aussi par l'échelle
 » qui est ajoutée à ce dessin, que les dimen-
 » sions des différentes parties sont à peu
 » près les mêmes ; mais il y avait cette diffé-
 » rence entre ces deux orangs-outangs,
 » c'est que celui de Bornéo n'avait point

» d'ongle au gros orteil ou au pouce des
 » pieds, au lieu que celui d'Ascham en avait,
 » comme M. Gordon me l'a mandé bien ex-
 » pressément; aussi a-t-il eu soin que cet
 » ongle fût représenté dans le dessin. Cette
 » différence indiquerait-elle une diversité
 » dans l'espèce entre des animaux qui sem-
 » blent d'ailleurs avoir tant de rapports
 » entre eux, par des caractères plus essen-
 » tiels ? »

Toutes ces observations de M. Allamand sont curieuses; je ne doute pas plus que lui, que le nom *orang-outang* ne soit une dénomination générique qui comprend plusieurs espèces, telles que le pongo et le jocko, et peut-être le singe dont il parle, comme en ayant vu la tête et le pied, et peut-être encore celui qui pourrait faire la nuance entre le pongo et le mandril. M. Vosmaer a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite espèce de ce genre, qui n'est probablement qu'un jocko : il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article (1).

« Le 29 juin 1776, dit-il, l'on m'informa
 » de l'heureuse arrivée de cet orang-outang;
 » c'était une femelle : nous avons apporté la
 » plus grande attention à nous assurer si elle
 » était sujette à l'écoulement périodique,
 » sans rien pouvoir découvrir à cet égard. En
 » mangeant, elle ne faisait point de poches
 » latérales au gosier, comme toutes les au-
 » tres espèces de singes; elle était d'un si
 » bon naturel, qu'on ne lui vit jamais mon-
 » trer la moindre marque de méchanceté ou
 » de fâcherie; on pouvait sans crainte lui
 » mettre la main dans la bouche : son air
 » avait quelque chose de triste.... Elle aimait
 » la compagnie sans distinction de sexe,
 » donnant seulement la préférence aux gens
 » qui la soignaient journellement et qui lui
 » faisaient du bien, qu'elle paraissait affec-
 » tionner davantage; souvent lorsqu'ils se
 » retiraient, elle se jetait à terre étant à la
 » chaîne, comme au désespoir, poussant
 » des cris lamentables, et déchirant par
 » lambeaux tout le linge qu'elle pouvait
 » attraper dès qu'elle se voyait seule. Son
 » garde ayant quelquefois la coutume de
 » s'asseoir auprès d'elle à terre, elle prenait
 » d'autres fois du foin de sa litière, l'arran-
 » geait à son côté, et semblait par toutes ses

» démonstrations l'inviter à s'asseoir auprès
 » d'elle....

» La marche ordinaire de cet animal était
 » à quatre pieds comme les autres singes;
 » mais il pouvait bien aussi marcher debout
 » sur les pieds de derrière, et muni d'un
 » bon bâton, il s'y tenait appuyé souvent
 » fort long-temps; cependant il ne posait
 » jamais les pieds à plat, à la façon de
 » l'homme, mais recourbés en dehors, de
 » sorte qu'il se soutenait sur les côtés exté-
 » rieurs des pieds de derrière, les doigts
 » retirés en dedans, ce qui dénotait une
 » attitude à grimper sur les arbres.... Un
 » matin nous le trouvâmes déchainé.... et
 » nous le vîmes monter avec une merveil-
 » leuse agilité contre les poutres et les lattes
 » obliques du toit; on eut de la peine à le
 » reprendre.... Nous remarquâmes une force
 » extraordinaire dans ses muscles; on ne par-
 » vint qu'avec beaucoup de peine à le cou-
 » cher sur le dos; deux hommes vigoureux
 » eurent chacun assez à faire à lui serrer
 » les pieds, l'autre à lui tenir la tête, et le
 » quatrième à lui repasser le collier par des-
 » sus la tête et à le fermer mieux. Dans cet
 » état de liberté, l'animal avait entre autres
 » choses ôté le bouchon d'une bouteille con-
 » tenant un reste de vin de Malaga qu'il but
 » jusqu'à la dernière goutte, et remit ensuite
 » la bouteille à sa même place.

» Il mangeait presque de tout ce qu'on lui
 » présentait; sa nourriture ordinaire était
 » du pain, des racines, en particulier des
 » carottes jaunes, toutes sortes de fruits,
 » surtout des fraises; mais il paraissait sin-
 » gulièrement friand de plantes aromati-
 » ques, comme du persil et de sa racine :
 » il mangeait aussi de la viande bouillie ou
 » rôtie, et du poisson. On ne le voyait point
 » chasser aux insectes dont les autres espè-
 » ces de singes sont d'ailleurs si avides....
 » Je lui présentai un moineau vivant.... ; il
 » en goûta la chair et le rejeta bien vite.
 » Dans la ménagerie, et lorsqu'il était ma-
 » lade, je l'ai vu manger tant soit peu de
 » viande crue, mais sans aucune marque
 » de goût. Je lui donnai un œuf cru qu'il
 » ouvrit des dents, et suçâ tout entier avec
 » beaucoup d'appétit.... Le rôti et le poisson
 » étaient ses aliments favoris; on lui avait
 » appris à manger avec la cuiller et la four-
 » chette. Quand on lui donnait des fraises
 » sur une assiette, c'était un plaisir de voir
 » comme il les piquait une par une, et les
 » portait à sa bouche avec la fourchette,

(1) Cet individu appartient à l'espèce de l'orang
 roux des Indes.

» tandis qu'il tenait de l'autre patte l'assiette.
 » Sa boisson ordinaire était l'eau ; mais il
 » buvait très-volontiers toutes sortes de vins,
 » et principalement le Malaga. Lui donnait-
 » on une bouteille, il en tirait le bouchon
 » avec la main et buvait très-bien dehors ;
 » de même que hors d'un verre à bière ; et
 » cela fait, il s'essuyait les lèvres comme
 » une personne.... Après avoir mangé, si on
 » lui donnait un cure-dent, il s'en servait au-
 » même usage que nous. Il tirait fort adroi-
 » tement du pain et autres choses hors des
 » poches. On m'a assuré qu'étant à bord du
 » navire, il courait librement parmi l'équi-
 » page, jouait avec les matelots, et allait
 » quérir comme eux sa portion à la cuisine.

» A l'approche de la nuit, il allait se cou-
 » cher.... Il ne dormait pas volontiers dans
 » sa loge, de peur, à ce qu'il me parut, d'y
 » être enrhumé. Lorsqu'il voulait se coucher,
 » il arrangeait le foin de sa litière, le se-
 » couait bien, en apportait davantage pour
 » former son chevet, se mettait le plus sou-
 » vent sur le côté, et se couvrait chaudement
 » d'une couverture, étant fort frileux.... De
 » temps en temps nous lui avons vu faire une
 » chose qui nous surprit extrêmement la
 » première fois que nous en fûmes témoins.
 » Ayant préparé sa couche à l'ordinaire, il
 » prit un lambeau de linge qui était auprès de
 » lui, l'étendit fort proprement sur le plan-
 » cher, mit du foin au milieu en relevant
 » les quatre coins du linge par dessus, porta
 » ce paquet avec beaucoup d'adresse sur son
 » lit pour lui servir d'oreiller, tirant en-
 » suite la couverture sur son corps.... Une
 » fois me voyant ouvrir à la clef et refermer
 » ensuite le cadenas de sa chaîne, il saisit
 » un petit morceau de bois... le fourra dans
 » le trou de la serrure, le tournant et re-
 » tournant en tout sens, et regardant si le
 » cadenas ne s'ouvrait pas. On l'a vu essayer
 » d'arracher des crampons avec un gros clou
 » dont il se servait comme d'un levier. Un
 » jour lui ayant donné un petit chat, il le
 » flaira partout ; mais le chat lui ayant égra-
 » tigné le bras, il ne voulut plus le toucher....
 » Lorsqu'il avait uriné sur le plancher de
 » son gîte, il l'essuyait proprement avec un
 » chiffon.... Lorsqu'on allait le voir avec des
 » bottes aux jambes, il les nettoyait avec un
 » balai, et savait déboucler les souliers avec
 » autant d'adresse qu'un domestique aurait
 » pu le faire : il dénoyait aussi fort bien les
 » nœuds faits dans les cordes, quelque ser-
 » rés qu'ils fussent, soit avec ses dents, soit

» avec ses ongles.... Ayant un verre ou un
 » baquet dans une main, et un bâton dans
 » l'autre, on avait bien de la peine à le lui
 » ôter, s'esquivant et s'escriant continuel-
 » lement du bâton pour le conserver.

» Jamais on ne l'entendait pousser quel-
 » que cri, si ce n'est lorsqu'il se trouvait
 » seul, et pour lors c'était d'abord un son
 » approchant de celui d'un jeune chien qui
 » hurle ; ensuite il devenait très-rude et
 » rauque, ce que je ne puis mieux comparer
 » qu'au bruit que fait une grosse scie en
 » passant à travers le bois. Nous avons déjà
 » remarqué que cet animal avait une force
 » extraordinaire, mais elle était surtout ap-
 » parente dans les pattes de devant ou mains
 » dont il se servait à tout..., pouvant lever
 » et remuer de très-lourds fardeaux.

» Ses excréments, lorsqu'il se portait bien,
 » étaient en crottes ovales. Sa hauteur, me-
 » suré debout, était de deux pieds et demi
 » rhénaux.... Le ventre, surtout étant ac-
 » croupi, était gros et gonflé.... Les tétins
 » des mamelles étaient fort petits et tout
 » près des aisselles ; le nombril ressemblait
 » beaucoup à celui d'une personne.

» Les pieds de devant ou bras avaient,
 » depuis les aisselles jusqu'au bout des
 » doigts du milieu, un pied sept pouces ;
 » le doigt du milieu trois pouces et demi,
 » le premier un peu plus court, le troisième
 » un peu plus long, le quatrième, ou petit
 » doigt, beaucoup plus court ; mais le pouce
 » l'est encore bien davantage : tous les doigts
 » ont trois articulations, le pouce n'en a que
 » deux ; ils sont tous garnis d'un ongle noir
 » et rond.

» Les jambes, depuis la hanche jusqu'au
 » talon, avaient vingt pouces, mais le fé-
 » mur me parut à proportion beaucoup plus
 » court que le tibia. Ses pieds posés à plat
 » étaient, depuis le derrière du talon jus-
 » qu'au bout des doigts du milieu, longs de
 » huit pouces. Les doigts des pieds sont
 » plus courts que ceux des mains ; celui du
 » milieu est aussi un peu plus long que les
 » autres ; mais ici le pouce est beaucoup
 » plus court que celui de la main... ; et ces
 » doigts des pieds ont aussi des ongles noirs.
 » Le pouce ou gros orteil qui n'a que deux
 » articulations, est absolument dépourvu
 » d'ongle dans quatre sujets de cette espèce
 » asiatique.

» Le côté intérieur des pieds de devant et
 » de derrière est entièrement nu, sans poil,
 » revêtu d'une peau assez douce, d'un noir

» fauve ; mais après la mort de l'animal , et
 » pendant sa maladie , cette peau était déjà
 » devenue beaucoup plus blanche : les doigts
 » des pieds de devant et de derrière étaient
 » aussi sans poil.

» Les cuisses ne sont ni pelées , ni cal-
 » leuses..... On ne pouvait apercevoir ni
 » fesses , ni mollets aux jambes , non plus
 » que le moindre indice de queue.

» La tête est par devant toute recouverte
 » d'une peau chauve , couleur de souris ; le
 » museau ou la bouche est un peu saillant ,
 » quoique pas tant qu'aux espèces de ma-
 » gots , mais l'animal pouvait aussi beau-
 » coup l'avancer et le retirer. L'ouverture
 » de la bouche est fort large. Autour des
 » yeux , sur les lèvres et sur le menton , la
 » peau était un peu couleur de chair ; les
 » yeux sont d'un brun bleuâtre , dans le
 » milieu noirs ; les paupières sont garnies
 » de petits cils.... On voit aussi quelques
 » poils au-dessus des yeux , ce que l'on ne
 » peut pourtant pas bien nommer des sour-
 » cils. Le nez est très-épaté et large vers le

» bas ; les dents de devant à la mâchoire
 » supérieure sont au nombre de quatre , sui-
 » vies de chaque côté d'un intervalle après
 » lequel.... vient une dent machelière qui
 » est plus longue.... L'on compte encore
 » trois dents molaires , dont la dernière est
 » la plus grosse. Le même ordre règne à la
 » mâchoire inférieure ; les dents sont fort
 » semblables à celles de l'homme.... Le pa-
 » lais est de couleur noire ; le dessous de la
 » langue est couleur de chair :.... la langue
 » est longue , arrondie par devant , lisse et
 » douce ; les oreilles sont sans poils , et de
 » forme humaine , mais plus petites qu'elles
 » ne sont représentées par d'autres.

» A son arrivée , l'animal n'avait point de
 » poil , si ce n'est du noir à la partie posté-
 » rieure du corps , sur les bras , les cuisses
 » et les jambes.... A l'approche de l'hiver , il
 » acquit beaucoup plus de poil.... Le dos , la
 » poitrine et toutes les autres parties du
 » corps étaient couvertes de poils châtain
 » clair.... Les plus longs poils du dos avaient
 » trois pouces (1). »

DESCRIPTION DU JOCKO (2).

JE n'ai vu que la peau bourrée (*pl.* 405) et la plus grande partie du squelette du jocko que l'on montrait à Paris en 1740 : il mourut l'année suivante à Londres où il fut ouvert ; on le rapporta ici dans de l'eau-de-vie , et on le mit au Cabinet : dans la suite on a fait bourrer la peau et préparer le squelette. Ce singe avait été pris en Afrique dans le fond du Gabon , sur la côte d'Angole : étant debout , il avait deux pieds quatre ou cinq pouces de hauteur , depuis le talon jusqu'au sommet de la tête. Il était plus grand que celui qui a été décrit par Tyson sous le nom de *pygmée* (3) , et qui n'avait guère plus de

deux pieds : après avoir comparé la description du pygmée de Tyson avec notre jocko , j'ai trouvé ces deux animaux si ressemblants , qu'il y a tout lieu de croire qu'ils étaient de même espèce comme ils étaient de même pays.

La peau qui a servi de sujet pour cette description , avait quelques poils durs sur le bord de la lèvre du dessus et au devant de la mâchoire du dessous ; le reste de la face était nu ; à l'exception des joues où il y avait des poils semblables à ceux du reste du corps. Il se trouvait des cils aux deux paupières et quelques poils à l'endroit des sourcils ; il y en avait de gris sur le milieu du scrotum et autour de l'anus. Le poil de la tête n'était pas différent de celui du reste du corps , par sa couleur noire ni par ses autres qualités ; le plus long se trouvait aux côtés de la face et sur les épaules , il avait deux pouces à deux pouces et demi. Le poil était assez touffu pour couvrir la peau sur la tête , le dos , les épaules , et sur la face externe des quatre jambes ; il était fort rare , et laissait voir la

(1) Description de l'espèce de singe , aussi singulier que très-rare , nommé orang-outang , de l'île de Bornéo. (Feuilles de Vosmaer , Amsterdam , 1778.)

(2) Cette description est celle du *TRIGLODYTE CRIMPANZÉE* d'Afrique , auquel Buffon , dans le supplément à l'article des ourangs-outangs , donne le nom de *pongo* , après lui avoir attribué , dans le premier article , celui de *jocko*. DESM. 1829.

(3) Orang-outang *sive homo sylvestris* : or the anatomy of a pigmy , etc. , 1 vol. in-4° ; London , 1699.

peau sur la poitrine, sur les côtés du ventre et sur la face interne des quatre jambes. Il était dirigé en bas sur les côtés de la tête, et en haut sur le côté externe et postérieur de la cuisse, et sur la face externe de l'avant-bras, tandis que le poil du bras était dirigé en bas, de sorte que les pointes des poils étaient opposées les unes aux autres à l'endroit du coude. Tyson donne la direction du poil de l'avant-bras du jocko comme un caractère commun avec l'homme, mais il est aussi commun avec plusieurs animaux.

Ne pouvant pas prendre des dimensions exactes sur une peau bourrée, telle que la peau du jocko qui est au Cabinet du Roi, je rapporte dans la table suivante les principales dimensions que Tyson a prises sur son pygmée qui était vivant.

	pi.	po.	lig.
Hauteur depuis le talon jusqu'au sommet de la tête.	2	0	6
Circonférence du corps prise sur le bas de la poitrine.	1	3	0
La même circonférence prise sur les hanches.	0	9	6
Circonférence de la tête prise sur les yeux et les oreilles.	1	0	6
Ouverture de la bouche.	0	2	1
Hauteur depuis le milieu de la lèvre supérieure jusqu'aux sourcils.	0	2	7
Longueur depuis les sourcils jusqu'à l'occiput.	0	7	0
Diamètre de l'oreille du dessus au dessous.	0	2	4
Diamètre transversal.	0	1	5
Le pourtour de l'oreille.	0	5	2
Circonférence de la partie de l'oreille qui tenait à la tête.	0	2	4
Hauteur depuis le dessous du pubis jusqu'aux clavicules.	0	9	6
Distance entre le nombril et le sternum.	0	3	3
Distance entre le nombril et le bas du pubis.	0	2	10
Distance entre les deux mamelons.	0	3	0½
Longueur du bras depuis l'épaule jusqu'au bout des doigts.	1	4	0
Circonférence du bras.	0	4	1
Circonférence de l'avant-bras.	0	4	8
Longueur de la main depuis le poignet jusqu'au bout du doigt du milieu.	0	5	2
Longueur du pouce.	0	1	3
Longueur du second doigt.	0	1	10½

Longueur du doigt du milieu	0	2	4
Longueur du quatrième doigt.	0	2	3
Longueur du cinquième doigt.	0	1	5
Circonférence du pouce et du petit doigt.	0	0	11¼
Circonférence des autres doigts.	0	1	3
Longueur de la paume de la main.	0	2	10
Largeur.	0	1	7½
Hauteur depuis le talon jusqu'à l'extrémité supérieure de l'os de la cuisse.	0	11	3
Longueur depuis le talon jusqu'à l'extrémité du doigt du milieu qui était le plus long.	0	5	5
Circonférence de la cuisse.	0	5	8
Circonférence de la jambe à l'endroit le plus gros.	0	4	0
Circonférence du pied prise à l'origine du pouce.	0	4	8
Longueur du pouce.	0	1	5
Longueur du second doigt.	0	0	11¼
Longueur du troisième.	0	1	5
Longueur du quatrième.	0	1	2
Longueur du cinquième.	0	0	11¼
La plus grande largeur de la plante du pied à la naissance du pouce.	0	1	10½
La même largeur près du talon.	0	1	5
Circonférence du pouce à l'endroit le plus gros.	0	1	5
Circonférence des autres doigts.	0	0	11¼

Pour donner quelque description des parties intérieures du jocko, je vais tirer des observations que Tyson a faites sur les viscères de son pygmée, celles qui ont le plus de rapport avec mon plan de description, et les rapporter ici.

Le ventre du pygmée de Tyson était plat et large comme celui de l'homme.

L'épiploon s'étendait aussi loin que les intestins; il était large et fort mince.

Les circonvolutions des intestins et leur situation étaient à peu près comme dans l'homme.

L'estomac ressemblait à celui de l'homme; sa grande circonférence était de dix-sept pouces, et la petite de près d'un pied.

Les intestins avaient environ neuf pieds de longueur, depuis le pylore jusqu'au cœcum; et la longueur du canal intestinal entier, non compris le cœcum, était d'environ douze pieds. L'appendice vermiculaire était gros comme une plume d'oie; les intestins grêles avaient deux pouces sept lignes

de circonférence, et le colon trois pouces et demi; il était à proportion un peu plus long que dans l'homme, mais il avait la même situation.

Le foie ressemblait à celui de l'homme; il avait cinq pouces deux lignes de longueur, deux pouces dix lignes de largeur, et un pouce huit lignes d'épaisseur. La vésicule du fiel était plus longue que dans l'homme et plus détachée du foie; elle avait trois pouces neuf lignes de longueur.

La rate était de couleur plombée et de même forme que celle de l'homme; elle avait deux pouces quatre lignes de longueur, et un pouce deux lignes de largeur.

Les reins ressemblaient à ceux de l'homme par leur situation, par l'étendue du bassin et par la conformation de leurs différentes substances, mais leur enfoncement était moins grand; ils avaient deux pouces une ligne de longueur, un pouce cinq lignes de largeur, et près d'un pouce d'épaisseur.

Le centre nerveux du diaphragme était plus étendu que dans l'homme.

Les poumons ressemblaient à ceux de l'homme; le droit était composé de trois lobes, et le gauche de deux.

Le cœur était obtus comme celui de l'homme.

La langue était un peu plus étroite que celle de l'homme.

Le cerveau ressemblait à celui de l'homme, et était à proportion aussi grand; il pesait onze onces sept gros. Le cervelet ressemblait à celui de l'homme.

Les mamelons étaient au nombre de deux: un de chaque côté de la poitrine, comme dans l'homme.

Il n'y avait point de scrotum; les testicules étaient sous la peau dans la région du pubis, où ils formaient une élévation de chaque côté de la verge.

La verge différait de celle de l'homme; elle avait près de deux pouces de longueur, un pouce deux lignes de circonférence à la racine; elle était composée de deux corps caverneux, et pointue par le bout: il n'y avait point de frein.

La vessie était oblongue et moins sphérique que dans l'homme; les testicules, les vésicules séminales et les prostates ressemblaient à ces mêmes parties vues dans l'homme.

Le squelette du jocko qui m'a servi de sujet pour cette description, ayant été tiré d'un jeune individu, et ses épiphyses n'étant

pas ossifiées en entier, je l'ai comparé à un squelette d'enfant, qui est à peu près dans le même état, afin de pouvoir reconnaître avec plus de précision les ressemblances et les différences qui sont entre le jocko et l'homme, pour la figure des os.

La tête du jocko est à proportion moins grosse que celle de l'homme; elle a moins de hauteur, moins de largeur et même moins de longueur, quoique les mâchoires soient beaucoup plus saillantes en avant. La boîte osseuse du crâne a moins de capacité, principalement dans sa partie postérieure; et en général la tête du jocko est très-différente de celle de l'homme par sa figure. Les apophyses mastoïdes sont très-peu apparentes. Il n'y avait point de suture coronale. Les grandes ailes de l'os sphénoïde ne sont pas aussi étendues que dans l'homme; elles ne se prolongent pas entre l'os temporal et le frontal jusqu'à l'os pariétal: au contraire le temporal et le frontal s'articulent ensemble, et même le temporal touche à l'os de la pommette au-dessus du sphénoïde; ce qui fait une grande différence dans la conformation de la tête du jocko comparée à celle de l'homme: aussi la tête du jocko a moins de hauteur depuis l'arcade zygomatique jusqu'au sommet. Les mâchoires sont plus longues que dans l'homme, les os propres du nez sont aussi plus longs; ils ne forment point de voûte transversale avec ceux de la mâchoire; l'ouverture des narines est placée plus bas que dans l'homme: car elle est en entier au-dessous des orbites; elle a moins de hauteur que dans l'homme, et sa partie inférieure est beaucoup plus éloignée du bord alvéolaire de la mâchoire; c'est pourquoi le museau du jocko est allongé, et sa lèvre supérieure est très-longue. Les orbites des yeux sont plus grandes que celles de l'homme; la cloison osseuse qui les sépare a beaucoup moins de largeur: par conséquent les yeux sont moins éloignés l'un de l'autre. Les orbites ont plus de hauteur que de largeur, tandis que dans les hommes elles ont ordinairement plus de largeur que de hauteur, ou au moins ces deux dimensions sont égales. La partie supérieure du bord des orbites est très-saillante, en forme de bourrelet, qui se continue sur le bas du front, depuis l'une des orbites jusqu'à l'autre: ce bourrelet donne à l'os frontal du jocko une forme très-différente de celle de l'os frontal de l'homme, et semble terminer le haut de la face et en séparer la plus grande partie

de l'os frontal. La face du jocko est terminée en bas par l'arcade alvéolaire de la mâchoire supérieure; la base du menton, au lieu d'être saillante en avant comme dans l'homme, est arrondie et inclinée en arrière; aussi le jocko n'a-t-il point de menton charnu, saillant, et distingué de la lèvre inférieure par un pli transversal, comme le menton de l'homme. J'ai fait la même observation sur toutes les autres espèces des animaux que j'ai vus en chair ou en squelette.

Il ne restait dans le squelette dont il s'agit, que deux dents, qui étaient la seconde et la troisième mâchoière du côté droit de la mâchoire du dessous; elles ressemblaient à celles de l'homme.

En comparant les parois internes du crâne du jocko à celles du crâne de l'homme, on y trouve aussi des différences très-marquées dans les proportions de cette cavité; les fosses sont moins grandes, il n'y a presque aucun vestige de l'éminence de l'os ethmoïde, appelée *crête de coq*, etc.

Le jocko diffère beaucoup de l'homme par la situation de l'articulation de la tête avec le cou, et par la direction du plan du grand trou occipital. Ce trou et les condyles qui sont sur son bord, se trouvent placés plus en arrière dans le jocko, c'est-à-dire plus près de l'occiput et plus loin de la face, et par conséquent l'apophyse basilaire est beaucoup plus longue (1). En supposant le jocko debout sur ses pieds comme un homme, le plan du grand trou occipital est dirigé obliquement de bas en haut et de devant en arrière, de sorte que s'il était prolongé en avant, il passerait au-dessous de la face du jocko; au contraire, dans l'homme, ce plan est à peu près horizontal, et s'il était prolongé en avant, il passerait au-dessous des yeux. Cette différence entre le jocko et l'homme, par rapport à l'articulation de la tête avec le cou, fait que l'homme aurait bien moins de facilité que le jocko à présenter son visage en avant, s'il posait ses mains à terre pour se mettre dans l'attitude des quadrupèdes, et que le jocko est obligé d'incliner sa tête pour présenter sa surface en avant, lorsqu'il est debout dans l'attitude de l'homme.

Les vertèbres cervicales du jocko ressem-

blent à celles de l'homme, mais les vertèbres dorsales diffèrent de celles de l'homme par le nombre; il y en a treize, et par conséquent treize côtes de chaque côté, sept vraies et six fausses; elles sont moins larges et plus épaisses que celles de l'homme. Le sternum n'était pas ossifié en entier dans le squelette du jocko qui fait le sujet de cette description: on n'y distinguait que les trois premiers os. Il m'a paru que si l'ossification du sternum avait été complète, les articulations des côtes avec le sternum auraient été disposées comme dans l'homme. Les côtes avaient moins de courbure et d'inclinaison en bas ou en arrière que dans l'homme, et par conséquent le sternum était plus éloigné de la colonne vertébrale.

Il n'y avait que quatre vertèbres lombaires dans le squelette dont il s'agit ici; mais j'ai reconnu qu'en faisant ce squelette, on avait supprimé la seconde; ainsi je crois que le jocko a cinq vertèbres lombaires, comme le dit Tyson (2); il m'a paru que ces vertèbres et les dorsales ne différaient de celles de l'homme qu'en ce qu'elles étaient à proportion plus petites.

L'os sacrum avait cinq fausses vertèbres comme celui de l'homme; mais il était plus petit, et il s'écartait moins de la direction de la colonne vertébrale: il était aussi moins concave le long de sa face interne.

Le coccyx était composé de quatre ou cinq pièces comme l'homme, mais il était plus allongé et beaucoup moins courbé vers le bassin. Par ces différences de direction et de courbure, le jocko a moins de rapport à l'homme qu'aux quadrupèdes, car ils ont le sacrum et les premières vertèbres de la queue placés à peu près sur la même ligne que la colonne vertébrale. Tyson a observé que le coccyx du satyre était un peu saillant, et formait une protubérance sur la peau.

Les os du bassin du jocko ont aussi plus de rapport à ceux des quadrupèdes qu'à ceux de l'homme, non-seulement par leur direction, mais aussi par leur forme.

L'os de la hanche est à proportion plus long et moins large que dans l'homme, par conséquent sa crête a moins de longueur, ce qui diminue beaucoup la largeur de l'os; la plus grande différence de longueur est dans celle du bord antérieur et de l'échancre sciatique; ainsi la partie de l'os qui se trouve entre le sacrum et la cavité coty-

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1754. Mémoire sur les différences de la situation du trou occipital dans l'homme et dans les animaux.

(2) Orang-outang, etc., pag. 55.

loïde est très-longue, et donne au bassin beaucoup plus de longueur que de largeur, comme dans les quadrupèdes, et au contraire de ce qui est dans l'homme; le bord antérieur de l'os de la hanche n'a point d'épines; il n'y a point de convexité sur la face externe, ni de concavité sur la face interne, comme dans l'homme: cet os est moins incliné sur la colonne vertébrale que celui de l'homme, et par conséquent le plan de l'entrée du bassin forme avec la colonne vertébrale un angle plus ouvert dans le jocko que dans l'homme.

Les os pubis sont plus longs que dans l'homme, et contribuent, avec les os des hanches, à rendre l'entrée du bassin plus longue que large, comme dans les quadrupèdes. Les os pubis s'articulent ensemble, non-seulement par leur angle comme dans l'homme, mais aussi par leur branche comme dans les quadrupèdes, de sorte qu'ils forment une gouttière sous le vagin des singes femelles, comme sous celui des femelles des autres quadrupèdes.

La tubérosité de l'ischion m'a paru plus grande que dans l'homme, quoique le jocko n'ait point de callosités sur cet os, comme la plupart des autres singes. Le trou ovalaire est plus arrondi que dans l'homme à l'endroit de son bord qui est formé par l'ischion, parce que sa branche s'écarte plus du corps de l'os pour se joindre à la branche du pubis, qui est aussi plus écartée du corps de cet os à cause de sa réunion avec la branche de l'autre os pubis.

L'omoplate est moins large et beaucoup plus allongée que celle de l'homme; par cette forme, elle ressemble plus à l'omoplate des quadrupèdes; le bec coracoïde, l'acromion et les clavicules ressemblent à ces mêmes parties, vucs dans l'homme.

La différence la plus sensible que j'aie remarquée entre les os du bras et de la cuisse du jocko et de l'homme, consiste en ce que l'os de la cuisse est plus court dans le jocko.

Les os de l'avant-bras, de la jambe et des pieds manquaient dans le squelette qui a servi de sujet pour cette description.

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput. . .	0	5	5
La plus grande largeur de la tête. . .	0	3	4
Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	3	5
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus.	0	0	9
Largeur de la mâchoire du dessus à l'endroit des dents canines.	0	1	7
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	0	5
Longueur de cette ouverture.	0	0	9
Largeur.	0	0	8
Longueur des os propres du nez.	0	1	1
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	2½
Largeur des orbites.	0	1	1
Hauteur.	0	1	2½
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas.	0	0	8¼
Longueur d'un côté à l'autre.	0	0	9
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre.	0	0	2
Largeur.	0	0	2½
Longueur de la huitième côte qui est la plus longue.	0	6	2
Longueur du sternum.	0	3	2
Longueur du corps de la quatrième vertèbre lombaire, qui est la plus longue.	0	0	7
Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche.	0	2	4
Longueur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'au milieu du côté supérieur.	0	4	4
Longueur des trous ovalaires.	0	1	2
Largeur.	0	0	10
Largeur du bassin.	0	1	11
Hauteur.	0	3	4
Longueur de l'omoplate.	0	3	6
Largeur dans le milieu.	0	1	7
Longueur de l'humerus.	0	6	9
Longueur du femur.	0	6	7

LE GIBBON ⁽¹⁾.

ORANG GIBBON, PITHECUS LAR, Geoff., G. CUV. — SIMIA LAR, Linn., Gmel., Erxleb. — HYLOBATES LAR, Illig. — L'OUNKO, F. CUV.

Le gibbon (*pl.* 407 et 408) se tient toujours debout, lors même qu'il marche à quatre pieds, parce que ses bras sont aussi longs que son corps et ses jambes; nous l'avons vu vivant, il n'avait pas trois pieds de hauteur, mais il était jeune, il était en captivité : ainsi l'on doit présumer qu'il n'avait pas encore acquis toutes ses dimensions, et que, dans l'état de nature, lorsqu'il est adulte, il parvient au moins à quatre pieds de hauteur; il n'a nulle apparence de queue : mais le caractère qui le distingue évidemment des autres singes, c'est cette prodigieuse grandeur de ses bras, qui sont aussi longs que le corps et les jambes pris ensemble, en sorte que l'animal étant debout sur ses pieds de derrière, ses mains touchent encore à terre, et qu'il peut marcher à quatre pieds, sans que son corps se penche; il a tout autour de la face un cercle de poils gris, de manière qu'elle se présente comme si elle était environnée d'un cadre rond, ce qui donne à ce singe un air très-extraordinaire; ses yeux sont grands, mais enfoncés; ses oreilles, nues et bien bordées; sa face est aplatie, de couleur tannée et assez sem-

blable à celle de l'homme : le gibbon est après l'orang-outang et le pithèque, celui qui approcherait le plus de la figure humaine, si la longueur excessive de ses bras ne le rendait pas difforme; car, dans l'état de nature, l'homme aurait aussi une mine bien étrange; les cheveux et la barbe, s'ils étaient négligés, formeraient autour de son visage, un cadre de poil assez semblable à celui qui environne la face du gibbon.

Ce singe nous a paru d'un naturel tranquille, et de mœurs assez douces; ses mouvements n'étaient ni trop brusques ni trop précipités, il prenait doucement ce qu'on lui donnait à manger; on le nourrissait de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignait beaucoup le froid et l'humidité, et il n'a pas vécu long-temps hors de son pays natal : il est originaire des Indes orientales, particulièrement des terres de Coromandel, de Malaca et des îles Moluques (2). Il paraît qu'il se trouve aussi dans des provinces moins méridionales, et qu'on doit rapporter au gibbon, le singe du royaume de Gannaure, frontière de la Chine, que quelques voyageurs ont indiqué sous le nom de *féfé* (3); au reste cette espèce varié pour la

(1) *Gibbon*, c'est le nom sous lequel M. Dupleix nous a donné ce singe qu'il avait apporté des Indes orientales; j'ai d'abord cru que ce mot était indien, mais en faisant des recherches sur la nomenclature des singes, j'ai trouvé dans une note de Dalechamp sur Plinie, que Strabon a désigné le *cephus* par le mot *kepon*, dont il est probable qu'on a fait *gibbon*, *gibbon*. Voici le passage de Plinie, avec la note de Dalechamp : Pompeii magni primùm ludi ostenderunt ex Æthiopiâ quas vocant *cephos* (*), quarum pedes posteriores pedibus humanis et cruribus prioribus manibus fuere similes; hoc animal postea Roma non vidit.

(*) *Cephos*, Strabo, lib. 15. Κερον vocat, esseque tradit facie satyro similem. (*Dal.* Plin. Hist. nat., lib. 8, cap. 19.) *Nota.* Il me paraît que le *cebus* des Grecs, et le *cephus* de Plinie, qu'on doit prononcer *kebus* et *kephus*, pourraient bien venir originellement de *koph* ou *kophin*, qui en hébreu et en chaldéen est le nom du singe.

(2) Le P. le Comte dit avoir vu aux Moluques une espèce de singe, marchant naturellement sur ses deux pieds, se servant de ses bras comme un homme, le visage à peu près comme celui d'un Hottentot, mais le corps tout couvert d'une espèce de laine grise, étant exactement comme un enfant et exprimant parfaitement ses passions et ses appétits; il ajoute que ces singes sont d'un naturel très-doux, que pour montrer leur affection aux personnes qu'ils connaissent, ils les embrassent et les baisent avec des transports singuliers; que l'un de ces singes, qu'il a vu, avait au moins quatre pieds de hauteur, qu'il était extrêmement adroit et encore plus agile. (*Mémoires sur la Chine*, par Louis le Comte, pag. 510.)

(3) Dans le royaume de Gannaure, frontière de la Chine, il se trouve un animal qui est fort rare, qu'ils nomment *féfé*; il a presque la forme humaine, les bras fort longs, le corps noir et velu, marche

grandeur et pour les couleurs du poil, il y en a deux au Cabinet, dont le second (pl. 408), quoique adulte, est bien plus petit que le premier (pl. 407), et n'a que du brun dans tous les endroits où l'autre a du noir; mais comme ils se ressemblent parfaitement à tous autres égards, nous ne doutons pas qu'ils ne soient tous deux d'une seule et même espèce (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le gibbon n'a point de queue, il a les

fesses pelées avec de légères callosités; sa face est plate, brune et environnée tout autour d'un cercle de poils gris; il a les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a les oreilles nues, noires et arrondies, le poil brun ou gris suivant l'âge ou la race, les bras excessivement longs: il marche sur les deux pieds de derrière, il a deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur. La femelle est sujette, comme les femmes, à un écoulement périodique de sang.

DESCRIPTION DU GIBBON.

LE gibbon (pl. 407) a la tête ronde, les yeux grands et enfoncés, le nez aplati, les oreilles arrondies et bordées à peu près comme celles de l'homme; il a des callosités sur les fesses (2), mais je n'ai remarqué aucune apparence de queue. Les jambes de devant sont beaucoup plus longues que celles de derrière, et excessivement longues, car l'animal étant debout et tenant les jambes de devant pendantes, leurs doigts touchaient la terre. J'ai ouï dire que celui qui a

fort légèrement et fort vite. (Recueil des Voyages, etc. Rouen, 1716, tom. 3, pag. 168.) *Nota.* 1^o Ce caractère des bras fort longs n'appartient qu'à ce singe, et par conséquent indique assez clairement que le *fesé* est le même que le gibbon. *Nota.* 2^o On peut présumer que le mot *fesé* vient de *jeseff* ou *sesef*, nom du babouin dans les provinces de l'Afrique voisines de l'Arabie, et qu'on a transféré ce nom du babouin au gibbon; car le babouin n'a pas les bras plus longs que les autres singes.

(1) Le petit gibbon a été considéré par M. Geoffroy comme appartenant à une espèce distincte sous le nom de *pithecus variegatus*. Linnée n'en faisait qu'une variété de son *simia lar*, et Schreber de son *simia longimana*, ou *gibbon* de Buffon. M. G. Cuvier remarque que l'individu décrit par Daubenton ne se trouvant plus au Cabinet, il est difficile de dire si c'est une espèce ou une variété.

DESM. 1829.

(2) Ces callosités sont formées par une adhérence de la peau aux tubérosités des os ischions, sur lesquelles il y a une facette revêtue par une peau calcaire et nue; les fesses semblent être pelées dans ces deux endroits; c'est pourquoi les callosités dont il s'agit peuvent aussi être désignées par les mots de *fesses pelées*: je n'ai remarqué ce caractère dans aucun des sapajous ni des sagouins.

servi de sujet pour cette description se tenait souvent dans cette attitude. Le tour des yeux, le nez et l'extrémité des deux mâchoires étaient nus et de couleur brune. Il y avait une bande en forme de cercle, formée par des poils gris, qui passait au-dessus des yeux, sur les joues et sous la mâchoire inférieure; ce cercle gris donnait un air fort extraordinaire à la face de ce singe. Les oreilles étaient nues et de couleur noirâtre; le poil de la tête, du cou, du dos, des côtés du corps et des jambes était noir; celui qui recouvrait la face supérieure des pieds avait une couleur grise; la plante était nue et de couleur noire, les ongles étaient aussi de cette couleur.

pi. po. lig.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	3	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	4	4
Circonférence du bout du museau.	0	4	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	5	3
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	2	3
Distance entre les deux narines.	0	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	4	3
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	0	11

	pi.	po.	lig.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	6
Ouverture de l'œil.	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	0	10
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	9	6
Longueur des oreilles.	0	0	7
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	0
Distance entre les deux oreilles, prise au bas.	0	2	0
Longueur du cou.	0	3	6
Circonférence.	0	7	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	1	0
Circonférence à l'endroit le plus gros.	1	3	0
Circonférence devant les jambes de derrière.	0	11	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	9	6
Circonférence du poignet.	0	3	8
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	6	6
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	7	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	5	4

Ce singe était femelle et pesait neuf livres; l'épiploon s'étendait jusqu'au pubis; l'estomac était en plus grande partie à gauche qu'à droite; le foie était placé en entier dans le côté droit.

Le duodenum était fort court, et se repliait en dedans presque au sortir de l'estomac; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans le côté gauche sur celles de l'iléum, qui s'étendaient aussi dans la région iliaque gauche. Le cœcum était placé dans la région hypogastrique et dirigé de devant en arrière; le colon s'étendait en avant dans le côté droit, passait de droite à gauche derrière l'estomac, se prolongeait en arrière le long du côté gauche sur les intestins grêles, et se repliait sur le bord du bassin, avant de se joindre au rectum qui était fort court.

Les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur, excepté l'iléum (*AB*, *pl. 409, fig. 1*) qui s'amincissait en approchant du cœcum (*C*). Cet intestin était gros, court et terminé par un appendice (*DE*) qui avait cinq pouces de longueur et environ

deux lignes et demie de diamètre. Le colon (*FG*) était très-gros auprès du cœcum, et coudé à la distance d'environ deux pouces et demi de cet intestin; le reste du colon diminuait de grosseur en approchant du rectum: il y avait trois bandes tendineuses sur le colon.

Le foie (*pl. 409, fig. 2*) était divisé en deux parties par une scissure (*A*) peu profonde, dans laquelle passait le ligament suspensoir; la partie droite du foie était plus grande que la gauche; il se trouvait un lobule (*B*) à leur racine: ce foie avait une couleur rougeâtre, plus pâle au dedans qu'au dehors de ce viscère: il pesait cinq onces trois gros et demi.

La vésicule du fiel (*C*, *pl. 409, fig. 2*) était verdâtre et placée sur la face postérieure du foie, près de la scissure où se trouvait le ligament suspensoir.

La rate (*pl. 409, fig. 3*) était placée contre le fond du grand cul-de-sac de l'estomac; sa figure approchait de celle d'un triangle, dont la base aurait été en bas et le sommet en haut; elle avait au dehors et au dedans une couleur rougeâtre: elle pesait deux gros.

Le pancréas avait une forme oblongue, et il s'étendait depuis le duodenum jusqu'à la rate; il ressemblait beaucoup au pancréas de l'homme.

Le rein gauche était plus avancé que le droit d'environ un tiers de sa longueur; ils avaient une forme à peu près ovoïde; leur face supérieure était plate, et l'inférieure convexe; l'enfoncement avait peu de profondeur; la plupart des mamelons tenaient les uns aux autres; le bassin était plus étendu.

Le poumon droit était composé de quatre lobes, placés et proportionnés comme dans la plupart des animaux quadrupèdes. Il n'y avait qu'un lobe dans le poumon gauche, mais il était divisé par une profonde scissure en deux parties, dont l'antérieure était plus petite que l'autre: le cœur ressemblait beaucoup à celui de l'homme par sa figure et sa situation.

La langue était large, épaisse et ronde à l'extrémité; la partie antérieure était couverte de papilles très-petites, et de tubercules ronds et blancs. Il y avait sur la partie postérieure de grosses papilles et plusieurs glandes à calice, dont deux étaient placées sur le milieu de la langue, une de chaque côté, à quatre lignes de distance l'une de

l'autre : leur diamètre était d'environ une ligne.

Le palais était traversé par six sillons assez larges et peu élevés ; ils étaient partagés par un sillon longitudinal, et chacune de leurs parties était convexe en devant ; la partie postérieure du palais avait une couleur noirâtre ; l'épiglotte était peu saillante et coupée carrément à son extrémité.

Le cerveau était fort grand, il s'étendait aussi loin dans l'occiput que le cervelet ; le cerveau pesait deux onces deux gros et quarante-huit grains, et le cervelet quatre gros et douze grains.

Il y avait deux mamelons sur la poitrine, un de chaque côté ; ils n'étaient éloignés l'un de l'autre que de quinze lignes.

La vulve était placée entre deux callosités (*AB*, pl. 410. fig. 1) adhérentes aux os ischiens ; elles avaient chacune un pouce de longueur et neuf lignes de largeur ; elles n'étaient éloignées l'une de l'autre que d'environ trois lignes.

Les lèvres de la vulve (*C*) avaient peu d'épaisseur, et sa partie antérieure était terminée par un petit bec recourbé en bas. Le gland du clitoris n'était pas apparent au dehors ; on ne voyait que le prépuce (*D*) qui formait le bec inférieur de la vulve dont il a été fait mention ; la vessie (*A*, fig. 2) avait moins de diamètre dans le milieu qu'aux deux bouts ; les bords de l'orifice de la matrice (*B*) étaient froncés ; le corps se terminait par deux prolongements fort courts (*CD*) et très-différents des cornes de la matrice des autres animaux ; les ovaires (*EF*, fig. 1 et 2) avaient une figure approchante de l'ovoïde et une couleur jaunâtre très-pâle. On a représentés (fig. 2) le parois intérieures (*GH*) du vagin ; l'orifice (*I*) de l'urètre, marqué par un stilet (*KL*), et les trompes (*MN*) de la matrice.

	pi.	po.	lig.
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	2	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	10	0
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	3	9
Circonférence du rectum près du colon.	0	3	4
Circonférence du rectum près de l'anus.	0	5	0
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	1	7	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum.	8	7	0
Grande circonférence de l'estomac.	1	1	6
Petite circonférence.	0	10	0
Longueur de la petite courbure, depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.	0	1	8
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	1	8
Circonférence de l'œsophage.	0	3	0
Circonférence du pylore.	0	1	6
Longueur du foie.	0	2	10
Largeur.	0	5	2
Sa plus grande épaisseur.	0	1	3
Longueur de la vésicule du fiel.	0	1	9
Son plus grand diamètre.	0	0	7
Longueur de la rate.	0	2	1
Épaisseur dans le milieu.	0	0	4
Épaisseur du pancréas.	0	0	3
Longueur des reins.	0	1	8
Largeur.	0	1	0
Épaisseur.	0	0	8
Longueur du centre nerveux du diaphragme depuis la veine cave jusqu'à la pointe.	0	1	0
Largeur.	0	1	3
Circonférence de la base du cœur.	0	4	9
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	1	10
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	1	6
Diamètre de l'aorte, pris de hors en dehors.	0	0	3
Longueur de la langue.	0	2	1
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	8
Largeur de la langue.	0	0	9
Longueur du cerveau.	0	2	9
Largeur.	0	2	3
Épaisseur.	0	1	4
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	7	0	0
Circonférence du duodenum.	0	2	3
Circonférence du jejunum.	0	2	6
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	2	9
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	2	2
Longueur du cœcum.	0	1	2
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	0	6	0

	pi.	po.	lig.
Longueur du cercelet.	0	0	11
Largeur.	0	1	10
Épaisseur.	0	0	10

Il y a au Cabinet du Roi un autre singe (*pl.* 408) très-ressemblant au gibbon (*pl.* 407), mais beaucoup plus petit; quoiqu'il soit desséché et bourré, on peut avoir ses dimensions avec assez de précision, parce qu'on a laissé tous les os sous la peau: il est d'environ un tiers moins grand que le gibbon dont la description précède celle-ci. Le petit gibbon paraît avoir toutes les proportions du grand; il a les jambes et les pieds de devant aussi longs; les mêmes traits dans la face; la même forme dans les oreilles et dans les ongles; la même couleur sur la face, sur les oreilles, sur les ongles et sur la plante des pieds. Il a les fesses pelées et sans aucune apparence de queue; enfin il ressemble exactement au grand gibbon par sa figure; il a aussi la face entourée de poils gris qui forment un cercle sur le bas du front, sur les tempes, sur les joues et sous la mâchoire inférieure; ses quatre pieds sont aussi couverts de poils gris, mais les couleurs du poil des autres parties du corps diffèrent de celles du grand gibbon; la tête, le dessus et les côtés du cou, la partie antérieure du dos, les épaules, le bras et la face externe de l'avant-bras, sont bruns et non pas noirs; le dessous du cou, la face interne de l'avant-bras, la poitrine, le ventre, la cuisse, les côtés du corps et la jambe proprement dite, ne sont pas noirs comme sur le grand gibbon, mais de couleur grise, mêlée de brun; la partie postérieure du dos et la croupe ont une couleur grise et non pas noire. Je ne sais si cette différence de couleur du gris au noir ne vient que de la différence de l'âge, en supposant que le petit gibbon soit de même espèce que le grand, mais dans un âge moins avancé. Il est certain que ces différences de couleurs ne viennent pas de la différence des sexes, car ces deux animaux étaient femelles. Le petit a été apporté de Malac par M. le commandeur Gedcheu; et le grand, de Pondichéry, par M. Dupleix.

La tête du squelette (*pl.* 411) du grand gibbon est moins allongée que celle du jocko; le crâne a plus d'étendue à l'endroit de l'occiput; l'os du front est plus aplati: le bord supérieur des orbites a beaucoup moins de saillie; le petit bourrelet qu'il forme ne s'étend pas d'un œil à l'autre comme dans le

jocko; au contraire, l'espace qui se trouve entre les deux yeux au-dessus du nez, est un peu enfoncé; les orbites des yeux ont plus de largeur que de hauteur comme dans l'homme; la cloison osseuse qui sépare les deux orbites, est plus large que dans le jocko et à peu près aussi large que dans l'homme; les os propres du nez sont beaucoup plus longs que ceux de l'homme, mais moins longs que ceux du jocko; aussi l'ouverture des narines n'est pas en entier au-dessous de celles des orbites, et sa partie inférieure est moins éloignée du bord alvéolaire de la mâchoire, ce qui fait que le museau est moins allongé; ainsi le gibbon a plus de rapport à l'homme que le jocko, par les proportions des orbites des yeux et par l'intervalle qui est entre deux, par la situation de l'ouverture des narines qui est placée en partie entre les orbites, et par la petite distance qui se trouve entre l'ouverture des narines et le bord alvéolaire de la mâchoire; ce qui fait que la lèvre supérieure du gibbon est moins longue que celle du jocko et plus ressemblante à celle de l'homme. La forme de la mâchoire inférieure est à peu près la même dans ces deux animaux.

Les dents du gibbon ressemblent à celles de l'homme pour le nombre et la situation, et même pour la forme, excepté les canines qui sont pointues et beaucoup plus longues; celles du dessus ont une légère cannelure longitudinale sur le côté interne.

Les vertèbres cervicales diffèrent de celles de l'homme et du jocko en ce que l'apophyse épineuse de la première est plus longue, et que celles des autres vertèbres ne sont pas fourchues.

Le gibbon n'a que douze vertèbres dorsales comme l'homme, et douze côtes de chaque côté, sept vraies et cinq fausses; elles ne sont pas si épaisses que celles du jocko. Le sternum est composé de six os dont les premiers ressemblent à ceux du jocko et de l'homme. Les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie antérieure du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os du sternum; celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux sixièmes et septièmes côtes qui s'articulent entre le cinquième et le sixième os du sternum.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de six: ainsi il y en a une de plus que dans l'homme et le jocko.

L'os sacrum n'est composé que de trois fausses vertèbres; il n'y avait que trois pièces dans le coccyx du squelette, sur lequel cette description a été faite, mais il m'a paru qu'il manquait au moins une pièce du coccyx.

Les os du bassin diffèrent de ceux du jocko en ce que les os des hanches sont plus étroits, et que le plan de l'entrée du bassin est sur la même ligne que la colonne vertébrale; à cet égard le gibbon a encore plus de rapport avec les quadrupèdes que le jocko. La tubérosité des os ischions est beaucoup plus grande que dans le jocko, et a une face plus plate, sur laquelle était la callosité qui se trouve de chaque côté de l'anus sur la peau du gibbon.

L'omoplate et les clavicules diffèrent peu de ces mêmes os vus dans le jocko.

Les os du bras et de l'avant-bras ont une longueur excessive. L'os du bras est plus long que celui de la cuisse; les os de l'avant-bras sont beaucoup plus longs que ceux de la jambe, au contraire de ce qui est dans l'homme: car il a les os du bras et de l'avant-bras beaucoup moins longs que ceux de la cuisse et de la jambe. Les os de l'avant-bras du gibbon sont beaucoup plus écartés l'un de l'autre que dans l'homme.

Le carpe est composé de onze os, quatre dans le premier rang, quatre dans le second et trois surnuméraires (1). Les os du second rang sont placés comme dans l'homme, relativement aux os du métacarpe; mais ils en diffèrent pour la figure, principalement le quatrième, qui est plus long que le troisième qui correspond au grand os du carpe de l'homme, de sorte qu'il aboutit au second os du premier rang: le troisième os de ce rang est placé sur le quatrième du second rang, et touche au cinquième du premier rang qui correspond au pisiforme de l'homme, mais qui est oblong comme dans la plupart des quadrupèdes. Le premier des surnuméraires se trouve placé sur le joint qui est entre le troisième et le quatrième os du premier rang. Le second os surnuméraire est fort petit et placé au côté interne du carpe, en partie contre le premier os du premier rang et en partie contre le premier os du second rang. Le troisième os surnuméraire est entre les deux rangs du carpe au-dessous du premier et du second os du

premier rang, et au-dessus du second et du troisième os du second rang.

Le tarse est composé de sept os comme dans l'homme; le premier cunéiforme est beaucoup moins gros que celui de l'homme. Il y a de plus dans le gibbon un huitième os placé au côté externe du tarse, à l'endroit où le calcaneum touche au cuboïde.

Les os du métacarpe et des doigts sont à proportion aussi longs que ceux de l'avant-bras et du bras; mais le premier os du métacarpe est beaucoup moins long que les autres, et la première phalange du pouce a aussi, à proportion, moins de longueur que dans l'homme.

Les os du métatarse et des quatre derniers doigts ont une longueur proportionnée à celle des os de la jambe et de la cuisse; le premier os du métatarse a moins de grosseur que celui de l'homme; il est fort écarté du second os par son extrémité antérieure. Les deux phalanges du pouce sont moins longues et moins grosses que dans l'homme, relativement aux phalanges des autres doigts: les phalanges du troisième doigt sont plus longues que celles du second qui est de même longueur que le quatrième, comme dans une main. Le pouce des pieds du gibbon est à peu près de même longueur que celui des mains; mais relativement à la longueur des doigts, il est beaucoup plus long.

pi. po. lig.

Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	0	3	8½
La plus grande largeur de la tête.	0	2	6½
Longueur de la mâchoire du dessous, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	2	5
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessous.	0	0	2½
Largeur de la mâchoire du dessous, à l'endroit des dents canines.	0	0	11
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	0	3½
Longueur de cette ouverture.	0	0	7
Largeur.	0	0	6
Longueur des os propres du nez.	0	0	6½
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	3
Largeur des orbites.	0	0	10
Hauteur.	0	0	10

(1) Il n'y en avait qu'un de connu avant cette description.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur des dents canines.	0	0	5	Hauteur du carpe.	0	0	7
Largeur du trou de la première				Longueur du calcaneum.	0	0	11
vertèbre de haut en bas.	0	0	5½	Hauteur du premier os cuné-			
Longueur d'un côté à l'autre.	0	0	5¼	forme, et du scaphoïde pris			
Hauteur de l'apophyse épineuse				ensemble.	0	0	7
de la seconde vertèbre.	0	0	2	Longueur du premier os du mé-			
Largeur.	0	0	2¾	tatarpe, qui est le plus court.	0	1	4
Longueur de la huitième côte,				Longueur du second os du mé-			
qui est la plus longue.	0	4	10	tatarpe, qui est le plus long.	0	2	4
Longueur du sternum.	0	2	7	Longueur du premier et du cin-			
Longueur du corps de la qua-				quième os du métatarse, qui			
trième vertèbre lombaire, qui				sont les plus courts.	0	1	4¾
est la plus longue.	0	0	5	Longueur du troisième, qui est			
Largeur de la partie supérieure				le plus long.	0	1	7½
de l'os de la hanche.	0	1	3	Longueur de la première pha-			
Longueur de l'os depuis le mi-				lange du pouce des pieds de			
lieu de la cavité cotyloïde jus-				devant.	0	0	8½
qu'au milieu du côté supérieur.	0	3	2½	Longueur de la seconde.	0	0	4½
Longueur des trous ovalaires.	0	0	9½	Longueur de la première pha-			
Largeur.	0	0	6½	lange du troisième doigt.	0	1	7⅔
Largeur du bassin.	0	1	6½	Longueur de la seconde.	0	1	2
Hauteur.	0	2	5	Longueur de la troisième.	0	0	5
Longueur de l'omoplate.	0	2	8	Longueur de la première pha-			
Largeur dans le milieu.	0	1	4	lange du pouce des pieds de			
Longueur de l'humérus.	0	7	11½	derrière.	0	0	8½
Longueur de l'os du coude.	0	9	0	Longueur de la seconde.	0	0	5
Longueur de l'os du rayon.	0	8	10	Longueur de la première pha-			
Longueur du fémur.	0	7	1	lange du troisième doigt.	0	1	1
Longueur du tibia.	0	6	1	Longueur de la seconde.	0	0	7¾
Longueur du péroné.	0	5	8	Longueur de la troisième.	0	0	4¾

LE MAGOT ⁽¹⁾.

LE MACAQUE MAGOT, Geoff., Cuv. — MACACUS INUUS, Lacep., Desm.
 — SIMIA INUUS, CYNOCEPHALUS INUUS, SIMIA SYLVANUS et SIMIA PI-
 THECUS, Linn., Gmel. — CYNOCEPHALUS INUUS, Illig. ⁽²⁾.

CET animal (pl. 412, fig. 1 et 2) est de tous les singes, c'est-à-dire de tous ceux qui

n'ont point de queue, celui qui s'accommode le mieux de la température de notre cli-

(1) *Magot*, nom ancien de ce singe en français, et que nous avons adopté. *Momenet*, selon Jonston; on l'a aussi appelé *tartarin*, parce qu'il est fort commun dans la Tartarie méridionale.

Cynocephalos. (Aristotelis, Hist. anim., lib. 2, cap. 8.)

Cynocephalus primus. (Jonston, fig. tab. 59.)

Cynocephalus alter. (Prosp. Alpin., Ægypt., vol. 2, pag. 241, fig. tab. 16.)

Simia cynocephala omnibus unguibus planis et rotundatis. . . . Le singe cynocéphale. (Briss., Regn.

anim., pag. 191.) *Nota*. Il nous paraît que M. Brisson

(2) Le magot est le même animal que le *pithèque* ou *pithecos* d'Aristote, que Buffon considérait comme une espèce distincte et sur lequel il avait fait un article à part que nous rapporterons comme supplément à celui-ci. Le *cynocéphale* de Buffon n'est aussi qu'un magot.

Suivant les idées de Buffon, nous plaçons ce singe à la suite des orangs, parce qu'il est, comme eux, dépourvu de queue. DESM. 1829.

mat (1) : nous en avons nourri un pendant plusieurs années ; l'été il se plaisait à l'air , et l'hiver on pouvait le tenir dans une chambre sans feu. Quoiqu'il ne fût pas délicat, il était toujours triste et souvent maussade ; il faisait également la grimace pour marquer sa colère ou montrer son appétit : ses mouvements étaient brusques, ses manières grossières et sa physionomie encore plus laide que ridicule ; pour peu qu'il fût agité de passion, il montrait et grinçait les dents en remuant la mâchoire ; il remplissait les poches de ses joues de tout ce qu'on lui donnait, et il mangeait généralement de tout, à l'exception de la viande crue, du fromage et d'autres choses fermentées : il aimait à se jucher pour dormir, sur un barreau, sur une patte de fer ; on le tenait toujours à la chaîne, parce que, malgré sa longue domesticité, il n'en était pas plus civilisé, pas plus attaché à ses maîtres ; il avait apparemment été mal éduqué, car j'en ai vu d'autres de la même espèce, qui en tout étaient mieux, plus connaissant, plus obéissants, même plus gais et assez dociles pour apprendre à danser, à gesticuler en cadence, et à se laisser tranquillement vêtir et coiffer.

Le singe peut avoir deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière ; la femelle est plus petite que le mâle, il marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux : lorsqu'il est en repos, il est presque toujours assis, et son corps porte sur deux callosités très-

éminentes, qui sont situées au bas de la région où devraient être les fesses ; l'anus est plus élevé, ainsi il est assis plus bas que sur le cul : aussi son corps est plus incliné que celui d'un homme assis ; il diffère du *pithèque* ou *singe* proprement dit : 1^o en ce qu'il a le museau gros et avancé comme un dogue, au lieu que le pithèque a la face aplatie ; 2^o en ce qu'il a de longues dents canines, tandis que le pithèque ne les a pas plus longues à proportion que l'homme ; 3^o en ce qu'il n'a pas les ongles des doigts aussi plats et aussi arrondis, et enfin parce qu'il est plus grand, plus trapu, et d'un naturel moins docile et moins doux.

Au reste, il y a quelques variétés dans l'espèce du magot ; nous en avons vu de différentes grandeurs et de poils plus ou moins foncés et plus ou moins fournis ; il paraît même que les cinq animaux dont Prosper Alpin a donné les figures et les indications sous le nom de *cynocephales* (2), sont tous cinq des magots, qui ne diffèrent que par la grandeur et par quelques autres caractères trop légers pour qu'on doive en faire des espèces distinctes et séparées. Il paraît aussi que l'espèce en est assez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien continent, et qu'on la trouve également en Tartarie, en Arabie, en Éthiopie, au Malabar (3), en Barbarie, en Mauritanie et jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance (4).

s'est trompé sur la forme des ongles de ce singe : il est vrai que ceux des pouces des pieds de devant et des pieds de derrière sont plats et arrondis à peu près comme ceux de l'homme ; mais les ongles des autres doigts sont courbés en forme de gouttière renversée.

Sylvanus, simia ecaudata clunibus tuberosocallosis. Cercopithecus. (Jonston, Quad., tab. 59, fig. 5. — Linn., Syst. nat., ed. 10, pag. 25.) *Nota*. Il nous paraît que M. Linnæus s'est trompé en rapportant cet animal au *cercopithecus* de Jonston, c'est plutôt le *cynocephalus* de la même planche ; mais il est vrai qu'on pourrait regarder ce *cynocephalus* et ce *cercopithecus* comme le même animal, si le poil de ce dernier n'était pas trop épais et trop long.

(1) *Nota*. Il est certain que ce singe est sans queue, quoiqu'il en ait une légère apparence formée par un petit appendice de peau d'environ un demi-pouce de longueur, qui se trouve au-dessus de l'anus ; mais cet appendice n'est point une queue avec des vertèbres, ce n'est qu'un bout de peau qui ne tient pas même plus particulièrement au coccyx que le reste de la peau.

(2) Prosp. Alpin., Hist. nat. Ægypt., lib. 4, tab. 15, fig. 1, et tab. 16, 17, 18 et 19.

(3) La troisième espèce de singe au Malabar est de couleur cendrée, sans queue ou n'en ayant qu'une très-courte ; elle est familière, apprend aisément tout ce qu'on lui enseigne... on m'en avait donné un, je m'avais un jour de le battre ; à ses cris, il en accourut une si grande quantité de sauvages, que crainte d'accident je lui rendis sa liberté. (Voyage de P. Vincent Marie, chap. 13, pag. 405. Trad. par M. le marquis de Montmirail.)

(4) C'est vraisemblablement de cette espèce de singe dont parle Robert Lade, dans les termes suivants. « On nous fit traverser une grande montagne dans les terres du cap de Bonne-Espérance, sur laquelle nous prîmes plaisir à chasser de gros singes qui y sont en abondance... Je ne puis représenter toutes les souplesses de ces animaux que nous poursuivions, ni avec combien de légèreté et d'impudence ils revenaient sur leurs pas après avoir pris la fuite devant nous ; quelquefois ils se laissaient approcher de si près et à si peu de distance, que m'arrêtant vis-à-vis d'eux pour prendre mes mesures, je me croyais presque certain de les saisir, mais d'un seul

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le magot n'a point de queue, quoiqu'il y ait un petit bout de peau qui en ait l'apparence; il a des abajoues, de grosses callosités proéminentes sur les fesses; des dents canines beaucoup plus longues à proportion que celles de l'homme; la face relevée par le bas en forme de museau, semblable à

celui du dogue. Il a du duvet sur la face, du poil brun verdâtre sur le corps et jaune blanchâtre sous le ventre. Il marche sur ses deux pieds de derrière, et plus souvent à quatre; il a trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur, et il paraît qu'il y a dans cette espèce des races qui sont encore plus grandes. Les femelles sont, comme les femmes, sujettes à un écoulement périodique de sang.

LE PITHÈQUE (1-2).

« Il y a, dit Aristote, des animaux dont la nature est ambiguë, et tient en partie de l'homme et en partie du quadrupède, tels que les *pithèques*, les *kèbes* et les *cynocéphales*; le *kèbe* est un pithèque avec une queue; le *cynocéphale* est tout semblable au pithèque, seulement il est plus grand et plus fort, et il a le museau avancé, approchant presque de celui du dogue, et c'est de là qu'on a tiré son nom; il est aussi de mœurs plus féroces, et il a les dents plus fortes que le pithèque et plus ressemblantes à celles du chien. » D'après ce passage, il est clair que le pithèque et le *cynocéphale* indiqués par Aristote n'ont ni l'un ni l'autre de queue, puisqu'il dit que les pithèques qui ont une queue s'appellent *kèbes*, et que le *cynocéphale*

ressemble en tout au pithèque, à l'exception du museau qu'il a plus avancé et des dents qu'il a plus grosses. Aristote fait donc mention de deux espèces de singes sans queue, le pithèque et le *cynocéphale*, et d'autres singes avec une queue qu'il appelle *kèbes*. Maintenant, pour comparer ce que nous connaissons avec ce qui était connu d'Aristote, nous observerons que nous avons vu trois espèces de singes qui n'ont point de queue, savoir, l'orang-outang, le gibbon et le magot, et qu'aucune de ces trois espèces n'est le pithèque; car les deux premières, c'est-à-dire l'orang-outang et le gibbon n'étaient certainement pas connues d'Aristote, puisque ces animaux ne se trouvent que dans les parties méridionales de l'Afrique et des Indes, qui n'étaient pas découvertes de son

saut ils s'élançaient à dix pas de moi, en montant avec la même agilité sur un arbre; ils demeuraient ensuite tranquilles à nous regarder comme s'ils eussent pris plaisir à se faire un spectacle de notre étonnement; il y en avait de si gros, que si notre interprète ne nous eût pas assuré qu'ils n'étaient pas d'une férocité dangereuse, notre nombre ne nous aurait pas paru suffisant pour nous garantir de leurs insultes; comme il nous aurait été inutile de les tuer, nous ne fîmes aucun usage de nos fusils: mais le capitaine s'étant avisé d'en coucher en joue un fort gros qui était monté au sommet d'un arbre, après nous avoir long-temps fatigués à le poursuivre, cette espèce de menace, dont il se souvenait peut-être d'avoir vu quelquefois l'exécution sur quelques-uns de ses semblables, lui causa tant de frayeur, qu'il tomba presque immobile à nos pieds, et dans l'étonnement de sa chute nous n'eûmes aucune peine à le prendre; cependant lorsqu'il fut revenu à lui, nous eûmes besoin de toute notre adresse et de tous nos efforts pour le conserver, en lui liant étroitement les pattes; il se défendait encore par ses morsures, ce qui nous mit dans la nécessité de lui couvrir la tête et de la serrer avec nos mouchoirs. » (Voyage traduit de l'anglais, tom. 1, pag. 80 et 81.)

(1) *Pithèque*. Πίθηκος, en grec; *simia*, en latin;

chinchin, en Tartarie, selon Rubruquis, et *sinsin* à la Chine, selon le P. du Halde.

Pithecus. (Aristotelis, *Histor. anim.*, lib. 2, cap. 8.)

Simia. (Gesner, *Hist. quad.*, pag. 847, fig. *ibid.* — *Icon. quad.*, pag. 92, fig. *ibid.*) *Nota*. C'est la même figure copiée.

Simia. (Jonston, de quad., tab. 59, *duo figuræ*.) *Simia simpliciter dicta, caudâ carens*. (Ray., *Syn. quad.*, pag. 149.)

Figura prima est earum simiarum quæ caudas non habent: hæc cæteris facilius et citius mansuefiunt; cæterisque solertiori ingenio præstant hilarioresque et versutiores existant. (Prosp. Alp., *Hist. Egypti*, lib. 4, tab. 20, fig. 1.)

Simia unguibus omnibus planis et rotundatis.... Le singe. (Briss., *Reg. anim.*, pag. 188.)

(2) Malgré l'opinion de Buffon, qui regardait le *pithecus* des Grecs comme une espèce particulière de singe intermédiaire aux orang-outangs et au magot, il est bien reconnu aujourd'hui qu'il doit être rapporté positivement à l'espèce de ce dernier animal. Ce pithèque de Buffon est le *simia pithecus* de Gmelin, espèce purement nominale.

DESJ. 1829.

temps , et que d'ailleurs ils ont des caractères très-différents de ceux qu'il donne au pithèque ; mais la troisième espèce que nous appelons *magot*, est le *cynocéphale* d'Aristote ; il en a tous les caractères : il n'a point de queue, il a le museau comme un dogue , et les dents canines grosses et longues ; d'ailleurs il se trouve communément dans l'Asie mineure et dans les autres provinces de l'Orient qui étaient connues des Grecs ; le pithèque est du même pays , mais nous ne l'avons pas vu, nous ne le connaissons que par le témoignage des auteurs ; et quoique depuis vingt ans que nous recherchons les singes , cette espèce ne se soit pas rencontrée sous nos yeux , nous ne doutons cependant pas qu'elle n'existe aussi réellement que celle du *cynocéphale*. Gesner et Jouston ont donné des figures de ce singe pithèque ; M. Brisson l'a indiqué comme l'ayant vu, il le distingue du *cynocéphale* ou *magot*, qu'il désigne aussi comme l'ayant vu , et il confirme ce que dit Aristote, en assurant que ces deux animaux (1) se ressemblent à tous égards , à l'exception du museau qui est court dans le *pithèque* ou *singe* proprement dit, et allongé dans le *cynocéphale*. Nous avons dit que l'orang-outang , le pithèque , le gibbon et le magot sont les seuls animaux auxquels on doit appliquer le nom générique de *singe*. parce qu'ils sont les seuls qui n'ont point de queue, et les seuls qui marchent plus volontiers et plus souvent sur deux pieds que sur quatre : l'orang-outang et le gibbon sont très-différents du pithèque et du magot ; mais comme ceux-ci se ressemblent en tout , à l'exception de la grandeur des mâchoires et de la grosseur des dents canines , ils ont souvent été pris l'un pour l'autre ; on les a toujours indiqués par le nom commun de *singe*, et même dans les

(1) Race première des singes, ceux qui n'ont point de queue, et qui ont le museau court; 1^o le singe. J'ai vu plusieurs singes qui ne différaient entre eux que par la grandeur ; leur face, leurs oreilles et leurs ongles sont assez semblables au visage, aux oreilles et aux ongles de l'homme ; le poil qui couvre tout leur corps, excepté les fesses qui sont nues, est mêlé de verdâtre et de jaunâtre ; le verdâtre domine dans la partie supérieure du corps, et le jaunâtre dans la partie inférieure. . . . Race seconde des singes, ceux qui n'ont point de queue, et qui ont le museau allongé ; 1^o le singe *cynocéphale* ; il ne diffère du singe que par son museau allongé, comme celui d'un chien, d'ailleurs il lui ressemble en tout. J'en ai vu plusieurs qui ne différaient entre eux que par la grandeur. (Briss., Reg. anim., pag. 189 et 191.)

langues où il y a un nom pour les singes sans queue, et un autre nom pour les singes à queue, on n'a pas distingué le pithèque du magot ; on les appelle tous deux du même nom *aff*, en allemand ; *ape*, en anglais : ce n'est que dans la langue grecque que ces deux animaux ont eu chacun leur nom ; encore le mot *cynocéphale* est plutôt une dénomination adjectivique qu'un substantif propre, et c'est par cette raison que nous ne l'avons pas adopté.

Il paraît par les témoignages des anciens, que le pithèque est le plus doux, le plus docile de tous les singes qui leur étaient connus, et qu'il était commun en Asie aussi bien que dans la Libye et dans les autres provinces de l'Afrique, qui étaient fréquentées par les voyageurs grecs et romains ; c'est ce qui me fait présumer qu'on doit rapporter à cette espèce de singe les passages suivants de Léon l'Africain et de Marmol ; ils disent que les singes à longue queue qu'on voit en Mauritanie, et que les Africains appellent *mones*, viennent du pays des nègres ; mais que les singes sans queue sont naturels et se trouvent en très-grande quantité dans les montagnes de Mauritanie, de Bugie et de Constantine. « Ils ont, dit » Marmol, les pieds, les mains, et s'il faut » ainsi dire, le visage de l'homme, avec » beaucoup d'esprit et malice ; ils vivent » d'herbes, de blé et de toutes sortes de » fruits qu'ils vont en troupes dérober dans » les jardins ou dans les champs ; mais avant » que de sortir de leur fort il y en a un qui » monte sur une éminence, d'où il découvre » toute la campagne, et quand il ne voit » paraître personne il fait signe aux autres » par un cri pour les faire sortir et ne bouge » de là, tandis qu'ils sont dehors ; mais sitôt » qu'il voit venir quelqu'un il jette de grands » cris, et sautant d'arbre en arbre, tous se » sauvent dans les montagnes ; c'est une » chose admirable que de les voir fuir, car » les femelles portent sur leur dos quatre ou » cinq petits et ne laissent pas avec cela de » faire de grands sauts de branche en bran- » che ; il s'en prend quantité par diverses » inventions quoiqu'ils soient fort fins ; » quand ils deviennent farouches ils mordent, mais pour peu qu'on les flatte ils » s'approprient aisément ; ils font grand » tort aux fruits et au blé, parce qu'ils ne » font autre chose que de cueillir, couper » et jeter par terre ; soit qu'il soit mûr ou » non, et en perdent beaucoup plus qu'ils

» n'en mangent et qu'ils n'en emportent ;
 » ceux qui sont apprivoisés font des choses
 » incroyables , imitant l'homme en tout ce
 » qu'ils voient (1). » Kolbe rapporte les
 mêmes faits à peu près au sujet des singes
 du cap de Bonne-Espérance ; mais on voit
 par la figure et la description qu'il en donne
 que ces singes sont des babouins , qui ont
 une queue courte , le museau allongé , les
 ongles pointus , etc. , et qu'ils sont aussi
 beaucoup plus gros et plus forts que ces
 singes de Mauritanie (2) : on peut donc
 présumer que Kolbe a copié le passage de
 Marmol , et appliqué aux babouins du Cap
 les habitudes naturelles des pithèques de
 Mauritanie.

Le pithèque , le magot , et le babouin que
 nous avons appelé *papion* , étaient tous trois
 connus des anciens ; aussi ces animaux se
 trouvent dans l'Asie mineure , en Arabie ,
 dans la haute Égypte et dans toute la partie
 septentrionale de l'Afrique : on pourrait
 donc aussi appliquer ce passage de Marmol
 à tous trois ; mais il est clair qu'il ne con-
 vient pas au babouin , puisqu'il y est dit que
 ces singes n'ont point de queue ; et ce qui
 me fait présumer que ce n'est pas du magot ,
 mais du pithèque dont cet auteur a parlé ,
 c'est que le magot n'est pas aisé à apprivoiser ,
 qu'il ne produit ordinairement que
 deux petits et non pas quatre ou cinq comme
 le dit Marmol : au lieu que le pithèque qui
 est plus petit doit en produire davantage ;
 d'ailleurs il est plus doux et plus docile que
 le magot qui ne s'apprivoise qu'avec peine
 et ne se prive jamais parfaitement : je me
 suis convaincu par toutes ces raisons , que
 ce n'est point au magot , mais au pithèque
 qu'il faut appliquer ce passage des auteurs
 africains ; il en est de même de celui de
 Rubruquis , où il est fait mention des sin-
 ges du Cathay ; il dit « qu'ils ont en toutes
 » choses la forme et les façons des hommes...
 » qu'ils ne sont pas plus hauts qu'une cou-
 » dée et tout couverts de poils ; qu'ils habi-
 » tent dans des cavernes ; que pour les pren-
 » dre on y porte des boissons fortes et eni-
 » vrantes... qu'ils viennent tous ensemble
 » goûter de ce breuvage , en criant *chinchin* ,
 » dont on leur a donné le nom de *chinchin* ,
 » et qu'ils s'enivrent si bien qu'ils s'endor-
 » ment ; en sorte que les chasseurs les pren-

» nent aisément (3). » Ces caractères ne con-
 viennent qu'au pithèque et point du tout au
 magot : nous avons eu celui-ci vivant , et
 nous ne l'avons jamais entendu crier *chin-
 chin* ; d'ailleurs il a beaucoup plus d'une
 coudée de hauteur et ressemble moins à
 l'homme que ne le dit l'auteur ; nous avons
 eu les mêmes raisons pour appliquer au pi-
 thèque et non point au magot la figure et
 l'indication de Prosper Alpin , par laquelle
 il assure que les petits singes sans queue
 qu'il a vus en Égypte s'apprivoisent plus
 vite et plus aisément que les autres , qu'ils
 ont plus d'intelligence et d'industrie , et
 qu'ils sont aussi plus gais et plus plaisants
 que tous les autres : or le magot est d'une
 grosse et assez grande taille ; il est maus-
 sade , triste , farouche et ne s'apprivoise qu'à
 demi ; les caractères que donne ici Prosper
 Alpin à son singe sans queue , ne conviennent
 donc en aucune manière au magot et ne
 peuvent appartenir à un autre animal qu'au
 pithèque.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pithèque n'a point de queue ; il n'a
 point les dents canines plus grandes à pro-
 portion que celles de l'homme ; il a la face
 plate , les ongles plats aussi , et arrondis
 comme ceux de l'homme ; il marche sur ses
 deux pieds ; il a environ une coudée , c'est-
 à-dire tout au plus un pied et demi de hau-
 teur ; son naturel est doux , et on l'apprivoise
 aisément. Les anciens ont dit que la
 femelle est sujette à l'écoulement périodi-
 que , et l'analogie ne nous permet pas d'en
 douter.

ADDITION A L'ARTICLE DU PITHÉ-
 QUE (4).

Nous avons désigné , d'après Aristote ,
 cet animal par tous les caractères qui le dis-
 tinguent des autres singes sans queue ; et
 quoique nous ne l'eussions pas vu , nous ne
 doutions pas de son existence que plusieurs
 naturalistes regardaient comme incertaine.
 Depuis ce temps , M. Desfontaines , savant
 naturaliste et professeur au Jardin du Roi ,
 a rencontré dans le royaume d'Alger un
 singe qu'il a reconnu pour le pithèque que

(1) L'Afrique de Marmol , tom. 1 , pag. 57.

(2) Voyez ci-après l'article du papion.

MAMMIFÈRES. Tome V.

(3) Relations de Rubruquis , pag. 176 et suiv.

(4) Le singe décrit dans cet article n'est encore que
 le magot. DESM. 1829.

j'avais indiqué; il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie, et à son retour en France il a bien voulu m'en faire hommage, et j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnaître tous ses caractères et ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant et sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvements, c'est-à-dire, debout sur ses deux pieds de derrière, et sur ses quatre pieds *pl. 413, fig. 1* (1), dans laquelle il est aussi représenté en petit, assis, troisième attitude qu'il prend lorsqu'il est en repos. Je dois donner d'abord les observations de M. Desfontaines, sur la nature et les mœurs de cet animal.

« Les singes pithèques, a dit ce savant naturaliste, se trouvent dans les forêts de Bougie, du Côle et de Stora dans l'ancienne Numidie, qui est aujourd'hui la province de Constantine, du royaume d'Alger; ils habitent particulièrement ces contrées, et je n'ai pas oui dire qu'on en eût observé dans aucun autre lieu de la Barbarie. Ils vivent en troupes dans les forêts de l'Atlas qui avoisinent la mer, et ils sont si communs à Stora, que les arbres des environs en sont quelquefois couverts. Ils se nourrissent de pommes de pin, de glands doux, de figes d'Inde, de melons, de pastèques, de légumes qu'ils enlèvent des jardins des Arabes, quelques soins qu'ils prennent pour écarter ces animaux malfaisants. Pendant qu'ils commencent leurs vols, il y en a deux ou trois qui montent sur la cime des arbres et des rochers les plus élevés, pour faire sentinelle; et dès que ceux-ci aperçoivent quelqu'un, ou qu'ils entendent quelque bruit, ils poussent un cri d'alerte, et aussitôt toute la troupe prend la fuite en emportant tout ce qu'ils ont pu saisir.

« Le pithèque n'a guère que deux pieds de hauteur lorsqu'il est droit sur ses jambes; il peut marcher debout pendant quelque temps, mais il se soutient avec difficulté dans cette attitude qui ne lui est pas naturelle. Sa face est presque nue, un peu allongée et ridée, ce qui lui donne tou-

jours un air vieux. Il a vingt-huit dents; les canines sont courtes et à peu près semblables à celles de l'homme. Ses abajoues ont peu de largeur; ses yeux sont arrondis, roussâtres et d'une grande vivacité; les fesses sont calleuses, et, à la place de la queue, il y a un petit appendice de peau, long de cinq à six lignes. Ses ongles sont aplatis comme dans l'homme, et il se sert de ses pieds et de ses mains avec beaucoup d'adresse, pour saisir les divers objets qui sont à sa portée: j'en ai vu qui dénouaient leurs liens avec la plus grande facilité. La couleur du pithèque varie du fauve au gris: dans tous ceux que j'ai observés, une partie de la poitrine et du ventre étaient recouverts d'une large tache noire; la verge est grêle et pendante dans le mâle; les testicules ont peu de volume.

« Quoique ces animaux soient très-lubrifiés, et qu'ils s'accouplent fréquemment dans l'état de domesticité, comme j'ai eu occasion de l'observer, il n'y a cependant pas d'exemple qu'ils aient jamais produit dans cet état de servitude, même en Barbarie où l'on en élève beaucoup dans les maisons des Francs. Lorsqu'ils s'accouplent, le mâle monte sur la femelle qui est à quatre pieds; il lui appuie ceux de derrière sur les jambes, et il l'excite au plaisir en lui chatouillant les côtés avec les mains: elle est sujette à un léger écoulement périodique, et je me suis aperçu que ses parties naturelles augmentaient alors sensiblement de volume.

« Dans l'état sauvage, elle ne produit ordinairement qu'un seul petit: presque aussitôt qu'il est né, il monte sur le dos de la mère, lui embrasse étroitement le cou avec les bras, et elle le transporte ainsi d'un lieu dans un autre; souvent il se cramponne à ses mamelles, et s'y tient fortement attaché.

« Celui de tous les singes avec lequel le pithèque a le plus de rapports est le magot, dont il diffère cependant par des caractères si tranchés, qu'il paraît bien former une espèce distincte. Le magot est plus grand, ses testicules sont très-volumineux; ceux du pithèque, au contraire, sont fort petits. Les dents canines supérieures du magot sont allongées comme les crocs des chiens; celles du pithèque sont courtes et à peu près semblables à celles de l'homme. Le pithèque a des mœurs plus douces, plus sociales que le magot: celui-ci conserve toujours dans l'état de

(1) Pour donner une figure de cet individu, nous avons choisi celle où il est représenté sur ses quatre pieds, et nous avons supprimé les deux autres comme inutiles, ainsi que celle d'un pithèque femelle qui se trouve, comme les précédentes, faire partie du septième volume des suppléments dans l'édition de l'imprimerie royale. DESM. 1829.

» domesticité un caractère méchant et même
 » féroce; le pithèque, au contraire, s'ap-
 » privoise facilement et devient familier.
 » Lorsqu'il a été élevé jeune, il mord rare-
 » ment, quelque mauvais traitement qu'on
 » lui fasse subir. Il est naturellement crain-
 » tif, et il sait distinguer avec une adresse
 » étonnante ceux qui lui veulent du mal. Il se
 » rappelle les mauvais traitements, et lors-
 » qu'on lui en a souvent fait essayer, il faut
 » du temps et des soins assidus pour lui en
 » faire perdre le souvenir. En revanche, il
 » reconnaît ceux qui lui font du bien; il les
 » caresse, les appelle, les flatte par des
 » cris et par des gestes très-expressifs; il
 » leur donne même des signes d'attachement
 » et de fidélité; il les suit comme un
 » chien, sans jamais les abandonner. La
 » frayeur se peint sur le visage du pithè-
 » que; j'ai souvent vu ces animaux changer
 » sensiblement de couleur lorsqu'ils étaient
 » saisis d'effroi. Ils annoncent leur joie,
 » leur crainte, leurs désirs, leur ennui
 » même par des accents différents et faciles
 » à distinguer. Ils sont très-malpropres et
 » lâchent leurs ordures partout où ils se
 » trouvent; ils se plaisent à mal faire, et
 » brisent tout ce qui se rencontre sous leur
 » main, sans qu'on puisse les en corriger,
 » quelque châtiment qu'on leur inflige. Les
 » Arabes mangent la chair du pithèque, et
 » la regardent comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines les observations que j'ai faites moi-même sur les habitudes naturelles, et même sur les habitudes acquises de ce singe que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maison; c'est un mâle, mais qui ne paraît point avoir, comme les autres singes, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire est de marcher sur ses quatre pieds; et ce n'est jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout sur ses deux pieds, le corps un peu en avant, et les genoux un peu pliés. En général, il se balance en marchant; il est très-vif et presque toujours en mouvement; son plus grand plaisir est de sauter, grimper et s'accrocher à tout ce qui est à sa portée. Il paraît s'ennuyer lorsqu'il est seul, car alors il fait entendre un cri plaintif; il aime la compagnie, et lorsqu'il est en gaité, il le marque par un grand nombre de culbutes et de petits sauts. Au reste il est d'un naturel fort doux, et ressemble par là aux oranges-outangs; malgré

sa grande vivacité, il mord très-rarement et toujours faiblement.

Cet individu, dont nous donnons ici la figure, avait, au mois d'avril 1787, deux pieds cinq pouces de hauteur (1), et lorsqu'il se tenait debout sur ses pieds. Il était âgé de près de deux ans: il avait cru de près de six pouces en dix mois, et avait dans le même temps pris en proportion plus de grosseur et d'épaisseur de corps; son poil avait bruni, surtout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc est celui auquel il ressemble le plus par la forme de la tête, qui est un peu allongée et aplatie au sommet; le front est assez court et couvert de poils, presque aussi longs que ceux de la tête; il a les yeux enfoncés et l'iris d'un jaune rougeâtre; l'os frontal au-dessus de l'orbite des yeux est saillant, et l'on ne voit autour de cette partie aucun poil disposé en forme de sourcils; il a des cils aux deux paupières; son nez est aplati et forme gouttière entre les deux narines qui sont posées obliquement et s'inclinent en dedans: toute la face est de couleur de chair pâle, avec des poils noirâtres très-clair-semés, mais en plus grand nombre autour de la bouche et sur le menton, au-dessous duquel des poils encore nombreux et d'un blanc sale forment une espèce de petite barbe. Il a trente dents et deux alvéoles vides, d'où il en était tombé deux autres:

(1) Principales dimensions du pithèque.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	9	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'insertion occipitale.	0	6	6
Circonférence du museau prise au-dessus des narines.	0	5	0
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	2	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	8
Circonférence prise derrière les jambes de devant.	1	1	0
Circonférence devant les jambes de derrière.	0	11	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	5	4
Circonférence du poignet.	0	3	5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	4	1
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou jusqu'au talon.	0	5	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	5	10

l'oreille est grande, ronde et large en bas, mince, sans rebord et presque sans poils; elle a vingt-trois lignes de longueur, sur quinze lignes à sa plus grande largeur. Chaque poil est noirâtre, tant à sa racine qu'à son extrémité, et d'un jaune doré dans son milieu; ce qui présente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre sur la tête et sur tout le dessus du corps et des membres. Le ventre et la face intérieure des

cuisses et des jambes sont d'un blanc sale, et les poils y sont plus courts et moins touffus; la plus grande partie de la peau de cette face intérieure et du ventre est d'un beau bleu; la peau du dessous des mains et des pieds est douce, brunâtre et sans poils; les ongles sont arrondis et presque noirs; l'appendice de peau qui est à la place de la queue, est souple, et n'a que six lignes de longueur.

DU PETIT CYNOCÉPHALE (1).

J'ai dit, *page 87*, que le singe que nous avons appelé magot, était le cynocéphale des anciens, et je crois mon opinion bien fondée; mais il y a deux espèces de cynocéphale, l'une plus grande qui est en effet le magot, et l'autre plus petite que nous donnons ici, *pl. 413, fig. 2*, d'après un dessin qui m'a été envoyé par feu M. Collinson. Ce petit cynocéphale est sans queue, et cet animal ne nous paraît avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin, qui s'exprime dans les termes suivants: « Je donne ici, dit-il, la figure, » *pl. 20, fig. 1*, d'un petit cynocéphale qui n'a point de queue; il s'apprivoise plus aisément, et est aussi plus spirituel et plus gai que les autres cynocéphales. » En comparant cette figure donnée par Prosper Alpin, avec celle que nous donnons ici, *pl. 413, fig. 2*, on ne pourra guère douter que ce ne soit le même animal. Nous aurions pu l'appeler petit magot; mais nous

avons mieux aimé lui donner le nom de petit cynocéphale, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, et qu'il est couvert d'un poil roux, et plus doux que le magot; et c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur et par la prolongation du museau, qu'il diffère aussi du pithèque avec lequel on pourrait le confondre. J'ai dit que cette dernière espèce (le magot) se trouvait en Espagne dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson, qui doutait de ce fait, a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y sont nombreux, et que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient (2). C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.

DESCRIPTION DU MAGOT.

Le magot (*pl. 412, fig. 1, où il est vu de face; et pl. 412, fig. 2, où il est vu de profil*) qui a servi de sujet pour cette description, avait la tête grosse, le nez fort plat et le museau saillant; les dents canines étaient fort longues et les yeux petits; il n'y avait que très-peu d'intervalle entre les deux yeux; les oreilles étaient courtes et nues, elles avaient beaucoup de rapport à celles

de l'homme. La physionomie du magot était triste; il ne l'animait jamais qu'en montrant les dents, et en agitant rapidement la mâchoire inférieure, au point de choquer à coups réitérés les dents de dessous contre celles de dessus (3). Le col était court. L'anus (*A, pl. 414*) semblait être posé plus haut

(1) Cet animal ne diffère pas spécifiquement du magot. DESM. 1829.

(2) Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres le 9 février 1764.

(3) Ce mouvement est commun à plusieurs espèces de singes.

que dans les autres animaux ; mais les parties du corps de cet animal que l'on pourrait comparer aux fesses de l'homme, parce que tout le corps portait dessus lorsque l'animal était dans la situation d'un homme assis, se trouvaient au devant de l'anus, au lieu d'être de chaque côté comme dans l'homme ; ces parties étaient dégarnies de poils, calloses et fort dures ; elles formaient deux callosités (BC) qui avaient chacune deux pouces de longueur sur quinze lignes de largeur.

Il y a dans la bouche du magot, de chaque côté de la mâchoire inférieure, l'entrée d'une poche qui s'étend le long du cou : on a appelé ces poches des *abajoues* ; l'animal y dépose des aliments, et les y garde pour les mâcher et les avaler dans un autre temps. J'ai nourri un magot pendant plus d'un an ; il aimait beaucoup le vin : je l'ai vu manger et boire de tout ce que l'on servait sur la table, excepté la moutarde et les fromages fermentés, il les a toujours refusés sous quelque appât que je les lui aie présentés. Je n'ai point trouvé d'abajoues dans aucun des sapajous ni des sagoins que j'ai disséqués. (*Voyez ci-après une Description de ces abajoues dans celle de la mone. Le hamster a aussi des abajoues. Voyez le tome 3 de l'Histoire naturelle des Mammifères, pag. 199.*)

Le magot qui m'a servi de sujet pour cette description, avait des cils aux deux paupières,

qui étaient entièrement nues et de couleur de chair assez claire ; le tour et l'entre-deux des yeux, le nez, la mâchoire supérieure et les lèvres n'avaient que très-peu de poils et étaient de couleur de chair très-basanée ; les joues, le front, les côtés de la tête, le cou, à l'exception de la gorge, le dos, les côtés du corps, les reins, les épaules, les hanches et la face extérieure des jambes de devant et de derrière, étaient garnis d'un poil assez touffu, qui avait jusqu'à deux pouces de longueur ; ce poil était de couleur grise, noirâtre depuis la racine jusqu'à environ la moitié de sa longueur, ensuite il était d'un gris plus clair, et plus loin encore de couleur fauve verdâtre ; enfin l'extrémité était noire, on ne voyait à l'extérieur que la couleur fauve verdâtre et le noir ; la mâchoire inférieure, la gorge, le ventre, les aisselles, les aines, la face intérieure des jambes de devant et de derrière étaient garnis d'un poil d'environ un pouce ou un pouce et demi de longueur, et de couleur jaunâtre très-pâle ; la peau était blanchâtre ; les doigts avaient du poil, mais la plante (EEFF) des pieds était nue, le bout des doigts était gros et arrondi, les ongles avaient une couleur noire ou noirâtre, ceux des pouces étaient plats à peu près comme dans l'homme, mais les ongles des doigts étaient courbés et disposés en gouttière sur leur longueur.

Dimensions du magot.

	MAGOT mâle.			MAGOT femelle.		
	pi.	po.	lig.	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	2	0	0	1	8	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	5	7	0	4	6
Circonférence du bout du museau.	0	6	6	0	4	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	8	8	0	7	0
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	4	5	0	3	0
Distance entre les deux naseaux.	0	0	2½	0	0	2
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	2	3	0	1	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	2	6	0	2	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	7	0	0	6
Ouverture de l'œil.	0	0	3½	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	1	2	0	0	7
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	1	1	6	0	10	6
Longueur des oreilles.	0	0	8	0	1	0
Largeur de la base mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	0	0	2	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	3	8	0	2	8
Longueur du cou.	0	2	5	0	2	2
Circonférence du cou.	0	9	0	0	6	10
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	3	4	1	1	0

	pi.	po.	lig.	pi.	po.	lig.
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	1	4	0	1	1	6
La même circonférence devant les jambes de derrière.	0	11	6	0	10	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	7	0	0	6	4
Circonférence du poignet.	0	3	8	0	3	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	4	6	0	4	0
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	8	4	0	7	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	6	6	0	5	4
Longueur des plus grands ongles.	0	0	7	0	0	4

Le mâle pesait vingt-trois livres. L'épilon s'étendait jusqu'au bassin; il était chargé dans quelques endroits d'une graisse jaunâtre.

Le duodenum, au sortir de l'estomac, se repliait en dedans, et se joignait au jejunum dans la région ombilicale; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la même région et dans l'hyppocondre gauche. Les circonvolutions de l'ileum étaient dans le côté gauche et dans la région ombilicale, où il aboutissait au cœcum qui était dirigé obliquement de devant en arrière et de haut en bas dans le côté droit. Le colon s'étendait en arrière dans la région iliaque droite; il faisait des circonvolutions dans cette région, dans l'hyppogastrique et dans l'iliaque gauche, avant de se joindre au rectum qui, au lieu de suivre les vertèbres lombaires, formait dans le bassin un arc dont l'une des branches aboutissait à l'anus.

L'estomac s'étendait plus à droite qu'à gauche; il ressemblait beaucoup par sa figure à celui de l'homme, mais il était plus renflé sur la petite courbure à côté de l'œsophage et sur ses deux faces.

Les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur; leurs membranes étaient rougeâtres et assez minces. Le cœcum (*AB*, *pl. 414, fig. 2*) était court et gros; le colon (*C, D, E*) était aussi gros que le cœcum près de cet intestin, ensuite il diminuait peu à peu de grosseur sur la longueur de huit pouces: le reste était à peu près de la même grosseur que le rectum. Il y avait sur le cœcum le colon et le rectum, trois bandes tendineuses, dont l'une était peu apparente sur le cœcum, et il n'y en avait qu'une seule qui s'étendit jusqu'à l'extrémité du rectum: le cœcum et surtout le colon formaient plusieurs petites poches.

Le foie était composé de trois grands lobes, il y en avait un de chaque côté, et le troisième se trouvait dans le milieu, séparé par la scissure (*A*, *pl. 414, fig. 3*) du ligament suspensor en deux parties, dont la

droite portait la vésicule (*B*) du fiel; la partie gauche avait aussi une petite scissure à son extrémité inférieure. Il y avait à la racine du lobe droit sur sa face postérieure un petit lobe (*C*) allongé et pointu, et près de l'origine de ce petit lobe une éminence (*D*). La couleur de ce viscère était au dehors et au dedans d'un rouge brun; il pesait sept onces trois gros. La liqueur du fiel était d'une couleur orangée rougeâtre, et du poids de vingt-quatre grains.

La rate (*pl. 414, fig. 4*) était située au côté gauche de l'estomac, et s'étendait obliquement de devant en arrière et de haut en bas; sa partie supérieure était beaucoup plus large que l'inférieure; celle-ci formait un globule séparé du reste par une scissure; la rate avait au dehors et au dedans une couleur noirâtre; elle pesait trois gros.

Le pancréas était de figure fort irrégulière, et s'étendait, depuis la courbure que formait le duodenum au sortir de l'estomac, jusqu'à la rate et au rein gauche.

Les reins étaient allongés, et leur enfoncement avait peu de profondeur; le rein droit était plus avancé que le gauche d'environ la moitié de sa longueur: les mamelons étaient fort gros et réunis les uns aux autres; le bassinnet avait peu d'étendue.

Le poumon droit était divisé en quatre lobes conformés et situés comme dans la plupart des quadrupèdes; à gauche, il n'y avait que deux lobes, dont le premier était divisé en deux parties par une profonde scissure. Le cœur était peu pointu; il sortait deux branches de la crosse de l'aorte.

Les papilles de la langue étaient très-courtes, et il y avait à l'extrémité quantité de grains blanchâtres et ronds; ces grains étaient plus éloignés les uns des autres sur le reste de la langue. On voyait sur l'extrémité postérieure trois glandes à calice d'une ligne de diamètre, elles étaient placées de façon qu'elles formaient un triangle dont la base était en avant. L'épiglotte n'avait aucun prolongement en pointe.

Le cerveau pesait trois onces, et le cervelet trois gros et demi; il était entièrement recouvert par la partie postérieure du cerveau.

Le gland (*A*, *pl. 415, fig. 1*) était aplati sur les côtés, et terminé par un rebord (*B*) semblable en quelque sorte à la tête d'un champignon; le pédicule (*A*), qui tenait à ce rebord, formait le corps du gland, et était plus mince près du chapeau du champignon que près de la verge. Les testicules (*CC*) étaient très-gros et presque ronds; l'épididyme (*DD*) avait aussi un très-grand volume; la substance de l'intérieur des testicules était de couleur grisâtre. et il y avait au milieu un axe blanchâtre; les canaux déférents (*EE*) étaient à peu près de même diamètre dans toute leur étendue: la vessie (*F*) avait peu de volume, elle était presque rouge; les vésicules séminales (*GG*) avaient une forme oblongue, et les prostates (*H*) étaient fort épaissies.

Il y avait au-dessus de l'anus une sorte de petite queue en forme d'excroissance, qui était sans poil et qui avait cinq lignes de longueur, deux lignes de largeur et une ligne d'épaisseur: cette queue se trouvait au bout du coccyx, mais elle n'y adhérait pas plus que le reste de la peau.

La femelle de magot, dont les dimensions sont rapportées dans la table précédente, m'a paru avoir plus de jaune et moins de vert que le mâle, sur la tête, sur le cou, sur les épaules, la poitrine et la face extérieure des jambes de devant: elle pesait douze livres trois quarts.

L'anus était placé au-dessous du dos comme celui du mâle; la vulve se trouvait entre les deux callosités des os ischiens, sur lesquelles l'animal s'assied.

Cette femelle avait deux mamelons sur la poitrine, un de chaque côté; ils avaient trois lignes de diamètre, et ils se trouvaient placés à un pouce quatre lignes de distance l'un de l'autre.

Dans cette femelle, le duodenum était aussi court que dans le mâle, à peine avait-il trois ou quatre pouces de longueur; il formait un arc au sortir de l'estomac, et il aboutissait dans la région ombilicale: le rectum était très-court.

Les intestins grêles avaient six pieds et demi de longueur depuis le pylore jusqu'au cœcum; celle du colon et du rectum pris ensemble était de trois pieds: l'extrémité supérieure de la rate était pointue.

Le gland du clitoris (*A*, *pl. 415, fig. 2*, qui représente le vagin ouvert) était peu apparent et placé sur le bord de la vulve; il ne formait qu'un tubercule peu élevé, mais le corps du clitoris était gros. L'orifice (*B*) de l'urètre se trouvait à trois lignes de distance du clitoris (*cet orifice est marqué, pl. 415, fig. 2, par un stilet CD*). Le vagin (*EF*) avait peu de longueur; l'orifice (*G*) de la matrice était long de trois lignes; la matrice (*H*) avait une forme triangulaire, son col (*I*) était fort gros, il n'y avait point de cornes; les trompes (*KK*) sortaient de chaque côté du fond de la matrice, et aboutissaient à un pavillon qui enveloppait la plus grande partie des testicules (*LL*), qui étaient de couleur blanchâtre et de forme très-irrégulière, car leur surface supérieure était plate, et l'inférieure convexe: on voit dans la *pl. 415, fig. 2*, la vessie (*M*) et une portion (*NO*) du rectum.

pi. po. lig.

Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	8	0	0
Circonférence du duodenum.	0	2	6
Circonférence du jejunum.	0	2	9
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	2	9
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	2	3
Longueur du cœcum.	0	2	0
Circonférence du cœcum dans les endroits les plus gros.	0	7	0
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	2	6
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	7	0
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	1	9
Circonférence du rectum près du colon.	0	2	9
Circonférence près de l'anus.	0	2	3
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	0	2	6
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cœcum.	10	6	0
Grande circonférence de l'estomac.	1	9	0
Petite circonférence.	1	3	0
Longueur de la petite courbure, depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.	0	3	6
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	2	6
Circonférence de l'œsophage.	0	2	0

	li.	po.	lg.		li.	po.	lg.
Circonférence du pylore.	0	2	6	Longueur des canaux déferents.	0	8	0
Longueur du foie	0	4	6	Diamètre dans la plus grande			
Largeur.	0	6	0	partie de leur étendue.	0	0	1
La plus grande épaisseur.	0	0	11	Grande circonférence de la ves-			
Longueur de la vésicule du fiel.	0	1	4	sie.	0	7	6
Son plus grand diamètre.	0	0	8	Petite circonférence.	0	6	6
Longueur de la rate.	0	2	3	Circonférence de l'urètre.	0	1	3
Largeur de l'extrémité infé-				Longueur des vésicules sémina-			
rieure.	0	1	0	les.	0	2	6
Largeur de l'extrémité supé-				Largeur.	0	0	6
rieure.	0	0	6	Épaisseur.	0	0	4
Épaisseur dans le milieu.	0	0	6	Longueur des prostatas.	0	1	0
Épaisseur du pancréas.	0	0	3	Largeur.	0	0	6
Longueur des reins.	0	2	1	Épaisseur.	0	0	4
Largeur.	0	1	1	Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	4
Épaisseur.	0	0	8	Longueur de la vulve.	0	0	4
Longueur du centre nerveux,				Longueur du vagin.	0	1	9
depuis la veine-cave jusqu'à la				Circonférence.	0	2	3
pointe.	0	1	6	Grande circonférence de la vessie.	0	6	0
Largeur.	0	2	3	Petite circonférence	0	5	6
Circonférence de la base du cœur.	0	4	6	Longueur de l'urètre.	0	0	5
Hauteur depuis la pointe jusqu'à				Circonférence.	0	0	9
la naissance de l'artère pul-				Longueur du corps et du col de			
monaire.	0	1	10	la matrice.	0	1	3
Hauteur depuis la pointe jus-				Distance en ligne droite entre			
qu'au sac pulmonaire.	0	1	6	les testicules et la matrice.	0	0	4
Diamètre de l'aorte, pris de de-				Longueur de la ligne courbe que			
hors en dehors.	0	0	4	parcourt la trompe.	0	0	9
Longueur de la langue.	0	3	3	Longueur des testicules.	0	0	5
Longueur de la partie antérieure,				Largeur.	0	0	4
depuis le filet jusqu'à l'extré-				Épaisseur.	0	0	2
mité.	0	1	0				
Longueur du cerveau.	0	3	0	La tête du squelette du magot diffère de			
Largeur.	0	2	4	celle de l'homme, du jocko et du gibbon,			
Épaisseur.	0	1	2	principalement par le museau qui est plus			
Longueur du cervelet.	0	1	1	long, par la situation de l'ouverture des na-			
Largeur.	0	1	6	rines qui est placée plus bas au-dessous des			
Épaisseur.	0	0	8	orbites des yeux, par l'étendue de ces or-			
Distance entre l'anus et le scro-				bites qui sont plus petites, et par une arête			
tum.	0	3	3	transversale qui est sur l'occiput; cette arête			
Distance entre le scrotum et l'o-				se trouve dans la plupart des quadrupèdes,			
rifice du prépuce.	0	0	8	elle sert d'attache aux muscles qui soutien-			
Longueur du gland.	0	1	1	nent la tête; plus elle a d'épaisseur et de			
Circonférence.	0	1	0	saillie, plus elle dénote l'effort que font ces			
Circonférence du champignon.	0	1	3	muscles pour soutenir la tête des quadrupè-			
Longueur de la verge depuis la				des et pour la relever, parce qu'elle n'est			
bifurcation des corps caver-				pas en équilibre sur le cou comme celle de			
neux jusqu'à l'insertion du pré-				l'homme. Le front du magot ne s'élève pas			
puce.	0	2	10	au-dessus des orbites; leur bord supérieur			
Circonférence.	0	1	0	forme un bourrelet très-saillant en avant,			
Longueur des testicules.	0	2	0	et ce bourrelet s'étend d'une orbite à l'autre			
Largeur.	0	1	8	au-dessus du nez où il a une face presque			
Épaisseur.	0	1	5	perpendiculaire à celle des os propres du			
Largeur de l'épididyme.	0	0	5	nez; ce même bourrelet se prolonge sur le			
Épaisseur.	0	0	5	côté extérieur des orbites, parce que l'apo-			

physe orbitaire de l'os frontal et celle de l'os de la pommette sont très-grosses; l'arcade zygomatique est aussi plus convexe que dans l'homme, le jocko et le gibbon, et a plus de rapport à celle de la plupart des quadrupèdes. Les orbites des yeux ont beaucoup plus de largeur que de hauteur. L'ouverture des narines s'étend presque jusqu'au bord alvéolaire. La mâchoire inférieure diffère de celle de l'homme, du jocko et du gibbon, en ce que ses branches sont moins recourbées et plus ressemblantes à celles de la mâchoire de la plupart des quadrupèdes.

Les dents du magot ressemblent à celles de l'homme pour le nombre : mais il y a de grandes différences pour la forme, principalement dans les canines qui sont ressemblantes à celles du gibbon, mais de beaucoup plus grandes. La première mâchelière du dessous est à proportion plus grosse que dans l'homme; elle présente une longue face antérieure, formée par le frottement de la dent canine du dessus. La dernière mâchelière de chaque côté des deux mâchoires est la plus grosse comme dans la plupart des animaux : et au contraire de ce qui est dans l'homme, elle a sur chaque face deux cannelures longitudinales. Il y a entre les incisives et les canines du dessus, et entre les canines et les mâchelières du dessous, un espace vide dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme.

Aucune des vertèbres cervicales n'a l'apophyse épineuse fourchue; la branche inférieure de l'apophyse transverse de la sixième vertèbre est large et plate comme dans la plupart des quadrupèdes.

Il y a douze vertèbres dorsales et douze côtes de chaque côté, huit vraies et quatre fausses. Le sternum est composé de sept os. Les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie antérieure du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os du sternum; celle des troisièmes côtes, entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux septièmes et huitièmes côtes qui s'articulent entre le sixième et le septième os du sternum.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de sept.

L'os sacrum est composé de trois fausses vertèbres; il n'y a que deux pièces dans le coccyx. L'os sacrum et le coccyx sont pres-

que en ligne droite avec la colonne vertébrale.

L'os de la hanche est concave sur sa face externe, il a deux faces longitudinales internes, dont l'antérieure est la plus étroite. Les os pubis ont beaucoup de largeur à l'endroit de leur angle et de leur branche; ils sont plus saillants vers l'abdomen que dans le gibbon et le jocko; la gouttière qu'ils forment est convexe en dehors dans sa longueur. La tubérosité de chacun des os ischiens est très-grande, et a une facette fort étendue sur laquelle était la callosité de la peau.

L'omoplate est plus large que celle du gibbon et du jocko, et par conséquent plus ressemblante à celle de l'homme, mais elle est plus longue.

Les clavicules ressemblent à celles de l'homme, du jocko et du gibbon.

L'os du bras a moins de longueur que l'os du coude, au contraire de ce qui est dans l'homme; aussi les os de l'avant-bras du magot sont beaucoup plus longs que ceux de l'homme; cependant le bras du magot, étant appliqué le long du corps, ne s'étend que jusqu'au milieu de l'os de la cuisse, à peu près comme celui de l'homme, parce que la grande longueur de l'avant-bras est compensée par l'étendue des lombes qui sont plus longues dans le magot, étant composées de sept vertèbres, tandis qu'il n'y en a que cinq dans l'homme. L'os du bras du magot est convexe en avant sur la longueur de sa partie moyenne supérieure; il a le long de cette partie trois arêtes longitudinales, l'une sur le côté externe, et les deux autres sur les bords de la gouttière. Les os de l'avant-bras sont plus écartés l'un de l'autre que dans l'homme.

Les os de la cuisse et de la jambe diffèrent de ceux de l'homme en ce qu'ils sont à proportion beaucoup plus courts.

Il y a onze os dans le carpe, ils ressemblent à ceux du gibbon par la situation, mais ils en diffèrent à plusieurs égards pour la figure.

Le tarse n'est composé que de sept os qui diffèrent peu de ceux du tarse de l'homme.

Les plus grandes différences que j'aie remarquées dans les os du métacarpe, du métatarse et dans les phalanges des doigts du magot comparés aux os qui leur correspondent dans l'homme, c'est que le premier os du métacarpe et les phalanges du pouce sont moins gros et plus courts que dans l'homme, et que les os du métatarse et des cinq doigts

	pi.	po.	lig.
des pieds de derrière du magot, sont disposés et proportionnés comme s'ils faisaient partie d'une main et non pas d'un pied, comme je l'ai déjà observé sur le gibbon.			
	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	0	4	11
La plus grande largeur de la tête.	0	3	8
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieure de l'apophyse condyloïde.	0	4	1
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus.	0	0	3
Largeur de la mâchoire du dessus à l'endroit des dents canines.	0	1	4
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	0	7 $\frac{1}{2}$
Longueur de cette ouverture.	0	1	1
Largeur.	0	0	7
Longueur des os propres du nez.	0	0	9
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Largeur des orbites.	0	1	1
Hauteur.	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Longueur des dents canines.	0	1	0
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas.	0	0	6 $\frac{1}{3}$
Largeur d'un côté à l'autre.	0	0	7
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre.	0	0	4
Largeur.	0	0	3
Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue.	0	5	2
Longueur du sternum.	0	4	4
Longueur du corps de la sixième vertèbre lombaire, qui est la plus longue.	0	0	9 $\frac{1}{3}$
Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche.	0	0	11
Longueur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde, jusqu'au milieu du côté supérieur.	0	4	0
Longueur des trous ovalaires.	0	1	2 $\frac{1}{2}$
Largeur.	0	0	9 $\frac{1}{2}$
Largeur du bassin.	0	2	0
Hauteur.	0	2	9 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'omoplate.	0	3	9
Largeur dans le milieu.	0	2	0
Longueur de l'humérus.	0	5	10
Longueur de l'os du coude.	0	6	3
Longueur de l'os du rayon.	0	5	9
Longueur du fémur.	0	6	7
Longueur du tibia.	0	6	4 $\frac{1}{2}$
Longueur du péroné.	0	5	9
Hauteur du carpe.	0	0	9
Longueur du calcaneum.	0	1	5
Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble.	0	0	9
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court.	0	1	0
Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long.	0	1	6
Longueur du premier os du métatars, qui est le plus court.	0	1	2
Longueur du troisième, qui est le plus long.	0	2	0
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant.	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde.	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	1	0 $\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde.	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Longueur de la troisième.	0	0	5
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière.	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde.	0	0	4
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	1	2
Longueur de la seconde.	0	0	9
Longueur de la troisième.	0	0	5

LE PAPION ⁽¹⁾OU BABOUIN PROPREMENT DIT ⁽²⁾.

LE CYNOCÉPHALE PAPION, *CYNOCEPHALUS PAPIO*, Geoff. — *SIMIA SPHINX*, Linn., Gmel. — *SIMIA CYNOCEPHALUS*, Brongniart, Journal d'histoire naturelle.

LE CYNOCÉPHALE BABOUIN, *PAPIO SPHINX*, Erxleb. — *CERCOPITHECUS CYNOCEPHALUS*, Briss., vraisemblablement le Cynocéphale des anciens Égyptiens.

DANS l'homme, la physionomie trompe, et la figure du corps ne décide pas de la forme de l'âme; mais dans les animaux, on peut juger du naturel par la mine, et de tout l'intérieur par ce qui paraît au dehors : par

(1) *Papion*, mot dérivé de *papio*, nom de cet animal en latin moderne, et que nous avons adopté pour le distinguer des autres babouins. *Baboon*, en anglais; *pavyon*, en allemand; *choac-kama*, au cap de Bonne-Espérance, selon Kolbe.

Papio. (Gesner, Icon. Quad., pag. 76, fig. *ibid.*)

Nota. 1^o Cette figure donnée par Gesner a été copiée par Aldrovande (Quad. digit., pag. 260), et par Jonston (Quad., tab. 61, sub nomine *papio primus*).

Nota. 2^o Gesner s'est beaucoup trompé en prenant cet animal pour l'hyène.

Babouin. (Kolbe, Description du cap de Bonne-Espérance, tom. 3, pag. 63, fig. 2.) Cette figure donnée par Kolbe est encore plus mauvaise que celle de Gesner, et cependant ce sont les deux seuls auteurs qui aient donné la figure de cet animal.

Papio. Le *babouin*. (Briss., Reg. anim., pag. 192.)

Sphinx. *Simia semicaudata*, ore vibrissato, unguibus acuminatis. (Linn., Syst. nat., edit. 10, pag. 25.) *Nota*. Linnæus s'est trompé en donnant des moustaches comme caractère distinctif à cet animal; c'est probablement d'après la figure de Gesner qu'il a pris cet indice, et cette figure pêche en cela, car dans le réel le babouin n'a point de moustaches. (Voyez la figure que nous en avons fait dessiner d'après l'animal vivant, pl. 416, fig. 1 (*).)

(2) L'animal, dont il est principalement mention dans cet article, est le *papion*, et ce n'est que subsidiairement qu'il y est traité du babouin que Buffon ne distinguait pas de ce singe comme espèce.

DESM. 1829.

(*) Dans la figure de Brisson cette queue est tronquée. Nous l'avons fait représenter dans sa grandeur naturelle, lorsqu'elle est entière. DESM. 1829.

exemple, en jetant les yeux sur nos singes et nos babouins, il est aisé de voir que ceux-ci doivent être plus sauvages, plus méchants que les autres; il y a les mêmes différences, les mêmes nuances dans les mœurs que dans les figures. L'orang-outang qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous; le magot, qui commence à s'éloigner de la forme humaine, et qui approche par le museau et par les dents canines de celle des animaux, est brusque, désobéissant et maussade; et les babouins, qui ne ressemblent plus à l'homme que par les mains, et qui ont une queue, des ongles aigus, de gros museaux, etc., ont l'air de bêtes féroces, et le sont en effet; j'ai vu vivant celui dont nous donnons ici la figure (pl. 416, fig. 1), il n'était point hideux, et cependant il faisait horreur, grinçant continuellement les dents, s'agitant, se débattant avec colère; on était obligé de le tenir enfermé dans une cage de fer, dont il remuait si puissamment les barreaux avec ses mains, qu'il inspirait de la crainte aux spectateurs; c'est un animal trapu, dont le corps ramassé et les membres nerveux indiquent la force et l'agilité, qui, couvert d'un poil épais et long, paraît encore beaucoup plus gros qu'il n'est; mais qui, dans le réel, est si puissant et si fort, qu'il viendrait aisément à bout d'un ou de plusieurs hommes, s'ils n'étaient point armés (3); d'ailleurs, il paraît conti-

(3) C'est à cette espèce qu'il faut rapporter l'animal appelé *tré tré tré tré* à Madagascar; il est (dit Flacourt) gros comme un veau de deux ans; il a la tête ronde et une face d'homme, les pieds de devant

nuellement excité par cette passion qui rend furieux les animaux les plus doux ; il est insolemment lubrique, et affecté de se montrer dans cet état, de se toucher, de se satisfaire seul aux yeux de tout le monde ; et cette action, l'une des plus honteuses de l'humanité, et qu'aucun animal ne se permet, copiée par la main du babouin, rappelle l'idée du vice, et rend abominable l'aspect de cette bête que la nature paraît avoir particulièrement vouée à cette espèce d'impudence ; car dans tous les autres animaux, et même dans l'homme, elle a voilé ces parties ; dans le babouin au contraire, elles sont tout-à-fait nues et d'autant plus évidentes que le corps est couvert de longs poils ; il a de même les fesses nues et d'un rouge couleur de sang, les bourses pendantes, l'anus découvert, la queue toujours levée ; il semble faire parade de toutes ces nudités, présentant son derrière plus souvent que sa tête, surtout dès qu'il aperçoit des femmes, pour lesquelles il déploie une telle effronterie, qu'elle ne peut naître que du désir le plus immodéré (1). Le magot et quelques autres ont bien les mêmes inclinations ; mais comme ils sont plus petits et moins pétulants, on les rend modestes à coups de fouet, au lieu que le babouin est non-seulement incorrigible sur cela, mais intraitable à tous autres égards.

Quelque violente que soit la passion de ces animaux, ils ne produisent pas dans les pays tempérés ; la femelle ne fait ordinairement qu'un petit qu'elle porte entre ses bras et attaché, pour ainsi dire, à sa ma-

et de derrière comme un singe, le poil frisé, la queue courte, les oreilles comme celles de l'homme ; il ressemble au *tanach* décrit par Ambroise Paré : c'est un animal solitaire, les gens du pays en ont grand peur. (Voyage à Madagascar, pag. 151.)

(1) *Papio*, animal ad libidinem pronum, cum mulieres videt alacritatem suam ostendit. . . . *Papio* quem vidi vivum, ad nutum haud secus, atque caput reliqua animalia, anum vertebat frequentius populo ostentans. (Gesner, Icon. Quad., pag. 77.) Il y a aux Philippines des babouins très-lubriques, qui ne permettent pas aux femmes de s'éloigner de leurs maisons. (Voyage de Gemelli-Careri, tom. 5, pag. 209.) Les babouins n'ont point de poils sur les fesses, elles sont si pleines de cicatrices et d'égratignures, qu'il semble n'y avoir pas même de peau : ce sont des animaux d'une lasciveté inexprimable. (Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tom. 3, pag. 59.) *Papio*, animal libidinosum, feminis facilitè vim infert. (Linn., Syst. nat., ed. 10, pag. 25.)

melle ; elle est sujette comme la femme à l'évacuation périodique, et cela lui est commun avec toutes les autres femelles de singes qui ont les fesses nues ; au reste, ces babouins, quoique méchants et féroces, ne sont pas du nombre des animaux carnassiers ; ils se nourrissent principalement de fruits, de racines et de grains ; ils se réunissent (2) et s'entendent pour piller les jardins ; ils se jettent les fruits de main en main et par dessus les murs, et font de grands dégâts dans toutes les terres cultivées.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le papion a des abajoues et de larges callosités sur les fesses, qui sont nues et de couleur de sang ; il a la queue arquée et de sept ou huit pouces de long (3) ; les dents canines beaucoup plus longues et plus grosses à proportion que celles de l'homme ; le museau très-gros et très-long, les oreilles

(2) Les babouins aiment passionnément les raisins, les pommes, et en général les fruits qui croissent dans les jardins. . . . Leurs dents et leurs griffes les rendent redoutables aux chiens, qui ne les vainquent qu'avec peine, à moins que quelque excès de raisin ne les ait rendus roides et engourdis. . . . J'ai vu qu'ils ne mangent ni poisson ni viande, si elle n'a été premièrement cuite et qu'elle ne soit accommodée de la manière dont les hommes la mangent, et qu'ils avalent fort avidement de la viande ou du poisson bien apprêtés. . . . Voici la manière dont ils pillent un verger, un jardin ou une vigne : ils font pour l'ordinaire ces expéditions en troupes ; une partie entre dans l'enclos, tandis qu'une autre partie reste sur la cloison en sentinelle, pour avertir de l'approche de quelque danger ; le reste de la troupe est placé au dehors du jardin à une distance médiocre les uns des autres, et forme ainsi une ligne qui tient depuis l'endroit du pillage jusqu'à celui du rendez-vous ; tout étant ainsi disposé, les babouins commencent le pillage, et jettent à ceux qui sont sur la cloison les melons, les courges, les pommes, les poires, etc., à mesure qu'ils les cueillent ; ceux qui sont sur la cloison jettent ces fruits à ceux qui sont au bas, et ainsi de suite tout le long de la ligne, qui pour l'ordinaire finit sur quelque montagne ; ils sont si adroits, et ils ont la vue si prompte et si juste, que rarement ils laissent tomber ces fruits à terre en se les jetant les uns aux autres : tout cela se fait dans un profond silence et avec beaucoup de promptitude. Lors que les sentinelles aperçoivent quelque un, elles poussent un cri ; à ce signal, toute la troupe s'enfuit avec une vitesse étonnante. (Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tom. 3, pag. 57 et suiv.)

(3) L'individu qui a servi à cette description avait la queue tronquée. Cette partie entière a beaucoup de longueur.

nues, mais point bordées; le corps massif et ramassé, les membres gros et courts, les parties génitales nues et couleur de chair; le poil long et touffu, d'un brun roussâtre et de couleur assez uniforme sur tout le corps: il marche plus souvent à quatre qu'à deux pieds; il a trois ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout; il paraît qu'il y a dans cette espèce des races encore plus grandes et d'autres beaucoup plus petites. Le babouin que nous avons fait représenter

(*pl. 416, fig. 2*) est de la petite espèce; nous l'avons soigneusement comparé au grand babouin ou papion (*pl. 416, fig. 1*), et nous n'avons remarqué d'autres différences entre eux que celle de la grandeur, et cette différence ne venait pas de celle de l'âge, car le petit babouin nous a paru adulte comme le grand. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique (1).

DESCRIPTION DU PAPION (2).

Le papion (*pl. 416, fig. 1*), quoique de grande taille, a la tête et le corps si gros, qu'ils paraissent mal proportionnés à sa hauteur. Le museau est fort allongé et très-gros; le nez ressemble à celui d'un mâtin; les yeux sont petits et placés fort près l'un de l'autre; les bords de leurs orbites se trouvent sur un plan qui est presque perpendiculaire au chanfrein; l'os frontal ne s'élève pas au-dessus des orbites, de sorte que l'on ne distingue point de front, et que la partie supérieure des orbites est au niveau du sommet de la tête. Les oreilles sont nues et de couleur brune, elles forment une petite pointe dans leur partie supérieure, elles ne sont pas bordées, elles n'ont point de petit lobe. Le cou est gros et fort court. Le papion qui a servi de sujet pour cette description avait la poitrine large en comparaison du ventre qui était peu étendu. Les fesses étaient maigres, dégarnies de poil presque entièrement, et calleuses. Le périnée était fort long et placé en arrière au-dessous de l'anus, qui semblait par cette conformation être situé plus haut que dans les autres animaux. La queue n'avait que sept pouces de longueur, mais elle n'était pas entière; elle s'élevait au sortir du corps, et elle se recourbait en bas et en arrière par son extrémité.

Les jambes de derrière étaient courtes en comparaison de celles de devant et de la longueur totale de l'animal. Il avait aussi les pouces des quatre pieds fort courts; les ongles des pouces étaient larges et plats, ceux des doigts étaient plus étroits, fort longs, crochus et pliés en gouttière sur leur longueur.

Le papion avait le poil long d'environ six pouces sur l'occiput, sur le cou, sur la partie antérieure du dos, sur les épaules et sur le devant de la poitrine, de sorte que toutes ces parties ne paraissaient être qu'une masse informe et disproportionnée par son volume en comparaison du ventre mince et plat, des fesses pelées et des jambes courtes qui composaient le reste du corps, et qui paraissaient encore plus petits, parce que leur poil n'avait pas plus de trois pouces de longueur.

Les couleurs étaient à très-peu près les mêmes sur toutes les parties du corps. Chaque poil avait une couleur brune, noirâtre et une couleur jaune roussâtre, placées successivement depuis la racine jusqu'à la pointe, de sorte que la couleur de l'animal était mêlée de brun et de jaune roussâtre, qui dominait lorsqu'on le regardait à une certaine distance. Le museau et le tour des yeux étaient noirs et nus; les paupières étaient blanches, de même que les aisselles, le bas-ventre, les aines, la verge, le scrotum et le périnée, et il n'y avait presque point de poil sur ces parties. Le dessous des quatre pieds et les doigts étaient aussi dégarnis de poil, et avaient une couleur noire de même que les ongles.

(1) Cette petite espèce est le babouin proprement dit, sans doute le cynocéphale des anciens. Il habite les contrées septentrionales de l'Afrique, tandis que le papion est propre aux contrées équatoriales et occidentales de cette partie du monde.

DESM. 1829.

(2) Et du babouin proprement dit.

DESM. 1829.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	10	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	6	6
Circonférence du bout du museau.	0	7	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	9	6
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	0	5
Distance entre les naseaux. . .	0	0	2
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	3	2
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	2	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	6
Ouverture de l'œil.	0	0	3½
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	0	8
La même distance en ligne droite.	0	0	6½
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. .	1	2	0
Longueur des oreilles.	0	1	4
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	9
Distance entre les deux oreilles, prise au bas.	0	4	0
Longueur du cou.	0	2	7
Circonférence.	0	11	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	5	6
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	1	6	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	1	2	0
Circonférence à l'origine de la queue (1).	0	4	0
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet. . .	0	8	6
Circonférence du poignet. . . .	0	4	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	4	2
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon.	0	8	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	6	4

(1) Je ne donne pas la longueur de la queue, parce qu'elle n'était pas entière; elle est courte dans tous les papions. Ce fait est inexact. La queue du papion et des babouins est au contraire fort longue, lorsqu'elle est entière. DESM. 1829.

Cet animal pesait vingt-six livres. L'épiploon s'étendait jusqu'au pubis. Après avoir enlevé l'épiploon, j'ai vu l'estomac et des intestins grêles qui occupaient la plus grande partie de l'étendue de l'abdomen, le cœcum qui était dans le côté droit, et une portion du colon qui s'étendait d'un côté à l'autre.

Le duodenum se repliait en dedans au sortir de l'estomac, avant de se joindre au jejunum qui faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés; celles de l'ileum étaient aussi dans la région ombilicale, dans les régions iliaques et dans l'hypogastrique, et il aboutissait au cœcum dans le côté droit. Le cœcum était dirigé de devant en arrière. Le colon s'étendait en avant, passait de droite à gauche sur les intestins grêles, et faisait quelques circonvolutions dans le côté droit avant de se joindre au rectum.

L'estomac était grand à proportion de la taille de l'animal, et se trouvait placé plus à droite qu'à gauche; le grand cul-de-sac était profond. Les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur, excepté l'ileum dont la circonférence diminuait un peu, près du cœcum. Cet intestin était gros, court, et avait une figure conique dont la pointe était mousse. Le colon était aussi gros que le cœcum à son origine; il diminuait peu à peu de grosseur sur la longueur de neuf pouces; ensuite il était très-menu sur la longueur d'un demi-pied, et enfin il devenait plus gros jusqu'au rectum, mais cependant moins gros qu'à son origine.

Le foie était placé un peu plus à droite qu'à gauche et composé de trois lobes; le plus grand se trouvait dans le milieu; il était divisé en deux parties par la scissure du ligament suspensoir: la partie droite de ce lobe était la plus grande, et renfermait la vésicule du fiel qui y était presque entièrement incrustée. Le lobe droit était le plus petit de tous, et avait deux appendices à sa partie supérieure près du rein; le foie avait, tant au dehors qu'au dedans, une couleur rouge très-pâle, il pesait onze onces six gros. La vésicule du fiel était fort allongée, et renfermait une liqueur verte jaunâtre, qui pesait un gros et quarante-deux grains.

La rate avait trois faces longitudinales, comme celle de la plupart des autres animaux; son extrémité inférieure était l'endroit le plus large, et elle diminuait peu à peu de largeur jusqu'à l'autre extrémité; elle était au dehors d'un rouge pâle, et au

dedans d'un rouge noirâtre; elle pesait deux onces trois gros.

Le pancréas s'étendait depuis le duodenum jusqu'au rein gauche, où il se terminait en pointe; son autre extrémité était beaucoup plus large.

Les reins étaient aplatis, et ils avaient peu d'enfoncement; le bassinnet était fort petit: on distinguait à peine les mamelons et les différentes substances de ces viscères.

Le cœur était placé au milieu de la poitrine, la pointe dirigée un peu à gauche. Le poumon droit était composé de quatre lobes, comme dans la plupart des autres animaux; il n'y avait que deux lobes dans le poumon gauche.

La langue était parsemée de petites papilles et de grains glanduleux, plus nombreux sur le bout de la langue que sur le reste de son étendue; il y avait sur la partie postérieure de petites glandes à calice rangées de file près des côtés, et deux grosses glandes aussi à calice placées à dix lignes de distance de l'épiglotte et à cinq lignes l'une de l'autre; à égale distance de ces deux glandes et de l'épiglotte, il s'en trouvait une troisième un peu plus petite et de couleur noire.

Le palais était traversé par huit sillons, dont les bords étaient interrompus dans le milieu et divisés en deux parties convexes en avant; les bords de l'épiglotte étaient échancrés dans le milieu.

Le cerveau était très-convexe par sa partie supérieure et fort épais dans le milieu; il recouvrait le cervelet, qui différait de celui des autres animaux, non-seulement par sa position, mais encore par sa figure: car il n'y avait pas sur le milieu de sa surface un rebord transversal convexe et arrondi, mais seulement une arête qui était continue de part et d'autre avec la surface du viscère; il pesait quatre gros et trente-deux grains, et le cerveau trois onces six gros et trente-deux grains.

La verge et les bourses avaient à peu près la même forme que dans l'homme, mais le gland différait beaucoup de celui de l'homme; il était terminé par une sorte de champignon qui avait huit lignes de longueur sur la face supérieure du gland, et seulement six lignes sur l'inférieure; ce champignon était pointu au sommet, où il était ouvert par une fente assez profonde, formée par l'orifice de l'urètre.

Les testicules étaient ovoïdes et gros en comparaison de la verge, la substance du

dedans avait une couleur grise légèrement teinte de jaune; les vésicules séminales étaient aussi fort étendues et composées de tuyaux pelotonnés, qui avaient jusqu'à deux lignes de diamètre. Il y avait près des vésicules séminales un corps long d'un pouce, large de cinq lignes et épais de trois, qui était sur l'urètre, et qui m'a paru être les prostates, parce que je n'en ai pas vu d'autres: ce corps était cellulaire et presque caverneux; en le comprimant, j'en ai fait sortir du sang.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	9	0	0
Circonférence du duodenum.	0	2	9
Circonférence du jejunum.	0	2	9
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	2	9
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	2	3
Longueur du cœcum.	0	2	3
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	0	6	10
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	3	3
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	6	6
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	1	0
Circonférence du rectum près du colon.	0	5	0
Circonférence près de l'anus.	0	4	0
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	3	0	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cœcum.	12	0	0
Grande circonférence de l'estomac.	1	9	4
Petite circonférence.	1	3	0
Longueur de la petite courbure depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.	0	3	0
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	3	0
Circonférence de l'œsophage.	0	2	0
Circonférence du pylore.	0	2	6
Longueur du foie.	0	4	8
Largeur.	0	7	1
Sa plus grande épaisseur.	0	1	1
Longueur de la vésicule du fiel.	0	2	9
Son plus grand diamètre.	0	0	9
Longueur de la rate.	0	4	4
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	2	2

	pi.	po.	lig.				
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	9	femelle d'une espèce d'animal dont le corps était de près d'un quart moins long que celui du papion, mais qui dans sa petite taille avait tant de ressemblance avec lui par les proportions du corps (1) et par les couleurs du poil, que l'on pourrait regarder cet animal comme une variété de l'espèce du papion (2).			
Épaisseur dans le milieu.	0	0	9				
Épaisseur du pancréas.	0	0	1½				
Longueur des reins.	0	3	2				
Largeur.	0	2	1				
Épaisseur.	0	0	11				
Longueur de centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	1	8				
Largeur.	0	2	0				
Circonférence de la base du cœur.	0	6	0				
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	2	9				
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	2	0				
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors.	0	0	4	La femelle du petit papion avait le poil de la tête à proportion moins long que celui du grand papion, car il ne couvrait pas les oreilles. Cet animal avait le muscau, le nez, le tour des yeux, les oreilles et la plante des pieds, de couleur noirâtre; le poil était mêlé de jaunâtre et de verdâtre, de façon que le jaune ou le vert dominait successivement à différents aspects; en regardant de près, on apercevait que chaque poil avait une couleur cendrée près de la racine; le reste était de couleur mêlée de jaune et de vert, interrompu en deux ou trois endroits par du brun noirâtre; la pointe avait aussi une couleur brune qui était fort apparente sur le front, sur le sommet de la tête, sur la face extérieure de l'avant-bras et sur les quatre pieds. La face extérieure de la cuisse et de la jambe était roussâtre; il n'y avait que peu de poil sur le bas-ventre et sur les aines.			
Longueur de la langue.	0	3	9				
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	1	0				
Largeur de la langue.	0	1	1				
Longueur du cerveau.	0	3	4				
Largeur.	0	2	6				
Épaisseur.	0	1	5				
Longueur du cervelet.	0	1	0				
Largeur.	0	1	10				
Épaisseur.	0	0	9				
Longueur du gland.	0	1	7		pi. po. lig.		
Circonférence.	0	1	6	Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	5	0
Circonférence du champignon.	0	1	8	Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	4	9
Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	3	2	Circonférence du bout du museau.	0	5	6
Circonférence.	0	1	6	Circonférence du museau prise au-dessous des yeux.	0	7	0
Longueur des testicules.	0	1	3	Contour de l'ouverture de la bouche.	0	3	6
Largeur.	0	0	10	Distance entre les naseaux.	0	0	1
Épaisseur.	0	0	7½	Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	10
Largeur de l'épididyme.	0	0	2½	Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	2	2
Épaisseur.	0	0	0½	Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	7
Longueur des canaux déferents.	0	3	6				
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue.	0	0	0⅓				
Grande circonférence de la vessie.	0	6	0				
Petite circonférence.	0	4	0				
Circonférence de l'urètre.	0	0	7				
Longueur des vésicules séminales.	0	2	4				
Largeur.	0	0	7				
Épaisseur.	0	0	2½				

J'ai vu le mâle (*pl.* 416, *fig.* 2) et la

(1) Voyez les dimensions rapportées dans la table suivante, et comparez-les avec celles des parties extérieures du grand papion.

(2) Cet animal est le cynocéphale habouin, qui diffère spécifiquement du cynocéphale papion.

	pi.	po.	lig.
Ouverture de l'œil.	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	0	7
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles.	0	10	6
Longueur des oreilles.	0	1	6
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	8
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	3	2
Longueur du cou.	0	2	4
Circonférence du cou.	0	7	0
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.	0	11	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	1	0	8
La même circonférence devant les jambes de derrière.	0	9	4
Longueur du tronçon de la queue (1).	0	6	0
Circonférence à l'origine.	0	3	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	6	0
Circonférence du poignet.	0	3	4
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	3	0
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	7	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	5	0

Je donne ici la description des parties de la génération de la femelle du petit papion, parce que je n'ai jamais vu la femelle du grand : celle dont il s'agit pesait huit livres quinze onces, elle avait deux mamelles sur la poitrine, une de chaque côté.

Le clitoris était placé sur le bord de la vulve, et sortait au dehors de la longueur de deux lignes; l'orifice de l'urètre se trouvait à huit lignes de distance du bord de la vulve, et la portion du vagin qui était entre deux formait des rides longitudinales très-grosses; le reste des parois internes du vagin était tuberculeux, et les plus gros tubercules se trouvaient près de l'orifice de la matrice. L'urètre était court, et la vessie avait un assez grand volume et une forme ovoïde. La matrice était aplatie, allongée et échan-crée par son bord antérieur; elle n'avait point de cornes, les trompes formaient plusieurs zigzags et aboutissaient à un pavillon

qui tenait au testicule, mais qui ne l'enveloppait pas. Les testicules avaient la forme d'un rein plat et une couleur blanchâtre.

	pi.	po.	lig.
Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	5½
Longueur de la vulve.	0	0	3
Longueur du vagin.	0	2	7
Circonférence.	0	1	3
Grande circonférence de la vessie.	0	10	3
Petite circonférence.	0	7	9
Longueur de l'urètre.	0	0	9
Circonférence.	0	0	7
Longueur du cou et du corps de la matrice.	0	0	9
Circonférence du corps.	0	0	8
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe.	0	1	6
Longueur des testicules.	0	0	4
Largeur.	0	0	2
Épaisseur.	0	0	1

Le petit papion (2) mâle pesait neuf livres et demie, il avait un pied cinq pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, comme la femelle sur laquelle les dimensions des parties extérieures ont été prises.

Les couleurs de cet animal étaient presque les mêmes sur toutes les parties du corps, elles étaient roussâtres, avec quelques teintes de verdâtre et de brun, cette dernière teinte dominait sur le dos; au reste, les couleurs de ce mâle ressemblaient à celles de la femelle; les plus longs poils avaient environ quatre pouces, et se trouvaient sur les épaules, sur le garrot, sur le cou, sur l'occiput et autour des oreilles qu'ils auraient cachées entièrement s'ils avaient été plus touffus.

La verge et le gland ressemblaient à ces mêmes parties vues dans le grand papion; il n'y avait point de scrotum, les parties intérieures de la génération n'avaient pas encore pris tout leur accroissement; cependant les vésicules séminales, quoique très-petites, avaient déjà des tuyaux fort apparents.

Il y avait dans le gland un petit os cylindrique, un peu courbe dans sa partie antérieure; cet os me fait présumer qu'il y en a un pareil dans le gland du grand papion, mais je ne l'ai pas vu.

(1) Cette queue était tronquée. DESM., 1829.
MAMMIFÈRES. Tome V.

(2) Ceci s'applique à l'espèce du cynocéphale babouin. DESM., 1829.

La tête du squelette (*pl. 425, fig. 1*) du papion ressemble plus à la tête du mandrill (1) qu'à celle d'aucun autre singe, cependant elle est un peu moins longue et plus grosse; l'occiput est plus renflé par la partie supérieure; l'arête osseuse de l'occipital est interrompue sur le milieu de l'os; les bords des orbites des yeux sont plus épais que dans le mandrill; les os propres du nez sont plus courts; l'ouverture des narines est plus longue; il y a des sillons à côté des os du nez, mais ils ont moins de largeur et de profondeur; les côtés de la mâchoire supérieure forment une grande concavité au-dessus des dents mâchelières.

Les dents du babouin ressemblent à celles du mandrill pour le nombre et la situation; je n'ai aperçu que des différences très-légères et presque nulles dans la forme des dents de ces deux animaux.

Les apophyses des vertèbres cervicales du papion sont plus petites que celles du mandrill.

Il y a treize vertèbres dorsales et treize côtes de chaque côté, huit vraies et cinq fausses; le sternum n'était pas ossifié en entier.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de sept. L'os sacrum est composé de trois fausses vertèbres, comme dans le mandrill et le jocko, mais il est plus renversé, et il forme un angle moins obtus sur la colonne vertébrale.

Il n'y avait que douze fausses vertèbres dans la queue du squelette qui a servi de sujet pour cette description, mais il m'a paru qu'il en manquait plusieurs à l'extrémité.

Les tubérosités des os ischiens sont beaucoup plus larges, et leur face est beaucoup plus grande que dans le squelette du mandrill; aussi les callosités des fesses du papion sont plus étendues que celles des autres singes.

L'omoplate est plus allongée, et son côté supérieur est plus long que dans le mandrill.

Les clavicules, les os du bras et de l'avant-bras ressemblent à ceux du mandrill, mais l'os de la cuisse, et principalement ceux de la jambe, sont plus courts.

Il n'y avait que dix os dans le carpe, le premier des surnuméraires y manquait; le tarse n'était composé que de sept os.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	0	7	1
La plus grande largeur de la tête.	0	4	4
Longueur de la mâchoire du dessous, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	5	6
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessous.	0	0	5
Largeur de la mâchoire du dessus à l'endroit des dents canines.	0	1	11
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	1	6
Longueur de cette ouverture.	0	1	4
Largeur.	0	0	9
Longueur des os propres du nez.	0	2	0
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	2
Largeur des orbites.	0	1	3
Hauteur.	0	0	10
Longueur des dents canines.	0	1	4
Largeur du bassin.	0	2	5
Hauteur.	0	2	7
Longueur des plus longues vertèbres de la queue.	0	1	4
Longueur de l'omoplate.	0	4	5
Longueur de l'humérus.	0	7	8
Longueur de l'os du coude.	0	8	10
Longueur de l'os du rayon.	0	8	1
Longueur du fémur.	0	8	7
Longueur du tibia.	0	7	2
Longueur du péroné.	0	6	8
Longueur du premier os du métatarpe, qui est le plus court.	0	1	3
Longueur du troisième os du métatarpe, qui est le plus long.	0	1	9
Longueur du premier os du métatarpe, qui est le plus court.	0	1	4
Longueur du troisième, qui est le plus long.	0	2	$2\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant.	0	0	8
Longueur de la seconde.	0	0	$4\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	1	$1\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde.	0	0	$7\frac{1}{3}$
Longueur de la troisième.	0	0	5
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière.	0	0	8
Longueur de la seconde.	0	0	5

(1) Voyez ci-après la description du squelette du mandrill.

	pl.	po.	lig.		pl.	po.	lig.
Longueur de la première phalange du troisième doigt. . .	0	1	1	Longueur de la seconde.	0	0	8 $\frac{1}{2}$
				Longueur de la troisième.	0	0	5 $\frac{1}{2}$

LE BABOUIN DES BOIS.

LE MAGOT DE L'INDE, *MAGACUS MAURUS*, F. CUV.? — *MAGUS MAURUS*,
LESSON (1).

M. PENNANT a fait connaître cette espèce conservée à Londres dans la collection de M. Lever (2). Ce babouin a le museau très-allongé et semblable à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire et un peu luisante; les pieds et les mains sont unis et noirs comme la face, mais les ongles sont blancs: le poil de ce babouin est très-long et agréablement mélangé de noir et de brun. L'individu décrit par M. Pennant n'avait que trois pieds de haut; la queue n'avait que trois pouces de long, et le dessus en était très-garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglais l'ont appelé *l'homme des bois*.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins (3), qui probablement ne sont que des variétés du babouin des

bois, et que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever.

Le premier de ces trois babouins que M. Pennant a nommé le babouin jaune, avait la face noire, le museau allongé et des poils longs et bruns au-dessus des yeux; les oreilles étaient cachées dans le poil, dont la couleur était sur tout le corps d'un jaune mélangé de noir.

Il avait deux pieds de hauteur; il ne différait du babouin des bois que par sa taille, et parce qu'il avait les mains couvertes de poils.

Le second de ces trois babouins avait la face d'un brun foncé; son poil était d'un brun pâle sur la poitrine, d'un cendré obscur sur le corps et sur les jambes, et mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé le *babouin cendré*.

Le troisième avait la face bleuâtre, de longs poils au-dessus des yeux, et une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil qui garnissait la poitrine était cendré, mêlé de noir et de jaunâtre: il avait trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

(1) Par les formes et surtout celles de sa tête, cet animal se rapproche du magot. Néanmoins il en diffère en ce qu'il a une très-courte queue, que la peau de sa face est noire, que celle de ses membres et de ses oreilles est brune, et que son pelage est d'un brun foncé. M. F. Cuvier retrouve dans ses caractères ceux de son magot de l'Inde.

DESM. 1829.

(2) M. Pennant, Histoire des Quadrupèdes, volume 1, pag. 176.

(3) *Idem, ibid.* — *Nota.* Ces animaux nous sont totalement inconnus.

DESM. 1829.

LA GUENON A MUSEAU ALLONGÉ ⁽¹⁾.

LE PAPION NOIR, *SIMIA PORCARIA*, Bodd. — *SIMIA URSINA*, Penn. —
SIMIA SPHYNGIOLA, Herml. — LA GUENON A FACE ALLONGÉE, Penn.
 — LE SINGE NOIR, Levaillant ⁽²⁾.

CETTE guenon a en effet le museau très-long, très-délié, et couvert d'une peau nue et rougeâtre. Son poil est très-long sur tout le corps, mais principalement sur les épaules, la poitrine et la tête; la couleur en est d'un gris-de-fer mêlé de noir, excepté sur la poitrine et le ventre où elle est d'un cendré clair : la queue est très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis; son naturel est fort doux. M. Pennant qui l'a fait connaître, ignorait son pays natal;

mais il croyait qu'il avait été apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup, par sa conformation, à celle dont nous parlons sous le nom de babouin à museau de chien; mais indépendamment de ses habitudes qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil, et surtout par la longueur de sa queue.

LE MANDRILL ⁽³⁾.

LE CYNOCÉPHALE MANDRILL, Cuv., Geoff. — *SIMIA MORMON*, Linn.
 (adulte). — *SIMIA MAIMON*, Linn. (jeune âge) ⁽⁴⁾.

CE babouin (*pl.* 418, *fig.* 1 et 2) est d'une laideur désagréable et dégoûtante; indé-

pendamment de son nez tout plat, ou plutôt de deux naseaux dont découle continuel-

(1) M. Pennant, Histoire naturelle des Quadrupèdes, volume 1, pag. 187, planche 23.

(2) M. G. Cuvier, qui rapporte tous ces synonymes à cette espèce, pense que les espèces factices qu'ils désignent ne tiennent qu'au plus ou moins bon état des individus décrits par les auteurs, ou à leur âge. DESM. 1829.

(3) *Mandrill*, nom que les Anglais qui fréquentent la côte de Guinée, ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

Espèce singulière, que les Blancs de ce pays de Guinée appellent *mandrill*. Je ne saurais rien dire de l'origine de ce nom, que je n'avais jamais entendu auparavant; ceux même qui le nomment ainsi, n'en peuvent indiquer la raison, à moins que ce ne soit à cause de la ressemblance de cet animal avec l'homme, pendant qu'il n'en a point du tout avec le singe. (*Man*, en anglais, veut dire *homme*.) (Nouveau voyage de Guinée, par Smith; Paris, 1751, tom. 1, pag. 104.)

Cercopithecus cynocephalus parte corporis anteriore longis pilis obsita, naso violaceo nudo : le *magot* ou *tartarin*. (Brisson, Reg. anim., pag. 214.) *Nota*. Il me paraît que M. Brisson s'est trompé, 1^o en donnant à ce singe le nom de *magot* ou de *tartarin* qu'il aurait dû appliquer à son singe cynocéphale; 2^o en rapportant cet animal au *cynocephalus* de Gesner (Icon., fig. pag. 93), au *cynocephalus secundus* de Jonston (pag. 100, tab. 59), et au *cynocephalus* de Clusius (Exotic., pag. 370) : car les figures de ces trois auteurs ne ressemblent point au babouin dont il est ici question, qu'il est cependant aisé de distinguer de tous les autres par les sillons longitudinaux qu'il a sur la face, et que M. Brisson indique lui-même dans les termes suivants : « Son nez, dit-il, est fort gros, dénué de poils, cannelé » selon sa longueur, et d'une couleur violette. » Or ces caractères ne conviennent point au cynocéphale de Clusius, de Gesner et de Jonston.

(4) Il faut réunir à cette espèce le choras, que

lement une morve qu'il recueille avec la langue; indépendamment de son très-gros et long museau, de son corps trapu, de ses fesses couleur de sang, et de son anus apparent et placé, pour ainsi dire, dans les lombes, il a encore la face violette et sillonnée des deux côtés de rides profondes et longitudinales qui en augmentent beaucoup la tristesse et la difformité; il est aussi plus grand et peut-être plus fort que le papion, mais il est en même temps plus tranquille et moins féroce: nous donnons ici la figure du mâle (*pl. 418, fig. 1*), et de la femelle (*pl. 418, fig. 2*), que nous avons vus vivants; soit qu'ils eussent été mieux éduqués, ou que naturellement ils soient plus doux que le papion, ils nous ont paru plus traitables et moins impudents sans être moins désagréables.

Cette espèce de babouin se trouve à la Côte-d'Or et dans les autres provinces méridionales de l'Afrique, où les Nègres l'appellent *boggo*, et les Européens *mandrill*; il paraît qu'après l'orang-outang, c'est le plus grand de tous les singes et de tous les babouins. Smith (1) raconte qu'on lui fit

Buffon considérait comme une espèce distincte, mais qui n'est que le mandrill mâle adulte.

DESM. 1829.

(1) Le corps du mandrill, lorsqu'il a pris sa croissance, est aussi gros en circonférence que celui d'un homme ordinaire; les jambes sont beaucoup plus courtes et les pieds plus longs; les bras et les mains sont dans la même proportion; la tête est d'une grosseur monstrueuse; la face large et plate, sans autres poils qu'aux sourcils; le nez est fort petit, la bouche large, et les lèvres sont très-minces; la face, qui est couverte d'une peau blanche, est d'une laideur effroyable et toute ridée; les dents sont larges et fort jaunes; les mains sont sans poil; tout le reste du corps, à l'exception du visage et des mains, est couvert de poil long et noir, comme celui de l'ours. Ces animaux ne marchent jamais sur les quatre pattes comme les guenons; quand on les tourmente, ils crient précisément comme les enfants. On prétend que les mâles cherchent souvent à violer les femmes blanches, quand ils les rencontrent seules dans les bois; ils ont presque toujours le nez morveux, et se plaisent à faire entrer la morve dans la bouche. . . . On me fit présent à Skerbo d'un de ces mandrills: les gens du pays les appellent *boogoc*; c'était une femelle qui n'avait que six mois, mais

présent d'une femelle mandrill, qui n'était âgée que de six mois, et qui était déjà aussi grande à cet âge qu'un babouin adulte: il dit aussi que ces mandrills marchent toujours sur deux pieds, qu'ils pleurent et qu'ils gémissent comme des hommes; qu'ils ont une violente passion pour les femmes, et qu'ils ne manquent pas de les attaquer avec succès lorsqu'ils les trouvent à l'écart.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mandrill a des abajoues et des callosités sur les fesses; il a la queue très-courte, et seulement de deux ou trois pouces de long: les dents canines beaucoup plus grosses et plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très-gros et très-long, et sillonné des deux côtés de rides longitudinales, profondes et très-marquées; la face nue et de couleur bleuâtre; les oreilles nues aussi bien que le dedans des mains et des pieds; le poil long, d'un brun roussâtre sur le corps, et gris sur la poitrine et le ventre; il marche sur deux pieds plus souvent que sur quatre; il a quatre ou quatre pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout; il paraît même qu'il y en a d'encore plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

elle était déjà plus grosse qu'un babouin, etc. (Nouveau voyage en Guinée, par Smith, traduit de l'anglais; Paris, 1751, tom. 1, pag. 104.) *Nota.* Dans le même pays, l'on appelle donc *boogoc* ou *boggo* et *mandrill*, l'animal dont il est ici question, et l'on appelle aussi *pongo* et *drill*, l'orang-outang; ces noms se ressemblent, et sont vraisemblablement dérivés les uns des autres; et en effet le pongo et le boggo, ou, si l'on veut, le drill et le mandrill, ont plusieurs caractères communs; mais le premier est un singe sans queue et presque sans poil, qui a la face aplatie et ovale, au lieu que le second est un babouin avec une queue, de longs poils, et le museau gros et long. Le mot *man*, dans les langues allemande, anglaise, etc., signifie l'homme en général; et le mot *drill*, dans le jargon de quelques-unes de nos provinces de France, comme en Bourgogne, signifie un homme vigoureux et libertin: les paysans disent, *c'est un bon drill, c'est un maître drill.*

LE CHORAS (1).

Ce grand et gros babouin qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes (2), et particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppes au-dessus de sa tête, et par la couleur de sa peau sur le nez, qui forme une bande d'un rouge très-vif, et sur le milieu de sa face dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avait cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites et nues; son museau est très-allongé, et son nez paraît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce boutoir, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très-éclatant; les joues, comme dans le mandrill, sont d'un violet clair et très-ridées; l'ouverture de la bouche est très-petite.

Sa houppes est composée de poils noirâtres et très-longs; la tête, les bras et les jambes sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune et de noirâtre; des poils bruns très-longs couvrent les épaules; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très-longs; les mains et les pieds sont noirs, et les ongles plats; la queue, dont le poil est fort touffu et assez court, n'a que quatre pouces de longueur; les fesses sont pelées et d'un pourpre très-vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Nous donnons ici (3) la figure d'un babouin de cette espèce, âgé de trois ans, que

nous avons vu et fait dessiner vivant; il avait trois pieds un pouce de hauteur: son maître l'avait acheté à Marseille deux ans auparavant, il n'était alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il était très-remarquable par les couleurs de la face et les parties de la génération; il avait le nez, les naseaux et la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate; il avait aussi une petite tache de ce même rouge au-dessous des paupières. Les yeux étaient environnés de noir et surmontés de poils touffus de même couleur; les oreilles étaient pointues et de couleur brune; il portait sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près semblable à celle du mandrill. Les poils à côté des joues étaient d'un blanc sale et jaunâtre, mais longs et bien fournis; ces poils hérissés se couchaient et diminuaient de longueur en gagnant le sommet de la tête, et les taches blanches au-dessus des oreilles étaient d'un poil très-court. Le milieu du front était couvert de poils noirs qui, s'élevant en pointe vers le sommet de la tête, y formaient une houppes, et s'étendaient en forme de crinière qui venait s'unir sur l'épine du dos à une raie noire, laquelle se prolongeait jusqu'à la queue. Le poil du corps était d'un brun verdâtre, mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoisé, et sur le ventre il était d'un blanc sale un peu jaunâtre. Le poil était plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la verge, ainsi que les callosités sur les fesses, étaient d'un rouge écarlate aussi vif que celui des naseaux, tandis que les testicules étaient d'un violet foncé, ainsi que la peau de l'intérieur des cuisses. Ce choras avait, en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion; le train de devant était sensiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissait de fruits, de citrons, d'avoine, de noix qu'il écrasait entre ses dents, et qu'il avalait avec la coque; il les serrait dans ses abajoues qui pouvaient en contenir jusqu'à huit sans paraître très-remplies. Il mangeait la viande cuite et refusait la crue; il aimait les boissons fermentées, telles que le vin et l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin était moins agile, plus grave et moins malpropre que la plupart des autres singes.

(1) *Le choras*. (Schreber, Hist. nat. des Quadrup., pag. 92.)

Papire. (Gesner, Quadrup. 560.)

Simia mormon. (Alstromer, act. Holm., 1766, vol. 27, pag. 138.)

Grand babouin. (Pennant, Hist. des Quadrup., vol. 1, pag. 173.)

Mantegar. (Transact. philosoph., n° 290.—Bradley, Natur. 117, tab. 15, fig. 1.)

Tufted-ape. (Pennant, vol. 1, pag. 174, planche 16.)

(2) Ce fait est inexact. Le choras, qui n'est qu'un mandrill mâle adulte, habite l'Afrique comme tous les autres individus de son espèce. DESM. 1829.

(3) Cet animal ne différant en rien du mandrill mâle, nous en avons supprimé la figure.

Schreber dit qu'on montrait en Allemagne, en 1764, un de ces grands babouins qui avait grand soin de nettoyer sa hutte, d'en ôter les excréments (1), et qui même se lavait souvent le visage et les mains avec sa salive. Tous les naturalistes qui ont vu ce babouin, s'accordent à dire qu'il est très-ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre, était d'une très-grande force, car il comparait son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenait sur les pieds de derrière que lorsqu'il y était forcé par son conducteur; il s'asseyait souvent sur ses fesses

en se penchant en avant et en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste, cet animal que nous avons nommé *choras* est le *papio* de Gesner, car la figure que ce naturaliste en a donnée est très-conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant, et on ne l'a regardée comme défectueuse que parce qu'on la rapportait à notre papion (voyez pag. 99, pl. 416, de ce volume), dont il diffère principalement par les sillons et les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au-dessus de sa tête.

DESCRIPTION DU MANDRILL.

Le museau du mandrill (pl. 418) est fort allongé et très-gros; ce singe a le nez aplati dans toute sa longueur, et placé entre des plis en forme de rides, dirigés obliquement de dehors en dedans et de haut en bas sur les joues qui ont une couleur bleue. Les oreilles sont nues, et ne diffèrent pas beaucoup de celles de l'homme, quoiqu'elles soient un peu pointues dans le haut. Il y a des callosités sur les fesses; la queue est très-courte.

Le front, l'occiput, le sommet et les côtés de la tête, la face extérieure du bras et de l'avant-bras d'une femelle (pl. 418) de mandrill, sur laquelle cette description a été faite, étaient de couleur mêlée de brun et de jaune légèrement teint de vert; les poils avaient alternativement du brun et du jaune verdâtre depuis leur racine jusqu'à l'extrémité, de sorte que chacun avait deux ou trois taches d'un jaune verdâtre. La face supérieure du cou, les épaules, la face intérieure de l'avant-bras, le dos, le haut des côtés du corps, la croupe, la face extérieure de la cuisse, la jambe et le dessus des pieds, avaient à peu près les mêmes couleurs, mais le brun y était plus apparent que le jaune. Le poil du dessous de la mâchoire inférieure et de la gorge était de couleur fauve roussâtre. La partie antérieure de la poitrine, les aisselles, la face intérieure du bras, le bas des côtés du corps et la plante

des pieds étaient de couleur cendrée brune. La poitrine, le ventre, les aines et la face intérieure de la cuisse avaient une couleur blanchâtre, plus ou moins mêlée de jaunâtre. Les doigts ne sont séparés les uns des autres que le long de la seconde et de la troisième phalange; le pouce des pieds de derrière est fort gros, et tous les ongles sont noirs et plats.

Les dimensions des parties extérieures, rapportées dans la table suivante, ont été prises sur un mandrill mâle.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	2	1	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	8	6
Circonférence du bout du museau.	0	8	0
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux.	1	0	0
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	6	6
Distance entre les deux naseaux.	0	0	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	4	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	2	7
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	11
Ouverture de l'œil.	0	0	4

(1) Alstomer, à l'endroit déjà cité.

	pi.	po.	lig.
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	0	7
Circonférence de la tête prise entre les yeux et les oreilles.	1	3	3
Longueur des oreilles.	0	0	8
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	1	8
Distance entre les deux oreilles prise dans le bas.	0	3	2
Longueur du cou.	0	2	10
Circonférence du cou.	1	0	0
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.	1	5	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	1	6	6
La même circonférence devant les jambes de derrière.	1	2	0
Longueur du tronçon de la queue.	0	2	0
Circonférence à l'origine.	0	3	0
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	9	8
Circonférence du poignet.	0	4	2
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	5	0
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	9	3
Largeur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	7	4

La femelle de mandrill dont il a déjà été fait mention, et sur laquelle j'ai décrit les parties internes comme les parties externes, avait une odeur très-approchée de celle du musc et assez forte; elle pesait seize livres; elle avait un pied neuf pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. La longueur de la tête était de sept pouces et demi, et la circonférence d'un pied à l'endroit le plus gros; la queue avait deux pouces trois lignes de longueur et un pouce et demi de circonférence à l'origine.

L'épiploon s'étendait depuis l'estomac jusqu'au pubis; une portion du colon passait transversalement de droite à gauche derrière l'estomac, qui paraissait s'étendre plus à gauche qu'à droite; le foie était plus à droite qu'à gauche; la rate était dirigée de devant en arrière.

Le duodenum se repliait en dedans au sortir de l'estomac, et s'étendait seulement jusqu'à la colonne vertébrale, sur laquelle il se recourbait à droite. Le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans le côté droit, l'ileum dans le côté gauche et dans les régions iliaques et hypo-

gastrique. Le cœcum était placé dans le côté gauche et dirigé de devant en arrière; le colon s'étendait à droite, se repliait à gauche et passait derrière l'estomac, ensuite il s'étendait en arrière jusqu'au pubis, où il se repliait à gauche et se prolongeait en avant pour se joindre au rectum.

Le duodenum était un peu plus gros dans quelques endroits que les autres intestins grêles qui tous avaient à peu près la même grosseur; ils étaient minces et blanchâtres, à l'exception de l'ileum qui était rougeâtre. Le cœcum était gros, court et arrondi par le bout, il avait à son origine autant de grosseur que le colon; il y avait trois bandes tendineuses qui s'étendaient depuis l'extrémité du cœcum jusqu'à l'anus.

Le foie avait un grand lobe et deux petits, qui n'en étaient pas séparés jusqu'à la racine; le grand lobe était divisé en deux parties inégales par une scissure dans laquelle passait le ligament suspensoir. La vésicule du fiel se trouvait incrustée dans la portion droite de ce lobe qui était la plus grande; les petits lobes étaient placés de chaque côté à la racine du grand, le droit était un peu plus gros que le gauche, et avait deux ou trois pointes en forme d'appendices, placées au devant du rein. La couleur du foie était au dehors et au dedans d'un rouge pâle, il pesait huit onces.

La vésicule du fiel avait la forme d'une poire, plus étroite dans le milieu qu'au bout le plus petit; elle contenait un peu de liquide fort épais et de couleur brune un peu verdâtre.

La rate avait une forme triangulaire, allongée, la pointe était en arrière et la base en avant; elle avait en dedans une couleur rougeâtre, elle pesait une once un gros.

Le pancréas était court, épais et terminé en pointe, à peu près comme la rate, et placé dans la courbure du duodenum.

Le rein droit était plus avancé que le gauche de toute sa longueur; leur enfoncement était peu profond, et le bassinnet avait peu d'étendue; les mamelons se réunissaient tous les uns aux autres; les capsules subrénales étaient chacune presque aussi grandes que la moitié de l'un des reins.

Le centre nerveux était épais et peu transparent. Le poumon droit était squirreux, au point qu'on ne pouvait pas distinguer ses lobes; il y en avait deux à gauche dont l'antérieur était divisé par une profonde scissure.

Le péricarde était adhérent au cœur, sur toute la base; le cœur avait la pointe dirigée en arrière; la langue était large et épaisse, excepté à l'extrémité qui avait peu d'épaisseur; elle était couverte de petites papilles et parsemée de petits grains ronds et blancs; il n'y avait qu'une petite glande à calice dans le milieu de la partie postérieure.

L'épiglotte était mince et arrondie, et les bords de l'entrée du larynx formaient quatre tubercules, deux de chaque côté; il y avait sur le palais environ huit sillons, dont les premiers et les derniers étaient fort irréguliers, et avaient leurs bords disposés en zigzag; les bords des autres sillons étaient convexes en devant et interrompus dans le milieu du palais.

J'ai vu un mandrill mâle dont l'anus semblait être placé dans les lombes, car il était à deux pouces au-dessus des parties qui touchaient la terre lorsque l'animal était assis; il portait sa queue renversée le long des lombes.

Le gland était fendu à l'extrémité, et l'orifice de l'urètre se trouvait au milieu de cette fente; ses bords étaient renflés et formaient une sorte de champignon au bout du gland.

Le reste des parties de la génération avait beaucoup de rapport à celles du magot, autant que j'ai pu en juger sur le mandrill qui m'a servi de sujet, et qui était en grande partie corrompu.

Les mamelles étaient sur la poitrine au nombre de deux, une de chaque côté.

L'entrée de la vulve se trouvait à un pouce de distance de l'anus et à un pouce du clitoris; le gland du clitoris était environné d'un prépuce et terminé par une sorte de champignon composé de deux lobes, comme le gland de la verge du mâle; le prépuce tenait au champignon par sa partie inférieure, mais on pouvait tirer la partie supérieure du gland du clitoris de quelques lignes au dehors du prépuce.

Les bords de la vulve étaient minces, et les parois intérieures du vagin formaient plusieurs rides très-marquées. La vessie était grosse et en forme de poire. La matrice avait beaucoup de rapport à celle d'une femme; son col débordait dans le vagin et avait la forme du bec de tanche, l'orifice était oblong et transversal, la cavité avait peu d'étendue, les parois étaient fort épaisses, ce viscère n'avait point de cornes comme dans la plupart des quadrupèdes;

les trompes sortaient du corps de la matrice, parcouraient une ligne courbe en formant des zigzags et aboutissaient à un pavillon; l'ovaire adhérait au pavillon et était fort allongé, fort étroit, fort mince et de couleur blanchâtre.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	14	6	0
Circonférence du duodenum.	0	3	0
Circonférence du jejunum.	0	2	4
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros.	0	2	7
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	2	3
Longueur du cœcum.	0	1	8
Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	5	8
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	2	6
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	5	8
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	2	3
Circonférence du rectum près du colon.	0	2	3
Circonférence près de l'anus.	0	3	0
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	2	8	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cœcum.	17	2	0
Grande circonférence de l'estomac.	1	9	0
Petite circonférence.	1	3	4
Longueur de la petite courbure depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.	0	2	6
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	2	6
Circonférence de l'œsophage.	0	2	0
Circonférence du pylore.	0	2	6
Longueur du foie.	0	4	10
Largeur.	0	5	6
Sa plus grande épaisseur.	0	1	0
Longueur de la vésicule du fiel.	0	1	9
Son plus grand diamètre.	0	0	7
Longueur de la rate.	0	3	0
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	1	6
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	6
Épaisseur dans le milieu.	0	0	8
Épaisseur du pancréas.	0	0	6
Longueur des reins.	0	1	9
Largeur.	0	1	4
Épaisseur.	0	0	9
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	1	7

	pi.	po.	lig.
Largeur.	0	2	6
Circonférence de la base du cœur.	0	4	6
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	2	4
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	1	8
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors.	0	0	4
Longueur de la langue.	0	3	0
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	9
Largeur de la langue.	0	1	2
Longueur du cerveau.	0	3	0
Largeur.	0	2	7
Épaisseur.	0	1	1
Longueur du cervelet.	0	1	5
Largeur.	0	1	9
Épaisseur.	0	0	8
Longueur de la vulve.	0	0	8
Longueur du vagin.	0	2	1
Circonférence.	0	1	9
Grande circonférence de la vessie.	0	10	0
Petite circonférence.	0	8	0
Longueur de l'urètre.	0	0	9
Circonférence.	0	1	0
Longueur du col et du corps de la matrice.	0	1	7
Circonférence du corps.	0	2	0
Distance en ligne droite entre les testicules et la matrice.	0	0	5
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe.	0	1	4
Longueur des testicules.	0	0	6
Largeur.	0	0	2
Épaisseur.	0	0	1

La tête du squelette du mandrill diffère peu de celle du magot, par la forme du crâne, des orbites, de leur bord supérieur et de la partie inférieure de l'os du front qui est entre les orbites, par la grandeur des apophyses orbitaires de l'os du front et de l'os de la pommette, et par la convexité de l'arcade zygomatique; mais le museau du mandrill est de beaucoup plus gros et plus long que celui du magot, et par conséquent l'ouverture des narines est bien plus éloignée des orbites, et les os propres du nez sont plus longs, ils ont peu de largeur; il y a de chaque côté de ces os un large sillon qui s'étend depuis l'orbite jusqu'à l'ouverture des narines, et une petite cannelure moins longue et placée au côté externe de

chacun des sillons; ces cannelures et ces sillons sont marqués sur la peau, comme je l'ai déjà fait observer. La mâchoire inférieure diffère de celle du magot, en ce que ses branches sont plus recourbées.

Les dents du mandrill ressemblent à celles du magot pour le nombre, la situation et la forme, excepté les deux incisives du milieu de la mâchoire du dessous qui sont plus grandes que les deux autres.

Le mandrill et le magot se ressemblent aussi par les vertèbres cervicales, dorsales et lombaires, par les côtes et les os du sternum qui se trouvaient dans le squelette du mandrill qui a servi de sujet pour cette description; les derniers y manquaient, ainsi je n'ai pu en savoir le nombre total, ni distinguer les vraies côtes et les fausses.

L'os sacrum forme un angle moins obtus par son articulation avec la colonne vertébrale que le sacrum du magot; il est composé de trois fausses vertèbres, et la queue de huit.

Les os du bassin du mandrill ressemblent à ceux du magot.

L'omoplate diffère de celle du magot, en ce que ses deux côtés sont à peu près de même longueur, au lieu que dans le magot le côté postérieur est plus long que l'antérieur.

Les clavicules de ces deux animaux ont à peu près la même forme.

Les os du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe sont à proportion plus longs que ceux du magot, mais moins longs que ceux du gibbon; les os de l'avant-bras sont plus longs que celui du bras, mais cette différence n'est pas si grande que dans le gibbon; au reste tous ces os ressemblent à ceux qui leur correspondent dans le magot.

Le carpe du squelette de mandrill qui a servi de sujet pour cette description, était incomplet; le quatrième os du second rang y manquait, et il n'y avait qu'un troisième os surnuméraire; je ne sais si les deux autres se trouvent dans le mandrill. Il n'y avait que sept os dans le tarse.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	0	7	1
La plus grande largeur de la tête.	0	4	1½
Longueur de la mâchoire du dessous depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur			

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
de l'apophyse condyloïde.	0	5	5	Longueur du péroné.	0	7	6
Épaisseur de la partie antérieure				Longueur du premier os du mé-			
de l'os de la mâchoire du des-				tacarpe, qui est le plus court.	0	1	4
sus.	0	0	4½	Longueur du troisième os du mé-			
Largeur de la mâchoire du des-				tacarpe, qui est le plus long.	0	2	1
sus à l'endroit des dents cani-				Longueur du premier os du mé-			
nes.	0	1	11	tatarse, qui est le plus court.	0	1	9
Distance entre les orbites et l'ou-				Longueur du troisième, qui est			
verture des narines.	0	1	11	le plus long.	0	2	4
Longueur de cette ouverture.	0	1	3	Longueur de la première pha-			
Largeur.	0	0	7	lange du pouce des pieds de			
Largeur des orbites.	0	1	3	devant.	0	0	9
Hauteur.	0	0	11	Longueur de la seconde.	0	0	5
Hauteur des dents canines.	0	1	4	Longueur de la première pha-			
Largeur du bassin.	0	2	3	lange du troisième doigt.	0	1	4
Hauteur.	0	2	9	Longueur de la seconde.	0	0	10
Longueur de la première fausse				Longueur de la troisième.	0	0	6
vertèbre de la queue, qui est la				Longueur de la première pha-			
plus longue.	0	0	5	lange du pouce des pieds de			
Longueur de l'omoplate.	0	4	3	derrière.	0	0	9
Longueur de l'humérus.	0	7	10	Longueur de la seconde.	0	0	5
Longueur de l'os du coude	0	9	5	Longueur de la première pha-			
Longueur de l'os du rayon.	0	8	6	lange du troisième doigt.	0	1	2
Longueur du fémur.	0	9	2	Longueur de la seconde.	0	0	9
Longueur du tibia.	0	8	1	Longueur de la troisième.	0	0	4½

L'OUANDEROU⁽¹⁾ ET LE LOWANDO⁽²⁾.

LE MACAQUE OUANDEROU, *MACACUS SILENUS*, LACEP. — *PITREBUS SILENUS*, GEOFFR., CUV. — *SIMIA SILENUS*, *SIMIA LEONINA* et *SIMIA VETER*, GMEL., PENN. — *MACAQUE A CRINIÈRE*, G. CUV.⁽³⁾

QUOIQUE ces deux animaux nous paraissent être d'une seule et même espèce, nous n'a-

vons pas laissé de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, à

(1) *Ouanderou*, *wanderu*, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

Simia ex Aegypto Venetias deducta. (Prosper Alpin, vol. 2, pag. 245, tab. 20.)

Ouanderou, sorte de singe à Ceylan, dont il paraît qu'il y a deux espèces. (Relation de Ceylan, par Knox, tom. 1, pag. 105 et 111, figure *ibid.*)

Cercopithecus niger barbâ incanâ promissâ, wanderu Zeylanensibus. (Ray., Syst. quad., pag. 158.)

Silenus simia caudata, barbata, corpore nigro, barbâ niveâ, prolixâ. (Linn., Syst. nat., edit. 10, pag. 26.) *Nota.* Il me paraît que M. Lianæus s'est trompé en rapportant à cet animal le *simia callitriches magnitudine cynocephalorum* de Prosper Alpin, pag. 242; c'est évidemment celui de la

pag. 245, que nous venons d'indiquer; il ne faut, pour s'en assurer, que comparer la figure que nous en donnons ici, avec celle de Prosper Alpin.

Cercopithecus barbatus, niger, barbâ incanâ, singe noir à barbe blanche. (Briss., Reg. anim., pag. 207.) *Nota.* Il nous paraît que le singe indiqué par M. Brisson sous le nom de *singe noir d'Égypte*, pag. 209, est le même que celui-ci, d'autant plus qu'il y rapporte celui de Prosper Alpin, pag. 245, que nous avons cité ci-dessus.

(2) *Lowando, elwandu*, nom de cet animal à

(3) *L'ouanderou* et le *lowando* de Buffon appartiennent à une même espèce du genre macaque, et il est évident que leurs noms ont une origine commune. DESM. 1829.

Ceylan, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes; l'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanches; au contraire le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure et la barbe noires; il y a encore dans le même pays une troisième race ou variété qui pourrait bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle est d'une couleur uniforme et entièrement blanche, corps, chevelure et barbe: ces trois animaux ne sont pas des singes, mais des babouins; ils en ont tous les caractères, tant pour la figure que pour le naturel; ils sont farouches et même un peu féroces; ils ont le museau allongé, la queue courte, et sont à peu près de la même grandeur et de la même force que les papions: ils ont seulement le corps moins ramassé, et paraissent plus faibles des parties de l'arrière du corps: celui dont nous donnons la figure (pl. 419, fig. 2) nous avait été présenté sous une fausse dénomination, tant pour le nom que pour le climat. Les gens auxquels il appartenait nous dirent qu'il venait du continent de l'Amérique méridionale, et qu'on l'appelaient *cayou-vassou*. Je reconnus bientôt que ce mot *cayou-vassou* est un terme brésilien, qui se prononce *sajououassou*, et qui signifie *sapajou*, et que par conséquent ce nom avait été mal appliqué, puisque tous les sapajous ont de très-longues queues, au lieu que l'animal dont il est ici question est un babouin à queue très-courte: d'ailleurs, non-seulement cette espèce, mais même aucune espèce de babouin, ne se trouve en Amérique, et par conséquent on s'était aussi trompé sur l'indication du climat; et cela arrive ordinairement, surtout à ces monstres d'ours et de singes, qui, lorsqu'ils ignorent le climat et le nom d'un animal, ne manquent pas de lui appliquer une dénomination étrangère, laquelle, vraie ou fautive, est également bonne pour l'usage qu'ils en font. Au reste, ces babouins-ouan-

derous, lorsqu'ils ne sont pas domptés, sont si méchants qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer, où souvent ils s'agitent avec fureur; mais lorsqu'on les prend jeunes, on les apprivoise aisément, et ils paraissent même être plus susceptibles d'éducation que les autres babouins: les Indiens se plaisent à les instruire, et ils prétendent que les autres singes, c'est-à-dire les guenons, respectent beaucoup ces babouins, qui ont plus de gravité et plus d'intelligence qu'elles. Dans leur état de liberté (1), ils sont extrêmement sauvages, et se tiennent dans les bois (2). Si l'on en croit les voyageurs, ceux qui sont tout blancs sont les plus forts et les plus méchants de tous: ils sont très-ardents pour les femmes, et assez forts pour les violer lorsqu'ils les trouvent seules (3), et souvent ils les outragent jusqu'à les faire mourir.

(1) On trouve au Malabar quatre espèces de singes: la première toute noire, le poil luisant, avec une barbe blanche qui lui ceint le menton, et qui a une palme et plus de longueur; les autres singes ont tant de respect pour cette espèce, qu'ils s'humilient en sa présence comme s'ils étaient capables de reconnaître en elle quelque supériorité; les princes et les grands estiment beaucoup ces singes à barbe, qui paraissent avoir plus de gravité et d'intelligence que les autres; on les éduque pour des cérémonies et des jeux, et ils s'en acquittent si parfaitement, que c'est une chose admirable. (Voyage du P. Vincent Marie, chap. 13, pag. 405, traduit par M. Le marquis de Montmirail.)

(2) A Ceylan, il se trouve des singes aussi grands que nos épagneuls, qui ont le poil gris, le visage noir avec une grande barbe blanche d'une oreille à l'autre. . . . On en voit d'autres de la même grosseur, mais d'une couleur différente; ils ont le corps, le visage et la barbe d'une blancheur éclatante; cette différence de couleur ne paraissant pas changer l'espèce, on les appelle *ouanderous*; ils causent peu de mal aux terres cultivées, et se tiennent ordinairement dans les bois où ils ne vivent que de feuilles et de bourgeons, mais quand on les prend, ils mangent de tout. (Relation de Knox, tom. 1, pag. 107 et 111. . . Histoire générale des voyages, tom. 8, pag. 545.)

(3) Les singes blancs, qui sont quelquefois aussi grands et aussi méchants que les plus gros dogues d'Angleterre, sont plus dangereux que les noirs; ils en veulent principalement aux femmes, et souvent, après leur avoir fait cent outrages, ils finissent par les étrangler. Quelquefois ils viennent jusqu'aux habitations; mais les Macacaïrois, qui sont très-jaloux de leurs femmes, n'ont garde de permettre l'entrée de leurs maisons à de si méchants galants; ils les chassent à coups de bâton. (Description de Macacar, pag. 50.)

Ceylan, et que nous avons adopté. *Nota.* 1^o Il nous paraît n'être qu'une variété de l'ouanderou. *Nota.* 2^o Il nous paraît qu'il y a une seconde variété dans ces animaux; l'ouanderou a le corps noir et la barbe grise, le lowando a le corps gris et la barbe noire, et il y en a d'autres de même espèce qui sont tout blancs, corps et barbe.

Simia alba seu incauis pilis, barbâ nigrâ promissâ. Ekwardum Zeylanensibus. (Ray., Syst. quad., pag. 158.)

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouanderou a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue de sept ou huit pouces de long, les dents canines plus longues et plus grosses que celles de l'homme, le museau gros et allongé, la tête environnée d'une large crinière et d'une grande barbe de poils rudes, le corps assez long et assez mince par le bas; il y a dans cette espèce des races qui varient par la couleur du poil; les uns ont celui du corps noir et la barbe blanche; les autres ont le poil du corps blanchâtre et la barbe noire. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur lorsqu'ils sont debout. Les femelles sont sujettes à l'écoulement périodique.

ADDITION

A L'ARTICLE DE L'OUANDEROU.

M. Marcellus Bless m'a écrit que les ha-

bitants de Ceylan appellent *oswanderou* ou *vanderou* des singes blancs qui ont une longue barbe: il ajoute qu'il en avait embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui, mais que tous étaient morts en route, quoique les autres singes amenés du même pays, et en même temps, eussent bien soutenu la fatigue du voyage; ainsi l'ouanderou paraît être l'espèce la plus délicate des singes de Ceylan. M. Marcellus Bless ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou, né depuis trois jours; et qu'il avait de la barbe autant à proportion que les vieux, ce qui prouve qu'ils naissent avec cette barbe.

Nous avons aussi été informés que l'ouanderou, ainsi que le lowando, sont très-adroits, qu'ils s'approprient avec peine, et qu'ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorsqu'ils sont debout, est à peu près de trois pieds et demi.

LA GUENON A CRINIÈRE (1).

Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous était inconnue, et qui a une crinière autour du cou et un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenait à M. le duc de Bouillon, et elle paraissait non-seulement adulte, mais âgée. Nous en donnons ici la figure (pl. 419, fig. 2) dessinée d'après l'animal vivant: c'était un mâle, et il était assez privé; il vivait encore en 1775, à la ménagerie du roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paraissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue et toute noire; tout le poil des jambes est de cette même couleur, et quoique long et luisant, il paraît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris brun autour de la face, et une barbe d'un gris clair: cette crinière qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux est mêlée de poils gris, et dans son milieu elle est composée de poils noirs; elle forme une es-

pèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, et passe devant les oreilles, en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun foncé; le nez plat et les narines larges et écartées comme celles de l'ouanderou dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche et de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue et par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court et noir partout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, et longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds et les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts qui sont nus, de même que les oreilles qui sont plates et arrondies à leur extrémité, et cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abyssinie, sur le témoignage d'Alvarès qui dit qu'aux environs de Bernacasso, il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, et qui vont par nombreuses compagnies.

(1) Le singe décrit dans cet article est rapporté à l'espèce de l'ouanderou, par M. G. Cuvier.

DESCRIPTION DE L'OUANDEROU.

J'AI vu cet animal (*pl.* 419, *fig.* 1) à la foire Saint-Laurent, dans une cage, où il était étroitement resserré à cause de sa férocité : il se faisait remarquer par une très-grande barbe grise, d'autant plus apparente que le poil du reste du corps avait une couleur noire ; il était plus fin que celui de la barbe, qui occupait non-seulement le menton, mais aussi les joues ; elle était un peu frisée, elle avait un mélange de brun et de gris sur les joues, et seulement du gris sur le menton ; je ne sais si cette couleur venait de l'âge, mais on assurait que cet animal n'avait que dix-huit mois ; le dessus de la tête était surmonté par un toupet noir en forme d'épi ; il avait deux mamelles sur la poitrine ; les ongles étaient plats et noirs ; la queue était fort courte, et les fesses pelées.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	2	0	0
Circonférence du bout du museau.	0	6	0
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	3	10

	pi.	po.	lig.
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	2	0
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	0	9
Longueur des oreilles.	0	1	6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	1	0
Circonférence du cou.	1	0	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	2	0
La même circonférence devant les jambes de derrière.	0	10	0
Longueur du tronçon de la queue.	0	7	0
Circonférence à l'origine.	0	2	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	11	6
Circonférence du poignet.	0	4	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	4	0
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	7	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	6	0

LE BABOUIN A MUSEAU DE CHIEN ⁽¹⁾.

LE CYNOCÉPHALE TARTARIN, *CYNOCEPHALUS HAMADRYAS*, Geoff., Cuv. — *SIMIA HAMADRYAS*, Linn., Gmel. — TARTARIN de Belon. — PAPION A PERRUQUE, G. Cuv. ⁽²⁾.

Ce babouin a le museau très-allongé, très-épais, et semblable à celui du chien, ce qui

lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de

(1) *Dog-faced baboon*. (M. Pennant, *Hist. nat. des Quadr.*, pag. 179, planche 21.)

Le *tartarin*. (Belon, *Portraits* 102.)

Simia Ægyptiaca, caudâ elongatâ, clunibus tuberosis nudis. (Hasselquist, *iter* 189.)

Simia hamadryas S. caudâ cinerea, auribus comosis, unguibus acutiusculis, natibus calvis. (Linn., *Syst.*)

Cercopithecus cynocephalus, parte anteriori corporis longis pilis obsitâ, naso violaceo nudo. Le *magot*

ou le *tartarin*. (Briss., *Quadr.* 152. Edw., *fig. inéd.*)

Le *babouin gris*. (Schreber, 100, tab. 10.)

Cynocephalus. (Gesner, *Quadrup.*, pag. 859. —

Jonst., *Quadrup.*, tab. 59, fig. 3, d'après Gesner.)

Singe masqué de Guinée. (Ridinger, *Sing.*, tab. 111.) *Marmot* qui a la tête d'un lion. (*Idem*, tab. 8.)

(2) Ce singe est le même que celui qui est décrit sous le titre d'*addition à l'article du lowando* (voyez la page suivante). DESM. 1829.

poils gris très-clair-semés, et la plupart fort courts : le bout du museau est violet, les yeux sont petits. Les cils des paupières supérieures sont longs, noirs et touffus ; mais ceux des paupières inférieures sont très-clair-semés. Les oreilles sont pointues et cachées dans le poil ; la tête est couverte tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-dessus de chaque oreille, et y formant une houppe bien fournie. Les dents incisives sont très-grandes, surtout les deux du milieu de la mâchoire supérieure ; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant : les dents canines sont très-longues ; celles de dessus ont un pouce et demi de longueur, et avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros et couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, et très-long sur le devant et au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre ; les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes et roussâtres ; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presque aussi longue que le corps, et communément relevée. Ce caractère suffirait pour faire distinguer le babouin à museau de chien du papion qui a la queue très-courte, mais avec lequel le premier a cependant une très-grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras et les jambes forts, épais et couverts d'un poil touffu. Les mains et les pieds sont noirs et presque nus ; tous les ongles sont arrondis et plats.

M. Edwards avait reçu un individu de cette espèce qui avait près de cinq pieds de hauteur, et qui avait été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y rassemble par centaines, ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant était fier, indomptable, et si fort qu'il aurait terrassé aisément un homme fort et vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimait d'une manière très-violente et très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, et l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint furieux ; il saisit un pot d'étain qui était à sa portée, et le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qu'il lui fit une blessure très-considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non-seulement en Arabie, mais encore en Abyssinie, en Guinée, et en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, et se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits ; ils aiment aussi les insectes, et particulièrement les fourmis, mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, et quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-Espérance on s'en servait quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que lorsqu'on les frappe, ils poussent des soupirs et des gémissements accompagnés de larmes.

ADDITION

A L'ARTICLE DU LOWANDO.

Nous donnons ici (*pl. 420, fig. 2*) une figure copiée d'après une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il lui était venu de Moco dans le golfe Persique. « Ce singe mâle, » m'écrivit M. Edwards, que j'ai dessiné vivant, était aussi ardent en amour qu'il était spirituel.... Pendant que je faisais sa figure, un jeune homme et une jeune femme vinrent le voir : il parut désirer très-fort de s'approcher de la femme ; il la tirait fortement par ses jupons, tâchant de la faire tomber sur lui ; mais le jeune homme l'ayant écarté et chassé, il fit très-mauvaise mine, et, pour se venger, il lui jeta de toutes ses forces un gros pot d'étain qu'il trouva sous sa main. Il n'était néanmoins que de la taille d'un enfant de dix ans. »

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paraît appartenir, est celle du lowando dont nous avons parlé *page 115*. J'ai dit que quoique l'ouanderou et le lowando nous parussent être d'une seule et même espèce, nous ne laissons pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande

barbe blanche : au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure et la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure, car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps et celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire les mêmes dans l'ouanderou et le lowando.

Au reste, ce lowando a les fesses pelées, la face sans poil et de couleur de chair, jusqu'au bas où elle est noire aussi bien que le nez; il y a des poils au-dessus des yeux, en forme de sourcils. La tête est coiffée de grands poils grisâtres, touffus et serrés, qui lui forment comme une large perruque dont

les bords sont blancs et accompagnent la face. Les pieds et les mains sont noirs, les ongles un peu longs et en gouttières; la queue est d'une médiocre longueur et bien couverte de poils; les cuisses et les jambes sont garnies de poils d'un brun roussâtre. Le corps et les bras jusqu'au poignet sont revêtus de longs poils d'un blanc sale, et le dessus du dos est d'un poil brun, ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins. Cette description qui n'est faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, et je ne la donne que faute de plus grandes observations : peut-être M. Edwards, qui m'avait envoyé cette gravure trois ans avant sa mort, aura-t-il laissé dans ses papiers une description complète de ce même animal qu'il a dessiné vivant.

LE MAIMON ⁽¹⁾.

LE MACAQUE MAIMON, *MACACUS RHEBUS*, Desm. — *MAGOT RHEBUS*, Geoffr. — *SIMIA ERYTHRÆA*, Schreb.

LES singes, les babouins et les guenons forment trois troupes qui laissent entre elles deux intervalles; le premier est rempli par le magot, et le second par le maimon : celui-ci fait la nuance entre les babouins et les guenons, comme le magot la fait entre les singes et les babouins; en effet, le maimon (*pl. 421, fig. 1*) ressemble encore aux babouins par son gros et large museau, par sa queue courte et arquée; mais il en diffère et s'approche des guenons par sa taille qui est fort au-dessous de celle des babouins, et par la douceur de son naturel. M. Edwards nous a donné la figure et la description de cet animal sous la dénomination de *singe à queue de cochon*; ce caractère particulier suffit pour le reconnaître, car il est le seul

de tous les babouins et guenons qui ait la queue nue, menue et tournée comme celle du cochon. Il est à peu près de la grandeur du magot, et ressemble si fort au macaque qu'on pourrait le prendre pour une variété de cette espèce, si sa queue n'était pas tout-à-fait différente; il a la face nue et basanée, les yeux châtains, les paupières noires, le nez plat, les lèvres minces avec quelques poils roides, mais trop courts pour faire une moustache apparente. Il n'a pas, comme les singes et les babouins, les bourses à l'extérieur et la verge saillante, le tout est caché sous la peau; aussi le maimon, quoique très-vif et plein de feu, n'a rien de la pétulance impudente des babouins: il est doux, traitable et même caressant: on le trouve à Sumatra (2), et vraisemblablement dans les autres

(1) Maimon. *Maimonet*, nom que l'on a donné dans les derniers siècles aux singes à queue courte, et que nous avons appliqué à celui-ci en attendant qu'on soit informé du nom qu'il porte dans son pays natal, à Sumatra et dans les autres provinces de l'Inde méridionale.

Le *singe à queue de cochon*. (Glanures d'Edwards, pag. 8, fig. *ibid.*)

(2) Le *singe à queue de cochon* de l'île de Sumatra dans la mer des Indes fut apporté en Angleterre en 1752. . . . Il était extrêmement vif et plein d'action: il était approchant de la grosseur d'un chat domestique ordinaire. . . . C'était un mâle. . . . il a vécu un an entre mes mains; je rencontrai une femelle de la même espèce qu'on montrait par cu-

provinces de l'Inde méridionale , aussi souffre-t-il avec peine le froid de notre climat : celui que nous avons vu à Paris n'a vécu que peu de temps , et M. Edwards dit n'avoir gardé qu'un an à Londres celui qu'il a décrit.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le maimon a des abajoues et des callosités sur les fesses , la queue nue , recoquillée et longue de cinq ou six pouces ; les dents

canines pas plus longues à proportion que celles de l'homme ; le museau très-large , les orbites des yeux fort saillantes au-dessus , la face , les oreilles , les mains et les pieds nus , et de couleur de chair ; le poil d'un noir olive sur le corps et d'un jaune roussâtre sur le ventre ; il marche tantôt sur deux pieds et tantôt sur quatre : il a deux pieds ou deux pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE MACAQUE A QUEUE COURTE ⁽¹⁾.

Nous ne donnons cette dénomination à l'animal représenté (*pl. 421, fig. 2*) que faute d'un nom propre , et parce qu'il nous paraît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons ; cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large et plus effilée , la queue beaucoup plus courte ; les fesses nues , couleur de sang , aussi bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue , très-grosse à son origine , où la peau forme des rides profondes , ce qui le rend différent du maimon , ou singe à queue de cochon , avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte ; et comme ce macaque et le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons , on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des babouins qui ont la queue courte , et celui des guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque qui était femelle , est couvert , depuis les reins , de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie , et jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues et des callosités sur les fesses qui sont d'un rouge très-vif , aussi bien que le dedans des cuisses , le bas du ven-

tre , l'anus , la vulve , etc. : mais on pourrait croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant et en bon état de santé ; car , étant tombé malade , elle disparut entièrement , et après sa mort (le 7 février 1778) il n'en paraissait plus aucun vestige. Il était aussi doux qu'un petit chien ; il accueillait tous les hommes , mais il refusait les caresses des femmes , et , lorsqu'il était en liberté , il se jetait après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avait que quinze pouces de longueur : son nez était aplati avec un enfoncement à la partie supérieure , qui était occasioné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil était jaunâtre , l'oreille ronde et couleur de chair en dedans , où elle était dénuée de poils. A la partie postérieure de chaque oreille , on remarquait une petite découpure différente pour la forme et la position de celle qui se trouve aux oreilles du macaque ; la face , ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure et du cou , étaient dénués de poils ; le dessus de la tête et du corps était jaune verdâtre , mêlé d'un peu de gris ; le dessous du ventre blanc , nuancé de jaunâtre ; la face externe des bras et des jambes était de couleur cendrée , mêlée de jaune , et la face interne d'un gris cendré clair ; les pieds et les mains étaient d'un brun noirâtre en dessous , et couverts en dessus de poils cendrés ; l'ongle du pouce était plat , et les autres courbés en gouttière ; la queue était couverte , comme les jambes , de poils cendrés , mêlés de jaune : elle finissait tout d'un coup en pointe ; son extrémité était noire , et sa longueur était en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au Cabinet du Roi.

riosity à Londres , elle était la moitié plus grande que mon mâle ; ils parurent fort charmés de se voir ensemble , quoique ce fût leur première entrevue. (Glanures d'Edwards , pag. 8 et 9.)

(1) Audebert et M. F. Cuvier rapportent ce singe à la même espèce que le maimon de Buffon. M. C. Cuvier pense que c'était un macaque ordinaire dont la queue avait été coupée.

DESM. 1829.

LE PATAS A QUEUE COURTE (1).

Nous avons donné les figures de deux patas, l'un à bandeau noir, et l'autre à bandeau blanc, voyez *pl. 425*; nous donnons ici (*pl. 422, fig. 1*) la figure d'un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente, ou une simple variété dans l'espèce; voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au Cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue était de dix à onze lignes à son origine, et de deux lignes seulement à son extrémité, en sorte que nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, était d'un pied cinq pouces dix lignes, ce qui approche autant qu'il

est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, et il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas représenté *pl. 425*. Le corps est couvert sur le dos d'un poil gris cendré, dont l'extrémité est un peu teinte de fauve. Sur la tête et vers les reins le fauve domine, et il est mêlé d'un peu d'olivâtre; le ventre, le dessous de l'estomac et de la poitrine, les côtés du cou et le dedans des cuisses et des jambes est d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds et les mains sont couverts de poils d'un gris cendré mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant sont couvertes de poils gris cendré, mêlés d'une teinte brune qui augmente et devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste ce singe nous a paru parfaitement semblable aux patas de la planche 425.

DESCRIPTION DU MAIMON.

CET animal (*pl. 420, fig. 2*) est de taille moyenne, il a le museau long et la tête grosse à proportion du corps; mais le museau est encore plus gros relativement à la grosseur de la tête; les orbites des yeux sont fort saillantes dans leur partie supérieure: le nez a aussi une saillie bien marquée à son origine entre les deux yeux; mais dans le reste de son étendue, il est presque entièrement aplati, excepté sur le bout qui est un peu relevé; la cloison des narines a très-peu d'épaisseur, et par conséquent leurs ouvertures se trouvent placées au-dessous du nez; les oreilles sont de médiocre grandeur et terminées en haut par une petite pointe tuberculeuse, comme dans les macaques et plusieurs autres animaux de ce

genre; le bout et le dessus du museau, le tour des yeux, les oreilles, la plante des pieds et les doigts presque en entier, sont dénués de poil; la peau de toutes ces parties et du reste du corps est de couleur de chair; la queue est très-courte, fort menue, surtout à l'extrémité, elle a peu de poil, elle est presque entièrement nue sur le côté inférieur, et elle se recoquille en dessous comme celle d'un cochon: c'est pourquoi on a désigné ce singe par le nom de *singe à queue de cochon*; il a des poches dans la bouche, et des callosités sur les fesses: le nombre des dents est de trente deux, les canines ne sont pas plus longues que les autres; le gland diffère de celui de la plupart des autres singes par la forme de son extrémité, il est terminé par trois tubercules, dont deux sont oblongs et placés sur les côtés; le troisième est arrondi, plus petit que les deux autres et placé sur le devant; l'ori-

(1) Ce singe a été considéré par Audebert comme ne différant pas spécifiquement du maimon de Buffon.

fice de l'urètre se trouve entre ces trois tubercules. Ce singe diffère aussi des autres, en ce que la verge n'est saillante que dans le temps de l'érection; il n'a point de bourses; les testicules sont placés sous la peau, l'un à côté de l'autre, au devant de la verge. Il y a sur le bout du museau, à l'endroit des sourcils et au-dessus du nez, des poils longs, rares et noirs; le poil du front, de la tête, du dessus du cou, du garrot, du dos, des lombes et du côté supérieur de la queue est mêlé de couleur olivâtre et de noir; les côtés de la tête et du corps, et la face externe du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe sont de couleur olivâtre, excepté le bas de la jambe qui est noir près du talon; le poil du dessous et des côtés du cou, de la poitrine, du ventre et de la face interne des quatre jambes est rare et de couleur jaunâtre, avec une teinte de roux sur le ventre et sur les cuisses.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	4	8
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	4	10
Circonférence du bout du museau.	0	8	2
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	6	2
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	3	4
Distance entre les deux naseaux.	0	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	9
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	8
Ouverture de l'œil.	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein.	0	0	8
La même distance en ligne droite.	0	0	7
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles.	0	10	2
Longueur des oreilles.	0	1	1
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	1	9
Distance entre les deux oreilles, prise au bas.	0	2	8
Longueur du cou.	0	1	8
Circonférence du cou.	0	6	6

	pi.	po.	lig.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	11	5
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	1	1	0
La même circonférence devant les jambes de derrière.	0	8	6
Longueur du tronçon de la queue.	0	5	4
Circonférence à l'origine.	0	2	3
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	6	0
Circonférence du poignet.	0	3	1
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	3	8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	6	7
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	5	5

A l'ouverture de l'abdomen, j'ai vu que l'épiploon s'étendait jusqu'au pubis; le foie était en entier dans le côté droit, et l'estomac à gauche.

Le duodenum s'étendait jusqu'au rein; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région épigastrique et dans l'ombilicale; les circonvolutions de l'iléum étaient dans la région lombaire droite, dans l'ombilicale, dans la lombaire gauche et dans l'iliaque du même côté: ensuite l'iléum passait dans l'hypogastre et aboutissait au cœcum dans l'iliaque droite; le cœcum était situé dans cette région et dirigé obliquement vers le pubis; le colon s'étendait en avant dans la région lombaire droite et dans l'hypocondre du même côté jusqu'à l'épigastre, d'où il se prolongeait en arrière et ensuite en avant en faisant de grandes circonvolutions; enfin, il se joignait au rectum sans avoir de courbure comme dans l'homme.

Le pancréas et l'estomac différaient peu de l'estomac et du pancréas de l'homme; il m'a paru que le fond du grand cul-de-sac avait moins de diamètre que dans l'homme.

Le cœcum était plus long que celui de l'homme, il n'avait point d'appendice vermiculaire; le rectum n'était pas gros, et en général les membranes avaient moins d'épaisseur que dans l'homme.

Le foie avait quatre lobes, le plus grand était placé dans le milieu et divisé en deux portions inégales par une profonde scissure dans laquelle se trouvait le ligament suspensoir; la vésicule du fiel était incrustée dans la face postérieure de la portion droite

de ce lobe qui était la plus grande; il y avait un lobe à gauche et deux à droite; le lobe postérieur du côté droit était le plus petit de tous. Il y avait plusieurs hydatides dans le foie, les plus grosses avaient jusqu'à un pouce et demi de diamètre, et renfermaient d'autres hydatides plus petites, qui avaient chacune leur kyste; il se trouvait aussi des kystes roulés et renfermés dans quelques-unes de ces hydatides; la vésicule du fiel était fort allongée: la rate contenait une très-grosse hydatide qui la rendait difforme, et qui avait plus d'un pouce et demi de diamètre.

Le rein gauche était plus avancé que le droit d'environ la moitié de sa longueur; ils différaient peu de ceux de l'homme par leur forme, leur enfoncement, leur bassin, etc.

Le poumon droit était composé de quatre lobes, et le gauche de deux comme dans la plupart des quadrupèdes; le cœur avait la pointe un peu tournée à gauche: il ressemblait beaucoup à celui de l'homme par sa figure; il ne sortait que deux branches de la crosse de l'aorte, mais la plus grosse se partageait en deux autres branches à une petite distance de son origine.

La langue était moins large et plus longue que celle de l'homme, et moins épaisse à l'extrémité; elle était couverte de très-petites papilles et de grains blancs et glanduleux; il y avait sur la partie postérieure quelques petites glandes à calice, rangées sur deux files, dirigées obliquement de devant en arrière et de dehors en dedans, deux à droite, trois à gauche et une à l'angle formé par les deux files.

Le gland de la verge était terminé par un champignon, comme dans les autres animaux de ce genre; les testicules étaient presque ronds; les canaux déférents avaient à peu près le même diamètre dans toute leur longueur; les vésicules séminales étaient grandes et bien formées; les prostatas avaient peu de volume: la vessie était oblongue.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	7	6	0
Circonférence du duodenum.	0	1	6
Circonférence du jejunum.	0	2	0
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	2	0
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus minces.	0	1	6
Longueur du cœcum.	0	2	6
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	0	5	9
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus mince.	0	3	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	5	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus minces.	0	3	0
Circonférence du rectum près du colon.	0	1	9
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	3	9	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cœcum.	11	3	0
Grande circonférence de l'estomac.	1	0	9
Petite circonférence de l'estomac.	0	9	10
Longueur de la petite courbure, depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.	0	2	0
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	2	2
Circonférence de l'œsophage.	0	1	3
Circonférence du pylore.	0	1	6
Longueur du foie.	0	3	6
Largeur.	0	5	0
Sa plus grande épaisseur.	0	1	0
Longueur de la vésicule du fiel.	0	2	5
Son plus grand diamètre.	0	0	7
Longueur des reins.	0	1	6
Largeur.	0	1	2
Épaisseur.	0	0	7
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	0	10
Largeur.	0	1	6
Circonférence de la base du cœur	0	4	0
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	1	7
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	1	3
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	0	0	3
Longueur de la langue.	0	2	6
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	8
Largeur de la langue.	0	1	0
Longueur du gland.	0	0	11
Circonférence.	0	0	8
Circonférence du champignon.	0	0	10
Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caver-			

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
neux jusqu'à l'insertion du pré-				La plus grande largeur de la tête.	0	2	7
puce.	0	1	10	Longueur de la mâchoire du des-			
Circonférence.	0	0	8	sous, depuis son extrémité an-			
Longueur des testicules.	0	0	6	térieure jusqu'au bord posté-			
Largeur.	0	0	5	rieur de l'apophyse condyloïde.	0	3	1
Épaisseur.	0	0	4	Épaisseur de la partie antérieure			
Largeur de l'épididyme.	0	0	2½	de l'os de la mâchoire du des-			
Longueur des canaux déférents.	0	4	3	sus.	0	0	4
Diamètre dans la plus grande				Largeur de la mâchoire du des-			
partie de leur étendue.	0	0	0½	sus, à l'endroit des dents ca-			
Grande circonférence de la vessie	0	5	10	nines.	0	1	4
Petite circonférence.	0	4	3	Distance entre les orbites et l'ou-			
Longueur des vésicules séminales	0	1	1	verture des narines.	0	0	7½
Largeur.	0	1	3	Longueur de cette ouverture.	0	0	7½
Épaisseur.	0	0	1½	Largeur.	0	0	4½
				Longueur des os propres du nez.	0	0	9½
				Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	1¼
				Largeur des orbites.	0	1	0
				Hauteur.	0	0	10
				Longueur des dents canines.	0	0	3½
				Largeur du bassin.	0	1	5
				Hauteur.	0	1	11
				Longueur des plus longues faus-			
				ses vertèbres de la queue.	0	0	3
				Longueur de l'omoplate.	0	2	9
				Longueur de l'humérus.	0	5	3
				Longueur de l'os du coude.	0	5	10
				Longueur de l'os du rayon.	0	5	3
				Longueur du fémur.	0	5	9½
				Longueur du tibia.	0	5	5
				Longueur du péroné.	0	4	10
				Longueur du premier os du mé-			
				tacarpe, qui est le plus court.	0	0	9
				Longueur du troisième os du mé-			
				tacarpe, qui est le plus long.	0	1	3
				Longueur du premier os du mé-			
				tatarse, qui est le plus court.	0	1	1
				Longueur du troisième, qui est			
				le plus long.	0	1	6
				Longueur de la première pha-			
				lange du pouce des pieds de			
				devant.	0	0	5½
				Longueur de la seconde.	0	0	3
				Longueur de la première pha-			
				lange du troisième doigt.	0	0	11
				Longueur de la seconde.	0	0	7
				Longueur de la troisième.	0	0	4
				Longueur de la première pha-			
				lange du pouce des pieds de			
				derrière.	0	0	6½
				Longueur de la seconde.	0	0	3½
				Longueur de la première pha-			
				lange du troisième doigt.	0	0	11½
				Longueur de la seconde.	0	0	7½
				Longueur de la troisième.	0	0	4

pi. po. lig.
 Longueur de la tête, depuis le
 bout des mâchoires jusqu'à
 l'occiput. 0 4 5½

(1) Voyez ci-après la description du squelette du macaque.

LE BABOUIN A LONGUES JAMBES ⁽¹⁾.

LE MACAQUE BRUN, *MACACUS NEMESTRINUS*, Desm. — *SIMIA NEMESTRINA*, Linn., Gmel., Schreb. — *SIMIA PLATYPYGOS*, Schreb. — *SIMIA FUSCA*, Shaw. — *MAGOT MAIMON*, Geoff.

Ce babouin est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, et même qu'aucune guénon; il a la face incarnate, le front noir et avancé en forme de bourrelet, le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras et les cuisses; blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre; très-long et très-touffu sur le cou, ce qui fait paraître son encolure très-grosse. Les callosités sur les fesses sont larges et rouges; il a la queue très-courte, très-relevée, et presque entièrement dénuée de poil, surtout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces et ses gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine; les ongles des pouces sont ronds et plats; ceux des autres doigts sont convexes et plus étroits.

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'orange, d'insectes, et particulièrement de scarabées, de fourmis et de mouches qu'il

saisit avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même jusqu'à s'enivrer. M. Herrmann, savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivants un mâle et une femelle de cette espèce; ils ne différaient l'un de l'autre que par la longueur de la queue qui était de quatre pouces dans le mâle, et d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle était fort douce; elle se laissait toucher sans peine et paraissait se plaire à être caressée: elle aimait beaucoup les enfants, mais elle paraissait haïr les femmes.

Nous donnons ici (*pl. 422, fig. 2*) la figure d'un animal qui ressemble presque entièrement à celui dont il est ici question, et qui n'en diffère que par la queue qui est beaucoup plus longue. L'estampe gravée et enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards; et comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M. Edwards s'est trompé, et que l'animal qu'il a représenté avait la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, et était absolument de la même espèce que celui-ci.

(1) *Simia platypygus*. (M. Schreber, Hist. nat. des Quadrup., vol. 1, pag. 87, planche 5.)

Brown baboon. (M. Pennant, Hist. nat. des Quadrup., vol. 1, pag. 177, planche 20, fig. 2.)

LE MACAQUE ⁽¹⁾ ET L'AIGRETTE ⁽²⁾.

LE MACAQUE ORDINAIRE, *MACACUS CYNOMOLGUS*, Lacep., Desm. — CERCOCEBE MACAQUE et CERCOCEBE AIGRETTE, Geoff. — *SIMIA CYNOMOLGUS*, *SIMIA CYNOCEPHALOS* et *SIMIA AYGULA*, Linn.—*CERCOPITHEGUS*, *CYNOMOLGUS*, *CERCOPITHEGUS CYNOCEPHALUS* et *SIMIA AYGULA*, Erxleb.⁽³⁾

De toutes les guenons ou singes à longue queue, le macaque (*pl.* 423, *fig.* 1) est celui qui approche le plus des babouins; il a comme eux, le corps court et ramassé, la

tête grosse, le museau large, le nez plat, les joues ridées, et en même temps, il est plus gros et plus grand que la plupart des autres guenons; il est aussi d'une laideur hideuse, en sorte qu'on pourrait le regarder comme une petite espèce de babouin, s'il n'en différait pas par la queue qu'il porte en arc comme eux, mais qui est longue et bien touffue, au lieu que celle des babouins en général est fort courte. Cette espèce est originaire de Congo et des autres parties de l'Afrique méridionale (4); elle est nombreuse et sujette à plusieurs variétés pour la grandeur, les couleurs et la disposition du poil. Celui qu'Hasselquist a décrit avait le corps long de plus de deux pieds, et ceux que nous avons vus ne l'avaient guère que d'un pied et demi; celui que nous appelons ici l'aigrette (*pl.* 423, *fig.* 2), parce qu'il a sur le sommet de la tête un épi ou aigrette de poil, ne nous a paru qu'une variété du premier auquel il ressemble en tout, à l'exception de cette différence et de quelques autres légères variétés dans le poil; ils ont tous deux les mœurs douces et sont assez dociles; mais indépendamment d'une odeur de fourmi ou de faux muse qu'ils répandent autour d'eux; ils sont si malpropres, si laids et même si affreux lorsqu'ils font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur et dégoût. Ces guenons vont souvent par troupes et se rassemblent, surtout pour voler des fruits et des légumes. Bosman raconte qu'elles prennent dans chaque pâte un ou deux pieds de milhio, autant sous leurs bras et autant dans leur bouche, qu'elles s'en retournent ainsi chargées, sautant continuellement sur les pates de der-

(1) Macaque, *macaquo*, nom de cet animal dans son pays natal, à Congo, et que nous avons adopté.

Cercopithecus Angolensis major, in Congo vocatur macaquo. (Maregr., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 227.)

Cercopithecus cynocephalus ex viridescentibus et flavicantibus pilis variegatus. Le *Cercopithèque cynocéphale*. (Briss., *Reg. anim.*, pag. 213.) *Nota*. Il me semble que M. Brisson a fait ici un double emploi, et que le singe qu'il indique dans l'article suivant par la dénomination de *cercopithecus cynocephalus naribus bifidis*, *elatis*, *natibus calvis* le macaque, est le même animal.

Simia (Ægyptica) caudâ elongatâ, clunibus tuberosis nudis. (Voyage d'Hasselquist. Rostock, 1762.) *Nota*. L'épithète *Ægyptica* a été mal appliquée à ce singe, qui ne s'est trouvé en Égypte que parce qu'il y avait été apporté; ce que nous disons est d'autant mieux fondé, que ce voyageur se contredit lui-même, car, après avoir appelé cet animal *singe d'Égypte*, il dit dans le même article qu'il vient d'Éthiopie; l'on sait d'ailleurs qu'il n'y a aucune espèce de singe qui soit naturelle au pays de l'Égypte, et que tous ceux qu'on y voit viennent d'ailleurs par la voie du commerce.—Etsi in Ægypto (dit Prosper Alpin) nullum simiarum genus nascatur, enjuslibet tamen generis et ex Arabia felici et ex Æthiopiâ immensâ mercatura causâ illuc convehuntur. (*Hist. Ægypt.*, lib. 4, pag. 240.)

Cynomolgus. Simia caudata, imberbis, naribus bifidis, elatis; clunibus tuberosis. (Linn., *Syst. nat.*, edit. 10, pag. 28.)

(2) *Aigrette*. Cette guenon ne nous paraît être qu'une variété du macaque, nous l'avons appelée l'aigrette, parce qu'elle a un grand épi de poil au-dessus de la tête; nous croyons que c'est le même que l'*aygula* de M. Linnæus (*Syst. nat.*, edit. 10, pag. 27), indiqué par Osbeck sous la dénomination *simia caudatâ sub barbata grisea, eminentiâ pilosâ verticis longitudinali*. (*Itiner.*, pag. 99.)

(3) Il est maintenant bien reconnu que ces deux singes appartiennent à une même espèce. Le macaque est le mâle et l'aigrette la femelle. DESM. 1829.

(4) *Cercopithecus Angolensis macaquo*... *Caudam portat arcuatam*... *Clamat hah, hah*; *dentes habet albisimos*... *Penem habet humano similem instar pueri*. (Maregr., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 227.)

rière, et que quand on les poursuit, elles jettent les tiges de milhio qu'elles tenaient dans les mains et sous les bras, ne gardant que celles qui sont entre leurs dents, afin de pouvoir fuir plus vite sur les quatre pieds; au reste (ajoute ce voyageur), elles examinent avec la dernière exactitude chaque tige de milhio qu'elles arrachent, et si elle ne leur plait pas elles la rejettent à terre et en arrachent d'autres : en sorte que par leur bizarre délicatesse elles causent beaucoup plus de dommages encore que par leurs vols (1).

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le macaque a des abajoues et des callosités sur les fesses, il a la queue longue à peu près comme la tête et le corps pris ensemble, d'environ dix-huit à vingt pouces; la tête grosse, le museau très-gros, la face nue, livide et ridée; les oreilles velues, le corps court et ramassé, les jambes courtes et grosses; le poil des parties supérieures est

d'un cendré verdâtre, et sur la poitrine et le ventre d'un gris jaunâtre; il porte une petite crête de poil au-dessus de la tête; il marche à quatre et quelquefois à deux pieds; la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ dix-huit ou vingt pouces. Il paraît qu'il y a dans cette espèce des races beaucoup plus grandes et d'autres plus petites, telle que celle qui suit.

L'aigrette ne nous paraît être qu'une variété du macaque; elle est plus petite d'environ un tiers dans toutes les dimensions : au lieu de la petite crête de poil qui se trouve au sommet de la tête du macaque, l'aigrette porte un épi droit et pointu; elle semble différer encore du macaque par le poil du front qui est noir, au lieu que sur le front du macaque il est verdâtre; il paraît aussi que l'aigrette a la queue plus longue que le macaque, à proportion de la longueur du corps. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

DESCRIPTION DU MACAQUE.

La taille du macaque (*pl. 423, fig. 1*) est courte et épaisse; car il a le corps et les jambes beaucoup plus courts et plus gros que la plupart des autres animaux de ce genre; la tête est aussi fort grosse à proportion du corps, et le museau encore plus gros à proportion de la tête; le nez est fort court et presque entièrement aplati; les yeux sont petits et enfoncés, parce que les bords supérieurs des orbites et la partie de l'os frontal qui est au-dessus du nez, ont beaucoup de saillie; les joues du macaque qui a servi de sujet pour cette description étaient livides, teintes de rougeâtre et ridées : ces rides, la grosseur du museau, l'affaissement du nez et la saillie de l'os frontal, rendaient la face de cet animal fort hideuse : l'élévation de la partie inférieure de l'os frontal, formait une concavité sur sa partie supérieure. Les oreilles étaient de grandeur moyenne et velues presque en entier : il y avait sur la partie postérieure

de chaque oreille deux découpures assez profondes, dont je ne fais mention que parce qu'elles étaient symétriques sur les deux oreilles; cependant ces découpures peuvent venir de blessures accidentelles, et n'être pas des caractères constants, parce qu'on n'en voit point dans aucune autre espèce de singe; la queue était grosse et longue, quoiqu'elle eût été coupée à l'extrémité; les fesses étaient pelées; la plante des pieds avait une couleur livide, et les ongles étaient noirs, ceux des pouces étaient plats et ceux des autres doigts étaient pliés en gouttière, surtout dans les pieds de derrière.

Le poil du sommet de la tête, de l'occiput, du dessus et des côtés du cou, du dos et de la partie supérieure des côtés du corps, des épaules, de la face extérieure du bras, du côté antérieur de l'avant-bras, et de la face extérieure de la cuisse, était de couleur mêlée de jaune verdâtre et de cendré, parce que chaque poil était de couleur cendrée claire sur la plus grande partie de sa longueur, depuis la racine; il y avait plus

(1) Voyage de Bosman, lettre 14, pag. 258 et suiv.

haut successivement du jaune verdâtre et du cendré brun. Les côtés de la tête, la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous du cou, les aisselles, la poitrine, le ventre, la partie inférieure des côtés du corps, les aines, et la face antérieure des quatre jambes, étaient de couleur jaunâtre et grisâtre; les fesses, la queue, la face extérieure de la jambe et le pied de derrière, étaient gris. Il y avait sur le milieu du sommet de la tête, entre les oreilles, une petite crête, haute de quatre ou cinq lignes, qui était formée par le poil, et qui s'étendait de devant en arrière; ses plus longs poils avaient deux pouces et demi de longueur.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	6	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	4	10
Circonférence du bout du museau.	0	5	3
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux.	0	7	6
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	4	8
Distance entre les naseaux.	0	0	2
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	2	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	2	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	8
Ouverture de l'œil.	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein.	0	0	10
La même distance en ligne droite.	0	0	7
Circonférence de la tête prise entre les yeux et les oreilles.	0	11	8
Longueur des oreilles.	0	1	6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	4
Distance entre les deux oreilles prise au bas.	0	2	11
Longueur du cou.	0	1	6
Circonférence.	0	8	4
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	0	5
Circonférence à l'endroit le plus gros.	1	1	10
Circonférence devant les jambes de derrière.	0	9	6

MAMMIFÈRES. *Tome V.*

	pi.	po.	lig.
Longueur du tronçon de la queue.	1	6	0
Circonférence à l'origine.	0	4	10
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	5	6
Circonférence du poignet.	0	3	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	3	8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	5	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	5	0

Ce macaque pesait douze livres deux onces. L'épiploon s'étendait jusqu'au pubis, où il se repliait entre les intestins et se prolongeait un peu en avant; le foie était placé beaucoup plus à droite qu'à gauche; l'estomac se trouvait posé un peu obliquement dans le côté gauche, et la rate était dans la situation ordinaire.

Le duodenum se repliait au sortir de l'estomac avant de se joindre au jejunum, dont les circonvolutions étaient dans la région ombilicale; l'iléum faisait les siennes dans la partie postérieure de la même région et dans la région hypogastrique; le cœcum était placé dans le côté droit et se prolongeait obliquement à gauche et en arrière; le colon s'étendait un peu en avant dans le côté droit, se repliait en dehors, se prolongeait en arrière, passait de droite à gauche dans la région hypogastrique, et s'étendait en avant dans le côté gauche jusqu'à l'estomac; il faisait quelques sinuosités sous le rein gauche, et enfin, il se joignait au rectum.

Le duodenum était plus gros à l'endroit où il aboutissait au jejunum que dans le reste de sa longueur. Le jejunum et l'iléum avaient à peu près autant de diamètre l'un que l'autre; le cœcum était court, gros et de figure conique; le colon avait autant de diamètre que le cœcum à son origine, ensuite il diminuait peu à peu de grosseur jusqu'au rectum; les membranes de l'estomac et des intestins étaient très-minces. Il y avait trois bandes tendineuses sur le cœcum, le colon et le rectum.

Le grand cul-de-sac de l'estomac avait beaucoup de profondeur, et ce viscère était un peu renflé dans le milieu.

Le foie était composé de trois grands lobes et d'un petit: le plus grand de tous se trouvait dans le milieu, et était divisé en deux parties inégales par une scissure peu profonde, dans laquelle passait le ligament

suspensoir ; la vésicule du fiel tenait à la portion droite de ce lobe, qui était la plus grosse ; les deux autres grands lobes étaient chacun à peu près de la même grosseur, et placés l'un à droite et l'autre à gauche ; le petit lobe tenait à la racine du lobe droit, et il y avait un appendice sur la racine du grand lobe moyen. La couleur du foie était d'un rouge foncé au dehors, et brun au dedans ; il pesait cinq onces six gros. La vésicule du fiel avait la forme d'une poire fort allongée, elle contenait un peu de liqueur du poids de sept grains.

La rate était large, épaisse et peu allongée ; elle avait dans toute son étendue à peu près la même largeur, qui était de dix lignes ; elle avait la même couleur que le foie ; elle pesait un gros quarante-deux grains.

Le pancréas était un peu allongé, il s'étendait depuis le duodenum jusqu'à la rate.

L'enfoncement des reins était peu profond ; le bassinnet avait peu d'étendue ; tous les mamelons étaient réunis, et toutes les différentes substances paraissaient très-distinctement ; la surface était mouchetée de points gris sur un fond rouge brun ; le rein droit était plus avancé que le gauche de la moitié de sa longueur.

Il n'y avait rien de singulier dans le diaphragme ; le cœur était placé dans le milieu de la poitrine, la pointe dirigée obliquement en arrière et en bas ; l'aorte se divisait en trois branches.

Le poumon droit était composé de quatre lobes, dont trois (*ABC*, *pl. 424, fig. 1*) étaient rangés de file ; le quatrième (*D*), qui était le plus petit de tous, se trouvait placé près de la base du cœur. Il y avait dans le poumon gauche trois lobes (*EFG*), qui étaient rangés de file, comme les trois premiers lobes du poumon droit, et qui leur correspondaient par leur figure et leur grosseur ; le lobe postérieur de chaque poumon était le plus grand de tous ; le lobe antérieur avait moins d'étendue ; le lobe moyen était le plus petit des trois, et paraissait être encore plus petit dans le poumon gauche que dans le poumon droit.

La langue était large, épaisse, parsemée de grains blancs et couverte de petites papilles dirigées en arrière ; il y avait sur la partie postérieure quatre glandes à calice, deux en avant à une assez grande distance l'une de l'autre, et deux en arrière moins éloignées.

Les bords de l'épiglotte étaient échancrés

dans le milieu, et ceux de l'entrée du larynx formaient de gros tubercules, deux de chaque côté. Il y avait six ou sept larges sillons qui traversaient le palais ; leurs bords étaient convexes en devant, et ceux des derniers sillons étaient interrompus dans le milieu. Le cerveau pesait une once six gros et demi, et le cervelet deux gros et dix grains ; celui-ci n'était recouvert qu'en partie par le cerveau.

Le scrotum était fort ample, cependant il ne renfermait pas les testicules, ils étaient placés au devant de l'orifice du prépuce sous la peau, dans laquelle ils formaient une sorte de scrotum (*AB*, *pl. 424, fig. 2*) ; ils adhéraient l'un à l'autre et aux parties environnantes ; la place qu'ils auraient dû occuper dans le vrai scrotum était en partie vide et en partie remplie de graisse.

Le gland de la verge était terminé par un tubercule (*C*) en forme de champignon, comme dans les autres animaux de ce genre ; il s'est trouvé deux corps caverneux dans la verge. La vessie (*D*) avait la forme d'un œuf ; les testicules (*EE*) étaient très-gros, de figure ovoïde et de couleur blanchâtre au dehors, et jaunâtre au dedans ; le tubercule de l'épididyme (*FF*) était petit ; les canaux déférents (*GG*) avaient peu de longueur, ils étaient plus gros près des vésicules séminales que dans le reste de leur étendue ; ils entraient dans les vésicules séminales (*HH*) qui étaient très-grandes et collées contre le rectum (*I*) ; elles avaient une figure prismatique et elles étaient terminées en pointe, et composées de vaisseaux qui avaient jusqu'à une ligne et demi de diamètre : au contraire les prostates étaient très-petites, fort compactes et de figure ovoïde ; elles communiquaient dans l'urètre par un petit tuyau qui avait environ trois lignes de longueur.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grés			
depuis le pylore jusqu'au cœ-			
cum.	7	0	0
Circonférence du duodenum. . .	0	2	9
Circonférence du jejunum. . . .	0	2	0
Circonférence de l'iléum dans			
les endroits les plus gros. . . .	0	2	4
Circonférence de l'iléum dans			
les endroits les plus minces. . .	0	2	0
Longueur du cœcum.	0	2	4
Circonférence du cœcum à l'en-			
droit le plus gros.	0	7	4
Circonférence du cœcum à l'en-			
droit le plus mince.	0	1	6
Circonférence du colon dans les			

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
endroits les plus gros.	0	7	4	Largeur.	0	1	3½
Circonférence du colon dans les endroits les plus minces.	0	2	9	Épaisseur.	0	0	9
Circonférence du rectum près du colon.	0	2	9	Longueur du gland.	0	0	10½
Circonférence du rectum près de l'anus.	0	3	2	Circonférence.	0	0	9
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	3	3	0	Circonférence du champignon.	0	1	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum.	10	3	0	Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caver- neux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	2	0
Grande circonférence de l'esto- mac.	1	2	0	Circonférence.	0	0	9
Petite circonférence.	0	10	6	Longueur des testicules.	0	1	5
Longueur de la petite courbure, depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œso- phage.	0	2	0	Largeur.	0	1	1
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	2	2	Épaisseur.	0	0	10
Circonférence de l'œsophage.	0	1	0	Largeur de l'épididyme.	0	0	3½
Circonférence du pylore.	0	1	6	Épaisseur.	0	0	1
Longueur du foie.	0	3	9	Longueur des canaux déférents.	0	5	9
Largeur.	0	5	0	Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue.	0	0	0¾
Sa plus grande épaisseur.	0	0	10	Grande circonférence de la ves- sie.	0	9	0
Longueur de la vésicule du fiel.	0	1	4	Petite circonférence.	0	7	0
Son plus grand diamètre.	0	0	7	Circonférence de l'urètre.	0	0	9
Longueur de la rate.	0	2	0	Longueur des vésicules séminales.	0	2	4
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	8	Largeur.	0	0	9
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	7	Épaisseur.	0	0	5
Épaisseur dans le milieu.	0	0	4	Longueur des prostates.	0	0	4
Épaisseur du pancréas.	0	0	2½	Largeur.	0	0	2
Longueur des reins.	0	1	9	Épaisseur.	0	0	2
Largeur.	0	1	1				
Épaisseur.	0	0	6				
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	1	4				
Largeur.	0	2	0				
Circonférence de la base du cœur.	0	4	6				
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pul- monaire.	0	1	8				
Hauteur depuis la pointe jus- qu'au sac pulmonaire.	0	1	4				
Diamètre de l'aorte, pris de de- hors en dehors.	0	0	3				
Longueur de la langue.	0	2	2				
Longueur de la partie antérieu- re, depuis le filet jusqu'à l'ex- trémité.	0	1	0				
Largeur de la langue.	0	0	10				
Longueur du cerveau.	0	2	3				
Largeur.	0	2	1				
Épaisseur.	0	1	1				
Longueur du cervelet.	0	0	9½				

Le squelette du macaque (*pl. 125, fig. 2*) est remarquable entre ceux des autres animaux de ce genre, par la grosseur et la saillie des bords supérieurs des orbites, qui s'élèvent jusqu'à huit lignes au-dessus de la partie postérieure de l'os frontal; le bourrelet qu'ils forment s'étend d'une orbite à l'autre, mais il n'est pas aussi saillant au-dessus du nez qu'au-dessus des orbites; l'apophyse orbitaire de l'os frontal et celle de l'os de la pommette, sont très-grandes et donnent autant de grosseur et de saillie à la partie externe du bord des orbites qu'il en a dans sa partie supérieure: il y a deux grosses arêtes osseuses sur l'occiput, l'une transversale et l'autre longitudinale; la première est la plus forte. Le macaque surpasse le magot, le mandrill et le papion, par le volume des bords de ses orbites; l'ouverture des narines est à proportion plus éloignée des orbites que dans le magot, et le museau est plus long; les angles de la mâchoire sont plus recourbés.

Les dents ressemblent à celles du mandrill et du papion, par le nombre, la forme et la situation.

Les trois trous ovalaires étaient plus arrondis, et ils avaient moins d'étendue que ceux du magot : il y avait vingt-deux fausses vertèbres dans la queue; l'os du rayon était beaucoup plus courbe et plus éloigné de l'os du coude que dans le squelette du magot.

Il n'y avait que dix os dans le carpe du squelette du macaque, sur lequel cette description a été faite; je n'y ai pas vu le premier os surnuméraire, dont j'ai fait mention dans la description du squelette du gibbon. Le tarse était composé de huit os, comme dans ce singe.

Le premier os du métatarse est à proportion plus long et plus gros que dans le magot, et par conséquent le pouce a plus de longueur, relativement à celle des doigts; au reste, les os du macaque n'ont paru ne différer de ceux du magot que par des proportions que l'on ne peut reconnaître qu'en comparant la table suivante avec celle des os du magot.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	0	4	4
La plus grande largeur de la tête.	0	3	0
Longueur de la mâchoire du dessous, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	3	2
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus.	0	0	4
Largeur de la mâchoire du dessus à l'endroit des dents canines.	0	1	2
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	0	7
Longueur de cette ouverture.	0	0	7
Largeur.	0	0	5
Longueur des os propres du nez.	0	0	9
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	3½
Largeur des orbites.	0	0	11½
Hauteur.	0	0	8½
Longueur des dents canines.	0	0	9
Largeur du bassin.	0	1	7
Hauteur.	0	2	2
Longueur de la plus longue fausse vertèbre de la queue.	0	1	1
Longueur de l'omoplate.	0	3	0
Longueur de l'humérus.	0	4	4
Longueur de l'os du coude.	0	5	0
Longueur de l'os du rayon.	0	4	5
Longueur du fémur.	0	5	3
Longueur du tibia.	0	4	10
Longueur du péroné.	0	4	5
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court.	0	0	8½
Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long.	0	1	11½
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0	1	0½
Longueur du troisième, qui est le plus long.	0	1	5
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant.	0	0	5
Longueur de la seconde.	0	0	3
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	10
Longueur de la seconde.	0	0	6
Longueur de la troisième.	0	0	4
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière.	0	0	6
Longueur de la seconde.	0	0	4
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	10½
Longueur de la seconde.	0	0	8
Longueur de la troisième.	0	0	3

DESCRIPTION DE L'AIGRETTE.

CET animal (*pl.* 423, *fig.* 2) nous a été donné sous le nom de *macaque cornu*, pour une espèce différente de celle du macaque simplement dit : mais quoiqu'il eût le corps d'un tiers moins long que celui du macaque, je pense qu'il y a lieu de soupçonner que ces deux animaux sont de même espèce. La prétendue corne de celui dont il s'agit ici, n'est qu'un toupet de poil, qui se trouve sur le front en forme d'aigrette, et qui a déter-

miné M. de Buffon à donner à l'animal le nom d'*aigrette*. La longueur du poil de cette partie et de toute autre peut varier dans différents individus, et ce caractère est d'autant plus incertain dans le cas présent, qu'il y a aussi sur la tête du macaque un toupet de poil, qui forme une sorte de crête le long du sommet entre les deux oreilles. Les couleurs du poil étaient les mêmes sur ces deux animaux, excepté que l'aigrette avait au

poil du front une couleur noire qui ne paraissait pas sur le macaque. Les proportions du corps étaient aussi à peu près les mêmes dans l'un et dans l'autre, ils étaient courts et gros en comparaison de la plupart des autres animaux de ce genre ; mais l'aigrette n'avait qu'un pied de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui était longue de quinze pouces ; tandis que sur le macaque dont j'ai fait la descrip-

tion, la première de ces dimensions avait six pouces de plus, et la seconde trois : mais il faut remarquer que la queue du macaque n'était pas entière, et que l'on n'a pas su l'âge de ces deux animaux ; si l'aigrette n'avait pas encore pris tout son accroissement, il devait en effet être plus petit que le macaque. Les différences de la longueur et de la couleur du poil du front, pourraient bien venir aussi de la différence de l'âge.

LE PATAS ⁽¹⁾.

LA GUENON PATAS, *CERCOPITHECUS RUBER*, Geoff., Cuv. — *SIMIA RUBRA*,
Linn. — *SIMIA PATAS* et *SIMIA RUFa*, Schreb. (2).

Le patas est encore du même pays et à peu près de la même grosseur que le macaque ; mais il en diffère, en ce qu'il a le corps plus allongé, la face moins hideuse et le poil plus beau ; il est même remarquable par la couleur brillante de sa robe, qui est d'un roux si vif qu'elle paraît avoir été peinte ; nous avons vu deux de ces animaux qui font variété dans l'espèce, le premier (*pl. 426, fig. 1*) porte un bandeau de poils noirs au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre ; le second (*pl. 426, fig. 2*) ne diffère du premier que par la couleur de ce bandeau qui est blanc ; tous deux ont du poil long au-dessous du menton et autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe ; mais le premier l'a jaune, et le second l'a blanche : cette variété paraît en indiquer d'autres dans la couleur du poil, et je suis fort porté à croire que l'espèce de guenon

couleur de chat sauvage dont parle Marmol (3), et qu'il dit venir du pays des nègres, sont des variétés de l'espèce du patas. Ces guenons sont moins adroites que les autres, et en même temps elles sont extrêmement curieuses ; « je les ai vues, dit » Brue (4), descendre du haut des arbres » jusqu'à l'extrémité des branches pour admirer les barques à leur passage ; elles les » considèrent quelque temps et paraissant » s'entretenir de ce qu'elles avaient vu, elles » abandonnaient la place à celles qui arrivaient après ; quelques-unes devinrent » familières jusqu'à jeter des branches aux » Français, qui leur répondirent à coups » de fusils, il en tomba quelques-unes, » d'autres demeurèrent blessées, et tout le » reste tomba dans une étrange consternation ; une partie se mit à pousser des cris » affreux, une autre à ramasser des pierres » pour les jeter à leurs ennemis ; quelques-unes se vidèrent le ventre dans leur main » et s'efforcèrent d'envoyer ce présent aux » spectateurs, mais s'apercevant à la fin que » le combat était du moins égal, elles prirent le parti de se retirer. »

(1) Nom de cette espèce de guenon ou singe à longue queue dans son pays natal, au Sénégal, et que nous avons adopté ; on l'appelle vulgairement le *singe rouge du Sénégal*.

En arrivant à Taboo, Brue trouva une nouvelle espèce de singe d'un rouge si vif, qu'on l'aurait pris pour une peinture de l'art... Les nègres les nomment *patas*. (Relation de Brue, Histoire générale des voyages, tom. 2, pag. 520.)

(2) Les deux patas de Buffon, c'est-à-dire le *patas à bandeau noir* et celui à *bandeau blanc*, appartiennent à une même espèce du genre des guenons ; seulement le second est une variété du premier.

DESM. 1829.

(3) Les singes de couleur de chat sauvage avec la queue longue et le museau blanc ou noir qui s'appellent communément en Espagne *galospaulés*, viennent du pays des nègres. (L'Afrique de Marmol, tom. 1, pag. 57.)

(4) Relation de Brue, Histoire générale des voyages, tom 2, pag. 521.

Il est à présumer que c'est de cette même espèce de guenon que parle Le Maire : « On ne saurait exprimer, dit ce voyageur, le dégât que les singes font dans les terres du Sénégal, lorsque le mil et les grains dont ils se nourrissent sont en maturité ; ils s'assemblent quarante ou cinquante ; l'un d'eux demeure en sentinelle sur un arbre, écoute et regarde de tous côtés pendant que les autres font la récolte ; dès qu'il aperçoit quelqu'un, il crie comme un enragé pour avertir les autres, qui, au signal, s'enfuient avec leur proie, sautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuse agilité : les femelles qui portent leurs petits contre leur ventre, s'enfuient comme les autres, et sautent comme si elles n'avaient rien (1). »

Au reste, quoiqu'il y ait dans toutes les terres de l'Afrique un très-grand nombre d'espèces de singes, de babouins et de guenons, dont quelques-unes paraissent assez semblables, les voyageurs (2) ont cependant remarqué qu'elles ne se mêlent jamais, et que pour l'ordinaire chaque espèce habite un quartier différent.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le patas a des abajoues et des callosités sur les fesses ; sa queue est moins longue que la tête et le corps pris ensemble ; il a le sommet de la tête plat, le museau long, le corps allongé, les jambes longues ; il a du poil noir sur le nez et un bandeau étroit de même couleur au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre ; le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un roux presque rouge, et celui des parties de dessous, telles que la gorge, la poitrine et le ventre, est d'un gris jaunâtre. Il y a variété dans cette espèce pour la couleur du bandeau qui est au-dessus des yeux, les uns l'ont noir et les autres blanc. Ils n'agitent pas le leur mâchoire, comme le font les autres guenons lorsqu'elles sont en colère ; ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont environ un pied et demi ou deux pieds, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il paraît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

DESCRIPTION DU PATAS A BANDEAU NOIR.

Le museau du patas (*pl.* 426, *fig.* 1) est long, et ses yeux sont enfoncés ; il a le dessus des orbites et la partie supérieure du nez fort saillants, la tête un peu allongée et un peu aplatie par le sommet. Les oreilles sont minces, elles n'ont point de rebord, et elles sont en partie garnies de poils assez longs. Le corps est effilé ; les jambes sont longues et toutes à peu près de la même longueur ; la queue est grosse et longue, quoiqu'elle ne fût pas entière dans le patas qui a servi de sujet pour cette description. La face de cet animal était de couleur de chair ; il avait

la plante des pieds de couleur brune, et les ongles noirs ; ceux des pouces étaient plats, et les autres étaient pliés en gouttière ; il y avait sur la partie postérieure des os ischions deux callosités assez larges, entre lesquelles se trouvait la vulve ; car c'était une femelle.

Le nez était revêtu d'un poil court et noir ; une bande de la même couleur s'étendait d'une oreille à l'autre en passant sur la partie supérieure des orbites des yeux ; de sorte que les sourcils étaient noirs. Cette bande a fait donner au singe dont il s'agit le nom de *patas à bandeau noir*. Les sourcils étaient composés de poils longs, et il se trouvait quelques autres poils longs et noirs au-dessus de la lèvre supérieure à côté des narines ; le dessus du front, le sommet de la tête, l'occiput, la face supérieure du cou, le dos, les côtés du corps, la croupe, la face supérieure de l'origine de la queue et la face extérieure des cuisses, étaient de couleur

(1) Voyages de Le Maire, pag. 103 et 104.

(2) On s'engagerait dans un détail infini si l'on voulait décrire toutes les espèces de singes qui se trouvent depuis Arquin jusqu'à Sierra-Leona ; ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'elles ne se mêlent point et qu'on n'en voit jamais de deux sortes dans le même quartier. (Histoire générale des voyages, tom. 2, pag. 221.)

rousse foncée, avec quelque mélange de noir et de gris, parce qu'il y avait beaucoup de poils, dont l'extrémité était noire, et qu'il se trouvait du gris au-dessous de ce noir. L'épaule, la face extérieure du bras, de l'avant-bras et de la jambe, la face supérieure de la queue et des pieds avaient une couleur rousse, pâle et mêlée de gris; les joues, le bout du museau, la gorge, le dessous et les côtés du cou, les aisselles, la face intérieure du bras et de l'avant-bras, la poitrine, le ventre, les aînes, la face intérieure de la cuisse et de la jambe, et la face inférieure de la queue, étaient de couleur grise, mêlée de jaune et de cendré sur plusieurs de ces parties; le poil était rude, le plus long avait jusqu'à trois pouces et se trouvait sur l'occiput, sur le dessus et les côtés du cou, et sur la partie antérieure du dos et des côtés du corps.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	6	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	3	10
Circonférence du bout du museau.	0	3	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	5	0
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	3	0
Distance entre les deux naseaux.	0	0	2
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	2	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	5
Ouverture de l'œil.	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	0	5
La même distance en ligne droite	0	0	3
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles.	0	9	6
Longueur des oreilles.	0	1	2
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	4
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	2	10
Longueur du cou.	0	1	10
Circonférence du cou.	0	6	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	0	0

	pi.	po.	lig.
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	0	11	6
La même circonférence devant les jambes de derrière.	0	9	0
Longueur du tronçon de la queue	1	2	0
Circonférence à l'origine.	0	3	0
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	7	0
Circonférence du poignet.	0	3	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	3	2
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	7	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	4	4

Cet animal pesait huit livres et demie; l'épiploon s'étendait jusqu'au pubis; j'ai trouvé dans la partie postérieure de l'épiploon un petit prolongement membraneux, auquel tenait un ver (*pl. 427, fig. 1*) ressemblant à une petite corne d'amon : il était composé de plusieurs anneaux, il décrivait un tour et demi de spirale; dans cette attitude, le groupe qu'il formait avait trois lignes de diamètre et une ligne d'épaisseur. La peau de ce ver paraissait être un peu cartilagineuse; elle renfermait une substance molle et presque liquide.

Après avoir enlevé l'épiploon, j'ai vu le cœcum dans le côté droit dirigé de devant en arrière; le colon s'étendait dans le milieu de l'abdomen aussi de devant en arrière, il se repliait dans la région hypogastrique et se prolongeait en avant dans le côté gauche, presque jusqu'à l'endroit du cartilage xyphoïde, où il se recourbait en haut et en arrière avant de se joindre au rectum : on voyait dans le côté droit, entre le cœcum et le colon, un peloton de circonvolutions des intestins grêles; l'estomac était placé en entier dans le côté gauche; le duodenum avait très-peu de longueur et ne formait, pour ainsi dire, qu'une courbure fort courte, depuis le pylore jusqu'au jejunum; les circonvolutions de cet intestin et celles de l'ileum étaient toutes dans le côté droit, entre le cœcum et le colon, comme il a déjà été dit.

L'estomac était petit et oblong; le grand cul-de-cac avait beaucoup de profondeur, et la partie droite était assez courte; le duodenum avait beaucoup plus de diamètre que le jejunum et l'ileum; le cœcum (*AB, pl. 427, fig. 2*) était court et de figure

conique ; le colon (*C*) était aussi gros que le cœcum près de cet intestin, mais il diminuait peu à peu de grosseur jusqu'au rectum ; il y avait trois bandes tendineuses sur le colon ; les membranes de l'estomac et des intestins étaient fort minces.

Le foie était beaucoup plus étendu à droite qu'à gauche, il avait trois grands lobes et un petit, le plus grand de tous était dans le milieu et divisé en deux portions inégales par une scissure peu profonde, où se trouvait le ligament suspensor ; la portion la plus grosse était à droite et renfermait la vésicule du fiel qui y était incrustée ; il y avait un grand lobe à gauche en entier ; le troisième des grands lobes était à droite et le petit lobe tenait à sa racine. Le foie avait une couleur un peu plus pâle au dedans qu'au dehors, il pesait cinq onces deux gros et demi ; la vésicule du fiel avait une figure presque cylindrique ; elle contenait une liqueur de couleur jaunâtre foncée, du poids de dix-sept grains.

La rate (*pl. 427, fig. 3*) était dans le côté gauche, placée comme à l'ordinaire, elle avait beaucoup d'épaisseur et peu de longueur ; l'extrémité inférieure (*A*) était plus large et plus grosse que l'extrémité supérieure (*B*) ; ce viscère avait trois faces et une couleur rougeâtre au dehors et noirâtre au dedans : on voyait sur sa surface plusieurs tubercules d'un rouge assez vif ; il pesait trois gros et quarante-huit grains.

Le pancréas était peu étendu, mais fort épais.

Le rein droit était un peu plus avancé que le gauche ; ils avaient l'enfoncement peu profond, le bassinnet peu étendu et les mammelons confondus ensemble : on voyait distinctement les rayons, qui s'étendaient depuis le centre jusqu'à la circonférence.

Le centre nerveux et la partie charnue du diaphragme étaient fort minces. Le cœur se trouvait placé dans le milieu de la poitrine, la pointe dirigée en arrière sans être inclinée à gauche, il était court et presque rond, il n'y avait qu'une petite branche à côté de l'aorte ascendante. Les poumons étaient très-viciés et pleins de gros tubercules : on distinguait deux lobes dans le poumon gauche ; le poumon droit était d'une seule pièce, mais on y distinguait quatre lobes par des joints, dont les parois semblaient avoir été collées les unes aux autres, de façon que l'on déchirait plutôt les lobes que de séparer les parois de leurs joints ; ces quatre lobes au-

raient été semblables à ceux de la plupart des autres quadrupèdes s'ils avaient été sains ; car il y en avait trois, rangés de file et le quatrième qui était le plus petit de tous se trouvait près de la base du cœur.

La langue était épaisse, arrondie par le bout, couverte de papilles très-petites et parsemées de grains ronds ; il y avait sur la partie postérieure trois grosses glandes à calice, une en arrière et deux en avant, elles formaient un triangle par leur position ; il s'en trouvait deux autres plus petites, placées chacune entre la grosse glande antérieure et la postérieure de chaque côté.

L'épiglotte était échancrée à son extrémité ; les bords de l'entrée du larynx formaient quatre tubercules, deux sur chaque bord ; le postérieur de chaque côté était beaucoup plus gros et plus élevé que l'antérieur.

Il y avait sur le palais huit sillons, dont les bords étaient larges et élevés ; ils étaient tous convexes en avant dans leurs parties droite et gauche, les derniers étaient interrompus dans le milieu de leur longueur.

Le cerveau était grand, les lobes moyens descendaient fort bas, et les lobes postérieurs étaient terminés en pointe et recouvraient le cervelet en entier ; les parties latérales du cervelet étaient logées dans une échancrure qui se trouvait de chaque côté du cerveau, entre le lobe moyen et le lobe postérieur ; il y avait sur le cervelet des cannelures transversales qui s'étendaient d'un côté à l'autre ; le cerveau pesait deux onces sept gros et demi, et le cervelet trois gros.

Le gland du clitoris (*A, pl. 427, fig. 4*, qui représente le vagin ouvert) était terminé par un champignon semblable à celui du gland de la plupart des mâles de ce genre ; il y avait sur ce champignon un petit sillon qui s'étendait le long du côté supérieur du gland. L'orifice (*B*, marqué par un stilet *CD*) de l'urètre (*E*) se trouvait à sept lignes de distance du gland du clitoris ; et dans cet endroit du vagin il y avait un rebord transversal (*FG*) qui s'étendait sur ses parois intérieures ; elles étaient ridées en différents sens et fort épaisses ; le vagin étant enflé se trouvait beaucoup plus gros entre l'orifice de l'urètre et la matrice, qu'entre cet orifice et la vulve ; il formait aussi une convexité entre l'orifice de l'urètre et la matrice ; l'orifice (*H*) de la matrice n'était pas placé comme à l'ordinaire au fond du vagin, mais

	pi.	po.	lig.
sur sa face inférieure près du fond; ses bords formaient un bourrelet qui avait six lignes de droite à gauche, et quatre lignes de largeur de devant en arrière; l'orifice était en forme de fente transversale. La vessie (<i>I</i>) avait une figure ovoïde et un peu rétrécie dans le milieu par un étranglement. Le col (<i>K</i>) de la matrice était fort long, et la matrice (<i>L</i>) avait une figure triangulaire; les trompes sortaient immédiatement des deux angles du fond; les testicules (<i>MM</i>) tenaient à un grand pavillon, ils étaient parsemés à l'extérieur et composés à l'intérieur de petites caroncules jaunâtres; j'ai aussi fait représenter sur la <i>pl. 427. fig. 4</i> , l'anus (<i>N</i>), et une portion (<i>OP</i>) du rectum.			
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	6	8	0
Circonférence du duodenum.	0	2	3
Circonférence du jejunum.	0	1	6
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros.	0	2	3
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus minces.	0	1	6
Longueur du cœcum.	0	2	6
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	0	4	6
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus mince.	0	2	3
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	4	6
Circonférence du colon dans les endroits les plus minces.	0	2	0
Circonférence du rectum près du colon.	0	2	0
Circonférence du rectum près de l'anus.	0	4	0
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	2	10	0
Longueur du canal intestinal en entier non compris le cœcum.	9	6	0
Grande circonférence de l'estomac.	1	1	0
Petite circonférence.	0	9	0
Longueur de la petite courbure, depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.	0	1	0
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	1	10
Circonférence de l'œsophage.	0	1	4
Circonférence du pylore.	0	1	8
Longueur du foie.	0	3	9
Largeur.	0	4	10
Sa plus grande épaisseur.	0	0	11
Longueur de la vésicule du fiel.	0	1	8
Son plus grand diamètre.	0	0	8
Longueur de la rate.	0	2	3
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	1	1
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	7
Épaisseur dans le milieu.	0	0	6
Épaisseur du pancréas.	0	0	2½
Longueur des reins.	0	1	10
Largeur.	0	1	0
Épaisseur.	0	0	8
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	1	4
Largeur.	0	1	10
Circonférence de la base du cœur.	0	4	7
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	1	10
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	1	4
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	0	0	3½
Longueur de la langue.	0	2	0
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	7
Largeur de la langue.	0	0	8
Longueur du cerveau.	0	2	9
Largeur.	0	2	3
Épaisseur.	0	1	3
Longueur du cervelet.	0	1	0
Largeur.	0	1	6
Épaisseur.	0	0	10
Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	8
Longueur de la vulve.	0	0	5
Longueur du vagin.	0	1	9
Circonférence.	0	2	6
Grande circonférence de la vessie.	0	8	9
Petite circonférence.	0	5	10
Longueur de l'urètre.	0	0	6
Circonférence.	0	0	9
Longueur du col et du corps de la matrice.	0	1	2
Circonférence du corps.	0	1	4
Distance en ligne droite entre les testicules et la matrice.	0	0	9
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe.	0	1	6
Longueur des testicules.	0	0	5
Largeur.	0	0	2½
Épaisseur.	0	0	1½

En comparant le squelette du patas à bandeau noir, avec celui du macaque, l'on reconnaît aisément que ces deux animaux

sont d'espèces différentes; le premier a l'os du front beaucoup plus convexe; il est plus élevé que les bords des orbites qui ne sont pas plus gros dans cet animal que dans la plupart des quadrupèdes, tandis que le macaque diffère non-seulement du patas à bandeau noir, mais peut-être de tout autre animal, par l'excessive grosseur des bords de ces orbites, et par leur saillie au-dessus du reste de l'os frontal: cette différence dans la forme de la tête de ces deux animaux est trop grande pour n'être qu'une variété dans des individus de même espèce: d'ailleurs il y a encore d'autres caractères qui prouvent que le patas à bandeau noir est d'une espèce distincte de celle du macaque; l'espace qui se trouve entre les bords supérieurs des orbites est plus saillant; les os du nez sont plus relevés et ont moins de largeur d'un côté à l'autre du nez; l'arcade zygomatique est moins courbée en haut. Il n'y a point d'arêtes osseuses sur l'occiput. Les branches de la mâchoire inférieure sont moins relevées.

Il y a douze vertèbres dorsales et douze côtes de chaque côté, huit vraies et quatre fausses, comme dans le macaque: mais le sternum est composé de huit os; les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie antérieure du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os; celle des troisièmes côtes, entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux huitièmes côtes, qui s'articulent entre le septième et le huitième os du sternum.

Les trous ovalaires sont plus grands que dans le squelette du macaque; il n'y avait que seize fausses vertèbres dans la queue du squelette qui a servi de sujet pour cette description; mais elle n'était pas entière.

L'omoplate diffère de celle du macaque, en ce qu'il y a plus d'espace entre l'épine et le bord antérieur.

L'os du bras a moins de longueur que celui du rayon, tandis qu'il en a plus dans le macaque; l'os du rayon est moins courbe et moins éloigné de l'os du coude.

Il n'y avait que dix os dans le carpe, le premier des surnuméraires y manquait; le tarse était composé de huit os.

Le premier os du métatarse est moins gros et moins long que dans le macaque, et par conséquent le pouce a moins de longueur, relativement à celle des doigts; il est proportionné comme dans le magot.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	0	4	5
La plus grande largeur de la tête.	0	2	7
Longueur de la mâchoire du dessous, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	2	11
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus.	0	0	3
Largeur de la mâchoire du dessus, à l'endroit des dents canines.	0	1	1
Distance entre les orbites et l'ouverture des nariens.	0	0	6
Longueur de cette ouverture.	0	0	10
Largeur.	0	0	5
Longueur des os propres du nez.	0	0	7½
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	2½
Largeur des orbites.	0	1	0½
Hauteur.	0	0	9
Longueur des dents canines.	0	0	5½
Largeur du bassin.	0	1	9½
Hauteur.	0	1	11
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue.	0	1	3
Longueur de l'omoplate.	0	3	3
Longueur de l'humérus.	0	5	6
Longueur de l'os du coude.	0	6	6
Longueur de l'os du rayon.	0	5	10
Longueur du fémur.	0	6	2½
Longueur du tibia.	0	6	4
Longueur du péroné.	0	6	0
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0	0	8½
Longueur du troisième os du métatarse, qui est le plus long.	0	1	3
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0	0	11½
Longueur du troisième, qui est le plus long.	0	1	9
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant.	0	0	4½
Longueur de la seconde.	0	0	2
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	9
Longueur de la seconde.	0	0	7½
Longueur de la troisième.	0	0	4
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière.	0	0	6

	pi.	pe.	lig.	
Longueur de la seconde.	0	0	1½	m'a paru ne différer du patas à bandeau noir que par la couleur de ce bandeau :
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	9	cette différence est bien légère pour caractériser une espèce ; je crois que l'on peut ne
Longueur de la seconde.	0	0	6	la regarder que comme une variété dans des
Longueur de la troisième.	0	0	3½	individus de même espèce, jusqu'à ce que l'on ait des observations sur toutes les parties du corps de cet animal.

Le patas à bandeau blanc (*pl. 426, fig. 2*)

LE MALBROUCK ⁽¹⁾

ET LE BONNET CHINOIS ⁽²⁾.

LA GUENON MALBROUCK, *CERCOPITHECUS FAUNUS*, Geoff., Cuv. — *SIMIA CYNOSURUS*, Scopol.

LE MACAQUE BONNET CHINOIS, *MACACUS SINICUS*, Lacep., Desm. — *CERCOGEBUS SINICUS*, Geoff. — *SIMIA SINICA*, Linn. — *CERCOPITHECUS SINICUS*, Erxleb. ⁽³⁾.

Ces deux guenons ou singes à longue queue (*pl. 428, fig. 1 et 2*), nous paraissent être

(1) *Malbrouck*, nom de cet animal dans son pays natal, à Bengale, et que nous avons adopté.

Cercopithecus primus Clusii Exotic., pag. 370. Nota. Clusius est le seul qui ait donné la figure de ce singe, que Nieremberg et Jonston ont copiée : mais Clusius n'avait pas vu l'animal, il en avait seulement une figure enluminée qu'il dit même avoir fait corriger par son pelatre. Je ne fais cette observation que pour fonder un doute que je crois très-raisonnable, c'est que le flocon de poils qui est au bout de la queue est une imagination du dessinateur ; de tous les singes à queue qui nous sont connus, il n'y a que le *sagoin marikina* ou *petit lion*, qui ait un flocon de poils au bout de la queue, encore cela n'est-il pas fort sensible : en étant donc ce flocon de poils qui me paraît imaginaire dans la figure donnée par Clusius, ce singe sera notre malbrouck.

Faunus. (Linn., Syst. nat., edit. 10, pag. 26.)

(2) *Bonnet-chinois*, nom que l'on a donné à cette espèce de guenon ou singe à longue queue, parce qu'elle a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, comme le sont les bonnets des Chinois.

(3) Ces deux singes sont non-seulement d'espèces distinctes, mais ils appartiennent à des genres différents. Le premier, qui a le museau médiocrement prolongé, est placé parmi les guenons ; et le second, qui a le sien aussi avancé que celui du macaque, est placé dans le même genre que cet animal.

DESM. 1829.

de la même espèce, et cette espèce, quoique différente à quelques égards de celle du macaque, ne laisse pas d'en être assez voisine, pour que nous soyons dans le doute si le macaque, l'aigrette, le malbrouck et le bonnet-chinois ne sont pas quatre variétés, c'est-à-dire quatre races constantes d'une seule et même espèce. Comme ces animaux ne produisent pas dans notre climat, nous n'avons pu acquérir par l'expérience aucune connaissance sur l'unité ou la diversité de leurs espèces, et nous sommes réduits à en juger par la différence de la figure et des autres attributs extérieurs. Le macaque et l'aigrette nous ont paru assez semblables pour présumer qu'ils sont de la même espèce ; il en est de même du malbrouck et du bonnet-chinois, mais comme ils diffèrent plus des deux premiers qu'ils ne diffèrent entre eux, nous avons cru devoir les en séparer. Notre présomption sur la diversité de ces deux espèces est fondée : 1^o sur la différence de la forme extérieure ; 2^o sur celle de la couleur et de la disposition du poil ; 3^o sur les différences qui se trouvent dans les proportions du squelette de chacun de ces animaux, et enfin sur ce que les deux premiers sont natis des contrées méridionales de l'Afrique, et que les deux dont il s'agit ici sont du pays de Bengale : cette der-

nière considération est d'un aussi grand poids qu'aucune autre ; car nous avons prouvé que dans les animaux sauvages et indépendants de l'homme, l'éloignement du climat est un indice assez sûr de celui des espèces : au reste, le malbrouck et le bonnet-chinois ne sont pas les seules espèces ou races de singes que l'on trouve à Bengale (1) ; il paraît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a quatre variétés ; savoir, des blancs, des noirs, des rouges et des gris ; ils disent que les noirs sont les plus aisés à apprivoiser : ceux-ci étaient d'un gris rousâtre, et nous ont paru privés et même assez dociles.

« Ces animaux, disent les voyageurs (2), » dérobent les fruits et surtout les cannes » de sucre ; l'un d'eux fait sentinelle sur un » arbre, pendant que les autres se chargent » du butin ; s'il aperçoit quelqu'un, il crie » *houp, houp, houp*, d'une voix haute et » distincte ; au moment de l'avis tous jettent » les cannes qu'ils tenaient dans la main » gauche, et s'enfuient en courant à trois » pieds, et s'ils sont vivement poursuivis, » ils jettent encore ce qu'ils tenaient dans » la main droite, et se sauvent en grim pant » sur les arbres qui sont leurs demeures ordi- » naires ; ils sautent d'arbres en arbres ; les » femelles même chargées de leurs petits, » qui les tiennent étroitement embrassées, » sautent aussi comme les autres, mais tom- » bent quelquefois. Ces animaux ne s'appri- » voisent qu'à demi, il faut toujours les te- » nir à la chaîne ; ils ne produisent pas dans » leur état de servitude, même dans leur » pays, il faut qu'ils soient en liberté dans » leurs bois. Lorsque les fruits et les plantes » succulentes leur manquent, ils mangent » des insectes, et quelquefois ils descendent » sur les bords des fleuves et de la mer pour » attraper des poissons et des crabes ; ils » mettent leur queue entre les pinces du » crabe, et dès qu'elles serrent, ils l'enlè-

» vent brusquement et l'emportent pour le » manger à leur aise. Ils cueillent les noix » de cocos, et savent fort bien en tirer la » liqueur pour la boire, et le noyau pour » le manger. Ils boivent aussi du *zari* qui » dégoutte par des *bamboches* qu'on met » exprès à la cime des arbres pour en attirer » la liqueur, et ils se servent de l'occasion. » On les prend par le moyen des noix de » cocos, où l'on fait une petite ouverture ; » ils y fourrent la pâte avec peine, parce que » le trou est étroit, et les gens qui sont à » l'affût les prennent avant qu'ils ne puis- » sent se dégager. Dans les provinces de » l'Inde habitées par les Bramans, qui, » comme l'on sait, épargnent la vie de tous » les animaux, les singes, plus respectés en- » core que tous les autres, sont en nombre » infini ; ils viennent en troupes dans les » villes, ils entrent dans les maisons à toute » heure, en toute liberté ; en sorte que ceux » qui vendent des denrées, et surtout des » fruits, des légumes, etc., ont bien de la » peine à les conserver. » Il y a dans Ama- » dabad, capitale du Guzarate, deux ou trois » hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les sin- » ges estropiés, invalides, et même ceux qui » sans être malades veulent y demeurer. Deux » fois par semaine les singes du voisinage de » cette ville se rendent, d'eux-mêmes, tous » ensemble, dans les rues, ensuite ils mon- » tent sur les maisons qui ont chacune une » petite terrasse, où l'on va coucher pendant » les grandes chaleurs ; on ne manque pas de » mettre ces deux jours-là sur ces petites ter- » rasses, du riz, du millet, des cannes de su- » cre dans la saison, et autres choses sembla- » bles ; car, si par hasard les singes ne trou- » vaient pas leur provision sur ces terrasses, » ils rompraient les tuiles dont le reste de la » maison est couvert, et feraient un grand » désordre. Ils ne mangent rien sans le bien » sentir auparavant, et lorsqu'ils sont repus, » ils remplissent pour le lendemain les poches » de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guère » nicher sur les arbres dans les endroits où il » y a beaucoup de singes, car ils ne man- » quent jamais de détruire les nids et de jeter » les œufs par terre (3).

(1) *Nota.* Je crois qu'on peut rapporter au malbrouck de Bengale l'espèce de singe à poil grisâtre de Calicut dont parle Pyrard ; il est (dit ce voyageur) défendu de tuer aucun singe dans ce pays ; ils sont si importuns, si fâcheux et en si grand nombre, qu'ils causent beaucoup de dommage, et que les habitants des villes et des campagnes sont obligés de mettre des treillis à leurs fenêtres pour les empêcher d'entrer dans les maisons. (Voyages de Fr. Pyrard, tom. 1. pag. 427.)

(2) Voyages d'Innigo de Biervillas, partie I^{re}, pag. 172.

(3) Voyez les Voyages de la Boulaye-le-Gouz, pag. 253 ; la Relation de Thevenot, tom. 3, pag. 20 ; le Voyage de Gemelli-Carreri, tom. 5, pag. 164 ; le Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, tom. 7, pag. 56 ; le Voyage d'Orient du P. Philippe, pag. 312 ; et le Voyage de Tavernier, tom. 3, pag. 64.

Les ennemis les plus redoutables pour les singes ne sont ni les tigres ni les autres bêtes féroces, car ils leur échappent aisément par leur légèreté et par le choix de leur domicile au-dessus des arbres, où il n'y a que les serpents qui aillent les chercher et sachent les surprendre. « Les singes, dit un » voyageur, sont en possession d'être mai- » tres des forêts; car il n'y a ni tigres ni » lions qui leur disputent le terrain; ils » n'ont rien à craindre que les serpents, qui » nuit et jour leur font la guerre; il y en a » de prodigieuse grandeur, qui tout d'un » coup avalent un singe; d'autres moins » gros, mais plus agiles, les vont chercher » jusque sur les arbres..... Ils épient le » temps où ils sont endormis, etc. (1). »

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le malbrouck a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue à peu près

longue comme la tête et le corps pris ensemble, les paupières couleur de chair, la face d'un gris cendré, les yeux grands, le museau large et relevé, les oreilles grandes, minces et couleur de chair: il porte un bandeau de poils gris comme la mone; mais au reste il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune brun sur les parties supérieures du corps, et d'un gris jaunâtre sur celle du dessous; il marche à quatre pieds, et il a environ un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.

Le bonnet-chinois paraît être une variété du malbrouck; il en diffère en ce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, et que sa queue est plus longue à proportion du corps. Les femelles, dans ces deux races, sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

DESCRIPTION DU MALBROUCK.

Le malbrouck a le tour des yeux, le nez et les lèvres de couleur cendrée, et les paupières de couleur de chair; les yeux grands, le bout du nez court et aplati, et le museau gros et saillant; il se trouve quelques poils longs et noirs à l'endroit des sourcils, sur les joues et sur les lèvres; les oreilles sont grandes, minces et de couleur cendrée rougeâtre.

Le sommet et le derrière de la tête, la face supérieure du cou, le dos, les épaules, la face extérieure du bras, et la partie supérieure des côtés du corps d'une femelle (pl. 428, fig. 1) qui a servi de sujet pour cette description, étaient de couleur mêlée de jaune et de noir, parce que chaque poil avait alternativement du jaune et du noir, ils avaient tous une couleur cendrée à la racine; le front était gris près des sourcils en forme de bandeau, à peu près comme le front de la mone, et la même couleur se trouvait sur les joues, sur la gorge, sur la face intérieure du bras et de l'avant-bras, sur la poitrine, sur le ventre, sur la face intérieure de la cuisse et de la jambe, et sur

le côté inférieur de la queue; la face extérieure de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, le dessus des pieds, la croupe et le côté supérieur de la queue avaient une couleur cendrée et noirâtre ou mêlée de jaune dans quelques endroits. La longueur des plus longs poils était de deux pouces; la plante des pieds avait une couleur noirâtre de même que les ongles, ils étaient pliés en gouttière. La queue n'était pas entière et le poil qui la recouvrait avait peu de longueur.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à Panus.	1	5	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	4	0
Circonférence du bout du museau.	0	5	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	6	6
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	2	4
Distance entre les deux narines.	0	0	2½
Distance entre le bout du ma-			

(1) Description historique de Macassar, pag. 51.

	pi.	po.	lig.
seau et l'angle antérieur de l'œil	0	1	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	1	8
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	6
Ouverture de l'œil	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein	0	0	7
La même distance en ligne droite	0	0	5
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	0	9	8
Longueur des oreilles	0	0	10
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	2	0
Distance entre les deux oreilles, prise au bas	0	2	8
Longueur du cou	0	2	0
Circonférence du cou	0	7	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	1	2	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros	1	3	3
La même circonférence devant les jambes de derrière	0	11	0
Hauteur du bas du ventre au-dessus de terre sous les flancs	0	5	0
La même hauteur sous la poitrine	0	4	0
Longueur du tronçon de la queue	1	5	0
Circonférence à l'origine	0	3	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	6	0
Circonférence du poignet	0	3	2
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	3	6
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	6	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	5	0

Cet animal pesait quatre livres huit onces; l'épiploon s'étendait jusqu'au publis; les intestins étaient placés comme dans la plupart des autres singes, car il y avait une portion du colon qui s'étendait transversalement derrière l'estomac.

Le duodenum était fort court, il se repliait en dedans presque au sortir de l'estomac; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés; celles de l'ileum étaient dans les régions iliaques et dans la partie postérieure de la région ombilicale; le cœcum se trouvait placé dans le flanc droit; le colon s'é-

tendait en avant, passait derrière l'estomac de droite à gauche, faisait quelques sinuosités dans le côté gauche et se joignait au rectum, qui était en partie flottant dans la région hypogastrique.

L'estomac était fort grand, placé plus à gauche qu'à droite, parce que le grand cul-de-sac s'étendait en avant dans le côté gauche; le foie était presque entièrement à droite; la rate avait la même situation que dans les autres animaux de ce genre et les autres quadrupèdes.

Les membranes de l'estomac et des intestins avaient peu d'épaisseur; le cœcum était gros, court et de figure conique obtuse. Le colon diminuait peu à peu de grosseur, depuis le cœcum jusqu'au rectum: il y avait trois bandes tendineuses sur le rectum et le colon, dont deux s'étendaient jusqu'au bout du cœcum.

La rate avait la même figure, et le foie le même nombre de lobes que la rate et le foie du papion; mais la vésicule du fiel du malbrouck était de figure irrégulière, elle avait une sorte de bulle ou de poche près de son pédicule; au reste, elle était oblongue: la rate et le foie avaient une couleur rougeâtre, aussi pâle au dehors qu'au dedans; le foie pesait deux onces cinq gros, et la rate un gros et seize grains; la vésicule du fiel était presque vide.

Le rein droit était plus avancé que le gauche, leur enfoncement n'était pas profond; le bassin avait peu d'étendue; les mamelons n'étaient point distincts, mais on reconnaissait aisément la substance corticale.

Le centre nerveux était peu étendu; la partie charnue du diaphragme était fort épaisse.

Le cœur était placé dans le milieu de la poitrine; le poumon avait quatre lobes à droite et deux à gauche, comme dans le papion; il ne sortait que deux branches de la crosse de l'aorte.

Le palais, la langue, l'épiglotte, l'entrée du larynx, le cerveau et le cervelet ressemblaient à ces mêmes parties, vues dans le papion; toute la différence que j'y ai observée, c'est qu'il y avait quatre glandes à calice sur la partie postérieure de la langue, deux en avant et deux en arrière, les premières étaient à cinq lignes de distance l'une de l'autre, et à deux lignes et demie de distance des postérieures. Le cerveau pesait

deux onces un gros et trente-six grains, et le cervelet six gros et six grains.

Le malbrouck qui m'a servi de sujet pour la description des parties de la génération du mâle, était à peu près de la même grandeur que la femelle dont il a été fait mention; il n'y avait dans les teintes des couleurs que des différences si légères qu'elles ne suffisaient pas pour désigner une autre espèce que celle de la femelle dont j'ai fait la description.

Le scrotum était grand, et l'orifice du prépuce se trouvait placé sur la partie inférieure de sa face antérieure; le gland était terminé par un champignon, comme dans les autres animaux de ce genre; la vessie avait la figure d'une poire allongée; la bande de l'épididyme qui se trouvait collée sur le testicule, était large et épaisse; les canaux déférents avaient peu de longueur et à peu près la même grosseur dans toute leur étendue; les vésicules séminales étaient longues et se terminaient en pointes: on voyait leurs cellules bien apparentes, et il m'a paru que les prostatés étaient placées près de leurs racines et formaient un tubercule, dont la substance était plus compacte que celle des vésicules séminales.

Le gland (*A*, *pl.* 429, *fig.* 1) du clitoris de la femelle était à trois lignes de distance de l'entrée de la vulve, et il y avait un petit sillon (*AB*) qui s'étendait d'un bout à l'autre de cet espace; le gland paraissait double, parce qu'il avait la figure de celui de la verge du mâle, et que l'on ne voyait que les deux lobes qui le terminaient et qui tenaient au prépuce. L'intérieur du vagin (*BC*) était ridé en différents sens et tapissé d'une membrane veloutée. La vessie (*D*) avait à peu près la figure d'une poire, et l'urètre était très-court. L'orifice (*E*, *marqué par un stilet CF*) de la matrice (*G*) se trouvait entre deux lobes à peu près pareils à ceux du gland du clitoris: ces lobes étaient placés l'un au-dessus de l'autre, et l'inférieur était plus grand que le supérieur. La matrice était plate et triangulaire, elle n'avait point de cornes; les trompes aboutissaient chacune à un petit pavillon, il ne tenait qu'à l'un des côtés du testicule (*HH*) qui était oblong et de couleur jaunâtre très-pâle; je n'y ai point vu de caroncules ni de vésicules lymphatiques: j'ai aussi fait représenter sur la *pl.* 429, *fig.* 3, l'anus (*I*) et une portion (*KL*) du rectum.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	6	6	0
Circonférence du duodenum.	0	1	9
Circonférence du jejunum.	0	2	0
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	2	3
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus minces.	0	1	4
Longueur du cœcum.	0	1	9
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	0	5	0
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus mince.	0	2	3
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	4	6
Circonférence du colon dans les endroits les plus minces.	0	2	3
Circonférence du rectum près du colon.	0	2	3
Circonférence du rectum près de l'anus.	0	2	0
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	2	3	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cœcum.	8	9	0
Grande circonférence de l'estomac.	0	11	10
Petite circonférence.	0	9	8
Longueur de la petite courbure, depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.	0	1	0
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	1	8
Circonférence de l'œsophage.	0	0	10
Circonférence du pylore.	0	1	6
Longueur du foie	0	2	8
Largeur.	0	4	7
Sa plus grande épaisseur.	0	0	7
Longueur de la vésicule du fiel.	0	1	3
Son plus grand diamètre.	0	0	5
Longueur de la rate.	0	1	7
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	1	0
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	5
Épaisseur dans le milieu.	0	0	3
Épaisseur du pancréas.	0	0	1½
Longueur des reins.	0	1	4
Largeur.	0	0	10
Épaisseur.	0	0	6
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	0	9
Largeur.	0	0	11

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Circonférence de la base du cœur.	0	3	2	Longueur du col et du corps de la matrice.	0	1	2
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	1	4	Circonférence du corps.	0	1	0
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	1	1	Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe.	0	1	3
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	0	0	2½	Longueur des testicules.	0	0	4
Longueur de la langue.	0	1	5	Largeur.	0	0	2
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	7	Épaisseur.	0	0	1½
Largeur de la langue.	0	0	7	Longueur du cercelet.	0	0	9
Longueur du cerveau.	0	2	4	Largeur.	0	1	6
Largeur.	0	2	2	Épaisseur.	0	0	6
Épaisseur.	0	0	11½	Longueur du gland.	0	0	11
Longueur du cercelet.	0	0	9	Circonférence.	0	0	11
Largeur.	0	1	6	Circonférence du champignon.	0	1	1
Épaisseur.	0	0	6	Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	2	2
Longueur du gland.	0	0	11	Circonférence.	0	0	10
Circonférence.	0	0	11	Longueur des testicules.	0	1	0
Circonférence du champignon.	0	1	1	Largeur.	0	0	10
Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	2	2	Épaisseur.	0	0	7
Circonférence.	0	0	10	Largeur de l'épididyme.	0	0	4
Longueur des testicules.	0	1	0	Épaisseur.	0	0	2
Largeur.	0	0	10	Longueur des canaux déferents.	0	5	6
Épaisseur.	0	0	7	Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue.	0	0	0¾
Largeur de l'épididyme.	0	0	4	Grande circonférence de la vessie.	1	0	0
Épaisseur.	0	0	2	Petite circonférence.	0	9	0
Longueur des canaux déferents.	0	5	6	Circonférence de l'urètre.	0	0	9
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue.	0	0	0¾	Longueur des vésicules séminales.	0	1	6
Grande circonférence de la vessie.	1	0	0	Largeur.	0	0	6
Petite circonférence.	0	9	0	Épaisseur.	0	0	3
Circonférence de l'urètre.	0	0	9	Longueur des prostatas.	0	0	6
Longueur des vésicules séminales.	0	1	6	Largeur.	0	0	6
Largeur.	0	0	6	Épaisseur.	0	0	3½
Épaisseur.	0	0	3	Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	6
Longueur des prostatas.	0	0	6	Longueur de la vulve.	0	0	4
Largeur.	0	0	6	Longueur du vagin.	0	1	5
Épaisseur.	0	0	3½	Circonférence.	0	1	3
Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	6	Grande circonférence de la vessie.	0	8	6
Longueur de la vulve.	0	0	4	Petite circonférence.	0	6	9
Longueur du vagin.	0	1	5	Longueur de l'urètre.	0	0	8
Circonférence.	0	1	3	Circonférence.	0	0	4
Grande circonférence de la vessie.	0	8	6				
Petite circonférence.	0	6	9				
Longueur de l'urètre.	0	0	8				
Circonférence.	0	0	4				

Le squelette du malbrouck a beaucoup de rapport avec le squelette de la mone (1); cependant il y a aussi des différences assez grandes pour prouver que ces deux animaux sont d'espèces différentes. Les os propres du nez du malbrouck sont plus relevés, l'ouverture des narines est plus près des orbites des yeux; l'omoplate est de forme différente.

Il y a douze vertèbres dorsales et douze côtes de chaque côté, huit vraies et quatre fausses; le sternum est composé de sept os; les premières côtes s'articulent avec la partie antérieure du premier os, l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os; celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux septièmes et huitièmes côtes qui s'articulent entre le sixième et le septième os du sternum.

L'os du rayon est plus courbé et plus écarté de l'os du coude que celui de la mone; les fausses vertèbres de la queue du squelette de malbrouck qui a servi de sujet pour cette description, étaient au nombre de vingt-et-une.

Il n'y avait que dix os dans le carpe, le premier des surnuméraires y manquait; le tarse n'était composé que de sept os.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	0	3	3½
La plus grande largeur de la tête.	0	2	2½
Longueur de la mâchoire du dessous, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	2	3
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus.	0	0	1½
Largeur de la mâchoire du dessus à l'endroit des dents canines.	0	0	11

(1) Voyez ci-après la description du squelette de la mone.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	0	4	Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long.	0	1	1
Longueur de cette ouverture.	0	0	7	Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0	0	10 $\frac{1}{4}$
Largeur.	0	0	4 $\frac{1}{2}$	Longueur du troisième, qui est le plus long.	0	1	4
Longueur des os propres du nez.	0	0	6 $\frac{1}{2}$	Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant.	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	1	Longueur de la seconde.	0	0	2
Largeur des orbites.	0	0	10 $\frac{1}{2}$	Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	8
Hauteur.	0	0	8 $\frac{1}{2}$	Longueur de la seconde.	0	0	5
Largeur du bassin.	0	1	3 $\frac{1}{2}$	Longueur de la troisième.	0	0	3
Hauteur.	0	1	10	Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière.	0	0	5
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue.	0	1	3	Longueur de la seconde.	0	0	3
Longueur de l'omoplate.	0	2	4	Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	9 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'humérus.	0	3	10	Longueur de la seconde.	0	0	5
Longueur de l'os du coude.	0	4	2 $\frac{1}{2}$	Longueur de la troisième.	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os du rayon.	0	3	9				
Longueur du fémur.	0	4	8				
Longueur du tibia.	0	4	7				
Longueur du péroné.	0	4	3				
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court.	0	0	6 $\frac{1}{2}$				

DESCRIPTION DU BONNET-CHINOIS.

Nous avons donné à cet animal (*pl.* 428, *fig.* 2) le nom de *bonnet-chinois*, parce qu'il a sur le dessus de la tête de longs poils dirigés du centre à tous les points de la circonférence, et que ces poils formaient une sorte de coiffure qui ressemble à une calotte ou à un bonnet qui est en usage chez les Chinois. On a cru que la longueur et la direction des poils de la tête de l'animal dont il s'agit suffisaient pour caractériser une espèce particulière; mais par rapport à la longueur du poil, il me semble que ce caractère est commun au macaque et à l'aigrette; l'un a sur le dessus de la tête un toupet de longs poils, qui forment une sorte de crête; l'autre a aussi un toupet sur le front, qui le fait paraître cornu. Quant à la direction de ce long poil de la tête, elle serait aussi à peu près la même sur le macaque, sur l'aigrette et sur le bonnet-chinois, si l'on renversait les poils du toupet des deux premiers pour leur donner la forme d'une calotte ou d'un bonnet. Supposons, comme il y a tout lieu de le croire, que les trois animaux dont il est ici question aient de longs poils sur le front et sur le dessus de la tête; en accourcissant ceux du front et en laissant subsister ceux du sommet de la tête dans leur entier, il ne restera qu'une crête comme dans le macaque; si au contraire on laisse

subsister ceux du front après avoir coupé en partie ceux du sommet de la tête, le toupet du front aura la forme d'une aigrette, comme dans l'animal qui porte ce nom; en renversant tous ces longs poils autour de la tête, on en fera un bonnet comme sur l'animal dont il s'agit : ces différentes dispositions peuvent arriver par hasard, comme il n'arrive aussi que trop souvent que l'on apprête les objets de l'histoire naturelle pour en trouver le débit ou pour les rendre plus merveilleux.

L'animal nommé le *bonnet-chinois* paraît, par ses caractères extérieurs, être de même espèce que le macaque et l'aigrette, il n'en diffère dans les couleurs du poil que par des teintes qui peuvent varier sur des individus de même espèce; il était plus petit que les deux autres, mais il était aussi fort jeune, et on verra par les dimensions rapportées dans la table suivante, qu'il avait à peu près les mêmes proportions.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	0	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	3	10

	pi.	po.	li	g		pi.	po.	lig.
Circonférence du bout du museau	0	3	6		Circonférence à l'origine.	0	3	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	5	0		Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	3	10
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	0	0 $\frac{3}{2}$		Circonférence du poignet.	0	2	3
Distance entre les narines.	0	0	2		Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	2	6
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	3		Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	3	10
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	7		Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	3	9
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	7					
Ouverture de l'œil.	0	0	4		Le squelette de l'animal dont il s'agit a beaucoup de rapport avec celui du macaque ; cependant en comparant ces deux squelettes avec attention, j'ai vu les différences suivantes.			
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	0	2 $\frac{1}{2}$		Le sommet de la tête et l'occiput du bonnet-chinois sont plus élevés, plus renflés et plus arrondis ; il n'y a point d'arêtes osseuses sur l'occiput ; l'arcade zygomatique est moins courbée en haut ; les branches de la mâchoire inférieure sont beaucoup plus longues ; l'omoplate est de forme différente. Le premier os du métatarse n'est pas plus gros que les autres ; au reste, les deux squelettes diffèrent peu l'un de l'autre ; les fausses vertèbres de la queue du squelette du bonnet-chinois étaient au nombre de vingt-quatre.			
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	8	0		Il n'y avait que dix os dans le carpe, le premier des surnuméraires y manquait. Le tarse n'était composé que de sept os.			
Longueur des oreilles.	0	1	0					
Longueur de la base mesurée sur la courbure extérieure.	0	1	8					
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	2	0					
Longueur du cou.	0	1	9					
Circonférence.	0	5	9					
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	9	3					
Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	9	8					
Circonférence devant les jambes de derrière.	0	6	6					
Longueur du tronçon de la queue.	1	6	0					

LA GUENON COURONNÉE.

LA GUENON COURONNÉE, *CERCOPITHECUS PILEATUS*, Geoff., Desm. —
SIMIA PILEATA, Shaw. (1).

Nous donnons ici (*pl.* 433, *fig.* 1) la figure d'une guenon dont l'espèce nous paraît très-voisine de celle du malbrouck, et encore plus de celle du bonnet-chinois dont nous avons parlé dans le même article, et donné les figures. Cette guenon était à la foire Saint-Germain en 1774 ; ses maîtres l'appelaient

singe couronné, à cause du toupet en hérisson qui était au-dessus de sa tête ; ce toupet formait une espèce de couronne qui, quoique interrompue par derrière, paraissait assez régulière en le regardant de face. Cet animal était mâle, et une femelle de même espèce que nous avons eu occasion de voir aussi, avait également sur la tête des poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle ; ce qui prouve que si ce n'est pas une

(1) M. G. Cuvier rapporte cette espèce à celle du macaque bonnet-chinois. DESM. 1829.

espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils longs de deux pouces à deux pouces et demi, sont bruns à la racine, et d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité; ils s'élèvent en s'avancant en pointe vers le milieu du front, et remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, et forme comme un vide au milieu; et en les couchant avec la main, ils paraissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux, jusqu'au bout du museau; elle est nue et sillonnée de rides plus ou moins profondes; la lèvre inférieure est noirâtre, et l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils noirs clair-semés; le nez est large et aplati comme dans le malbrouck et dans le bonnet-chinois. Les yeux sont grands, les paupières arquées, et l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils bruns et grisâtres, semés de quelques poils jaunâtres. Les oreilles sont nues et d'un brun rougeâtre; elles sont arrondies par le bas, et forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun musc, mêlé de teintes d'un jaune foncé, qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans. En général, le poil du corps et des bras ressemble par la couleur à celui qui forme la couronne de la tête; les cuisses et les jambes sont d'un jaune plus foncé et mêlé de brun; le dessous du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris. Les mains et les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils rares et noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, et n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avait rongé une petite partie de sa queue, qui devait avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle était entière. Cette queue est garnie de poils bruns, et ne sert point à l'animal pour s'attacher: lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte

par ondulation. Cette guenon avait des abajoues et des callosités sur les fesses; ces callosités étaient couleur de chair, en sorte que par ces deux derniers caractères aussi bien que par celui des longs poils, elle paraît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet-chinois*, que l'on pourrait dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet-chinois.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps mesuré en ligne droite.	0	11	0
Longueur du corps mesuré en ligne superficielle.	1	3	0
Longueur de la tête.	0	3	3
Distance de la mâchoire supérieure aux yeux.	0	1	3
Largeur des yeux.	0	1	6
Distance entre les yeux.	0	0	4
Largeur des narines.	0	0	5
Longueur de l'oreille.	0	1	5
Largeur de l'oreille.	0	1	1
Hauteur du train de devant.	0	7	8
Hauteur du train de derrière.	0	8	0
Longueur du coude au poignet.	0	3	11
Longueur du poignet au bout des ongles.	0	2	5
Longueur du jarret au talon.	0	4	8
Longueur des plus grands ongles.	0	0	2
Largeur de la main.	0	0	10
Longueur de la main.	0	2	3
Longueur du talon au bout du doigt.	0	3	9
Longueur du pied.	0	3	11
Largeur du pied.	0	1	0
Longueur de la queue.	1	2	0
Son épaisseur à l'origine du tronc.	0	0	9

La guenon que M. Pennant a décrite sous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paraît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

LE MANGABEY ⁽¹⁾.

LA GUENON ENFUMÉE, *CERCOPITHECUS FULIGINOSUS*, Desm. — *CERCOCEBUS FULIGINOSUS*, Geoff. — *SIMIA ÆTHIOPS*, Linn., Gmel.

LA GUENON MANGABEY, *CERCOPITHECUS ÆTHIOPS*, Lacep., Desm. — *CERCOCEBUS ÆTHIOPS*, Geoff.

Nous avons eu deux individus (*pl.* 430, *fig.* 1 et 2) de cette espèce de guenons ou singes à longue queue; tous deux nous ont été donnés sous la dénomination de *singes de Madagascar*. Il est facile de les distinguer de tous les autres par un caractère très-apparent : les mangabeys ont les paupières nues et d'une blancheur frappante; ils ont aussi le museau gros, large et allongé, et un bourrelet saillant autour des yeux. Ils varient pour les couleurs (2); les uns (*pl.* 430, *fig.* 1) ont le poil de la tête noir, celui du cou et du dessus du corps brun fauve, et le ventre blanc; les autres (*pl.* 430, *fig.* 2) l'ont plus clair sur la tête et sur le corps, et ils diffèrent surtout des premiers par un

large collier de poils blancs, qui leur environnent le cou et les joues : tous deux portent la queue relevée, et ont le poil long et touffu; ils sont du même pays que le vari; et comme ils lui ressemblent par l'allongement du museau, par la longueur de la queue, par la manière de la porter et par les variétés de la couleur du poil, ils me paraissent faire la nuance entre les makis et les guenons.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mangabey a des abajoues et des callosités sur les fesses; la queue aussi longue que la tête et le corps pris ensemble. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux, et la paupière supérieure d'une blancheur frappante. Son museau est gros et long, ses sourcils sont d'un poil raide et hérissé, ses oreilles sont noires et presque nues; le poil des parties supérieures du corps est brun, et celui des parties inférieures est gris. Il y a variété dans cette espèce; les uns étant de couleur uniforme, et les autres ayant un cercle de poil blanc en forme de collier autour du cou, et en forme de barbe autour des joues. Ils marchent à quatre pieds, et ils ont à peu près un pied et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles, dans ces espèces, sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

(1) *Mangabey*, nom précaire que nous donnons à cet animal en attendant qu'on sache son vrai nom; comme il se trouve à Madagascar, dans les terres voisines de Mangabey, cette dénomination en rappellera l'idée aux voyageurs qui seront à portée de le voir et de s'informer du nom qu'il porte dans cette île qui est son pays natal.

Æthiops, simia caudata imberbis, vertice pilis arrectis lunulaque frontis albis... corpus fuscum, subtus album, cauda recta, subtus alba, supercilia seu lunula alba transversa, palpebra superior nuda, alba, aures acutiusculæ. (Linnaeus, *Syst. nat.*, ed. 10, pag. 28.)

(2) Les deux variétés de mangabey que Buffon distingue, sont considérées par tous les zoologistes comme appartenant à deux espèces différentes.

DESM. 1829.

DESCRIPTION DU MANGABEY.

Le museau du mangabey (*pl. 430, fig. 1*) est gros et allongé; le tour des yeux est proéminent comme un bourrelet, et la paupière supérieure blanche. La plus grande partie de la face et le poil de la tête sont noirs, ce qui rend le blanc de la paupière très-apparent: il est en forme de croissant lorsque l'œil est ouvert. Les oreilles sont dégarnies de poil, noires, sans bord et un peu pliées en arrière par l'extrémité; le poil de la plus grande partie du corps est long et de couleur cendrée noirâtre avec une légère teinte de fauve sur la tête; mais la gorge, la poitrine, le ventre et la face intérieure des jambes sont de couleur cendrée claire, et les extrémités des jambes depuis l'avant-bras et le talon jusqu'au bout des doigts ont une couleur noire; la queue est longue, l'animal la porte ordinairement repliée en haut et étendue en avant parallèlement au corps. Il a les fesses pelées, les ongles plats et le bout des doigts fort gros, principalement le bout du pouce. Il y a quelques gros poils de chaque côté du museau, et ceux qui se trouvent sur le bas du front au-dessus du nez et des yeux sont fermes et hérissés.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	4	6
Hauteur du train de devant.	1	1	6
Hauteur du train de derrière.	1	2	8
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	3	10
Circonférence du bout du museau.	0	3	9
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	6	6
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	2	8
Distance entre les deux narines.	0	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	4
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	10

	pi.	po.	lig.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	7
Ouverture de l'œil.	0	0	3½
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein.	0	0	9
La même distance en ligne droite.	0	0	5
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.	0	10	0
Longueur des oreilles.	0	0	9
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	2
Distance entre les deux oreilles, prise au bas.	0	2	4
Longueur du cou.	0	1	8
Circonférence du cou.	0	5	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	10	4
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	1	11	0
La même circonférence devant les jambes de derrière.	0	8	0
Hauteur du bas du ventre au-dessus de terre sous les flancs.	0	11	8
La même hauteur sous la poitrine.	0	9	0
Longueur du tronçon de la queue.	1	4	6
Circonférence à l'origine.	0	4	0
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	5	6
Circonférence du poignet.	0	2	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	3	6
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	6	10
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	4	6

Le mangabey qui a servi de sujet pour la description des parties molles intérieures était femelle, elle ne différait du mâle sur lequel la description précédente des parties extérieures a été faite, qu'en ce qu'elle n'avait aucune teinte de fauve sur sa tête; que les arcs blancs des paupières n'étaient pas d'un beau blanc; que le bout du pouce du pied de devant n'était pas plus gros que celui des autres doigts, et qu'enfin cette fe-

melle avait sur la tête un bouquet de poil hérissé qui s'étendait depuis le front jusqu'à l'occiput; ce poil avait environ un pouce de longueur, et celui qui se trouvait à côté était fort court: mais peut-être avait-il été coupé pour former une sorte de crête et donner un air de singularité à l'animal; il avait un pied six pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; il pesait dix livres.

L'épiploon était très-mince et s'étendait jusqu'au pubis.

Le duodenum se repliait en dedans près du pylore dans la région épigastrique; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale, dans le côté droit et dans la région épigastrique; celles de l'ileum étaient dans le côté gauche de devant en arrière et dans la région ombilicale; le cœcum était placé dans le milieu du côté droit et dirigé de droite à gauche dans cette région; le colon s'étendait en avant dans le côté droit, passait de droite à gauche derrière l'estomac et formait quelques circonvolutions dans le côté gauche; enfin, il se repliait en avant dans le flanc gauche avant de se joindre au rectum, qui s'étendait obliquement depuis le côté gauche jusqu'à l'anus.

L'estomac (*pl. 431, fig. 1*) était grand, et le cul-de-sac (*A*) avait beaucoup de profondeur, au contraire la portion (*BC*) de la partie droite qui est au-delà de l'angle (*B*) était courte et avait un petit diamètre; l'une des faces (*D*) était beaucoup plus convexe que l'autre (*E*).

Les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur, excepté l'ileum (*AB, pl. 431, fig. 2*) qui était plus petit près du cœcum; cet intestin (*CD*) était court, gros et de figure conique; le colon avait à son origine (*E*) moins de grosseur que le cœcum, et il devenait de plus en plus petit jusqu'à l'endroit où il se joignait au rectum, qui n'était pas plus gros que le colon, excepté près de l'anus où il se trouvait un peu plus gros. Il y avait sur le cœcum trois bandes tendineuses qui se prolongeaient le long du colon et du rectum jusqu'à l'anus.

Le foie s'étendait autant à gauche qu'à droite, il avait quatre grands lobes, le plus grand était placé derrière le milieu du diaphragme et divisé en deux parties inégales par une petite scissure, dans laquelle pas-

sait le ligament suspensoir; la vésicule du fiel se trouvait incrustée dans la partie droite de ce lobe qui était plus de deux fois aussi grande que l'autre; il y avait un lobe à droite et un lobe à gauche qui étaient presque aussi grands l'un que l'autre et moins grands que le lobe du milieu; il y avait à la racine de la partie droite du foie deux lobules qui n'étaient pas entièrement séparés l'un de l'autre; ce viscère avait au dehors et au dedans une couleur rouge pâle, il pesait quatre onces trois gros; la vésicule du fiel était fort grande.

La rate avait trois faces, sa partie inférieure était fort large et formait la base d'un triangle allongé, dont le sommet se trouvait à l'extrémité supérieure; ce viscère avait une couleur brune rougeâtre plus foncée à l'intérieur qu'à l'extérieur, il pesait un gros.

Le rein gauche était plus avancé que le droit d'un quart de sa longueur, ils avaient tous les deux peu d'enfoncement.

Le pancréas était compacte et s'étendait depuis la rate jusqu'au duodenum, contre lequel il se recourbait en arrière comme un crochet.

Le poumon droit avait quatre lobes, dont trois étaient de file, le quatrième se trouvait placé près de la base du cœur; il n'y avait que deux lobes dans le poumon gauche, mais l'intérieur était presque divisé en deux parties par une profonde échancrure.

Le cœur était court et pointu; il ne sortait que deux branches de la crosse de l'aorte, mais la branche droite était sous-divisée en trois rameaux à un demi-pouce de distance de son origine.

La langue était large, épaisse, parsemée de grains blancs et couverte de papilles très-petites; il y avait sur la partie postérieure quatre glandes à calice rangées de file sur une ligne transversale, et une autre fort grosse placée à trois lignes en arrière sur le milieu de la langue.

Le bord de l'épiglotte était échancré; le palais avait neuf sillons transversaux dont les bords étaient peu élevés et interrompus dans le milieu de leur longueur; ils formaient chacun deux convexités en avant et une pointe en arrière à l'endroit de l'interruption; le cerveau était grand et presque rond, il recouvrait le cervelet en entier, leur anfractuosité et leur cannelure ressemblaient à celles de la plupart des autres animaux;

le cerveau pesait deux onces six gros, et le cervelet trois gros et vingt-quatre grains.

Le mâle qui a servi de sujet pour les parties de la génération ne différait de celui dont les parties extérieures ont déjà été décrites, qu'en ce que le bout du pouce des pieds de devant n'était pas à proportion plus gros que celui des doigts; il pesait douze livres; sa longueur était d'un pied huit pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.

Il n'y avait point de scrotum; le testicule gauche était cependant placé sous la peau du pubis à côté de la verge, et l'autre sous l'arcade des muscles de l'abdomen.

Le gland de la verge était terminé par un champignon, au centre duquel se trouvait l'ouverture de l'urètre qui s'étendait sous un petit os oblong qui tenait au champignon par son extrémité la plus menue, et n'occupait que la moitié antérieure du gland; la vessie n'était pas entière.

Les testicules étaient très-petits, et les vésicules séminales encore plus petites; cependant la bande de l'épididyme et les prostates avaient un assez grand volume; les prostates étaient séparées l'une de l'autre du côté de la verge; les vésicules séminales étaient fort allongées.

La femelle, qui a déjà servi de sujet pour la description des viscères, avait deux mamelles sur la poitrine, une de chaque côté; la vulve était grande et placée à sept lignes de distance du gland du clitoris, ce gland était terminé par une sorte de champignon comme celui du mâle, il avait cinq lignes de longueur; son prépuce était aussi fort grand et saillant au dehors de la longueur de huit lignes; il y avait quelques rides peu apparentes sur les parois intérieures (*AB*, *pl. 429. fig. 2*) du vagin; l'orifice (*C*) de l'urètre se trouvait à quatre lignes de distance du bord de la vulve et à un pouce du gland du clitoris; la vessie (*D*) avait la forme d'une poire, elle était un peu aplatie en dessus et en dessous; le vagin avait beaucoup plus de circonférence au fond que dans le reste de son étendue; il formait de chaque côté du fond un renflement fort apparent; l'orifice (*E*) de la matrice (*F*) s'avancait dans le vagin en forme de bec de tanche, comme dans les femmes; la matrice avait aussi beaucoup de rapport à celle d'une jeune fille par sa forme, car elle n'avait point de cornes. Les trompes formaient des

sinuosités sur les bords du pavillon qui était grand; les testicules (*GG*) étaient pointus par l'une de leurs extrémités, l'autre avait beaucoup plus de largeur, leur couleur était rougeâtre au dehors: on voyait au dedans de petits grains rougeâtres et jaunâtres, et de blancs encore plus petits que l'on n'apercevait qu'à la loupe, c'étaient sans doute les vésicules lymphatiques, il y en avait aussi de grosses fort transparentes. J'ai fait représenter sur la *pl. 429*, l'anus (*H*) et une portion (*IK*) du rectum.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	5	10	0
Circonférence du duodenum.	0	3	3
Circonférence du jejunum.	0	2	9
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	2	9
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus minces.	0	1	9
Longueur du cœcum.	2	0	9
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	0	7	4
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus mince.	0	3	6
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	6	2
Circonférence du colon dans les endroits les plus minces.	0	2	7
Circonférence du rectum près du colon.	0	2	7
Circonférence du rectum près de l'anus.	0	3	0
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	2	10	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum.	8	8	0
Grande circonférence de l'estomac.	1	4	2
Petite circonférence.	1	1	0
Longueur de la petite courbure depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.	0	1	5
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	2	9
Circonférence de l'œsophage.	0	1	6
Circonférence du pylore.	0	2	0
Longueur du foie.	0	3	4
Largeur.	0	4	8
Sa plus grande épaisseur.	0	0	11
Longueur de la vésicule du fiel.	0	1	9
Son plus grand diamètre.	0	0	9
Longueur de la rate.	0	1	9

DESCRIPTION

	pi.	po.	lig		pi.	po.	lig.
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	0	10	Longueur de la vulve.	0	0	6
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	3	Longueur du vagin.	0	1	9
Épaisseur dans le milieu.	0	0	2½	Circonférence.	0	2	6
Épaisseur du pancréas.	0	0	2¼	Grande circonférence de la vessie.	1	0	6
Longueur des reins.	0	1	10	Petite circonférence.	0	11	4
Largeur.	0	1	3	Longueur de l'urètre.	0	1	1
Épaisseur.	0	0	6	Circonférence.	0	0	9
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	1	2	Longueur du col et du corps de la matrice.	0	1	6
Largeur.	0	2	1	Circonférence du corps.	0	1	5
Circonférence de la base du cœur.	0	4	9	Distance en ligne droite entre les testicules et la matrice.	0	0	3
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	1	10	Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe.	0	1	3
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	1	5	Longueur des testicules.	0	0	4
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors.	0	0	3½	Largeur.	0	0	3½
Longueur de la langue.	0	2	5	Épaisseur.	0	0	1½
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	8	Autant le squelette du bonnet-chinois ressemble à celui du macaque, autant il y a de ressemblance entre le squelette du mangabey et celui du patas à bandeau noir; cependant le squelette du mangabey diffère de celui du patas à bandeau noir, en ce que l'occiput est plus élevé par sa partie supérieure et plus arrondi; les bords supérieurs des orbites des yeux et la partie de l'os frontal qui les sépare ont moins de grosseur et de saillie; les os propres du nez sont plus étroits, et par conséquent le nez a moins de largeur: l'omoplate est de forme différente et plus approchante de celle d'un triangle; l'os du bras est moins courbé: le fémur est un peu plus long que le tibia, tandis que ces deux os sont à peu près de même longueur dans le patas à bandeau noir. Il y a vingt-deux fausses vertèbres dans la queue; le sternum n'était pas entier dans le squelette de mangabey qui a servi de sujet pour cette description; ainsi je n'ai pas pu reconnaître le nombre des vraies et des fausses côtes, ni le lieu de leurs articulations.			
Largeur de la langue.	0	0	11	Il n'y avait que neuf os dans le carpe, les deux premiers surnuméraires y manquaient; le tarse n'était composé que de sept os.			
Longueur du cerveau.	0	2	6	Le premier os du métatarse est à proportion plus gros et plus long que les autres, comme dans le macaque.			
Largeur.	0	2	4				
Épaisseur.	0	1	5				
Longueur du cercelet.	0	0	11				
Largeur.	0	1	7				
Épaisseur.	0	0	10				
Longueur du gland.	0	0	10				
Circonférence.	0	0	6½				
Circonférence du champignon.	0	0	9				
Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	1	11				
Circonférence.	0	0	8				
Longueur des testicules.	0	0	6				
Largeur.	0	0	5				
Épaisseur.	0	0	3½				
Longueur des canaux déferents.	0	6	3				
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue.	0	0	0½				
Longueur des vésicules séminales.	0	1	4				
Largeur.	0	0	2¼				
Épaisseur.	0	0	1				
Longueur des prostates.	0	0	8				
Largeur.	0	0	5				
Épaisseur.	0	0	4½				
Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	8				
				Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	0	4	1½
				La plus grande largeur de la tête.	0	2	7

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur de la mâchoire du dessous, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	2	10	tatarse, qui est le plus court.	0	1	3
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus.	0	2	0	Longueur du troisième, qui est le plus long.	0	1	9
Largeur de la mâchoire du dessus à l'endroit des dents canines.	0	1	1	Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant.	0	0	5
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . .	0	0	5 $\frac{1}{2}$	Longueur de la seconde. . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur de cette ouverture. .	0	0	8 $\frac{1}{2}$	Longueur de la première phalange du troisième doigt. . .	0	0	11 $\frac{1}{2}$
Largeur.	0	0	5	Longueur de la seconde. . . .	0	0	8
Longueur des os propres du nez.	0	0	10 $\frac{1}{2}$	Longueur de la troisième. . . .	0	0	4
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	3	Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière.	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Largeur des orbites.	0	0	11 $\frac{1}{2}$	Longueur de la seconde. . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Hauteur.	0	0	9 $\frac{1}{2}$	Longueur de la première phalange du troisième doigt. . .	0	0	11
Largeur du bassin.	0	1	5	Longueur de la seconde. . . .	0	0	8
Hauteur.	0	2	0	Longueur de la troisième. . . .	0	0	5
Longueur des plus longues vertèbres de la queue.	0	1	5	Le mangabey à collier blanc (<i>pl.</i> 430, <i>fig.</i> 2) m'a paru ne différer du mangabey proprement dit, que par quelques teintes dans les couleurs du poil, principalement en ce qu'il a sur le cou une sorte de collier formé par des poils blancs : cette bande se prolonge de chaque côté le long du cou jusqu'aux joues ; il y a aussi des poils blancs au bout du museau et sous la mâchoire inférieure : ces différences ne peuvent venir que de l'âge et du sexe, et sont trop légères pour caractériser une espèce particulière, il faudrait pouvoir faire des observations sur les autres parties de cet animal pour mieux juger de son espèce.			
Longueur de l'omoplate.	0	2	7				
Longueur de l'humérus.	0	4	9				
Longueur de l'os du coude. . . .	0	5	5				
Longueur de l'os du rayon. . . .	0	4	11				
Longueur du fémur.	0	6	0				
Longueur du tibia.	0	5	10				
Longueur du péroné.	0	5	5				
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court.	0	0	9 $\frac{1}{2}$				
Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long. .	0	1	1				
Longueur du premier os du mé-							

LA MONE ⁽¹⁾.

LA GUENON MONE, CERCOPITHECUS MONA, Erxleb., Geoff., Cuv. — SIMIA MONA, Linn., Gmel. — SIMIA MONACHA, Schreb.

La mone (pl. 432, fig. 1) est la plus commune des guenons ou singes à longue queue; nous l'avons eue vivante pendant plusieurs années; c'est, avec le magot, l'espèce qui s'accommode le mieux de la température de notre climat: cela seul suffirait pour prouver qu'elle n'est pas originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes méridionales; et elle se trouve en effet en Barbarie, en Arabie, en Perse et dans les autres parties de l'Asie (2) qui étaient connues des anciens; ils l'avaient désignée par le nom de *kébos*, *cebus*, *cephus*, à cause de la variété de ses couleurs; elle a en effet la face brune, avec une espèce de barbe mêlée de blanc, de jaune et d'un peu de noir; le poil du dessus de la tête et du cou, mêlé de jaune et de noir; celui du dos mêlé de roux et de noir; le ventre blanchâtre aussi bien que l'intérieur des cuisses et des jambes, l'extérieur des jambes et des pieds noirs, la

queue d'un gris foncé, deux petites taches blanches, une de chaque côté de l'origine de la queue, un croissant de poil gris sur le front, une bande noire depuis les yeux jusqu'aux oreilles, et depuis les oreilles jusqu'à l'épaule et au bras; quelques uns l'ont appelée *nonne* par corruption de *mone*; d'autres à cause de sa barbe grise l'ont appelée le *vieillard*; mais la dénomination vulgaire sous laquelle la mone est la plus connue, est celle de *singe varié*, et cette dénomination répond parfaitement au nom *kébos* que lui avaient donné les Grecs, et qui par la définition d'Aristote désigne une *guenon ou singe à longue queue de couleur variée*.

En général, les guenons sont d'un naturel beaucoup plus doux que les babouins, et d'un caractère moins triste que les singes; elles sont vives jusqu'à l'extravagance et sans férocité, car elles deviennent dociles dès qu'on les fixe par la crainte; la mone en particulier est susceptible d'éducation, et même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent; celle que nous avons nourrie se laissait toucher et enlever par les gens qu'elle connaissait, mais elle se refusait aux autres et même les mordait; elle cherchait aussi à se mettre en liberté, on la tenait attachée avec une longue chaîne; quand elle pouvait ou la rompre ou s'en délivrer, elle s'enfuyait à la campagne, et quoiqu'elle ne revint pas d'elle-même, elle se laissait assez aisément reprendre par son maître; elle mangeait de tout, de la viande cuite, du pain et surtout des fruits; elle cherchait aussi les araignées, les fourmis, les insectes (1); elle remplissait ses abajoues, lors-

(1) Mone, *mona*, *monina*, *mounina*, est le nom des *guenons* ou *singes à longue queue*, dans les langues moresque, espagnole et provençale. . . . Reperiuntur in Mauritania silvis simiarum variae species quarum quæ caudam gerunt mone dicuntur. (Leon Afric., Desc. Afric., vol. 2, pag. 757.) — Simii caudati et barbati qui vulgo *monichi* vocantur. (Prosp. Alp., Hist. Ægypt., lib. 4, pag. 242.) Nota. Le nom *monkie* que les Anglais ont donné aux guenons ou singes à longue queue est dérivé de *monchi*, et tous deux paraissent venir de *mona* ou *monina*, nom primitif de ces animaux.

Kébos Aristotelis, *kypor* Avicennæ. *Kébos* et *kipor*, sont les noms par lesquels les Grecs et les Arabes désignaient les singes à longue queue, et dont les couleurs étaient variées; celui dont il est ici question a plus qu'aucun autre cette variété dans les couleurs, et par cette raison on l'appelle vulgairement le *singe varié*.

Cercopithecus pilis ex nigro et rufo variegatis vestitus, pedibus nigris. caudâ cinerea. Le *singe varié*. (Briss., Reg. anim., pag. 198.)

(2) *Monchi* simii caudati et barbati ex Æthiopia locis contemnis in Ægyptum deducuntur; sicutque admodum cicure et mudi. (Prosp. Alp., Hist. Ægypt., lib. 4, pag. 242.)

(1) C'est vraisemblablement de cette espèce que parle Ludolf, sous le nom de *singe de l' Abyssinie*: « Ils vont, dit-il, par grandes troupes; comme ils aiment extrêmement les fourmis et les vers, il n'y a aucunes pierres qu'ils ne renversent ou qu'ils ne remuent pour attraper les insectes qui sont dessous. » (Histoire de l' Abyssinie, pag. 41.)

qu'on lui donnait plusieurs morceaux de suite ; cette habitude est commune à tous les babouins et guenons, auxquels la nature a donné ces espèces de poches au bas des joues, où ils peuvent garder une quantité d'aliments assez grande pour se nourrir un jour ou deux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

La mone a des abajoues et des callosités sur les fesses, elle a la queue d'environ deux pieds de longueur, plus longue d'un demi-pied que la tête et le corps pris ensemble ; la tête petite et ronde, le museau gros et court, la face couleur de chair basanée ; elle porte un bandeau de poil gris sur le front,

une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles, et des oreilles jusqu'aux épaules et au bras ; elle a une espèce de barbe grise formée par les poils de la gorge et du dessous du cou qui sont plus longs que les autres ; son poil est d'un noir rousâtre sur le corps, blanchâtre sous le ventre ; l'extérieur des jambes et les pieds sont noirs, la queue est d'un gris brun avec deux taches blanches de chaque côté de son origine ; elle marche à quatre pieds, et la longueur de sa tête et de son corps pris ensemble depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ un pied et demi. La femelle est sujette, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MONA.

Cet animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *mone*, à laquelle il ressemble assez par sa grosseur et la couleur du poil : il a seulement plus de légèreté dans les mouvements et dans la forme de ses membres ; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure sur le bord supérieur, et ce sont là les caractères par lesquels il diffère de la *mone* ; mais au reste il a comme elle des abajoues, et des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé ; le nez est plat et large, les yeux sont enfoncés et l'iris en est orangé ; la bouche et les mâchoires sont d'un rouge pâle ; les joues sont garnies de grands poils grisâtres et jaunes verdâtres qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au-dessus des yeux une bande noire qui se termine aux oreilles, lesquelles sont assez plates et noires, excepté à l'orifice du canal auditif qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu et en forme de croissant. Le sommet de la tête et le derrière du cou sont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps est couvert de poils bruns et jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras et des jambes sont noires, et cette couleur tranche avec celle des faces internes qui sont blanches, ainsi que tout le dessous du corps et du cou. La queue est très-longue,

de plus de vingt pouces de longueur, et garnie de poils courts et noirâtres. On remarque de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds et les mains sont tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'était âgé que de deux ans ; il avait seize pouces quatre lignes de longueur depuis le museau jusqu'à l'anus. Les dents étaient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines et deux machélières de chaque côté : les deux canines supérieures étaient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paraît être fort doux ; elle est même craintive et semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits et des racines.

C'est le même animal auquel Linnæus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane* (1), et encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey* (2) ; mais ils se sont trompés en le confondant avec l'exquima de Maregrave qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensile (3).

(1) M. Schreber, Hist. nat. des Quadr., vol. 1, pag. 115, planche 15.

(2) M. Pennant, Hist. nat. des Quadr., vol. 1, pag. 186.

(3) La diane dont il est ici question constitue une

DESCRIPTION DE LA MONE.

LA mone (pl. 432, fig. 1) a la tête petite et arrondie, le museau gros et peu allongé, le nez aplati et les yeux enfoncés; les paupières, le nez et les lèvres sont nus et de couleur de chair. Le poil du front était gris et formait une sorte de croissant ou de bandeau; le dessus du front, le sommet de la tête et la face supérieure du cou étaient de couleur mêlée de jaune verdâtre et de noir, parce que chaque poil avait du noir à la pointe, du jaune verdâtre au-dessous du noir et une couleur cendrée noirâtre jusqu'à la racine; le dos, les lombes et les côtés du corps étaient de couleur mêlée de noir et de roux tirant sur le marron, parce que la partie de chaque poil qui était d'un jaune verdâtre sur la tête et sur le cou, avait sur le dos et sur les côtés du corps une couleur rousse tirant sur le marron. Il y avait une bande noire qui commençait au-dessus de l'angle extérieur de l'œil qui s'étendait jusqu'à l'oreille, et depuis l'oreille jusqu'à l'épaule et au bras; la face extérieure du bras et celle de l'avant-bras et du poignet, l'origine de la queue, la face extérieure de la cuisse et de la jambe, et le dessus du pied avaient aussi une couleur noire; le poil des joues et du dessous du cou était plus long que celui de la tête et de la poitrine, et ressemblait à une sorte de barbe, il était mêlé de blanc, de jaune et d'un peu de noir; le menton, la gorge, les aisselles, la face intérieure du bras et de l'avant-bras, la poitrine, le ventre, les aines, la face intérieure de la cuisse et de la jambe étaient blancs. Il y avait de chaque côté de la queue deux taches blanches; le poil qui bordait le côté extérieur des callosités placées près de l'anus, était roux à la pointe; la queue avait une couleur noirâtre; les pouces des pieds de derrière étaient plus grands que ceux des pieds de devant; le dessous des quatre pieds avait une couleur brune et les ongles étaient courts, plats et noirâtres: la queue avait

une grande longueur, quoiqu'elle ne fût pas entière.

pi. po. lig.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	5	6
Hauteur du train de devant.	1	0	0
Hauteur du train de derrière.	1	1	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	3	6
Circonférence du bout du museau.	0	3	6
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux.	0	5	6
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	2	3
Distance entre les deux narines.	0	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	2
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	7
Ouverture de l'œil.	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein.	0	0	8
La même distance en ligne droite.	0	0	5
Circonférence de la tête prise entre les yeux et les oreilles.	0	8	8
Longueur des oreilles.	0	0	10
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	1	8
Distance entre les deux oreilles, prise au bas.	0	2	0
Longueur du cou.	0	1	7
Circonférence.	0	5	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	8	9
Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	9	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	0	6	6
Longueur du tronçon de la queue.	1	11	6
Circonférence à l'origine.	0	4	2
Longueur de l'avant-bras depuis			

espèce particulière de guénon, fort distincte de la mone; quant à l'exquima de Marcgrave, c'est bien réellement un atèle *coaita* ou une espèce très-voisine du même genre.

DESN. 1829.

	pi.	po.	lig.
Le coude jusqu'au poignet. . .	0	4	8
Circonférence du poignet. . . .	0	2	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	3	4
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	6	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	4	8

parce que chaque ventricule formait la sienne : l'aorte se partageait en quatre branches.

Il y avait sept sillons qui traversaient le palais et qui formaient une double convexité en devant, les bords des deux derniers étaient interrompus dans le milieu. La langue, l'épiglotte et les bords de l'entrée du larynx ressemblaient à ces mêmes parties vues dans le babouin.

Cet animal pesait cinq livres neuf onces et demie. A l'ouverture de l'abdomen l'épiploon, les intestins, le foie et la rate ont paru situés comme dans le papion, excepté que la portion du colon qui s'étendait transversalement de droite à gauche sur les intestins grêles, dans le papion, était dirigée obliquement de droite à gauche et de devant en arrière dans la mone.

Le cerveau et le cervelet ressemblaient au cerveau et au cervelet du papion pour la forme et pour leur position respective; le cerveau pesait une once sept gros et vingt-huit grains, et le cervelet un gros et soixante-deux grains.

L'estomac se trouvait en entier dans le côté gauche, il était presque rond; ses membranes et celles des intestins étaient minces et transparentes; le canal intestinal diminuait insensiblement de grosseur depuis le pylore jusqu'au cœcum qui était gros, court, de figure conique et arrondie à l'extrémité; le colon avait un peu moins de diamètre que le cœcum à son origine et diminuait peu à peu de grosseur dans toute sa longueur.

Le gland était terminé en forme de champignon, partagé dans le milieu par un sillon, au fond duquel se trouvait l'orifice de l'urètre; ce champignon était aplati par les côtés et s'étendait jusqu'à l'insertion du prépuce sur la face supérieure du gland; sur l'inférieure le champignon n'avait que trois lignes de longueur.

Le foie, la vésicule du fiel, la rate et le pancréas avaient beaucoup de ressemblance pour la figure et pour les couleurs au pancréas, au foie, à la vésicule du fiel et à la rate du papion; cependant les lobes droit et gauche du foie de la mone étaient à peu près aussi grands l'un que l'autre; l'extrémité inférieure de la rate se terminait en pointe, tandis qu'elle était large dans le papion; le foie pesait trois onces trois gros et cinquante-quatre grains, et la rate deux gros et seize grains; la liqueur de la vésicule du fiel avait une couleur rougeâtre teinte de vert, et pesait vingt-trois grains.

Chacune des vésicules séminales avait trois faces longitudinales, et les deux vésicules en se réunissant formaient une sorte d'Y, dont la queue était fort courte; les branches se trouvaient de chaque côté de la vessie et non pas du rectum comme dans le papion. Les prostatas étaient placés contre les vésicules séminales, et avaient une figure ovoïde; la vessie était en forme de poire; les testicules étaient ovoïdes et leur substance inférieure avait une couleur jaunâtre; il se trouvait dans le gland et en partie dans la verge un os de cinq lignes de longueur et de deux lignes de circonférence dans la plus grande partie de son étendue, mais le bout qui tenait à la verge était plus gros.

Les reins avaient peu d'enfoncement; leurs mamelons étaient confondus les uns avec les autres; le rein droit se trouvait placé un peu plus avant que le gauche.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	7	10	0
Circonférence du duodenum.	0	1	9
Circonférence du jejunum.	0	1	7½
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	1	6
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	1	5
Longueur du cœcum.	0	1	4
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	0	4	4
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	2	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	3	4

Le poumon droit avait quatre lobes, dont trois étaient rangés de file et le quatrième était placé près de la base du cœur, comme dans la plupart des autres animaux quadrupèdes; il n'y avait que deux lobes dans le poumon gauche.

Le cœur avait la pointe dirigée en arrière, peu allongée, et pour ainsi dire double,

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	2	6	Circonférence du champignon.	0	0	10
Circonférence du rectum près de l'anus.	0	2	3	Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	2	1
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	1	8	0	Circonférence.	0	0	8
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cœcum.	9	6	0	Longueur des testicules.	0	0	6
Grande circonférence de l'estomac.	0	9	9	Largeur.	0	0	5
Petite circonférence.	0	8	5	Épaisseur.	0	0	3
Longueur de la petite courbure depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.	0	0	8	Largeur de l'épididyme.	0	0	1½
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	1	4	Épaisseur.	0	0	0½
Circonférence de l'œsophage.	0	0	10	Longueur des canaux déférents.	0	4	6
Circonférence du pylore.	0	1	0	Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue.	0	0	0⅔
Longueur du foie.	0	3	6	Grande circonférence de la vessie.	0	8	3
Largeur.	0	4	6	Petite circonférence.	0	5	6
Sa plus grande épaisseur.	0	0	8	Circonférence de l'urètre.	0	0	6
Longueur de la vésicule du fiel.	0	1	6	Longueur des vésicules séminales.	0	1	4
Son plus grand diamètre.	0	0	6	Largeur.	0	0	2½
Longueur de la rate.	0	2	3	Épaisseur.	0	0	1½
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	0	10	Longueur des prostatas.	0	0	3
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	4	Largeur.	0	0	1½
Épaisseur dans le milieu.	0	0	4	Épaisseur.	0	0	1
Épaisseur du pancréas.	0	0	1½	Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	6
Longueur des reins.	0	1	6				
Largeur.	0	0	10				
Épaisseur.	0	0	5½				
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	0	11				
Largeur.	0	1	8				
Circonférence de la base du cœur.	0	3	10				
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	1	6				
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	1	0				
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors.	0	0	2½				
Longueur de la langue.	0	1	9				
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	7				
Largeur de la langue.	0	0	8				
Longueur du cerveau.	0	2	6				
Largeur.	0	2	2				
Épaisseur.	0	1	1				
Longueur du cercelet.	0	0	10				
Largeur.	0	1	6				
Épaisseur.	0	0	7				
Longueur du gland.	0	0	5				
Circonférence.	0	0	8				

Le squelette de la mone a beaucoup de rapport avec celui du mangabey ; cependant il en diffère assez pour faire connaître qu'il est d'espèce particulière, quand même il n'y aurait pas d'autres caractères spécifiques dans les viscères et les parties extérieures de la mone.

Les os propres du nez ne sont pas élevés comme ceux du mangabey ; l'ouverture des narines est à proportion plus petite et placée plus près des orbites.

Le sternum n'est composé que de six os ; mais il y a quelque apparence que le second a été détruit par un vice de conformation dans le squelette de la mone qui fait le sujet de cette description ; l'articulation des secondes et des troisièmes côtes se trouve entre le premier et second os du sternum ; les huitièmes et neuvièmes côtes s'articulent avec le sixième os du sternum : ainsi il y a neuf vraies côtes et seulement trois fausses.

La queue n'était composée que de quatorze fausses vertèbres, mais les dernières manquaient.

L'os du bras est un peu plus long que celui du rayon, tandis qu'au contraire il est un peu plus court dans le mangabey : l'omoplate diffère de celle de cet animal par sa forme.

Il n'y avait que dix os dans le carpe, le premier surnuméraire y manquait; le tarse était composé de huit os.

Le premier os du métatarse diffère de celui du macaque et du mangabey, en ce qu'il est moins gros et moins long, et par conséquent le pouce a moins de longueur relativement à celle des autres doigts, il est proportionné comme dans le magot et la plupart des autres singes.

	pi.	po.	lig.
Hauteur.	0	2	0
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue.	0	1	7
Longueur de l'omoplate.	0	2	8
Longueur de l'humérus.	0	5	0
Longueur de l'os du coude	0	5	3½
Longueur de l'os du rayon.	0	4	8½
Longueur du fémur.	0	5	10
Longueur du tibia.	0	5	11
Longueur du péroné.	0	5	6
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0	0	8
Longueur du troisième os du métatarse, qui est le plus long.	0	1	2
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0	1	1
Longueur du troisième, qui est le plus long.	0	1	7½
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant.	0	0	6
Longueur de la seconde.	0	0	3
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	11
Longueur de la seconde.	0	0	7½
Longueur de la troisième.	0	0	4
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière.	0	0	6¾
Longueur de la seconde.	0	0	4½
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	11
Longueur de la seconde.	0	0	7½
Longueur de la troisième.	0	0	4
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	0	3	9
La plus grande largeur de la tête.	0	2	6
Longueur de la mâchoire du dessous depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	2	10
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessous.	0	0	2
Largeur de la mâchoire du dessus à l'endroit des dents canines.	0	0	1½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	0	4½
Longueur de cette ouverture.	0	0	8½
Largeur.	0	0	3½
Longueur des os propres du nez.	0	0	7
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	1¼
Largeur des orbites.	0	0	11
Hauteur.	0	0	9½
Longueur des dents canines.	0	0	7½
Largeur du bassin.	0	1	5

LE CALLITRICHE ⁽¹⁾.

LA GUENON CALLITRICHE, *CERCOPITHECUS SABÆUS*, Erxleb., Geoff., Desm. — *SIMIA SABÆA*, Linn., Gmel., Schreb.

CALLITRIX est une terme employé par Homère, pour exprimer en général la belle

couleur du poil des animaux; ce n'est que plusieurs siècles après celui d'Homère que

(1) *Cercopithecus ex cinereo flavescens*, genis, longis pilis albis obsitis. Le *singe vert*. (Briss., Reg. anim., pag. 204.)

Le singe de l'île Saint-Jacques; on donne souvent à cet animal le nom de *singe vert*, et nous le distinguons par ce nom; nos gens de mer l'appellent

en général le *singe de Saint-Jacques*, parce qu'il se trouve dans cette île du cap Vert. (Glaucrus d'Edwards, pag. 10, fig. *ibid.*)

Aux îles du cap Vert, il y a des singes à longue queue, qui ont le visage noir. (Voyage de Dampier, tom. 4, pag. 34.)

les Grecs ont en particulier appliqué ce nom à quelques espèces de *guenons* ou *singes à longue queue*, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil; mais il doit appartenir de préférence à celui dont il est ici question (pl. 433, fig. 2). Il est d'un beau vert sur le corps, d'un beau blanc sur la gorge et le ventre, et il a la face d'un beau noir; d'ailleurs il se trouve en Mauritanie et dans les terres de l'ancienne Carthage; ainsi il y a toute apparence qu'il était connu des Grecs et des Romains, et que c'était l'une des *guenons* ou *singes à longue queue*, auxquels ils donnaient le nom de *callitrix*; il y a d'autres *guenons* de couleur blonde dans les terres voisines de l'Égypte, soit du côté de l'Éthiopie, soit de celui de l'Arabie, que les anciens ont aussi désignées par le nom générique de *callitrix*. Prosper Alpin et Pietro della Valle (1), parlent de ces callitriches de couleur blonde; nous n'avons pas vu cette espèce blonde, qui n'est peut-être qu'une variété de celle-ci ou de celle de la mone, qui est très-commune dans ces mêmes contrées.

Au reste, il paraît que le *callitriche* ou *singe vert* se trouve au Sénégal, aussi bien qu'en Mauritanie et aux îles du cap Vert. M. Adanson rapporte que les environs des

bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de singes verts. « Je n'aperçus ces » singes, dit cet auteur, que par les bran- » ches qu'ils cassaient au haut des arbres, » d'où elles tombaient sur moi : car ils » étaient d'ailleurs fort silencieux et si lé- » gers dans leurs gambades, qu'il eût été » difficile de les entendre; je n'allai pas plus » loin, et j'en tuai d'abord un, deux et même » trois, sans que les autres parussent effrayés; » cependant lorsque la plupart se sentirent » blessés, ils commencèrent à se mettre à » l'abri; les uns en se cachant derrière les » grosses branches, les autres en descendant » à terre; d'autres enfin, et c'était le plus » grand nombre, s'élançaient de la pointe » d'un arbre sur la cime d'un autre.... Pen- » dant ce petit manège, je continuais tou- » jours à tirer dessus, et j'en tuai jusqu'au » nombre de vingt-trois en moins d'une » heure et dans un espace de vingt toises, » sans qu'aucun d'eux eût jeté un seul cri, » quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassem- » blés par compagnie en sourcillant, grin- » çant des dents et faisant mine de vouloir » m'attaquer. » *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, page 178.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le *callitriche* a des abajoues et des callosités sur les fesses; la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble; il a la tête petite, le museau allongé, la face noire aussi bien que les oreilles; il porte une bande étroite au lieu de sourcils au bas du front, et cette bande est de longs poils noirs. Il est d'un vert vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, et d'un blanc jaunâtre sur la poitrine et le ventre; il marche à quatre pieds; et la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ quinze pouces. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

(1) *Simium Callitrichum* Cairei in ædibus habuimus, felem magnam quadamtenus magnitudine æmulantem, prolixiori corporis figurâ, capite parvo erat et rotundo.... corpore circa illa gracilissimo, toto corpore rufo rutilove spectabatur, facies vero humanæ similis fuit nigra, undique barbata sed barba albi erat coloris.... caudamque longam rutilamque habebat. (*Prosp. Alp., Hist. Ægypti.*, lib. 4, p. 244, fig. tab. 20, n° 4.) — J'ai vu aussi dans le Caire plusieurs animaux vivants, comme des *callitriches* ou *guenons* de couleur blonde. (*Voyage de Pietro della Valle*, tom. 1, pag. 401.)

DESCRIPTION DU CALLITRICHE.

Le callitriche (*pl. 433, fig. 2*) qui a servi de sujet pour cette description, avait la tête petite, le museau alongé, la partie supérieure des orbites, le bas du front et le haut du nez très-saillants, les oreilles fort grandes et la queue très-longue; les oreilles n'étaient pas bordées, elles formaient un pli à leur partie supérieure; les lèvres, la face, les oreilles et la plante des pieds étaient noires: il y avait de longs poils de même couleur à l'endroit des sourcils, et principalement au bas du front entre les orbites des yeux; de sorte que les deux sourcils semblaient n'en former qu'un qui s'étendait depuis l'angle postérieur de l'un des yeux jusqu'à l'angle postérieur de l'autre oeil, et qui était plus garni au-dessus du nez que dans le reste de son étendue; les poils de ce sourcil étaient dirigés en haut et avaient jusqu'à quinze lignes de longueur. La tête, le dessus et les côtés du cou, le dos, les jambes, la croupe, la queue, les côtés du corps, les épaules, la face externe du bras et de la cuisse avaient des teintes de jaune verdâtre et de brun, mais le jaune verdâtre dominait sur le brun; la plus longue partie de chaque poil depuis la racine était de couleur cendrée ou brune, il avait au-dessus une couleur jaune verdâtre sur la longueur d'environ quatre lignes, et la pointe était brune. La face externe de l'avant-bras et de la jambe, et le dessus des quatre pieds avaient une couleur mêlée de gris, de brun et de jaune verdâtre qui n'était pas le plus apparent. Le dessous de la mâchoir inférieure et du cou, la gorge, la poitrine, le ventre et la face interne des quatre jambes avaient une couleur blanchâtre avec quelques teintes de gris et de jaunâtre; les ongles étaient noirs et pliés en gouttière, excepté ceux des pouces qui étaient plats dans les quatre pieds et beaucoup plus grands aux pieds de derrière qu'à ceux de devant. Il y avait des callosités sur les fesses.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus . . .	1	2	3
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . .	0	3	9

Circonférence du bout du museau.	0	3	2
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	5	0
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	1	9
Distance entre les deux narines.	0	0	2
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	6
Ouverture de l'œil.	0	0	3½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein.	0	0	8
La même distance en ligne droite.	0	0	5
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.	0	8	0
Longueur des oreilles.	0	0	11
Largeur de la base, mesurée sur la courbe extérieure.	0	1	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	2	3
Longueur du cou.	0	1	5
Circonférence du cou.	0	4	5
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	10	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	0	11	5
La même circonférence devant les jambes de derrière.	0	7	6
Longueur du tronçon de la queue.	1	8	6
Circonférence à l'origine.	0	3	2
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	4	7
Circonférence du poignet.	0	2	3
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	2	8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	5	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	4	6

Le foie s'étendait autant à gauche qu'à droite; l'épiploon était presque entièrement vicié, il avait plus d'épaisseur et de consi-

stance qu'il n'aurait dû en avoir ; la graisse était dure et grenue, et l'abdomen s'est trouvé plein d'eau et de sanie ; lorsque ces liqueurs ont été écoulées, l'animal pesait quatre livres et demie ; l'épiploon ne s'étendait que jusqu'au milieu de la région ombilicale.

Le duodenum était engagé dans les glandes obstruées du mésentère ; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtes ; celles de l'ileum se trouvaient aussi dans la partie postérieure de la région ombilicale ; le cœcum était dirigé en arrière dans la région hypogastrique ; le colon s'étendait en avant sur les intestins grêles, il formait un arc dans la région épigastrique et se repliait à droite dans le côté gauche avant de se joindre au rectum.

Les intestins grêles diminuaient peu à peu de grosseur depuis le pylore jusqu'à un pouce et demi de distance du cœcum, où l'ileum (*A pl. 434, fig. 1*) était plus petit que dans le reste de son étendue ; il avait plus de grosseur près du cœcum (*B*). Cet intestin était fort court et de figure à peu près conique ; il avait deux bandes tendineuses, elles se prolongeaient sur le colon (*C*) qui en avait de plus une troisième placée du côté où était l'insertion (*D*) de l'ileum ; le colon avait à son origine presque autant de grosseur que le cœcum, mais son diamètre diminuait peu à peu jusqu'au rectum qui avait à peu près la même grosseur dans toute son étendue, excepté près de l'anus où son diamètre était plus grand.

Le grand cul-de-sac (*AB, pl. 434, fig. 2*) de l'estomac avait beaucoup de profondeur ; le reste (*BC*) avait peu de longueur à proportion de la largeur de ce viscère qui était beaucoup plus renflé sur la face inférieure (*D*) que sur la supérieure (*E*), en supposant la grande courbure en arrière et la petite (*F*) en avant ; dans cette même situation l'œsophage (*G*) étant dirigé en avant, et l'estomac rempli d'air dans l'état où il est représenté *fig. 2*, la portion (*H*) de la partie droite qui s'étend depuis l'angle (*I*) que forme cette partie jusqu'au pylore (*K*) était dirigée obliquement en avant et en bas. Les membranes de l'estomac et des intestins étaient très-minces et plus qu'à demi transparentes.

Le foie était composé de trois lobes, le plus grand se trouvait placé dans le milieu, et les deux autres avaient moins de volume et

étaient placés l'un à droite et l'autre à gauche, le droit avait un appendice à la racine que l'on pourrait prendre pour un petit lobe ; le plus grand des trois lobes était divisé en trois portions égales par deux scissures ; le ligament suspensoir passait dans la scissure droite, et la vésicule du fiel était placée dans le gauche ; elle débordait un peu au-delà du bord du foie. Ce viscère avait au dehors une couleur rouge très-pâle et presque brune ; au dedans la teinte de brun était plus foncée, il pesait deux onces quatre gros et demi ; la vésicule du fiel était fort longue et plus grosse à son extrémité que dans le reste de son étendue, elle contenait une liqueur d'un jaune verdâtre et du poids d'un demi-gros.

La rate était presque pointue par l'extrémité supérieure, l'autre était si large que ce viscère avait presque la figure d'un triangle, dont son extrémité inférieure faisait la base : il était au dehors et au dedans d'un rouge noirâtre. Je ne rapporte pas son poids, parce qu'il était abcédé en différents endroits.

Le pancréas était vicié au point de n'être pas reconnaissable ; les reins avaient très-peu d'enfoncement, ils étaient allongés ; il n'y avait point de mamelons au dedans ; le bassinnet était peu étendu.

Le centre nerveux du diaphragme n'était guère plus transparent que la partie charnue. Le poumon droit avait quatre lobes ; savoir, trois de file comme dans la plupart des animaux, et un quatrième très-petit, placé à la racine des autres près du cœur. Le poumon gauche n'était composé que de deux lobes, dont l'antérieur était presque divisé en deux parties par une scissure placée sur son bord inférieur ; l'autre lobe avait aussi une scissure sur son bord inférieur, mais moins profonde. Le cœur était gros, court et dirigé en arrière. Il ne sortait que deux branches de la crosse de l'aorte.

La langue était longue, large et épaisse, excepté le bout qui avait peu d'épaisseur ; elle était couverte de papilles très-petites et d'une grande quantité de grains glanduleux ; il y avait sur la partie postérieure trois grosses glandes à calice, une en arrière et deux en avant à trois lignes de distance l'une de l'autre, et à une ligne de la glande postérieure ; l'épiglotte était grande sans échancrure ni pointe dans le milieu.

Le cerveau n'avait que peu d'anfractuosités, et elles étaient très-légères ; il recou-

vrait le cervelet en entier; il pesait une once cinq gros et soixante-cinq grains, et le cervelet un gros et soixante-cinq grains.

La vulve était longue de quinze lignes : cette longueur, excessive pour un si petit animal, venait de ce que le gland du clitoris était à dix lignes de distance de l'entrée du vagin, qui n'avait qu'environ cinq lignes de longueur; le gland du clitoris était placé sur le pubis et composé de deux petits tubercules qui semblaient être les vestiges du champignon qui termine le gland des mâles de ce genre; l'orifice de l'urètre se trouvait à cinq lignes de distance des bords de la vulve et à trois lignes du gland du clitoris, le vagin était traversé par deux petites rides à l'endroit de l'orifice de l'urètre; la vessie était faite en forme de poire; l'orifice de la matrice avait des bords fort épais et très-saillants dans le vagin; le col de la matrice était presque aussi gros que le corps: il n'y avait point de cornes; les trompes tenaient à deux pavillons attachés aux testicules qui avaient à peu près la figure d'un rein: on distinguait dans leur intérieur quantité de petites caroncules jaunâtres.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum	5	0	0
Circonférence du duodenum	0	1	9
Circonférence du jejunum	0	1	8
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros	0	1	6
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	3
Longueur du cœcum	0	1	10
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros	0	4	8
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	2	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	3	11
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	2	0
Circonférence du rectum près du colon	0	2	0
Circonférence près de l'anus	0	2	8
Longueur du colon et du rectum pris ensemble	2	0	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	7	0	0
Grande circonférence de l'estomac	0	10	5
Petite circonférence	0	4	3
Longueur de la petite courbure, depuis l'angle que forme la par-			

	pi.	po.	lig.
tie droite jusqu'à l'œsophage	0	1	0
Profondeur du grand cul-de-sac	0	1	5
Circonférence de l'œsophage	0	1	4
Circonférence du pylore	0	1	8
Longueur du foie	0	2	11
Largeur	0	4	0
Sa plus grande épaisseur	0	0	8
Longueur de la vésicule du fiel	0	1	6
Son plus grand diamètre	0	0	5½
Longueur de la rate	0	2	0
Largeur de l'extrémité inférieure	0	1	3
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	4
Épaisseur dans le milieu	0	0	5
Longueur des reins	0	1	7
Largeur	0	1	0
Épaisseur	0	0	6
Longueur du centre nerveux, depuis la veine cave jusqu'à la pointe	0	0	11
Largeur	0	1	8
Circonférence de la base du cœur	0	3	3
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	1	2
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	0	11
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors	0	0	3
Longueur de la langue	0	1	8
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	0	5
Largeur de la langue	0	0	7
Longueur du cerveau	0	2	4
Largeur	0	2	0
Épaisseur	0	1	1
Longueur du cervelet	0	0	10
Largeur	0	1	3
Épaisseur	0	0	7
Distance entre l'anus et la vulve	0	0	6
Longueur du vagin	0	1	5
Circonférence	0	1	4
Grande circonférence de la vessie	0	7	6
Petite circonférence	0	5	10
Longueur de l'urètre	0	0	7
Circonférence	0	0	6
Longueur du col et du corps de la matrice	0	1	0
Circonférence du corps	0	0	11
Distance en ligne droite entre les testicules et la matrice	0	0	3
Longueur des testicules	0	0	3½
Largeur	0	0	2
Épaisseur	0	0	1

LE MOUSTAC ⁽¹⁾.

LA GUENON MOUSTAC, CERCOPITHECUS CEPHUS, Erxleb., Geoffr., Desm.
— SIMIA CEPHUS, Linn., Gmel. — SIMIA MONA, Schreb.

Le moustac (*pl.* 435, *fig.* 1) nous paraît être du même pays que le macaque, parce qu'il a, comme lui, le corps plus court et plus ramassé que les autres guenons; c'est très-vraisemblablement le même animal que les voyageurs de Guinée ont appelé *blanc-nez* (2), parce qu'en effet, il a les lèvres au-dessous du nez d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre; il a aussi deux toupets de poils jaunes au-dessous des oreilles, ce qui lui donne l'air très-singulier; et comme il est en même temps d'assez petite taille, c'est de tous les singes à longue queue celui qui nous a paru le plus joli.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le moustac a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue beaucoup plus

longue que la tête et le corps pris ensemble, elle a dix-neuf ou vingt pouces de longueur; il a la face d'un noir bleuâtre avec une grande et large marque blanche en forme de chevron au-dessous du nez et sur toute l'étendue de la lèvre supérieure, qui est nue dans toute cette partie; elle est seulement bordée de poils noirs, aussi bien que la lèvre inférieure tout autour de la bouche: il a le corps court et ramassé; il porte deux gros toupets de poil d'un jaune vif au-dessous des oreilles; il a aussi un toupet de poil hérissé au-dessus de la tête, le poil du corps est d'un cendré verdâtre; la poitrine et le ventre d'un cendré blanchâtre, il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ un pied de longueur, la tête et le corps compris. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

DESCRIPTION DU MOUSTAC.

Le moustac (*pl.* 435, *fig.* 1) est de grandeur médiocre; sa longueur, prise depuis

le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, n'est que d'un pied, mais la queue a dix-neuf pouces; cet animal est remarquable, non-seulement entre les animaux de son genre, mais entre tous les autres, en ce qu'il y a sur la peau de la lèvre supérieure une couleur blanche qui représente la figure d'un chevron brisé dont l'angle est au-dessous du nez; la lèvre est nue dans la partie colorée de blanc; le nez, le bas du front et les joues sont aussi dénués de poil, mais ils ont une couleur mêlée de noir et de bleuâtre. Le museau est peu allongé, le nez est saillant à son origine entre les yeux; les ouvertures des narines sont placées au-dessous du nez et séparées par une cloison étroite: aussi a-t-il des poches dans la bouche et des callosités sur les fesses. La plante

(1) Moustac, *Mustax*, Moustache: comme la guenon dont il est ici question n'a point été nommée, nous lui avons donné ce nom, qui suffira pour la faire reconnaître et distinguer de toutes les autres; elle est en effet très-remarquable par sa lèvre supérieure, qui est nue et d'une blancheur d'autant plus frappante, que le reste de sa face est noir.

(2) Il y a d'autres singes à la côte d'Or, que l'on nomme *blancs-nez*, parce que c'est la seule partie de leur corps qui soit de cette couleur: ils sont puants et farouches. (Relation d'Artus, Histoire générale des voyages, tom. 4 pag. 238 (*).

(*) Le Blanc-nez est une espèce particulière de guenon bien distincte de celle-ci.

des pieds est noirâtre ; les ongles sont noirs, larges et aplatis.

Le tour de la bouche est revêtu de poils noirs ; il y a de chaque côté de la tête une raie noire qui s'étend depuis l'angle postérieur de l'œil jusqu'à l'oreille : cette partie est mince et un peu velue ; son poil est de couleur de jonquille, celui du bas des tempes a la même couleur, mais il est beaucoup plus long, il forme une touffe au-dessous de l'oreille de chaque côté de la face ; les poils du dessus de la tête sont de couleur mêlée de noir et de jaune verdâtre, ceux du milieu ont plus de longueur que les

autres et sont hérissés comme une huppe. Le dos, les épaules, la croupe, la face externe de la cuisse et le dessus de la queue ont des teintes de cendré et de roux ; la face externe du bras, de l'avant-bras, de la jambe proprement dite et le dessus des pieds de devant sont de couleur mêlée de cendré foncé et de verdâtre ; le dessus de la queue est de couleur cendrée depuis son origine jusqu'à environ la moitié de sa longueur, le reste est jaunâtre. La gorge, la poitrine et le ventre, la face interne du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe sont blancs avec quelques teintes de cendré et de gris.

LE TALAPOIN ⁽¹⁾.

LA GUENON TALAPOIN, Erxleb., Geoffr., Desm. — SIMIA TALAPOIN, Linn., Gmel.

CETTE guenon (pl. 435, fig. 2) est de petite taille, et d'une assez jolie figure ; son nom paraîtrait indiquer qu'elle se trouve à Siam, et dans les autres provinces de l'Asie orientale, mais nous ne pouvons l'assurer ; seulement, il est certain qu'elle est originaire de l'ancien continent et qu'elle ne se trouve point dans le nouveau, parce qu'elle a des abajoues et des callosités sur les fesses, et que ces deux caractères n'appartiennent ni aux sagouins ni aux sapajous, qui sont les seuls animaux du Nouveau-Monde qu'on puisse comparer aux guenons.

Ce qui me porte à croire, indépendamment du nom, que cette guenon se trouve plus communément aux Indes orientales qu'en Afrique, c'est que les voyageurs rapportent que la plupart des singes de cette partie de l'Asie ont le poil d'un vert brun. « Les singes du Guzarate, disent-ils, sont » d'un vert brun, ils ont la barbe et les » sourcils longs et blancs : ces animaux » que les Banianes laissent multiplier à l'in- » fini par un principe de religion, sont si » familiers, qu'ils entrent dans les maisons » à toute heure et en si grand nombre que » les marchands de fruits et de confitures

» ont beaucoup de peine à conserver leurs » marchandises (2). »

M. Edwards a donné la figure et la description d'une guenon, sous le nom de *singe noir de moyenne grandeur*, qui nous paraît approcher de l'espèce du talapoin plus que d'aucune autre. J'ai cru devoir en rapporter ici la description (3), et renvoyer à la figure donnée par M. Edwards, pour qu'on puisse

(2) Histoire générale des voyages, tom. 10 pag. 67.

(3) Ce singe était à peu près de la taille d'un gros chat ; il était d'un naturel doux, ne faisant mal à personne... c'était un mâle, et il était un peu vieux... sa tête était assez ronde, la peau de son visage était d'une couleur de chair rembrunie, couverte de poils noirs assez clairsemés, les oreilles étaient faites comme celles de l'homme, les yeux étaient d'une couleur de noisette-rougeâtre avec les paupières noires ; le poil était long au-dessous des yeux, et les sourcils se joignaient ; il était long aussi sur les tempes et couvrait en partie les oreilles ; la tête, le dos, les jambes de devant et de derrière et la queue étaient couverts d'assez longs poils d'un brun-noirâtre, qui n'était ni trop doux ni trop rude ; la poitrine, le ventre, etc., étaient presque sans poil, d'une couleur de chair rembrunie, ayant des bouts de sein à la poitrine. Les quatre pattes étaient faites à peu près comme la main de l'homme, étant couvertes d'une peau douce et noire presque sans poil ; les ongles étaient plats. (Glanures d'Edwards, pag. 221.)

(1) *Talapoin*, nom sous lequel ce singe nous a été donné, et que nous avons adopté.

comparer ces animaux : on verra qu'à l'exception de la grandeur et de la couleur, ils se ressemblent assez pour qu'on doive présumer que ce sont au moins deux espèces bien voisines, si ce ne sont pas des variétés de la même espèce : dans ce cas, comme nous ne sommes pas sûrs que notre talapoin soit natif des Indes orientales, et que M. Edwards assure que celui qu'il décrit venait de

Guinée, nous rendrions le talapoin à ce même climat, ou bien nous supposerions que cette espèce se trouve également dans les terres du midi de l'Afrique et de l'Asie : c'est vraisemblablement de cette même espèce de singes noirs, décrits par M. Edwards, dont parle Bosman, sous le nom de *baurdmannetjes*, et dont il dit que la peau fait une bonne fourrure (1).

DESCRIPTION DU TALAPOIN.

Cet animal (*pl.* 435, *fig.* 2) a la tête ronde, le museau peu allongé, les oreilles grandes, arrondies et nues, la queue très-longue, le nez, les oreilles et la plante des pieds noirs; les yeux et le bout des lèvres de couleur de chair. Les poils des joues, des tempes, du front, du sommet de la tête, de l'occiput, du dessus et des côtés du cou, du dos, des lombes, de la croupe, des côtés de la poitrine et du ventre, de la face extérieure des jambes et du dessus des pieds sont de couleur mêlée de jaune, de vert et de noir ou de noirâtre; chaque poil est de couleur cendrée noirâtre sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine; il y a du jaune verdâtre au-dessus du noirâtre, et la pointe est noire. La mâchoire inférieure, le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, les aisselles, les aines et la face intérieure des jambes sont de couleur blanche avec quelque légère teinte de jaunâtre. La queue est en dessus de couleur cendrée grisâtre : en général le dessus du corps et de la queue était mêlé de noirâtre et d'olivâtre, et le dessous de couleur cendrée claire. Les ongles des pouces sont ronds et plats, ceux des autres doigts sont un peu pliés en gouttière. Cet animal a des poches dans la bouche et des callosités sur les fesses.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	0	8
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	3	0
Circonférence du bout du museau	0	3	2
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	3	8
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	1	6
Distance entre les narines.	0	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	0	10
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	5
Ouverture de l'œil.	0	0	3 $\frac{1}{4}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein.	0	0	7
La même distance en ligne droite.	0	0	4
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	6	3
Longueur des oreilles.	0	0	9
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	1	11
Distance entre les oreilles, prise dans le bas.	0	2	0
Longueur du cou.	0	0	10
Circonférence.	0	4	2
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	7	0
Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	7	10
Circonférence devant les jambes de derrière.	0	5	6

(1) On trouve en Guinée une troisième espèce de singes parfaitement jolis, qui ont pour l'ordinaire deux pieds de hauteur; leur poil est extrêmement noir, de la longueur d'un doigt et davantage, avec une barbe blanche, d'où les Hollandais les ont appelés *Baurdmannetjes*: on fait des bonnets de leur peau et chaque fourrure s'achète quatre écus. (*Voyage de Bosman*, pag. 258.)

	pi.	po.	lig.
Longueur du tronçon de la queue	1	5	6
Circonférence à l'origine	0	2	8
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	3	7
Circonférence du poignet	0	1	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	2	6
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	5	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	3	9

L'animal dont il s'agit pesait deux livres douze onces et demie. A l'ouverture de l'abdomen j'ai trouvé l'épiploon étendu jusqu'au bout de la région ombilicale; le foie était placé autant à gauche qu'à droite, et l'estomac presque entièrement à gauche.

Le duodenum était fort court, les circonvolutions du jejunum et de l'ileum se trouvaient dans la région ombilicale et dans les côtés; le cæcum était placé dans le côté droit et dirigé en arrière; le colon s'étendait en avant dans le côté droit, passait de droite à gauche derrière l'estomac, et se prolongeait en arrière dans le côté gauche; enfin, il faisait quelques sinuosités dans la région iliaque gauche et dans la partie postérieure de l'ombilicale avant de se joindre au rectum.

Le grand cul-de-sac de l'estomac était fort ample, aussi la petite courbure n'avait que très-peu de longueur entre l'œsophage et l'angle de la partie droite; la grande courbure était très-convexe dans le milieu de sa longueur. Les intestins grêles avaient tous à peu près le même diamètre, excepté l'ileum qui était moins gros à quelque distance du cæcum que près de cet intestin; le cæcum était gros, court et conique, il formait trois boursoufflures sur sa base, il avait trois bandes tendineuses qui s'étendaient sur le colon; cet intestin avait aussi des boursoufflures près du cæcum, les plus grosses et le plus grand diamètre se trouvait à environ un pouce de distance du cæcum; le colon devenait de plus en plus petit en approchant du rectum, qui était au contraire de plus en plus gros à mesure qu'il approchait de l'anus; les membranes de l'estomac et des intestins étaient fort minces et transparentes.

Le foie était composé de trois grands lobes et d'un petit, le plus grand se trouvait dans le milieu et était divisé en deux parties

par une scissure, dans laquelle passait le ligament suspensoir; la vésicule du fiel adhérait à la face postérieure de la partie droite; il y avait à droite et à gauche un lobe moins grand que celui du milieu, le plus petit de tous tenait à la racine du lobe droit; ce viscère avait au dehors et au dedans une couleur rouge pâle; il pesait une once sept gros; la vésicule du fiel avait la figure d'un œuf allongé, son pédicule formait deux plis.

La rate était presque triangulaire, parce que l'extrémité inférieure avait presque autant de largeur que le viscère entier avait de longueur, il était au dehors et au dedans d'un rouge plus vif que le foie, il pesait un gros.

Le pancréas s'étendait depuis la rate jusqu'au duodenum, contre lequel il formait un angle; la branche qui suivait cet intestin était très-courte et pointue.

Le rein droit était plus avancé que le gauche d'un quart de sa longueur; ils étaient oblongs, ils avaient peu d'enfoncement; le rein gauche semblait avoir un second rein plus petit, adhérent à son côté extérieur, parce qu'il y avait un sillon longitudinal qui s'étendait en forme d'anneau sur le milieu des deux faces et sur les deux bouts; le bassinnet était petit, et il n'y avait point de mamelons.

Le diaphragme était mince; il y avait quatre lobes dans le poumon droit et deux dans le gauche, proportionnés et placés comme dans la plupart des quadrupèdes. Le cœur était court; la crosse de l'aorte jetait deux branches.

La langue était large, épaisse, couverte de papilles, très-petite et parsemée de grains glanduleux; il y avait sur la partie moyenne postérieure trois glandes à calice, une en arrière dans le milieu et deux en avant sur les côtés; l'épiglotte était échancrée dans le milieu. Il y avait sept ou huit sillons transversaux sur le palais et une arrête longitudinale dans le milieu, qui partageait les sillons en deux parties, dont chacune était convexe en avant.

Le cerveau était grand et recouvrait le cervelet en entier, il n'avait que peu d'anfractuosités et elles étaient petites, il pesait une once cinquante-six grains, et le cervelet un gros onze grains.

L'animal qui m'a servi de sujet pour cette description n'avait que deux mamelles sur la poitrine, placées fort près l'une de l'autre;

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
le scrotum était grand ; la verge sortait en dehors de l'abdomen ; le gland était terminé par un gros champignon ; la vessie avait la forme d'un œuf ; les testicules étaient gros et presque ronds ; on voyait au dedans l'axe tendineux de l'épididyme ; les vésicules séminales étaient grandes et allongées, elles avaient trois faces longitudinales : on sentait au dedans du gland un os oblong dont la partie antérieure était courbe.				Épaisseur du pancréas.	0	0	2
				Longueur des reins.	0	1	5
				Largeur.	0	0	9
				Épaisseur.	0	0	5
				Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	1	0
				Largeur.	0	1	2
				Circonférence de la base du cœur.	0	3	0
				Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	1	4
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum.	4	6	0	Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	1	0
Circonférence du duodenum.	0	1	7	Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	0	0	2
Circonférence du jejunum.	0	1	9	Longueur de la langue.	0	1	4
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	2	0	Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	7
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	1	6	Largeur de la langue.	0	0	4
Longueur du cœcum.	0	1	4	Longueur du cerveau.	0	2	2
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	0	4	3	Largeur.	0	1	9
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	1	6	Épaisseur.	0	0	11
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros.	0	3	5	Longueur du cervelet.	0	0	9
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	1	8	Largeur.	0	1	1
Circonférence du rectum près du colon.	0	1	8	Épaisseur.	0	0	8
Circonférence du rectum près de l'anus.	0	2	0	Longueur du gland.	0	0	9
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	1	10	0	Circonférence.	0	0	6
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cœcum.	6	4	0	Circonférence du champignon.	0	0	10
Grande circonférence de l'estomac.	0	8	4	Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	1	8
Petite circonférence.	0	6	3	Circonférence.	0	0	8
Longueur de la petite courbure, depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.	0	0	9	Longueur des testicules.	0	0	8
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	1	0	Largeur.	0	0	6
Circonférence de l'œsophage.	0	1	3	Épaisseur.	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Circonférence du pylore.	0	1	2	Largeur de l'épididyme.	0	0	3
Longueur du foie.	0	2	7	Épaisseur.	0	0	1
Largeur.	0	3	7	Longueur des canaux déférents.	0	4	4
Sa plus grande épaisseur.	0	0	6	Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue.	0	0	0 $\frac{1}{2}$
Longueur de la vésicule du fiel.	0	1	3	Grande circonférence de la vessie	0	6	2
Son plus grand diamètre.	0	0	6	Petite circonférence.	0	4	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de la rate.	0	1	0	Circonférence de l'urètre.	0	0	7
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	0	11	Longueur des vésicules séminales.	0	1	6
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	3	Largeur.	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Épaisseur dans le milieu.	0	0	4	Épaisseur.	0	0	3
				Longueur des prostatas.	0	0	6
				Largeur.	0	0	5
				Épaisseur.	0	0	2

Les orbites des yeux du talapoin sont plus grandes que celles du malbrouck ; le museau

est moins long, et l'ouverture des narines est placée plus haut; de sorte qu'elle se trouve en partie entre les orbites, à peu près comme dans l'homme, dans le gibbon, etc.

Il y a douze vertèbres dorsales et douze côtes de chaque côté, sept vraies et cinq fausses; le sternum est composé de six os; les premières côtes s'articulent avec la partie moyenne du premier os; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et

le second os du sternum; celle des troisièmes côtes, entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux sixièmes et septièmes côtes qui s'articulent entre le cinquième et le sixième os du sternum.

Les fausses vertèbres de la queue sont au nombre de vingt-cinq.

Il n'y avait que dix os dans le carpe, le premier des surnuméraires y manquait; le tarse était composé de huit os.

LE DOUC ⁽¹⁾

LA GUENON DOUC, *CERCOPITHECUS NÆMEUS*, Erxleb., Desm. — *SIMIA NÆMEA*, Linn., Gmel. — *LASIOPYGA NÆMEA*, Illig. — *PYGATHRIX NÆMEUS*, Geoffr.

LE DOUC (*pl.* 436, *fig.* 1) est le dernier de la classe des animaux que nous avons appelés *singes*, *babouins* et *guenons*: sans être précisément d'aucun de ces trois genres, il participe de tous; il tient des guenons par sa queue longue, des babouins par sa grande taille, et des singes par sa face plate; il a de plus un caractère particulier, et par lequel il paraît faire la nuance entre les guenons et les sapajous: ces deux familles d'animaux diffèrent entre elles, en ce que les guenons ont les fesses pelées, et que tous les sapajous les ont couvertes de poil; le douc est la seule des guenons qui ait du poil sur les fesses comme les sapajous: il leur ressemble aussi par l'aplatissement du museau: mais en tout, il approche infiniment plus des guenons que des sapajous desquels il diffère, en ce qu'il n'a pas la queue prenante, et aussi par plusieurs autres caractères essentiels: d'ailleurs l'intervalle qui sépare ces deux familles est immense, puisque le douc et toutes les gue-

nons sont de l'ancien continent, tandis que tous les sapajous ne se trouvent que dans le nouveau. on pourrait dire aussi avec quelque raison que le douc ayant une longue queue comme les guenons, et n'ayant pas comme elles des callosités sur les fesses, il fait la nuance entre les orang-outangs et les guenons, comme le gibbon la fait aussi à un autre égard, n'ayant point de queue comme les orang-outangs, mais ayant des callosités sur les fesses comme les guenons. Indépendamment de ces rapports généraux, le douc a des caractères particuliers, par lesquels il est très-remarquable et fort aisé à distinguer de tous les singes, babouins, guenons ou sapajous, même au premier coup d'œil; sa robe variée de toutes couleurs, semble indiquer l'ambiguïté de sa nature, et en même temps différencier son espèce d'une manière évidente. Il porte autour du cou un collier d'un brun pourpre; autour des joues une barbe blanche; il a les lèvres et le tour des yeux noirs, la face et les oreilles rouges, le dessus de la tête et le corps gris, la poitrine et le ventre jaune, les jambes blanches en bas, noires en haut; la queue blanche avec une large tache de même couleur sur les lombes; les pieds noirs avec plusieurs autres nuances de couleur (2). Il me paraît

(1) *Douc*, nom de cet animal à la Cochinchine, et que nous avons adopté: ce nom que nous ignorions nous a été donné par M. Poivre, aussi bien que l'animal même. *Sifac*, à Madagascar.

« *Cercopithecus cinereus*, genis longis pilis ex albo flavicantibus obsistis, torque ex castaneo purpurascens. Le grand singe de la Cochinchine. (Briss., *Reg. anim.*, pag. 205.)

(2) Voyez ci-après la description du douc.

que cet animal qu'on nous a assuré venir de la Cochinchine se trouve aussi à Madagascar, et que c'est le même que Flaccourt indique sous le nom de *sifac* dans les termes suivants : « A Madagascar, il y a, dit-il, une » autre espèce de guenuche blanche, qui a » un chaperon tanné, et qui se tient le plus » souvent sur les pieds de derrière; elle a » la queue blanche et deux taches tannées » sur les flancs, elle est plus grande que le » *vari* (mococo), mais plus petite que le » *varicossi* (*vari*), cette espèce s'appelle » *sifac*, elle vit de fèves; il y en a beau- » coup vers Andrivoure, Dambourlomb et » Ranafoulchy (1). » Le chaperon ou collier tanné, la queue blanche, les taches sur les flancs sont des caractères qui indiquent assez clairement que ce *sifac* de Madagascar est de la même espèce que le douc de la Cochinchine.

Les voyageurs assurent que les grands singes des parties méridionales de l'Asie, produisent des bézoards qu'on trouve dans leur estomac, et dont la qualité est supérieure à celle des bézoards des chèvres et des gazelles; ces grands singes des parties méridionales de l'Inde, sont l'ouanderou et le douc; nous croyons donc que c'est à ces espèces qu'il faut rapporter la production des bézoards: on prétend que ces bézoards de singe sont toujours d'une forme ronde, au lieu que les autres bézoards sont de différentes figures (2).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le douc n'a point de callosités sur les fesses, il les a garnies de poil partout; sa queue, quoique longue, ne l'est pas autant que la tête et le corps pris ensemble; il a la face rouge et couverte d'un duvet roux; les oreilles nues et de même couleur que la face, les lèvres brunes, aussi bien que les orbites des yeux; le poil de couleurs très-vives et très-variées; il porte un bandeau et un collier d'un brun pourpre; il a du blanc sur le front, sur la tête, sur le corps, les bras, les jambes, etc., une espèce de barbe d'un blanc jaunâtre: il a du noir au-dessus du front et à la partie supérieure des bras; les parties du dessous du corps sont d'un gris-cendré et d'un jaune blanchâtre; la queue est blanche, aussi bien que le bas des lombes: il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre, et il a trois pieds et demi ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. J'ignore si les femelles dans cette espèce sont sujettes à l'écoulement périodique.

ADDITION A L'ARTICLE DU DOUC.

Nous donnons ici (*pl.* 435, *fig.* 2) la figure du douc vu par derrière. Cet animal est si singulièrement habillé que nous avons cru devoir le représenter des deux faces; mais nous n'avons rien d'historique à ajouter à ce que nous en avons dit.

DESCRIPTION DU DOUC.

Le douc (*pl.* 436) est de la grandeur du magot et du papion. Quoiqu'il ne reste de l'individu qui sert de sujet pour cette description que la peau bourrée et les os des mâchoires et des pieds, il me paraît que le

douc a le museau moins long que celui du magot, les quatre jambes et les pieds de derrière à peu près aussi longs; mais les pieds de devant ont beaucoup plus de longueur; quoique le pouce soit très-petit, son

(1) Voyage de Flaccourt, pag. 153.

(2) Comme les singes, aussi bien que les chèvres, mangent les boutons de certains arbrisseaux, il se produit dans leur ventre des pierres de bézoard: on en trouve souvent dans leurs excréments, que la peur qu'ils ont d'être battus leur fait lâcher en courant: ces pierres de bézoard sont les plus chères et les plus estimées de toutes celles qui se trouvent dans les Indes, elles sont aussi plus rondes que les

autres, et ont bien plus de force: on a éprouvé quelquefois qu'un grain de celles-ci avait autant d'effet que deux de celles qui viennent des chèvres. (*Descript. hist. de Macacar.* pag. 51.) *Nota.* En comparant ce passage avec celui de Knox, que nous avons rapporté à l'article du Ouanderou, il paraît que ce sont les ouanderous qui vivent de boutons d'arbres, et que par conséquent ce sont eux qui produisent le plus communément des bezoards.

extrémité ne s'étend pas jusqu'au bout du métacarpe ; il n'y a point de callosités sur les fesses ; les ongles sont un peu courbes et pliés en gouttière, excepté celui du pouce des pieds de derrière qui est presque plat ; leur couleur est noirâtre, de même que celle de la plante des pieds, celle des lèvres et du tour des yeux ; le reste de la face est roussâtre avec un petit duvet roux. Les oreilles sont petites, nues, roussâtres comme la face ; leur forme et leur couleur paraissent avoir été altérées par le dessèchement.

Les couleurs du poil du douc le rendent très-remarquable par leur vivacité et par leur disposition ; elle est si extraordinaire, que cet animal semble avoir des vêtements de différentes couleurs, sur le front, sur la tête, sur le corps, sur les parties honteuses, le bras, l'avant-bras, la cuisse et la jambe. Les tempes, les joues et la mâchoire inférieure ont un long poil de couleur blanchâtre, mêlée de jaunâtre ; il y a sur le bas du front un bandeau étroit qui s'étend de chaque côté jusqu'à l'oreille, et qui est formé par des poils de couleur de marron d'un roux foncé ; ces poils sont plus longs vers les oreilles que sur le milieu du front ; il y a aussi sur le dessous et les côtés du cou un collier de même couleur ; le haut du front et la partie supérieure des bras sont noirs ; le dessus, le derrière et les côtés de la tête,

la partie inférieure des bras, le dos, la poitrine, le ventre et les côtés du corps ont des couleurs peu différentes de celles du petit gris ; chaque poil est d'un gris blanchâtre vers la racine, des couleurs noirâtres et grises verdâtres ou jaunâtres se succèdent jusqu'à quatre ou cinq fois dans le reste de son étendue ; le jaunâtre est plus apparent sur la poitrine et sur le ventre que sur la tête, les bras et le dos. L'avant-bras et le dessus du métacarpe sont de couleur blanchâtre, teinte de jaunâtre ; la queue est blanchâtre : il y a un espace triangulaire de cette même couleur, placé à l'origine de la queue et au-dessus, il s'étend le long du périnée, et il occupe le pubis et une partie du dedans des cuisses ; il y a des couleurs de petit gris sous la cuisse, et des poils de couleur de marron roux foncé sur le bord de la tache blanche ; le reste de chaque cuisse est noir, et cette couleur forme une ceinture au-dessus du pubis ; enfin, les jambes proprement dites, et le dessus du métacarpe, sont de couleur de marron roux foncé, comme le collier et le bandeau du front ; les doigts des pieds de devant ont un poil noir ; celui des doigts des pieds de derrière est tombé, il n'en reste que des brins qui sont noirs. La queue de ce douc a un pied sept pouces et demi de longueur, elle n'est pas si longue que le corps.

LA GUENON A LONG NEZ.

LA GUENON NASIQUE, *CERCOPITHECUS NASIGUS*, Desm. — *SIMIA NASICA*, Schreb. — *SIMIA NASALIS*, Schaw. — *CERCOPITHECUS LARVATUS*, Wurmh. — *NASALIS LARVATUS*, Geoffr.

CETTE guenon ou singe à longue queue nous a été envoyée des Grandes-Indes, et n'était connue d'aucun naturaliste, quoique très-remarquable par un trait apparent, et qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons, ni même à aucun autre animal ; ce trait est un nez large proéminent, assez semblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à son extrémité, et sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Les narines

sont posées et ouvertes horizontalement comme celles de l'homme ; leur ouverture est grande, et la cloison qui les sépare est mince ; et comme le nez est très-allongé en avant, les narines sont éloignées des lèvres, étant situées à l'extrémité du nez. La face entière est dénuée de poil comme le nez ; la peau en est d'un brun mêlé de bleu et de rougeâtre. La tête est ronde, couverte au sommet et sur toutes les parties postérieures, d'un poil touffu assez court et d'un

brun marron. Les oreilles cachées dans le poil son nues, minces, larges, de couleur noirâtre et de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court, les yeux sont assez grands et assez éloignés l'un de l'autre; il n'y a ni sourcils, ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande et garnie de fortes dents canines et de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros et couvert d'un poil d'un brun marron plus ou moins foncé sur le dos et sur les flancs, orangé sur la poitrine, et d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses et les bras, tant au dedans qu'au dehors.

Il y a sous le menton, autour du col et sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, et qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des callosités sur les fesses, sa queue est très-longue et garnie, en dessus et en dessous, de poils fauves assez courts, ses mains et ses pieds nus à l'intérieur, sont à l'extérieur couverts de poils courts et d'un fauve mêlé

de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs; celui des pouces est aplati, et les autres sont convexes. Voici les principales dimensions de l'individu qui est au Cabinet du Roi; c'était un mâle, mais dont les parties de la génération étaient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps du museau à l'anus.	1	11	9
Longueur du bout du museau à l'occiput.	0	5	3
Distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil.	0	2	9
Distance de l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.	0	2	0
Longueur de la queue.	2	1	9
Longueur de l'avant-bras.	0	5	6
Longueur du coude au poignet.	0	8	10
Longueur du poignet au bout des doigts.	0	6	5
Longueur de la jambe, du genou au talon.	0	10	2
Longueur du talon au bout des doigts.	0	8	3
Longueur des ongles du pied.	0	0	7
Longueur des ongles de la main.	0	0	6

LA GUENON A CAMAIL (1).

LE COLOBE A CAMAIL, *COLOBUS POLYCOMOS*, Illig., Geoffr., Desm. —
SIMIA POLYCOMOS, Schreb. — *SIMIA COMOSA*, Shaw.

Le sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules et la poitrine de cette guenon, sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout, comme dans la figure, sur ses pieds de derrière; elle a la face noire; le corps, les bras et les jambes sont garnis d'un poil très-court, luisant et d'un beau noir, ce qui fait ressortir la couleur de la queue qui est d'un blanc de neige et qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très-déliés; il n'a que quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, et princi-

palement par les abajoues et par sa queue qui n'est point prenante; aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons qui ne se trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de *Sierra Leone* et de *Guinée*, où les nègres lui donnent le nom de roi des singes, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs, et à cause de son camail qui représente une sorte de diadème; ils estiment fort sa fourrure dont ils se font des ornements, et qu'ils emploient aussi à différents usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite (2). Elle a été apportée du même

(1) *Full-bottom*, M. Pennant, Histoire naturelle des Quadrupèdes, vol. 1, pag. 197, planche 24.

(2) *Bay-monkey*, M. Pennant, Histoire naturelle des Quadrupèdes, vol. 1, pag. 198.

pays que la guenon à camail, et elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur et le peu de grosseur de sa queue, et surtout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière, et qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil est

noir au dessus de la tête et sur les jambes, bai foncé sur le dos et d'un bai très-clair sur les joues, le dessous du corps et la face intérieure des jambes et des bras. Elle nous paraît être une variété dans l'espèce de la guenon à camail.

LE BLANC-NEZ⁽¹⁾.

LA GUENON BLANC-NEZ, *CERCOPITHEGUS PETAURISTA*, Geoffr., Desm. —
SIMIA PETAURISTA, Allamand, Gmel. — ASCAGNE, Audebert.

Nous croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand; il contient la description d'une guenon appelée par les Hollandais *blanc-nez*, que je croyais être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est » porté à croire que la guenon que quelques » voyageurs nomment *blanc-nez*, est la » même que celle qu'il a appelée *moustac*; » et il se fonde sur le témoignage d'Artus, » qui dit qu'on voit à la Côte-d'Or des sin- » ges que les Hollandais nomment *blanc-nez*, » parce que c'est la seule partie de leur corps » qui soit de cette couleur; et il ajoute qu'ils » sont puants et farouches. Il se peut que » ces singes soient les mêmes que les mous- » tacs de M. de Buffon, quoique ceux-ci » aient la moustache et non le nez blanc; » mais il y en a une autre espèce en Guinée, qui mérite à aussi juste titre le même » nom que je lui donne. Son nez est effecti- » vement couvert d'un poil court, d'un blanc » très-éclatant, tandis que le reste de sa face » est d'un beau noir, ce qui rend saillante » cette partie, et fait qu'elle frappe d'abord » plus que toute autre.

« J'ai actuellement chez moi une guenon » de cette espèce, dont je suis redevable à » M. Butini, qui me l'a envoyée de Suri- » nam, où elle avait été apportée des côtes » de Guinée. Ce n'est point celle dont parle » Artus, car elle n'est ni puante ni farou- » che, c'est au contraire le plus aimable » animal que j'aie jamais vu. Il est extrême- » ment familier avec tout le monde, et on » ne se lasse point de jouer avec lui, parce

» que jamais singe n'a joué de meilleur » grace. Il ne déchire ni ne gâte jamais rien : » s'il mord c'est en badinant, et de façon » que la main la plus délicate n'en remporte » aucune marque. Cependant il n'aime pas » qu'on l'interrompe quand il mange, ou » qu'on se moque de lui quand il a manqué » de qu'il médite de faire : alors il se met » en colère, mais sa colère dure peu, et il » ne garde point de rancune. Il marche sur » quatre pieds, excepté quand il veut exa- » miner quelque chose qu'il ne connaît pas; » alors il s'en approche en marchant sur ses » deux pieds seulement. Je soupçonne que » c'est le même dont parle Barbot (2), quand » il dit qu'il y a en Guinée des singes qui » ont la poitrine blanche, la barbe pointue » de la même couleur, une tache blanche » sur le bout du nez, et une raie noire au- » tour du front. Il en apporta un de Bontri » qui fut estimé vingt louis d'or, et je n'en » suis pas surpris; sûrement je ne donnerais » pas le mien pour ce prix. La description » de Barbot lui convient fort, à l'exception » de la couleur du corps qu'il dit être d'un » gris clair moucheté.

« La race de ces guenons doit être nom- » breuse aux côtes de Guinée; au moins en » voit-on beaucoup aux établissements que » les Hollandais y ont; mais quoique souvent » ceux-ci aient tenté d'en rapporter en Eu- » rope, ils n'ont pas pu y réussir. La mienne » est peut-être la seule qui ait tenu » bon contre le froid de notre climat, et » jusqu'à présent elle ne paraît pas en être » affectée.

« Cet animal est d'une légèreté étonnante, » et tous ses mouvements sont si prestes,

(1) *Le Blanc-nez*, M. Schreber, Histoire naturelle des Quadrupèdes, pag. 126, planche 19, B.

White-nose monkey, M. Pennant, Histoire naturelle des Quadrupèdes, pag. 190.

(2) Histoire générale des voyages, tom. 4, pag. 239, édition de Paris, et pag. 330, tom. 5, édition de Hollande.

» qu'il semble voler plutôt que sauter. Quand
 » il est tranquille, son attitude favorite est
 » de reposer et soutenir sa tête sur un de
 » ses pieds de derrière, et alors on le dirait
 » occupé de quelque profonde méditation.
 » Quand on lui offre quelque chose de bon
 » à manger, avant que de le goûter, il le
 » roule avec ses mains comme un pâtissier
 » roule sa pâte.

Caractères distinctifs de cette espèce

» Le blanc-nez a des abajoues et des cal-
 » lusités sur les fesses; la longueur de son
 » corps et de sa tête pris ensemble, est d'en-
 » viron treize pouces, et celle de sa queue
 » de vingt. La couleur de la partie supérieure
 » de son corps et de sa queue est un agréa-
 » ble mélange d'un vert couleur d'olive et
 » de noir, mais où cependant le vert domine.
 » Cette même couleur s'étend sur la partie
 » extérieure des cuisses et des jambes. J'ai
 » plus elle approche des pieds, plus elle
 » devient noire. Les pieds sont sans poil et
 » tout-à-fait noirs, de même que les ongles
 » qui sont plats.

» Le menton, la gorge, la poitrine et le
 » ventre sont d'un beau blanc, qui s'étend
 » en pointe, presque au-dessous des oreilles.
 » Le dessous de la queue et la partie interne
 » des jambes et des bras sont d'un gris noi-
 » râtre. Le front, le tour des yeux et des
 » lèvres, des joues, en un mot toute la face
 » est noire, à l'exception de la moitié infé-
 » rieure du nez, remarquable par une tache
 » blanche presque triangulaire, qui en oc-
 » cupe toute la largeur, et qui se termine

» au-dessus de la lèvre en une espèce de
 » pointe, aux deux côtés de laquelle sont
 » posées les narines un peu obliquement.
 » Les oreilles sont sans poils et noirâtres;
 » il en part une raie aussi noire qui entoure
 » circulairement toute la partie supérieure
 » de la tête, dont le poil est tant soit peu plus
 » long que celui qui couvre le dos et forme
 » une sorte d'aigrette. Une ligne de poils
 » blancs, qui a son origine près de l'angle
 » postérieur de l'œil, s'étend de chaque côté
 » au-dessous des oreilles et un peu plus loin,
 » au milieu des poils noirs qui couvrent cette
 » partie. La racine du nez et les yeux sont
 » un peu enfoncés, ce qui fait paraître le
 » museau allongé, quoiqu'il soit aplati. Le
 » nez est aussi fort plat dans toute sa lon-
 » gueur, surtout dans cette partie qui est
 » blanche. Il n'y a point de poils autour des
 » yeux, ni sur une partie des joues; ceux
 » qui couvrent le reste de la face sont fort
 » courts. Les yeux sont bien fendus, la pru-
 » nelle en est fort grande, et elle est entou-
 » rée d'un cercle jaune assez large pour que
 » le blanc reste caché sous les paupières.
 » Les poils du menton sont plus longs que
 » ceux des autres parties, et forme une
 » barbe qui est surtout visible quand l'ani-
 » mal a ses abajoues remplies de manger.
 » Il n'aime pas à l'avoir mouillée, et il a soin
 » de l'essuyer, dès qu'il a bu, contre quelque
 » corps sec. Je ne saurais dire si les femelles
 » de cette espèce sont sujettes aux écoule-
 » ments périodiques; je n'en ai pu aper-
 » cevoir aucune marque dans celle que j'ai »

LA GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT.

LA GUENON HOCHER, Audebert. — *CERCOPITHECUS NICTITANS*, Linn.,
 Gmel., Geoffr., Desm.

Il y a grande apparence, comme le soup-
 çonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs es-
 pèces de guenons auxquelles on peut donner
 le nom de *blanc-nez*; mais on doit l'appliquer
 de préférence à celle qu'il vient de décrire,
 et laisser le nom de moustac à celle dont j'ai
 donné la figure (pl. 435, fig. 1).

On m'a apporté depuis, pour le Cabinet
 du Roi, une peau assez bien conservée d'une
 autre guenon à laquelle on pourrait aussi
 donner le nom de *blanc-nez*, et qui a même
 plusieurs autres rapports avec le blanc-nez

décrit par M. Allamand. Cette guenon était
 mâle, et celle de M. Allamand était femelle;
 on pourrait donc croire que leur différence
 pourrait provenir de celle du sexe. Je donne
 ici (pl. 438, fig. 2) la figure de cette guenon
 mâle, dont voici la description d'après sa
 dépouille conservée au Cabinet du Roi.

Ce mâle a seize pouces sept lignes, depuis
 le bout du museau jusqu'à l'origine de la
 queue, et la femelle décrite par M. Alla-
 mand n'en avait que treize. Le nez qui est
 tout blanc, est remarquable par sa forme

et sa couleur ; il est large sans être aplati, et proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère serait suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avait pas le nez proéminent ou arrondi en-dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris, mais il est jaunâtre sur la tête ; les bras et la poitrine sont aussi de couleur noirâtre : ce poil, tant du corps que des jambes et du dessus du corps, est long de treize lignes, et frisé ou crépu à peu près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paraître l'œil enfoncé ; l'iris en est jaunâtre, et son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, et les inférieures sont d'un brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez et au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre ; et sur les tempes, l'occiput et le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre et dénuées de poils, ainsi que la face qui est brune ; elles ont un pouce six lignes de lon-

gueur, et onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière, et qu'il y manque quelques vertèbres ; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds et les mains sont sans poil et de couleur brune tirant sur le noir : les pouces, surtout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes et guenons.

Au reste, cet animal était encore jeune, car la verge était fort petite et cachée au fond du fourreau, qui ne paraissait pas excéder la peau du ventre, et d'ailleurs les testicules n'étaient pas encore apparents.

Mais ce que nous venons de dire ne suffit pas pour juger si cet animal et la femelle décrite par M. Allamand, sont deux espèces réellement distinctes, ou si l'on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe ; et ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux, qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces, ou du moins deux variétés constantes et appartenant au mâle comme à la femelle.

LE ROLOWAY OU LA PALATINE (1).

LA GUENON DIANE, *CERCOPITHECUS DIANA*, Geoffr., Desm. — *SIMIA DIANA* et *ROLOWAY*, Linn., Gmel.

« La guenon qui est représentée dans la
» planche 13 (2), dit M. Allamand, n'a
» point encore été décrite : elle est actuel-
» lement vivante à Amsterdam, chez le sieur
» Bergmeyer dont la maison est connue,
» non-seulement de tous les habitants de
» cette grande ville, mais encore de tous
» les étrangers qui y arrivent ; et cela, parce
» qu'on voit toujours chez lui plusieurs ani-
» maux rares qu'il fait venir à grands frais
» des pays les plus éloignés. Cette guenon
» lui a été envoyée des côtes de Guinée,
» sous le nom de *roloway*, que j'ai cru
» devoir lui conserver. C'est un fort joli
» animal, doux et caressant pour son mai-
» tre ; mais il se défie de ceux qu'il ne con-

» nait pas, et il se met en posture de dé-
» fense quand ils veulent s'en approcher ou
» le toucher.

» Sa longueur, depuis l'origine de la
» queue jusqu'au dessus de la tête, est d'en-
» viron un pied et demi. Le poil qui couvre
» son dos est d'un brun très-foncé et presque
» noir ; celui qui est sur les flancs, les cuisses,
» les jambes et la tête, est terminé par une
» pointe blanchâtre, ce qui le fait paraître
» d'un gris obscur. Les poils qui couvrent
» la poitrine, le ventre, le contour des
» fesses et la partie intérieure des bras et
» des cuisses, sont blancs ; mais on assure
» que cette couleur ne leur est pas natu-
» relle, et qu'en Guinée ils sont d'une belle
» couleur orangée, qui se perd en Europe,
» et se change en blanc, soit par l'influence
» du climat, soit par la qualité de la nour-
» riture. Quand cette guenon est arrivée à
» Amsterdam, elle conservait encore quel-
» ques restes de cette couleur orangée,

(1) *La Palatine*, M. Schreber, vol. 1, pag. 124, planche 25. *Palatine monkey*, M. Pennant, vol 1, pag. 185.

(2) Voyez le volume 15 de cet ouvrage, édition de Hollande.

» qui se sont dissipés peu à peu. Le sieur » Bergmeyer en a reçu une seconde depuis » quelques mois, dont la partie interne des » cuisses est entièrement jaune : si elle reste » en vie, nous saurons avec plus de certi- » tude ce qu'il faut penser de ce change- » ment de couleur.

» Ces guenons ont la face noire et de » forme presque triangulaire ; leurs yeux » sont assez grands et bien fendus ; leurs » oreilles sont sans poil et peu éminentes. » Un cercle de poils blanchâtres leur envi- » ronne le sommet de la tête ; leur cou, ou » plutôt le contour de la face, est aussi » recouvert d'une raie de longs poils blancs, » qui s'étend jusqu'aux oreilles. Elles ont » au menton une barbe de la même couleur, » longue de trois ou quatre pouces, qui se » termine en deux pointes, et qui contraste » singulièrement avec le poil de la face. » Quand elles sont dans une situation où » cette barbe repose sur la poitrine, et se » confond avec ses poils, on la prendrait » pour la continuation de ceux qui forment » le collier ; et alors ces animaux vus à une » certaine distance, paraissent avoir autour » du cou une *palatine* semblable à celles » que les dames portent en hiver, et même » je leur en ai d'abord donné le nom qui se » trouve encore seul sur la planche qui a été » gravée, et dans la table des articles de ce » volume, qui a été imprimée avant que je » susse celui qu'elles portent en Guinée. » Leur queue égale, pour la longueur, celle » de leur corps, et les poils qui la recouvrent » m'ont paru plus longs et plus touffus que » dans la plupart des autres espèces. Leurs » fesses sont nues et calleuses. J'ignore si » elles sont sujettes aux écoulements péri- » diques.

» Jonston a donné, dans la *planche* 61 de » son *Histoire des quadrupèdes*, la figure » d'un singe qu'il a nommé *cercopithecus* » *meerkatz*, qui paraît avoir quelque rap- » port avec notre *roloway*. Je croirais même » que c'est le même animal qu'il a voulu » représenter, si la figure qu'il en donne » n'était pas une mauvaise copie d'une figure » plus mauvaise encore du *guariba*, publiée » par *Marcgrave*. »

LA GUENON A FACE POURPRE ⁽¹⁾.

LA GUENON BARBIQUE, *CERCOPITHECUS LATIBARBATUS*, Temm., Geoffr.,
Desm. — *SIMIA DENTATA*, Shaw.

CETTE guenon est remarquable par sa face et ses mains qui sont d'un violet pourpre, et par une grande barbe blanche et triangulaire, courte et pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au-delà des oreilles, ce qui lui donne quelque ressemblance avec la *palatine* décrite dans l'article précédent. Le poil du corps est noir ; la queue est très-longue et se termine par une huppe

de poils blancs très-touffus. Cette espèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainsi qu'au babouin que nous avons décrit sous ce nom. Ses habitudes sont très-douces ; elle demeure dans les bois où elle se nourrit de fruits et de bourgeons ; lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée et familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches, mais qui ressemblent pour tout le reste à la guenon à face pourpre, et cette variété de guenons blanches est assez rare.

(1) M. Pennant, *Histoire naturelle des Quadrupèdes*, vol. 1, pag. 184, planche 21.

LA GUENON NÈGRE (1).

LA GUENON NÈGRE, *CERCOPITHECUS MAURUS*, Geoffr., Desm. — *SIMIA MAURA*, Linn., Gmel., Schreb. — *SEMNOPIITHECUS MAURUS*, F. Cuv.

Cette guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des nègres. Sa face est aplatie, et représente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large et aplati; les narines sont longues et évasées; la bouche grande et les lèvres épaisses; les oreilles larges et sans rebord saillant; le menton et les joues sont couverts, jusqu'aux oreilles, de poils assez longs, fins et jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras et les mains, un peu plus clair sur les cuisses et sur les jambes, clairsemé et jaunâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ongles sont allongés et convexes,

excepté ceux des pouces, qui sont ronds et aplatis. La queue est aussi longue que le corps, et le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent, car elle n'est guère plus grosse qu'un sagouin, et n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert Seba, Edwards et d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards, était très-agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvements, et aimait beaucoup à jouer, surtout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.

FOETUS DE GUENON.

Nous avons cru devoir donner ici (pl. 440) la figure d'un fœtus de guenon, qui nous a été envoyé dans un bocal rempli d'esprit de vin, et que nous avons fait dessiner, pour qu'on puisse en comparer la forme avec

celle des fœtus humains que nous avons fait représenter dans l'Histoire naturelle de l'homme, pl. 14 et 15. Nous eussions bien désiré d'avoir un fœtus d'orang-outang, mais nos correspondants n'ont pu nous satisfaire à cet égard.

(1) Le *Singe-nègre*, M. Schreber, Histoire naturelle des quadrupèdes, vol. 1, pag. 131, planche 22, B.

Simiolus ceylonicus, Seba, 1, tab. 48, fig. 3.
Klein, Quadrupède, pag. 88.

Middle-sized black monkey, (Edwards, *Clan*. 3, pag. 221, tab. 311.

Negro monkey, M. Pennant, Histoire naturelle des Quadrupèdes, vol. 1, pag. 191.

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE
DES SINGES.1291. *La peau d'un jocko.*

CETTE peau est bourrée, on y a laissé les os des dernières phalanges des doigts pour mieux conserver leur forme, qui varie dans les différentes espèces des animaux de ce genre, par les proportions des pouces, relativement à celles des autres doigts. La peau bourrée dont il s'agit représente le jocko assis.

1292. *Le squelette d'un jocko.*

Ce squelette est incomplet, il y manque les os des avant-bras, des jambes et des pieds du jocko; on y a substitué des os d'un squelette humain, à-peu-près de même hauteur que celui du jocko, rapporté sous le présent numéro; la description de ce squelette, et celle de la peau dont il a été fait mention sous le numéro précédent, sont dans la description du jocko.

1293. *La peau d'un gibbon.*

C'est la peau d'un petit gibbon, elle est bourrée: on y voit la couleur grise du ventre et du dos, qui distingue le petit gibbon du grand.

1294. *Le squelette d'un gibbon.*

Ce squelette est remarquable entre tous ceux qui sont au Cabinet, par la longueur excessive de ses jambes de devant; sa description et ses principales dimensions se trouvent dans la description du gibbon.

1295. *L'os hyoïde d'un gibbon.*

Cet os n'est composé que de trois pièces, il n'a point de petites cornes comme celui de l'homme; il y a aussi quelques différences dans la forme et les proportions des trois pièces de l'os hyoïde du gibbon, comparées à celles qui leur correspondent dans l'homme.

1296. *Un magot.*

Cet animal est dans l'esprit de vin, il

ressemble au mâle qui a servi de sujet pour la description du magot.

1297. *Une peau de magot.*

Cette peau est bourrée, elle ne diffère pas de celle du magot qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

1298. *Le squelette d'un magot mâle.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du magot; il y manque plusieurs dents.

1299. *Le squelette d'une femelle de magot.*

Ce squelette est de taille plus petite que celui du mâle, il n'y a point d'arêtes osseuses sur l'occiput, les bords des orbites des yeux y sont moins renflés et moins saillants; au reste, je n'ai aperçu aucun caractère qui pût désigner la différence des sexes, comme dans les squelettes humains.

1300. *L'os hyoïde d'un magot.*

Il y a cinq pièces dans cet os, une base, deux grandes cornes, et au bout de chacune de ces cornes une pièce large et aplatie; la base est d'une figure très-différente de la base de l'os hyoïde de l'homme, elle se prolonge en bas et forme une gouttière verticale.

1301. *L'os de la verge d'un jeune magot.*

Cet os a quatre lignes de longueur, il est courbe et plus mince à l'une de ses extrémités qu'à l'autre.

1302. *La peau d'un papion.*

C'est la peau d'un grand papion, elle est bourrée; les couleurs du poil ressemblent à celles du papion qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

1303. *Le squelette d'un papion.*

C'est le squelette d'un grand papion, il

a servi de sujet pour la description et les dimensions des os de cet animal.

1304. *Autre squelette de papion.*

Ce squelette a été tiré d'un papion de petite taille, mais adulte : car les arêtes osseuses de l'occiput et du crâne sont plus grosses et plus saillantes que sur le squelette précédent : celui dont il s'agit ici en diffère par la forme des côtés de la mâchoire qui sont moins enfoncés ; l'os sacrum est composé de quatre fausses vertèbres et la queue de dix-sept, elle paraît être entière, quoiqu'il y ait dans l'os sacrum de ce squelette une fausse vertèbre de plus que dans celui du squelette précédent : cette différence peut n'être qu'une variété entre des individus de même espèce : elle se trouve dans l'espèce humaine.

1305. *Autre squelette de papion.*

Ce troisième squelette est encore moins grand que le second, et la tête est à proportion moins grosse ; les joints des épiphyses paraissent sur quelques os, il n'y a qu'une petite arête transversale sur l'occiput ; les bords des orbites des yeux sont peu saillants et ont peu d'épaisseur ; les dents canines sont courtes, etc. Il y a lieu de croire que ce squelette vient d'une jeune femelle de papion ; quoiqu'il soit plus petit et moins formé que les deux précédents, il y a de chaque côté du nez une éminence osseuse plus grande que dans les deux autres.

1306. *Os de la verge d'un papion.*

Cet os vient d'un papion de la petite race, il a un demi-pouce de longueur sur deux tiers de ligne de diamètre, il est presque droit et de figure approchant de la cylindrique.

1307. *Le squelette d'un mandrill.*

1308. *Le squelette d'un maimon.*

Les descriptions et les dimensions de ce squelette, et de celui qui est rapporté sous le numéro précédent, font partie des descriptions du mandrill et du maimon.

1309. *Un macaque.*

Cet animal est dans l'esprit de vin, il ne diffère pas de celui qui a servi de sujet pour la description du macaque.

1310. *Le squelette d'un macaque.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du macaque.

1311. *L'os hyoïde d'un macaque.*

Il y a cinq pièces dans cet os, comme dans celui de l'homme, une base, deux grandes cornes et deux petites ; la base ressemble à celle de l'os hyoïde du magot ; les petites cornes ont environ les deux tiers de la longueur des grandes, et sont couchées par dessus.

1312. *L'os de la verge d'un macaque.*

Cet os a près de sept lignes de longueur, il est un peu courbe ; au reste, il ressemble à celui du petit papion.

1313. *L'os de la verge de l'animal appelé aigrette.*

Cet os est très-délié, il paraît n'être pas formé en entier, parce que l'animal dont il a été tiré était trop jeune.

1314. *Le squelette d'un patas à bandeau noir.*

La description et les dimensions de ce squelette font partie de la description du patas à bandeau noir ; il y a une petite dent surnuméraire, placée au côté externe de la seconde des mâchoières du dessous.

1315. *L'os hyoïde d'un patas à bandeau noir.*

Cet os est composé de cinq pièces, comme celui du macaque ; mais il en diffère, principalement par les petites cornes, qui sont à peine sensibles.

1316. *Une peau de malbrouck.*

Cette peau est bourrée, elle ressemble par sa grandeur et par les couleurs du poil à la peau du malbrouck qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

1317. *Le squelette d'un malbrouck.*

La description et les dimensions de ce squelette font partie de la description du malbrouck.

1318. *Le squelette de l'animal appelé bonnet-chinois.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os de cet animal.

1319. *L'os hyoïde de l'animal appelé bonnet-chinois.*

Cet os est composé de cinq pièces, comme celui de l'homme ; il diffère de celui du macaque, en ce que les petites cornes sont à

proportion plus courtes, relativement à la longueur des grandes cornes.

1320. *L'os de la verge de l'animal appelé chinois.*

Cet os a six lignes et demie de longueur, et environ une ligne de diamètre dans la plus grande partie de son étendue; l'une de ses extrémités est aplatie et plus large que le reste de l'os.

1321. *Un mangabey.*

Cet animal est conservé dans l'esprit de vin, il ressemble à l'individu qui a servi de sujet pour la description du mangabey.

1322. *L'os hyoïde d'un mangabey.*

Il est composé de cinq pièces, comme l'os hyoïde du macaque et du bonnet-chinois; mais ses petites cornes sont encore plus courbes que celles du bonnet-chinois, en comparaison de la longueur des grandes cornes.

1323. *L'os de la verge d'un mangabey.*

Cet os est cylindrique et un peu courbe, il a cinq lignes de longueur.

1324. *La peau d'une mone.*

Cet animal est dans l'esprit de vin, il ne diffère pas de l'individu qui a servi de sujet pour la description de la mone.

1325. *Le squelette d'une mone.*

Les arrière-dents ne paraissent pas dans ce squelette; le sternum est difforme à l'endroit de l'articulation du premier os avec le second; il y a deux côtes qui s'articulent entre ces deux os, au lieu d'une comme dans les autres animaux: cette singularité, jointe à la difformité du sternum, peut faire présumer qu'il y a eu un os oblitéré dans cet endroit, d'autant plus qu'il n'y en a que cinq dans le sternum du squelette dont il s'agit; c'est celui qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os de la mone.

1326. *L'os de la verge d'une mone.*

Cet os est à-peu-près de même grandeur et de même forme que celui du macaque.

1327. *La peau d'un callitriche.*

Cette peau est bourrée; les couleurs du

poil ressemblent à celles de l'individu qui a servi de sujet pour la description du callitriche.

1328. *L'os hyoïde d'un callitriche.*

Cet os hyoïde diffère de celui du patas à bandeau noir, principalement en ce que la partie inférieure de la base est percée.

1329. *L'os de la verge d'un callitriche.*

La longueur de cet os est de six lignes, il est un peu courbe; son extrémité antérieure est pointue.

1330. *Un talapoin.*

Cet animal est dans l'esprit de vin; il ne diffère pas de l'individu qui a servi de sujet pour la description de la mone.

1331. *Le squelette d'un talapoin.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du talapoin.

1332. *L'os hyoïde d'un talapoin.*

Cet os est composé de cinq pièces, il ressemble plus à celui du mangabey qu'à aucun de ceux dont j'ai déjà fait mention, par la forme de chacune de ces pièces.

1333. *L'os de la verge d'un talapoin.*

La longueur de cet os n'est que de quatre lignes et demie, il est un peu courbe et presque cylindrique, comme ceux du papion, du macaque, du mangabey et de la mone.

1334. *Un fœtus de guenon.*

A voir ce fœtus au premier coup-d'œil, sans en faire un examen détaillé, on pourrait le prendre pour un fœtus humain; il n'a point de poil; sa face a beaucoup de rapport avec le visage d'un homme, parce que les mâchoires du fœtus dont il s'agit sont plus courtes, et que par conséquent le museau est moins allongé que dans le singe adulte (1); ainsi la principale cause de la laideur du singe n'est pas développée dans ce fœtus; mais en observant de près ses diffé-

(1) Je rapporterai ailleurs des observations que j'ai faites sur les causes qui rendent les mâchoires des adultes à proportion plus longues que celles des enfants, et qui, par cet effet, changent les traits du visage à différents âges.

rentes parties, il est facile de reconnaître que c'est un singe, parce qu'il n'a point de menton, et que la fossette manque au milieu de la lèvre du dessus. La cloison des narines est étroite : ce caractère prouve que ce fœtus vient d'une guenon, sa queue étant fort longue. Les yeux sont fermés; les oreilles forment déjà une petite pointe à la partie supérieure et postérieure de leur circonférence, elles sont fort minces, elles n'ont ni bord ni lobe. Les deux mamelles et les callosités des fesses sont apparentes, on voit que c'est une femelle : mais le gland du clitoris est fort petit, au contraire de ce qui

est dans les femmes à pareil âge. Les ongles sont pliés en gouttière, celui du pouce des pieds de derrière est large et plat; ce fœtus a trois pouces huit lignes de long, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur est de trois pouces trois lignes.

1335. *La queue d'une guenon.*

Cette queue a été disséquée, il ne reste que les os et tendons des muscles, qui tiennent aux fausses vertèbres de la queue, aux os du bassin et aux vertèbres lombaires.

LES SAPAJOUS ⁽¹⁾ ET LES SAGOINS ⁽²⁾.

Nous passons actuellement d'un continent à l'autre; tous les animaux quadrumanes dont nous avons donné la description précédemment, et que nous avons compris sous les noms génériques de *singes*, *babouins* et *guenons*, appartiennent exclusivement à l'ancien continent, et tous ceux dont il nous reste à faire mention ne se trouvent au contraire que dans le nouveau monde. Nous les distinguons d'abord par deux noms génériques, parce qu'on peut les diviser en deux classes; la première est celle des sapajous, et la seconde celle des sagoins; les uns et les autres ont les pieds conformés à-peu-près comme ceux des singes, des babouins et des guenons; mais ils diffèrent des singes, en ce qu'ils ont des queues; ils diffèrent des babouins et des guenons, en ce qu'ils n'ont ni poches au bas des joues, ni callosités sur les fesses; et enfin ils diffèrent de tous trois, c'est-à-dire des singes, des babouins et des guenons, en ce que tous ceux-ci ont la cloison du nez mince, et les narines ouvertes à-peu-près comme celles de l'homme, au-dessous du nez; au lieu que les sapajous et les sagoins ont cette cloison des narines fort large et

fort épaisse, et les ouvertures des narines placées à côté et non pas au-dessous du nez : ainsi les sapajous et les sagoins sont non seulement spécifiquement, mais même génériquement différents des singes, des babouins et des guenons. Et lorsque ensuite on vient à les comparer entre eux, on trouve qu'ils diffèrent aussi par quelques caractères généraux; car tous les sapajous ont la queue *prenante*, c'est-à-dire musclée de manière qu'ils peuvent s'en servir comme d'un doigt pour saisir et prendre ce qui leur plaît; cette queue qu'ils plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou développent le bout à leur volonté, et qui leur sert principalement à s'accrocher aux branches par son extrémité, est ordinairement dé-garnie de poil en dessous et couverte d'une peau lisse. Les sagoins, au contraire, ont tous la queue proportionnellement plus longue que les sapajous, et en même temps ils l'ont entièrement velue, lâche et droite; en sorte qu'ils ne peuvent s'en servir en aucune manière, ni pour saisir ni pour s'accrocher : cette différence est si apparente qu'elle suffit seule pour qu'on puisse toujours distinguer un sapajou d'un sagoin.

Nous connaissons huit sapajous que nous croyons pouvoir réduire à cinq espèces : la première est l'*Ouarine* ou *Gouariba* du Brésil : ce sapajou est grand comme un renard, et il ne diffère de celui qu'on appelle *Alouate* à Cayenne que par la couleur : l'ouarine a le poil noir et l'alouate l'a rouge, et comme

(1) *Sapajou*, mot dérivé de *Cayouassou*, nom de ces animaux au Brésil, et qui se prononce *sajouassou*.

(2) *Sagoïn*, *sagouïn*, mot dérivé de *Cagui*, qui se prononce *sagoui*, et qui est le nom de ces animaux dans leur pays natal, au Brésil.

ils se ressemblent à tous autres égards, je n'en fais ici qu'une seule et même espèce; la seconde est le *Coaita* qui est noir comme l'ouarine, mais qui n'est pas si grand et dont l'*exquima* nous paraît être une variété; la troisième est le *sajou* ou *sapajou* proprement dit, qui est de petite taille, d'un poil brun, et qu'on connaît vulgairement sous le nom propre de *singe-capucin*; il y a dans cette espèce une variété que nous appellerons le *sajou gris*, et qui ne diffère du *sajou brun* que par cette différence du poil: la quatrième espèce est le *sai*, que les voyageurs ont appelé le *pleureur*, il est un peu plus grand que le *sajou*, et il a le museau plus large: nous en connaissons deux qui ne diffèrent que par la couleur du poil; le premier est d'un brun noirâtre, et le second d'un roux blanchâtre; enfin, la cinquième espèce est le *saimiri*, qu'on appelle vulgairement le *singe aurore* ou *sapajou orangé*: celui-ci est le plus petit et le plus joli des *sapajous*.

Nous connaissons de même six espèces de sagoins; le premier et le plus grand de tous est le *saki*, qui a la queue couverte d'un poil si long et si touffu qu'on l'a nommé

singe à queue de renard; il semble qu'il y ait variété dans cette espèce pour la grandeur; j'en ai vu deux qui paraissaient adultes, dont l'un était presque une fois plus grand que l'autre. Le second sagoin est le *tamarin*, il est ordinairement noir avec les quatre pieds jaunes, mais il varie pour la couleur, car il s'en trouve de bruns mouchetés de jaune. Le troisième est l'*Pouistiti*, qui est remarquable par les larges toupets de poil qui accompagnent sa face, et par sa queue annelée. Le quatrième est le *marikina*, qui a une crinière autour du cou et un flocon de poil au bout de la queue comme le lion, ce qui lui a fait donner le nom de *petit-lion*. Le cinquième est le *pinche*, qui a la face d'un beau noir, avec des poils blancs qui descendent du dessus et des côtés de la tête en forme de cheveux longs et lisses. Le sixième et le dernier est le *mico*, qui est le plus joli de tous, dont le poil est d'un blond argenté, et qui a la face colorée d'un rouge aussi vif que du vermillon. Nous allons donner l'histoire et la description de chacun de ces *sapajous* et de ces sagoins, dont la plupart n'étaient ni dénommés, ni décrits, ni connus.

L'OUARINE ⁽¹⁾ ET L'ALOUATE ⁽²⁾.

L'ALOUATE OUARINE OU GUARIBA, MYCETES FUSCUS, DESM. — STENTOR FUSCUS, GEOFFR. — SIMIA BELZEBUTH, LINN.

L'ALOUATE ROUX, MYCETES SENICULUS, DESM. — STENTOR SENICULUS, GEOFFR. — SIMIA SENICULUS, LINN.

L'OUARINE et l'Alouate sont les plus grands animaux quadrumanes du nouveau conti-

nent; ils surpassent de beaucoup les plus grossés guenons, et approchent de la gran-

(1) *Ouarin*, *ouarine*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté.

Guenons, appelées *Ouarines*, sont toutes noires et grandes comme les grands chiens; elles crient si haut qu'on les peut entendre d'environ une lieue. Miss. du P. d'Abbeville, pag. 152.

« *Guariba Brasiliensibus*. Marcgr., Histoire naturelle Brass., pag. 226, fig. — *Nota*. Il est vraisemblable que le mot de *Ouarine*, *Ouarina*, vient de *Guariba*, qu'on doit prononcer *gouariba*.

« *Cercopithecus niger pedibus fuscis*. Le *Sapajou noir*. » Briss., Reg. anim., pag. 194.

Paniscus. Linn., Syst. nat., édit. 10, pag. 26.

Nota. M. Linnæus a mal indiqué cet animal; il le confond avec le *Coaita*, et sa description, ainsi que sa phrase, est composée et mêlée de celle de Browne et de celle de Marcgrave, dont le dernier a décrit le *Guariba*, et le premier le *Coaita*.

(2) *Alouate*. *Alouata*, à Cayenne n'est qu'une variété de l'ouarine; celui-ci est d'un brun noir, et l'Alouate d'un rouge brun: tous deux font un bruit épouvantable, et on leur a donné également l'épithète de *Hurlleurs*. *Arabata* dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla. « Les singes jaunes, dit cet

deur des babouins; ils ont la queue prenante, et sont par conséquent de la famille des sapaïous, dans laquelle ils tiennent un rang bien distinct, non seulement par leur taille, mais aussi par leur voix, qui retentit comme un tambour, et se fait entendre à une très-grande distance. « Marcgrave raconte (1) » que, tous les jours, matin et soir, les » ouarines s'assemblent dans les bois; que » l'un d'entre eux prend une place élevée et » fait signe de la main aux autres de s'as- » seoir autour de lui pour l'écouter; que, » dès qu'il les voit placés, il commence un » discours à voix si haute et si précipitée, » qu'à l'entendre de loin, on croirait qu'ils » crient tous ensemble; que cependant il » n'y en a qu'un seul, et que, pendant tout » le temps qu'il parle, tous les autres sont » dans le plus grand silence; qu'ensuite, » lorsqu'il cesse, il fait signe de la main aux » autres de répondre, et qu'à l'instant tous » se mettent à crier ensemble, jusqu'à ce » que, par un autre signe de la main, il » leur ordonne le silence; que dans le mo- » ment ils obéissent et se taisent; qu'enfin, » alors le premier reprend son discours ou » sa chanson, et que ce n'est qu'après l'avoir » encore écoutée bien attentivement qu'ils » se séparent et rompent l'assemblée. » Ces faits, dont Marcgrave dit avoir été plusieurs fois témoin, pourraient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de merveilleux: le tout n'est peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces animaux; ils ont dans la gorge une espèce de tambour osseux dans la concavité duquel le son de leur voix grossit, se multiplie et forme des hurlements par écho; aussi a-t-on distingué ces sapaïous de tous les autres par le nom de *Hurleurs*: nous n'avons pas vu l'ouarine, mais nous avons les dépouilles d'un alouate et un embryon desséché de cette même espèce; dans lequel l'instrument du grand bruit, c'est-à-dire l'os de la gorge est déjà

très-sensible (2). Selon Marcgrave, l'ouarine a la face large et carrée, les yeux noirs et brillants, les oreilles courtes et arrondies, la queue nue à son extrémité, avec laquelle il s'accroche et s'attache fermement à tout ce qu'il peut embrasser: les poils de tout le corps sont noirs, longs, luisants et polis; des poils plus longs sous le menton et sur la gorge lui forment une espèce de barbe ronde; le poil des mains; des pieds et d'une partie de la queue est brun. Le mâle est de la même couleur que la femelle, et il n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Les femelles portent leurs petits sur le dos, et sautent avec cette charge de branches en branches et d'arbres en arbres; les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, et s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Au reste, ces animaux sont sauvages et méchants; on ne peut les apprivoiser ni même les dompter; ils mordent cruellement, et, quoiqu'ils ne soient pas du nombre des animaux carnassiers et féroces, ils ne laissent pas d'inspirer de la crainte, tant par leur voix effroyable, que par leur air d'impudence: comme ils ne vivent que de fruits, de légumes, de graines et de quelques insectes, leur chair n'est pas mauvaise à manger (3).

(2) Ce singe *alouate* est un animal sauvage, rouge bai, fort gros, qui fait un bruit effroyable semblable à un râlement qu'on entend de bien loin, et c'est par le moyen de l'os hyoïde qui est d'une structure singulière. Barrère, *Essai de l'histoire naturelle de la France équinox*, pag. 150. — Dans l'île Grande ou l'île Saint-George, sous le Tropique, à deux lieues du continent de l'Amérique, il y a des singes grands comme des veaux, qui font un bruit si étrange, que ceux qui n'y sont pas accoutumés croient que les montagnes vont s'écrouler... Ils sont très-farouches. *Voyage de Le Gentil*, tom. 1, pag. 15.

(3) Les singes sont le gibier le plus ordinaire le plus du goût des Indiens de l'Amazonne.... Il y en a d'aussi grands qu'un lévrier. *Voyage sur la rivière de l'Amazonne*, par M. de la Condamine, pag. 164. — Cayenne est le pays des singes... Quand on a une fois vaincu sa répugnance pour en manger, il est certain qu'on les trouve fort bons; leur chair est blanche, et quoique peu chargée de graisse pour l'ordinaire, elle ne laisse pas d'être tendre, délicate et de bon goût; leurs têtes font de bonnes soupes, et on les sert dessus, comme un chapon bouilli, etc. *Voyage de Desmarchais*, tom. 3, pages 311 et 338. — Il y a des guenons à Cayenne aussi grosses que de grands chiens, de couleur de

» auteur, qu'ils appellent *Arabata*, font un bruit insupportable et si lugubre qu'ils font horreur. » *Histoire de l'Orénoque*, par Gumilla, pag. 8.

« *Cercopithecus, barbatus, maximus ferrugineus stentorosus*, Alouate, *Singe rouge*. » Barrère, *Hist. nat. de la Fr. équinox*, pag. 150.

« *Cercopithecus barbatus saturate spadiceus*, *Le singe rouge de Cayenne*. Briss., *Reg. anim.*, pag. 206.

(1) Marcgrave, *Hist. Brass.*, pag. 226.

« Les chasseurs, dit Oexmelin, apportèrent » sur le soir des singes qu'ils avaient tués » dans les terres du cap Gracias-a-Dio; on » fit rôtir une partie de ces singes et bouillir » l'autre, ce qui nous sembla fort bon; la » chair en est comme celle du lièvre, mais » elle n'a pas le même goût étant un peu » douceâtre, c'est pourquoi il y faut mettre » beaucoup de sel en la faisant cuire; la » graisse en est jaune comme celle du cha- » pon, et plus même, et a fort bon goût; » nous ne vécûmes que de ces animaux pen- » dant tout le temps que nous fûmes là, parce » que nous ne trouvions pas autre chose; si » bien que tous les jours les chasseurs en ap- » portaient autant que nous en pouvions man- » ger. Je fus curieux d'aller à cette chasse, » et surpris de l'instinct qu'ont ces bêtes de » connaître plus particulièrement que les » autres animaux ceux qui leur font la guerre » et de chercher les moyens, quand ils sont » attaqués, de se secourir et de se défendre. » Lorsque nous les approchions, ils se joi- » gnaient tous ensemble, se mettaient à » crier et faire un bruit épouvantable, et » à nous jeter des branches sèches qu'ils » rompaient des arbres; il y en avait même » qui faisaient leur saleté dans leurs pates » qu'ils nous envoyaient à la tête; j'ai re- » marqué aussi qu'ils ne s'abandonnent ja- » mais, et qu'ils sautent d'arbres en arbres » si subtilement que cela éblouit la vue; je » vis encore qu'ils se jetaient à corps perdu » de branches en branches sans jamais tom- » ber à terre; car, avant qu'ils puissent être » à bas, ils s'accrochent ou avec leurs pates » ou avec la queue; ce qui fait que, quand » on les tire à coups de fusil, à moins qu'on » ne les tue tout-à-fait, on ne les saurait » avoir; car, lorsqu'ils sont blessés, et même

» mortellement, ils demeurent toujours ac- » crochés aux arbres, où ils meurent sou- » vent et ne tombent que par pièces. J'en » ai vu de morts depuis plus de quatre jours, » qui pendaient encore aux arbres si bien, » que fort souvent on en tirait quinze ou » seize pour en avoir trois ou quatre tout » au plus : mais ce qui me parut plus sin- » gulier, c'est qu'au moment que l'un d'eux » est blessé, on les voit s'assembler autour » de lui, mettre leurs doigts dans la plaie, » et faire de même que s'ils la voulait sonder; » alors, s'ils voient couler beaucoup de sang, » ils la tiennent fermée pendant que d'au- » tres apportent quelques feuilles, qu'ils » mâchent et poussent adroitement dans » l'ouverture de la plaie; je puis dire avoir » vu cela plusieurs fois et l'avoir vu avec » admiration. Les femelles n'ont jamais » qu'un petit qu'elles portent de la même » manière que les Nègresses portent leur » enfant : ce petit, sur le dos de sa mère, » lui embrasse le cou par-dessus les épaules » avec les deux pates de devant; et des deux » de derrière, il la tient par le milieu du » corps : quand elle veut lui donner à téter, » elle le prend dans ses pates, et lui pré- » sente la mamelle comme les femmes... On » n'a point d'autre moyen d'avoir le petit » que de tuer la mère, car il ne l'abandonne » jamais; étant morte, il tombe avec elle, » et alors on le peut prendre. Lorsque ces » animaux sont embarrassés, ils s'entraident » pour passer d'un arbre ou d'un ruisseau » à un autre, ou dans quelque autre rencon- » tre que ce puisse être... On a coutume de » les entendre de plus d'une grande lieue(1). » Dampier (2) confirme la plupart de ces

(1) Hist. des Aventuriers, par Oexmelin, tom. 2, pag. 251 et suivantes.

(2) Les singes qui se trouvent dans les terres de la baie de Campêche, sont les plus laids que j'aie vu de ma vie; ils sont beaucoup plus gros qu'un lièvre, et ont de grandes queues de près de deux pieds et demi de long; le dessous de leur queue est sans poil, et la peau en est dure et noire, mais le dessus, aussi bien que tout le reste du corps, est couvert d'un poil rude, long, noir et hérissé; ils vont de vingt ou trente de compagnie, rôder dans les bois où ils sautent d'un arbre à l'autre; s'ils trouvent une personne seule, ils font mine de la vouloir dévorer. Lors même que j'ai été seul, je n'ai pas osé les tirer, surtout la première fois que je les vis; il y en avait une grosse troupe, qui se lançaient d'arbre en arbre par-dessus ma tête, craquetaient des dents et faisaient un bruit enragé; il y en avait même plusieurs qui faisaient des grimaces de la bouche et

rouge de vache; on les appelle les *hurlleurs*, parce qu'étant en troupes, ils hurlent d'une façon, que d'abord l'on croit que c'est une troupe de pourceaux qui se battent, ils sont affreux et ont une gueule fort large; je crois qu'ils sont furieux; si les Sauvages les fléchent, ils retirent la flèche de leur corps avec leurs mains comme une personne, la chair de ces hurlleurs est très-bonne à manger; elle ressemble à la chair du mouton; il y a à manger pour dix personnes; ils ont un cornet intérieur en la gorge qui leur rend le cri effroyable. Voyage de Binet, pages 341 et 342. — Les sauvages Achaguas de l'Orenoque sont friands des singes jaunes, qu'ils appellent *arabata*, lesquels font matin et soir un bruit insupportable. Histoire de l'Orenoque, par Gumilla, pag. 8.

faits, néanmoins il assure que ces animaux produisent ordinairement deux petits, et que la mère en porte un sous le bras et l'autre sur le dos. En général, les sapajous, même de la plus petite espèce, ne produisent pas en grand nombre, et il est très-vraisemblable que ceux-ci, qui sont les plus grands de tous, ne produisent qu'un ou deux petits.

Caractères distinctifs de ces espèces.

L'ouarine a les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez, la cloison des narines très-épaisse; il n'a point d'abajoues, point de callosités sur les fesses; ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps. Il a la queue prenante et très-longue, le poil noir et long, et dans la gorge un gros os concave; il est de la grandeur d'un lévrier; le poil long qu'il a sous le cou lui forme une espèce de barbe ronde; il marche ordinairement à quatre pieds.

L'alouate a les mêmes caractères que l'oua-

des yeux, et mille postures grotesques; quelques-uns rompaient des branches sèches et me les jetaient; d'autres répandaient leur urine et leurs ordures sur moi; à la fin, il y en eut un plus gros que les autres, qui vint sur une petite branche au-dessus de ma tête, et sauta tout droit contre moi, ce qui me fit reculer en arrière; mais il se prit à la branche au bout de la queue, et il demeura là suspendu à se brandiller et à me faire la moue; enfin, je me retirai, et ils me suivirent jusqu'à nos huttes avec les mêmes postures menaçantes. Ces singes se servent de leur queue aussi bien que de leurs pattes, et ils tiennent aussi ferme avec elle. Si nous étions deux ou plusieurs ensemble, ils s'enfuyaient de nous. Les femelles sont fort embarrassées pour sauter après les mâles avec leurs petits, car elles en ont ordinairement deux; elles en portent un sous un de leurs bras, et l'autre, qui est assis sur leur dos, se tient accroché à leur cou avec ses deux pattes de devant: ces singes sont les plus farouches que j'aie vu de ma vie, et il ne nous fut jamais possible d'en approcher aucun, quelque artifice que nous missions en œuvre pour en venir à bout; il n'est guère plus aisé de les avoir quand on les a tirés, parce que s'ils peuvent s'attacher à quelques branches avec la queue ou avec les pattes, ils ne tombent point à terre pendant qu'il leur reste le moindre souffle de vie; après en avoir tiré un, et quelquefois lui avoir cassé une jambe ou un bras, j'ai eu compassion de voir cette pauvre bête regarder fixement et manier la partie blessée, et la tourner d'un côté ou d'autre: ces singes sont fort rarement à terre, et il y en a même qui disent qu'ils n'y vont jamais. Tom. 3, pag. 304.

MAMMIFÈRES. *Tome V.*

rine, et ne paraît en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée et qu'il a le poil d'un rouge-brun, au lieu que l'ouarine l'a noir. J'ignore si les femelles, dans ces espèces, sont sujettes à l'écoulement périodique, mais par analogie je présume que non, ayant observé généralement qu'il n'y avait que les singes, babouins et guenons à fesses nues, qui soient sujets à cet écoulement.

ADDITION

A L'ARTICLE DE L'ALOUATE.

L'on trouvera ici (*pl.* 442) la figure du grandsapajou que nous avons appelé *alouate*, et qu'on nomme à Cayenne *singe rouge*: on le désigne aussi assez communément, ainsi que l'ouariné, par la dénomination de *singe hurleur*. L'alouate diffère de l'ouarine par la couleur, et par quelques caractères qu'on pourrait attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquait dans notre ouvrage, et nous l'avons fait dessiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poissonier, médecin du roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guyane, et nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouate ou le hurleur rouge est au contraire très-rare au Brésil, et très-commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avait vingt-trois pouces et demi de longueur, et peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est fort desséchée. La face est sans poil, le nez est aplati, les narines sont larges, les joues garnies sur les côtés de poils fauves et clairsemés avec de grands poils noirs au-dessus des yeux, et il y a quatre dents incisives au-devant de chacune des mâchoires; les supérieures sont plus grosses et plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base; et entre les incisives et les canines supérieures, de même qu'entre les canines et les machélières inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents machélières, à cause du dessèchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête et du cou, qui lui forment

comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes et les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras, depuis l'épaule au poignet, n'ont que dix pouces neuf lignes, et les cuisses et les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; et le pied, cinq pouces deux lignes, depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans et le dessous des pieds et des mains est une peau nue, et le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très fourni de poils, surtout aux épaules où ils sont le plus longs, et ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures, mais leur partie intérieure est presque sans poil, et nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paraît rouge par l'opposition des couleurs des différents endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brunes rous-sâtres, et cette couleur domine sur la barbe, sur la tête et sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un brun-roux très foncé qui domine sur le fauve au dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins, mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces et demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine; elle va toujours en diminuant de grosseur, et n'est revêtue par-dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité, ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher et s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener à lui; comme le font les autres sapajous qui tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci: au reste, cette queue, dont la peau est très-brune, est couverte en dessus de poils d'un roux-brun.

On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, et la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur

longue queue, et ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort; la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue, se conserve et dure pendant tout ce temps.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces, mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés et presque continuels qu'on entend de fort loin, et qui leur ont fait donner le nom de *Hurlers*. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos et prend entre ses bras pour lui donner à téter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste et morne, et ne font point ces gentillesces qu'on nomme communément des singeries; ils portent ordinairement la tête basse et ne se remuent qu'avec lenteur et nonchalance; ils s'accrochent très-souvent avec le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours, selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur et influe trop sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-temps en captivité; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler: on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, et ce cri, qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement et pendant long-temps l'air qu'ils rendent ensuite peu à peu, et ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère, on trouve une cavité osseuse qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme; cette cavité osseuse est attachée par des ligaments membraneux qui l'environnent; l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité, passe en montant par un canal membraneux, épais et sinueux, se rétrécissant et s'ouvrant en manière d'une bourse à cheveux: c'est à l'entrée et à la sortie de ce conduit membraneux, que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur, qui a vu et nourri quel-

ques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui suit. « Les alouates habitent les forêts humides qui sont près des eaux ou des marais. On en trouve communément dans les îlets boisés des grandes savannes noyées, et jamais sur les montagnes de l'intérieur de la Guyane. Ils vont en petit nombre, souvent par couples et quelquefois seuls. Le cri ou plutôt le râlement effroyable qu'ils font entendre, est bien capable d'inspirer de la terreur; il semble que les forêts retentissent des hurlements de toutes les bêtes féroces rassemblées. C'est ordinairement le matin et le soir qu'ils font ce bruit; ils le répètent aussi dans le cours de la journée, et quelquefois pendant la nuit. Ce râlement est si fort et si varié, que l'on juge souvent qu'il est produit par plusieurs de ces animaux, et l'on est surpris de n'en trouver que deux ou trois, et quelquefois de n'en voir qu'un seul. L'alouat vit rarement long-temps en captivité. Le mâle est plus gros que la femelle; celle-ci porte son petit sur son dos.

« Rien n'est plus difficile à tuer que ces animaux; il faut leur tirer plusieurs coups de fusil pour les achever, et tant qu'il leur reste un peu de vie, et quelquefois même après leur mort, ils demeurent accrochés aux branches par les pieds et la queue. Souvent le chasseur s'impatiente de perdre son temps et ses munitions pour un aussi mauvais gibier; car, malgré le témoignage de quelques voyageurs, la chair n'en est pas bonne; elle est presque toujours d'une dureté excessive, aussi est-elle exclue de toutes les tables: c'est uniquement le besoin et la privation des autres mets, qui en font manger aux habitants peu aisés et aux voyageurs. »

J'ai dit (page 85, *ci-avant*) que j'ignorais si les femelles ouarines étaient sujettes à l'écoulement périodique, et que je présumais qu'il n'y avait que les singes, les babouins et les guenons à fesses nues qui fussent sujettes à cet écoulement. Cette présomption était peut-être bien fondée, car M. Sonnini de Manoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle, dans les grands et les petits sapajous et dans tous les sagoins, n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les sapajous et les sagoins vivent en troupes dans les forêts, qu'ils portent sur le dos leurs petits qui les embrassent étroitement, et que, lorsque l'on tue la mère, le

petit, tombant avec elle, se laisse prendre; c'est même, selon lui, le seul moyen d'en avoir de vivants.

Nous pouvons ajouter à ces observations, que la plupart de ces animaux, tels que l'alouate, l'ouarine, le coaita, etc., ont une physionomie triste et mélancolique, et que néanmoins les mâles marquent assez insollement beaucoup de désir pour les femmes.

A l'égard de l'organe de la voix de ces sapajous hurleurs, M. Camper, très-savant anatomiste, qui s'est occupé de la comparaison des organes vocaux dans plusieurs animaux, et particulièrement dans les singes, m'écrivit au sujet de l'alouate dans les termes suivants (1).

« J'ai trouvé, dans le quinzième volume de votre excellent ouvrage sur l'Histoire naturelle, la description d'un os hyoïde, n.º 1444, qui appartient à l'alouate, et de près de huit pouces de circonférence, etc. »

« Mon ardeur pour disséquer cet animal fut d'autant plus animée, que vous me paraissiez beaucoup désirer de connaître la conformation singulière de cette partie.

« M. Vicq-d'Azyr eut la bonté de me faire voir deux os pareils, lorsque j'étais à Paris en 1777; le plus grand de ces os avait un peu plus de huit pouces de circonférence.... et je le dessinaï avec empressement.... Je vis bien que la caisse osseuse, quoique très-mince, était la base de la langue; j'y distinguai même les articulations qui avaient servi aux cornes de cet os; mais je ne comprenais rien de sa situation, ni de sa connexion avec les parties voisines....

« Curieux de connaître un animal si extraordinaire, je fis des recherches pour le trouver, mais personne, même dans toute la Hollande, ne possédait ce singe, quoique nous soyons très à portée de l'avoir de Surinam et de nos autres colonies de la Guyane, où il se trouve en très-grand nombre; cependant je le trouvai à la fin, au mois d'octobre de cette année 1778, à Amsterdam, chez M. le docteur Clokner, naturaliste célèbre, dont vous connaissez le mérite par les additions que M. le professeur Allamand a ajoutées à l'édition hollandaise de votre ouvrage. »

« Retourné en Frise à ma campagne, je

(1) Lettre écrite par M. Camper à M. de Buffon, datée de Kleinankum, le 15 novembre 1778.

» me mis en devoir de satisfaire ma curiosité
 » en disséquant l'organe de la voix de cet
 » animal singulier....; et je vais, monsieur,
 » vous faire part de mes observations à ce
 » sujet, en vous envoyant la copie de mes
 » dessins anatomiques, afin de vous don-
 » ner avec plus de précision, une idée de la
 » structure de cette partie intéressante.

» L'animal avait, depuis l'occiput jusqu'à
 » l'origine de la queue, quinze pouces de
 » longueur, et douze pouces depuis la mâ-
 » choire inférieure, vers l'os pubis. La
 » queue était longue de vingt-deux pouces,
 » y compris la partie prenante qui l'était
 » de dix. »

	pi.	po.	lig.
Largeur de la tête, depuis l'oc- ciput jusqu'à l'extrémité du museau	0	4	6
Largeur de la mâchoire infé- rieure	0	2	0
Longueur de l'os du bras	0	6	0
Longueur du cubitus	0	5	6
Longueur de la paume de la main	0	1	6
Longueur des doigts	0	2	3
Longueur des cuisses	0	6	0
Longueur des jambes	0	6	0
Longueur de la plante du pied.	0	3	6
Longueur des orteils	0	1	6

« La couleur du poil et la forme de toutes
 » les parties du corps et des membres,
 » étaient comme vous les avez décrites. »

» Les dents incisives sont très-petites,
 » ainsi que les canines, et le museau est
 » assez court. »

» Les quatre premières figures (1) repré-
 » sentent l'organe de cet alouate; la cin-
 » quième, l'os hyoïde dont M. Vicq-d'Azyr
 » m'a fait présent. »

» La première et la seconde donnent les
 » glandes et les muscles du cou, la tête
 » étant couchée sur la table. Toutes ces
 » parties sont de grandeur naturelle. »

» Dans la troisième et la quatrième figure,
 » on voit l'organe de la voix en profil, et dé-
 » taché du cou. J'ai donné, autant que je
 » l'ai pu, les mêmes caractères aux parties
 » analogues, afin d'éviter la confusion.

» Figure 1^{re}, A, B, C, est la base de
 » l'os de la langue, couverte par les muscles
 » miliohyoïdiens qui ne paraissent presque
 » pas à cause de leur délicatesse et de la trans-

» parence qu'ils avaient acquise dans l'es-
 » prit de vin dans lequel l'animal avait été
 » conservé.

» I, G, H, les deux branches de la mâ-
 » choire inférieure couverte par les massé-
 » tères, S et R.

» D, le cartilage thyroïdien; E, le cri-
 » coïdien; F, la trachée-artère.

» I, K, 4, M, H, les deux glandes sub-
 » maxillaires très-considérables, et unies
 » par-devant en K.

» O, P, M et O 4, les sterno-mastoï-
 » diens.

» R, Q, les muscles peaussiers ou *latis-*
 » *simi colli*, mis de côté.

» A, G, les génio-hyoïdiens: N O, les
 » sterno-hyoïdiens.

» Figure 2, A, B, C, D, E, F, G, I, N,
 » O, Q, R, comme dans la première figure.

» S T, thyrio-hyoïdien, dont l'insertion
 est dans l'échancrure de la base de l'os hyoi-
 dien B O, Ω, *fig. 5.*

» T O, le sterno-thyroïdien, dont l'autre
 » partie monte de W en V. L'intervalle
 » entre B, C, D, dépend de ce que la tête fut
 » relevée en haut sur la table. Dès que la tête
 » forme un angle droit avec le cou, l'émi-
 » nence du cartilage thyroïdien s'applique à
 » l'échancrure de la base de l'os hyoïde,
 » comme on le verra dans la troisième
 » figure.

» Figure 3, A, B, C, D, E, F, G, comme
 » dans les précédentes.

» B, Ω, échancrure latérale de l'os
 » hyoïde,

» Ω, Γ, corne de cet os.

» Γ, Δ, partie cartilagineuse de la corne.

» D, p, k, m, cartilage thyroïdien.

» a, B, stylo-hyoïdien.

» B, Ω, u, b, bucco-glosse.

» Γ, Ω, u, cérate-glosse.

» Δ, f, u, e, stylo-glosse; G e, b, d, génio-
 » glosse; b, c, d, génio-hyoïde.

» g, h, Γ, Ω, thyro-hyoïdien.

» i, n, glande thyroïdienne unie en n avec
 » celle de l'autre côté.

» K, l, m, crico-thyroïdien.

» O, œsophage.

» y, x, langue dont le bord est ondoyé
 » par les dents qui y ont imprimé leurs ves-
 » tiges.

» q, r, l'épiglotte: r le petit cartilage
 » entre cette partie et la pointe de l'aryté-
 » noïdien s, t.

» Figure 4, A, B, B, Ω, Γ, Δ. D, p, K,
 » K, E, Δ, Γ, f, c. e, G, comme dans la *fig. 3.*

(1) Voyez la planche 442.

» On y voit le cartilage thyroïdien et cricoïdien plus clairement, et l'articulation en K; aussi tout l'os de la langue avec sa corne Δ, et celle du cartilage thyroïdien p, entoure avec la corne, du côté opposé, presque tout l'œsophage : il y manque encore les bouts que j'avais malheureusement coupés, ne m'attendant pas à des extrémités si longues.

» *Figure 5.* Celle-ci représente la base de l'os hyoïde que m'a donné M. Vicq-d'Azyr, placé comme dans les *figures 1 et 2.*

» A, B, C, la partie antérieure.

» B, C, l'échancrure antérieure qui reçoit sur ses bords les muscles sterno-hyoïdiens.

» Ω et Ψ, les cavités qui ont reçu les têtes des cordes de l'os hyoïde.

» Ω, Ξ, Ψ, Φ, la base de l'os hyoïde qui reçoit les muscles et l'attache de la langue.

» Ω, Θ, B, Ψ, Π, ζ, les échancrures latérales.

» B et C, deux pointes osseuses entre lesquelles est la véritable base Ω Φ Ψ : il y a une grande ouverture dans laquelle l'air poussé des poumons tombe, après avoir passé la fente de la glotte.

» La voix formée par la fente de la glotte, entre donc dans la caisse osseuse augmentée par la partie membraneuse qui se trouve entre le cartilage thyroïdien et cet os b, c, d, *figure 1re*; après quoi elle retourne par une ouverture très-considérable qui est sous la racine de l'épiglotte, dans le creux formé par l'épiglotte et les cartilages arythénoïdiens au-dessus de la fente. Cette même voix passe en troisième lieu par l'ouverture q, r, s, *figure 3*, dans le fond de la bouche. L'organe forme donc une espèce de flûte dont les chasseurs se servent pour rappeler les chiens.

» Dans les babouins, j'ai trouvé que la base de l'os hyoïde était aussi creuse, mais beaucoup moins; la poche membraneuse, au contraire, est très-considérable dans ces animaux, et forme un boursoufflement au cou quand ils crient. La racine de l'é-

» piglotte est perforée dans ceux-ci comme dans le pithèque. Dans les oranges-outangs, l'os hyoïde est semblable au nôtre; ils ont cependant deux poches membraneuses d'une grandeur considérable qui descendent quelquefois sur l'os de la poitrine, sur les os du bras, jusque vers le dos au-dessus des omoplates; chaque poche a alors son orifice distinct au-dessus de la fente de la glotte. La modulation de la voix est donc impossible dans ces animaux.

» Mais ce qui m'a paru fort extraordinaire, c'est l'organe de la voix dans le renne, qui est en tout conforme à celui des babouins, comme je l'ai déjà indiqué dans mes observations sur le renne, *volume XV* de votre Histoire naturelle, édition de Hollande, page 53.

» Comme l'alouate que j'ai disséqué avait déjà changé ses dents, il paraît avoir acquis sa grandeur naturelle; mais en comparant le grand os du Cabinet du Roi, et celui qui est dans le cabinet de M. Vicq-d'Azyr, dont l'orifice est simple et sans les éminences pointues B, C, *fig. 5*, il paraît qu'il y a deux espèces d'alouates, et que la seconde est très-probablement près de deux fois plus grande que celle dont nous venons de donner la description: la grandeur de la caisse osseuse semble autoriser cette conjecture. Le corps sera donc de deux pieds et demi, ce qui fait pour un tel animal déjà une taille gigantesque, surtout lorsqu'il se tient debout sur ses deux jambes postérieures, longues aussi de deux pieds et demi.»

Cette dernière réflexion de M. Camper est très-juste; car il y a des alouates et des ouarines qui ont plus de cinq pieds lorsqu'ils sont debout; et il est à désirer que ce célèbre anatomiste réunisse, dans un seul ouvrage, toutes les observations qu'il a faites sur les organes de la voix et de l'ouïe, et sur la conformation de plusieurs autres parties intérieures de différents animaux.

DESCRIPTION DE L'ALOUATE.

L'ALOUATE qui a servi de sujet pour cette description était fort petit et paraissait fort jeune ; il n'avait que cinq pouces quatre ou cinq lignes, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur était de sept pouces neuf lignes ; elle avait sur le côté inférieur une paume, qui s'étendait de la longueur de trois pouces, depuis l'extrémité de la queue, et qui dénotait que l'animal se servait de cette partie comme d'un doigt pour se suspendre et pour saisir différentes choses. Ce petit animal était desséché et raccorni ; cependant on voyait distinctement que la tête était fort grosse à proportion de la grandeur du reste du corps ; il avait le museau allongé, les yeux grands, le nez saillant à son origine, large et aplati par le bout ; les ouvertures des narines se trouvaient fort éloignées l'une de l'autre et placées sur les côtés du nez (1) ; les oreilles étaient grandes, il y avait cinq doigts à chaque pied ; les ongles étaient jaunâtres et pliés en gouttière.

Les joues et le bout du museau avaient du poil qui était déjà long ; le front, la tête, le corps, la queue et les jambes étaient couverts d'un poil fauve-roussâtre ; il n'y avait qu'un duvet sur la poitrine et sur le ventre.

Quoique les différentes parties du corps de cet animal fussent déformées par le desséchement, il m'a paru que le nœud de la gorge était à proportion plus gros que dans les autres animaux, et qu'il s'étendait entre les

branches de la mâchoire. Ayant ouvert cette tubérosité, j'ai reconnu qu'elle était creuse et formée par une lame assez dure pour faire croire qu'elle se serait ossifiée dans l'adulte ; je n'ai pas douté que la tubérosité que je voyais dans le jeune alouate dont il s'agit, ne fût un indice très-apparent de la poche osseuse qui est dans la gorge de l'alouate, et qui rend sa voix très-forte.

J'ai vu la peau d'un alouate adulte qui avait un pied onze pouces et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; une partie des os de la tête tenait à cette peau. Les dents étaient au nombre de trente-six comme dans les autres sapajous ; les branches de la mâchoire inférieure avaient beaucoup de hauteur et de largeur, principalement à l'endroit de leur contour ; elles laissaient entre elles un espace vide assez grand pour contenir la poche osseuse qui est dans la gorge de l'alouate ; cette étendue de la mâchoire inférieure rendait la tête fort grosse, elle le paraissait encore plus qu'elle ne l'était réellement par la longueur des poils de la gorge et des côtés de la tête qui avaient environ un pouce et demi ; ceux des flancs étaient longs de près de trois pouces ; le poil de la tête, de la face supérieure du cou, celui des quatre jambes et de la queue était brun avec des teintes de roux et de couleur de marron ; le poil du reste du corps avait une couleur rousse plus ou moins foncée dans différents endroits ; la peau était épilée sur la poitrine et sur le ventre, il y restait cependant quelques poils bruns. Cette peau avait été envoyée de Cayenne ; il y avait cinq doigts à chaque pied, les ongles étaient noirs et pliés en gouttière, celui du pouce des pieds de derrière était plus large que les autres.

(1) J'ai remarqué cette conformation sur tous les sapajous et les sagoins que j'ai vus ; et j'ai observé qu'au contraire les ouvertures des narines se trouvent au-dessous du nez, et ne sont séparées que par une cloison étroite dans les autres animaux de la classe des singes ; j'ai employé ce caractère dans une division méthodique de ces animaux.

LE COAITA ⁽¹⁾ ET L'EXQUIMA ⁽²⁾.

L'ATELE COAITA, ATELES PANISCUS, Geoff., Desm. — SIMIA PANISCUS, Linn.

LA GUENON DIANE, CERCOPITHECUS DIANA, Geoff., Desm. — SIMIA DIANA, et SIMIA ROLOWAY, Linn., Gmel. ⁽³⁾.

Le coaita (*pl.* 443) est, après l'ouarine et l'alouate, le plus grand des sapajous; je l'ai vu vivant à l'hôtel de M. le duc de Bouillon, où, par sa familiarité, et même par ses caresses empressées, il méritait l'affection de ceux qui le soignaient: mais, malgré les bons traitements et les soins, il ne put résister aux froids de l'hiver de 1764: il mourut, et fut regretté de son maître, qui eut la bonté de me l'envoyer pour le placer au Cabinet du Roi. J'en ai vu un autre chez M. le marquis de Montmirail; celui-ci était un mâle, et le premier une femelle, tous deux étaient également traitables et bien apprivoisés. Ce sapajou, par son naturel doux et docile, diffère donc beaucoup de l'ouarine et de l'alouate, qui sont indomptables et farouches; il en diffère aussi, en ce qu'il n'a pas, comme eux, une poche osseuse dans la gorge; il a, comme l'ouarine, le poil noir, mais hérissé; il en diffère encore, aussi bien que de tous les autres sapajous, en ce qu'il n'a que quatre doigts aux mains, et que le pouce lui manque; par ce seul caractère et par sa queue prenante, il est aisé de le distinguer des guenons, qui toutes ont la queue lâche et cinq doigts aux mains.

L'animal que Marcgrave appelle *exquima* est d'une espèce très-voisine de celle du *coaita*, et même n'en est peut-être qu'une simple variété; il me paraît que cet auteur a fait une faute lorsqu'il a dit que l'*exquima* était de Guinée et de Congo; la figure qu'il en donne suffit seule pour démontrer l'erreur, car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'appartient qu'aux seuls sapajous et point aux guenons, qui toutes ont la queue lâche: or, nous sommes assurés qu'il n'y a en Guinée et à Congo que des guenons et point de sapajous; par conséquent, l'*exquima* de Marcgrave n'est pas, comme il le dit, une *guenon* ou *cercopithèque* de Guinée, mais un *sapajou à queue prenante*, qui sans doute y avait été transporté du Brésil: le nom d'*exquima* ou *quima*, en ôtant l'article *ex*, et qui doit se prononcer *quima*, ne s'éloigne pas de *quoaita*, et c'est ainsi que plusieurs auteurs ont écrit le nom du *coaita*: tout concourt donc à fait croire que cet *exquima* de Marcgrave, qu'il dit être une *guenon* ou un *cercopithèque* de Guinée, est un *sapajou* du Brésil, et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du *coaita*, au-

(1) *Coaita* ou *goata*, nom de cet animal à la Guinée, et que nous avons adopté; *chameck*, au Pérou. *Nota.* Le mot *coaita* pourrait bien venir de *caitaia*, nom d'un autre sapajou dans la langue brésilienne qui cependant doit se prononcer *saitaia*.

« *Cercopithecus major niger faciem humanam re-ferens quoata.* » Barrère, Hist. nat. de la France équinox., pag. 150.

« *Cercopithecus in pedibus anterioribus pollice carens, caudâ inferius versus apicem pilis destituta.* *Le belzebuth.* » Briss., Reg. anim., pag. 211.

« *Simia fusca major palmis tetractylis, caudâ prehensili ad apicem subtus nuda.* *The four-fingered Monkie.* » Brownes, Hist. of Jamaica., chap. 5, sec. 5.

(2) * *Cercopithecus barbatus Guineensis* in Congo

» vocatur *exquima.* » Marcgr., Hist., nat. Brasil., pag. 227. *Nota.* Je crois que c'est à cette espèce de *coaita* qu'il faut rapporter le passage suivant du P. d'Abbeville. « Il y a, dit-il, en l'île de Maragnon, d'autres guenons qui s'appellent *cayou* (*sajou*), d'autant qu'elles sont toutes noires; elles portent une barbe longue de plus de quatre doigts, au-cunes environ d'un demi-pied de long, et sont très-belles et plaisantes à voir. » Miss. au Maragnon, pag. 253.

(3) Buffon réunit l'*exquima* de Marcgrave au *coaita*, mais à tort; c'est un singe d'Afrique, qui appartient au genre des guenons. C'est le même que le *roloway*, dont la description se trouve à la page 175 de ce volume.

quel il ressemble par le naturel, par la grandeur, par la couleur et par la queue prenante; la seule différence remarquable, c'est que l'exquima a du poil blanchâtre sur le ventre, et qu'il porte au-dessous du menton une barbe blanche, longue de deux doigts (1). Nos coaitas n'avaient ni ce poil blanc ni cette barbe; mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, c'est que j'ai reconnu, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de blancs et de noirs, les uns sans barbe et d'autres avec une barbe: « Il y a, dit Dampier (2), dans » les terres de l'Isthme de l'Amérique, de » grands troupeaux de singes, dont les uns » sont blancs et la plupart noirs; les uns ont » de la barbe, les autres n'en ont point: ils » sont d'une taille médiocre... Ces animaux » ont quantité de vers dans les entrailles (3)... » Ces singes sont fort drôles, ils faisaient » mille postures grotesques lorsque nous » traversions les bois; ils sautaient d'une » branche à l'autre avec leurs petits sur le » dos; ils faisaient des grimaces contre nous, » craquetaient des dents et cherchaient l'oc- » casion de pisser sur nous; quand ils veu- » lent passer du sommet d'un arbre à l'au- » tre, dont les branches sont trop éloignées » pour y pouvoir atteindre d'un saut, ils » s'attachent à la queue les uns des autres, » et ils se brandillent ainsi jusqu'à ce que » le dernier attrape une branche de l'arbre » voisin, et il tire tout le reste après lui. » Tout cela, et jusqu'aux vers dans les en- » traîlles, convient à nos coaitas; M. Daubenton (4) en disséquant ces animaux, y a

trouvé une grande quantité de vers dont quelques-uns avaient jusqu'à douze et treize pouces de longueur; nous ne pouvons donc guère douter que l'exquima de Marcgrave ne soit un sapajou de l'espèce même, ou de l'espèce très-voisine de celle du coaita.

Nous ne pouvons aussi nous dispenser d'observer, que si l'animal indiqué par M. Linnæus, sous le nom de *diana* (5), est en effet, comme il le dit, l'exquima de Marcgrave, il a manqué dans sa description le caractère essentiel, qui est la queue prenante, et qui seul doit décider si ce *diana* est du genre des *sapajous* ou de celui des *guenons*, et, par conséquent, s'il se trouve dans l'ancien ou dans le nouveau continent.

Indépendamment de cette variété, dont les caractères sont très-apparens, il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du coaita; celui qu'a décrit M. Brisson avait du poil blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps, au lieu que ceux que nous avons vus étaient entièrement noirs, et n'avaient que très-peu de poil sur ces parties inférieures, où l'on voyait la peau qui était noire comme le poil. Des deux coaitas, dont parle M. Edwards (6), l'un était noir et l'autre était brun; on leur avait donné, dit-il, le nom de *singe-araignée*, à cause de leur queue et de leurs membres qui étaient fort longs et fort minces: ces animaux sont en effet fort éfilés du corps et des jambes, et mal proportionnés.

On m'en présenta un, il y a plusieurs années, sous le nom de *chamek* (7), que

(1) « *Cercopithecus barbatus Guineensis*; in » Congo vocatur *exquima*, pilos habet fuscios sed » per totum dorsum quasi adustus seu ferrugineos; » fuscios autem punctulatum inspersus color albus, » venter albius et mentum inferius; barbam quoque » egregie albam habet, constantem capillis duos » digitos longis et amplius passis quasi ordinatim » pexa fuisse; quando hæc species frascitur, os » ample diducendo et mandibulas celeriter movendo » exagitat hominem: egregie saltant, varios fructus » comedunt. » Marcgr., Hist. nat. Brasil., pag. 227 et 228, ubi vide figuram.

(2) Voyage de Dampier, tom. 4, pag. 225.

(3) Ces animaux ont quantité de vers dans les entrailles, j'en tirai une fois ma pleine main du corps d'un que nous ouvrimes, et il y en avait de sept ou huit pouces de long. Voyage de Dampier, tom. 4, pag. 225.

(4) Voy. ci-après les parties intérieures du coaita.

(5) « *Diana simia caudata barbata fronte bar-* » » baque fastigiata. » Linn., act., Stockh. 1754. » pag. 210, tab. 6. « *Cercopithecus barbatus Gui-* » » neensis, Marcgravii... Habitat in *Guinea*, ma- » gnitudo felis majoris; nigra punctis albidis. Dor- » sum postice ferrugineum, femora subtus helvola, » gula pectusque alba, frons pilis erectis albis fasti- » giatis, linea transversa in formam lunæ crescen- » tis, barba fastigiata nigra subtus alba insidens » tuberi adiposo, linea alba ab ano ad genua ab ex- » teriori latere femorum ducta. Ludibunda omnia » dejicit, peregrinos nutitando salutans, irata ore » hiat maxillasque exagitat; vocata respondet *greek.* » Linn., Sys. nat. edit. 10, pag. 26 et 27.

(6) Voyez Glanures, pag. 222.

(7) Ce singe est d'une espèce différente du coaita; il en diffère principalement, parce que ses mains sont pourvues d'un très-petit pouce sans ongle, qui manque au coaita. M. Geoffroy l'appelle *ATÈLE CHAMEK*, *Ateles subpentadactylus*.

Ton me dit venir des côtes du Pérou; j'en fis prendre les mesures et faire une description (1), je la rapporte ici pour qu'on puisse la comparer avec celle que M. Daubenton a faite du coaita, et reconnaître qu'à quelques variétés près, ce chamek du Pérou est le même animal que le coaita de la Guyane.

(1) Cet animal venait de la côte de Bancet au Pérou, il était âgé de treize mois; il pesait environ six livres, il était noir par tout le corps; la face nue, avec une peau grenue et de couleur de mulâtre; le poil de deux à trois pouces de longueur et un peu rude; les oreilles de même couleur que la face et aussi dégarnies de poil, fort ressemblantes à celles de l'homme; la queue longue d'un pied dix pouces, grosse de cinq pouces de circonférence à la base, et de onze lignes à l'extrémité, elle était ronde et garnie de poils en dessus et en dessous à son origine, et sur une longueur de treize pouces, mais sans poil par-dessous sur une longueur de neuf pouces à son extrémité, où elle est aplatie par-dessous et sillonnée dans son milieu, et ronde par-dessus; l'animal se sert de sa queue pour se suspendre et s'accrocher, il s'en sert aussi comme d'une cinquième main pour saisir ce qu'il veut amener à lui; il avait treize pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; neuf pouces et demi de circonférence derrière les bras, et un pied un pouce sur la pointe du sternum qui est très-relevé; neuf pouces et demi devant les pattes de derrière; le cou avait cinq pouces et demi de circonférence; il n'y avait que deux mamelles placées presque sous les aisselles; la tête avait cinq pouces de circonférence prise à l'endroit le plus gros, et deux pouces au-dessous des yeux; le nez treize lignes de longueur; les yeux étaient fort ressemblants à ceux d'un enfant, ils avaient neuf lignes de longueur d'un angle à l'autre, l'iris en était brun et environné d'un petit cercle jaunâtre, la prunelle était grande, et il y avait d'un œil à l'autre huit lignes de distance; l'oreille avait un pouce six lignes de longueur et dix lignes de largeur; le tour de la bouche treize lignes; les bras, six pouces trois lignes de longueur et trois pouces de circonférence; l'avant-bras, six pouces de longueur et deux pouces et demi de circonférence; le reste de la main, cinq pouces de longueur; la paume de la main, un pouce trois lignes de largeur; il avait aux mains quatre grands doigts garnis d'ongles, et un petit pouce sans ongle qui n'était long que de deux lignes; l'index avait deux pouces deux lignes de longueur; le doigt du milieu deux pouces et demi; l'annulaire, deux pouces quatre lignes, et le petit doigt, deux pouces, les ongles, trois lignes et demi à quatre lignes de longueur; la jambe, six pouces jusqu'au genou, et quatre pouces huit lignes de circonférence au plus gros; depuis le genou jusqu'au talon, cinq pouces quatre lignes, et trois pouces de circonférence; le pied, cinq pouces et demi de longueur; il avait aux pieds cinq doigts mieux proportionnés que ceux des

Ces sapajous sont intelligents et très-adroits; ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident et se secourent; la queue leur sert exactement d'une cinquième main; il paraît même qu'ils font plus de choses avec la queue qu'avec les mains ou les pieds (2): la nature semble les avoir dédommagés par là du pouce qui leur manque. On assure qu'ils pêchent et prennent du poisson avec cette longue queue, et cela ne me paraît pas incroyable, car nous avons vu l'un de nos coaitas prendre de même avec sa queue et amener à lui un écureuil qu'on lui avait donné pour compagnon dans sa chambre. Ils ont l'adresse de casser l'écaille des huîtres pour les manger (3); et il est certain qu'ils se suspendent plusieurs les uns au bout des autres, soit pour traverser un ruisseau, soit pour s'élever d'un arbre à un autre (4). Ils ne produisent ordinairement

mains, le pouce avait un pouce six lignes de longueur; l'index, deux pouces; le doigt du milieu, deux pouces deux lignes; l'annulaire, deux pouces, et le petit doigt, un pouce neuf lignes; le pied, deux pouces trois lignes de largeur.

(2) « This creature has no more than four fingers » to each of its fore paws, but the top of the tail is » smooth underneath, and on this it depends for » its chief actions, for the creature holds every thing » by it, and sling it self with the greatest ease from » every tree and post by its means... It is a native » of the main continent; and a part of the food of » the Indians. » Russel., *Hist. of Jamaica*, chap. 5, sect. 5.

(3) A l'île de Gorgonia sur la côte du Pérou, je remarquai des singes qui venaient cueillir des huîtres lorsque la marée était basse, et qui les ouvraient de cette manière: ils en prenaient une qu'ils mettaient sur une pierre, et avec une autre pierre ils la frappaient jusqu'à ce qu'ils eussent rompu l'écaille en morceaux, ensuite ils en avalaient les poissons. *Voyage de Dampier*, tom. 4, pag. 288.

(4) En allant à Panama, je vis en Capira qu'une de ces guenons sauta d'un arbre à un autre qui était de l'autre côté de la rivière, ce qui me fit beaucoup émerveiller; elles sautent où elles veulent, s'entortillant la queue en une branche pour se branler, et quand elles veulent sauter en un lieu éloigné et qu'elles ne peuvent y atteindre d'un saut, elles usent alors d'une gentille façon, qui est qu'elles s'attachent à la queue les unes des autres, et font par ce moyen comme une chaîne de plusieurs, puis après elles s'élancent et se jettent en avant, et la première, étant aidée de la force des autres, atteint où elle veut et s'attache à un rameau, puis elle aide et soutient tout le reste jusqu'à ce qu'elles soient toutes parvenues, attachées, comme je l'ai dit, à la queue les unes des autres. *Histoire naturelle des Indes*, par Joseph d'Acosta, pag. 200.

qu'un ou deux petits, qu'ils portent toujours sur le dos ; ils mangent du poisson , des vers et des insectes , mais les fruits sont leur nourriture la plus ordinaire : ils deviennent très-gras dans le temps de l'abondance et de la maturité des fruits, et l'on prétend qu'alors leur chair est fort bonne à manger (1).

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le coaita n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses : il a la queue prenante et très-longue ; la cloison des narines très-épaisse , et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez ; il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant ; il a le poil et la peau noirs ; la face nue et tannée , les oreilles aussi nues et faites comme celles de l'homme ; il a environ un pied et demi de longueur , et la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble ; il marche à quatre pieds.

L'exquima est à-peu-près de la même grandeur que le coaita ; il a , comme lui , la queue prenante ; mais il n'a pas de poil noir sur tout le corps ; il varie pour les couleurs , il y en a de noirs et de fauves sur le dos , et de blancs sur la gorge et le ventre ; il a d'ailleurs une barbe remarquable : néanmoins ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour en faire deux espèces séparées : d'autant qu'il y a des coaitas qui ne sont pas tout noirs , et qui ont du poil blanchâtre sur la gorge et le ventre. Les femelles , dans ces deux espèces , ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

ADDITION A L'ARTICLE DU COAITA.

M. Vosmaër dit , page 5 de la description qu'il a faite de cet animal , qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connus que les singes , l'ancien nom de *singe* qu'on lui donne partout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *singes* , mais je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui , n'ayant point de queue , et marchant sur leurs deux pieds , ressemblent le plus à l'homme ; et ce

n'est que pour distinguer les différents genres de ces animaux , que je les ai divisés par cinq noms génériques ; savoir , les singes , les babouins , les guenons , les sapajous et les sagoins , dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent , et , les deux derniers , aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon , dit M. Vosmaër , qui ait pris la peine de bien représenter le coaita , voyez la planche 443. » Cependant , en le comparant avec la figure qu'il en donne , l'on s'apercevra bientôt qu'il est un peu trop maigre , que la face est trop saillante , et que le dessinateur a trop allongé le museau. » La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant ; que M. de Sève l'a dessiné ; qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre , et qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant , je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature ; ainsi la figure n'est pas trop maigre , ni la face trop saillante , ni le museau trop allongé : en sorte qu'il est probable que le *coaita* ou *quatto* , dont M. Vosmaër donne la description , était un animal plus gras , ou peut-être une variété dans l'espèce , qui diffère de notre coaita par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit , page 10 de la même description , que l'exquima de Marcgrave , que Linnæus a indiqué sous le nom de *diana* , n'a point la queue prenante. « Nous pouvons , dit-il , assurer M. de Buffon , que le diana n'a point la queue prenante , » puisque nous l'avons vu vivant. » Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër , mais que je doute très-fort que le diana de Linnæus soit l'exquima de Marcgrave ; et j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous et des coaitas , qui n'ait la queue prenante ; en sorte que si le diana n'a pas la queue prenante , non seulement il n'est pas voisin du coaita par l'espèce , mais même par le climat , puisque n'ayant pas la queue prenante , il serait du genre des guenons , et non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër , parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre , sinon que son coaita était aussi

(1) Ces animaux sont de taille médiocre , mais fort gras dans la belle saison , lorsque les fruits sont mûrs ; la chair en est exquise , et nous en mangions beaucoup. Voyage de Dampier , tom. 4 , pag. 225.

gras que le nôtre était maigre, et que M. Vosmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le coaita, que c'est le plus laid de tous les sapajous, et le plus grand après l'ouarine et l'alouate. Il habite, comme eux, les forêts humides; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de balatas, etc.; il mange de préférence ceux du palmier commun. Sa queue, dégarnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, et ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnaie, etc. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, et il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste et mélancolique; il semble éviter la vue des hommes; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher: lorsqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, et ayant l'air de demander grâce. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuses, et se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches qu'ils jettent sur les hommes, et descendent à terre pour les

mordre, mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très-gras, et leur graisse est jaune, mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne et préférable à celles de toutes les autres espèces de sapajous; néanmoins ils ont l'estomac, les intestins et le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles et blancs. Ils sont aussi très-déliçats et supportent difficilement les fatigues du voyage, et encore moins le froid de nos climats; c'est probablement par cette raison et par sa longue domesticité, que le coaita, dont nous avons donné la description et la figure, était maigre et avait le visage allongé.

Les grands sapajous noirs que M. de la Borde indique sous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouates ou grands sapajous rouges. Ils ne sont point timides; qu'ils viennent à l'homme armé d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier, qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leurs corps les flèches qu'on leur a lancées pour les renvoyer; mais ils font au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé et qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entre eux. Ils vivent et se nourrissent comme les alouates ou grands sapajous rouges; ils s'apprivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes et tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup (1).

DESCRIPTION D'UN COAITA.

LA tête du coaita (pl. 443) est petite et longue; il a le museau gros et allongé, le front élevé, les yeux grands, les oreilles courtes et le nez aplati; sa cloison est fort large et les narines sont ouvertes sur les côtés du nez; le museau, le chanfrein, le tour des yeux, les paupières et les oreilles avaient

une couleur de chair, mêlée de teintes rougeâtres et noirâtres, et quelques poils noirs et rudes comme des poils de barbe; il ne se trouvait point de cils sur le bord des paupières; le corps était court, et, quoique très-maigre, il semblait avoir été étoffé; car le coffre de la poitrine était grand; les jambes étaient longues, et la queue encore plus longue, étant rabattue sur le corps elle s'étendait beaucoup plus loin que la tête de l'animal.

(1) Note communiquée par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

Il n'y a que quatre doigts dans les pieds de devant, le pouce manque en entier, on n'en voit point de vestiges, et on ne sent rien sous la peau qui puisse en indiquer les rudimens; mais il y a un gros tubercule sur la partie externe de la face intérieure du carpe; ce tubercule est formé par un renflement de la peau, en le comprimant on y trouve peu de résistance; on distingue seulement un os du carpe qui est saillant, et qui semble correspondre au pisiforme de l'homme. Les pieds de derrière avaient chacun cinq doigts et étaient conformés comme ceux des autres animaux de ce genre; la plante des quatre pieds du coaita avait une couleur noire; les ongles étaient plats et de la même couleur.

La queue était à-peu-près cylindrique sur la longueur de seize pouces, depuis son origine; le reste qui avait huit pouces de long était aplati; il y avait sur le côté inférieur deux faces convexes, distinguées l'une de l'autre par un sillon longitudinal, qui n'était bien marqué que sur la longueur de cinq pouces, il disparaissait presque entièrement vers le bout de la queue; cette partie se terminait en pointe et était recourbée en bas en forme de crosse, de la longueur de huit pouces; la portion recourbée servait à l'animal comme un doigt pour saisir tout ce qu'elle pouvait embrasser et pour s'accrocher: cet appui était si fort qu'il se suspendait à une branche par le bout de sa queue et balançait son corps pour porter les pieds sur un autre point d'appui, où il s'établissait en dépliant la portion de sa queue qui embrassait la branche; le côté inférieur de cette portion faisait la même fonction que la face intérieure d'un doigt: aussi était-elle sans poil, et y avait-il des rides transversales aux endroits des articulations des fausses vertèbres, comme il y en a aux endroits des articulations des phalanges des doigts. On a vu un coaita qui se servait de sa queue, comme l'éléphant se sert de sa trompe, pour porter à sa bouche; il saisissait avec l'extrémité de la queue, et il conduisait un écureuil, avec lequel il était enfermé dans une chambre. Le reste de la queue et tout le corps du coaita était couvert d'un poil noir, rude et lisse, le plus long se trouvait sur les épaules et avait près de quatre pouces; le poil de l'occiput était dirigé en haut vers le sommet, et celui du sommet en avant vers le front; le poil du front était court et formait une pointe à la racine du nez; les aisselles, la poitrine, le

ventre, les aines et les doigts n'avaient que peu de poil; on y voyait la peau qui était de couleur noirâtre, c'est sans doute cette couleur qui a fait donner au coaita le nom de *belzebuth*.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	4	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	4	5
Circonférence du bout du museau.	0	4	4
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux.	0	6	3
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	2	4
Distance entre les deux narines.	0	0	4
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	4
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	7
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	8
Ouverture de l'œil.	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein.	0	0	11
La même distance en ligne droite.	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.	0	10	0
Longueur des oreilles.	0	0	10
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	1	8
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	2	7
Longueur du cou.	0	2	2
Circonférence.	0	6	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	10	8
La même circonférence devant les jambes de derrière.	0	9	4
Longueur du tronçon de la queue.	2	0	0
Circonférence à l'origine.	0	4	8
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	7	0
Circonférence du poignet.	0	3	2
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	4	8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	7	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	5	10

Ce coaita pesait neuf livres; à l'ouverture de l'abdomen, il s'est trouvé sur les intestins plusieurs vers (*pl. 444, fig. 3*) très-longs et

très-minces, ils étaient cylindriques et pointus par les deux bouts, les plus grands avaient jusqu'à treize pouces de longueur sur environ un quart de ligne de diamètre.

L'épiploon était très-court, et en partie caché entre l'estomac et le cœcum qui s'étendait transversalement de droite à gauche; l'estomac était à gauche.

Le duodenum avait deux courbures en forme de S romaine; la convexité de la première courbure était en arrière, et celle de la seconde en avant dans l'hypocondre droit; l'arc de cette courbure s'étendait sous le rein et aboutissait au jejunum qui faisait des circonvolutions dans la région ombilicale et dans le côté droit; celles de l'iléum étaient dans la région hypogastrique et dans l'iliaque droite, ensuite cet intestin s'étendait en avant dans le côté droit, et aboutissait au cœcum dans l'hypocondre du même côté; le colon était dirigé transversalement de droite à gauche derrière l'estomac sur le cœcum avant de se joindre au rectum.

Le pancréas s'étendait derrière l'estomac depuis la rate jusqu'au duodenum; son extrémité droite avait deux branches, l'une dirigée en avant et l'autre en arrière contre la seconde courbure du duodenum.

L'estomac (*pl. 444, fig. 1*) avait une forme très-singulière, il ressemblait à une poire dont le petit bout formait le pylore (*A*); l'œsophage (*B*) entrait dans l'endroit le plus gros, ainsi la partie droite (*AB*) n'avait point de pli ni de courbure; le duodenum formait deux étranglements dont l'un (*C*) semblait être un second pylore, il se trouvait à trois pouces de distance du vrai pylore (*A*).

Les intestins grêles avaient tous un diamètre à-peu-près égal, excepté l'iléum (*AB, pl. 444, fig. 2*) qui était moins gros sur la longueur d'un pied près du jejunum; le cœcum (*CDE*) était long, recourbé en forme de crosse et arrondi par le bout, il avait moins de diamètre près de l'insertion de l'iléum que dans le reste de son étendue; le colon (*FGH*) avait trois bandes tendineuses qui formaient à son origine trois gros renflements (*FLK*) placés les uns à côté des autres; le colon et le rectum avaient à-peu-près le même diamètre, excepté vers l'anus, où le rectum était un peu plus gros.

Le foie était composé de cinq lobes, un dans le milieu et deux de chaque côté, celui du milieu avait une scissure qui le partageait en deux parties presque égales; le ligament suspensoir passait dans cette scis-

sure, et la vésicule du fiel était incrustée dans la partie droite de ce lobe près de la scissure; le lobe inférieur du côté droit était plus épais et presque aussi large que celui du milieu; le lobe supérieur droit était un peu plus petit que l'inférieur du même côté, et à-peu-près aussi étendu que l'inférieur gauche; le supérieur du côté gauche était le plus petit des cinq; ce viscère avait au dehors et au dedans une couleur rouge-pâle, et pesait sept onces quatre gros et demi.

La vésicule du fiel était très-longue, cylindrique dans la plus grande partie de son étendue et pointue par le bout, elle avait peu de diamètre, et par conséquent une forme très-différente de celles qui ont été observées sur les vésicules des animaux dont j'ai donné la description jusqu'ici dans cet ouvrage. La vésicule dont il s'agit ne contenait que peu de liqueur.

La rate avait la forme d'une navette; elle était large dans le milieu et étroite aux deux bouts; elle avait trois faces longitudinales, une externe et deux internes, et dans le côté inférieur une scissure transversale qui s'étendait jusqu'au milieu; ce viscère était au dehors de couleur rougeâtre, et au dedans de couleur noirâtre: il pesait cinq gros.

Le rein droit était un peu plus avancé que le gauche, l'enfoncement avait peu de largeur; les dernières substances de l'intérieur étaient bien distinctes, et il y avait plusieurs gros mamelons dans le bassin.

Le centre nerveux du diaphragme était peu transparent et en partie charnu autour de l'œsophage. Les poumons étaient composés de six lobes, quatre à droite et deux à gauche, disposés comme dans la plupart des animaux; le cœur était placé dans le milieu de la poitrine, la pointe dirigée obliquement en arrière et à gauche; la crosse de l'aorte jetait deux branches.

Le bout de la langue était épais et arrondi; il y avait sur le milieu de la partie antérieure un sillon longitudinal et huit grosses glandes à calice sur la partie postérieure, rangée en deux files obliques, de façon que les deux premières, une de chaque côté, étaient beaucoup plus loin l'une de l'autre que les deux dernières; toute la surface de la langue était couverte de papilles et parsemée de petites glandes, rondes et blanches.

L'épiglotte était épaisse et échancrée dans le milieu; il y avait sur le palais six larges sillons transversaux, dont les bords étaient peu élevés et interrompus dans le milieu de

leur longueur, ils formaient chacun deux convexités en avant.

Le cerveau était fort gros, il pesait trois onces cinquante-quatre grains, et recouvrait le cervelet en entier; ils étaient séparés l'un de l'autre par deux petites lames osseuses qui sortaient de chaque côté de l'os occipital; le cervelet pesait trois gros et demi.

Il n'y avait que deux mamelons sur la poitrine, un de chaque côté, entre la première et la seconde côte.

Le scrotum était petit, mais bien marqué; le gland et le prépuce avaient une couleur mêlée de blanchâtre et de noirâtre, et ils étaient couverts de rides; il y avait de plus sur le gland de petites écailles rudes et dirigées en arrière; la verge était cylindrique; la vessie avait la forme d'un triangle allongé, dont la pointe aboutissait à l'urètre.

Les testicules étaient ovoïdes et de couleur blanchâtre à l'extérieur et à l'intérieur, il y avait au dedans un axe tendineux; les canaux déférents étaient de moitié plus gros près de la vessie que dans le reste de leur longueur; les vésicules séminales avaient trois faces à-peu-près égales, elles étaient fort allongées et terminées en pointe: on voyait très-distinctement les cellules dont elles étaient composées, et il en sortait une liqueur rousâtre; les prostatas étaient compactes, rondes, et placées sur la racine des vésicules séminales.

La femelle de coaita qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération, était à-peu-près de la grandeur du mâle que je viens de décrire. Le clitoris (*AB*, *pl.* 445) était excessivement grand, il sortait de la longueur d'un pouce et demi, et il avait un pouce neuf lignes de circonférence; son extrémité (*A*) était un peu moins grosse; le gland (*CD*) était composé de deux tubercules noirâtres, entourés d'un prépuce (*CAD*) lâche et séparé par un sillon (*EF*) qui s'étendait le long du clitoris jusqu'à l'entrée (*G*) du vagin. Ce sillon était large et profond, et il formait une gouttière longue d'un pouce et demi; les lèvres de la vulve étaient beaucoup plus épaisses à l'entrée du vagin que le long de la gouttière du clitoris, qui faisait partie de la vulve; la vessie (*H*) était ovale; la matrice (*I*) n'avait point de cornes; l'orifice de l'urètre était placé à huit lignes de distance de l'entrée du vagin; l'urètre (*K*) avait peu de longueur; l'orifice de la matrice était transversal, en forme de bec de tanche, ses bords avaient beaucoup d'é-

paisseur; les testicules (*LL*) étaient gros, et les trompes (*MMNNOO*) fort apparentes; l'anus (*P*) et une partie (*Q*) du rectum sont aussi représentés dans la *pl.* 445, avec les parties de la génération.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	7	3	0
Circonférence du duodenum.	0	2	3
Circonférence du jejunum.	0	2	3
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	2	3
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	10
Longueur du cœcum.	0	4	0
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	0	4	0
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	2	4
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	3	0
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	2	6
Circonférence du rectum près du colon.	0	2	6
Circonférence du rectum près de l'anus.	0	3	3
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	1	0	6
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum.	8	3	6
Grande circonférence de l'estomac.	0	11	0
Petite circonférence.	0	8	10
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	1	6
Circonférence de l'œsophage et du pylore.	0	1	7
Longueur du foie.	0	5	0
Largeur.	0	5	8
Sa plus grande épaisseur.	0	0	11
Longueur de la vésicule du fiel.	0	2	8
Son plus grand diamètre.	0	0	3
Longueur de la rate.	0	4	0
Épaisseur dans le milieu.	0	1	3
Longueur des reins.	0	1	9
Largeur.	0	1	2
Épaisseur.	0	0	9
Longueur du centre nerveux du diaphragme, depuis la veine cave jusqu'à la pointe.	0	1	2
Largeur.	0	2	0
Circonférence de la base du cœur.	0	3	7
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	1	7
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	1	1

	pi.	po.	lig.
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	0	0	3½
Longueur de la langue.	0	2	3
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	6
Largeur de la langue.	0	0	9
Longueur du cerveau.	0	2	10
Largeur.	0	2	4
Épaisseur.	0	1	2
Longueur du cervelet.	0	1	0
Largeur.	0	1	7
Épaisseur.	0	0	8
Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	5
Longueur de la vulve.	0	1	6
Longueur du vagin.	0	2	0
Circonférence.	0	1	7
Grande circonférence de la vessie.	0	0	6
Petite circonférence.	0	4	6
Longueur de l'urètre.	0	1	1
Circonférence.	0	0	8
Longueur du col et du corps de la matrice.	0	1	2
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe.	0	1	0
Longueur des testicules.	0	0	6½
Largeur.	0	0	3½
Épaisseur.	0	0	2½

La tête du squelette du coaita diffère de celle du sajou brun, en ce que le museau est plus long et plus gros; mais, au reste, il y a peu de différences entre les têtes de ces deux animaux.

Les dents du coaita sont au nombre de trente-six, comme celles du sai, du sajou brun et du saïmiri (1).

Il y a quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes de chaque côté, neuf vraies et cinq fausses; dans le squelette qui a servi de sujet pour cette description, le sternum n'était pas ossifié en entier, il ressemblait à celui du sajou gris pour le nombre des os et pour les articulations des côtes.

Les vertèbres lombaires ne sont qu'au nombre de quatre dans le squelette dont il s'agit, il n'y a que deux fausses vertèbres dans l'os sacrum, mais il s'en trouve trente-trois dans la queue: je n'ai vu aucun squelette de singe où il y en ait eu un aussi grand nombre.

Je n'ai aperçu que neuf os dans le carpe; le premier et le second des surnuméraires y

manquaient; le tarse n'était composé que de sept os.

Le premier os du métacarpe était très-court, et il n'y avait à la place des phalanges du pouce qu'un osselet; aussi le pouce n'était marqué à l'extérieur que par un petit tubercule.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	0	4	3
La plus grande largeur de la tête.	0	2	5½
Longueur de la mâchoire du dessous, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	2	8
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus.	0	0	3½
Largeur de la mâchoire du dessus, à l'endroit des dents canines.	0	1	2½
Distance entre les orbites et l'ouverture des nariens.	0	0	5
Longueur de cette ouverture.	0	0	8
Largeur.	0	0	5
Longueur des os propres du nez.	0	0	7½
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	2
Largeur des orbites.	0	0	11
Hauteur.	0	0	10½
Longueur des dents canines.	0	0	6⅓
Largeur du bassin.	0	1	4
Hauteur.	0	2	3
Longueur des plus longues vertèbres de la queue.	0	1	3
Longueur de l'omoplate.	0	2	3
Longueur de l'humérus.	0	6	10
Longueur de l'os du coude.	0	6	4
Longueur de l'os du rayon.	0	5	9
Longueur du fémur.	0	7	1
Longueur du tibia.	0	6	10
Longueur du péroné.	0	6	1
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court.	0	0	4
Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long.	0	1	4½
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0	1	1
Longueur du troisième, qui est le plus long.	0	1	7
Longueur de l'osselet qui est à la place des phalanges du pouce des pieds de devant.	0	0	1
Longueur de la première phalange du second et du troisième doigt.	0	1	4
Longueur de la seconde.	0	0	11

(1) Voyez ci-après les descriptions du Sai, du Sajou brun et du Saïmiri.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur de la troisième.	0	0	5	Longueur de la première phalange du troisième et du quatrième doigt.	0	1	1
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière.	0	0	7	Longueur de la seconde.	0	0	8
Longueur de la seconde.	0	0	4	Longueur de la troisième.	0	0	4½

LE SAJOU ⁽¹⁾.

LE SAPAJOU SAJOU, *CEBUS APELLA*, Erxleb., Geoff., Cuv., Desm. —
SIMIA APELLA, Linn.

LE SAPAJOU GRIS, *CEBUS GRISEUS*, Desm. — *CEBUS BARBATUS*, Geoff.

Nous connaissons deux variétés dans cette espèce, le sajou brun (pl. 446), qu'on appelle vulgairement le *singe-capucin* et le *sajou gris* (même pl.), qui ne diffère du sajou brun que par les couleurs du poil; ils sont de la même grandeur, de la même figure et du même naturel: tous deux sont très-vifs, très-agiles et très-plaisants par leur adresse et leur légèreté; nous les avons eu vivants, et il nous a paru que de tous les sapajous ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvient le moins; ils y subsistent sans peine et pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hiver; ils peuvent même produire, et nous en citerons plusieurs exemples: il est né deux de ces petits animaux chez madame la marquise de Pompa-

dour à Versailles; un chez M. de Réaumur à Paris, et un autre chez madame de Poursel en Gâtinois (2); mais chaque portée n'est ici que d'un petit, au lieu que dans leur climat, ils en font souvent deux. Au reste, ces sajous sont fantasques dans leurs goûts et dans leurs affections; ils paraissent avoir une forte inclination pour de certaines personnes, et une grande aversion pour d'autres, et cela constamment.

Nous avons observé dans ces animaux une singularité, qui fait qu'on prend souvent les femelles pour des mâles; le clitoris est proéminent au dehors, et paraît autant que la verge du mâle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les sajous n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses; ils ont la face et les oreilles

(1) *Sajou*, mot abrégé de *cayouassou* ou *sajouassou*, nom de ces animaux au Maragnon.

Nota. Cayouassou doit se prononcer *sajouassou*, c'est là l'origine du mot *Sapajou*.

Cayouassou. Dans les terres du Maragnon, il y a d'autres guenons qui s'appellent *cayouassou*, que l'on apporte et que l'on voit communément par-decà. Miss. du P. d'Abbeville, pag. 252.

« *Cercopithecus fuscus capitis vertice nigro, Le sapajou brun.* » Briss., Reg. anim., pag. 193. *Nota.* Je présume que celui qu'indique M. Brisson, pag. 195, sous la dénomination de *sapajou cornu*, n'est qu'une variété de celui-ci.

Petit singe de Ceylan. Séba, volume 1, planche 48, fig. 3. *Nota.* Cet animal ne se trouve point à Ceylan, mais en Amérique.

« *Capucina simia caudata imberbis, caudá longá hirsuta facie flavescente.* » Mus., A. d. Fr. 2 tab. 6. Linn., Syst. nat., édit., 10, p. 29.

Singe à queue touffue. Glanures d'Edwards, pag. 222, fig. ibid.

(2) M. Sanches, ci-devant premier médecin à la cour de Russie, et que j'ai déjà eu occasion de citer avec reconnaissance, m'a communiqué ce dernier fait par une lettre de madame de Poursel, dont voici l'extrait: « A Bordeaux en Gâtinois, le 26 janvier 1764. Le 13 de ce mois, la femelle » sapajou a fait un petit, qui avait la tête presque » aussi grosse que celle de sa mère; elle beaucoup » souffert pendant plus de deux heures, on fut » obligé de lui couper la ceinture par laquelle on la » tenait attachée, sans cela elle n'aurait pu mettre » bas: rien de si joli que de voir le père et la mère, » avec leur petit, qu'ils tourmentent sans cesse, » soit en le portant, soit en le caressant. *Fernambuco* » (on a donné ce nom au sapajou mâle, qui est » venu de cette partie du Brésil l'été dernier 1763 à » Lisbonne, et qu'on a apporté avec sa femelle à » Paris au mois de septembre suivant) aime son » enfant à la folie; le père et la mère le portent » chacun à leur tour, et quand il ne se tient pas » bien, il est mordu bien serré. »

couleur de chair avec un peu de duvet par dessus; la cloison des narines épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; les yeux châtain et placés assez près l'un de l'autre; ils ont la queue prenante, nue par dessous à l'extrémité, et fort touffue sur tout le reste de sa longueur; les uns ont le poil noir et brun, tant autour de la face, que sur toutes les parties supérieures du corps; les autres l'ont gris autour de la face, et d'un fauve-brun sur le corps; ils ont également les mains noires et nues; ils n'ont qu'un pied de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

ADDITION

A L'ARTICLE DU SAJOU BRUN.

On trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espèce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination d'*espèce rare de singe voltigeur américain qui n'a point encore été décrit, nommé le siffleur, etc.* Cependant il nous paraît que c'est le même animal que le sajou brun, dont nous avons donné l'histoire et la description, voyez ci-avant et planche 446. Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër, que c'était une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler; et j'avoue que je n'avais pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune, non-seulement à tous les sapajous, mais même aux sagoins; ainsi cette propriété n'est pas singulière comme le dit M. Vosmaër, et je ne puis douter que *son singe rare, voltigeur et siffleur*, ne soit le même que notre sajou brun que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cause de sa couleur, que les Nègres et les Créoles nomment improprement *makaque*; et enfin, que les Hollandais de Surinam, et même les naturels de la Guyane nomment *mikou* ou *méékoé*. Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits et les plus plaisants. Ils varient pour la couleur et la taille, et il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes; on en peut dire autant des saïs. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourrait bien faire espèce; l'un en voit dont la taille est incomparable-

MAMMIFÈRES. Tome V.

ment plus grande, et qui ont sur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner, à Cayenne, la dénomination de *makaques cornus*, et dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu*.

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouate, mais moins bonne que celle des coaitas; ils ont aussi des vers dans l'estomac et dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort et monotone, qu'ils répètent souvent; Ils crient lorsqu'ils sont en colère, et secouent très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi, ca, rou*.

Ils vivent de fruits et de gros insectes dans l'état de liberté, mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés; ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, etc. Ils recherchent soigneusement les araignées dont ils sont très-friands. Ils se lavent souvent les mains, la face et le corps avec leur urine. Ils sont malpropres, lascifs et indécents; leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent et déchirent tout. Ils se servent de leur queue pour s'accrocher et saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guyanne *mikou*, M. de la Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il y » en a quatre ou cinq espèces, et qu'ils sont » très-communs à Cayenne; que de tous les » animaux de ce genre, ce sont ceux qu'on » aime le mieux garder dans les maisons; » qu'on en voit fréquemment dans les grands » bois, surtout le long des rivières; qu'ils » vont toujours par troupes nombreuses de » plus de trente, et qu'ils sont farouches » dans les bois, et très-doux lorsqu'ils sont » apprivoisés. On remarque aussi qu'ils sont » naturellement curieux; on peut les garder sans les contraindre ni les attacher. » Ils vont partout et reviennent d'eux-mêmes; mais il est vrai qu'ils sont incommodes, parce qu'ils dérangent toutes les petites choses qu'ils peuvent déplacer. Il y en a qui suivent leur maître partout. Les Indiens, qui sont très-froids et très-indifférents sur toutes choses, aiment néanmoins ces petits animaux; ils arrêtent souvent leurs canots pour les regarder faire des cabrioles singulières, et sauter de branches en branches; ils sont doux

» et badins dès qu'ils sont apprivoisés. Il y en
 » a au moins cinq espèces dans la Guyanne ,
 » qui ne paraissent différer que par des va-
 » riétés assez légères; cependant elles ne se
 » mêlent point ensemble. En peu de temps
 » ils parcourent une forêt sur la cime des
 » arbres; ils vont constamment dormir sur
 » certaines espèces de palmier, ou sur les
 » comberouses, espèce de roseau très-gros.
 » On en mange la chair à Cayenne. »

DESCRIPTION DU SAJOU BRUN.

LA tête du sajou brun (*planche 446*) qui a servi de sujet pour cette description, était ronde; il avait le museau court et gros, les yeux étaient placés fort près l'un de l'autre; le plan des orbites était presque perpendiculaire au chanfrein; le front, le sommet de la tête et l'occiput suivaient une courbure qui paraissait uniforme; la cloison des narines était fort large, et leurs ouvertures se trouvaient placées sur les côtés du nez; les oreilles formaient un pli sur leur face externe, mais elles n'étaient pas bordées comme celles de l'homme; les ongles avaient une couleur brune-noirâtre, ils étaient longs et pliés en gouttière; le pouce des pieds de derrière avait un peu plus de grosseur que celui des pieds de devant; la queue avait autant de longueur que le corps et la tête, elle était recourbée en dessous par l'extrémité et faisait la fonction d'un doigt.

Le dessus du front, le sommet de la tête, le dessus du cou, le dos, les lombes et le dessus de la queue d'un bout à l'autre étaient noirs les poils étant couchés, ou seulement bruns noirâtres lorsqu'ils étaient relevés, parce que chaque poil n'avait du noir qu'à la pointe, le reste était brun, excepté dans les poils du sommet de la tête qui étaient noirs en entier; le bas du front et toute la face, les côtés du corps, le dessous et les côtés de la queue, l'avant-bras, la cuisse, la jambe et les quatre pieds étaient mêlés de brun ou de noir, et de jaunâtre ou de roussâtre; ces dernières teintes n'étaient bien apparentes que sur le bas du front, sur la face de l'animal et sur le dehors de l'avant-bras, près du coude; la face externe du bras était d'un blanc sale, légèrement teint de jaunâtre ou de roussâtre; la gorge et le dessous du cou avaient une couleur roussâtre; la poitrine, la face interne du bras et le ventre étaient roux; les plus longs poils se trouvaient sur

les côtés du corps, et avaient jusqu'à deux pouces et demi.

	pi.	po.	li.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	0	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	3	8
Circonférence du bout du museau.	0	4	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	5	0
Courtour de l'ouverture de la bouche.	0	1	11
Distance entre les deux narines.	0	0	4
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	8
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	6
Ouverture de l'œil.	0	0	$\frac{4}{2}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein	0	0	4
La même distance en ligne droite	0	0	$3\frac{1}{2}$
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	8	6
Longueur des oreilles.	0	0	7
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . .	0	1	7
Distance entre les deux oreilles, prise au bas.	0	2	1
Longueur du cou.	0	1	6
Circonférence	0	3	10
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	7	0
Circonférence à l'endroit le plus gros,	0	8	6
Circonférence devant les jambes de derrière.	0	5	4

	pi.	po.	lig.
Longueur du tronçon de la queue	1	2	8
Circonférence à l'origine.	0	2	11
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	3	11
Circonférence du poignet.	0	2	0
Longueur depuis le poignet jus- qu'au bout des ongles.	0	2	9
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	5	0
Longueur depuis le talon jus- qu'au bout des ongles.	0	4	3

Ce sajou pesait une livre dix onces cinq gros; l'épiploon ne s'étendait que jusqu'au milieu de l'abdomen, excepté dans le côté gauche où il allait plus loin; l'estomac était placé transversalement dans la région épigastrique, la grande courbure en bas, en supposant l'animal sur ses quatre pieds; le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite; la rate était dirigée de haut en bas dans le côté droit.

Le duodenum s'étendait jusqu'au-delà du rein dans le milieu du côté droit; les circonvolutions du jejunum étaient dans la région ombilicale et dans les côtés, celles de l'iléum se trouvaient dans les régions iliaques et hypogastriques; le cœcum était dans le côté droit, dirigé en arrière; le colon s'étendait en avant dans l'hypocondre droit, passait de droite à gauche derrière l'estomac et se prolongeait en arrière dans le côté gauche, avant de se joindre au rectum.

Les membranes de l'estomac et des intestins étaient très-minces; l'estomac avait une figure fort extraordinaire; le grand cul-de-sac (*A pl. 447, fig. 1*) était presque aussi ample que le reste de ce viscère; la petite courbure (*B C*) avait très-peu de longueur, depuis l'œsophage (*B*) jusqu'au pli (*C*) que forme la partie droite; et le reste (*C D*) de cette partie était très-court en comparaison de la grande profondeur de la partie gauche (le commencement du duodenum était déformé par une obstruction du pancréas, de sorte qu'il n'était pas facile de reconnaître exactement le pyllore, il m'a paru être à l'endroit de la ligature (*D*) qui n'a pas pu être faite sur le duodenum, parce que la première portion de cet intestin était en partie détruite). Les intestins grêles diminuaient peu à peu de grosseur, depuis le pyllore jusqu'au cœcum (*ABC, pl. 447, fig. 2*) qui n'était pas si gros à son origine (*A*) que la dernière por-

tion (*D*) de l'iléum, mais il augmentait de grosseur jusqu'à son extrémité (*C*) qui était recourbée du côté de l'iléum (*D*) en forme de crosse; la grosseur du colon (*EF*) diminuait peu à peu jusqu'au rectum, qui était aussi plus gros vers l'anus que près du colon.

Le foie avait trois grands lobes, un petit et deux appendices; le plus étendu des trois grands lobes était dans le milieu, le ligament suspensoire sortait d'une petite échancrure qui semblait diviser ce lobe en deux parties inégales; la vésicule du fiel tenait à la portion droite qui était la plus grande, l'un des deux autres grands lobes était à gauche et l'autre à droite; le petit lobe était placé à la racine du grand lobe droit; les deux appendices tenaient, l'un à la racine du même grand lobe droit, et l'autre à celle du grand lobe gauche; le foie était au dehors et au dedans d'un rouge très-pâle, il pesait deux onces et un demi-gros.

La vésicule du fiel (*pl. 447, fig. 3*) avait une figure ovoïde fort irrégulière, par deux convexités (*AB*) qui étaient placées à quelques distances de son pédicule.

La rate (*pl. 447, fig. 4*) était allongée; elle avait trois faces, deux internes et une externe; sa partie supérieure (*A*) était pointue, et pour ainsi dire, fourchue, parce qu'il y avait un petit appendice (*B*) placé sur le côté postérieur, à trois lignes de distance de l'extrémité; ce viscère était au dehors et au dedans de couleur brun-rougeâtre, il pesait un gros et trois grains.

Le rein droit était plus avancé que le gauche d'un tiers de sa longueur; il avait peu d'enfoncement, et le bassinnet peu d'étendue. Je n'y ai point vu de mamelons distincts.

Le centre nerveux du diaphragme était peu étendu; le poumon droit avait quatre lobes, et le poumon gauche deux, disposés comme dans la plupart des quadrupèdes; le cœur était fort court, la crosse de l'aorte jetait trois branches.

La langue était fort épaisse dans sa partie postérieure, mais elle avait beaucoup moins d'épaisseur dans la partie antérieure; elle était parsemée de petits grains glanduleux et couverte de papilles presque imperceptibles, il y avait sur le milieu de la partie postérieure une grosse glande à calice; l'on voyait sur le palais neuf sillons transversaux qui étaient interrompus dans le milieu de leur longueur et qui formaient deux con-

vexités en avant; l'épiglotte était échancrée dans le milieu de ses bords.

Il y avait peu d'anfractuosités sur le cerveau qui était très-grand et qui recouvrait le cervelet en entier; le cerveau pesait deux onces et un demi-gros, et le cervelet deux gros et dix grains.

Le gland était terminé par un large champignon; l'orifice de l'urètre se trouvait dans le centre au-dessous d'un tubercule, formé par l'extrémité d'un os que le gland renfermait; la vessie était petite et avait la forme d'un œuf; les testicules étaient petits et presque ronds, les prostates se trouvaient placées à la racine des vésicules séminales.

	pi.	po.	lig.
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	0	5
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	1½
Épaisseur dans le milieu.	0	0	2
Épaisseur du pancréas.	0	0	1½
Longueur des reins	0	1	6
Largeur	0	0	10
Épaisseur	0	0	5
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	0	8
Largeur	0	0	9
Circonférence de la base du cœur.	0	3	3
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	1	1½
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	0	10
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors	0	0	2½
Longueur de la langue	0	1	10
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	0	7
Largeur de la langue	0	0	9
Longueur du cerveau	0	2	5
Largeur	0	1	11
Épaisseur	0	1	2
Longueur du cervelet	0	1	0
Largeur	0	1	3
Épaisseur	0	1	6
Longueur du gland	0	0	7
Circonférence	0	0	4
Circonférence du champignon	0	1	0
Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	1	4
Circonférence	0	0	6
Longueur des testicules	0	0	5
Largeur	0	0	4
Épaisseur	0	0	2½
Largeur de l'épididyme	0	0	2
Épaisseur	0	0	0⅔
Longueur des canaux déférents	0	3	6
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue.	0	0	0⅓
Grande circonférence de la vessie.	0	4	2
Petite circonférence	0	3	7
Circonférence de l'urètre	0	0	4
Longueur des vésicules séminales	0	0	9
Largeur	0	0	4
Épaisseur	0	0	1½
Longueur des prostates	0	0	3
Largeur	0	0	3
Épaisseur	0	0	1½
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	5	6	0
Circonférence du duodenum	0	2	0
Circonférence du jejunum.	0	1	9
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros	0	1	9
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	6
Longueur du cœcum.	0	2	0
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros	0	1	6
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus mince	0	1	3
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	2	3
Circonférence du colon dans les endroits les plus minces.	0	1	9
Circonférence du rectum près du colon	0	1	9
Circonférence du rectum près de l'anus	0	2	3
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	0	9	6
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum.	6	3	6
Grande circonférence de l'estomac	0	11	0
Petite circonférence.	0	9	0
Longueur de la petite courbure depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.	0	0	10
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	2	0
Circonférence de l'œsophage	0	1	6
Longueur du foie	0	2	8
Largeur	0	3	10
Sa plus grande épaisseur.	0	0	6½
Longueur de la vésicule du fiel	0	0	11
Son plus grand diamètre	0	0	5
Longueur de la rate.	0	2	6

La tête du squelette (pl. 453) du sajou brun est moins allongée et plus ronde que celle du saimiri (1); la partie supérieure de l'occiput est plus élevée et plus arrondie; les orbites des yeux sont à proportion moins éloignées l'un de l'autre; le museau est beaucoup plus gros, et par conséquent les dents sont aussi plus grosses que celles du saimiri, mais elles sont en même nombre, en même situation et à-peu-près de même forme.

Il y a quatorze vertèbres lombaires et quatorze côtes de chaque côté, neuf vraies et cinq fausses; le sternum était composé de sept os, sans compter celui qui devait être au-delà des dernières des vraies côtes, si le sternum avait été ossifié en entier dans le squelette qui a servi de sujet pour cette description; les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie moyenne du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os, celle des troisièmes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux huitièmes et neuvièmes côtes qui s'articulent au bout du septième os.

Les vertèbres lombaires n'étaient qu'au nombre de cinq: l'os sacrum était composé de trois fausses vertèbres, et la queue de vingt-deux.

La partie antérieure de l'os de la hanche a une petite concavité sur sa face externe, elle ne s'étend pas au devant ni au-dessous de la première fausse vertèbre de l'os sacrum; mais comme elle est fort épaisse, elle a une petite face longitudinale et inférieure, qui s'étend presque jusqu'à la cavité cotyloïde.

Il n'y avait que dix os dans le carpe, le premier des surnuméraires y manquait; le tarse n'était composé que de sept os.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	0	3	$3\frac{1}{2}$
La plus grande largeur de la tête.	0	2	1
Longueur de la mâchoire du dessous, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	2	2

	pi.	po.	lig.
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus	0	0	$2\frac{1}{2}$
Largeur de la mâchoire du dessus à l'endroit des dents canines.	0	1	0
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	0	3
Longueur de cette ouverture.	0	0	6
Largeur.	0	0	$4\frac{2}{3}$
Longueur des os propres du nez.	0	0	8
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	$2\frac{1}{2}$
Largeur des orbites.	0	0	$9\frac{1}{3}$
Hauteur.	0	0	$8\frac{2}{3}$
Longueur des dents canines.	0	0	6
Largeur du bassin.	0	1	2
Hauteur.	0	1	$3\frac{1}{2}$
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue.	0	1	0
Longueur de l'omoplate.	0	1	$5\frac{2}{3}$
Longueur de l'humérus.	0	3	$4\frac{2}{3}$
Longueur de l'os du coude.	0	3	$5\frac{1}{3}$
Longueur de l'os du rayon.	0	3	1
Longueur du fémur.	0	4	2
Longueur du tibia.	0	4	1
Longueur du péroné.	0	3	$7\frac{1}{2}$
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court.	0	0	7
Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long.	0	0	$9\frac{1}{2}$
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0	0	$10\frac{2}{3}$
Longueur du troisième, qui est le plus long.	0	1	$2\frac{1}{3}$
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant.	0	0	6
Longueur de la seconde.	0	0	$3\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	8
Longueur de la seconde.	0	0	6
Longueur de la troisième.	0	0	$3\frac{1}{3}$
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière.	0	0	6
Longueur de la seconde.	0	0	4
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	$8\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde.	0	0	5
Longueur de la troisième.	0	0	3

(1) Voyez ci-après la description du Saimiri.

DESCRIPTION DU SAJOU GRIS.

Le sajou gris (*pl.* 446) qui a servi de sujet pour cette description, avait la tête grosse et ronde, le nez large et épaté, la face en partie brune et en partie rougeâtre, la queue très-longue, fort touffue, et recourbée en bas par l'extrémité qui fait la fonction d'un doigt.

Le poil qui entourait la face était d'un gris blanchâtre; il y avait sur les joues des poils fauves, la pointe de ceux du milieu était noire, cette couleur formait une bande sur chaque joue; le poil du derrière de la tête avait aussi une couleur noire; le dessus

du cou, le dos, la face extérieure du bras, de la cuisse, et la première portion de la queue étaient de couleur fauve, teinte de brun, parce que chaque poil avait du fauve vers la racine et du brun à la pointe; le reste de la queue était mêlé de gris et de noirâtre; le dessous de la mâchoire inférieure, les côtés et le dessous du cou, la poitrine, les côtés du corps, et la face intérieure du bras et de la cuisse étaient fauves; le bas des quatre jambes, les doigts et les ongles avaient une couleur noirâtre.

LE SAJOU NÈGRE.

LE SAPAJOU NÈGRE, *CEBUS NIGER*, Geoff., Desm.

Aux différens sapajous de moyenne et de petite taille, dont nous avons donné la description et les figures sous les noms de *sajou brun*, (*pl.* 446), *sajou gris* (*même pl.*), *saï* (*pl.* 449), *saï à gorge blanche* (*même pl.*),

et *saïmiri* (*pl.* 450), nous devons ajouter le *sapajou* ou *sajou nègre*, dont nous donnons ici la figure (*pl.* 448), et qui nous paraît être une variété constante dans l'espèce des sajou.

LE SAJOU CORNU⁽¹⁾.

LE SAPAJOU CORNU, *CEBUS FATUELLUS*, Geoff., Cuv., Desm. — *SIMIA FATUELLUS*, Linn., Gmel.

Cet animal, dont nous donnons ici la figure (*pl.* 448), est aisé à distinguer des autres sajou ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, et qui ont seize lignes de longueur, et sont distants l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; sa tête est oblongue, et son museau épais et couvert de poils d'un blanc sale. Le nez est aplati par le bout, et la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue

est longue de quatorze pouces une ligne; elle est recouverte de poils noirs et finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun et de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou et le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue: le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur le bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, ainsi que sur le cou et sur une partie de la poitrine. Au-dessous de ce fauve-clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre; celui du front, des joues et des côtés de la tête est blanchâtre avec quelques nuances de fauve; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigret-

(1) *Simia fatuellus*. Linn., Syst. 42.

Horned monkey. M. Pennant, Hist. nat. des Quadrup., pag. 206.

Le sapajou cornu. M. Brisson, Quadrup. 138.

Le sapajou cornu. M. Schreber, Hist. nat. des Quadrup., pag. 145.

tes, mais moins longs, qui s'étendent et forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes et dénuées de poil; celui du dessus des pieds et des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, et tous les ongles sont courbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sajou brun, dont nous avons donné la figure ci-dessus, *plan-*

che 446, est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu, mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquet de poils en forme de cornes sur la tête: ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds et la queue; seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras et le dessous du corps.

LE SAI⁽¹⁾.

LE SAPAJOU SAI, *CEBUS CAPUCINUS*, Geoffr., Cuv., Desm. — *SIMIA CAPUCINA*, Linn., Gmel.

LE SAPAJOU A GORGE BLANCHE, *CEBUS HYPOLEUCUS*, Humboldt, Geoffr., Desm.

Nous avons vu deux de ces animaux qui nous ont paru faire variété dans l'espèce; le premier (*pl.* 449) a le poil d'un brun-noirâtre; le second (*même pl.*) que nous avons appelé *sai à gorge blanche*, a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou et autour des oreilles et des joues; il diffère encore du premier, en ce qu'il a la face plus dégarnie de poil; mais, au reste ils se ressemblent en tout, ils sont du même naturel, de la même grandeur et de la même figure. Les voyageurs ont indiqué ces animaux sous le nom de *pleureurs* (2), parce qu'ils ont un cri plaintif, et que, pour peu qu'on les contrarie, ils ont l'air de se lamenter; d'autres les ont appelés *singes musqués* parce qu'ils ont, comme le macaque, une odeur de faux musc (3); d'autres enfin leur ont

donné le nom de *macaque* (4), qu'ils avaient emprunté du macaque de Guinée: mais les macaques sont des guenons à queue lâche, et ceux-ci sont de la famille des sapajous, car ils ont la queue prenante. Ils n'ont que deux mamelles, et ne produisent qu'un ou deux petits; ils sont doux, dociles, et si craintifs, que leur cri ordinaire qui ressemble à celui du rat, devient un gémissement dès qu'on les menace. Dans ce pays-ci ils mangent des hametons et des limaçons (5) de préférence à tous les autres aliments qu'on peut leur présenter; mais au Brésil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres (6), où ils demeurent et

(1) *Cay*, que l'on doit prononcer *sai*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

Cay, petite guenon noire que les sauvages appellent *Cay* en cette terre du Brésil. Voyage de Jean de Léry. Paris, 1578, pag. 163.

(2) Dans l'île Grande ou île Saint-George sous le Tropique, à deux lieues du continent de l'Amérique, il y a des singes qu'on appelle *pleureurs*, qui imitent les cris d'un enfant. Voyage de Le Gentil, tom. 1, pag. 15.

(3) Il y a dans les terres de la baie de Tous-les-Saints de petits singes, qui sont d'une laideur affreuse, et qui sentent beaucoup le musc. Voyage de Dampier, tom. 4, pag. 69.

(4) J'ai vu à la baie de Tous-les-Saints deux espèces de singes, les uns qu'on appelle *sagoins*, et les autres qu'on appelle *macaques*. Les sagoins sont de la grosseur d'un écureuil, il y en a de gris, et d'autres d'un poil fin et de couleur d'aurore; ils sont tout-à-fait jolis... Les macaques sont plus gros et d'un poil brun; ils pleurent toujours, etc. Voyage de De Genne, par Froger, pag. 150.

(5) Tous les singes de ce pays de l'Amérique méridionale vivent de fruits et de fleurs, et de quelques insectes, comme cigales, etc. Histoire des Auteurs, par Oexmelin, tom. 2, pag. 256.

(6) Le naturel des *cays* (*sais*) est tel que, ne bougeant guère de dessus un arbre qui porte un fruit, ayant gousse presque comme nos grosses fèves, de quoi ils se nourrissent: ils s'assemblent ordinairement par troupes, et principalement en temps de

d'où ils ne descendent que rarement à terre.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les saïs n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses ; ils ont la cloison des narines fort épaisse, et l'ouverture des narines à côté et non pas au-dessous du nez ; la face ronde et plate, les oreilles presque nues ; ils ont la queue prenante, nue par dessous vers l'ex-

trémité, le poil d'un brun-noirâtre sur les parties supérieures du corps, et d'un fauve-pâle ou même d'un blanc-sale sur les parties inférieures. Ces animaux n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de grandeur ; leur queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble ; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

DESCRIPTION DU SAÏ.

Le saï (*pl.* 449) a la tête ronde, le museau gros et court, la cloison des narines fort large, la racine du nez élevée et garnie de poils, le bord supérieur des orbites saillant près de la racine du nez, les oreilles grandes et nues, la queue longue et recoquillée en dessous par l'extrémité, qui faisait la fonction d'un doigt.

Le poil du front du saï qui a servi de sujet pour cette description, avait une couleur roussâtre avec des teintes de brun ; le sommet et le derrière de la tête étaient bruns dans la plus grande partie de leur étendue, et noirâtres dans le milieu ; cette couleur noirâtre s'étendait le long du cou, du dos, des lombes et de la queue avec des teintes de brun et de jaune-verdâtre ; les côtés de la tête et du cou, la mâchoire de dessous, l'épaule et la face externe du bras étaient d'une couleur cendrée-pâle et légèrement teinte de blond ; les côtés du corps, les fes-

ses, la face externe de la cuisse, les côtés et le dessous de la queue avaient une couleur brune, mêlée de jaune-verdâtre ; la gorge, le dessous du cou, les aisselles et la poitrine étaient de couleur rousse avec des teintes de blanc ; le bras, la cuisse et la jambe avaient une couleur noirâtre, mêlée de roux et de jaune-verdâtre ; la face, les oreilles et la plante des pieds avaient une couleur tannée ; le dessus des pieds était noirâtre avec quelques poils verdâtres, les ongles étaient pliés en gouttière, excepté celui du pouce des pieds de derrière qui était plat.

pi. po. lig.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	I	1	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	3	10
Circonférence du bout du museau	0	4	5
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	5	7
Contour de l'ouverture de la bouche	0	1	11
Distance entre les narines.	0	0	5
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	1	8
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	5½
Ouverture de l'œil.	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein	0	0	6
La même distance en ligne droite.	0	0	4½
Circonférence de la tête, prise			

pluie, c'est un plaisir de les ouïr crier et mener un sabat sur ces arbres. Au reste, cet animal n'en porte qu'un d'une ventrée ; mais le petit ayant cette industrie de nature, que sitôt qu'il est hors du ventre, il embrasse et tient ferme le cou du père ou de la mère ; s'ils se voient pourchassés des chasseurs, sautant et l'emportant ainsi de branches en branches, le sauvent de cette façon ; partant les sauvages n'en pouvant guère prendre ni jeunes ni vieux, n'ont d'autre moyen de les avoir sinon qu'à coups de flèches, les abattent de dessus les arbres, dont tombant étourdis et quelquefois bien blessés, après qu'ils les ont guéries et un peu apprivoisées, les changent pour quelques marchandises ; je dis nommément apprivoisées, car du commencement qu'elles sont prises, elles sont si farouches, qu'elles mordent si opiniâtrement, qu'il faut les assommer pour les faire lâcher prise. Voyage de De Lery, p. 164.

	pi.	po.	lig.
entre les yeux et les oreilles	0	8	0
Longueur des oreilles	0	0	10
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	1	8
Distance entre les oreilles, prise dans le bas	0	2	1
Longueur du cou	0	1	5
Circonférence	0	3	11
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	7	0
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	8	6
Circonférence devant les jambes de derrière	0	5	4
Longueur du tronçon de la queue.	1	3	3
Circonférence à l'origine	0	3	0
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	4	4
Circonférence du poignet	0	2	1
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	2	10
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	5	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	4	5

Ce sai pesait trois livres deux onces six gros; l'épiploon était très-court; le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite.

Le duodenum se repliait en dedans près du rein, avant de se joindre au jejunum qui faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés, celles de l'iléum étaient dans les régions hypogastriques et iliaques. Le cœcum se trouvait dans la région iliaque droite, dirigé en arrière; le colon s'étendait en avant dans le côté droit, passait de droite à gauche derrière l'estomac et se prolongeait en arrière dans le côté gauche, avant de se joindre au rectum.

Quoique l'estomac fût peu allongé, le grand cul-de-sac était fort grand, mais il n'y avait que peu de distance depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'au pylore; les intestins grêles avaient tous à-peu-près la même grosseur; le cœcum était aussi de grosseur égale dans toute son étendue, son extrémité se recourbait du côté de l'iléum; le colon était plus gros près du cœcum que dans tout le reste de sa longueur.

Le foie était composé de trois lobes, un dans le milieu et un de chaque côté; le lobe droit était le plus petit des trois, le lobe moyen avait une scissure qui le divisait en deux parties inégales, dont la droite était la

plus grande; le ligament suspensoir passait dans cette scissure, et la vésicule du fiel était incrustée dans la face postérieure de la portion droite du lobe moyen, près de la même scissure; ce viscère avait au dehors et au dedans une couleur rougeâtre très-pâle; il pesait une once sept gros et demi.

La vésicule du fiel était de figure conique, fort allongée et irrégulière.

La rate était oblongue et presque pointue par ses extrémités; elle avait à l'extérieur et à l'intérieur une couleur rougeâtre très-foncée et presque brune, elle pesait un gros et quarante-sept grains.

Les reins avaient peu d'enfoncement; le bassin était peu étendu, et il n'y avait qu'un mamelon.

Le poumon droit était composé de quatre lobes, disposés comme dans les autres animaux qui ont aussi quatre lobes dans ce poumon; il y en avait trois à gauche, mais le second n'était pas entièrement séparé du troisième comme le second lobe du côté droit, et il était un peu plus petit; le cœur se trouvait placé dans le milieu de la poitrine, la pointe dirigée en arrière, il était presque rond; la crosse de l'aorte jetait trois branches.

La langue était large, couverte de très-petites papilles et parsemée de grains glanduleux; il y avait sur la partie postérieure quatre glandes à calice, une de chaque côté et deux dans le milieu, une en avant et une autre en arrière; l'antérieure était placée plus arrière que les deux des côtés.

L'épiglotte était fort échancrée; il y avait sur le palais un sillon longitudinal dans le milieu et huit larges sillons transversaux; leurs bords étaient peu élevés, surtout ceux des derniers; ils formaient tous une convexité en avant de chaque côté du sillon longitudinal.

Le cervelet était entièrement recouvert par le cerveau, il avait des cannelures très-légères; les anfractuosités du cerveau étaient en petit nombre et peu profondes; il pesait une once six gros et demi, et le cervelet deux gros et demi.

Le clitoris était très-grand et terminé par un champignon comme le gland de la verge du mâle, il sortait de la longueur de trois lignes, et il avait une ligne deux tiers de diamètre; le canal de l'urètre était saillant au dedans du vagin de la longueur de trois lignes, et terminé par une sorte de caroncule noirâtre; il y en avait une autre vis-à-vis,

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
et tout autour du vagin, à environ trois lignes de distance des bords de la vulve, un pli auquel tenaient ces deux caroncules; les parois internes du vagin étaient plissées longitudinalement, depuis le pli transversal dont il vient d'être fait mention, jusqu'au fond du vagin; l'urètre était fort court; la vessie avait presque autant de grosseur à l'un des bouts qu'à l'autre, il y avait un petit enfoncement sur ses côtés à-peu-près dans leur milieu. La matrice débordait dans le vagin, de la longueur de trois lignes; le corps de la matrice était fort petit, il n'avait point de cornes, mais les trompes étaient fort grosses, elles rampaient chacune sur un pavillon qui tenait au testicule par l'un de ses côtés; il y avait de grosses caroncules dans les testicules.				Son plus grand diamètre.	0	0	4½
				Longueur de la rate.	0	3	2
				Largeur de l'extrémité inférieure.	0	0	3
				Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	2½
				Épaisseur dans le milieu.	0	0	3½
				Longueur des reins.	0	1	6
				Largeur.	0	0	10
				Épaisseur.	0	0	7
				Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	0	10
				Largeur.	0	1	4
				Circonférence de la base du cœur.	0	2	10
				Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	1	1½
	pi.	po.	lig.	Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	0	11
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	5	8	0	Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	0	0	3
Circonférence du duodenum	0	1	10	Longueur de la langue.	0	1	7
Circonférence du jejunum	0	1	9	Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	8
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	1	9	Largeur de la langue.	0	0	9
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	1	4	Longueur du cerveau.	0	2	5
Longueur du cœcum.	0	1	9	Largeur.	0	2	1
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	0	1	9	Épaisseur.	0	1	1
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	1	7	Longueur du cervelet.	0	0	10
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	2	9	Largeur.	0	1	5
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	1	9	Épaisseur.	0	0	9
Circonférence du rectum près du colon.	0	1	9	Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	6
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	1	1	6	Longueur du vagin.	0	1	6
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cœcum.	6	9	6	Circonférence.	0	1	9
Grande circonférence de l'estomac.	0	10	6	Grande circonférence de la vessie.	0	7	0
Petite circonférence.	0	8	6	Petite circonférence.	0	4	10
Longueur de la petite courbure, depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.	0	1	1	Longueur de l'urètre.	0	0	6
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	1	3	Circonférence	0	0	8
Circonférence de l'œsophage.	0	1	3	Longueur du col et du corps de la matrice.	0	0	9
Circonférence du pylore.	0	1	7	Circonférence du corps.	0	1	3
Longueur du foie.	0	2	9	Distance en ligne droite entre les testicules et la matrice.	0	0	3
Largeur.	0	3	5	Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe.	0	1	0
Sa plus grande épaisseur.	0	0	10	Longueur des testicules.	0	0	4½
Longueur de la vésicule du fiel.	0	1	4	Largeur.	0	0	2½
				Épaisseur.	0	0	1½

A l'inspection du squelette du saï, on reconnaît aisément que cet animal est d'espèce différente de celle du sajou brun : la tête du saï est plus étroite, les orbites des yeux

sont plus grandes, les os du nez sont plus relevés, le museau est moins gros et moins long, et par conséquent les dents sont plus petites que celles du sajou brun.

Ces animaux se ressemblent par le nombre, la forme et les articulations des vertèbres cervicales, des vertèbres dorsales, des côtes et des os du sternum.

Les vertèbres lombaires étaient au nombre de six; il y avait quatre fausses vertèbres dans l'os sacrum, et vingt-six dans la queue.

La partie antérieure de l'os de la hanche s'étendait un peu au devant de la première fausse vertèbre de l'os sacrum, mais elle était moins épaisse que dans le sajou brun: ainsi la face longitudinale inférieure de l'os de la hanche avait moins de largeur.

Les os du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe du saï, étaient à proportion plus longs, moins gros et moins courbés dans le sajou brun, comme on peut le voir dans les dimensions rapportées dans la table suivante, et comparées à celles des os du sajou brun: au reste, il y avait peu de différences entre les squelettes de ces animaux.

	pi.	po.	lig.
Longueur de cette ouverture.	0	0	5
Largeur.	0	0	5½
Longueur des os propres du nez.	0	0	7½
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	2
Largeur des orbites.	0	0	9⅓
Hauteur.	0	0	9
Longueur des dents canines.	0	0	3¾
Largeur du bassin.	0	3	3
Hauteur.	0	3	1½
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue.	0	0	11½
Longueur de l'omoplate.	0	1	11½
Longueur de l'humérus.	0	4	0
Longueur de l'os du coude.	0	4	0
Longueur de l'os du rayon.	0	3	7
Longueur du fémur.	0	4	11
Longueur du tibia.	0	4	7
Longueur du péroné.	0	4	3½
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court.	0	0	7
Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long.	0	0	10
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0	0	11
Longueur du troisième, qui est le plus long.	0	1	4¾
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant.	0	0	6
Longueur de la seconde.	0	0	4
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	9
Longueur de la seconde.	0	0	6
Longueur de la troisième.	0	0	3½
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière.	0	0	6
Longueur de la seconde.	0	0	4
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	9
Longueur de la seconde.	0	0	3½
Longueur de la troisième.	0	0	4¾
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	0	3	3
La plus grande largeur de la tête.	0	2	1
Longueur de la mâchoire du dessus depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	2	1
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus.	0	0	2
Largeur de la mâchoire du dessus à l'endroit des dents canines.	0	1	0
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	0	3

DESCRIPTION DU SAÏ A GORGE BLANCHE.

Ce saï (*pl.* 449) a la tête ronde, le museau gros et court, les yeux grands et éloignés l'un de l'autre, le nez élevé à sa racine, large et aplati par le bout; les ouvertures des narines étaient à plus d'un demi-pouce de distance l'une de l'autre; elles s'ouvraient en dehors, et leurs parois supérieures formaient une convexité de chaque côté du nez, en sorte que sur le milieu du bout du nez il se

trouvait une concavité; les oreilles étaient grandes et presque nues, les ongles étaient noirâtres et pliés en gouttière, excepté celui du pouce des pieds de derrière qui était presque plat.

La face du saï à gorge blanche était pâle et presque nue; il y avait quelques poils noirs sur les lèvres, sur la racine du nez et à l'endroit des sourcils; il y avait aussi des cils

LE SAIMIRI ⁽¹⁾.

LE SAGOIN SAIMIRI, *CALLITHRIX SCIUREUS*, Geoff. Desm. — *SIMIA SCIUREA*, Linn., Gmel.

Le saïmiri est connu vulgairement sous le nom de *sapajou aurore*, de *sapajou orangé* et de *sapajou jaune*; il est assez commun à la Guyane, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont aussi indiqué sous la dénomination de *sapajou de Cayenne*. Par la gentillesse de ses mouvements, par sa petite taille, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le saïmiri a toujours eu la préférence sur tous les autres sapajous, et c'est en effet le plus joli, le plus mignon de tous : mais il est aussi le plus délicat (2), le plus difficile à

transporter et à conserver. Par tous ces caractères, et particulièrement encore par celui de la queue, il paraît faire la nuance entre les sapajous et les sagoins, car la queue, sans être absolument inutile et lâche comme celle des sagoins, n'est pas aussi musclée que celle des sapajous, elle n'est, pour ainsi dire, qu'à demi prenante, et, quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il désire; et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main, comme nous l'avons fait pour les autres sapajous.

(1) *Caymiri*, nom de cet animal dans les terres de Maragnon, et que l'on doit prononcer *saimiri*.

Les autres s'appellent *caymiri* ou *sapajou*, étant d'un poil jaunâtre, mêlé de diverses couleurs qui sont belles et bien jolies. Mission du Père d'Abbeville, pag. 252.

« *Cercopithecus pilis ex fulvo flavescente et can- dicante variegatis vestitus, pedibus ex flavo rufes- centibus. sapajou jaune.* » Briss., Reg. anim., pag. 197.

Nota. Je crois qu'on doit rapporter à cette espèce le *caïtaïa* ou *saitaïa* de Marcgrave, qu'il décrit en ces termes : « *CAÏTAÏA, Brasiliensibus pilo longiore* » ex albidio flavescente caput habet subrotundum, » frontem haud elatam aut pene nullam, nasua » parvum et compressum. Caudam gestat arcuatam, » redolet Moschum. Hæc unica ipsi inest gratia. » Mite tractari debet alias altissima voce clamat et » facile ad iram concitari potest. Alius ejusdem » speciei sed major et pilo magis fusco instar zebel- » linorum etiam Moschum redolet. » Marcgr., Hist., nat. Brasil., pag. 227. Le premier de ces deux animaux de Marcgrave me paraît être notre saïmiri, et le second notre saï; le poil d'un jaune-blanchâtre, le front si court qu'il paraît nul, sont les deux caractères distinctifs du saïmiri; le poil d'un brun-noirâtre, et l'odeur de muse, me paraissent indiquer assez le saï, qui, comme le saïmiri, est sujet à gémir et crier pour peu qu'on le maltraite.

(2) Le sapajou de Cayenne est une espèce de petit singe d'un poil jaunâtre; il a de gros yeux, la face blanche, le menton noir et la taille menue; il est

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saïmiri n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la cloison des narines épaisse, les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a, pour ainsi dire, point de front; son poil est d'un jaune brillant, il a deux bourrelets de chair en forme d'anneau autour des yeux; il a le nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines; la bouche petite, la face plate et nue; les oreilles garnies de poil et un peu pointues; la queue à demi prenante, plus longue que le corps; il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il se tient aisément sur ses pieds de derrière, mais il marche ordinairement à quatre pieds. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

ADDITION A L'ARTICLE DU SAIMIRI.

Quelques observateurs qui ont demeuré à Cayenne nous ont assuré que les sapajous

alerte et caressant, mais il est aussi sensible au froid que les sagoins du Brésil. Relation du voyage de Genes, par Froger, Paris, 1698, pag. 163.

que j'ai nommés *saïmiri*, vivent en troupes nombreuses, et que, quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagoins auxquels j'ai donné le nom de *tamarins*; ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délicats que les tamarins; on en connaît qui ont vécu quelques

années en France, et qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelque variété dans la couleur du poil sur différents individus; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.

DESCRIPTION DU SAÏMIRI.

Le saïmiri (*pl. 450*) a de belles couleurs et la taille bien proportionnée; la face de celui qui a servi de sujet pour cette description était arrondie, et mi-partie de couleur de chair et de brun-grisâtre; cette dernière couleur formait une tache ronde sur le bout du museau, en s'étendant jusqu'aux narines et aux coins de la bouche; il y avait autour de chaque œil une bande de couleur de chair qui formait deux anneaux, dont l'un entourait l'œil droit et l'autre l'œil gauche; ces anneaux se touchaient à l'endroit de la racine du nez, et semblaient anticiper l'un sur l'autre. Cet animal avait les yeux grands et enfoncés, le front peu étendu, les narines ouvertes sur les côtés du nez et séparées par une large cloison, le nez élevé entre les yeux, gros et aplati à l'endroit des narines, la bouche petite, et le museau moins saillant qu'il ne l'est dans la plupart des autres animaux de même genre; le sommet de la tête était ovale et allongé depuis le front jusqu'à l'occiput; les oreilles étaient garnies de poil et un peu pointues sur le bord postérieur; la queue était plus longue que le corps, et servait quelquefois à l'animal pour le soutenir dans différentes attitudes.

Le front, les tempes, le sommet et le derrière de la tête, la face supérieure du cou, les épaules, la face extérieure du bras, des cuisses et de la partie supérieure des jambes, et la queue sur la plus grande partie de sa longueur depuis son origine, étaient couverts de poil, de couleur mêlée de gris, de brun, de verdâtre et de jaunâtre; quelques-unes de ces teintes dominaient plus ou moins dans différents endroits. Les poils de la partie supérieure du

corps, depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue, avaient du brun-cendré près de la racine, du gris-jaunâtre au-dessus du brun-cendré et ensuite du brun noirâtre, de l'orangé roussâtre et du brun à la pointe pour la plupart; l'orangé-roussâtre dominait dans ce mélange sur le gris et sur le brun; l'avant-bras, la partie inférieure de la jambe et les pieds étaient d'une très-belle couleur orangée; les oreilles, le dessous de la mâchoire inférieure, les côtés et la face inférieure du cou, les aisselles, la face intérieure du bras, la poitrine, le ventre, les aines, et la face intérieure des cuisses avaient une couleur blanchâtre mêlée d'une teinte de jaune plus ou moins apparente en différents endroits; le bout de la queue était noir sur la longueur de quatre ou cinq pouces; la plante des pieds avait une couleur de chair; les ongles des pouces étaient plats, et ceux des doigts étaient pliés en gouttière.

pi. po. lig.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	0	10	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	2	6
Circonférence du bout du museau	0	2	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	2	10
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	1	2
Distance entre les deux narines.	0	0	4
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	0	7

	pi.	po.	lig.
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	4
Ouverture de l'œil.	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein.	0	0	6
La même distance en ligne droite.	0	0	3
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.	0	5	6
Longueur des oreilles.	0	0	6
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	1	1
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	10
Longueur du cou.	0	1	0
Circonférence.	0	3	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	5	4
Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	5	9
Circonférence devant les jambes de derrière.	0	4	0
Longueur du tronçon de la queue.	1	3	6
Circonférence à l'origine.	0	2	2
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	2	8
Circonférence du poignet.	0	1	9
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	1	9
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	3	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	3	0

Ce saimiri était femelle ; il pesait un livre six onces ; l'estomac occupait la moitié de l'abdomen ; l'épiploon s'étendait sous les intestins grêles ; le foie était presque entier dans le côté droit.

Le duodenum se repliait en dedans jusqu'au sortir de l'estomac, avant de se joindre au jejunum qui faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés, celles de l'ileum étaient dans les régions iliaques. Le cœcum (*ABC*, *pl. 452*, *fig. 1*) se trouvait dans l'hypogastrique, il était dirigé transversalement de gauche à droite et recourbé vers l'ileum (*D*) par son extrémité (*C*) ; le colon (*EF*) s'étendait en avant jusqu'au milieu de la région ombilicale, où il se repliait pour se joindre au rectum.

L'estomac (*pl. 452*, *fig. 2*) était arrondi, il n'avait presque point de grand cul-de-sac (*A*), et la partie droite était fort courte depuis l'angle (*B*) que forme cette partie jusqu'au pylore (*C*) ; les membranes des intestins étaient très-minces et très-faibles ; le cœcum était recourbé en forme de crosse et terminé par un tubercule ; le colon diminuait peu à peu de grosseur, à mesure qu'il approchait du rectum.

Le foie avait trois lobes, dont deux étaient d'égal grosseur et placés à droite, le troisième était plus petit et placé à gauche ; le lobe droit inférieur était partagé en deux parties presque égales par une scissure très-profonde, dans laquelle se trouvait le ligament suspensor qui était fort grand et qui s'étendait le long du côté droit du diaphragme ; la vésicule du fiel était incrustée dans la partie droite du lobe inférieur gauche ; le lobe supérieur était divisé en deux parties par une profonde scissure, et avait de plus deux appendices, l'un à la racine du foie et l'autre près du rein ; le foie avait au dehors et au dedans une couleur rougeâtre très-pâle ; la vésicule du fiel était de figure cylindrique, et contenait une liqueur épaisse teinte de vert et de jaune.

La rate avait trois faces, elle était oblongue, un peu plus large à son extrémité inférieure que dans le reste de sa longueur ; elle avait au dehors et au dedans une couleur rouge-pâle, elle pesait trente-sept grains.

Le pancréas avait une figure oblongue et s'étendait depuis le milieu de la rate jusqu'au duodenum, son extrémité gauche avait un peu plus de largeur et d'épaisseur que la droite.

Les reins étaient oblongs, ils avaient peu d'enfoncement ; le bassin était bien marqué, et on y distinguait quelques mamelons.

Les poumons étaient composés de six lobes, quatre à droite et deux à gauche, à-peu-près comme dans le chien et la plupart des autres animaux quadrupèdes : cependant il y avait moins de scissures dans les lobes du saimiri ; le cœur était gros et presque rond ; il sortait trois branches de la crosse de l'aorte.

La langue était large, épaisse, couverte de papilles presque imperceptibles et parsemées de petits grains blancs ; il y avait sur la partie postérieure trois glandes à calice, deux en avant et une en arrière,

	pi.	po.	lig.
Longueur du cerveau	0	2	0
Largeur	0	1	5
Épaisseur	0	0	10
Longueur du cervelet	0	0	7
Largeur	0	0	9
Épaisseur	0	0	4
Distance entre l'anus et la vulve	0	0	3
Longueur de la vulve	0	0	4
Longueur du vagin	0	0	10
Circonférence	0	0	11
Grande circonférence de la vessie	0	3	0
Petite circonférence	0	2	3
Longueur de l'urètre	0	1	1
Circonférence	0	0	3
Longueur du col et du corps de la matrice	0	0	7
Circonférence du corps	0	0	7
Distance en ligne droite entre les testicules et la matrice	0	0	4
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe	0	1	0
Longueur des testicules	0	0	4
Largeur	0	0	2½
Épaisseur	0	0	1½

La tête du squelette du saimiri est fort allongée, il y a peu de hauteur dans l'occiput qui est aplati par sa partie supérieure; l'os frontal forme une petite convexité au-dessus des orbites des yeux et de la racine du nez, de sorte que le front fait une petite partie de la face de l'animal dont il s'agit, tandis que dans la plupart des autres animaux de ce genre, le front est confondu avec le sommet de la tête; les orbites des yeux du saimiri sont très-grandes et placées fort près l'une de l'autre; l'ouverture des narines est en partie entre les orbites, comme dans le talapoin et le gibbon; le museau est plus court que celui du talapoin, du gibbon et du jocko.

Les dents du saimiri sont au nombre de trente-six, il a six dents mâchelières de chaque côté de chacune des mâchoires comme le coaita, les saïous, les saïs, etc.; les dents incisives et les canines ressemblent à celles du gibbon; les trois premières mâchelières de chaque côté des deux mâchoires n'ont qu'une pointe: ainsi c'est l'une de ces trois dents qui est de plus dans le saimiri que dans le gibbon, le magot, le macaque, etc.

Il y a quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes, neuf vraies et cinq fausses; le sternum est composé de sept os; les quatre premières côtes, deux de chaque côté, s'ar-

ticulent avec la partie moyenne du premier os du sternum; l'articulation des troisièmes côtes est entre le premier et le second os, celle des quatrièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux huitièmes et neuvièmes côtes qui s'articulent entre le sixième et le septième os du sternum.

Les vertèbres lombaires ne sont qu'au nombre de trois; l'os sacrum est composé de trois fausses vertèbres, et la queue de trente.

La partie antérieure de l'os de la hanche est concave sur sa face externe, elle a peu d'épaisseur, elle ne s'étend pas au-devant ni au-dessous de la première fausse vertèbre de l'os sacrum.

Il n'y avait que dix os dans le carpe, le premier des surnuméraires y manquait; le tarse n'était composé que de sept os.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput	0	2	4½
La plus grande largeur de la tête à l'endroit du crâne	0	1	5½
Longueur de la mâchoire du dessous, depuis son extrémité antérieure, jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	0	1	3
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus	0	0	2
Largeur de la mâchoire du dessus, à l'endroit des dents canines	0	0	7
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	0	0	2
Longueur de cette ouverture	0	0	3
Largeur	0	0	3½
Largeur des orbites	0	0	6½
Hauteur	0	0	7
Longueur des dents canines	0	0	2
Longueur du bassin	0	0	10½
Hauteur	0	0	11½
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue	0	0	10
Longueur de l'omoplate	0	0	3½
Longueur de l'humérus	0	2	5
Longueur de l'os du coude	0	2	5½
Longueur de l'os du rayon	0	2	1½
Longueur du fémur	0	3	0½
Longueur du tibia	0	2	11½
Longueur du péroné	0	2	9½
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court	0	0	5
Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long	0	0	7
Longueur du premier os du mé-			

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
tatarse, qui est le plus court.	0	0	7 $\frac{1}{2}$	Longueur de la troisième.	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur du troisième qui est le plus long.	0	0	11	Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière.	0	0	4 $\frac{1}{4}$
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant.	0	0	3 $\frac{2}{3}$	Longueur de la seconde.	0	0	2 $\frac{1}{4}$
Longueur de la seconde.	0	0	2 $\frac{1}{3}$	Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	6 $\frac{1}{3}$
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	6 $\frac{1}{4}$	Longueur de la seconde.	0	0	5
Longueur de la seconde.	0	0	4 $\frac{1}{2}$	Longueur de la troisième.	0	0	3

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE
DES SAPAJOUS.1442. *Un alouate.*

Cet animal est desséché, il était fort jeune lorsqu'il a été tué; c'est celui qui a servi de sujet pour la description de l'alouate.

1443. *La peau d'un alouate.*

Cette peau vient d'un individu plus âgé que le précédent, sa description se trouve dans celle de l'alouate; elle a été donnée au cabinet, par M. de Bombarde, à qui on l'avait envoyée de Cayenne.

1444. *Partie osseuse qui se trouve dans la gorge de l'alouate.*

Cette partie est très-grosse, elle a environ huit pouces de circonférence, elle est creuse et ouverte par un trou qui a près d'un pouce de longueur sur la largeur d'un demi-pouce et plus; cette poche est formée par une lame osseuse fort mince; il y a sur ses parois internes, près de l'orifice de la poche, d'autres petites lames osseuses disposées en réseau irrégulier; il y a aussi à l'extérieur, près du même orifice, deux apophyses et des facettes articulaires; cet organe doit donner beaucoup de force à la voix; en effet, l'animal qui en est pourvu a été appelé *hurleur*, et il se fait entendre de très-loin; sa dissection serait très-curieuse et même nécessaire pour faire une meilleure description de la conformation singulière et de la situation

de cette poche osseuse. M. Barrère dit, que cet animal fait ce bruit effroyable par le moyen de l'os hyoïde qui est d'une structure singulière (1); cet auteur ne donne aucun détail, ni aucune preuve de ce fait; d'ailleurs, il n'y a guère de rapport entre la poche osseuse dont il est question et un os hyoïde pour la forme; cependant j'ai vu une cavité dans la base de l'os hyoïde du coaita: cette cavité, quoique peu étendue, suffit pour faire soupçonner qu'il peut s'en trouver de plus grandes dans d'autres espèces de sapajous.

1445. *Un coaita.*1446. *Une peau de coaita.*

Le coaita rapporté sous le numéro précédent, est en entier dans l'esprit-de-vin; la peau dont il s'agit sous le présent numéro est très-bien conservée et bourrée, elle vient d'un coaita qui a été donné au Cabinet par M. le prince de Bouillon.

1447. *Autre peau de coaita.*

Les os de la tête et des pieds tiennent à cette peau, elle est bourrée; il n'y a que quatre doigts aux pieds de devant, ce qui prouve qu'elle vient d'un coaita; mais il différait des précédents, en ce qu'il n'était pas

(1) Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale, pag. 150.

noir en entier; le dessous du cou, la face interne du bras, la poitrine, le ventre, la face interne de la cuisse et de la jambe, sont d'une couleur grise ou d'un blanc-sale, et il y a le long des côtés de la poitrine et du corps une raie de couleur fauve-roussâtre, qui est entre le blanchâtre du ventre et le noir du dos.

1448. *Le squelette d'un coaita.*

Presque tous les os de ce squelette semblent avoir été altérés par une maladie qui tenait du rachitisme, mais on n'en voit sur aucun des marques aussi apparentes que sur les os des avant-bras; leurs parties inférieures et moyennes inférieures, sont gonflées et déformées au point que la figure naturelle de ces os est entièrement changée; ils ne sont formés dans quelques endroits que par une sorte de pellicule osseuse qui plie et qui se rompt lorsqu'on la comprime. La description et les principales dimensions de ce squelette font partie de la description du coaita.

1449. *L'os hyoïde d'un coaita.*

Cet os est composé de cinq pièces, les petites cornes sont très-déliées et presque aussi longues que les grandes; la base est fort étendue, elle forme en avant une grosse tubérosité qui est creuse.

1450. *La peau d'un sajou brun.*

1451. *Un sajou brun.*

Cet animal est conservé en entier dans l'esprit-de-vin, et la peau rapportée sous le numéro précédent est bourrée; ils ne différaient pas du sajou brun qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

1452. *Le squelette d'un sajou brun.*

La face supérieure du crâne de ce squelette a été altérée par une carie, dont il paraît aussi quelques traces sur les mâchoires; de sorte que la plupart des dents canines sont à découvert presque jusqu'à la racine. La description et les dimensions de ce squelette se trouvent dans la description du sajou brun.

1453. *Un sajou gris.*

1454. *Une peau de sajou gris.*

1455. *Un saï.*

1456. *Une peau de saï.*

Cette peau et celle du sajou gris, qui est rapportée sous le n° 1454, sont bourrées;

le saï dont il s'agit sous le présent numéro, et le sajou gris n° 1453, sont conservés en entier dans l'esprit-de-vin; ils ressemblaient au saï et au sajou gris qui ont servi de sujets pour la description de ces animaux.

1457. *Le squelette d'un saï.*

Ce squelette a servi de sujet, pour la description et les principales dimensions des os du saï.

1458. *Un saï à gorge blanche.*

Cet animal est conservé dans l'esprit-de-vin, il ressemblait à l'individu qui a servi de sujet pour la description du saï à gorge blanche.

1459. *Le squelette d'un saï à gorge blanche.*

C'est le squelette dont j'ai fait mention dans la description du saï à gorge blanche, et que j'ai comparé au squelette du saï simplement dit.

1460. *Un saïmiri.*

Cet animal est dans l'esprit-de-vin si bien conservé, que l'on distingue les différentes couleurs de sa face; cet individu ressemble à celui qui a servi de sujet pour la description du saïmiri.

1461. *Le squelette d'un saïmiri.*

La partie supérieure des deux fémurs de ce squelette a été viciée par une maladie, de manière que le col du fémur est détruit et qu'il semble que la tête soit restée adhérente à la cavité cotyloïde, car cette cavité est remplie par une substance osseuse; ce squelette a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du saïmiri; les os propres du nez manquent dans le squelette dont il s'agit.

1462. *Une tête de saïmiri.*

Il y a dans cette tête un osselet placé entre les os propres du nez et l'os frontal; je n'ai vu cet os surnuméraire dans aucun autre animal.

1463. *La tête décharnée d'un animal qui a des rapports avec les sapajous.*

Cette tête est très-différente de celle de tous les singes que j'ai vus; il m'a paru au premier coup d'œil qu'elle venait d'un autre animal; mais en la considérant de plus près, j'y ai reconnu la face et les dents des singes. Le museau est médiocrement allongé; cet animal a plus de rapport aux sapajous

qu'à aucun autre singe par les dents, qui sont au nombre de trente-six; mais la tête diffère de celle de toutes les espèces de singes que j'ai décrits, par la hauteur et la largeur excessive des branches de la mâchoire inférieure; ces branches sont si hautes qu'elles tiennent le crâne assez élevé pour que le front et une portion du sommet de la tête se présentent en avant et fassent partie de la face de l'animal, et que le grand trou occipital se trouve placé derrière la tête. En réfléchissant sur la destination du grand espace qui se trouve entre les branches de la mâchoire du dessous, j'ai pensé

que cet espace pouvait contenir la poche osseuse qui tient à la trachée-artère des sapajous hurleurs, et que la tête dont il s'agit venait peut-être d'un animal de ce genre: ce qui peut confirmer cette présomption, c'est que les hurleurs sont du genre des sapajous qui ont trente-six dents comme la tête dont il est question: de plus, j'ai remarqué sur cette tête, près des condyles, quelques apparences d'articulations, qui ne sont pas dans les autres animaux, et qui m'ont paru avoir des rapports avec la poche osseuse des sapajous hurleurs.

LE SAKI ⁽¹⁾.

LE SAKI A VENTRE ROUX, *PITHECIA RUFIVENTER*, Geoff., Desm. —
SIMIA PITHECIA, Linn., Gmel.

Le saki que l'on appelle vulgairement *singe à queue de renard*, parce qu'il a la queue garnie de poils très-longs, est le plus grand des sagoins; lorsqu'il est adulte, il a environ dix-sept pouces de longueur, au lieu que des cinq autres sagoins, le plus grand n'en a que neuf ou dix. Le saki a le poil très-long sur le corps, et encore plus long sur la queue, il a la face rousse et couverte d'un duvet blanchâtre; il est aisé à recon-

naître et à distinguer de tous les autres sagoins, de tous les sapajous et de toutes les guenons, par les caractères suivants.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saki n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté; la face tannée et couverte d'un duvet fin, court et blanchâtre; le poil des parties supérieures du corps d'un brun noir, celui du ventre et des autres parties inférieures d'un blanc-roussâtre; le poil partout très-long et encore plus long sur la queue, dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces; ce poil de la queue est ordinairement d'un brun noirâtre comme celui du corps. Il paraît qu'il y a variété dans cette espèce pour la couleur du poil, et qu'il se trouve des sakis qui ont le poil du corps et de la queue d'un fauve roussâtre: cet animal marche à quatre pieds, et a près d'un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans cette espèce ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

(1) Saki. « *Simia minima capite albido dorso fusco* » pone rufescente caudâ cernitâ. » Sakee Wiokee Browne's, Hist. nat. of Jamaica, ch. 5, sect. 5. *NOTA.* *Sakee wiokee* doit se prononcer *saki winki*; nous avons adopté ce nom *saki*, d'autant plus volontiers qu'il nous paraît dérivé du mot *cacuien*, qui doit se prononcer *sacuien*, lequel, selon Thevet, pag. 103, était le nom des grands sagoins dans plusieurs endroits de l'Amérique méridionale.

« *Cagui major Brasiliensibus, Pongi congensibus* » Marcgr., Hist. nat. Brasil., pag. 227, fig. *ibid.*

« *Cercopithecus pillis nigris, apice albido vestitus, caudâ longissimis pillis nigris obsitâ...* » *Le sapajou à queue de renard.* » Briss., Reg. anim., pag. 195. *Nota.* 1^o Le caractère des poils noirs avec l'extrémité blanchâtre n'est pas constant, car cette espèce varie par le poil. 2^o Le nom de *sapajou* lui a été mal appliqué, parce qu'il n'a pas la queue prenante.

L'YARQUÉ, ESPÈCE DE SAKI (1).

LE SAKI MOINE, *PITHECIA MONACHUS*, Geoff. — ET SAKI YARQUÉ, *PITHECIA LEUCOCEPHALA*, Geoff.

Nous donnons ici (*planche 451*) la figure d'un saki ou sagoïn à queue touffue, qui ne nous paraît être qu'une variété du saki représenté dans la *planche 450*, et qui n'en diffère que par les couleurs et leur distribution, ayant la face plus blanche et plus nue, ainsi que le devant du corps blanc, en sorte qu'on pourrait croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différents sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de Laborde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée saki, et c'est peut-être son véritable nom que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne : « L'yarqué a les côtés de la face

» blancs, le poil noir, long d'environ quatre
» pouces; la queue touffue comme celle du
» renard, longue d'environ un pied et demi,
» avec laquelle il ne s'accroche pas. Il est
» assez rare et se tient dans les broussailles.
» Ces animaux vont en troupes de sept à
» huit et jusqu'à douze. Ils se nourrissent
» de goyaves, et de mouches à miel dont
» ils détruisent les ruches, et mangent aussi
» de toutes les graines dont nous faisons
» usage. Ils ne font qu'un petit que la mère
» porte sur le dos.» Ils sifflent comme les
» sapajous, et vont en troupes. On a remarqué
des variétés dans la couleur des différens
individus de cette espèce.

LE SAGOIN,

VULGAIREMENT APPELÉ SINGE DE NUIT (2).

Nous donnons ici (*planche 451*) la figure d'un sagoïn dont l'espèce est voisine de celle du saki, et que l'on appelle à Cayenne, *singe de nuit*; mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description et la figure, ci-dessus, *page 116 et planche 450*, par quelques caractères, et particulièrement par la distribution et la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagoïn appelé *singe de nuit*, que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*yarqué*.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de Laborde, médecin du roi dans

cette colonie; il était adulte, et selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagoïns. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps et les jambes de devant, et par sa longue queue touffue.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue. . .	0	10	5
Longueur du tronçon de la queue.	0	11	3
Et avec le poil.	0	12	6

La tête est petite, et la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve-pâle mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps et les jambes, parce que ces poils qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune-clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison et la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre; un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues

(1) M. Geoffroy considère le *saki yarqué*, décrit dans les neuf premières lignes de cet article, et sa figure, comme pouvant appartenir à son SAKI MOINE, *pithecia monachus*, dont elle présente le front large et découvert. Quant à la description de Laborde, il la rapporte au vrai saki yarqué, *pithecia leucocephala*. DESM. 1831.

(2) M. Geoffroy rapporte cette description, et la figure qui l'accompagne, à l'espèce du SAKI A VENTRE ROUX, *pithecia rufiventer*.

DESM. 1831.

	pi.	po.	lig.
s'étend sur le cou, le ventre et les faces intérieures des jambes de derrière et de devant. Il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes et du corps. Sa queue, qui est grosse et fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière et de devant sont brunâtres, et couverts de poils noirs.			
Longueur des poils qui couvrent la tête	0	1	6
Longueur des poils qui sont sur le dos et sur les côtés	0	3	0
Longueur des poils du ventre.	0	1	3
Longueur des poils de la queue.	0	2	3

DESCRIPTION DU SAKI.

On a donné au saki (*pl.* 450) le nom de *queue de renard*, parce que sa queue est longue et touffue à-peu-près comme celle de cet animal; l'individu (1) sur lequel j'ai fait cette description était de petite taille, car il n'avait que sept à huit pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont le tronçon était long de neuf pouces; le poil s'étendait encore d'un pouce et demi au-delà. Quoique ce saki fût desséché, on voyait que son museau était court, et qu'il avait la face ronde, les yeux grands, le nez large et les ouvertures des narines placées sur les côtés du nez et fort éloignées l'une de l'autre; l'intervalle qui les séparait était de cinq lignes.

Le poil du front, du sommet de la tête, des tempes, des joues et de la mâchoire du dessous était de couleur blanchâtre; il avait aussi une couleur brune vers la racine, mais ce brun ne paraissait qu'à l'endroit du menton et au bas du front; le poil du dessous du cou, de la poitrine et du ventre était jaunâtre, celui du reste du corps était brun-noirâtre jusqu'à la pointe qui avait une couleur jaunâtre; les poils de la queue étaient en entier de couleur brune-noirâtre, ils

avaient jusqu'à deux pouces de longueur; ceux du corps et du derrière de la tête étaient longs d'environ un pouce; le poil de la tête était dirigé en différens sens, comme une chevelure mal rangée; les ongles étaient pliés en gouttière et de couleur brune.

Il y a au Cabinet la peau d'un autre individu de l'espèce des sakis (2). Il était beaucoup plus grand que le précédent, et il en différait aussi par quelques teintes des couleurs du poil; mais je présume que ces différences ne venaient que de celle de l'âge; il m'a paru que cet animal était adulte; la peau a un pied quatre ou cinq pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; cette partie n'est pas entière. Le poil a jusqu'à trois pouces de longueur sur le dessus et les côtés du cou et du corps, et sur la queue; le front, le sommet de la tête, les tempes et les joues étaient blancs; la mâchoire du dessous avait une couleur rousse, le dessous du cou et le devant de la poitrine étaient presque nus, il restait seulement quelques poils roux sur le milieu de la poitrine; le poil de toutes les autres parties du corps était noir avec des teintes de brun.

(1) Cette première description se rapporte à l'espèce du SAKI A VENTRE ROUX, *pithecia rufiventer*, Geoff., Desm. DESM. 1831.

(2) Le saki décrit ici est de l'espèce du SAKI YARQUÉ, *pithecia leucocephala*, Geoff., Desm. DESM. 1830.

LE TAMARIN ⁽¹⁾.

L'OUISTITI TAMARIN, JACCHUS MIDAS, Desm. — LE TAMARIN AUX MAINS ROUSSES, MIDAS RUFIMANUS, Geoffr. — SIMIA MIDAS, Linn., Gmel.

CETTE espèce est beaucoup plus petite que la précédente, et en diffère par plusieurs caractères, principalement par la queue qui n'est couverte que de poils courts, au lieu que celle du saki est garnie de poils très-longs. Le tamarin est remarquable aussi par ses larges oreilles et ses pieds jaunes; c'est un joli animal (2), très-vif, aisé à apprivoiser, mais si délicat qu'il ne peut résister long-temps à l'intempérie de notre climat.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le tamarin n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non pre-

nante et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté; la face couleur de chair obscure; les oreilles carrées, larges, nues et de la même couleur; les yeux châtain, la lèvre supérieure fendue à-peu-près comme celle du lièvre; la tête, le corps et la queue garnis de poils d'un brun-noir et un peu hérissés, quoique doux; les mains et les pieds couverts de poils courts d'un jaune-orangé; il a le corps et les jambes bien proportionnés; il marche à quatre pieds, et la tête et le corps pris ensemble n'ont que sept ou huit pouces de longueur. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE TAMARIN NÈGRE.

L'OUISTITI NÈGRE, JACCHUS URSULUS, Desm. — TAMARIN NÈGRE, MIDAS URSULUS, Geoffr. — SIMIA MIDAS, var., Linn., Gmel.

Nous donnons ici (*planche 454*) la figure d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, et qui ne diffère en effet du tamarin proprement dit, même *planche*, que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, et parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais au reste, ces deux animaux se ressemblant à tous

égards, ne paraissent former qu'une variété d'une seule et même espèce.

M. de Laborde dit que les sagoins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, et dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, et qu'ils approchent même

(1) *Tamarin*, nom de cet animal à Cayenne, selon Antoine Binet, pag. 341; et Barrère, pag. 151, *tamary*, au Maragnon, selon le P. d'Abbeville. Les autres guenons s'appellent *tamary*, fort petites et mignones, diversifiées aussi de plusieurs couleurs. Missiou au Maragnon, pag. 252.

« *Cercopithecus minimus niger* Leontocephalus, « *auribus Elephantinis*. Barrère, Histoire naturelle de la France équinoxiale, pag. 151.

« *The Little Black Monkie*. » Edwards, Hist. of birds, pag. 196, fig. avec les couleurs.

Midas. « *Simia caudata imberbis labio superiore* » fisso, *auribus quadratis nudis*. » Linn., Syst. nat., édit. 10. pag. 28.

(2) Il y a de fort petits singes à Cayenne que l'on appelle des *tamarins*, beaux à merveilles, ils ne sont pas plus gros que des écureuils, et ont la tête et la face comme un lion, de petites dents blanches comme l'ivoire, qui sont de la grosseur et aussi bien arrangées que celles d'une montre d'horloge; ils sont noirs avec de petites taches sur le train de devant de couleur isabelle; les pattes sont comme celles des singes et de couleur de franchipane; ils sont familiers et font mille singeries. Voyage à Cayenne, par Antoine Binet, pages 341 et 342.

d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit que la mère porte sur le dos; ils ne courent presque pas à terre, mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, et ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, et néanmoins ce sont peut-être de tous les sagoins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, et mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils man-

gent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites et fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules et sur la tête des personnes qu'ils connaissent, et qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, et ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue qui est de couleur rouge, en faisant en même temps des mouvements de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.

DESCRIPTION DU TAMARIN.

LE tamarin (*pl. 454*) a le museau court et arrondi, les yeux grands, le nez bien exprimé entre les yeux et le long du chanfrein, et quoiqu'il fût aplati au bout, les narines avaient une petite saillie, leurs ouvertures étaient tournées en dehors. Cet animal avait les oreilles fort grandes, très-larges, nues et échancrées à leur extrémité; le corps assez bien proportionné à la longueur des jambes, et la queue très-longue; les ongles étaient aussi fort longs, pliés en gouttière, courbes et pointus.

La face, les oreilles, la plante des pieds et les ongles étaient de couleur brune, le poil de la tête, du cou, des épaules, du bras, de l'avant-bras, de la poitrine, du ventre, de la queue et de la face externe de la jambe était noir avec des teintes de brun-marron; le poil du dos, des côtés du corps, de la croupe, de la face interne de la cuisse et de la jambe avait un mélange de couleur noirâtre et de verdâtre, parce que chaque poil était noirâtre sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine; il y avait du verdâtre au-dessus du noirâtre, et ces deux couleurs se succédaient encore une fois dans le reste de la longueur du poil; les pieds étaient d'un beau roux-doré.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	0	7	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	1	10
Circonférence du bout du museau.	0	1	10
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	2	2

Contour de l'ouverture de la bouche.	0	1	1
Distance entre les deux narines.	0	0	2½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	0	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	0	8
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	4
Ouverture de l'œil.	0	0	2½
Distance entre les angles antérieurs des yeux en suivant la courbure du chanfrein.	0	0	3½
La même distance en ligne droite.	0	0	3
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	4	0
Longueur des oreilles.	0	0	6½
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	1	3
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	1
Longueur du cou.	0	0	4
Circonférence du cou.	0	2	2
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	4	2
Longueur du tronçon de la queue	1	2	6
Circonférence à l'origine.	0	0	11
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	1	10
Circonférence du poignet.	0	1	1
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	1	8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	2	11
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	2	0

L'OUISTITI ⁽¹⁾.

L'OUISTITI VULGAIRE, JACCHUS VULGARIS, Geoffr., Desm. — SIMIA JACCHUS, Linn., Gmel.

L'OUISTITI est encore plus petit que le tamarin, il n'a pas un demi-pied de longueur, le corps et la tête compris, et sa queue a plus d'un pied de long, elle est marquée, comme celle du mococo, par des anneaux alternativement noirs et blancs; le poil en est plus long et plus fourni que celui du mococo : l'ouistiti a la face nue et d'une couleur de chair assez foncée; il est coiffé fort singulièrement par deux toupets de longs poils blancs au-devant des oreilles; en sorte que, quoiqu'elles soient grandes, on ne les voit pas en regardant l'animal en face. M. Parson a donné une très-bonne description de cet animal dans les *Transactions philosophiques* (2). Ensuite M. Edwards en a donné une bonne figure dans ses *Glanures*, il dit en avoir vu plusieurs, et que les plus gros ne pesaient guère que six onces, et les plus petits quatre onces et demie; il observe

très-judicieusement que c'est à tort que l'on a supposé que le petit singe d'Éthiopie, dont Ludolph fait mention, sous le nom de *fonkes* ou *guereza*, était le même animal que celui-ci (3); il est en effet très-certain que l'ouistiti ni aucun autre sagoin ne se trouve en Éthiopie, et il est très-vraisemblable que le *fonkes* ou *guereza* de Ludolph est ou le *mococo*, ou le *loris*, qui se trouve dans les terres méridionales de l'ancien continent. M. Edwards; dit encore que le sanglin (*ouistiti*), lorsqu'il est en bonne santé, a le poil très-fourni et très-touffu; que l'un de ceux qu'il a vus, et qui était des plus vigoureux, se nourrissait de plusieurs choses, comme de biscuits, fruits, légumes, insectes, limaçon, et qu'un jour étant déchainé, il se jeta sur un petit poisson doré de la chine qui était dans un bassin, qu'il le tua et le dévora avidement; qu'ensuite on lui donna de petites anguilles qui l'effrayèrent d'abord en s'entortillant autour de son cou, mais que bientôt il s'en rendit maître et les mangea. Enfin M. Edwards ajoute un exemple, qui prouve que ces petits animaux pourraient peut-être se multiplier dans les contrées méridionales de l'Europe; ils ont, dit-il, produit des petits en Portugal, où le climat leur est favorable; ces petits sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poil sur le corps; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mère; quand ils sont devenus un peu grands, ils

(1) *Ouistiti*, son articulé que cet animal fait entendre toutes les fois qu'il donne de la voix, et que nous lui avons donné pour nom.

« *Galeopithecus sagoin*, a Brasilensibus nominatus. » Gesner, Icon., Quad., pag. 96, fig. ibid.

Sagouy. Il y a d'autres guenons nommées *sagouy*, qui ont un poil gris-argenté, ce sont les plus petites et les plus mignonnes de toutes les autres. Mission au Maragnon, par le P. d'Abbeville, pag. 252.

« *Cercopithecus Brasilianus tertius sagoin*. » Clus., Exotic., pag. 372, fig. ibid.

« *Cagui minor*. » Marcgr., Hist. nat. Brasil., pag. 227, fig. ibid.

« *Cebus sagoin dictus*. . . Vivus Gedani fuit vide » fig. tab. 3. » Klein, de Quad., pag. 87.

« *Cercopithecus tenuis transversis altera(tim) fuscis* » et a cinereo albis variegatus, auriculis pilis albis circumdati. *Le sagoin*. » Briss., Reg. anim., pag. 202.

« *Jacchus*. *Simia caudata auribus villosis patulis, caudâ hirsutissimâ, unguibus subulatis; pollicum rotundatis*. » Linn., Syst. nat., edit. 10, pag. 27.

« *Cagui minor sanglin*. » Edwards *Glanures*, pag. 15, fig. ibid.

(2) *Transactions philosoph.*, vol. 47, pag. 146.

MAMMIFÈRES. Tome. V.

(3) Jean Ludolph, dans son *Histoire d'Éthiopie ou d'Abysinie*, a donné deux figures de cet animal; on en trouve la description à la page 58, de la traduction anglaise de cet ouvrage: il l'appelle *fonkes* ou *guereza*; mais sa description ne répond point aux figures; de sorte que je m'imagina que ceci a été trouvé en Hollande, et qu'on a supposé que c'était le petit singe, décrit par Ludolph, quoiqu'il eût été apporté par les Hollandais du Brésil, qui leur appartenait dans le temps de la publication de cette histoire de Ludolph. *Glanures* de M. Edwards, pag. 16.

se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules, et quand elles est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille; lorsqu'elle les a écartés, le mâle en prend soin sur le champ et les laisse grimper sur son dos pour soulager la femelle (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouistiti n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, fort touffue, annelée alternativement de noir et de blanc ou plutôt de brun et de gris, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté; la tête ronde, couverte de poil noir

au-dessus du front, sur le bas duquel il y a au-dessus du nez une marque blanche et sans poil; sa face est aussi presque sans poil et d'une couleur de chair foncée; il a des deux côtés de la tête au-devant des oreilles deux toupets de longs poils blancs; ses oreilles sont arrondies, plates, minces et nues; ses yeux sont châtain-rougâtre; le corps est couvert d'un poil doux d'un gris-cendré, et d'un gris plus clair, et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poitrine et le ventre; il marche à quatre pieds, et n'a souvent pas un demi-pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

DESCRIPTION DE L'OUISTITI.

L'OUISTITI (*pl.* 455) a la queue longue, le museau un peu saillant, la tête petite et environnée d'un poil touffu et hérissé, qui entoure la face; les oreilles sont larges, rondes et presque nues, mais il y a au-devant près de la tempe et par derrière près de la face postérieure de l'oreille des poils longs qui ont jusqu'à un pouce, et qui sont blancs ou mêlés de cendré et de gris; ces poils sont dirigés en arrière comme l'oreille, la couvrent et s'étendent de beaucoup au-delà en forme de panache; la cloison des narines est fort large; le nez et le bout de la lèvre supérieure sont noirâtres, le reste de cette lèvre, le bord de la lèvre inférieure et le bas du front au-dessus du nez sont blancs; le haut du front et les joues ont une couleur brune. Les poils de presque toutes les parties du corps de l'ouistiti qui a servi de sujet pour cette description, sont longs et doux, de couleur mêlée de gris, de roussâtre et de noir ou de noirâtre près de la racine; il y a successivement des teintes de roux et de noir, et enfin la pointe est grise ou roussâtre; les poils du sommet de la tête et de l'occiput sont noirâtres près de la racine, il y a du gris-jaunâtre au-dessus du noirâtre; lorsqu'ils sont couchés en arrière, on ne voit que cette dernière couleur. La mâchoire inférieure, la gorge et le dessous

du cou sont de couleur mêlée de cendré et de quelques teintes de jaunâtre. La queue est entourée d'anneaux étroits et alternativement noirâtres et gris ou jaunâtres. Les plus longs poils du corps sont sur les épaules, ils ont environ un pouce. Les ongles des doigts sont grands, très-courbes, fort pointus, entièrement pliés, et par conséquent fort minces, excepté l'ongle du pouce des pieds de derrière qui est petit, court, large, arrondi et seulement convexe au lieu d'être plié et recourbé. La plante des pieds est de couleur de chair.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	0	5	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	1	10
Circonférence du bout du museau	0	1	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	2	2
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	0	8
Distance entre les narines.	0	0	2 $\frac{3}{4}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	0	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	0	9
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	3
Ouverture de l'œil.	0	0	2

(1) Glanures de M. Edwards, page 17.

	pi.	po.	lig.
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	0	3 $\frac{1}{3}$
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.	0	4	0
Longueur des oreilles.	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	1	2
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	0
Longueur du cou.	0	0	6
Circonférence du cou.	0	3	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	5	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	0	5	3
La même circonférence devant les jambes de derrière.	0	4	8
Longueur du tronçon de la queue.	0	9	0
Circonférence à l'origine.	0	1	0
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	1	4
Circonférence du poignet.	0	1	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	1	4
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon.	0	2	2
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	2	2

Cet animal pesait quatre onces cinq gros et demi, et le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite; l'épiploon avait peu d'étendue; la rate se trouvait dans sa position ordinaire.

Le duodenum était fort court, il se repliait dans le milieu du côté droit; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale, et l'iléum (*A*, *pl.* 452, *fig.* 3) dans les côtés, il aboutissait au cœcum dans la région iliaque droite; le cœcum (*BC*) était dirigé obliquement de droite à gauche et d'arrière en avant; le colon (*D*) s'étendait en avant dans le côté droit, formait un arc derrière l'estomac et se joignait au rectum dans le côté gauche.

La partie gauche (*AB*, *pl.* 452, *fig.* 4) de l'estomac était aussi étendue que la partie droite (*CD*), et avait une forme conique; l'angle de la partie droite se trouvait contre l'œsophage, et cette partie avait peu de diamètre près du pylore (*E*).

Le foie était composé de trois grands lobes et d'un petit, le plus grand de tous se trouvait placé à droite, il avait à sa racine un long appendice que j'appelle le petit

lobe; le lobe gauche était un peu plus petit que le droit; le lobe moyen avait à-peu-près la même grandeur que le gauche, et il était divisé en deux parties par une scissure, dans laquelle passait le ligament suspensoir; ce viscère était d'un rouge très-pâle, tant en dehors qu'en dedans, il pesait un gros et deux grains. Il n'y avait point de vésicule du fiel.

La rate était fort allongée et fort étroite, elle avait cependant trois faces, deux internes et une externe, elle était à-peu-près de la même largeur dans toute son étendue, excepté l'extrémité supérieure qui se terminait en pointe; ce viscère était un peu tuberculeux, il avait une couleur rouge assez vive au dehors et plus pâle au dedans, il pesait un grain et demi.

Le pancréas était fort large dans le milieu et plus étroit à ses extrémités, dont l'une aboutissait à la rate et l'autre au duodenum.

Les reins étaient presque ronds et placés l'un vis-à-vis de l'autre; le bassinnet avait très-peu d'étendue, et l'on n'y distinguait point de mamelons.

Le poumon droit était composé de quatre lobes, et le gauche de deux comme dans la plupart des animaux; le cœur était court et arrondi.

La langue était allongée, étroite par le bout, couverte de papilles très-petites et parsemée de grains glanduleux; il y avait sur la partie postérieure trois glandes à calice, une en arrière dans le milieu et deux en avant à une grande distance de la glande postérieure et peu éloignées l'une de l'autre. Il y avait sous la langue une lame tendineuse, étroite, frangée par le bout et placée au-devant du filet comme une seconde petite langue, qui avait deux lignes et demie de longueur.

L'épiglotte était fort échancrée dans son milieu; il y avait six sillons sur le palais, leurs bords étaient larges, élevés et interrompus dans le milieu de leur longueur; chaque partie était convexe en avant.

Le cerveau couvrait le cervelet en entier, il n'avait que peu d'anfractuosités, et elles étaient fort légères; le cervelet était cannelé transversalement et avait une large arête longitudinale comme dans les autres quadrupèdes: le cerveau pesait un gros dix grains, et le cervelet treize grains.

Les lèvres de la vulve étaient grosses et saillantes; le gland du clitoris se trouvait placé à la commissure antérieure; je n'ai

point vu de rétrécissement qui marquait l'orifice interne de la matrice, elle n'avait point de cornes; les trompes étaient très-déliées et longues de six lignes. Les testicules avaient une forme ovoïde très-allongée, leur surface était fort unie.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	1	7	0
Circonférence du duodenum.	0	1	7
Circonférence du jejunum.	0	1	3
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	0	1	0
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus minces.	0	0	9
Longueur du cœcum.	0	1	2
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	0	1	6
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus mince.	0	0	10
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	1	9
Circonférence du colon dans les endroits les plus minces.	0	1	0
Circonférence du rectum près du colon.	0	1	0
Circonférence du rectum près de l'anus.	0	0	10
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	0	9	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cœcum.	2	4	0
Grande circonférence de l'estomac.	0	3	8
Petite circonférence de l'estomac.	0	2	9
Longueur de la petite courbure, depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.	0	0	0
Profondeur du grand cul-de-sac.	0	0	9
Longueur du foie.	0	1	6
Largeur.	0	1	9
Sa plus grande épaisseur.	0	0	2½
Longueur de la rate.	0	1	1
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	0	1
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	0½
Épaisseur dans le milieu.	0	0	0⅔
Longueur des reins.	1	1	6
Largeur.	0	0	5
Épaisseur.	0	0	3½
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	0	4½
Largeur.	0	0	5
Circonférence de la base du cœur.	0	1	5
Hauteur depuis la pointe jusqu'à			

	pi.	po.	lig.
la naissance de l'artère pulmonaire.	0	0	6½
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	0	5½
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	0	0	1
Longueur de la langue.	0	1	0
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	0	7
Largeur de la langue.	0	0	3
Longueur du cerveau.	0	1	2
Largeur.	0	0	11
Épaisseur.	0	0	7
Longueur du cervelet.	0	0	5
Largeur.	0	0	8
Épaisseur.	0	0	4

La tête du squelette de l'ouistiti (*planch. 453*) est allongée; mais le museau a peu de longueur, aussi l'ouverture des narines est à moitié entre les orbites à-peu-près comme dans l'homme; les orbites sont séparées par un large intervalle, leurs bords sont minces et saillants en avant. La mâchoire inférieure a une apophyse fort mince et fort étendue à l'endroit du contour de ses branches.

L'ouistiti n'a que trente-deux dents; les incisives de la mâchoire inférieure sont presque aussi longues que les canines; les trois premières machelières des deux mâchoires n'ont qu'une pointe comme dans le saimiri et les autres qui ont six machelières de chaque côté des mâchoires et trente-six dents en tout; dans les animaux du genre de l'ouistiti qui n'ont que trente-deux dents à tout compter, et seulement cinq machelières de chaque côté des mâchoires, il n'y a que les deux premières qui n'aient qu'une pointe; cependant il m'a paru que le squelette qui a servi de sujet pour cette description avait jusqu'aux arrières-dents.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale a moins de hauteur que les apophyses épineuses des trois dernières.

Il y a treize vertèbres dorsales et treize côtes, sept vraies et six fausses, le sternum est composé de six os; les deux premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie moyenne du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os; celle des troisièmes côtes, entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux sixième

mes et septièmes côtes qui s'articulent entre les cinquièmes et le sixième os du sternum.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de six ; la face interne de la partie antérieure de l'os de la hanche est presque entièrement couverte par la face articulaire de la première fausse vertèbre de l'os sacrum ; les trous ovalaires sont très-grands

et presque ronds. Il y a trois fausses vertèbres dans l'os sacrum, et vingt-sept dans la queue.

Le côté antérieur de l'omoplate et sa base forment un arc de cercle irrégulier.

Il n'y avait que dix os dans le carpe, le premier des surnuméraires y manquait ; le tarse n'était composé que de sept os.

LE MARIKINA ⁽¹⁾.

L'OUISTITI MARIKINA, JACCHUS ROSALIA, Desm. — LE TAMARIN MARIKINA, MIDAS MARIKINA, Geoff. — SIMIA ROSALIA, Linn., Gmel.

Le marikina (*pl.* 455) est assez vulgairement connu sous le nom de petit *singe-lion* : nous n'admettons pas cette dénomination composée, parce que le marikina n'est point un singe, mais un sagoin ; et que d'ailleurs il ne ressemble pas plus au lion qu'une alouette ressemble à une autruche, et qu'il n'a de rapport avec lui que par l'espèce de crinière qu'il porte autour de la face, et par le petit flocon de poils qui termine sa queue. Il a le poil touffu, long, soyeux et lustré ; la tête ronde, la face brune, les yeux roux, les oreilles rondes, nues et cachées sous les longs poils qui environnent sa face ; ces poils

sont d'un roux vif, ceux du corps et de la queue sont d'un jaune très-pâle et presque blanc : cet animal a les mêmes manières, la même vivacité et les mêmes inclinations que les autres sagoins, et il paraît être d'un tempérament un peu plus robuste, car nous en avons vu un qui a vécu cinq ou six ans à Paris, avec la seule attention de le garder pendant l'hiver dans une chambre, où tous les jours on allumait du feu.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le marikina n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche, non prenante et presque une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines épaisse et leurs ouvertures à côté ; il a les oreilles rondes et nues ; de longs poils d'un roux doré autour de la face ; du poil presque aussi long, d'un blanc jaunâtre et luisant sur tout le reste du corps, avec un flocon assez sensible à l'extrémité de la queue ; il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ huit ou neuf pouces de longueur en tout. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

(1) *Marikina*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté, les autres se nomment *marikinas*. . . qui ont la tête en forme d'un cœur portant un poil d'un gris-argenté. Mission du P. d'Abbeville, page 252. *Acarima* à Cayenne, selon Barrère.

« Cercopithecus minor dilute olivaceus, parvo » capite. *Acarima à Cayenne*. » Barrère, Histoire naturelle de la France équinoxiale, p. 151.

« Cercopithecus ex albo flavicans, faciei circum- » ferentiâ saturate rufâ. *Le petit singe-lion*. » (Bris., Reg. anim., pag. 200.)

DESCRIPTION DU MARIKINA.

On donne au marikina (*pl* 455) le nom de *singe-lion*, parce que sa face est entourée de longs poils comme celle du lion, au milieu de sa crinière; les poils du reste de la tête du marikina, ceux du cou et du corps ont presque autant de longueur que les poils qui entourent la face, ceux des jambes et de la queue sont beaucoup moins longs, il y en a de courts sur les pieds jusqu'au bout des doigts. La face n'était pas entièrement nue, il y avait un poil très-court et fort épais sur le front, et plus rare sur le menton. Cet animal avait le museau gros, court et presque arrondi, le nez large et plat, les yeux éloignés l'un de l'autre et séparés par une éminence qui rendait le nez plus élevé à son origine que dans le reste de son étendue. Les oreilles, quoique grandes et fort larges étaient cachées sous le poil; la queue avait plus de longueur que le corps; les pieds étaient très-longs, les ongles avaient une couleur jaunâtre, ils étaient longs, courbes et pliés en gouttière, excepté celui du pouce des pieds de derrière qui était court et presque plat.

La face, les oreilles et la plante des pieds avaient une couleur brune; le poil qui entourait la face et celui du côté externe de l'avant-bras et des quatre pieds était d'une très-belle couleur, qui paraissait dorée; il y avait un mélange de brun-marron vers le poignet et sur la queue, et de longs poils de cette couleur au dedans des oreilles, le dehors était nu; tout le reste du poil du marikina avait une couleur jaunâtre, très-pâle, mais brillante; les plus longs se trouvaient derrière la tête et avaient près de deux pouces; ils étaient tous très-fins et très-doux.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus . . .	0	9	5
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	2	1
Circonférence du bout du museau	0	2	2
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux.	0	3	1

Contour de l'ouverture de la bouche.	0	1	6
Distance entre les deux narines.	0	0	4½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	0	7
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	0	8½
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	4
Ouverture de l'œil.	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein	0	0	6
La même distance en ligne droite.	0	0	4
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles.	0	4	3
Longueur des oreilles.	0	0	7
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	1	7
Distance entre les deux oreilles prise dans le bas.	0	1	0
Longueur du cou	0	0	6
Circonférence du cou	0	2	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	4	8
Longueur du tronçon de la queue	1	0	5
Circonférence à l'origine.	0	1	8
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	2	7
Circonférence du poignet	0	1	2
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	2	1
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	3	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	2	10

A l'ouverture de l'abdomen, je n'ai vu que les bords du foie; l'estomac et les intestins étaient en partie cachés sous l'épiploon, qui se prolongeait dans la région ombilicale.

Le duodenum s'étendait en arrière le long du côté droit de la colonne vertébrale jusqu'au milieu de la région ombilicale, où il se repliait en avant. Les circonvolutions du jejunum étaient dans les régions lombaire gauche ombilicale et lombaire droite, et celles de l'iléum dans les régions iliaques et hypogastrique; le cœcum se trouvait dans

l'iliaque droite, dirigé en arrière et replié en haut et en avant.

Les intestins grêles avaient un pied et demi de longueur, depuis le pylore jusqu'au cœcum qui était long de deux pouces; le colon et le rectum pris ensemble avaient huit pouces et demi; ainsi la longueur du canal en entier, non compris le cœcum, était de deux pieds deux pouces et demi.

La partie gauche de l'estomac était plus grosse que la droite, aussi le grand cul-de-sac avait beaucoup d'étendue; la face antérieure de l'estomac formait une grande convexité; les intestins grêles étaient tous à-peu-près de la même grosseur, ils avaient de très-grandes boursofflures; le cœcum était long et avait plus de grosseur que le colon et le rectum, qui étaient plus gros que les intestins grêles; mais la forme de tous ces viscères avait été fort altérée par l'impression de l'esprit-de-vin, dans lequel le marikina qui a servi de sujet pour cette description, avait été gardé pendant long-temps.

Le foie était presque en entier dans le côté droit, il avait quatre lobes, un dans le milieu, un à gauche et deux à droite : celui

du milieu avait une petite scissure qui le partageait en deux parties; la vésicule du fiel tenait à la partie droite; le lobe gauche et le droit antérieur étaient chacun presque aussi grands que celui du milieu; le lobe postérieur droit était un peu plus petit.

La rate était allongée, elle avait trois faces, et elle était située comme dans la plupart des autres animaux fissipèdes.

Les reins étaient placés l'un vis-à-vis de l'autre près des fausses côtes.

Le centre nerveux du diaphragme était fort apparent; il y avait quatre lobes dans le poumon droit et deux dans le gauche, comme dans la plupart des quadrupèdes. Le cœur était dirigé obliquement à gauche. La crosse de l'aorte jetait trois branches.

Le scrotum était très-gros, aussi il contenait de gros testicules; la verge était saillante; le gland avait beaucoup de longueur et était terminé par un champignon, il ne renfermait point d'os.

Le cerveau n'avait point d'anfractuosités; le cervelet était cannelé, et entièrement recouvert par le cerveau.

LE PINCHE ⁽¹⁾.

L'OUISTITI PINCHE, JACCHUS ŒDIPUS, Desm. — LE TAMARIN PINCHE, MIDAS ŒDIPUS, Geoff. — SIMIA ŒDIPUS, Linn., Gmel.

Le Pinche (*pl.* 456), quoique fort petit, l'est cependant moins que l'ouistiti, et même que le tamarin; il a environ neuf pouces de long, la tête et le corps compris, et sa queue est au moins une fois plus longue : il est remarquable par l'espèce de chevelure

blanche et lisse qu'il porte au-dessus et aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche merveilleusement sur celle de la face qui est noire et ombrée par un petit duvet gris; il a les yeux tout noirs, la queue

(1) *Pinche*, nom de cet animal à Maynas, et que nous avons adopté. Je ne parle pas (dit M. de la Condamine) de la petite espèce connue sous le nom de *sapajous*, mais d'autres plus petits encore, difficiles à apprivoiser, dont le poil est long, lustré, ordinairement couleur de marron et quelquefois moucheté de fauve : ils ont la queue deux fois aussi longue que le corps; la tête petite et carrée, les oreilles pointues et saillantes comme les chiens et les chats, et non comme les autres singes, avec lesquels ils ont peu de ressemblance; ayant plutôt l'air et le port d'un petit lion, on les appelle *pinche*

à Maynas. Voyage sur la rivière des Amazones, pag. 165.

« Cercopithecus pilis ex fusco et rufo vestitus, » facie ultra auriculæ usque nudâ et nigrâ, vertice » longis pilis albis obsitâ. *Le petit singe du Mexique*. » Briss., Reg. anim., pag. 210. *Nota.* Il me paraît que M. Brisson a fait ici un double emploi, et que cet animal est le même qu'il indique sous le nom de *singe-lion*, pag. 204.

« The Little Lion Monkey. » Edwards, Hist. of Birds, pag. 195, fig. *ibid.*

« *OEdipus simia caudata imberbis capillo depen-* » *dente.* » Linn., Syst., edit. 10 pag. 28.

d'un roux vif à son origine et jusqu'à près de la moitié de sa longueur, où elle change de couleur et devient d'un noir-brun jusqu'à l'extrémité; le poil des parties supérieures du corps est d'un brun-fauve; celui de la poitrine, du ventre, des mains et des pieds, est blanc; la peau est noire partout, même sous les parties où le poil est blanc; il a la gorge nue et noire comme la face: c'est encore un joli animal et d'une figure très-singulière; sa voix est douce et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal; il est très-délicat, et ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe (1).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pinche n'a ni abajoues ni callosités sur

les fesses; il a la queue lâche, non prenante et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face, la gorge et les oreilles noires; de longs poils blancs en forme de cheveux lisses; le museau large, la face ronde; le poil du corps assez long, brun-fauve ou roux sur le corps jusque auprès de la queue où il devient orangé, blanc sur la poitrine, le ventre, les mains et les pieds, où il est plus court que sur le corps; la queue d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur, ensuite d'un roux-brun, et enfin noire à son extrémité; il marche à quatre pieds et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

DESCRIPTION DU PINCHE.

Le pinche est fort petit (*pl.* 456), il a le museau gros et arrondi, les narines un peu saillantes et tournées en dehors; l'entre-deux des yeux et le dessus forment une saillie au-dessous du front; les oreilles sont larges, leur partie supérieure est terminée par un angle arrondi; la queue est plus longue que le corps; les ongles sont jaunâtres, longs, courbes, pointus et pliés en gouttière, excepté celui du pouce des pieds de derrière qui est moins long et plus large que les autres.

La face et les côtés de la tête du pinche qui a servi de sujet pour cette description, étaient de couleur brune et parsemée d'un petit duvet blanchâtre; le milieu du front, le dessus et le derrière de la tête avaient de

longs poils de même couleur, dirigés en haut ou en arrière, qui ressemblaient à des cheveux blancs sur une tête de mulâtre; le dessus et les côtés du cou, les épaules, le dos, la croupe, la moitié de la queue depuis son origine, la face externe de la cuisse et de la jambe avaient une couleur rousse ou roussâtre, mêlée de brun; le roux était très-apparent sur la croupe, la cuisse et la queue dont l'autre moitié était brune; le dessous du cou, le bras et l'avant-bras, la poitrine, le ventre, la face interne de la cuisse et de la jambe, et les quatre pieds avaient une couleur blanchâtre.

pi. po. lig.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	0	3	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	1	9
Circonférence du bout du museau	0	1	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	2	3
Contour de l'ouverture de la bouche	0	1	0
Distance entre les deux narines.	0	0	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	0	6½

(1) *Nota.* Voici ce que de Lery dit au sujet de ce petit animal. « Il se trouve en cette terre du Brésil, » un marmot, que les sauvages appellent *sagoïn*, » non plus grand qu'un escuriau et de même poil » roux; mais quant à sa figure, le muffle comme » celui d'un lion et fier de même; c'est le plus » joli petit animal que j'aie vu par-delà; et de fait, » s'il était aussi aisé à repasser que la guenon, il » serait beaucoup plus estimé; mais, outre qu'il est » si délicat, qu'il ne peut endurer le branlement du » navire sur la mer, encore est-il si glorieux que » pour peu de fâcherie qu'on lui fasse, il se laisse » mourir de dépit. » Voyage de Jean de Lery, pag. 163.

	pi.	po.	lig.
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	0	7
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	3
Ouverture de l'œil	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein	0	0	5
La même distance en ligne droite	0	0	4½
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles	0	4	4
Longueur des oreilles	0	0	4
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	0	10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	1	3
Longueur du cou	0	0	7
Circonférence du cou	0	3	3
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	5	0
Longueur du tronçon de la queue.	1	0	0
Circonférence à l'origine	0	1	4
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	2	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	1	7
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	2	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	2	7

Le duodenum s'étendait dans le côté droit jusqu'au rein; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la partie antérieure de la région ombilicale et dans le côté gauche, celles de l'ileum étaient dans la partie postérieure de la région ombilicale et dans le côté droit, où l'ileum se joignait au cœcum qui était dirigé en arrière dans la région iliaque, et recourbé dans l'hypogastrique; le colon s'étendait en avant dans le côté droit, passait derrière l'estomac et se prolongeait en arrière dans le côté gauche avant de se joindre au rectum.

Les intestins grêles n'avaient qu'un pied de longueur, depuis le pylore jusqu'au cœcum, mais ils formaient de grandes boursouffures; le cœcum était long d'un pouce deux lignes, le colon et le rectum pris ensemble avaient huit pouces; ainsi la longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum, était d'un pied huit pouces.

L'estomac avait un renflement entre le fond du grand cul-de-sac et l'œsophage.

Les intestins grêles avaient beaucoup de diamètre; le duodenum était le plus gros et l'ileum le plus petit; le cœcum était long, arrondi à son extrémité et beaucoup plus gros qu'à son origine; la première portion du colon n'était pas plus grosse que celle du cœcum; mais le colon grossissait bientôt, et plus loin il devenait plus petit.

Le foie était presque en entier dans le côté droit; il avait quatre lobes, un dans le milieu, un à gauche et deux à droite; l'antérieur du côté droit était le plus grand de tous et le postérieur le plus petit; le lobe gauche avait un peu moins d'étendue que le lobe antérieur droit; le lobe du milieu était encore moins grand que le gauche, il avait une scissure qui le partageait en deux parties, et dans laquelle se trouvait le ligament suspensoir. La vésicule du fiel tenait à la partie droite de ce lobe qui était la plus petite.

La rate était située comme dans la plupart des autres animaux, elle avait trois faces longitudinales et presque égales, elle était beaucoup plus grosse dans sa partie supérieure que dans le reste de son étendue; cette partie gauche de la rate adhérait à l'estomac.

Le rein droit était plus avancé que le gauche.

Il y avait quatre lobes dans le poumon droit et deux dans le gauche, comme dans la plupart des animaux.

L'épiglotte était très-grande et un peu échancrée dans le milieu.

Le cerveau recouvrait le cercelet en entier; il n'avait point d'anfractuosités, mais le cercelet était cannelé.

La vulve était grande et avait de très-grosses lèvres; le gland du clitoris avait en quelque façon la forme d'un champignon et était au milieu d'un prépuce. La matrice n'avait point de cornes; les testicules étaient placés près du fond de la matrice; les trompes avaient peu de longueur; les bords de l'orifice interne de la matrice étaient découpés et très-saillants dans le vagin; l'orifice de l'urètre se trouvait à quatre lignes de distance de la vulve à l'endroit d'un étranglement du vagin.

Ce pinche ayant été gardé pendant longtemps dans l'esprit-de-vin, je n'ai pu prendre le poids ni les dimensions de ses viscères.

LE MICO ⁽¹⁾.

L'OUISTITI MICO, JACCHUS ARGENTATUS, Geoff., Desm. — SIMIA ARGENTATA, Linn., Gmel.

C'est à M. de la Condamine à qui nous devons la connaissance de cet animal (pl. 456); ainsi nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ce qu'il en écrit dans la Relation de son voyage sur la rivière des Amazones : « Celui-ci, dont le gouverneur du Para » m'avait fait présent, était l'unique de son » espèce qu'on eût vu dans le pays; le poil » de son corps était argenté et de la couleur » des plus beaux cheveux blonds, celui de » sa queue était d'un marron-lustré appro- » chant du noir. Il avait une autre singula- » rité plus remarquable, ses oreilles, ses » joues et son museau étaient teints d'un » vermillon si vif, qu'on avait peine à se » persuader que cette couleur fût naturelle; » je l'ai gardé pendant un an, et il était en- » core en vie lorsque j'écrivais ceci, presque » à la vue des côtes de France, où je me

» faisais un plaisir de l'apporter vivant: mal- » gré les précautions continuelles que je » prenais pour le préserver du froid, la ri- » gueur de la saison l'a vraisemblablement » fait mourir.... Tout ce que j'ai pu faire a » été de le conserver dans l'eau-de-vie, ce » qui suffira peut-être pour faire voir que » je n'ai rien exagéré dans ma descrip- » tion (2); » par ce récit de M. de la Con- » damine, il est aisé de voir que la première » espèce des animaux dont il parle, est celui » que nous avons appelé *tamarin*, et que le » dernier auquel nous appliquons le nom de » *mico*, est d'une espèce très-différente et » vraisemblablement beaucoup plus rare, » puisque aucun auteur ni aucun voyageur » avant lui, n'en avait fait mention, quoique » ce petit animal soit très-remarquable par le » rouge vif qui anime sa face, et par la beauté » de son poil.

(1) *Mico*, nom que l'on donne aux plus petites espèces de sagoins dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla, pages 8 et 9; nous l'avons appliqué à cette espèce, afin de la distinguer des autres. *Nota.* On voit, par un passage de Joseph d'Acosta, que ce mot *mico* signifiait *guenon*, c'est-à-dire *singe à longue queue*; et que de son temps on appliquait également le nom de *mico*, aux sagoins et aux sagoins : « Il y a (dit cet auteur) » dans toutes les montagnes de la terre-forme des » Andes, un nombre infini de *micos*, ou *gue-* » » nons, qui sont du genre des singes, mais diffé- » » rents, en ce qu'ils ont une queue voire fort longue; » il y en a entre eux quelques races qui sont trois fois » plus grandes voire quatre que les autres. » Mais, depuis le temps d'Acosta, il paraît qu'on a res- » treint le nom de *mico* aux plus petites espèces, et c'est pour cela que j'ai cru pouvoir le donner au petit sagoin dont il est ici question.

« *Cercopithecus ex cinereo albus argenteus, facie* » *auriculisque rubris splendidibus, caudâ castaneâ* » *coloris. La petit singe de Para.* » Briss., Reg. anim., pag. 201.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le *mico* n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines moins épaisse que les autres sagoins; mais leurs ouvertures sont situées de même à côté et non pas au bas du nez; il a la face et les oreilles nues, et couleur de vermillon; le museau court; les yeux éloignés l'un de l'autre; les oreilles grandes; le poil d'un beau blanc-argenté, celui de la queue d'un brun lustré et presque noir; il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

(2) Voyage sur la rivière des Amazones, par M. de la Condamine, pag. 165 et suiv.

DESCRIPTION DU MICO.

Le mico (*pl.* 456) est très-remarquable par la belle couleur vermeille qu'il a sur la face et sur les oreilles, qui sont fort grandes; M. de la Condamine (1), qui l'a vu vivant, m'a assuré que cette couleur imitait le vermillon de la joue d'un homme bien colorée. Le mico est de petite taille, car il n'a qu'environ huit pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur est d'un tiers plus grande que celle du corps, elle a près d'un pied; l'individu sur lequel je fais cette description est desséché, mais il est assez bien conservé pour que l'on voie qu'il a le museau court, les yeux éloignés l'un de l'autre, le nez gros

à son origine et aplati par le bout; il y a trois lignes de distance entre les ouvertures des narines.

Le poil a jusqu'à un pouce de longueur, il est doux, fin, luisant et de couleur grise-blanchâtre et très-légèrement teinte de jaunâtre sur tout le corps (2), excepté sur la queue, dont le poil est court et de couleur de marron ou noirâtre.

Les doigts et les ongles sont fort longs, les ongles ont une couleur de corne et sont entièrement pliés en gouttière, excepté celui du pouce des pieds de derrière qui a peu d'étendue et qui est aplati.

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DES SAGOINS.

1464. *Un saki.*

1465. *Une peau de saki.*

Le saki rapporté sous le numéro précédent a été envoyé de Cayenne par M. Véron; il est desséché, il était fort jeune lorsqu'il a été mis dans cet état, mais la peau dont il s'agit sous le présent numéro, vient d'un individu plus âgé: ces deux pièces ont servi de sujet pour la description du saki. La peau est bourrée, elle a été donnée au Cabinet par M. l'abbé Nolin, directeur des pépinières du roi.

1466. *Un tamarin.*

Cet animal est dans l'esprit-de-vin, non pas en entier, car les viscères contenus dans la poitrine et le ventre en ont été enlevés; c'est dans cet état qu'il a servi de sujet pour la description du tamarin.

1467. *Un ouistiti.*

Cet animal est en entier dans l'esprit-de-vin, il ressemble à l'individu sur lequel j'ai décrit l'ouistiti.

1468. *Un fœtus d'un sagoïn.*

Ce fœtus est remarquable, parce qu'il est né dans ce pays-ci; toutes les parties du corps sont couvertes de poil, mais la face est hideuse; on n'y reconnaît le nez que par les ouvertures des narines, qui sont fort éloignées l'une de l'autre comme dans tous les sapajous et les sagoïns; les oreilles sont minces, grandes et échancrées dans leur partie postérieure: ce fœtus est mâle, il a trois pouces de longueur depuis le sommet

(1) Lorsque M. de la Condamine passa au Para, après avoir descendu la rivière des Amazones, le gouverneur du Para lui fit présent de ce mico, alors vivant.

(2) M. de la Condamine m'a dit que le poil des micos était d'une belle couleur blonde, lorsque ces animaux sont vivants; que la plupart sont mouchetés de noir, et qu'il est rare d'en trouver de blonds sans taches.

de la tête jusqu'à l'origine de la queue, qui est longue de trois pouces et demi; il est conservé dans l'esprit-de-vin. Les anneaux colorés de la queue sont déjà appareus.

1469. *Le squelette d'un ouistiti.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description des os de l'ouistiti.

1470. *L'os hyoïde d'un ouistiti.*

Cet os est composé de cinq pièces, comme celui des guenons; mais sa forme est très-différente, principalement celle des cornes; les grandes sont à proportion moins longues, plus minces et beaucoup plus larges;

les petites, quoique très-courtes, sont fort larges.

1471. *Un marikina.*

1472. *Un mico.*

Cet animal est desséché, et le précédent est conservé dans l'esprit-de-vin; ils ont servi de sujets pour la description du mico et du marikina. Le mico a été apporté de l'Amérique par M. de la Condamine.

1473. *Le pinche.*

La description du pinche a été faite sur cet animal, il est dans l'esprit-de-vin; il a été donné au Cabinet par feu M. le marquis de Montmirail (1).

LES MAKIS (2)

LE MAKI MOCOCO, LEMUR CATTÀ, Linn., Gmel., Cuv., Geoff.

LE MAKI MONGOUS, LEMUR MONGOZ, Linn., Gmel., Cuv., Geoff.

LE MAKI VARI, LEMUR MACACO, Linn., Gmel., Cuv., Geoff.

COMME l'on a donné le nom de *maki* à plusieurs animaux d'espèces différentes, nous ne pouvons l'employer que comme un terme générique, sous lequel nous comprendrons trois animaux qui se ressemblent assez pour être du même genre, mais qui diffèrent aussi par un nombre de caractères suffisant pour constituer des espèces évidemment différentes. Ces trois animaux ont tous une longue queue, et les pieds conformés comme les singes; mais leur museau est allongé comme celui d'une fouine, et ils ont à la mâchoire

inférieure six dents incisives, au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Le premier de ces animaux est le mocok (3) ou mococo (*pl.* 457) que l'on connaît vulgaire-

(1) J'aurais très-souvent occasion de citer M. le marquis de Montmirail dans la description du Cabinet, pour le grand nombre d'animaux, d'oiseaux rares, de minéraux, etc., dont il l'a enrichi. Il se plaisait à tout ce qui pouvait contribuer à l'avancement de l'Histoire naturelle: une mort prématurée l'a enlevé à la fleur de son âge; mais il avait déjà mérité d'être au nombre des savants et des hommes les plus vertueux.

(2) *Nota.* Il paraît que le mot *maki*, a été dérivé de *mocok* ou *maucauco*, qui est le nom que l'on donne communément à ces animaux au Mozambique et dans les îles voisines de Madagascar, dont ils sont originaires.

(3) *Mocok* ou *mococo*, nom de cet animal sur les côtes orientales de l'Afrique, et que nous avons adopté. « L'île de Johanna, sur la côte du Mozambique, produit une espèce de bêtes qui ressemblent au renard, et qui ont l'œil très-vif, leur poil est laineux et couleur de souris, leur queue, qui a environ trois pieds de long, est bariolée avec des cercles noirs, à un pouce de distance: les habitants les appellent *mocok*. Quand on les prend fort jeunes, on les apprivoise bientôt. » Voyage de Fr. Henri Grosse, Londres, 1758, pag. 42. On appelle aussi cet animal *vary* à Madagascar. « Dans les Ampatres et Meafalles, il y a des singes blancs en quantité, qu'ils appellent *vary*, qui ont la queue rayée de noir et de blanc. » Voyage de Flaccourt, pag. 154.

« *Prosimia cinerea*, caudâ cinctâ annulis alternatim albis et nigris. . . . *Le maki à queue annelée.* » Briss., Reg. anim., pag. 222.

« *The maucauco.* » Edwards, Hist. of Birds, pag. 197, fig. *ibid.*

« *Catta. Lemur caudâ annulatâ.* » Linn., Syst. nat., edit. 10, pag. 30.

ment sous le nom de *maki à queue annelée*. Le second (pl. 458) est le mongous (1) appelé vulgairement *maki brun* ; mais cette dénomination a été mal appliquée, car, dans cette espèce, il y en a de tout bruns (2), d'autres qui ont les joues et les pieds blancs (3), et encore d'autres qui ont les joues noires et les pieds jaunes (4). Le troisième est le vari (5) (pl. 457), appelé par quelques-uns *maki-pié* ; mais cette dénomination a été mal appliquée, car, dans cette espèce, outre ceux qui sont pies, c'est-à-dire blancs et noirs, il y en a de tout blancs et de tout noirs (6). Ces quatre animaux sont tous originaires des parties de l'Afrique orientale, et notamment de Madagascar où on les trouve en grand nombre.

Le mococo est un joli animal, d'une physionomie fine, d'une figure élégante et svelte, d'un beau poil toujours propre et lustré ; il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derrière qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, et par sa belle et grande queue qui est toujours relevée, toujours en mouvement, et sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement noirs et blancs, tous bien distincts et bien séparés les uns des autres : il a les mœurs douces, et, quoiqu'il ressemble en beaucoup de choses aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté il vit en société, et on le trouve à Madagascar (7)

par troupes de trente ou quarante ; dans celui de captivité, il n'est incommode que par le mouvement prodigieux qu'il se donne, c'est pour cela qu'on le tient ordinairement à la chaîne, car, quoique très-vif et très-éveillé, il n'est ni méchant ni sauvage, il s'apprivoise assez pour qu'on puisse le laisser aller et venir sans craindre qu'il s'enfuie ; sa démarche est oblique comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds : il saute de meilleure grâce et plus légèrement qu'il ne marche ; il est assez silencieux et ne fait entendre sa voix que par un cri court et aigu, qu'il laisse pour ainsi dire échapper lorsqu'on le surprend ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le museau incliné et appuyé sur sa poitrine : il n'a pas le corps plus gros qu'un chat, mais il l'a plus long ; et il paraît plus grand, parce qu'il est plus élevé sur ses jambes : son poil, quoique très-doux au toucher, n'est pas couché, et se tient assez fermement droit ; le mococo a les parties de la génération petites et cachées, au lieu que le mongous a des testicules prodigieux pour sa taille, et extrêmement apparens.

Le mongous est plus petit que le mococo, il a comme lui le poil soyeux et assez court, mais un peu frisé ; il a aussi le nez plus gros que le mococo, et assez semblable à celui du vari. J'ai eu chez moi pendant plusieurs années un de ces mongous qui était tout brun : il avait l'œil jaune, le nez noir et les oreilles courtes ; il s'amusaît à manger sa queue, et en avait ainsi détruit les quatre ou cinq dernières vertèbres ; c'était un animal fort sale et assez incommode, on était obligé de le tenir à la chaîne ; et quand il pouvait s'échapper, il entrait dans les boutiques du voisinage pour chercher des fruits, du sucre, et surtout des confitures dont il ouvrait les boîtes ; on avait bien de la peine à le reprendre, et il mordait cruellement alors ceux même qu'il connaissait le mieux : il avait un petit grognement presque continu ; et lorsqu'il s'ennuyait et qu'on le laissait seul, il se faisait entendre de fort loin par un coassement tout semblable à celui de la grenouille : c'était un mâle, et il avait les testicules extrêmement gros pour sa taille ; il cherchait les chattes, et même

(1) *Mongous*, nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

(2) « *Simia sciurus lanuginosus fuscus.* » Pétiver *Gazophyl.* tab. 17, fig. 5.

(3) « *Prosimia fusca. Le maki.* » Briss., *Reg. anim.*, pag. 220. « *Prosimia fusca, naso, gutture* » et *pedibus albis.*... *Le maki aux pieds blancs.* » Briss., *Reg. anim.*, pag. 221.

« *The mongooz. Le mongous.* » Glanures Edwards, pag. 12, fig. *ibid.*

(4) « *Prosimia fusca, rofoadmixto, facie nigra,* » et *pedibus fulvis.*... *Le maki aux pieds fauves.* » Briss., *Reg. anim.*, pag. 221.

(5) *Vari* ou *varicossi*, nom de cet animal à Madagascar, et que nous avons adopté. « Il y a à Madagascar, de grands singes blancs, qui ont des taches noires sur les côtés et sur la tête, et qui ont le museau long comme un renard ; ils les nomment à Manghabey *varicossi.* » Voyage de Flaccourt, pag. 153.

(6) « *The black maucauco. Le maucauco noir.* » Glanures d'Edwards, pag. 13, fig. *ibid.*

(7) Les varis, qui ont la queue rayée de noir et

de blanc, marchent en troupes de trente, quarante ou cinquante. Ils ressemblent aux varicossis. Voyage de Flaccourt, pag. 154.

se satisfaisait avec elles, mais sans accouplement intime et sans production. Il craignait le froid et l'humidité, il ne s'éloignait jamais du feu et se tenait debout pour se chauffer : on le nourrissait avec du pain et des fruits ; sa langue était rude comme celle d'un chat ; et, si on le laissait faire, il léchait la main jusqu'à la faire rougir, et finissait souvent par l'entamer avec les dents. Le froid de l'hiver 1750 le fit mourir, quoiqu'il ne fût pas sorti du coin du feu ; il était très-brusque dans ses mouvemens, et fort pétulant par instans, cependant il dormait souvent le jour, mais d'un sommeil léger que le moindre bruit interrompait.

Il y a dans cette espèce du mongous plusieurs variétés, non seulement pour le poil, mais pour la grandeur ; celui dont nous venons de parler était tout brun et de la taille d'un chat de moyenne grosseur. Nous en connaissons de plus grands et de bien plus petits ; nous en avons vu un qui, quoique adulte, n'était pas plus gros qu'un loir ; si ce petit mongous n'était pas ressemblant en tout au grand, il serait sans contredit d'une espèce différente ; mais la ressemblance entre ces deux individus nous a paru si parfaite à l'exception de la grandeur, que nous avons cru devoir les réduire tous deux à la même espèce, sauf à les distinguer dans la suite par un nom différent, si l'on vient à acquérir la preuve que ces deux animaux ne se mêlent point ensemble, et qu'ils soient aussi différens par l'espèce qu'ils le sont par la grandeur.

Le vari (1) est plus grand, plus fort et plus sauvage que le mococo ; il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté. Les voyageurs disent « que ces animaux sont furieux comme des tigres, et qu'ils font un tel bruit dans les bois, que, s'il y en a deux, il semble qu'il y en ait un cent, et qu'ils sont très-difficiles à apprivoiser (2). » En effet, la voix du vari

tient un peu du rugissement du lion, et elle est effrayante lorsqu'on l'entend pour la première fois ; cette force étonnante de voix dans un animal qui n'est que de médiocre grandeur, dépend d'une structure singulière dans la trachée-artère, dont les deux branches s'élargissent et forment une large concavité avant d'aboutir aux bronches du poumon ; il diffère donc beaucoup du mococo par le naturel, aussi bien que par la conformation ; il a en général le poil beaucoup plus long, et en particulier une espèce de cravate de poils encore plus longs qui lui environne le cou, et qui fait un caractère très-apparent, par lequel il est aisé de le reconnaître ; car, au reste, il varie du blanc au noir et au pie par la couleur du poil, qui, quoique long et très-doux, n'est pas couché en arrière, mais s'élève presque perpendiculairement sur la peau : il a le museau plus gros et plus à proportion que le mococo, les oreilles beaucoup plus courtes et bordées de longs poils, les yeux d'un jaune orangé si foncé, qu'ils paraissent rouges.

Les mococos, les mongous et les varis sont du même pays et paraissent être confinés à Madagascar (3), au Mozambique et aux terres voisines de ces îles ; il ne paraît, par aucun témoignage des voyageurs, qu'on les ait trouvés nulle part ailleurs, il semble qu'ils soient dans l'ancien continent, ce que sont dans le nouveau, les marmoses, les cayopolins, les phalangers qui ont quatre mains comme les makis, et qui, comme tous les

» rien de la ruse ni de la malice du singe. » Glanures, pag. 13.

(3) La province de Mélagasse à Madagascar est peuplée d'un grand nombre de singes de plusieurs espèces ; on en voit des bruns de couleur de castor, ayant le poil cotonné, la queue large et longue, de laquelle, étant retroussée sur le dos, ils se couvrent contre la pluie et le soleil, dormant ainsi cachés sur les branches des arbres comme l'écureuil.

Au reste, ils ont le museau comme une fouine et les oreilles rondes ; cette espèce est la moins nuisible et maligne de toutes. Les Antavars en ont de même poil que ceux-ci, ayant une forme de fraise blanche autour du cou : il y en a de tout blancs comme neige de la grosseur des précédents, ayant le museau long ; ils grondent comme des cochons. Relat. de Madagascar, par F. Cauche, pag. 127. *Nota.* Le mongous et le vari sont indiqués par ce passage d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre ; et c'est sur cette autorité que j'ai dit qu'il y avait non-seulement des varis noirs et pies, mais encore de tout blancs.

(1) *Nota.* Flaccourt, qui appelle le mococo *vari*, donne à celui-ci le nom de *varicosy* ; il y a toute apparence que *cosy* est une épithète augmentative pour la grandeur, la force ou la férocité de cet animal, qui diffère en effet du mococo par ces attributs et par plusieurs autres.

(2) Voyage de Flaccourt, pages 153 et 154. *Nota.* Lorsque cet animal est pris jeune, il perd apparemment toute sa férocité, et il paraît aussi doux que le mococo. « C'est, dit M. Edwards, un animal d'un naturel sociable, doux et pacifique, qui n'a

autres animaux du nouveau monde, sont fort petits en comparaison de ceux de l'ancien; et, à l'égard de la forme, les makis semblent faire la nuance entre les singes à longue queue et les animaux fissipèdes, car ils ont quatre mains et une longue queue comme ces singes, et en même temps ils ont le museau long comme les renards ou les

fourines; cependant ils tiennent plus des singes par les habitudes essentielles, car, quoiqu'ils mangent quelquefois de la chair et qu'ils se plaisent aussi à épier les oiseaux, ils sont cependant moins carnassiers que frugivores, et ils préfèrent même dans l'état de domesticité les fruits, les racines et le pain à la chair cuite ou crue.

ADDITION A L'ARTICLE DES MAKIS.

LE GRAND MONGOUS.

LE MAKI BRUN, LEMUR FULVUS, Geoff., Desm.

Nous avons dit qu'il y a, dans l'espèce du maki-mongous, plusieurs variétés, non seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit était de la taille d'un chat; ce n'était qu'un des plus petits, car celui dont je donne ici la figure (pl. 458) était au moins d'un tiers plus grand, et cette différence ne pouvait provenir ni de l'âge, puisque j'avais fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étaient mâles: ce n'était donc qu'une variété peut-être individuelle, car du reste ils se ressemblaient si fort, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avaient apporté à

Paris, lui donnaient le nom de *maki cochon*. Il ne différait du premier que par le poil de la queue qui était beaucoup moins touffu et plus laineux, et par la forme de la queue qui allait en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité; au lieu que dans le mongous (*même planche*), la queue paraît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paraissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes et séparées.

LE MOCOCO.

LE MAKI, MOCOCO, LEMUR CATA, Linn., Gmel., Cuv., Geoff.

Les mococos ou makis mococos sont plus jolis et plus propres que les mongous; ils sont aussi plus familiers, et paraissent plus sensibles: ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très-doux et même caressans; et quelques observateurs ont remarqué qu'ils avaient une habitude naturelle assez singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, et ils étendent les bras en regardant cet astre; ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration qui les occupe pendant des heures entières, car ils

se tournent vis-à-vis le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai nourri un, dit M. de Manoncourt, pendant long-temps à Cayenne, où il avait été apporté par un vaisseau venant des Moluques: ce qui me détermina à en faire l'emplette, ce fut sa constance à ne pas changer de situation devant le soleil. Il était sur la dunette du vaisseau, et je le vis pendant une heure, toujours étendant les bras vers le soleil, et l'on m'assura qu'ils avaient tous cette même habitude dans les Indes orientales. »

Il me paraît que cette habitude observée par M. de Manoncourt vient de ce que ces

animaux sont très-frileux. Le mongous, que j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne, se tenait toujours assis très-près du feu, et étendait les bras pour les chauffer

de plus près: ainsi je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.

LE PETIT MAKI GRIS.

LE MAKI GRIS, LEMUR CINEREUS, Geoff., Cuv., Desm.

Ce joli petit animal (*pl.* 466) a été apporté de Madagascar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds et les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat et doux au toucher. Sa queue est très-longue, garnie d'un poil doux et laineux comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du mococo, tant par la forme extérieure que par ses attitudes et la légèreté de ses mouvements; cependant le mococo paraît être plus haut de jambes. Dans tous deux, les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil qui a un duvet gris-de-souris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, et quatre sous le ventre: tout le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en bas, est blanc; mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre et de grisâtre sous le ventre, au dedans des cuisses et des jambes.

	pi.	po.	lig.
Longueur de cet animal mesuré en ligne droite.	0	10	3
Suivant la courbure du corps. . .	1	2	0
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput . .	0	2	5

La tête est fort large au front et fort pointue au muscau, ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit et ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds et saillants.

	pi.	po.	lig.
Les oreilles ont de hauteur.	0	0	9
Largeur.	0	0	7

Elles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges et comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas et arrondies au bout; elles sont couvertes et bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles, et les côtés

des joues sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes.

	pi.	po.	lig.
Les mains ou les pieds de devant ont de longueur depuis le poignet.	0	1	4
Les doigts en sont minces et allongés: les deux du milieu, qui sont les plus grands, ont.	0	1	0
Les deux autres, qui sont les plus courts, n'ont que.	0	0	4
Le pouce a.	0	0	5½
Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts.	0	2	8
Le second doigt externe, qui est le plus grand, a.	0	0	9
Le pouce, qui est large et plat, a	0	0	8

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince et crochu; les autres ont l'ongle plat et allongé: les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur; elle est également grosse et couverte d'un poil laineux et de la même couleur que le corps: les plus grands poils de l'extrémité de cette queue où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.

AUTRE ESPÈCE DE MAKI (1).

Je crois devoir joindre à l'espèce du petit maki gris, un autre maki (*pl.* 466, *fig.* 2) que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagascar, et qui ne diffère du premier que par la teinte et la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux et laineux, mais plus touffu et en flocons conglomérés, ce qui fait paraître son

(1) Cet animal est l'INDRIA A LONGUE QUEUE, *Indris longicaudatus*, Lac., Geoff., ou *Lemur laniger*, Linn., Gmel. DESM. 1831.

corps large et gros. La tête est large, assez petite et courte; il n'a pas le museau aussi allongé que le vari, le mongous et le mococo. Les yeux sont très-gros, et les paupières bordées de noirâtre. Le front est large; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière, ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très-élevé comme dans le mococo (*pl. 457*). La queue est longue de dix pouces dix lignes, couverte d'une poil touffu, et de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut, couvre le nez, les naseaux et une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts et

les ongles sont noirs; le pouce des pieds de derrière est grand et assez gros, avec un ongle large, mince et plat: ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est brune et d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différents endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur, et fauve à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras et des jambes; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses et une partie des jambes; un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras et des jambes jusqu'au talon; toute la partie du dos, voisine de la queue, est blanche, teintée d'une couleur fauve qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

DESCRIPTION DES MAKIS.

LES makis ont le museau allongé comme celui des cœbes, mais moins gros; ils ressemblent à tous les singes, au sarigue, à la marmose, au cayopollin et au phalanger par la forme des pieds; mais ils ont plus de rapport aux siuges qu'à ces animaux par les dents, quoique ce rapport ne soit pas exact. Les makis ont, comme tous les singes, quatre dents incisives en dessus; mais il y en a six en dessous, et par conséquent deux de plus que dans les singes: cependant les makis n'ont en tout que trente-six dents, comme les sapajous, parce qu'il n'y a que dix dents machelières en-haut, tandis que les sapajous en ont douze. Le nombre des dents de tous les autres singes n'est que de trente-deux, parce qu'ils ont de moins que les makis deux machelières dans la mâchoire du dessus et deux incisives dans celle du dessous. Le principal rapport des dents des makis à celles des singes consiste dans le nombre de quatre incisives à la mâchoire du dessus, et la principale différence se trouve dans le nombre des incisives du dessous, qui est de six dans les makis, et seulement de quatre dans les singes. Pour distinguer les

MAMMIFÈRES. *Tome V.*

makis de tous les autres quadrupèdes connus, il suffit de réunir le caractère des six dents incisives de la mâchoire du dessous avec celui de la forme des pieds de derrière, qui ressemblent à ceux des singes, mais il faut nécessairement que ces deux caractères soient réunis; le nombre des dents incisives tant du dessus que du dessous ne suffirait pas seul, parce que la plupart des chauve-souris, le pecari et le babiroussa ont, comme les makis, quatre incisives en dessus et six en dessous.

Les dents incisives de la mâchoire inférieure qui sont au nombre de six, et les cinq doigts des pieds de derrière ressemblant mieux à ceux d'une main qu'à ceux d'un pied, font donc un caractère propre et particulier aux makis; quoique ce caractère soit composé, il est moins compliqué et d'un usage beaucoup plus facile que ceux qui ont été employés dans les meilleures méthodes de nomenclature pour distinguer les makis des autres quadrupèdes. Par la méthode de M. Brisson (1), les makis sont distingués de

(1) Le Règne animal divisé en six classes.

plusieurs autres animaux ; 1^o parce qu'ils ne manquent pas de dents ; 2^o qu'ils ont des dents incisives ; 3^o que les deux mâchoires ont des incisives ; 4^o qu'ils ont des ongles et non pas des sabots ; 5^o qu'ils ont quatre dents incisives en dessus et six en dessous ; et 6^o parce que les doigts sont séparés les uns des autres. Quoique le pecari et le babiroussa ressemblent aux makis par le nombre des dents incisives, le quatrième caractère empêche de les confondre avec les autres, parce que le pecari et le babiroussa ont des sabots et non pas des ongles comme les makis. J'ajoute que la différence des ongles aux sabots, réunie avec le nombre des incisives, serait aussi sûre que la forme du pied de derrière pour faire le caractère distinctif des makis ; mais il me semble que la forme du pied de derrière devrait être préférée, parce que les animaux qui ont les pieds de derrière conformés comme ceux des makis, sont moins nombreux que les animaux qui ont des sabots au lieu d'ongles. L'auteur de la méthode a donné le sixième caractère pour distinguer les makis des chauve-souris, qui ont, comme les makis, quatre incisives en dessus et six en dessous, mais dont les doigts des pieds de devant sont réunis par une membrane. Il y a une exception à faire par rapport au nombre des incisives ; la chauve-souris, que nous avons nommée le *fer-à-cheval*, n'a point du tout de dents incisives à la mâchoire supérieure, et elle n'en a que quatre à l'inférieure : on ne doit pas objecter à M. Brisson ce défaut

de sa méthode, parce que la chauve-souris, dont il est ici question, n'avait pas encore été observée, lorsqu'il a fait cet ouvrage, quoiqu'elle soit commune dans ce pays-ci.

Je voudrais aussi trouver une raison pour défendre M. Linnæus au sujet d'une erreur qui me paraît être dans sa division méthodique des quadrupèdes (1), relativement au nombre des dents du sanglier, des cochons, du pecari et du babiroussa, qui ont des rapports avec les makis par le nombre des dents incisives. M. Linnæus donne huit dents incisives inférieures aux cochons et au sanglier ; cependant j'ai observé des animaux de cette espèce en assez grand nombre pour croire que ces dents sont constamment au nombre de six. J'ai vu un pecari et deux têtes de babiroussa qui n'avaient aussi que six dents incisives en dessous comme les makis. M. Linnæus leur en donne huit ; peut-être n'a-t-il pas eu l'occasion d'observer par lui-même les dents du pecari et du babiroussa comme celles des cochons et du sanglier : s'il avait vu une tête de babiroussa, il n'aurait pas dit que les dents canines du dessus percent l'os du front (2), car elles ne percent que l'os de la mâchoire supérieure, au moins par leur racine ; il est vrai qu'elles se recourbent en haut, et qu'elles peuvent approcher du front par leur extrémité, mais il n'est pas vraisemblable que M. Linnæus ait voulu dire qu'elles percent l'os du front par leur extrémité : ce fait aurait bien mérité d'être énoncé plus clairement.

DESCRIPTION DU MOCOCO.

Le mococo (*pl.* 457) a beaucoup de ressemblance avec les singes par la forme du corps et des jambes, et par la conformation des pieds ; mais la tête est très-différente ; elle a quelque rapport avec celle de la fouine : cependant le museau et les oreilles sont plus longs et les yeux plus gros ; elle a une figure triangulaire, en ce qu'il se trouve autant de distance entre les extrémités des deux oreilles que depuis l'extrémité de chacune jusqu'au bout du museau. Le chan-

frein est un peu arqué ; les yeux sont très-saillans et le cou a plus de longueur que celui de la fouine ; la queue du mococo est très-longue et ses jambes de devant ont moins de longueur que celles de derrière ; il a les doigts longs et bien séparés les uns des autres, l'extrémité du pouce des pieds de derrière est beaucoup plus grosse que celle des doigts : les ongles sont pliés en gouttière et pointus ; ils ont une figure triangulaire plus ou moins allongée.

Le bout du museau, le tour de la bouche, les paupières et le dedans de l'oreille du mococo qui a servi de sujet pour cette description, étaient nus et avaient une couleur brune-noirâtre qui s'étendait de chaque

(1) Syst. nat., edit. X, pag. 49.

(2) « Dentes lanarii (babiroussæ) superiores 11, » perforantes cranium frontis, recurvati ut duo » cornua. » Syst. nat., edit. X, pag. 50.

côté depuis le chanfrein jusqu'à l'angle intérieur de l'œil; les paupières avaient beaucoup d'épaisseur, principalement celle du dessus, dont la membrane intérieure formait quelques plis qui s'étendaient de devant en arrière; cette paupière avait des cils noirs, et il se trouvait quelques poils longs de même couleur, en forme de moustaches de chaque côté du bout du museau: il y avait aussi de semblables poils sur le bout de la mâchoire inférieure au-dessus des angles intérieurs des yeux et à quelque distance au-dessous des angles extérieurs. Le poil de cet animal était très-doux et fort touffu; la face intérieure du dessous de l'avant-bras et la plante des pieds étaient nues et de couleur noire. Le poil des côtés du museau, celui du front, des oreilles, des côtés de la tête, de la mâchoire inférieure, de la gorge et du dessous du cou était blanc; le poil de la poitrine, des aisselles, de la face intérieure du bras et de l'avant-bras, du ventre, des aines, de la face intérieure de la cuisse et de la jambe, et celui du dessus des pieds de derrière était d'un blanc sale; les poils de la tête et du dessus du cou avaient une couleur cendrée-brune, excepté à la pointe qui était grise, de sorte que la couleur de ces parties était mêlée de gris et de cendré-brun; le poil de la face extérieure du bras et de l'avant-bras, du dos, des côtés du corps, de la croupe et de l'origine de la queue, de la face extérieure de la cuisse et de la jambe était de couleur cendrée près de la racine; il avait une couleur fauve-pâle au-dessus du cendré et l'extrémité était grise, mais cette couleur était plus ou moins étendue, de sorte que le gris dominait sur la croupe et sur la face extérieure des quatre jambes, tandis que le dos et les côtés du corps étaient mêlés de gris, de brun et de fauve; le dessus des pieds de devant avait une couleur grise: le poil de la queue était un peu plus long et paraissait moins touffu que celui du corps; il y avait environ trente anneaux, alternativement blancs et noirs.

pi. po. lig.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	4	6
Hauteur du train de devant. . .	1	10	0
Hauteur du train de derrière. .	1	1	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	3	0

Circonférence du bout du museau.	0	2	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	3	8
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	2	0
Distance entre les deux naseaux.	0	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	4
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	4
Ouverture de l'œil.	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein.	0	1	1
La même distance en ligne droite.	0	0	8
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	6	8
Longueur des oreilles.	0	1	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	1	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	6
Longueur du cou.	0	1	10
Circonférence du cou.	0	4	4
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	7	3
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	0	9	0
La même circonférence devant les jambes de derrière.	0	7	0
Longueur du tronçon de la queue.	1	7	6
Circonférence à l'origine.	0	3	4
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	4	3
Circonférence du poignet.	0	1	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	2	6
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	6	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	3	10

La description des parties intérieures du mococo a été faite sur un sujet qui ne pesait qu'une livre quatorze onces et demie, parce qu'il n'avait pas encore pris tout son accroissement; aussi sa longueur n'était que d'un pied un pouce et demi depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; la tête avait deux pouces dix lignes de longueur, et cinq pouces huit lignes de circonférence, prise entre les yeux et les oreilles;

la circonférence du corps était de six pouces neuf lignes derrière les jambes de devant, de sept pouces et demi au milieu à l'endroit le plus gros, et de cinq pouces huit lignes devant les jambes de derrière; la queue avait un pied cinq pouces de longueur.

L'épiploon s'est trouvé très-mince, il ne passait pas le milieu de l'abdomen: le foie s'étendait autant à gauche qu'à droite; et l'estomac était placé à gauche en entier.

Le duodenum s'étendait dans le côté droit, où il se repliait en dedans avant de se joindre au jejunum; cet intestin et l'ileum étaient très-courts, et faisaient leurs circonvolutions dans la région ombilicale et dans le côté gauche; le cœcum (*ABCD*, *pl.* 459) était fort long, et dirigé de droite à gauche dans les régions iliaques et hypogastrique; le colon s'étendait en avant dans le côté droit, passait de droite à gauche derrière l'estomac, se prolongeait en arrière dans le milieu de l'abdomen jusqu'au pubis, où il se repliait pour revenir en avant, et enfin il retournait en arrière vers le rectum.

Les intestins grêles étaient tous à-peu-près de la même grosseur, à l'exception du duodenum qui avait plus de diamètre que les autres dans le milieu de sa longueur; l'endroit de la jonction du colon avec le cœcum était le plus gros de tout le canal intestinal: le cœcum (*ABCD*, *pl.* 459) diminuait peu à peu de grosseur dans toute son étendue, et se trouvait plus petit que l'ileum (*EF*) vers l'extrémité (*CD*), sur la longueur d'environ deux pouces; le colon (*GHI*) diminuait aussi de grosseur sur la longueur de quatre ou cinq pouces, ensuite il était plus petit que l'ileum; enfin le rectum était un peu plus gros vers l'anus. Les membranes de tous les intestins étaient très-minces et transparentes, cependant on distinguait trois bandes tendineuses sur le commencement du colon et du cœcum. J'ai trouvé en développant le canal intestinal, que le jejunum s'était doublé et rentrait en lui-même de la longueur de huit pouces.

La partie droite (*AB*, *pl.* 460, *fig.* 1) de l'estomac était très-peu allongée, de sorte que l'angle (*C*) qu'elle forme se trouvait à une très-petite distance de l'œsophage (*D*).

Le foie était composé de deux grands lobes et d'un petit, l'un des grands se trouvait placé à gauche en entier, l'autre était partagé en trois portions par deux scissures de différentes profondeurs, le ligament sus-

pensoir se trouvait dans la plus petite, et la vésicule du fiel était dans la plus grande et au milieu de la partie gauche de ce lobe; le petit tenait à la racine et aboutissait au rein droit avec le grand lobe: ce foie était d'une couleur rougeâtre mêlée de gris au dehors et au dedans; il pesait une once cinquante-quatre grains.

La vésicule du fiel était oblongue et un peu plus grosse à son extrémité que dans le reste de sa longueur; son pédicule était fort long, et formait beaucoup plus de sinuosités et de coudes que celui de la vésicule du fiel du chat; il y en avait presque autant que sur les trompes de la matrice des animaux. La vésicule du fiel du mococo se repliait sur la face extérieure du foie au fond de la scissure où elle était placée; elle contenait une liqueur épaisse et teinte de jaune et de vert.

L'extrémité inférieure de la rate était recourbée au bas, et un peu plus large que la supérieure; cependant ce viscère avait à-peu-près la même largeur dans toute son étendue, il était au dehors de couleur rougeâtre et au dedans de couleur brune; il pesait trente-huit grains.

Le pancréas était de forme très-irrégulière, on ne le distinguait pas aisément de la graisse qui l'environnait, surtout dans le côté gauche; j'ai aperçu deux ou trois branches qui aboutissaient au duodenum.

Les reins étaient presque ronds; le droit se trouvait plus avancé que le gauche de plus de la moitié de sa longueur; l'enfoncement était très-petit, et il n'y avait qu'un mamelon dans le bassin.

La partie charnue du diaphragme était fort épaisse; le cœur se trouvait placé dans le milieu de la poitrine la pointe tournée à gauche, il était presque rond. L'aorte ne se divisait qu'en deux branches.

Le poumon droit avait quatre lobes, trois rangés de file, ils n'avaient aucune échancrure, le quatrième était le plus petit, et il ressemblait au quatrième lobe du côté droit de la plupart des autres animaux, par sa figure et par sa position près de la base du cœur. Le poumon gauche n'était composé que de deux lobes, dont le second ressemblait au troisième lobe du côté droit; le premier était divisé par une scissure en deux parties inégales, dont la postérieure était la plus petite.

La langue était mince, arrondie à l'extrémité, couverte de papilles extrêmement fines

et parsemée de petits grains blancs; il y avait sur sa partie postérieure des papilles assez grosses, et sur le milieu de cette partie cinq glandes à calice qui formaient un arc-de-cercle, dont la concavité était en avant.

Le palais était traversé par neuf ou dix sillons larges et profonds; les premiers formaient une convexité en avant, et les autres une concavité; ils étaient interrompus dans le milieu par un petit sillon longitudinal qui s'étendait le long du palais, dont la couleur était en partie brune et en partie blanche.

Il y avait peu d'anfractuosités sur le cerveau, qui ne recouvrait le cervelet qu'en partie; mais le cervelet ressemblait beaucoup à celui des singes: le cerveau pesait trois gros et deux grains, et le cervelet quarante-quatre grains.

La vulve (*A*, indiquée par un stilet *B*, pl. 460, fig. 2) était conformée de façon que sa partie inférieure avait beaucoup d'étendue; l'orifice (*C*, marqué par un stilet *D*) de l'urètre se trouvait à quatre lignes de distance de l'entrée du vagin; le canal de l'urètre étant ouvert à l'endroit de son orifice, formait au-delà une gouttière (*E*) longue de sept lignes; le gland du clitoris était placé à l'extrémité de cette gouttière, et le prépuce (*F*) s'étendait encore de la longueur de quatre lignes au-delà du clitoris, et il avait la forme d'une cuiller: le prépuce et la gouttière de l'urètre formaient un prolongement d'environ un pouce de longueur, qui avait l'apparence d'une verge, mais en examinant sa face postérieure on apercevait bientôt la gouttière et les orifices de la vulve et de l'urètre. Le vagin (*GHI*) était fort long, et le corps (*K*) de la matrice fort petit à proportion; les testicules (*LM*) avaient la forme d'un rein allongé, et se trouvaient placés près de l'extrémité des cornes, et en partie enveloppés par le pavillon de la trompe; ils avaient une couleur blanchâtre. La vessie (*N*) était fort petite et avait la forme d'un œuf.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	4	7	0
Circonférence du duodenum.	0	2	6
Circonférence du jejunum.	0	2	0
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros.	0	2	3
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	1	6

	pi.	po.	lig.
Longueur du cœcum.	0	6	0
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	0	5	6
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	1	3
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	4	6
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	1	6
Circonférence du rectum près du colon.	0	1	6
Circonférence du rectum près de l'anus.	0	2	0
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	1	10	0
Longueur du canal intestinal entier non compris le cœcum.	6	5	0
Grande circonférence de l'estomac.	0	10	0
Petite circonférence.	0	8	0
Longueur du foie.	0	2	6
Largeur.	0	3	1
Sa plus grande épaisseur.	0	0	6
Longueur de la vésicule du fiel.	0	0	8
Son plus grand diamètre.	0	0	2½
Longueur de la rate.	0	2	3
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	0	6
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	4
Épaisseur dans le milieu.	0	0	2
Épaisseur du pancréas.	0	0	0½
Longueur des reins.	0	0	9½
Largeur.	0	0	8
Épaisseur.	0	0	6
Longueur du centre nerveux du diaphragme, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	0	8
Largeur.	0	1	4
Circonférence de la base du cœur.	0	2	6
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	1	1
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	0	9
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	0	0	2
Longueur de la langue.	0	2	0
Longueur du cerveau.	0	1	6
Largeur.	0	1	2
Épaisseur.	0	0	7
Longueur du cervelet.	0	0	7
Largeur.	0	0	11
Épaisseur.	0	0	4
Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	7
Longueur du vagin.	0	1	4
Circonférence.	0	0	9

	pi.	po.	lig.	
Grande circonférence de la vessie.	0	3	9	choire du dessus, six à celle du dessous, et six mâchelières de chaque côté de chacune des mâchoires. Les incisives supérieures sont petites, celles du milieu sont dirigées obliquement en avant et en dedans, elles laissent entre elles un long espace vide; les incisives du dessous sont longues et étroites, principalement les quatre du milieu; celles des côtés ont un peu plus de largeur. Les canines de la mâchoire supérieure sont aplaties sur le côté externe; l'interne a deux faces longitudinales: ces dents sont plus longues que celles de la mâchoire inférieure, qui ne diffèrent des mâchelières qu'en ce qu'elles sont un peu plus grandes; les deux premières mâchelières du dessous et les trois du dessus n'ont qu'une pointe; les autres mâchelières ont chacune quatre pointes, deux sur le côté externe et deux sur l'interne.
Petite circonférence.	0	3	1	
Longueur de l'urètre.	0	1	6	
Circonférence.	0	0	9	
Longueur du col et du corps de la matrice.	0	0	2½	
Circonférence du corps.	0	0	5	
Longueur des cornes de la matrice.	0	0	3	
Circonférence dans les endroits les plus gros.	0	0	4	
Circonférence à l'extrémité de chaque corne.	0	0	3	
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe.	0	0	4	
Longueur des testicules.	0	0	2½	
Largeur.	0	0	1½	
Epaisseur.	0	0	1	

Le squelette du mococo (pl. 465) ressemble plus aux squelettes du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du phalanger et de tous les singes, par les os du corps, des jambes et des pieds, qu'aux squelettes des autres animaux; mais la tête du mococo ressemble en partie à celle des singes et en partie à celle des animaux dont je viens de rapporter les noms. Le museau est allongé comme celui du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du phalanger et des autres quadrupèdes à museau allongé, tels que le chien, le blaireau, l'ours, le coati, etc. Dans tous ces animaux le bord osseux des orbites des yeux est interrompu dans une portion de sa circonférence, parce que les apophyses orbitaires de l'os du front et de l'os de la pommette, ne sont pas assez longues pour se toucher, et pour compléter la circonférence de l'orbite: au contraire, cette circonférence est complète sans interruption dans tous les singes et dans l'homme; à cet égard la tête du squelette du mococo a plus de rapport avec celle de l'homme et des singes, qu'avec la tête de la plupart des autres animaux. Le crâne du mococo est presque rond; il y a de petites dépressions sur l'os frontal, entre les orbites et au-dessus: l'occiput n'a que peu de saillie au-delà du trou occipital; les branches de la mâchoire inférieure sont larges, courtes et recourbées; il se trouve une troisième apophyse au-dessous de l'apophyse condyloïde, à l'endroit du contour de chaque branche.

Les dents du mococo sont au nombre de trente-huit; il y a quatre incisives à la mâ-

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale est fort large de devant en arrière et forme un prolongement en avant; les apophyses épineuses des autres vertèbres cervicales sont courtes et menues.

Il y a douze vertèbres dorsales et douze côtes, huit vraies et quatre fausses. Le sternum est composé de sept os; les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie moyenne du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux septièmes côtes, dont l'articulation est entre le sixième et le septième os du sternum; les huitièmes côtes s'articulent avec la partie antérieure du septième os.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de sept; l'os sacrum est composé de trois fausses vertèbres, et la queue de trente-trois.

L'os de la hanche a en dehors et en dedans deux faces longitudinales; la face interne inférieure et l'externe supérieure sont fort étroites; l'externe inférieure est concave. Il y a une apophyse sur le côté extérieur de l'os près de la cavité cotyloïde: les trous ovaires sont grands.

L'omoplate est allongée, la base et le côté antérieur font partie d'un arc de cercle presque régulier.

Les bords de la gouttière qui est au-dessous de la poulie de l'os du bras sont élevés, principalement l'extérieur qui a peu d'épaisseur: il y a une arête mince et saillante le long du côté externe de la partie inférieure

de cet os ; celui du rayon est courbe et écarté de l'os du coude.

L'os de la cuisse est fort long, presque droit et cylindrique ; il a une apophyse placée au-dessous du grand trochanter.

Le carpe est composé de dix os, quatre dans le premier rang, quatre dans le second et deux surnuméraires, dont le premier se trouve derrière le premier os du premier rang, sur le joint qui le sépare du premier os du second rang ; cet os surnuméraire est oblong et pointu ; le second est placé au-dessous du premier os du premier rang et au-dessus des trois derniers du second rang.

Il n'y a que sept os dans le tarse.

Les os des doigts des quatre pieds, ressemblent à ceux des singes, excepté le premier os du métatarse et les deux phalanges du pouce des pieds de derrière, qui sont plus longs à proportion des quatre autres doigts que dans aucun singe, même dans ceux qui ont le pouce des pieds de derrière plus long que les autres singes.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput.	0	2	11
La plus grande largeur de la tête.	0	1	7
Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	2	0
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus.	0	0	0 $\frac{1}{4}$
Largeur de la mâchoire du dessus à l'endroit des dents canines.	0	0	7
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	0	9 $\frac{1}{3}$
Longueur de cette ouverture.	0	0	6
Largeur.	0	0	3 $\frac{2}{3}$
Longueur des os propres du nez.	0	0	8
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Largeur des orbites.	0	0	8
Hauteur.	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Longueur des dents canines.	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas.	0	0	3
Longueur d'un côté à l'autre.	0	0	5
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre.	0	0	2
Largeur.	0	0	4

	pi.	po.	lig.
Longueur de la huitième côte qui est la plus longue.	0	2	7
Longueur du sternum.	0	2	3
Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue.	0	0	7
Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche.	0	0	7
Longueur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'au milieu du côté supérieur.	0	2	0
Longueur des trous ovalaires.	0	0	7
Largeur.	0	0	6
Largeur du bassin.	0	0	11
Hauteur.	0	1	6
Longueur des plus longues vertèbres de la queue.	0	1	6
Longueur de l'omoplate.	0	1	8
Largeur dans le milieu.	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'humérus.	0	3	1
Longueur de l'os du coude.	0	3	7
Longueur de l'os du rayon.	0	3	4
Longueur du fémur.	0	4	9
Longueur du tibia.	0	4	3
Longueur du péroné.	0	4	1
Hauteur du carpe.	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Longueur du calcaneum.	0	0	11
Longueur du premier os du métatarpe, qui est le plus court.	0	0	5
Longueur du troisième os du métatarpe, qui est le plus long.	0	0	9
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0	0	10
Longueur du troisième, qui est le plus long.	0	1	1
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant.	0	0	5 $\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde.	0	0	2
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	8
Longueur de la seconde.	0	0	5
Longueur de la troisième.	0	0	2
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de derrière.	0	0	7
Longueur de la seconde.	0	0	4
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde.	0	0	5
Longueur de la troisième.	0	0	3

DESCRIPTION DU MONGOUS.

Le mongous (*pl.* 458) est très-ressemblant au mococo (*pl.* 457) par la forme du corps, des jambes, des pieds et des doigts, mais il y a des différences marquées dans la tête; les oreilles sont plus courtes, les yeux un peu moins saillants et le museau plus long et plus gros; la couleur du museau et du tour des yeux est noirâtre; les paupières sont rougeâtres et le dessous des pieds et des doigts est brun. Le poil forme des flocons à-peu-près comme de la laine, mais il n'est pas d'une nature différente de celle du poil du mococo, il a plus de longueur sur la tête du mongous que sur celle du mococo, et il cache presque entièrement les oreilles. Le mongous qui a servi de sujet pour cette description avait une tache noirâtre au milieu du sommet de la tête; la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le ventre, les aisselles, les aines et la face intérieure des quatre jambes étaient d'un blanc sale mêlé d'une teinte de fauve plus ou moins foncée dans différents endroits; tout le reste du corps et la queue en entier avaient une couleur cendrée-jau-nâtre, parce que les poils étaient de couleur cendrée sur toute leur longueur, excepté la pointe qui avait une couleur fauve; cette couleur était plus apparente sur les pieds de derrière que partout ailleurs.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	5	0
Hauteur du train de devant.	0	10	0
Hauteur du train de derrière.	0	11	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	3	6
Circonférence du bout du museau.	0	3	0
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux.	0	4	0
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	1	10
Distance entre les deux naseaux.	0	0	2
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	5
Ouverture de l'œil.	0	0	4

	pi.	po.	lig.
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein.	0	1	3
La même distance en ligne droite.	0	0	11
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.	0	6	4
Longueur des oreilles.	0	0	10
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	1	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	11
Longueur du cou.	0	1	5
Circonférence du cou.	0	4	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	9	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	0	9	4
La même circonférence devant les jambes de derrière.	0	7	0
Hauteur du bas-ventre au-dessus de terre, sous les flancs.	0	5	3
La même hauteur sous la poitrine.	0	4	5
Longueur du tronçon de la queue.	1	5	6
Circonférence à l'origine.	0	3	4
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	4	0
Circonférence du poignet.	0	2	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	2	8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	5	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	3	8

A l'ouverture de l'abdomen, la situation de l'épiploon, des intestins et de tous les viscères s'est trouvée semblable à celle des viscères du mococo, mais en développant les intestins je n'ai pas pu enlever l'épiploon de dessus l'estomac et la portion du colon qui passe derrière l'estomac, parce que les parois antérieures de cette portion d'intestin, la partie du mésentère à laquelle elle tenait, la partie supérieure de l'estomac et l'épiploon étant viciés et adhérents ne formaient qu'une masse et ne pouvaient plus être séparés les uns des autres. Après avoir ouvert cette masse j'en ai tiré un très-grand nombre d'hydatides dont la plus grosse avait deux pouces de diamètre et un pouce d'é-

paisseur ; il y en avait un grand nombre d'autres de différentes grosseurs dont les plus petites n'avaient guère plus d'une ligne de diamètre, elles étaient toutes remplies d'une liqueur très-claire, sans couleur dans les unes et rougeâtre dans les autres.

La figure de l'estomac et des intestins ressemblait en général à la figure des intestins et de l'estomac du mococo ; cependant il y avait quelques différences dans la longueur des intestins et même dans la forme. Les intestins grêles n'avaient que trois pieds huit pouces de longueur, tandis que cette même dimension était de quatre pieds sept pouces dans le mococo ; la longueur et la figure du cœcum étaient les mêmes dans ces deux animaux ; la portion du colon qui était de figure conique avait deux fois autant de longueur que dans le mococo.

Le foie et la vésicule du fiel, la rate et les reins du mongous ne différaient de ces mêmes parties vues dans le mococo, qu'en ce que la vésicule du fiel ne se repliait pas comme dans le mococo sur la face extérieure du foie, et que le rein droit était plus avancé que le gauche de toute sa longueur. Le foie pesait une once trois gros, et la rate trente-trois grains.

Il n'y avait aucune différence entre le diaphragme, le cœur et le poumon droit du mongous, comparés au diaphragme, au cœur et au poumon droit du mococo ; il y a lieu de croire que la même ressemblance se serait trouvée dans le poumon gauche qui était entièrement déformé et même détruit dans le mongous, car il n'y avait à la place de ce poumon qu'un grand sac vide.

La langue du mongous ne différait de celle du mococo qu'en ce qu'il y avait de plus deux glandes à calice qui formaient une sorte de pédicule derrière les cinq glandes dont il est fait mention dans la description de la langue du mococo ; ces sept glandes étaient disposées de façon qu'elles représentaient un Y. Il n'y avait sur le palais que sept ou huit sillons, qui tous étaient convexes en devant ; la couleur du palais en entier était brune. Le cerveau et le cervelet ressemblaient à ces mêmes parties vues dans le mococo ; le cerveau pesait cinq gros et trente grains, et le cervelet un gros et dix grains.

La vessie avait une forme ovoïde fort allongée ; les cornes de la matrice étaient plates et plus larges que dans le mococo ; les trompes formaient beaucoup plus de sinuo-

sités, et les testicules étaient plus étendus et plus minces, mais toutes ces parties étaient mêlées avec des hydratides qui avaient peut-être altéré leur forme, et en général la plupart des viscères de cet animal étaient viciés et déformés au point qu'il n'a pas pu fournir à une description aussi détaillée que celle du mococo.

La tête du squelette du mongous diffère de celle du mococo, en ce qu'il n'y a point de dépressions sur l'os frontal, et que les os propres du nez ont plus de saillie en avant que dans le mococo ; l'apophyse qui se trouve sur le contour des branches de la mâchoire inférieure a plus de longueur : elle est courbe et pointue.

Les dents ressemblent à celles du mococo pour le nombre, la situation et la figure ; les deux incisives du milieu ne sont pas dirigées en dedans comme celles du mococo.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale se prolonge autant en arrière qu'en avant.

Je n'ai vu que six os dans le sternum du squelette du mongous qui a servi de sujet pour cette description ; les sixièmes côtes s'articulaient avec la partie moyenne antérieure du cinquième os du sternum ; l'articulation des septièmes côtes était entre le cinquième et le sixième os ; les huitièmes côtes s'articulaient avec la partie antérieure du sixième os du sternum.

Il n'y avait que vingt-trois vertèbres dans la queue.

Au reste, le squelette du mongous ressemblait à celui du mococo.

Il y a au Cabinet un petit animal desséché et bourré, qui n'a, au premier coup d'œil, que l'apparence d'un rat de médiocre grandeur ; car sa longueur prise depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue n'est que de cinq pouces, et la queue est presque aussi longue ; mais en regardant cet animal de près, on reconnaît bientôt qu'il ressemble au mococo et au mongous par la conformation de ses pieds, par la figure de son museau et par ses dents incisives, et qu'il a plus de rapport au mongous qu'au mococo par la qualité de son poil qui est laineux ; ses dents ressemblent aussi à celles de ces deux animaux.

Le poil des côtés et du dessus de la tête et du corps, le poil de la queue, de la face interne des jambes, et celui des pieds avaient une couleur fauve-terne et roussâtre ; le chanfrein et le bas du front, la lèvre du

dessus, la mâchoire inférieure en entier, le dessous du cou, la poitrine, le ventre et la face interne des quatre jambes étaient de couleur blanchâtre, sale et teinte de jaunâtre;

tous les poils de cet animal avaient une couleur cendrée vers leur origine, mais comme ils étaient très-serrés, on ne voyait pas cette couleur.

DESCRIPTION DU VARI.

Le vari (*planche 457*) ressemble plus au mongous (*pl. 458*) qu'au mococo par la longueur et la grosseur du museau, mais les oreilles sont plus courtes que celles du mongous. Le poil du vari qui a servi de sujet pour cette description, différerait de celui du mongous et du mococo, en ce qu'il était beaucoup plus long; il n'avait que deux couleurs, le blanc et le noir: les côtés du nez, les coins de la bouche, les oreilles, la plus grande partie du cou, l'entre-deux des épaules, la face extérieure et les côtés antérieur et postérieur de l'avant-bras, le dos, les côtés du ventre, la croupe, la partie postérieure de la face externe de la cuisse, la face extérieure de la jambe en entier, et le côté postérieur de la cuisse et de la jambe, étaient blancs. Le bout du museau, le milieu du nez, les paupières, le tour des yeux, le front, le dessus du nez, la partie postérieure du cou, la poitrine, les épaules, les bras, la face intérieure de l'avant-bras, les pieds de devant, le ventre, les aines, la face intérieure de la cuisse et de la jambe, la partie antérieure de la face externe de la cuisse, les pieds de derrière et la queue étaient noirs; les plus longs poils se trouvaient sous le cou, et avaient deux pouces de longueur.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	1	8	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	3	4
Circonférence du bout du museau.	0	3	8
Circonférence du museau, prise au dessous des yeux.	0	5	0
Contour de l'ouverture de la bouche	0	3	0
Distance entre les deux naseaux.	0	0	2½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	1	8
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	5

	pi.	po.	lig.
Ouverture de l'œil.	0	0	3½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein.	0	1	1
La même distance en ligne droite.	0	1	0
Circonférence de la tête prise entre les yeux et les oreilles.	0	8	0
Longueur des oreilles.	0	1	3
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	5
Distance entre les deux oreilles, prise au bas.	0	2	6
Longueur du cou.	0	2	6
Circonférence.	0	4	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	9	6
Circonférence à l'endroit le plus gros.	1	0	6
Circonférence devant les jambes de derrière.	0	8	0
Longueur du tronçon de la queue.	1	5	0
Circonférence à l'origine.	0	4	0
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	4	0
Circonférence du poignet	0	2	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	3	0
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	5	10
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	4	3

Le poids de ce vari était de cinq livres un quart: à l'ouverture de l'abdomen, les intestins se sont trouvés dans la partie antérieure de cette capacité, parce que la vessie occupait toute la partie postérieure jusqu'au milieu de la région ombilicale; ce viscère était distendu et rempli d'urine, dont la rétention avait sans doute causé la mort de l'animal; la vessie s'était dilatée à l'excès, puisqu'elle avait repoussé tous les intestins dans la partie antérieure de l'abdomen.

Les intestins grêles étaient tous à-peu près de la même grosseur, excepté l'ileum (*AB*, *pl. 461, fig. 1*) qui était plus petit à mesure qu'il approchait du cæcum (*CDEF*); celui-ci

avait beaucoup de longueur et peu de diamètre; il diminuait de grosseur depuis son origine jusqu'à son extrémité. Le colon (*GH*) était un peu plus gros à deux doigts de distance du cœcum qu'auprès de cet intestin; ensuite sa grosseur diminuait peu à peu jusqu'au rectum, qui, à son origine, n'était pas plus gros que le colon, mais il devenait plus gros vers l'anus.

L'estomac (*pl. 461, fig. 2*) différait beaucoup de celui du mococo et du mongous par sa figure, car il était fort allongé, surtout dans sa partie droite (*AB*).

Le foie était adhérent au diaphragme et en partie gâté, mais il ressemblait au foie du mococo et du mongous par le nombre et la forme des lobes, et par la direction et la figure de la vésicule du fiel. Le mauvais état du foie m'a empêché de donner son poids, ses dimensions, et celles de la vésicule du fiel et du diaphragme.

La rate ressemblait à celle du mongous et du mococo, par la figure et la couleur; elle pesait un gros dix-huit grains: le pancréas était obstrué et déformé.

Le rein droit était plus avancé que le gauche de la moitié de sa longueur; ils étaient tous les deux allongés; au reste ils ressemblaient à ceux du mococo et du mongous.

Le vari ne différait du mococo ni du mongous par la forme ni par la position du cœur, par le nombre ni par la figure des lobes du poumon, mais il y avait une conformation très-remarquable dans la bifurcation de la trachée artère (*AB, pl. 462, fig. 1*), dont chaque branche s'élargissait et formait une sorte de tambour creux avant d'aboutir aux bronches du poumon.

La langue ne différait de celle du mococo qu'en ce que les papilles de la partie antérieure étaient un peu plus grandes; l'épiglotte avait une échancrure bien marquée sur le milieu de son bord; le palais était en entier de couleur noire, il n'avait que huit sillons transversaux, ils étaient dirigés comme ceux du palais du mococo; le cerveau pesait six gros, et le cervelet un gros et vingt-quatre grains.

Les parties de la génération (*pl. 462, fig. 2*) étaient très-petites, tant les externes que les internes; l'orifice du prépuce se trouvait à la partie antérieure du scrotum; le gland (*A*) était cylindrique et terminé par un petit champignon comme le gland des singes; ce gland renfermait un os qui ne

s'étendait pas au-delà de l'insertion du prépuce; il tenait à la verge par l'une de ses extrémités qui était crochue; l'autre extrémité était recouverte par la peau du gland.

La verge (*B*) était très-mince; les testicules (*CD*) avaient peu de grosseur et étaient ronds; les canaux déférents (*EF*) avaient peu de longueur, la substance intérieure des testicules était jaunâtre, chaque vésicule séminale (*GH*) se recourbait en dedans à son extrémité; les prostatés (*IK*) étaient ovoïdes et placées entre les vésicules séminales et le col de la vessie (*L*), qui était oblongue.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles depuis le pylore jusqu'au cœcum.	5	2	0
Circonférence du duodenum.	0	2	3
Circonférence du jejunum.	0	2	3
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros.	0	2	3
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	1	9
Longueur du cœcum.	1	2	0
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros.	0	2	6
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus mince.	0	1	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	3	4
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	2	9
Circonférence du rectum près du colon.	0	2	3
Circonférence du rectum près de l'anus.	0	2	10
Longueur du colon et du rectum pris ensemble.	2	4	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum.	7	6	0
Grande circonférence de l'estomac.	1	1	0
Petite circonférence.	0	7	0
Longueur de la rate.	0	3	0
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	8
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	7
Épaisseur dans le milieu.	0	0	2½
Épaisseur du pancréas.	0	0	1
Longueur des reins.	0	1	1
Largeur.	0	0	8
Épaisseur.	0	0	6
Circonférence de la base du cœur.	0	3	4
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	1	4	0

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	1	0	neux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	1	1
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	0	0	2 $\frac{1}{2}$	Circonférence.	0	1	6
Longueur de la langue.	0	2	8	Longueur des testicules.	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Longueur du cerveau.	0	1	7	Largeur.	0	0	5
Largeur.	0	1	8	Épaisseur.	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Épaisseur.	0	0	9	Longueur des canaux déférents.	0	3	2
Longueur du cervelet.	0	0	8	Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue.	0	0	0 $\frac{1}{3}$
Largeur.	0	1	0	Grande circonférence de la vessie	0	10	8
Épaisseur.	0	0	7	Petite circonférence.	0	6	3
Distance entre l'anus et le scrotum.	0	1	3	Circonférence de l'urètre.	0	0	7
Hauteur du scrotum.	0	0	6	Longueur des vésicules séminales.	0	0	8
Longueur du gland.	0	0	6	Largeur.	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Circonférence.	0	0	10	Épaisseur.	0	0	2
Circonférence du champignon.	0	1	6	Longueur des prostates.	0	0	8
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps cavern-				Largeur.	0	0	2
				Épaisseur.	0	0	1 $\frac{1}{2}$

LE LORIS ⁽¹⁾.

LE LORIS GRÈLE, LORIS GRACILIS, Geoff., Desm.—LORIS CEYLONICUS, Fisch.

Le loris (*pl.* 463) est un petit animal qui se trouve à Ceylan, et qui est très remarquable par l'élégance de sa figure et la sin-

gularité de sa conformation : il est peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à sa grosseur ; il a neuf vertèbres lombaires, au lieu que tous les autres animaux n'en ont que cinq, six ou sept, et c'est de là que dépend l'allongement de son corps, qui paraît d'autant plus long qu'il n'est pas terminé par une queue ; sans ce défaut de queue et cet excès de vertèbres, on pourrait le comprendre dans la liste des makis, car il leur ressemble par les mains et les pieds qui sont à-peu-près conformés de même, et aussi par la qualité du poil, par le nombre des dents, et par le muscau pointu ; mais indépendamment de la singularité que nous venons d'indiquer, et qui l'éloigne beaucoup des makis, il a encore d'autres attributs particuliers. Sa tête est tout-à-fait ronde, et son museau est presque perpendiculaire sur cette sphère ; ses yeux sont excessivement gros et très-voisins l'un de l'autre ; ses oreilles larges et arrondies sont garnies en dedans de trois oreillons en forme de petite conque ; mais ce qui est encore plus remarquable, et peut-

(1) *Loris loeris*, nom que les Hollandais ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

« *Elegantissimum animal musei D. Charleton, » Tancred Robinson apud ratum, » Syn. pag. 161.*

« *Simia parva ex cinereo fusca, naso productiore, » brachiis, manibus, pedibusque longis, tenuibus, » Belgis een loeris. Ex India orientali. » Museum Petropolit., pag. 339.*

« *Animalculum cyuocephalum, Ceylonicum, tardigradum dictum, simii species. » Seba, vol. I, tab. 35, fig. 1 et 2. Nota. L'Éditeur du cabinet de Seba nous paraît avoir fait ici un double emploi, car cet animal est le même que celui qu'il indique sous la dénomination de *cercopithecus Ceylonicus seu tardigradus*, tab. 47, fig. 1. M. Brisson, d'après Seba, a fait le même double emploi sous les dénominations de *singe de Ceylan*, Reg. anim., pag. 190, et de *singe cynocéphale de Ceylan*, pag. 191.*

« *Tardigradus. Lemur ecaudatus. » Mus. ad. Fr. 1, pag. 3. » Simia ecaudata unguibus indicis » subulatis. » Syst. nat. 5, n° 2. Liuu., Syst. nat., edit. X, pag. 29.*

être unique, c'est que la femelle urine par le clitoris, qui est percé comme la verge du mâle, et que ces deux parties se ressemblent parfaitement, même pour la grandeur et la grosseur (1).

M. Linnæus a donné une courte description de cet animal (2), qui nous a paru très-conforme à la nature; il est aussi fort bien représenté dans l'ouvrage de Seba, et il nous paraît que c'est le même animal dont parle Thevenot dans les termes suivants: « Je vis au Mogol des singes dont on faisait grand cas, qu'un homme avait apportés

» de Ceylan; on les estimait parce qu'ils n'é-
 » taient pas plus gros que le poing, et qu'ils
 » sont d'une espèce différente des singes
 » ordinaires; ils ont le front plat, les yeux
 » ronds et grands, jaunes et clairs comme
 » ceux de certains chats: leur museau est fort
 » pointu, et le dedans des oreilles est jaune;
 » ils n'ont point de queue... quand je les
 » examinai, ils se tenaient sur les pieds de
 » derrière, et s'embrassaient souvent, re-
 » gardant fixement le monde sans s'effa-
 » roucher (3) ».

DESCRIPTION DU LORIS.

Le loris (*pl.* 463) a la tête ronde, le nez saillant; les yeux grands, les oreilles arrondies, le corps très-long et fort effilé, le bras, l'avant-bras et la cuisse menus et allongés, la jambe grosse et longue, et les pieds ressemblant à ceux des singes; le nez du loris qui a servi de sujet pour cette description, était saillant dans toute sa longueur, retroussé et arrondi à l'extrémité, les narines se trouvaient placées de chaque côté du bout du nez, la lèvre supérieure était fort longue et un peu échancrée dans le milieu; il y avait un sillon qui s'étendait depuis cette échancrure jusqu'au nez: les yeux étaient ronds et peu éloignés l'un de l'autre; les oreilles étaient larges et placées fort bas, elles avaient dans l'intérieur de

leur conque trois oreillons en forme de petites conques; deux de ces oreillons se trouvaient dans le milieu de l'oreille, l'un au-dessus de l'autre, et le troisième près de son bord postérieur. Cet animal n'avait point de queue; les pieds étaient grands, principalement ceux de derrière (*pl.* 464, *fig.* 1), ils avaient chacun cinq doigts, le pouce (*A*) des pieds de derrière était à proportion plus long et plus gros que les doigts, et écarté en dehors; il se trouvait entre ce premier doigt et le second un tubercule (*B*) formé par la plante des pieds. Les ongles étaient plats, petits et arrondis, excepté celui (*C*) du second doigt des pieds de derrière, c'est-à-dire du premier doigt après le pouce; ce doigt (*D*) était très-court, et son ongle était au contraire fort long, courbe et un peu plié en gouttière, le quatrième doigt était le plus long, le troisième et le cinquième étaient aussi longs l'un que l'autre.

Le poil était très-fin et très-doux: le tour des yeux était roussâtre ou roux, ou même roux-châtain dans le mâle: les côtés du front, le sommet de la tête, les oreilles, le dessus et les côtés du cou, le garrot, les épaules, la face externe du bras et du coude, le dos, la croupe, les côtés du corps, la face externe de la cuisse et de la jambe étaient de couleur roussâtre, mais chaque poil n'avait cette couleur que vers la pointe, sa racine était de couleur isabelle ou cendrée: il y avait au milieu du front une tache blanche qui s'étendait sur le chanfrein entre les deux yeux: le bout du museau, les côtés de

(1) Voyez ci-après la description du Loris.

(2) « *Statura sciuri, subferruginea, lineâ dorsali subfusca; gulâ albidiore lineâ longitudinalis oculis interjecta. Facies tecta, auriculæ urceolatae, fatus bifoliatae, pedum palmæ plantæque nudæ, ungues rotundati, indicum plantarum vero subulati. Cauda fere nulla, mammae 2 in pectore; 2 in abdomine versus pectus. Animal tardigradum, auditu excellens, monogamum.* » Linn., *Syst. nat.*, edit. X, pag. 30. *Nota.* Cet animal n'ayant point du tout de queue, il faut retrancher de cette description le mot de *fere*. Il ne paraît pas non plus, par les proportions du corps et des membres, qu'il soit lent à marcher ou à sauter, et je crois que l'épithète de *tardigradus* ne lui a été donnée par Seba, que parce qu'il s'est imaginé lui trouver quelque ressemblance avec le paresseux.

(3) Relation de Thevenot, tom. 3, pag. 217.

la tête, la mâchoire inférieure, le dessous du cou avaient une couleur blanchâtre; la poitrine et le ventre étaient mêlés de blanchâtre et de cendré: la face interne du bras, de l'avant-bras, de la cuisse, de la jambe et les pieds, étaient de couleur grise, teinte de blanchâtre ou de jaunâtre.

Le loris ressemble aux makis par les dents, mais il en diffère à tant d'autres égards, que la somme des différences l'emporte de beaucoup sur celle des ressemblances; les principales différences sont dans la forme du museau, qui a moins de grosseur et de longueur que celui des makis, dans le défaut de la queue, dans la conformation des parties de la génération de la femelle, dans les côtes, les vertèbres lombaires, etc., qui sont en plus grand nombre que celles des makis.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	0	7	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	1	10
Circonférence du bout du museau	0	1	8
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	2	2
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	1	1
Distance entre les deux naseaux.	0	0	1½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	0	7
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	4
Ouverture de l'œil.	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein.	0	0	4
La même distance en ligne droite.	0	0	3
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	3	5
Longueur des oreilles.	0	0	6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	0	11
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	0
Longueur du cou.	0	0	7
Circonférence du cou.	0	2	5
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	4	1
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	0	2	8
Circonférence du poignet.	0	0	8

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	0	11
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	0	2	10
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	1	6
Longueur des plus grands ongles.	0	0	1½
Largeur de la base de l'ongle du pouce.	0	0	1½

A l'ouverture de l'abdomen, j'ai vu le bord inférieur du foie contre les fausses côtes, l'estomac placé transversalement dans la région épigastrique, et les intestins qui ne s'étendaient pas au-delà du milieu de l'abdomen: la matrice et les autres parties de la génération occupaient l'autre moitié.

Le duodenum s'étendait en arrière dans le côté gauche jusqu'au rein. Les circonvolutions du jejunum étaient dans la région ombilicale et dans le côté gauche, et celles de l'iléum étaient aussi dans le côté gauche sur les circonvolutions du jejunum. Le cœcum se trouvait dans la région ombilicale sur le jejunum, s'étendait en avant dans le milieu de la région ombilicale, et se repliait en arrière contre l'estomac avant de se joindre au rectum.

Les intestins grêles avaient un pied et demi de longueur depuis le pylore jusqu'au cœcum, qui était long d'un pouce et demi: le colon et le rectum pris ensemble, avaient six pouces et demi de longueur, ainsi le canal intestinal en entier, non compris le cœcum, était long de deux pieds et un demi-pouce.

Tous les intestins avaient à-peu-près la même grosseur, excepté l'iléum (*A*, *pl.* 464, *fig.* 2) qui était le moins gros, le cœcum (*BCD*) était fort long, et avait moins d'étranglements que les autres intestins.

L'estomac (*pl.* 464, *fig.* 3) était de forme presque ovoïde, le grand cul-de-sac (*A*) avait beaucoup d'étendue, la petite courbure (*B*) ne formait presque point d'angle entre l'œsophage (*C*) et le pylore (*D*).

Le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite, il avait quatre lobes, un dans le milieu, un à gauche et deux à droite; celui du milieu était le plus grand, il avait deux scissures qui le divisaient en trois parties, le ligament suspensoir passait dans la scissure gauche, et la vésicule du fiel se trouvait dans la droite; le lobe gauche était pres-

que aussi grand que celui du milieu : les deux lobes droits étaient les plus petits.

La rate était longue et placée comme dans la plupart des autres animaux quadrupèdes, elle avait trois faces longitudinales, et sa partie inférieure était beaucoup plus large que la partie supérieure.

Le rein droit était plus avancé que le gauche des trois quarts de sa longueur, ils avaient peu d'enfoncement.

Le poumon droit avait quatre lobes, et le gauche deux, comme dans la plupart des autres animaux quadrupèdes; le cœur était presque rond et dirigé obliquement à gauche. La crosse de l'aorte jetait trois branches.

Le palais était traversé par six larges sillons; les bords des trois derniers étaient interrompus dans le milieu de leur longueur, et chacune de leurs parties était convexe en avant; les bords du premier sillon étaient aussi convexes en avant.

Le cerveau recouvrait le cervelet presque en entier; le cerveau avait peu d'anfractuosités, mais le cervelet avait ses cannelures comme celui des autres quadrupèdes.

Les mamelons étaient grands et au nombre de quatre, placés sur la région épigastrique, deux de chaque côté; les mamelles étaient gonflées.

La verge (*E*, pl. 464, fig. 1) sortait au dehors de l'abdomen de la longueur de trois lignes, elle avait deux lignes de diamètre; l'orifice du prépuce était à neuf lignes de distance de l'anus; l'extrémité du gland paraissait à l'entrée du prépuce; les testicules (*FG*) se trouvaient placés dans les lombes à côté de la vessie, dont le col (*H*) était fort long; les canaux déferents (*IK*) avaient peu de longueur.

Il y avait trois lignes de distance entre l'anus (*A*, pl. 464, fig. 4) et la vulve (*B*); le clitoris (*C*) sortait de l'extrémité inférieure de la vulve, et il était si gros qu'il semblait occuper une partie de cette ouverture; il avait autant et même plus de grosseur que la verge du mâle, et autant de longueur au dehors de la vulve; son extrémité était partagée en deux petites branches et terminée par des poils. J'ai trouvé entre ces deux branches l'orifice de l'urètre, car en faisant entrer de l'air dans cet orifice, j'ai fait enfler la vessie (*D*). De tous les animaux que j'ai disséqués, la femelle du loris est la seule dont l'urètre suive le corps du clitoris, et perce le gland comme dans la verge et le gland des mâles. L'urètre (*E*)

était fort long, et le vagin (*FG*) encore plus long, il n'y avait aucune communication de l'un à l'autre. Les cornes (*HI*) de la matrice (*K*) étaient fort courtes. Les testicules (*LL*) avaient une forme ovoïde, et les trompes (*MM*) étaient fort apparentes. Le vagin était très-long, les os des hanches avaient à proportion plus de longueur que dans les autres animaux, et le bassin avait beaucoup de hauteur; l'urètre était fort long. Le vagin ayant été ouvert, il s'y est trouvé beaucoup de rides en forme de petites lames longitudinales qui s'étendaient depuis la vulve jusqu'au bout du col de la matrice; l'endroit de son orifice n'était distingué du vagin et du col de la matrice que par un petit étranglement très-peu marqué. On a représenté dans la même figure 4, un rein (*N*), les urètres (*OO*), et une portion (*PQ*) du rectum.

La tête du squelette (pl. 464) du loris est remarquable entre celles de tous les quadrupèdes dont j'ai vu les os, par l'excessive grandeur des orbites des yeux, et par la saillie des os propres du nez, au-devant du bord alvéolaire de la mâchoire. Il y a trois arêtes osseuses sur le crâne, une transversale sur l'occiput et une longitudinale de chaque côté du sommet de la tête. Les orbites sont régulièrement rondes, leur bord est continu dans toute leur circonférence, très-mince et fort saillant, excepté sur la mâchoire; il forme sur l'os frontal un angle presque droit avec le reste de cet os; à l'endroit du nez, les parois des orbites se touchent et ne sont composées que d'une lame osseuse transparente, qui paraît ne laisser aucune communication entre le nez et le front; je n'ai vu aucun vestige de sinus frontaux. L'os de la pommette a beaucoup d'étendue, la plus grande partie contribue à former le bord saillant de l'orbite; l'apophyse zygomatique a aussi beaucoup de largeur; les os propres du nez sont fort longs, ils se prolongent avec la mâchoire de deux lignes plus en avant que le bord alvéolaire, et forment dans le loris un nez saillant en devant, qui a quelque rapport avec celui du requin : il y a une grande apophyse sur le contour des branches de la mâchoire.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale est beaucoup plus grande que celles des quatre vertèbres suivantes.

Il y a quinze vertèbres dorsales et quinze côtes, neuf vraies et six fausses. Le sternum

est composé de huit os, le premier a la figure d'un triangle presque régulier, dont la base se trouve en avant; les premières côtes s'articulent avec la partie antérieure du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux huitièmes et neuvièmes côtes qui s'articulent avec la partie antérieure du huitième os du sternum.

Le loris a neuf vertèbres lombaires, je ne connais aucun autre animal qui en ait un si grand nombre; leurs apophyses sont fort courtes.

L'os sacrum est fort étroit, il m'a paru composé de quatre fausses vertèbres, et le coccyx de cinq pièces.

Les os des hanches sont presque cylindriques dans la plus grande partie de leur longueur, l'extrémité antérieure est un peu plus large, elle ne s'étend que peu au-devant de l'os sacrum; les os pubis ne touchent l'un à l'autre que par leur angle, comme dans l'homme, leur corps forme un angle presque droit avec les os des hanches.

L'omoplate a une figure triangulaire, le côté postérieur est beaucoup plus long que l'antérieur; il y a des clavicules.

Les os du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, sont presque triangulaires dans la plus grande partie de leur longueur; leurs apophyses et leurs tubérosités sont petites, l'os du rayon est le seul qui ait une courbure sensible.

Il m'a paru que le carpe était composé de dix os, comme celui du mococo, et le tarse de sept.

Les os des quatre pieds ont beaucoup de rapport avec ceux des singes, cependant le pouce, le quatrième et le cinquième doigt sont à proportion plus longs; de sorte que le quatrième doigt est le plus long et le second le plus court; ces proportions sont très-différentes de celles de la main de l'homme.

Les doigts des pieds de derrière sont plus longs que ceux des pieds de devant, mais ils ont à-peu-près les mêmes longueurs relatives, excepté que le cinquième doigt est encore plus long en comparaison des quatre autres.

	pi	po.	lig.
Longueur depuis le bout des os propres du nez jusqu'à l'occiput.	0	1	10
La plus grande largeur de la tête, à l'endroit des orbites.	0	1	2
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	1	0 $\frac{1}{2}$
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du dessus.	0	0	3
Largeur de la mâchoire du dessus à l'endroit des dents canines.	0	0	3 $\frac{1}{3}$
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	0	0	5 $\frac{1}{3}$
Longueur de cette ouverture.	0	0	1 $\frac{1}{4}$
Largeur.	0	0	1
Longueur des os propres du nez.	0	0	5 $\frac{1}{4}$
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	1
Largeur des orbites.	0	0	7
Hauteur.	0	0	7
Longueur des dents canines.	0	0	2
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas.	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur d'un côté à l'autre.	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre.	0	0	0 $\frac{3}{4}$
Largeur.	0	0	1
Longueur du sternum.	0	1	0
Longueur du corps de la septième vertèbre lombaire, qui est la plus longue.	0	0	3
Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche.	0	0	3
Longueur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde, jusqu'au milieu du côté supérieur.	0	1	1
Longueur des trous ovalaires.	0	0	2 $\frac{1}{4}$
Largeur.	0	0	3
Largeur du bassin.	0	0	5
Hauteur.	0	0	8
Longueur de l'omoplate.	0	0	9 $\frac{1}{2}$
Largeur dans le milieu.	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'humérus.	0	2	0 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os du coude.	0	2	5
Longueur de l'os du rayon.	0	2	3
Longueur du fémur.	0	2	7
Longueur du tibia.	0	2	5
Longueur du péroné.	0	2	4
Longueur du calcaneum.	0	0	4

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DES MAKIS ET DU LORIS.

1250. *Un mococo mâle.*1251. *Un mococo femelle.*

Ces deux animaux sont dans l'esprit-de-vin.

1252. *Le squelette d'un mococo.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du mococo.

1253. *L'os hyoïde d'un mococo.*

Cet os hyoïde est composé de neuf pièces, les branches de la fourchette sont à-peu-près de même longueur que la pièce du milieu; les troisièmes os sont les plus petits.

1254. *Un mongous.*

Cet animal est dans l'esprit-de-vin, il ressemble à l'individu qui a servi de sujet pour la description du mongous.

1255. *Le squelette d'un mongous.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description des os du mongous.

1256. *L'os hyoïde d'un mongous.*

Cet os est composé de neuf pièces, comme celui du mococo.

1257. *Une peau de mongous à tête blanche.*

Les os de la tête et des pieds tiennent à cette peau, elle est bourrée, et elle représente l'animal accroupi; il diffère du mongous rapporté sous le n° 1254, en ce que le poil des oreilles, des côtés et du dessus de la tête est blanc.

1258. *Une peau de mongous aux pieds blancs.*

Cette peau est en partie détruite par vétusté, cependant elle est bourrée, et elle subsiste assez pour faire voir que ce mongous diffère des autres, en ce qu'il a du poil blanc sur le dessus du museau et sur les pieds.

1259. *Une peau de mongous aux pieds fauves.*

On a laissé dans cette peau les os de la tête et des pieds, elle est bourrée, elle représente l'animal dans l'attitude qu'il prend lorsqu'il s'accroupit, et qu'il se sert de ses pieds de devant pour manger. Il diffère des autres mongous, en ce qu'il a le dessus et les côtés du museau et de la tête noirs en entier, et les pieds de couleur fauve.

1260. *Un petit mongous.*

La description de ce petit animal se trouve à la suite de celle du mongous; il a été apporté de Madagascar par M. Poivre.

1261. *Une peau de vari.*

On a laissé dans cette peau les os de la tête et des pieds, elle est bourrée et préparée de manière qu'elle représente l'animal dans une bonne attitude, et que le blanc et le noir de son poil paraissent dans un contraste bien apparent.

1262. *L'os de la verge d'un vari.*

Cet os a cinq lignes et demie de longueur, il est plus large dans le milieu qu'aux deux extrémités, dont l'antérieure est crochue.

1263. *Un loris mâle.*1264. *Un loris femelle.*

Cet animal et le précédent sont conservés dans l'esprit-de-vin; ils ont servi de sujets pour la description du loris.

1265. *Le squelette d'un loris.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du loris.

1266. *L'os hyoïde d'un loris.*

Cet os est composé de sept pièces, je ne sais s'il est ossifié en entier; peut-être que dans un sujet plus avancé en âge il aurait eu neuf pièces, comme l'os hyoïde des makis.

LE LORIS DE BENGALE.

LE NYCTICÈBE DU BENGALE, *NYCTICEBUS BENGALENSIS*, Geoffr., Desm.
— LEMUR TARDIGRABUS, Linn., Gmel.

NOUS donnons ici (*pl.* 467) sous le nom de *loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paraît d'une espèce voisine de celle du loris dont nous avons donné ci-avant l'histoire, la description et la figure. Nous avons fait copier la figure de celui-ci sur la gravure que M. Vosmaër en a donnée (*pl.* 6) sous le nom de *paresseux pentadactyle du Bengale* : il en donne une description que je crois devoir rapporter ici. « On peut suffisamment juger de la grandeur de cet animal, si je dis que la longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'anus, est de treize pouces. La figure qu'on en donne ici, et qui est très-exacte, montre quelle est la conformation de tout le corps. Il a la tête presque ronde, n'ayant que le museau qui soit un peu pointu. Les oreilles sont fort minces, ovales et droites, mais presque entièrement cachées sous le poil laineux, et en dedans aussi velues. Les yeux sont placés sur le devant du front, immédiatement au-dessus du nez et tout proche l'un de l'autre; ils sont parfaitement orbiculaires et fort gros à proportion du corps; leur couleur est le brun obscur. La prunelle était fort petite de jour, quand on éveillait l'animal, mais elle grossissait par degrés à un point considérable. Lorsqu'il s'éveillait le soir, et qu'on apportait la chandelle, on voyait également cette prunelle s'étendre et occuper à-peu-près toute la rondeur de l'œil. Le nez est petit, aplati en devant et ouvert sur les côtés.

» La mâchoire inférieure a au devant du museau quatre dents incisives étroites et plates, suivies des deux côtés d'une plus grande, et enfin deux grosses dents canines. Après la dent canine viennent de chaque côté encore deux dents rondes et pointues, faisant ainsi en tout douze dents. Du reste, pour autant que j'ai pu voir dans le museau, il y a de chaque côté deux ou trois machelières. La mâchoire supérieure n'a au devant, dans le milieu, que deux petites

» dents écartées; un peu plus loin, deux petites dents canines, une de chaque côté; encore deux dents plus petites et deux ou trois machelières, ce qui fait en tout huit dents, sans compter les machelières. La langue est passablement épaisse et longue, arrondie au devant et rude.

« Le poil est assez long, fin et laineux, mais rude au toucher. Sa couleur est en général le gris ou cendré jaunâtre clair, un peu plus roux sur les flancs et aux jambes. Autour des yeux et des oreilles, la couleur est aussi un peu plus foncée, et depuis la tête tout le long du dos règne une raie brune.

» Cet animal a une apparence de queue d'environ deux ou trois lignes de longueur.

» Les doigts des pieds de devant sont au nombre de cinq; le pouce est plus gros que les autres doigts dont celui du milieu est le plus long; les ongles sont comme ceux de l'homme.

» Les doigts des pieds de derrière sont conformés de même, à l'exception que dans ceux-ci, l'ongle du doigt antérieur est fort long, et se termine en pointe aiguë. Les doigts me paraissent tous avoir trois articulations; ils sont tant soit peu velus en dessus, mais sans poil en dessous, et garnis d'une forte pellicule brune.

» La longueur des pieds de devant est d'environ six pouces, et celle des pieds de derrière, d'environ huit pouces. Il m'a paru être du sexe masculin. »

Par l'inspection de la figure, ainsi que par la description de M. Vosmaër, il me paraît que cet animal qu'il nomme mal à propos le paresseux de Bengale, approche plus de l'espèce du loris que de celle d'aucun autre animal, et que ces deux loris se trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de paresseux, ni les confondre avec l'unau et l'ai qui portent ce nom de paresseux, et qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui n'est

pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections auxquelles je vais répondre. Il dit, page 7 : « M. de Buffon nie » que l'animal qu'on nomme proprement *pareseux*, se trouve dans l'ancien monde, » en quoi il se trompe. »

Réponse. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal qu'on nomme proprement *pareseux* ; j'ai seulement dit que l'unau et l'ai, qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de *pareseux*, ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent, et je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux ne se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaër dit « que Séba donne deux » *pareseux* de Ceylan, la mère avec son » petit, qui, à la figure, paraissent être de » l'espèce de l'unau que M. de Buffon prétend n'exister que dans le Nouveau-Monde. » J'ai moi-même acheté, dit M. Vosmaër, » le plus grand des deux ; savoir, la mère » représentée dans Séba, *planche xxxiv*, et » l'on doit avouer qu'il n'y a guère de différence entre ce *pareseux* que Séba dit être » de Ceylan. La tête du premier me paraît » seulement un peu plus arrondie et un peu » plus remplie, ou moins enfoncée auprès du nez que dans le dernier. Je conviens qu'il » est étonnant de voir tant de ressemblance » entre deux animaux de contrées aussi éloignées que l'Asie et l'Amérique.... L'on » peut objecter à cela, comme M. de Buffon » semble l'insinuer, que ce *pareseux* peut » avoir été transporté de l'Amérique en Asie ; ce qui n'est nullement croyable.... Valentin » dit que ce *pareseux* se trouve aux Indes » orientales, et Séba, qu'il l'a reçu de Ceylan.... Laissons au temps à découvrir si le » *pareseux* de Séba, qui ressemble si bien » à celui des Indes occidentales, se trouve » réellement aussi dans l'île de Ceylan. »

Réponse. Le temps ne découvrira que ce qui est déjà découvert sur cela ; c'est-à-dire, que l'unau et l'ai d'Amérique ne se sont point trouvés et ne se trouveront point à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Séba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau, et je l'ai remarqué très-précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces animaux de Séba, comme on peut le voir dans la note, tom. III, pag. 286, *Mammifères*. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Séba, la mère et le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique ; mais il est également certain que l'es-

pèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, et que très-réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste, cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vosmaër, page 7, puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi ; ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, et que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général est démontré par un si grand nombre d'exemples, qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement et sans raison que M. Vosmaër parle de ce fait comme d'une supposition idéale, puisque rien n'est plus opposé à une supposition, qu'une vérité acquise et confirmée par une aussi grande multitude d'observations. Ce n'est pas que, philosophiquement parlant, il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions ; mais, jusqu'à présent, l'on n'en connaît aucune, et le *pareseux* pentadactyle du Bengale de M. Vosmaër n'est point du tout de l'espèce ni du genre du *pareseux* de l'Amérique, c'est-à-dire ni de l'unau ni de l'ai, dont les pieds et les ongles sont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale : il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris, dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup-d'œil de comparaison sur les figures de l'unau et de l'ai d'Amérique, et sur celle de ce prétendu *pareseux* d'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes et même très-éloignées. M. Vosmaër avoue lui-même, page 10, qu'au premier coup-d'œil, son *pareseux* pentadactyle et le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très-peu. J'ai donc toute raison de le donner ici comme une espèce voisine de celle du loris, et quand même il en différerait beaucoup plus, il n'en serait pas moins vrai que ce *pareseux* pentadactyle du Bengale, n'est ni un unau, ni un ai, et que, par conséquent, il n'existe pas plus en Amérique que les deux autres existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaër trouve entre son *pareseux* pentadactyle et ces animaux de l'Amérique, ne font rien contre le fait, et il est bien démontré par la seule inspection de ces animaux, qu'ils sont aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par le climat ; car je ne nie pas

que ce *pentadactyle de Bengale* ne puisse être aussi lent, aussi lourd et aussi paresseux que les paresseux d'Amérique; mais cela ne prouve pas que ce soient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, etc. C'est comme si l'on disait que les grandes gazelles et les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment et se nourrissent de même, etc. M. Vosmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *didactyle* de Séba qui est certainement l'unau, n'existe point à Ceylan, puisqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette espèce (le *didactyle*) lui était inconnue. Il paraît donc évidemment démontré que l'unau et l'ai d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, et que le paresseux *pentadactyle* est un animal d'une espèce très-différente des paresseux d'Amérique, et c'est tout ce que j'avais à prouver: je suis même persuadé que M. Vosmaër reconnaitra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaër a faites sur le naturel et les mœurs de ce loris de Bengale. « Je reçus, dit-il, cet animal singulier le 25 juin 1768.... La curiosité de l'observer de près m'engagea, malgré son odeur désagréable, à le prendre dans ma chambre... Il dormait tout le jour et jusque vers le soir, et, se trouvant ici en été, il ne s'éveillait qu'à huit heures et demie du soir. Enfermé dans une cage de forme carrée oblongue, garnie d'un treillis de fer, il dormait constamment assis sur son derrière tout auprès du treillis, la tête penchée en avant entre les pattes antérieures repliées contre le ventre. Dans cette attitude, il se tenait toujours en dormant très-fermement attaché au treillis par les pattes de derrière, et souvent encore par une des pattes antérieures, ce qui me fait soupçonner que l'animal d'ordinaire dort sur les arbres, et se tient attaché aux branches. Son mouvement, étant éveillé, était extrêmement lent, et toujours le même depuis le commencement jusqu'à la fin, se traînant de barre en barre; il en empoignait une par le haut avec les pattes antérieures, et ne la quittait jamais qu'une de ses pattes de devant n'eût saisi lentement et bien fermement une autre barre du treillis. Quand il rampait à terre sur le foin, il se mouvait avec

» la même lenteur, posant un pied après l'autre, comme s'il eût été perclus; et, dans ce mouvement, il n'élevait le corps que tant soit peu, et ne faisait que se trainer en avant, de sorte que, le plus souvent, il y avait à peine un doigt de distance entre son ventre et la terre. En vain le chassait-on en passant un bâton à travers le treillis, il ne lâchait pas pour cela prise; si on le poussait trop rudement, il mordait le bâton, et c'était là toute sa défense.

» Sur le soir, il s'éveillait peu-à-peu, comme quelqu'un dont on interromprait le sommeil, après avoir veillé long-temps. Son premier soin était de manger, car de jour les moments étaient trop précieux pour les ravir à son repos. Après s'être acquitté de cette fonction, assez vite encore pour un paresseux comme lui, il se débarrassait du souper de la veille. Son urine avait une odeur forte, pénétrante et désagréable; sa fiente ressemblait à de petites crottes de brebis. Son aliment ordinaire, au rapport du capitaine du vaisseau qui l'avait pris à bord, n'était que du riz cuit fort épais, et jamais on ne le voyait boire.

» Persuadé que cet animal ne refuserait pas d'autre nourriture, je lui donnai une branche de tilleul avec ses feuilles, mais il la rejeta. Les fruits, tels que les poires et les cerises, étaient plus de son goût; il mangeait volontiers du pain sec et du biscuit, mais, si on les trempait dans l'eau, il n'y touchait pas: chaque fois qu'on lui présentait de l'eau, il se contentait de la flairer sans en boire. Il aimait à la fureur les œufs.... Souvent quand il mangeait, il se servait de ses pattes et de ses doigts de devant comme les écureuils. Je jugeai, par l'expérience des œufs, qu'il pourrait manger aussi des oiseaux; en effet, lui ayant donné un moineau vivant, il le tua d'abord d'un coup de dent, et le mangea tout entier fort goulument... Curieux d'éprouver si les insectes étaient aussi de son goût, je lui jetai un hanneton vivant, il le prit dans sa patte et le mangea en entier. Je lui donnai ensuite un pinçon qu'il mangea aussi avec beaucoup d'appétit, après quoi il dormit le reste de la journée.

» Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux heures après minuit, mais, dès les six heures et demie du matin, on le trouvait

» profondément endormi, au point qu'on
 » pouvait nettoyer sa cage sans troubler son
 » repos. Pendant le jour étant éveillé à force
 » d'être agacé, il se fâchait et mordait le
 » bâton, mais le tout avec un mouvement
 » lent, et sous le cri continuel et réitéré
 » d'*ai, ai, ai*, traînant fort long-temps
 » chaque *ai* d'un son plaintif, langoureux
 » et tremblant, de la même manière qu'on
 » le rapporte du paresseux d'Amérique.
 » Après l'avoir ainsi long-temps tourmenté
 » et bien éveillé, il rampait deux ou trois
 » tours dans sa cage, mais se rendormait
 » tout de suite.»

C'est sans doute cette conformité dans le cri et dans la lenteur de l'*ai* de l'Amérique, qui a porté M. Vosmaër à croire que c'était le même animal; mais, je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose et dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose, sinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent; mais le nom de paresseux, qu'on peut leur donner en commun, ne prouve nullement que ce soient des animaux du même genre.

Au reste, cet animal auquel nous avons donné la dénomination de *loris de Bengale*, parce que nous n'en connaissons pas le nom propre, se trouve, ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. Daubenton a donné la description, tom. III, pag. 440 et suiv., *Mummifères* (1), et qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon, appartient à cette espèce, et qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henri Tesdorpf, savant naturaliste de Lubek. « Cette dent, dit-il, m'a été envoyée de la Chine; elle est d'un animal peut-être encore inconnu à tous les naturalistes; elle a la plus parfaite ressemblance avec les dents canines de l'hippopotame, dont je possède une tête complète dans sa peau. Autant que j'ai pu juger de la dernière dent aussi jolie et complète que petite, quoiqu'elle ne pèse pas quatorze grains,

» elle semble avoir tout son accroissement,
 » parce que l'animal dont elle est prise l'a
 » déjà usée à proportion aussi fort que l'hip-
 » popotame le plus grand, les siennes. Le
 » noir qu'on voit à chaque côté de la pointe
 » de la dent, semble prouver qu'elle n'est
 » pas d'un animal jeune. L'émail est aussi
 » précisément de la même espèce que celui
 » des dents canines de l'hippopotame, ce
 » qui me faisait présumer que ce très-petit
 » animal est cependant de la même classe
 » que l'hippopotame qui est si gros (2). »

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf, que je ne connaissais point l'animal auquel avait appartenu cette dent; et ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connaissance du loris de Bengale auquel elle appartient, aussi bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon. Nous donnons la figure (pl. 326, fig. 4) de cette tête et de cette dent.

C'est au premier loris que j'ai décrit, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de *thevangue*, que M. le chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, et sur lequel il a bien voulu me donner les notices suivantes.

« Le thevangue, qui, selon M. d'Obson-
 » ville, s'appelle aussi dans l'Inde le *tdon-*
 » *neur*, et *tongre* en Tamoul, vit retiré dans
 » les rochers et les bois les plus solitaires
 » de la partie méridionale de l'Inde, ainsi
 » qu'à Ceylan: malgré quelques rapports
 » d'organisation, il n'appartient ni à l'es-
 » pèce du singe, ni à celle du maki; il est, à
 » ce qu'on croit, peu multiplié.

« En 1775, j'eus occasion d'acheter un
 » thevangue; il avait, étant debout, un peu
 » moins d'un pied de haut, mais on dit qu'il
 » y en a de plus grands; cependant le mien
 » paraissait être tout formé, car, pendant
 » près d'un an que je l'ai eu, il n'a point pris
 » d'accroissement.

« La partie postérieure de sa tête, ainsi
 » que ses oreilles, paraissent assez sembla-
 » bles à celles d'un singe; mais il avait le
 » front à proportion plus large, et aplati;
 » son museau aussi effilé, et plus court que
 » celui d'une fouine, se relevait au-dessous
 » des yeux à-peu près comme celui des chiens
 » épagneuls que l'on tire d'Espagne. Sa bou-
 » che très-fendue, et bien garnie de dents,

(1) M. Cuvier a reconnu que cette tête appartient à l'espèce du daman. Voyez l'endroit cité.

DESM. 1831.

(2) Lettre de M. Tesdorpf à M. de Buffon, de Lubek en 1771.

» était armée de quatre canines longues et
 » aiguës. Ses yeux étaient grands et à fleur
 » de tête ; l'iris en paraissait d'un gris-brun
 » mêlé d'une teinte jaunâtre. Il avait le cou
 » court, le corps très-allongé. Sa grosseur
 » au-dessus des hanches était de moins de
 » trois pouces de circonférence. Je le fis
 » châtrer ; ses testicules , quoique propor-
 » tionnellement fort gros , étaient absolu-
 » ment renfermés dans la capacité du bas-
 » ventre ; sa verge était détachée et couverte
 » de son prépuce comme celle de l'homme....
 » Il n'avait point de queue ; ses fesses étaient
 » charnues et sans callosités ; leur carnation
 » est d'une blancheur douce et agréable ; sa
 » poitrine était large ; ses bras, ses mains et
 » ses jambes paraissaient être bien formés ;
 » cependant les doigts en sont écartés comme
 » ceux des singes. Le poil de la tête et du
 » dos est d'un gris sale tirant un peu sur le
 » fauve ; celui de la partie antérieure du
 » corps est moins épais et presque blan-
 » châtre.

» Sa démarche a quelque chose de contra-
 » int ; elle est lente au point de parcourir
 » au plus quatre toises en une minute : ses
 » jambes étaient trop longues à proportion
 » du corps , pour qu'il pût courir commodé-
 » ment comme les autres quadrupèdes ; il
 » allait plus librement debout , lors même
 » qu'il emportait un oiseau entre ses pattes
 » de devant.

» Il faisait quelquefois entendre une sorte
 » de modulation ou de sifflement assez doux ;
 » je pouvais aisément distinguer le cri du
 » besoin, du plaisir, de la douleur, et même
 » celui du chagrin ou de l'impatience. Si, par
 » exemple, j'essayais de retirer sa proie ,
 » alors ses regards paraissaient altérés, il
 » poussait une sorte d'inspiration de voix
 » tremblante et dont le son était aigu. Les
 » Indiens disent qu'il s'accouple en se ten-
 » ant accroupi , et en se serrant face à face
 » avec sa femelle.

» Le theyvangu diffère beaucoup des sin-

» ges par l'extérieur de sa conformation ,
 » mais encore plus par le caractère et les
 » habitudes ; il est né mélancolique , silen-
 » cieux , patient , carnivore et noctambule,
 » vivant isolé avec sa petite famille ; tout
 » le jour il reste accroupi , et dort la tête
 » appuyée sur ses deux mains réunies en-
 » tre les cuisses. Mais , au milieu du som-
 » meil , ses oreilles sont très-sensibles aux
 » impressions du dehors , et il ne néglige
 » point l'occasion de saisir ce qui vient se
 » mettre à sa portée. Le grand soleil paraît
 » lui déplaire , et cependant il ne paraît pas
 » que la pupille de ses yeux se resserre ou
 » soit fatiguée par le jour qui entre dans les
 » appartements....

» Celui que je nourrissais fut d'abord mis
 » à l'attache , et ensuite on lui donna la li-
 » berté. A l'approche de la nuit , il se frot-
 » tait les yeux , ensuite en portant attenti-
 » vement ses regards de tous côtés , il se
 » promenait sur les meubles , ou plutôt sur
 » des cordes que j'avais disposées à cet effet.

» Un peu de laitage et quelques fruits mis
 » fondants ne lui déplaisaient pas , mais il
 » n'était friand que de petits oiseaux ou d'in-
 » sectes. S'il apercevait quelqu'un de ces
 » derniers objets , il s'approchait d'un pas
 » allongé et circonspect , tel que celui de
 » quelqu'un qui marche en tâtonnant et
 » sur la pointe des pieds pour aller en sur-
 » prendre un autre. Arrivé environ à un pied
 » de distance de sa proie , il s'arrêtait ; alors
 » se levant droit sur ses jambes , il avançait
 » d'abord en étendant doucement ses bras ,
 » puis tout-à-coup il la saisissait et l'étran-
 » glaît avec une prestesse singulière.

» Ce malheureux petit animal périt par
 » accident ; il me paraissait fort attaché ,
 » j'avais l'usage de le caresser après lui
 » avoir donné à manger. Les marques de sa
 » sensibilité consistaient à prendre le bout
 » de ma main et à le serrer contre son sein ,
 » en fixant ses yeux à demi ouverts sur les
 » miens. »

LE TARSIER.

LE TARSIER AUX MAINS ROUSSES, LEMUR SPECTRUM, Pallas. — TARSIVS SPECTRUM, Geoff., Desm. — TARSIVS DAUBENTONII, Fischer.

Nous avons eu cet animal par hasard et d'une personne qui n'a pu nous dire ni d'où il venait ni comment on l'appelait : cependant il est très-remarquable par la longueur excessive de ses jambes de derrière ; les os des pieds , et surtout ceux qui composent la partie supérieure du tarse , sont d'une grandeur démesurée , et c'est de ce caractère très-apparent que nous avons tiré son nom. Le tarsier n'est cependant pas le seul animal dont les jambes de derrière soient ainsi conformées ; la gerboise a le tarse encore plus long ; ainsi ce nom *tarsier*, que nous donnons aujourd'hui à cet animal , ne doit être pris que pour un nom précaire qu'il faudra changer lorsqu'on connaîtra son vrai nom , c'est-à-dire le nom qu'il porte dans le pays qu'il habite. La gerboise se trouve en Égypte , en Barbarie et aux Indes orientales : j'ai d'abord imaginé que le tarsier pouvait être du même continent et du même climat , parce qu'au premier coup-d'œil il paraît lui ressembler beaucoup (1) ; ces deux animaux sont de la même grandeur , tous deux ne sont pas plus gros qu'un rat de moyenne grosseur , tous deux ont les jambes de derrière excessivement longues , et celles de devant extrêmement courtes ; tous deux ont la queue prodigieusement allongée et garnie de grands poils à son extrémité ; tous deux ont de très-grands yeux , des oreilles droites , larges et ouvertes ; tous deux ont également la partie inférieure de leurs longues jambes dénuée de poil ,

tandis que tout le reste de leur corps en est couvert : ces animaux ayant de commun ces caractères très-singuliers et qui n'appartiennent qu'à eux , il semble qu'on devrait présumer qu'ils sont d'espèces voisines ou du moins d'espèces produites par le même ciel et la même terre ; cependant , en les comparant par d'autres parties , l'on doit non seulement en douter , mais même présumer le contraire. Le tarsier a cinq doigts à tous les pieds ; il a pour ainsi dire quatre mains , car ses cinq doigts sont très-longs et bien séparés ; le pouce des pieds de derrière est terminé par un ongle plat , et , quoique les ongles des autres doigts soient pointus , ils sont en même temps si courts et si petits qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de mains ; la gerboise , au contraire , n'a que quatre doigts et quatre ongles longs est courbés aux pieds de devant , et , au lieu du pouce , il n'y a qu'un tubercule sans ongle ; mais , ce qui l'éloigne encore plus de notre tarsier , c'est qu'elle n'a que trois doigts ou trois grands ongles aux pieds de derrière : cette différence est trop grande pour qu'on puisse regarder ces animaux comme d'espèces voisines , et il ne serait pas impossible qu'ils fussent aussi très-éloignés par le climat , car le tarsier , avec sa petite taille , ses quatre mains , ses longs doigts , ses petits ongles , sa grande queue , ses longs pieds , semble se rapprocher beaucoup de la marmose , du cayopollin et d'un autre petit animal que nous avons décrit sous le nom de phalanger. L'on voit que nous ne faisons ici qu'exposer nos doutes ; et l'on doit sentir que nous aurions obligation à ceux qui pourraient les fixer en nous indiquant le climat et le nom de ce petit animal.

(1) Pour avoir une idée nette de la comparaison de ces deux animaux , nous prions le lecteur de jeter les yeux sur la figure de la gerboise , donnée par Edwards , dans ses Glanures , pag. 18 , et de la comparer à celle que nous donnons ici du tarsier.

DESCRIPTION DU TARSIER.

Le tarsier (*pl.* 463) est un petit animal conformé d'une manière fort extraordinaire : il a les jambes de derrière excessivement longues en comparaison de celles de devant, et principalement la partie qui correspond au coup de pied et au talon de l'homme ; cette partie que les anatomistes appellent le *tarse*, est aussi longue que le reste du pied dans l'animal qui fait le sujet de cette description, quoiqu'il ait les doigts fort longs.

Le corps du tarsier n'est pas plus grand que celui du mulot ; mais les jambes de derrière sont plus longues que le corps, le cou et la tête pris ensemble ; la tête m'a paru ronde autant que j'ai pu juger des proportions de cet animal, sur un individu desséché et racorni depuis long-temps ; il avait le museau très-court et mince, les yeux grands à l'excès, et placés fort près l'un de l'autre ; les oreilles longues, droites, nues et transparentes comme celles des rats ; la queue était fort longue, elle n'avait du poil qu'à son origine et à son extrémité, et il ne m'a pas paru qu'elle en eût perdu depuis la mort de l'animal ; il y avait à chaque pied cinq doigts menus et fort longs ; ceux des pieds de derrière étaient aussi longs que ceux des pieds de devant ; les ongles étaient très-petits, collés sur le bout des doigts, de

couleur blanchâtre et pointus, excepté celui du pouce du pied de derrière qui était plat ; ce pouce était gros et écarté comme le pouce d'une main, mais aussi long que le second doigt.

Le poil du tarsier était une sorte de laine longue de six à sept lignes, fort douce, de couleur cendrée-noirâtre sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine, et de couleur fauve-foncée à son extrémité, sur le dos, la croupe et le ventre, et plus claire sur le reste du corps ; il n'y avait presque point de fauve sur la tête, elle était grise-cendrée, principalement à l'endroit des joues, où il y avait du poil long ; le cendré paraissait aussi, avec le fauve, sur tout le corps, les pieds étaient nus.

Le tarsier a trente deux dents ; savoir, dix incisives et deux canines à chaque mâchoire, et six mâchelières de chaque côté ; les incisives sont pointues, celles du dessous sont plus serrées l'une contre l'autre que celles du dessus ; les canines de la mâchoire inférieure sont longues et un peu courbées en arrière, celles de la mâchoire supérieure sont droites et fort courtes ; les trois premières mâchelières de chaque côté des mâchoires n'ont qu'une pointe.

RAT DE MADAGASCAR.

LE GALAGO DE MADAGASCAR, GALAGO MADAGASCARIENSIS, Geoff., Desm.
— LEMUR MURINUS, Penn. — LEMUR PUSILLUS, Audeb.

Nous donnons ici la figure (*pl.* 467) d'un petit animal de Madagascar, qui a été dessiné vivant chez madame la comtesse de Marsan ; il nous paraît approcher de l'espèce de l'écureuil ou de celle du palmiste, plus que de celle du rat, car on nous a assuré qu'on le trouvait sur les palmiers ; nous n'avons pu obtenir de plus amples indications sur cet animal. On doit seulement observer que, comme il n'a point d'ongles saillants

aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paraît faire une espèce particulière très-différente de celle des rats, et s'approcher de l'écureuil et du palmiste. Il semble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte sud-ouest de Madagascar, dont parlent les voyageurs hollandais, car ils disent que ces rats se tiennent sur les palmiers, en mangent les fruits, qu'ils ont le corps long, le museau aigu, les pieds courts et une lon-

gue queue tachetée (1). Ces caractères s'accordent assez avec ceux que présente la figure que nous donnons ici du rat de Madagascar, pour qu'on puisse croire qu'il est de cette espèce.

Il a vécu plusieurs années chez madame la comtesse de Marsan; il avait des mouvements très-vifs, mais un petit cri plus faible que celui de l'écureuil et à peu-près sembla-

ble; il mange aussi comme les écureuils avec ses pattes de devant, relevant sa queue, se dressant et grimpant aussi de même en écartant les jambes; il mord assez serré, et ne s'apprivoise pas; on l'a nourri d'amandes et de fruits; il ne sortait guère de sa caisse que la nuit, et il a très-bien passé les hivers dans une chambre où le froid était tempéré par un peu de feu.

ARTICLES OMIS DANS L'HISTOIRE NATURELLE DES QUADRUPÈDES.

LA MUSARAIGNE DU BRÉSIL (2).

Nous indiquons cet animal par la dénomination de *musaraigne* du Brésil, parce que nous en ignorons le nom, et qu'il ressemble plus à la musaraigne qu'à aucun autre animal; il est cependant considérablement plus grand, ayant environ cinq pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'a pas deux pouces, et qui

par conséquent est plus courte à proportion que celle de la musaraigne commune; il a le museau pointu et les dents très-aiguës: sur un fond de poil brun, on remarque trois bandes noires assez larges qui s'étendent longitudinalement depuis la tête jusqu'à la queue, au-dessous de laquelle on remarque aussi la bourse avec les testicules, qui sont pendants entre les pieds de derrière: cet animal dit Marcgrave, jouait avec les chats, qui, d'ailleurs, ne se soucient pas de le manger (3); et c'est encore une chose qu'il a de commun avec la musaraigne d'Europe, que les chats tuent, mais qu'ils ne mangent jamais.

(1) Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, tom. I, pag. 413 et suivantes.

(2) Cet animal, dont Buffon parle d'après Marcgrave, est totalement inconnu des naturalistes modernes. S'il se rapprochait réellement des musaraignes, il faudrait placer son article tom. II, pag. 193.

DESM. 1831.

(3) Marcgrav. Hist. nat. du Brésil, pag. 229.

SUPPLÉMENT AUX ARTICLES

DU DAIM ET DE L'AXIS ⁽¹⁾.

M. le duc de Richemont avait, dans son parc, en 1765, une grande quantité de cette espèce de daims, qu'on appelle vulgairement *cerf du Gange*, et que j'ai nommé *axis*. M. Colinson m'a écrit qu'on lui avait assuré qu'ils engendraient avec les autres daims.

« Ils vivent volontiers avec eux, dit-il, et ne forment pas des troupes séparées. Il y a plus de soixante ans que l'on a cette espèce en Angleterre, elle y existe avant celle des daims noirs et des daims blancs, et même avant celle du cerf, qui sont plus nouvelles dans l'île de la Grande Bretagne, et que je crois avoir été envoyées de France, car il n'y avait auparavant en Angleterre que le daim commun *fallow-deer*, et le chevreuil en Écosse; mais indépendamment de cette première espèce de daims, il y a maintenant le daim *axis*, le daim noir, le daim fauve et le daim blanc; le mélange de toutes ces couleurs fait que dans les parcs il se trouve de très-belles variétés (2). »

Il y avait, en 1764, à la ménagerie de Versailles, deux daims chinois, l'un mâle et l'autre femelle, ils n'avaient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur; le corps et la queue étaient d'un brun-minime, le ventre et les jambes fauve-clair, les jambes courtes, le bois large, étendu et garni d'andouillers: cette espèce, plus petite que celle des daims ordinaires, et même que celle de l'*axis*, n'est peut-être néanmoins qu'une variété de celui-ci, quoiqu'il en diffère en ce qu'il n'a pas de taches blanches; mais on a observé qu'au lieu de ces taches blanches, il avait en plusieurs endroits quelques grands poils fauves, qui tranchaient visiblement sur le brun du corps; la femelle était de la même couleur que le mâle, et je présume que la race pourrait non seulement se perpétuer en France, mais peut-être même se mêler avec celle de l'*axis*, d'autant que ces animaux sont également originaires de l'orient de l'Asie.

SUPPLÉMENT

A LA DESCRIPTION DU CABINET,

RELATIVE

A L'HISTOIRE NATURELLE DE PLUSIEURS ANIMAUX.

DU CHEVAL.

Nota. Il faut ajouter au tome I des Mammifères, page 132, la suite de la description insérée au tome IV, page 36.

(1) Cet article doit être ajouté à celui de l'*AXIS*.
Tom. IV, pag. 193. DESM. 1831.

(2) Lettres de M. Colinson à M. de Buffon. Londres, 3 décembre 1764, et 21 novembre 1765.

DU BOEUF.

Ajoutez au tome I des Mammifères, page 193, la suite de la description qui se trouve tome IV, page 112 et suivantes.

DU BÉLIER.

Ajoutez au tome I des Mammifères, page 212, la suite de la description placée tome IV, page 313.

DU COCHON.

Ajoutez au tome III des Mammifères, page 258, la suite de la description insérée au tome III, page 325.

DU CHIEN.

Ajoutez au tome I des Mammifères, page 328, les articles suivants :

1396. *Les mâchoires d'un chien décharnées.*

La mâchoire inférieure n'a que cinq dents mâchelières au côté droit et seulement quatre à l'autre côté ; il manque dans cette mâchoire les deux premières mâchelières du côté droit et les trois premières du côté gauche ; mais il y a deux dents incisives surnuméraires, placées au-dessus de l'avant-dernière mâchelière de chaque côté ; il y a aussi une dent canine surnuméraire placée sur le côté externe de la vraie canine du côté droit ; il se trouve encore trois incisives surnuméraires dans la mâchoire supérieure, placées sur les vraies incisives, et deux canines surnuméraires placées derrière les vraies.

1397. *Chien monstrueux nouveau né.*

Ce chien n'a point de conque à l'oreille droite ; on ne voit aucune apparence de nez au bout du museau, mais il a sur le front une trompe saillante en avant, longue d'un demi-pouce, et terminée à l'extrémité par deux orifices ronds et séparés par une cloison comme des narines ; il se trouve au fond de la base de cette trompe une cavité large et profonde au fond de laquelle on aperçoit un globe de deux lignes de diamètre qui paraît être un œil ; au-dessous de ce globe il y a un trou qui communique au fond de la bouche. Ce monstre a un demi-pied de longueur, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue : il a été envoyé de Naples par M. Taitbout, consul de France.

1398. *Autre chien monstrueux nouveau né.*

Ce fœtus est à-peu-près de même grandeur que le précédent, et il lui ressemble par la plupart de ses difformités ; il a une trompe sur le front et quelques apparences de narines à l'extrémité de cette trompe ; il a aussi une cavité au-dessous de la base de la trompe et le globe d'un œil au fond de cette cavité, mais il n'y a point de trou au-dessous de l'œil.

1399. *Autre chien monstrueux nouveau né.*

Ce fœtus a la tête très-difforme ; la lèvre

inférieure est divisée en deux parties qui s'écartent à droite et à gauche ; on ne voit point de lèvre supérieure ni de nez ; il n'y a qu'un œil, il est placé au-dessus de la face dans le milieu ; la tête est petite et ronde sans aucune apparence d'oreilles. Ce monstre a cinq pouces et demi de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue.

DU CHAT.

A joindre au tome I, page 353.

1400. *Chat monstrueux nouveau né.*

Ce monstre est par excès, il a un second train de derrière qui tient à son ventre par l'endroit du pubis de ce second train de derrière qui manque de queue, et qui représente un second individu sortant du ventre du premier à reculons, et ayant déjà les jambes de derrière et la croupe dehors.

1401. *Autre chat monstrueux nouveau né.*

Ce chat a deux corps et huit jambes, les deux corps sont réunis par le côté droit de la poitrine et du ventre de l'un de ces corps, et par le côté gauche de la poitrine et du ventre de l'autre corps.

1402. *Autre chat monstrueux nouveau né.*

Il y a au-devant de la poitrine de ce monstre quatre jambes surnuméraires, deux de devant et deux de derrière ; celles de devant sont adhérentes à la partie antérieure de la poitrine et dirigées en avant ; ces deux jambes sont réunies par les bras et par les coudes ; les deux jambes surnuméraires de derrière tiennent à une croupe aussi surnuméraire qui adhère par sa partie interne à la partie postérieure de la poitrine, et qui porte quelques apparences des parties externes de la génération d'une femelle ; ces deux jambes sont dirigées en arrière. Ce monstre est très-singulier, il a été donné au Cabinet par M. le duc de la Vallière.

1403. *Autre chat monstrueux nouveau né.*

Ce monstre est double par la tête, le corps et les jambes ; les deux têtes sont réunies par le côté droit de l'une et par le côté gauche de l'autre tête, de manière qu'il n'y a qu'un seul œil et une oreille de chaque côté du groupe qu'elles forment ; mais le bout du museau est double, et il y a deux bouches ; les deux corps sont réunis jusqu'à

l'ombilic par le côté droit de l'un de ces corps, et par le côté gauche de l'autre.

1404. *Autre chat monstrueux nouveau né.*

Ce chat a deux têtes réunies par le côté droit de l'une et par le côté gauche de l'autre; il n'y a que deux oreilles, une de chaque côté du groupe formé par les deux têtes; mais il y a deux museaux, le droit est plus petit que le gauche; les lèvres et la bouche y sont difformes; l'œil gauche de l'une de ces têtes paraît être confondu avec l'œil droit de l'autre tête.

1405. *Autre chat monstrueux nouveau né.*

Ce chat ressemble à celui qui est rapporté sous le numéro précédent, en ce qu'il a deux têtes réunies; mais il en diffère par les deux museaux qui sont réguliers et un peu plus écartés l'un de l'autre, de manière que l'œil gauche de l'une des têtes ne tient à l'œil droit de l'autre tête que par les angles externes.

DU LIÈVRE.

A joindre au tome I, page 448.

1412. *Lièvre monstrueux nouveau né.*

Ce monstre est composé de deux corps réunis par la poitrine, par le cou et par le museau, de sorte que les deux têtes ne forment qu'une masse ronde; il n'y a que trois oreilles, et entre deux de ces oreilles, qui paraissent venir des deux têtes, on voit quelques vestiges d'une bouche très-petite; les deux corps sont séparés à l'endroit de l'ombilic, ils ont chacun leurs quatre jambes et une queue.

1413. *Autre lièvre monstrueux nouveau né.*

Ce monstre est doublé depuis l'ombilic jusqu'à l'extrémité du train de derrière, de sorte qu'il a deux croupes, six jambes et deux queues.

DU LAPIN.

A joindre au tome I, page 465.

1414. *Un fœtus de lapin monstrueux.*

Ce fœtus était près du terme, il est composé de deux corps réunis par la partie antérieure du ventre, et par la poitrine et le cou; il n'y a qu'une tête, elle ne paraît double que par l'occiput où sont deux oreilles surnuméraires, placées l'une contre l'autre.

1415. *Un jeune lapin né sans poil.*

Quoique ce lapin ait plus d'un demi-pied

de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, sa peau est nue sur toutes les parties du corps, excepté sur la plante des quatre pieds, qui est garnie d'un poil fort apparent.

DU RAT.

A joindre au tome II, page 139.

1416. *Pierres trouvées dans la vessie de plusieurs rats.*

Ces pierres sont de différentes grandeurs et de diverses formes, les plus grosses n'ont au plus que trois lignes et demie dans leur plus grande longueur; elles sont de couleur brune ou jaunâtre et hérissées de pointes brillantes; la plupart sont aplaties et carrées. M. Morand, docteur-régent de la faculté de Paris et membre de l'académie royale des sciences, a donné ces pierres au Cabinet, et a inséré, dans le *Mercur de France*, une lettre qui contient des observations sur les pierres des rats; suivant ces observations, de vingt de ces animaux, dans un âge avancé, il y en a près de la moitié qui ont la pierre ou quelque autre maladie dans les voies urinaires; les femelles y sont moins sujettes que les mâles. La structure de ces pierres diffère de celle des pierres qui se trouvent dans les autres animaux et qui ont un noyau arrondi; il y a au milieu des pierres des rats un feuillet carré très-mince, dont les angles et les côtés sont apparens à l'extérieur des pierres carrées; des graviers oblongs s'amoncèlent sur les faces du feuillet, qui fait, pour ainsi dire, le noyau de la pierre et lui donnent différentes formes. (Voyez le *Mercur de France* du mois d'avril 1749, pag. 85 et suiv.)

DU RAT D'EAU.

A joindre au tome II, page 169.

1417. *La peau d'un rat de Canada.*

Les os de la tête, de la queue et des jambes tiennent à cette peau, elle est boursée; dans cet état elle ressemble assez à nos rats d'eau pour faire soupçonner que ceux de Canada sont de même espèce que les nôtres; celui dont je décris les dépouilles était de même grandeur que nos rats d'eau, il leur ressemblait par les proportions du corps, et principalement par la queue et les oreilles, qui sont les parties les plus remarquables dans les animaux de cette espèce, par le nombre, la figure et la situation des dents et des doigts, et par la longueur et la

qualité du poil, qui, cependant, est peut-être un peu plus fin, mais les couleurs sont bien différentes. Le poil de la peau dont il s'agit est blanc sur la plus grande partie du corps; il y a une tache brune au-dessus de l'œil droit, et d'autres taches de cette couleur sur le dessus du cou; le dos est aussi de cette même couleur; la croupe, la jambe proprement dite, et une partie de la queue sont fauves; le bout de la queue est blanc comme toutes les autres parties du corps, excepté celles qui sont brunes ou fauves; le poil du bout du museau et des pieds est d'un blanc lustré fort brillant.

DE L'ONDATRA.

A joindre au tome II, page 347.

1389. *Le squelette d'un ondatra.*

La longueur de ce squelette est de onze pouces une ligne depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischioïques; la tête a deux pouces cinq lignes de longueur et quatre pouces dix lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

1390. *L'os hyoïde d'un ondatra.*

Cet os ressemble à-peu-près à celui du rat d'eau par son corps et par ses cornes, mais il a de plus deux osselets plats, longs de deux lignes, larges d'une ligne et demie, et placés au dessus de l'extrémité antérieure des cornes près du corps de l'os: peut-être trouverait-on ces deux osselets dans de vieux rats d'eau.

1391. *L'os de la verge d'un ondatra.*

La longueur de cet os est de trois lignes; il a la même forme que celui du rat d'eau, mais il en diffère en ce qu'il s'articule par son extrémité antérieure avec trois osselets oblongs; le plus petit de ces osselets était placé directement au bout de l'os; les deux autres osselets se trouvaient aux côtés du petit; ils avaient une ligne de longueur.

DU DESMAN.

A joindre au tome II, page 347.

Un desman.

Ce desman (*pl.* 190, *fig.* 2) est plus petit que l'ondatra: il n'a que neuf pouces un quart de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Le museau est allongé et effilé, le nez s'étend plus en avant que la mâchoire inférieure; au reste il m'a paru que la

forme du corps est à-peu-près la même dans ces deux animaux, mais la ressemblance est entière par rapport à la conformation de la queue de l'un et de l'autre; de sorte que la description qui a été faite de celle de l'ondatra peut servir pour la queue du desman: celle-ci a six pouces et demi de longueur. Il y a cinq doigts à chaque pied; ils diffèrent de ceux de l'ondatra en ce que le premier doigt est beaucoup plus long que celui de cet animal, relativement à la longueur du second doigt, surtout dans les pieds de devant, et que le desman a entre les doigts des pieds de derrière une membrane qui ne se trouve pas entre ceux de l'ondatra.

Le desman a, comme l'ondatra, deux sortes de poils, l'un court, doux et touffu; l'autre est plus long, plus ferme et peu épais; celui-ci a jusqu'à huit lignes de longueur. Tout le poil est de couleur cendrée près de la racine, mais le poil court a une couleur brune à l'extrémité, et le poil long et ferme est luisant et de même couleur sur la tête et sur toute la face supérieure du corps de l'animal: l'extrémité des poils courts a une couleur sale et grisâtre avec quelques légères teintes de jaunâtre, et le poil long est de couleur grise, claire, blanchâtre et luisante sur toute la face inférieure de la tête et du corps. Il y a peu de poils sur les pieds de derrière et ils sont fort courts; les poils des pieds de devant ont plus de longueur, principalement autour de la plante et sur le côté extérieur du pouce et du dernier doigt.

Ce desman a été apporté de Laponie par M. de Maupertuis.

DU CASTOR.

A joindre au tome II, page 339.

1418. *Une peau de castor.*

Cette peau est bourrée, on y a laissé les os de la tête et des pieds; elle vient d'un jeune individu, car il n'y a qu'un pied et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

DE LA ROUSSETTE.

A joindre au tome II, page 250.

1421. *Fœtus de roussette.*

Le cordon ombilical, le placenta, le chorion et l'amnios tiennent à ce fœtus, qui a dix pouces d'envergure; on aperçoit déjà quelques unes de ses dents, et tous ses ongles sont bien formés; il m'a paru être fé-

melle. On l'a envoyé de l'île de Bourbon ; il est conservé dans l'esprit-de-vin.

DE L'HIPPOPOTAME.

A joindre au tome III, page 473.

1428. *La tête d'un jeune hippopotame.*

Cette tête est décharnée, elle a un pied dix pouces de longueur ; les dimensions de ses dents incisives et de ses défenses se trouvent dans la description de l'hippopotame (voyez tome III, page 465). M. Adanson, de l'académie royale des sciences, m'avait communiqué cette tête, mais à présent elle appartient au Cabinet, par l'acquisition que le roi a faite de la collection d'histoire naturelle que M. Adanson a rapportée du Sénégal.

DU RENNE.

A joindre au tome IV, page 175.

1429. *Fil de nerf de renne.*

Ce fil est double et tors, il est d'un blanc bleuâtre et luisant comme de la soie ; il a été envoyé par M. Tesdorpf.

DU BOBAK.

A joindre au tome II, page 301.

1244. *Un bobak.*

Cet animal est desséché et bourré ; il a servi de sujet pour la description du bobak ; l'un des pieds de derrière est en partie disséqué pour faire voir la conformation du pouce, qui est différent de celui de la marmotte.

DU SAIMIRI.

A joindre au tome V, page 218.

1496. *La peau d'un saïmiri.*

Les os de la tête et des pieds tiennent à cette peau, qui paraît être à-peu-près de même grandeur que celle de l'individu qui m'a servi de sujet pour la description du saïmiri : elle a aussi les mêmes couleurs ; elle est bourrée et montée dans une des attitudes les plus ordinaires à ce joli petit animal, qui a été donné, au Cabinet, par madame la comtesse de Marsan, gouvernante des Enfants de France.

TABLE RAISONNÉE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Les phoques à oreilles. — L'ours marin. 1

Son espèce est nombreuse et répandue, pag. 1. — Elle a été observée par Steller, *ibid.* — On la trouve dans tous les Océans, *ibid.* — Cet animal fait les plus grands voyages, *ibid.* — On le rencontre dans les mers du Kamtschatka, *ibid.* — Steller l'a observé sur les îles de Behring, 2. — Chaque mâle a un grand nombre de femelles, *ibid.* — Antipathie des ours marins pour le lion marin, *ibid.* — Ils sont très-attachés à leur famille, *ibid.* — Le mâle paraît avoir une grande autorité sur toute sa famille, 3. — Époque à laquelle les jeunes abandonnent leurs père et mère, *ibid.* — Les femelles ont pour leurs petits le plus grand attachement, *ibid.* — Leurs cris varient, suivant M. Steller, *ibid.* — Des fonctions de relation ou des sens, *ibid.* — De la locomotion, 4. — Les femelles mettent bas en juin, *ibid.* — Elles choisissent le soir pour s'accoupler, *ibid.* — Disposition des poils des ours marins, *ibid.* — Leur poids, *ibid.* — Abondance de leur graisse, 5. — Comparaison de ces animaux avec l'ours terrestre, *ibid.* — Nombre et forme des dents, 6. — Disposition des pieds, *ibid.* — Organe génital, 7. — Longueur du tube intestinal, *ibid.* — Le petit phoque noir appartient sans doute à l'espèce de l'ours marin, *ibid.* — Description du premier par M. de Pagès, *ibid.*

Le lion marin. 8

Sa taille, 8. — Ce n'est pas l'animal décrit sous ce nom par l'amiral Anson 9. — Il vit en troupes, *ibid.* — Ses habitudes, ses mœurs, *ibid.* — Quoique sauvage on peut l'apprivoiser, 10. — Il se bat à outrance, *ibid.* — Les femelles sont dans une sorte de dépendance, *ibid.* — Le mâle est polygame; préliminaires de l'accouplement, 11. — Lieux que préfèrent les lions marins, 12. — Leur voix, *ibid.* — Leur manière de marcher, *ibid.* — Ce qui a valu à cette espèce le nom de *lion marin*, 13. — Disposition et forme de la crinière, *ibid.* — Poids de cet animal, *ibid.* — Abondance de la graisse qui entoure son corps, *ibid.* — Formes relatives des diverses parties de son corps, 14. — Nature des moustaches, *ibid.* — Détails sur l'organisation intérieure, *ibid.* — Les nageoires antérieures servant de pieds, *ibid.* — Différences qu'on remarque chez les diverses espèces de phoques dans la forme des pieds, *ibid.* — Dimensions de la verge, 15. — Dimensions d'une femelle de lion marin, d'après M. Forster, *ibid.* — Comparaison de cet animal avec l'ours marin, *ibid.*

Les Lamantins. 16

Semblent être le lien qui unit les quadrupèdes amphibies et les cétacées, 16. — Perfection de leur organisation interne, *ibid.* — Leur intelligence et leur

bon naturel, 16. — Leurs habitudes et certaines localités des mers dans lesquelles ils se plaisent, 17. — On en connaît quatre ou cinq espèces, *ibid.* — Caractères généraux ou communs, *ibid.*

Le grand lamantin du Kamtschatka. . . 17

On le trouve en grand nombre dans les mers du Nord de l'Océan Pacifique, 17. — Il préfère l'embouchure des rivières, *ibid.* — Il n'est pas farouche, *ibid.* — Cet animal paraît être monogame, 18. — Le mâle a pour sa femelle le plus vif attachement, *ibid.* — Manière dont on harponne ces lamantins, *ibid.* — Leur chair est estimée, *ibid.* — Ils se nourrissent d'herbes et surtout de *fucus*, *ibid.* — Ils ont beaucoup de graisse, 19. — Leur peau est un cuir épais, *ibid.* — Nature des soies qui leur servent de moustaches, *ibid.* — Leur poids, *ibid.* — Description des diverses parties du corps, *ibid.* — Détails sur quelques pièces de la charpente osseuse, 20. — Forme de l'organe génital, *ibid.* — Dimensions d'un individu tué à l'île de Behring, *ibid.*

Le grand lamantin des Antilles. . . . 21

Différence de cette espèce avec la précédente, 21. — Ses caractères, *ibid.* — Ses dimensions, *ibid.* — Lieux qu'elle fréquente, *ibid.* — Sa description, *ibid.* — Elle produirait deux petits, suivant Oviédo, 22.

Le grand lamantin de la mer des Indes. 22

Le petit lamantin d'Amérique. . . . 22

Cette quatrième espèce est plus petite que les trois précédentes, 22. — Elle vit dans les fleuves et dans la mer indistinctement, *ibid.* — Son genre de vie, *ibid.* — La femelle fait deux petits, 23. — Nature de la peau, *ibid.*

Le petit lamantin du Sénégal. 23

Cette espèce, d'abord confondue avec le lamantin de Cayenne, paraît en être distincte, 23. — Ses traits distinctifs, *ibid.* — Notes à son sujet, *ibid.*

Description du phoque, par Daubenton. 24

Description des parties extérieures, 24. — Organisation, 25. — Nature et couleurs du pelage, *ibid.* — Formes des moustaches, *ibid.* — Dimensions des diverses parties du corps, *ibid.* — Poids de l'animal, *ibid.* — Description des viscères et des divers organes intérieurs, 26. — Dimensions de ces diverses parties, 27. — Du squelette; des dimensions et des formes de chaque os en particulier, 28. — Autre espèce de phoque différant de cette première espèce, 31. — Détails sur un phoque des Indes, 32.

Description du morse, par Daubenton. 32

Ses ressemblances avec les phoques, 32. — Il en

diffère par les formes de la tête, 32. — Particularités anatomiques que présente celle-ci, *ibid.* — Fœtus, 33. — Dimensions des diverses parties du corps, *ibid.* — Description des viscères, 34. — Des dents, 35. — Dimensions des os qui composent le squelette, *ibid.*

Description d'un embryon de lamantin de la Guyane, par Daubenton. 36

Dimensions, 36. — Caractères distinctifs, *ibid.* — Organisation générale, *ibid.* — Description anatomique des viscères, 37. — Des parties osseuses, 38.

Description d'une tête de lamantin du Sénégal, par Daubenton. 38

Cette tête osseuse avait été recueillie au Sénégal par Adanson, 38. — Sa description et particularités qui la distinguent, *ibid.*

Description de la partie du cabint qui a rapport à l'histoire naturelle des phoques, du morse, du dugon et du lamantin. 39

Une peau de phoque, 39. — Un squelette, *ibid.* — Une peau de phoque des Indes, *ibid.* — L'extrémité des mâchoires, *ibid.* — Peau de morse, *ibid.* — Un fœtus, *ibid.* — Verge et testicules, *ibid.* — Os de la verge, *ibid.* — Autre os de la verge, *ibid.* — Os de la tête, *ibid.* — Défense, *ibid.* — Grande défense, 40. — Autre défense, *ibid.* — Tronçon de défense, *ibid.* — Dent machelière, *ibid.* — Tête d'un dugon, *ibid.* — Défense, 41. — Dent machelière, *ibid.* — Fœtus de lamantin, *ibid.* — Les poumons et le cœur d'un lamantin, *ibid.*

Nomenclature des singes. 42

Définitions, 42. — Leurs noms chez les Grecs et les Romains, *ibid.* — Animaux auxquels on doit donner ce nom, *ibid.* — Les babouins, 43. — Le magot, *ibid.* — Les guenons, 44. — Le maimon, 45. — Les sapajous et les sagouins, *ibid.* — C'est à tort qu'on leur a donné le nom de singe, 46. — On connaît six ou sept sapajous et six sagouins, *ibid.* — Les variétés de ces animaux sont peut-être plus nombreuses que ces espèces, *ibid.* — Définition générale du nom de quadrupèdes par opposition à celui de quadrumanes, 47. — Discussion à ce sujet, 48. — Rapports entre le singe et l'homme, 51. — Pourquoi la pensée n'est pas née dans un singe, *ibid.* — Réflexion sur l'âme, *ibid.* — Animaux qui présentent le plus d'intelligence, 53. — Le singe, quoique le premier après l'homme, est moins intelligent que d'autres animaux, *ibid.* — Parallèle entre le singe et l'homme, 54. — Le singe est un pur animal, *ibid.*

Les orangs-outangs, ou le pongo et le jocko. 55

Ce sont de tous les singes ceux qui ressemblent le plus à l'homme, 55. — Description faite sur un petit orang-outang ou jocko vivant, *ibid.* — Citations tirées de Boetius, *ibid.* — De Linnæus, 56. — De Tyson, *ibid.* — Noms divers consignés dans les relations des voyageurs, *ibid.* — Description du

pongo par Battel, 57. — Du smitten, par Bosman, *ibid.* — De l'orang-outang, par Schoutten, *ibid.* — Du quimpezé, par De la Brosse, 58. — Détails sur le petit orang-outang vu vivant à Paris, *ibid.* — Ses mœurs et ses habitudes, *ibid.* — Description d'un orang-outang, par Tulpius, 59. — Ce sont des animaux qu'on peut instruire facilement, *ibid.* — Citations à l'appui, *ibid.* — Rapports de Pyrrard, de Leguat, de Gemelli Carreri, de Froger, 60. — Comparaison de l'orang-outang avec l'homme, 61. — Son organisation intérieure, *ibid.* — Son anatomie, par Tyson, 62. — Discussion des caractères comparatifs donnés par l'auteur précédent, 63. — Caractères distinctifs de cette espèce, 64.

Addition à l'article des orangs-outangs. 65

Il en existe en effet deux espèces, 65. — Celle qu'on doit nommer pongo et celle qu'on doit nommer jocko, *ibid.* — Leurs caractères distinctifs, *ibid.* — Note fournie par M. d'Obsonville, 66. — Du professeur Allamand, *ibid.* — Autre description d'Allamand sur un grand singe d'Afrique, 68. — Description d'une jeune femelle d'orang-outang, par le même, 69. — Du *woulock*, 71. — Description du jocko, par M. de Vosmaër, 72.

Description du jocko, par Daubenton. . 74

Sa description, 74. — Les dimensions, 75. — Détails anatomiques, *ibid.* — Son squelette, 77. — Proportions des os, 78.

Le gibbon. 79

Ses caractères extérieurs, 79. — Ses mœurs, *ibid.* — Patrie, *ibid.*

Description du gibbon, par Daubenton. 80

Organisation extérieure, 80. — Dimensions, *ibid.* — Splanchnologie, 82. — Description du petit gibbon, 83. — Du squelette, *ibid.* — Proportion des os, 84.

Le Magot. 85

Ses caractères, 86. — Sa description, *ibid.* — Ses attributs distinctifs, *ibid.*

Le pithèque. 87

Ce qu'en dit Aristote, 87. — Sa description, *ibid.* — Ses habitudes, 88. — Ce qu'en disent les voyageurs modernes, 89. — Ses caractères distinctifs, *ibid.*

Addition à l'article du pithèque. 89

Observations fournies par M. Desfontaines, 90. — Description d'un autre individu observé vivant, 91.

Du petit cynocéphale. 92

Description du magot, par Daubenton. *ib.*

Caractères extérieurs, 92. — Ses abajoues, 93. — Ses dimensions, *ibid.* — Ses viscères, 94. — Leurs proportions, 95. — Son squelette, 96. — Dimensions des os, 98.

Le papion ou babouin proprement dit. 99

Sa description, 99. — Ses mœurs, *ibid.* — Ses

- penchans 100. — Son genre de nourriture, *ibid.* — Ses caractères distinctifs, *ibid.*
- Description du papion, par Daubenton. 101**
Description générale, 101. — Ses dimensions, 102. — Organisation de ses viscères, *ibid.* — Description de la femelle, 104. — Des organes générateurs, 105. — Squelette, 106.
- Le babouin des bois. 107**
- La guenon à museau allongé. 108**
- Le mandrill. *Ib.***
Son aspect, 109. — Lieux où on le trouve, *ibid.* — Ses caractères distinctifs, *ibid.*
- Le choras. 110**
Lieux où on le trouve, 110. — Sa description, *ibid.* — Son genre de nourriture, *ibid.*
- Description du mandrill, par Daubenton. 111**
Caractères extérieurs, 111. — Dimensions, *ibid.* — Viscères, 112. — Leurs proportions, 113. — Squelette, 114. — Dimensions des os, *ibid.*
- L'ouanderou et le Lowando. 115**
Leurs caractères distinctifs, 115. — Rectification de quelques erreurs à leur sujet, 116.
- Addition à l'article de l'ouanderou. . . 117**
- La guenon à crinière. *Ib.***
- Description de l'ouanderou, par Daubenton. 118**
- Le babouin à museau de chien. *Ib.***
Description, 119. — Individu décrit par Edwards, *ibid.* — Addition à l'article du Lowando, *ibid.*
- Le maimon. 120**
Caractères distinctifs, 120.
- Le macaque à queue courte. 121**
- Le patas à queue courte. 122**
- Description du maimon, par Daubenton. *Ib.***
Description, 122. — Dimensions, 123. — Viscères, *ibid.* — Squelette, ses proportions, 125.
- Le babouin à longues jambes. 126**
Description, 126. — Genre de nourriture, *ibid.*
- Le macaque et l'aigrette. 127**
Leurs caractères, 127. — Patrie, *ibid.* — Leurs habitudes, *ibid.* — Leurs traits distinctifs d'organisation, *ibid.*
- Description du macaque, par Daubenton. 128**
Proportions du corps, 128. — Viscères, *ibid.* — Leurs dimensions, 130 — Squelette, 131. — Longueurs des os, 132.
- Description de l'aigrette, par Daubenton. 132**
- Le Patas. 133**
Description, 133. — Détails tirés de Marmol, *ibid.* — Caractères distinctifs, 134.
- Description du patas à bandeau noir, par Daubenton. 134**
Description, 134. — Proportion des parties extérieures, 135. — Viscères, 136. — Leurs proportions, 137. — Squelette, 138. — Dimensions des os, *ibid.*
- Le malbrouck et le bonnet chinois. . 139**
Leur distinction, 139. — Récit des voyageurs à leur sujet, 140. — Caractères distinctifs, 141.
- Description du malbrouck, par Daubenton. 141**
Description, 141. — Proportions des membres, *ibid.* — Viscères, 142. — Leurs proportions, 143. — Squelette, ses dimensions, 144.
- Description du bonnet chinois, par Daubenton. 145**
Description, 145. — Dimensions, *ibid.* — Squelette, 146.
- La guenon couronnée. 146**
Description, 147. — Proportions, *ibid.*
- Le mangabey. 148**
- Description du mangabey, par Daubenton. 149**
Description, 149. — Proportions du corps, *ibid.* — Viscères, *ibid.* — Leurs proportions, 150. — Squelette, 152. — Dimensions des os, 153.
- La mone. 154**
Est la plus commune des guenons 154. — Est le *kebos* des Grecs, *ibid.* — Ses divers noms, *ibid.* — Ses mœurs, *ibid.* — Ses caractères distinctifs, 155.
- Le mona. 155**
Est le *singe diane* de Linnæus, 155. (Opinion contraire dans une note.)
- Description de la mone. 156**
Caractères extérieurs, 156. — Proportions du corps, *ibid.* — Ses viscères, 157. — Leurs proportions, *ibid.* — Son squelette, 158. — Dimensions des os, 159.
- Le callitriche. 159**
Est aussi nommé *singe vert*, 160. — Ses caractères distinctifs, *ibid.*
- Description du callitriche, par Daubenton 161**
Caractères extérieurs, 161. — Proportions du corps, *ibid.* — Viscères, 162. — Dimensions, 163.
- Le moustac. 164**
- Description du moustac. 164**
- Le talapoin. 165**
Est le *singe noir* d'Edwards, 165. — A été mentionné par Bosman, 166.
- Description du talapoin, par Daubenton. 166**
Ses caractères extérieurs, 166. — Ses dimensions, *ibid.* — Ses viscères, 167. — Son squelette, 168.

Le douc.	169	Addition à l'article du coaita.	194
Distinction, 169. — Sa description, <i>ibid.</i> — Est le <i>sifac</i> de Flaccourt, 170. — Ses caractères distinctifs, <i>ibid.</i>		Observations de Vosmaër, 194. — Réponse à quelques objections faites sur le coaita par ce savant, <i>ibid.</i> — Additions aux détails de mœurs 195.	
Addition à l'article du douc.	170	Description d'un coaita, par Daubenton. 195	
Description du douc, par Daubenton. <i>ib.</i>		De la tête, 195. — Des membres, 196. — De l'enveloppe cutanée, <i>ibid.</i> — Proportions, <i>ibid.</i> — Viscères, 197. — Leurs dimensions, 198.	
Ses caractères extérieurs, 171.		Le sajou.	200
La guenon à long nez.	171	Il y en a deux variétés, 200. — Leurs habitudes, <i>ibid.</i> — Leurs caractères distinctifs, <i>ibid.</i>	
La guenon à camail.	172	Addition à l'article du sajou brun.	201
Leblanc-nez.	173	Notes de Vosmaër, sur un singe <i>siffleur</i> nouveau, 201. — C'est le sajou brun, <i>ibid.</i> — On le nomme <i>mikou</i> à Cayenne, <i>ibid.</i>	
La guenon à nez blanc proéminent.	174	Description du sajou brun, par Daubenton	202
Le roloway ou la Palatine.	175	Ses proportions, 202. — Son organisation viscérale, 204. — Son squelette, 205.	
La guenon à face pourpre.	176	Description du sajou gris, par Daubenton	206
La guenon nègre.	177	Modifications organiques qui le distinguent, 206.	
Fœtus de guenon.	177	Le sajou nègre.	206
Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle des singes.	178	Le sajou cornu	206
La peau d'un jocko, 178. — Son squelette, <i>ibid.</i> — Peau d'un gibbon, <i>ibid.</i> — Squelette, <i>ibid.</i> — Magot, <i>ibid.</i> — Pièces osseuses, <i>ibid.</i> — Papion, <i>ibid.</i> — Mandrill et maimon, 179. — Macaque, <i>ibid.</i> — Mallbrouck, <i>ibid.</i> — Bonnet-chinois, 180. — Mone, <i>ibid.</i> — Callitriche et talapoin, <i>ibid.</i> — Un fœtus de guenon, <i>ibid.</i>		Le saï	207
Les sapajous et les sagoins.	181	On en connaît deux variétés, 207. — Ils sont connus sous le nom de <i>pleureurs</i> , <i>ibid.</i> — Aussi sous celui de <i>singes musqués</i> , <i>ibid.</i> — Caractères distinctifs, des espèces, 208.	
Distinction des singes de l'ancien et du nouveau continent, 181. — Les espèces de sapajous, <i>ibid.</i> — Le nombre des sagoins, 182.		Description du saï, par Daubenton.	208
L'ouarine et l'alouate.	182	Ses formes extérieures, 208. — Ses proportions, <i>ibid.</i> — Ses viscères, 209. — Son squelette, 210.	
Leur taille, 183. — Détails fournis par Marcgrave, <i>ibid.</i> — On les nomme <i>hurleurs</i> , <i>ibid.</i> — Leurs mœurs, <i>ibid.</i> — leur genre de vie, <i>ibid.</i> — Détails extraits d'Oexmelin sur ces singes, 184. — Caractères distinctifs de ces espèces 185.		Description du saï à gorge blanche, par Daubenton	211
Addition à l'article de l'alouate.	185	Ses caractères distinctifs, 212. — Ses dimensions, <i>ibid.</i>	
On le nomme <i>singe rouge</i> à Cayenne, 185. — Sa description, <i>ibid.</i> — Ses habitudes, 186. — Réflexions sur les mœurs des alouates, ouarines et coaitas, 187. — Détails et descriptions, 188.		Le saïmiri.	213
Description de l'alouate, par Daubenton.	190	Ses divers noms, 213. — Ses caractères, <i>ibid.</i>	
Description des formes extérieures, 190. — Détails anatomiques sur le crâne et la poche osseuse de la gorge, <i>ibid.</i>		Addition à l'article du saïmiri	213
Le coaita et l'exquima.	194	Détails sur ses habitudes, 214.	
Ses différences d'avec l'alouate, 191. — Description de l' <i>exquima</i> de Marcgrave, <i>ibid.</i> — Doutes sur cette espèce, <i>ibid.</i> — Détails fournis par Dampier, 192. — De la <i>diane</i> de Linnæus, <i>ibid.</i> — Des deux <i>coaitas</i> , cités par Edwards, <i>ibid.</i> — Du <i>chameck</i> , <i>ibid.</i> — Résumé de la discussion sur ces espèces, 193. — Leurs mœurs, <i>ibid.</i> — Caractères distinctifs des espèces, 194.		Description du saïmiri, par Daubenton. 214	
		Ses caractères extérieurs, 214. — Ses proportions, <i>ibid.</i> — Ses viscères, 215. — Son squelette, 217.	
		Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle des sapajous.	218
		Pièces relatives à l'alouate, 218. — Au coaita, <i>ibid.</i> — Au sajou, 219. — Au saï, <i>ibid.</i> — Au saïmiri, <i>ibid.</i>	
		Le saki.	220
		Nommé <i>singe à queue de renard</i> , 220. — Ses caractères spécifiques, <i>ibid.</i>	

- L'arqué, espèce de saki. 221
- Le sagoïn, vulgairement appelé *singe de nuit*. 221
- On le nomme à Cayenne *singe de nuit*, 221. — Sa description, *ibid.*
- Description du saki, par Daubenton. 222
- Le tamarin. 223
- Le tamarin nègre. 223
- Description du tamarin, par Daubenton. 224
- Ses formes, 224. — Ses proportions, *ibid.*
- L'ouistiti. 225
- C'est un très-petit singe, 225. — Il est agréablement peint, *ibid.* — On le nomme *sanglin*, *foukes*, *guereza* ou *mococo*, *ibid.* — Caractères distinctifs de l'espèce, 226.
- Description de l'ouistiti, par Daubenton. 226
- Ses caractères, 226. — Ses proportions, *ibid.* — Ses viscères, 227. — Son squelette, 228.
- Le marikina. 229
- Description du marikina, par Daubenton. 230
- Formes extérieures, 230. — Dimensions, *ibid.* — Viscères, *ibid.*
- Le pinche. 231
- Description, 231. — Caractères spécifiques, *ibid.*
- Description du pinche, par Daubenton. 232
- Formes extérieures, 232. — Proportions, *ibid.* — Détails anatomiques, 233. — Organes sexuels, *ibid.*
- Le mico. 234
- Il est du *Para*, 234. — Détails fournis par M. de la Coudamine, *ibid.*
- Description du mico, par Daubenton. 235
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle des sagoïns 235
- Détails relatifs au saki, 235. — Au tamarin, *ibid.* — A l'ouistiti, *ibid.* — Au sagoïn, 236. — Au marikina, *ibid.* — Au mico, *ibid.* — Au pinche, *ibid.*
- Les makis. 236
- Définition du nom de *makis* et son application générale, 236. — Caractères communs aux makis, 237. — Distinction des espèces, *ibid.* — Du *mococo*, *ibid.* — Du *mongous*, *ibid.* — Ce dernier a plusieurs variétés, *ibid.* — Du *vari*, *ibid.* — Leur patrie, 238.
- Addition à l'article des makis. 239
- Le grand mongous, 239.
- Le *mococo*, *ibid.*
- Le petit maki gris, 240.
- Autre espèce de maki, *ibid.* — Sa description, 241.
- Description des makis, par Daubenton. 241
- Caractères généraux des formes extérieures, 241. — Détails et réflexions sur leurs dents, 242.
- Description du *mococo*, par Daubenton. 242
- Sa description, 242. — Ses dimensions, 243. — Ses viscères, 244. — Organes de la génération, 245. — Son squelette, 246. — Dimensions relatives des os, 247.
- Description du mongous, par Daubenton 248
- Sa description, 248. — Ses proportions, *ibid.* — Ses viscères abdominaux, *ibid.* — Différence de la tête osseuse d'avec celle du *mococo*, 249. — Vertèbres, *ibid.* — Pelage, *ibid.*
- Description du *vari*, par Daubenton. 250
- Sa description et ses proportions, 250. — Ses intestins, 251. — Ses organes sexuels, *ibid.* — Dimensions des viscères, *ibid.*
- Le loris 252
- Ses caractères distinctifs des autres espèces de makis, 252.
- Description du loris, par Daubenton. 253
- Sa description, 253. — Son pelage, 254. — Son système dentaire, *ibid.* — Ses viscères, *ibid.* — Son squelette, 255. — Dimensions des os, 256.
- Description de la partie du cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle des makis et des loris. 257
- Détails relatifs au *mococo*, 257. — Au *mongous*, *ibid.* — Au *vari*, *ibid.* — Au loris, *ibid.*
- Le loris de Bengale. 258
- Description donnée par Vosmaër, 258. — Mauvaise application du nom de *paresseux du Bengale*, 259. — Réponse à quelques objections de M. de Vosmaër, sur l'animal nommé *paresseux*, 260. — Habitudes du loris, 261. — Son genre de nourriture, *ibid.* — Du *thevangle*, *ibid.*
- Le tarsier 263
- Origine du nom de *tarsier*, donné à cet animal, 263. — Comparaison du tarsier à la gerboise, *ibid.* — Ses rapports avec la marmose, le cayopollin et le phalanger, *ibid.*
- Description du tarsier, par Daubenton. 264
- Description des parties extérieures et des dents de cet animal, 264.
- Le rat de Madagascar. 264
- Description de ce petit quadrupède, qui a vécu plusieurs années chez madame la comtesse de Marsau, 264.
- Articles omis dans l'histoire naturelle des quadrupèdes. — La musaraigne du Brésil 265
- Cet animal n'est connu que par la courte description qu'en a donnée Maregrave, et qui est rapportée, 265.

Supplément aux articles du daim et de

l'axis 266

Quelques détails sur les habitudes du *cerf du Gange* ou *axis*, dont M. le duc de Richemont avait, en 1765, une grande quantité dans son parc de daims, en Angleterre, 266. — Description de deux daims chinois, qui existaient, en 1764, à la ménagerie de Versailles, et qui étaient peut-être une variété de l'axis, *ibid.*

Supplément à la description du cabinet,

relative à l'histoire naturelle de plusieurs animaux. 266

Du cheval, du bœuf, du bélier et du cochon, 266. — Du chien, 267. — Du chat, *ibid.* — Du lièvre, 268. — Du lapin, *ibid.* — Du rat, *ibid.* — Du rat d'eau, *ibid.* — De l'Ondatra, 269. — Du desman, *ibid.* — Description complète des parties extérieures de cet animal, *ibid.* — Du castor, *ibid.* — De la roussette, *ibid.* — De l'hippopotame, 270. — Du renne, *ibid.* — Du bobak, *ibid.* — Du saïmiri, *ibid.*

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME ET DERNIER DES MAMMIFÈRES.

SUPPLÉMENT
AUX
OEUVRES DE BUFFON.

AVERTISSEMENT

PLACÉ

PAR M. LE COMTE DE LACÉPÈDE

AU COMMENCEMENT DU SEPTIÈME VOLUME DU SUPPLÉMENT DE L'ÉDITION DES OEUVRES
DE L'IMPRIMERIE ROYALE (1).

Le public ayant désiré vivement jouir des derniers travaux de feu M. le comte de Buffon, qu'une longue et douloureuse maladie a enlevé l'année dernière aux sciences et aux lettres, M. le comte de Buffon son fils, ainsi que M. le chevalier de Buffon son frère, et son exécuteur testamentaire, ont bien voulu me remettre les ouvrages manuscrits qu'ils ont trouvés parmi les papiers de ce grand naturaliste, et confier le soin de diriger l'impression de ces ouvrages à celui qu'il avait chargé lui-même de les continuer. J'ai cru ne pouvoir répondre convenablement à leur choix, ni bien remplir les intentions qu'ils m'ont témoignées, qu'en publiant ces manuscrits tels qu'ils m'ont été remis. Feu M. de Buffon m'ayant souvent entretenu des projets qu'il avait formés pour ajouter à leur valeur, je sais qu'il se proposait d'y faire quelques changements : il voulait particulièrement abrégé plusieurs descriptions qu'il avait faites quelques années auparavant, les embellir par les couleurs brillantes qu'il savait employer avec tant d'art, les mêler avec des considérations plus générales, présenter les rapports de diverses parties de son ouvrage dans de grands tableaux qui, comme autant d'objets éclatants, auraient répandu sur l'ensemble une nouvelle lumière et une chaleur plus vive ; mais le génie de ce grand écrivain aurait pu seul terminer ses productions. Ce volume sera donc composé des articles laissés par M. de Buffon, tels qu'ils étaient lorsqu'il allait les perfectionner ; j'ai cru seulement que l'on ne serait pas fâché de trouver dans

cet avertissement, l'indication des changements essentiels qu'il avait déterminés, et les noms des auteurs dans lesquels on verra des détails plus étendus sur les animaux, dont il voulait compléter l'histoire ; j'ai pensé que ces observations étaient autant d'hommages que je devais à sa mémoire, ainsi qu'à l'amitié qu'il m'a toujours témoignée.

Au reste, on trouvera dans ce volume quatre-vingt-deux planches très-précieuses, tant par l'exactitude et la beauté des dessins, que par la rareté de la plupart des animaux qu'elles représentent.

Article des oranges-outangs.

Le singe indiqué t. V, p. 68 (*), comme étant peut-être une variété par laquelle l'espèce du *pongo* ou *grand orang-outang*, se rapprocherait du *mandrill*, est le *choras*, dont on pourra voir la description (p. 108). Nous devons observer aussi que l'individu femelle, dont M. de Buffon rapporte les habitudes naturelles, d'après M. Vosmaer (page 72), est le même que celui dont il donne la description et l'histoire, d'après M. Allamand (page 69 du même article).

Article du pithèque.

La comparaison la plus exacte entre les divers pithèques apportés des côtes de Barbarie, et le singe si bien décrit par M. Daubenton (vol. V, page 95), sous le nom de *magot*, a prouvé qu'ils appartiennent à la même espèce, et qu'ils ne présentent que de légères différences relatives au sexe, ou qui disparaissent avec l'âge ; mais un de nos confrères, M. Desfontaines, savant professeur du jardin du Roi, nous a confirmé qu'il existait en Afrique, ainsi que l'ont dit plu-

(1) Le désir que nous avons de rendre complète notre édition des OEuvres de Buffon, nous engage à insérer ici cet Avertissement. On y trouvera quelques annotations que nous avons négligé de reproduire dans leurs articles respectifs, à cause de leur peu d'importance. DESM. 1831.

(*) Tous les tomes et pages cités, dans ce Supplément, se rapportent aux tomes I, II, III, IV et V des Mammifères de cette édition.

sieurs voyageurs, une espèce de singe sans queue, à laquelle il a laissé le nom de *magot*, dans les observations employées par M. de Buffon (pages 89 et suiv.), qui est en effet très-voisine de celle du *magot*, et qui en diffère néanmoins par quelques caractères extérieurs, ainsi que par ses habitudes. C'est à ce dernier animal que l'on pourra appliquer le nom de *simia-inuus* donné au *magot* ou *pithèque*, par plusieurs naturalistes; et c'est à ce même animal qu'il faudra rapporter aussi la plus grande partie de ce qu'a dit M. de Buffon, des habitudes du singe connu depuis long-temps en Europe sous le nom de *magot*, et avec lequel les animaux appelés *pithèques*, ne forme qu'une seule et même espèce. Au reste, très-peu de temps avant sa mort, M. de Buffon avait lui-même adopté cette opinion. La planche 5 de cet article représente la femelle du *magot* ou *pithèque* (1).

Article du lowando.

Le babouin figuré dans la planche 420, fig. 2, et que M. de Buffon avait cru devoir rapporter à l'espèce du *lowando*, est absolument le même que le *babouin à museau de chien*, dont il parle dans l'article précédent, d'après plusieurs naturalistes, et que M. Linnée a nommé *simia hamadryas*.

Article de la guenon à long nez.

Des Cochinchinois qui sont venus au Cabinet du Roi, ont reconnu cet animal, dont on y conserve la dépouille: ils nous ont appris qu'il était très-commun dans leur pays où on le nomme *khi doc*, c'est-à-dire *grand singe*; il devient en effet très-grand et très-gros; il va par troupes nombreuses; il ne se nourrit que fruits; son naturel est cependant presque féroce, et lorsqu'on l'attaque, il se défend avec beaucoup de force et de courage. M. Daubenton se propose de publier un Mémoire au sujet de cet animal remarquable.

Article du macaque à queue courte.

Ce singe a de très-grands rapports avec celui dont M. Gmelin a parlé d'après M. Scopoli, et qui porte le nom de *simia cynosuros*, (édition augmentée et corrigée du système de M. Linnée, vol. I, à Leipsick, 1788).

Article de la guenon couronnée.

Il paraît que l'on doit regarder cette guenon comme une variété de l'aigrette. (*simia aygula*; M. Gmelin, ouvrage déjà cité).

Article du blanc-nez.

Ce singe est le *simia petaurista* de M. Gmelin (ouvrage déjà cité).

Article de la guenon à nez blanc proéminent.

C'est à cette espèce que M. Gmelin a donné le nom de *simia nictitans*. (ibid.)

Article de l'alouate.

Une planche jointe à cet article représente un sapajou hurleur, dont M. de Buffon n'a laissé aucune description; et qui paraît avoir de très-grands rapports avec l'alouate (2).

Article du petit maki gris.

Ce maki, ainsi que celui dont M. de Buffon donne la description dans l'article suivant, sont de l'espèce du maki, appelée *Lemur laniger* par M. Gmelin (ouvrage déjà cité).

Article du loris de Bengale.

On trouvera dans l'ouvrage déjà cité de M. Gmelin, les noms des divers auteurs qui ont fait connaître ce loris: ce savant continuateur de M. Linnée lui a conservé le nom de *Lemur tardigradus*, et M. de Buffon a été très-fondé à le regarder comme appartenant à l'espèce du loris dont il avait déjà traité (tome V, page 252).

Article du bizaam.

M. Schreber en a parlé (vol. III, pag. 425), et l'a fait représenter (pl. CXV); M. Gmelin l'a nommé *Viverra tigrina* (ouvrage déjà cité, vol. 1, pag. 91).

Article du putois rayé de l'Inde.

C'est avec toute raison que M. de Buffon a cru devoir séparer du genre des chats, cet animal rayé qui n'appartient pas cependant au genre des putois, qui en est séparé par la forme, ainsi que par la position de ses dents, et que M. Gmelin a placé parmi les *Viverra*, sous le nom de *Viverra fasciata* (ouvrage déjà cité, pag. 92).

(1) Nous avons supprimé cette figure.

DESM. 1831.

(2) Cette planche représente peut-être l'ourarine; mais nous ne saurions l'affirmer. DESM. 1831.

Article du grand écureuil de la côte de Malabar.

Cet écureuil qui a beaucoup de rapports avec l'écureuil de Madagascar, dont M. de Buffon a traité dans l'article suivant, est le même que celui que M. Gmelin a nommé le très-grand écureuil (*sciurus maximus*), et dont M. Schreber a donné la figure, vol. IV, planche CCXVII, b.

Article des guerlinguets.

Les deux écureuils de la Guiane dont il est question dans la note de la page 152 du 1^{er} volume de M. Gmelin, sont le grand et le petit guerlinguet.

Article de l'aye-aye.

M. Gmelin l'a nommé écureuil de Madagascar, à cause de sa conformation qui le rapproche des écureuils, quoique ses habitudes l'en éloignent, ainsi que l'a très-bien observé cet habile naturaliste; mais il ne faut pas le confondre avec l'écureuil de Madagascar, dont M. de Buffon donne la figure (planche 130, fig. 2), et qui est un animal tout-à-fait différent, tant par ses habitudes que par sa forme.

Article du phalanger.

Ce quadrupède dont ont parlé MM. Valentin (*Ind.*, pag. 272), Pallas (*Misc. Zoologi.*, pag. 56), Erxleben (*Mammal.*, pag. 79), Schreber (*Saughl.*, 3, pag. 550, tab. 152), et Pennant (*Quadrup.*, pag. 209, n^o 148), a été nommé par M. Gmelin *didelphis orientalis*, et placé, à cause de sa conformation, dans le même genre que le sarigue, la marmose, le cayopollin, etc. M. de Buffon paraît avoir une opinion contraire en assurant (tom. 3, pag. 143), que le phalanger n'est pas du même genre que ces mêmes sarigue, cayopollin et marmose; mais nous devons observer que, dans cette note, ainsi que dans beaucoup d'autres endroits de ses ouvrages, M. de Buffon n'entend par genre, et quelquefois par classe, qu'une sorte de famille naturelle fondée sur une grande partie des caractères extérieurs des animaux, et en même temps sur la grande ressemblance de leurs habitudes, quand bien même les diverses espèces de cette famille ne présenteraient pas une conformation semblable, dans les parties du corps dont les auteurs des divers ordres méthodiques considèrent la ressemblance ou

la différence, pour rapprocher ou séparer les espèces.

Article de la grande chauve-souris fer-de-lance.

Cette espèce a quatre dents incisives à la mâchoire inférieure, sans en avoir à la supérieure. Le défaut de queue la distingue de la chauve-souris fer-à-cheval avec laquelle elle a beaucoup de rapports, et le nombre de ses dents la sépare de la chauve-souris musaraigne qui a quatre dents incisives à chaque mâchoire.

Article de la chauve-souris de la Guiane.

Le nombre de ses dents incisives, ainsi que la forme de ses oreilles, empêche qu'on ne la confonde avec les chauve-souris déjà décrites par les naturalistes, et dont aucune n'a, comme elle, la mâchoire supérieure sans incisives, et la mâchoire inférieure armée seulement de deux dents incisives ou tranchantes. Cependant elle a de très-grands rapports avec celle que M. Gmelin a comprise dans son ouvrage, sous le nom de *vespertilio lepturus*, quoique celle-ci ait quatre dents incisives à la mâchoire d'en bas; et ce qui les rapproche de plus près, c'est que les deux dents incisives qui garnissent la mâchoire inférieure de la chauve-souris dont il est ici question, sont très-petites, et divisées en deux, de manière qu'on peut aisément croire qu'elle en a quatre à cette même mâchoire.

Article du porc-épic de Malaca.

M. Gmelin a nommé *hystrix macroura*, cet animal dont il a déjà été fait mention dans M. Brisson (*Quadrup.*, 131), dans Séba vol. I, planche LII, fig. 1), et dans Bontius (*Jav.*, 54).

Article du coendou à longue queue.

C'est le même animal que M. Brisson a nommé grand porc-épic d'Amérique (*Quadrup.*, page 131), dont Barrère a parlé (Histoire Naturelle de la France équinoxiale, page 153), dont Marcgrave a fait mention et donné la figure (Histoire Naturelle du Brésil, Amsterdam, 1648, page 233), et que M. Gmelin a regardé avec raison comme une variété du coendou ordinaire (*hystrix prehensilis*, ouvrage déjà cité, vol. I, page 119).

Article du klipdas ou de la marmotte du cap de Bonne-Espérance.

C'est le *hyrax capensis* de M. Gmelin. M. le comte de Mellin, cité par M. de Buffon, en a donné la description, la figure et l'histoire, dans les mémoires des curieux de la nature de Berlin.

Article du sanglier du cap Vert.

Indépendamment du sanglier du cap Vert (*sus africanus* de MM. Pennant et Gmelin), du sanglier d'Afrique ou d'Éthiopie (*sus Æthiopicus* de MM. Pallas, Pennant, Gmelin, etc.), du babiroussa et du cochon de Guinée (*sus Porcus*), on trouve en Afrique, et particulièrement dans l'île de Madagascar, un sanglier dont l'espèce est encore peu connue. Nous n'en avons vu que la tête décharnée qui est conservée au Cabinet du Roi, et dont M. Daubenton a donné la description (tome III, page 325).

Cette tête ressemble plus à celle du cochon de Siam qu'à la tête du sanglier d'Europe; elle en diffère cependant par la courbure de l'arcade zygomatique qui est fort saillante, ainsi que par un prolongement osseux et assez élevé, qui termine le renflement des alvéoles dans lesquelles sont enchâssées les défenses de la mâchoire supérieure; d'ailleurs, ce prolongement qui rapproche ce sanglier de celui d'Éthiopie, est terminé par des tubercules, ainsi que les bords du chanfrein auprès de ce prolongement; et de plus, les dents molaires de la mâchoire inférieure ne sont qu'au nombre de cinq, au lieu que, dans le sanglier ordinaire, elles sont au nombre de sept ou au moins de six. Lorsqu'on connaîtra mieux l'animal auquel appartient cette tête, on pourra décider si ce sanglier de Madagascar doit être regardé comme une variété du sanglier ordinaire, ou comme une espèce distincte de ce sanglier d'Europe.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE SEPTIÈME VOLUME DES SUPPLÉMENTS DE L'ÉDITION ORIGINALE DES OEUVRES DE BUFFON, QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉS APRÈS LA MORT DE CE CÉLÈBRE NATURALISTE, PAR M. DE LACÉPÈDE.

		tom.	pag.	tom.	pag.
<i>Singes de l'ancien continent.</i>					
Addition à l'article des oranges-ou-tangs	V,	65	Le roloway ou la palatine	V,	175
Addition à l'article du pithèque	—	89	La guenon à face pourpre	—	176
Du petit cynocéphale	—	92	La guenon à crinière	—	117
Le babouin des bois	—	107	Laguenon nègre	—	177
Le babouin à longues jambes	—	126	Addition à l'article du douc	—	170
Le choras	—	110	Fœtus de guenon	—	177
Le babouin à museau de chien	—	118	<i>Sapajous.</i>		
Addition à l'article du lowando	—	119	Addition à l'article de l'alouate	—	185
Addition à l'article de l'ouanderou	—	117	Addition à l'article du coaita	—	194
La guenon à long nez	—	171	Addition à l'article du sajou brun	—	201
Le macaque à queue courte	—	121	Le sajou nègre	—	206
Le patas à queue courte	—	122	Le sajou cornu	—	<i>ibid.</i>
La guenon à museau allongé	—	108	Addition à l'article du saimiri	—	213
La guenon couronnée	—	144	<i>Sagoins.</i>		
La guenon à camail	—	172	L'yarqué, espèce de Saki	—	221
Le blanc-nez	—	173	Le sagoïn, vulgairement appelé		
La guenon à nez blanc proéminent	—	174	singe de nuit	—	<i>ibid.</i>
Le mona	—	155	Le tamarin nègre	—	223

<i>Makis.</i>		tom.	pag.			tom.	pag.
Le grand mongous.	V,	239	Nouvelle addition à l'article du				
Le mococo.	—	<i>ibid.</i>	Vausire.	III,	65		
Le petit maki gris.	—	240	Nouvelle addition à l'article de la				
Autre espèce de maki.	—	<i>ibid.</i>	belette.	II,	103		
Le loris de Bengale.	—	276	Nouvelle addition à l'article de la				
			genette.	III,	32		
			La petite fouine de Madagascar.	—	67		
			De la grande marte de la Guiane.	—	71		
			Le touan.	—	142		
			Du grand écureuil de la côte de				
			Malabar.	II,	126		
			L'écureuil de Madagascar.	—	127		
			Addition à l'article du palmiste.	III,	169		
			Le petit-gris de Sibérie.	H,	118		
			Les guérlinguets.	—	128		
			Addition à l'article du taguan.	III,	162		
			De l'aye-aye.	—	174		
			Additions et corrections à l'article				
			du phalanger.	—	143		
			Nouvelle addition à l'article des rats				
			et des souris.	II,	131		
			Le rat perchal.	—	155		
			Le scherman ou rat d'eau de Stras-				
			bourg.	—	158		
			La musaraigne musquée de l'Inde.	—	193		
			Le lérot à queue dorée.	III,	203		
			<i>Nouvelle addition à l'article des chauve-</i>				
			<i>souris.</i>				
			La grande sérotine de la Guiane.	II,	255		
			Du vampire.	—	256		
			La grande chauve-souris fer-de-				
			lance de la Guiane.	—	<i>ibid.</i>		
			Autre chauve-souris de la Guyane.	—	<i>ibid.</i>		
			Addition à l'article du hérisson.	—	181		
			Du tendrac.	III,	229		
			Le porc-épic de Malaca.	II,	156		
			Le coëndou à longue queue.	III,	226		
			Additions et corrections à l'article				
			de la marmotte du cap de Bonne-				
			Espérance.	—	438		
			Le cochon de Siam ou de la Chine.	I,	236		
			Le sanglier du Cap-vert.	III,	317		
			Addition à l'article du pécarari.	—	302		
			Addition à l'article de l'élan.	IV,	176		
			Suite de la nouvelle addition à l'ar-				
			ticle de l'élan.	—	178		
			Nouvelle-addition aux articles du				
			cerf et du chevreuil.	I,	407		
			Addition à l'article du renne.	IV,	172		
			Autre addition à l'article du renne.	—	175		
			Nouvelle addition à l'article de la				
			Giraffe.	—	146		

Makis.

tom. pag.

tom. pag.

Le grand mongous.	V,	239
Le mococo.	—	<i>ibid.</i>
Le petit maki gris.	—	240
Autre espèce de maki.	—	<i>ibid.</i>
Le loris de Bengale.	—	276

De la Mule.

Exemple d'accouplement prolifique		
de la mule avec le cheval.	IV,	35

Addition à l'article du chien.

Du chien.	I,	277
Le chien des bois de Cayenne.	—	298
Le chien de Sibérie.	III,	98
D'un chien turc et gredin.	I,	278
Le grand chien-loup.	—	<i>ibid.</i>
Le grand lévrier de Russie.	—	280

Chiens-mulets.

Chiens-mulets provenant d'une		
louve et d'un chien braque.	—	281
Du mâle, première génération.	—	282
De la femelle, première génération.	—	284
Du mâle, seconde génération.	—	285
De la femelle, seconde génération.	—	286
De la femelle, troisième génération.	—	290
Du mâle, quatrième génération.	—	295
De la femelle, quatrième généra-		
tion.	—	<i>ibid.</i>
Suite des chiens métis.	—	<i>ibid.</i>
Seconde suite des chiens métis.	—	296
Troisième exemple du produit d'un		
chien et d'une louve.	—	297
Quatrième exemple du produit d'un		
chien et d'une louve.	—	<i>ibid.</i>
Cinquième exemple du produit		
d'une louve avec un chien.	—	<i>ibid.</i>
Nouvelle addition à l'article du re-		
nard.	II,	38
Du petit chacal ou chacal adivé.	III,	89
Nouvelle addition à l'article du		
glouton.	—	88
Nouvelle addition à l'article du		
lynx.	—	481
Nouvelle addition à l'article du		
tigre.	—	422
Du bizaam.	—	39
Nouvelle addition à l'article du		
kinkajou.	II,	63
Le putois rayé de l'Inde.	III,	43
La mouffette du Chili.	—	83

Nouvelle addition à l'article du		
Vausire.	III,	65
Nouvelle addition à l'article de la		
belette.	II,	103
Nouvelle addition à l'article de la		
genette.	III,	32
La petite fouine de Madagascar.	—	67
De la grande marte de la Guiane.	—	71
Le touan.	—	142
Du grand écureuil de la côte de		
Malabar.	II,	126
L'écureuil de Madagascar.	—	127
Addition à l'article du palmiste.	III,	169
Le petit-gris de Sibérie.	H,	118
Les guérlinguets.	—	128
Addition à l'article du taguan.	III,	162
De l'aye-aye.	—	174
Additions et corrections à l'article		
du phalanger.	—	143
Nouvelle addition à l'article des rats		
et des souris.	II,	131
Le rat perchal.	—	155
Le scherman ou rat d'eau de Stras-		
bourg.	—	158
La musaraigne musquée de l'Inde.	—	193
Le lérot à queue dorée.	III,	203
<i>Nouvelle addition à l'article des chauve-</i>		
<i>souris.</i>		
La grande sérotine de la Guiane.	II,	255
Du vampire.	—	256
La grande chauve-souris fer-de-		
lance de la Guiane.	—	<i>ibid.</i>
Autre chauve-souris de la Guyane.	—	<i>ibid.</i>
Addition à l'article du hérisson.	—	181
Du tendrac.	III,	229
Le porc-épic de Malaca.	II,	156
Le coëndou à longue queue.	III,	226
Additions et corrections à l'article		
de la marmotte du cap de Bonne-		
Espérance.	—	438
Le cochon de Siam ou de la Chine.	I,	236
Le sanglier du Cap-vert.	III,	317
Addition à l'article du pécarari.	—	302
Addition à l'article de l'élan.	IV,	176
Suite de la nouvelle addition à l'ar-		
ticle de l'élan.	—	178
Nouvelle-addition aux articles du		
cerf et du chevreuil.	I,	407
Addition à l'article du renne.	IV,	172
Autre addition à l'article du renne.	—	175
Nouvelle addition à l'article de la		
Giraffe.	—	146

TABLE MÉTHODIQUE

DES ESPÈCES DE MAMMIFÈRES,

QUI ONT ÉTÉ DÉCRITES PAR BUFFON.

ORDRE I. BIMANES.

Quatre membres, dont les deux postérieurs propres à la marche, et les antérieurs terminés par des mains, pour la préhension; doigts pourvus d'ongles; trois sortes de dents (des incisives, des canines et des molaires); corps disposé pour la station verticale; deux mamelles pectorales.

PREMIER GENRE.

HOMME, *Homo*, Linn.

Voyez le tome V, Théorie de la Terre, de cette édition.

ORDRE II. QUADRUMANES.

Quatre membres terminés par des mains; doigts pourvus d'ongles; les trois sortes de dents; deux mamelles pectorales.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES SINGES.

Animaux anthropomorphes, ayant quatre dents incisives à chaque mâchoire.

Première tribu. SINGES DE L'ANCIEN CONTINENT, (*catarrhins*, Geoffr.). Cinq molaires de chaque côté des deux mâchoires; ouvertures des narines rapprochées l'une de l'autre.

DEUXIÈME GENRE.

TROGLODYTE, *trogodytes*, Geoff.

Angle facial de 50 degrés; des crêtes surcilières; point d'abajoues; point de queue; bras médiocrement longs, atteignant le bas des cuisses; point de parties calleuses sur les fesses.

Espèce. TROGLODYTE CHIMPANZÉE. *Trogodytes niger*, Geoffr. Corps assez mince et

svelte; tête moyenne, aplatie au sommet; front bas; pelage noir, grossier et peu épais. — D'Afrique. — Jocko, Buffon. Tome V, page 55, pl. 405.

TROISIÈME GENRE.

ORANG, *pithecus*, Cuv.

Angle facial de 65 degrés; point d'abajoues; point de queue; bras très-longs et très-grêles.

Espèce. 1. ORANG ROUX, *pithecus satyrus*, Geoffr. Corps gros et trapu; tête très-grosse; front saillant et bombé; point de callosités aux fesses; pelage roux. — De Bornéo. — PONGO, Buff. Tome V, page 55 et pl. 406 (sous le faux nom de *joko*, ou *orang-outang*, de la petite espèce).

2. ORANG GIBBON, *pithecus lar.*, Geoffr. Corps allongé et grêle; tête ronde et peu volumineuse; de petites callosités aux fesses; pelage noir; face entourée de poils gris. — De l'Inde. — GIBBON, Buff. Tom. V, pag. 79, pl. 407.

3. ORANG VARIÉ, *pithecus variegatus*, Geoffr. Des callosités aux fesses; corps allongé et grêle; pelage varié de gris-brun et de gris-foncé. — De l'Inde. — PETIT GIBBON, Buff. Tom. V, pag. 79, pl. 408.

QUATRIÈME GENRE.

COLOBE, *colobus*; Illig.

Angle facial de 40 à 50 degrés; museau court; face nue; mains antérieures dépourvues de pouce; queue très-longue, mince, floconneuse au bout; des abajoues; des callosités aux fesses.

Espèce. COLOBE A CAMAIL, *colobus polycomos*, Geoffr. Une crinière en forme de camail sur la tête, le col, le haut du dos et les épaules, formée de longs poils d'un jaune mêlé de noire; face noire; poil du corps et

des membres très-court et noir ; queue d'un beau blanc. — D'Afrique. — GUENON A CA-MAIL, Buff. Tom. V, pag. 172, pl. 437, fig. 2.

CINQUIÈME GENRE.

GUENON, *cercopithecus*, Cuv.

Angle facial de 45 à 50 degrés ; tête arrondie ; museau médiocrement prolongé ; les quatre mains pourvues de pouce ; une longue queue ; des abajoues ; souvent des callosités aux fesses.

* Sous-genre LASIOPYGE. Mains plus longues que les avant-bras et les jambes ; pouce des mains antérieures très-court et grêle ; point de callosités aux fesses.

Espèce. 1. GUENON DOUC, *cercopithecus naëmus*, Geoffr. Pelage varié de couleurs brillantes ; corps d'un gris-verdâtre ; poils des joues très-longs, d'un blanc sale, ainsi que ceux des avant-bras, des lombes et de la queue ; cuisses et épaules noires ; gorge et jambes rousses. — De la Cochinchine. — Le DOUC, Buff. Tom. V, pag. 169, pl. 436, fig. 1 et 2.

** Sous-genre NASIQUE, *nasalis*, Geoffr. Nez saillant et démesurément allongé ; corps trapu ; pouce des mains antérieures très-court ; des callosités aux fesses.

2. GUENON NASIQUE, *cercopithecus nasicus*, Desm. Pelage fauve-roussâtre ; face noire ; tête ronde ; front bas ; nez bilobé au bout. — De Bornéo. — GUENON A LONG NEZ, Buff. Tom. V, pag. 171, pl. 437, fig. 1.

*** GUENON tête ronde : front fuyant en arrière ; angle facial de 50 degrés ; point de crêtes surcilières saillantes ; des callosités.

3. GUENON NÈGRE, *cercopithecus maurus*, Geoffr. Pelage noir ; une tache blanche en dessous, à l'origine de la queue. — De l'Inde. — GUENON NÈGRE, Buff. Tom. V, pag. 177.

4. GUENON TALAPOIN, *cercopithecus talapoin*, Geoffr. Pelage olivâtre en dessus, d'un blanc jaunâtre inférieurement ; queue cendrée en dessous ; mains et pieds noirs. — De l'Inde. TALAPOIN, Buff. Tom. V, pag. 165, pl. 435, fig. 2.

5. GUENON BARBIQUE, *cercopithecus latibarbatus*, Geoffr. Une grande barbe étendue latéralement ; bout de la queue en pin-

ceau ; pelage noir ; face d'un violet pourpre. — De Ceylan. GUENON A FACE POURPRE, Buff. Tom. V, pag. 176, pl. 439, fig. 2 et 3.

6. GUENON MOUSTAG, *cercopithecus cephus*, Geoffr. Pelage d'un brun verdâtre ; dernière moitié de la queue d'un roux vif ; nez et lèvre supérieure bleus. — Du Sénégal. — MOUSTAG, Buff. Tom. V, pag. 164, pl. 435, fig. 1.

7. GUENON COURONNÉE, *cercopithecus pileatus*, Geoffr. D'un brun-fauve en dessus ; blanche en dessous ; de longs poils bruns sur le front. — GUENON COURONNÉE, Buff. Tom. V, pag. 146, pl. 433, fig. 1.

8. GUENON MONE, *cercopithecus mona*, Geoff. Pelage marron ; dessus des quatre membres noir ; deux taches blanches sur chaque fesse. — D'Afrique. — MONE et MONA, Buff. Tom. V, pag. 154 et 155, pl. 432 fig. 1 et 2.

9. GUENON HOCHÉUR, *cercopithecus nictitans*, Geoffr. Pelage noir pointillé de gris-verdâtre ; nez blanc et renflé ; extrémités antérieures entièrement noires en dessus. — D'Afrique. — GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT, Buff. Tom. V, pag. 174, pl. 438, fig. 2.

10. GUENON BLANC-NEZ, *cercopithecus peltaurista*, Geoff. Pelage roux en dessus, blanc en dessous ; extrémités olivâtres en dessus, grises en dessous ; moitié inférieure du nez blanche. — D'Afrique. — BLANC-NEZ, Buff. Tom. V, pag. 173, pl. 438, fig. 1.

11. GUENON PATAS, *cercopithecus ruber*, Geoffr. Pelage d'un beau roux vif en dessus, cendré en dessous ; un bandeau étroit sur le bas du front noir ou blanc. — D'Afrique. — PATAS, Buff. Tom. V, pag. 133, pl. 426, fig. 1 et 2.

12. GUENON DIANE, *cercopithecus diana*, Geoff. Pelage d'un marron vif sur le dos, gris-ardoise aux flancs, avec une ligne oblique de la même couleur sur les cuisses. — D'Afrique. — ROLOWAY ou PALATINE, Buff. Tom. V, pag. 175, pl. 439, fig. 1. — EXQUIMA. Tom. V, pag. 191.

**** Sous-genre CERCOÈBE. Museau assez long, front fuyant en arrière ; tête triangulaire ; angle facial de 45 degrés ; crêtes surcilières assez prononcées ; des callosités sur les fesses.

13. GUENON MALBROUCK, *cercopithecus cynosurus*, Geoffr., Desm. Pelage brun-olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous ; un

bandeau blanchâtre au-dessus des yeux; scrotum bleu-lapis; queue grise dans toute sa longueur. — Du Bengale. — MALBROUCK, Buff. Tom. V, pag. 139, pl. 428, fig. 1.

14. GUENON CALLITRICHE, *cercopithecus sabæus*, Geoffr. Pelage vert-olivâtre en dessus, blanc-sale en dessous; face noire; joues garnies de longs poils gris-clair jaunâtres, dirigés en arrière; scrotum vert de cuivre; queue terminée de jaune. — D'Afrique. — CALLITRICHE, Buff. Tom. V, pag. 159, pl. 433, fig. 2.

15. GUENON ENFUMÉE, *cercopithecus fuliginosus*, Geoffr. Pelage d'un gris-brun ardoisé, sans tache sur la tête et sur le cou; paupières supérieures blanches. MANGABEY SANS COLLIER, Buff. Tom. V, pag. 144, pl. 430, fig. 1. (Sous le nom de *guenon mangabey*.)

16. GUENON MANGABEY, *cercopithecus æthiops*, Geoffr. Pelage d'un brun vineux; sommet de la tête roux; paupières supérieures blanches; un bandeau blanc partant du bas des yeux, et se portant de chaque côté sur le dessus du cou. MANGABEY A COLLIER BLANC, Buff. Tom. V, pag. 144, pl. 430, fig. 2.

SIXIÈME GENRE.

MACAQUE, *macacus*, Lac.

Angle facial de 40 à 45 degrés; des crêtes surcilières et occipitales très-prononcées; queue souvent courte, et même remplacée, dans une espèce, par un simple tubercule; de grandes abajoues; de fortes callosités sur les fesses; bord supérieur et postérieur des oreilles anguleux.

* Sous-genre MACAQUE. Une queue plus ou moins longue.

Espèces. 1. MACAQUE OUANDEROU, *macacus silenus*, Geoffr. Pelage noir; une crinière et une grande barbe grise; queue médiocrement longue, terminée par un flocon de poils assez grands. — Ceylan. — OUANDEROU ou LOWANDO. Tom. V, pag. 115. GUENON A CRINIÈRE, pag. 117, pl. 419, fig. 1 et 2.

2. MACAQUE BONNET-CHINOIS, *macacus sinicus*, Geoffr. Pelage brun-marron; poils du sommet de la tête divergeant du centre à la circonférence, et disposés en forme de caïotte. — De l'Inde. — BONNET-CHINOIS, Buff. Tom. V, pag. 139, pl. 428, fig. 2.

3. MACAQUE ORDINAIRE, *macacus cynomolgus*, Geoffr. Pelage brun-verdâtre ou olivâtre en dessus; d'un blanc-grisâtre en dessous; bords des orbites du mâle très-saillants; un épi de poils relevés en aigrette sur le sommet de la tête de la femelle; queue longue. — D'Afrique. — MACAQUE (le mâle), AIGRETTE (la femelle), Buff. Tom. V, pag. 127, pl. 423, fig. 1 et 2.

4. MACAQUE MAIMON, *macacus rhesus*, Desm. Pelage d'un gris-verdâtre en dessus; queue moins longue que la cuisse, et ridée transversalement à sa base; croupe d'un jaune doré; extrémités grises. — Des Indes orientales. — MAIMON, Buff. T. V, p. 120. MACAQUE A QUEUE COURTE, pag. 121. PATAS A QUEUE COURTE, pag. 122, pl. 421, fig. 1 et 2, et pl. 422, fig. 1.

5. MACAQUE BRUN, *macacus nemestrinus*, Desm. Pelage d'un brun foncé en dessus; milieu de la tête et une bande dorsale noirs; queue petite et grêle, à peine égale en longueur à la moitié de la cuisse; du jaunâtre autour de la tête et aux membres; d'une taille plus grande que le précédent. — De Java et de Sumatra. — BAROUIN A LONGUES JAMBES, Buff. Tom. V, pag. 126, pl. 422, fig. 2.

** Sous-genre MAGOT. Queue remplacée par un simple tubercule.

6. MACAQUE MAGOT, *macacus inuus*, Desm. Pelage d'un gris-verdâtre; museau très-prononcé et renflé; callosités des fesses très-larges; visage de couleur de chair livide. — De l'Afrique septentrionale. — MAGOT, Buff. Tom. V, pag. 85, pl. 412, fig. 1 et 2; PITHÈQUE, pag. 87, pl. 413, fig. 1 (à tort numérotée 2); PETIT CYNOCÉPHALE, pag. 92, pl. 413, fig. 2 (à tort numérotée 1) (1).

7. MACAQUE MAURÉ, *macacus maurus*, F. Cuv. Très-voisin du magot par ses formes; une queue extrêmement petite; face noire; pelage d'un brun foncé; mains et oreilles brunes. — De l'Inde. — BAROUIN DES BOIS, Buff. Tom. V, pag. 107, pl. 417, fig. 1.

(1) Par erreur, sur la planche 413, les numéros des figures sont transposés. Le *pithèque* est le sujet de la figure inférieure, et est représenté marchant à quatre pattes. Le *petit cynocéphale* est représenté assis sur une branche d'arbre, dans la figure supérieure.

SEPTIÈME GENRE.

CŸNOCÉPHALE, *cynocephalus*, Cuv.

Angle facial de 30 à 35 degrés; des crêtes surcilières et occipitales très-prononcées; museau allongé et tronqué au bout, où sont percées les narines; de fortes callosités; des abajoues; queue plus ou moins longue.

* Sous genre BABODIN. Une queue plus longue ou à peu-près aussi longue que le corps.

Espèces. 1. CŸNOCÉPHALE BABOUIN, *cynocephalus babouin*, Desm. Pelage d'un jaune-verdâtre; face de couleur de chair livide; cartilages du nez ne dépassant pas les os de la mâchoire supérieure; queue relevée à son origine, et descendant ensuite jusqu'aux jarrets; des favoris blanchâtres. — De l'Afrique septentrionale. — PETIT PAPION, Buff. Tom. V, pag. 105, pl. 416, fig. 2.

2. CŸNOCÉPHALE PAPION, *cynocephalus papio*, Desm. Pelage d'un brun-jaunâtre; face entièrement noire; cartilage des narines dépassant la mâchoire; queue à-peu-près longue comme celle de l'espèce précédente; des favoris fauves. — De la côte de Guinée. — PAPION, Buff. Tom. V, pag. 99, pl. 416, fig. 1.

3. CŸNOCÉPHALE CHACMA, *cynocephalus porcarius*, Desm. Pelage d'un noir-verdâtre en dessus; une crinière de grands poils sur le cou; face d'un noir violâtre; tour des yeux plus pâle; paupières supérieures blanches; queue très-longue. — D'Afrique. — GUENON A MUSEAU ALLONGÉ, Buff. Tom. V, pag. 108, pl. 417, fig. 2.

4. CŸNOCÉPHALE TARTARIN, *cynocephalus hamadrias*, Desm. Pelage gris-cendré avec une légère teinte verdâtre, provenant de l'alternative des anneaux gris et noirs des poils; barbe et crinière très-longues; face couleur de chair; mains noires. — Des contrées qui avoisinent le golfe Persique; d'Arabie. — BABOUIN A MUSEAU DE CHIEN, Buff. Tom. V, pag. 118, pl. 420, fig. 1, et SINGE DE MOCO (addition à l'article du *lowando*), pag. 119, pl. 420, fig. 2.

** Sous-genre MANDRILL. Une queue très-courte et grêle, perpendiculaire à l'épine dorsale.

5. CŸNOCÉPHALE MANDRILL, *cynocephalus mormon*, Desm. Pelage d'un gris-brun olivâtre en dessus, blanc en dessous; une barbe jaune; face bleue dans les adultes, avec le

nez d'un rouge de sang dans les mâles. — D'Afrique. — MANDRILL, Buff. T. V, p. 108, pl. 418, fig. 1 (le mâle), et 2 (la femelle); CHORAS, pag. 110.

Seconde tribu. SINGES DU NOUVEAU CONTINENT, (*plathyrrhinins*, Geoffr.). Six molaires de chaque côté des deux mâchoires; ouvertures des narines écartées l'une de l'autre.

HUITIÈME GENRE.

ATÈLE, *ateles*, Geoffr.

Angle facial de 60 degrés; tête ronde; membres très-grêles; mains antérieures dépourvues de pouce; queue extrêmement longue; dégarnie de poils en dessous et très-prenante, à l'extrémité.

Espèce. 1. ATÈLE CHAMECK, *ateles subpendactylus*, Geoffr. Pelage entièrement d'un noir très-foncé; face nue et brunâtre; un petit rudiment de pouce sans oncle aux mains antérieures. — De la Guiane et de la côte de Bancet, au Pérou. — CHAMECK, Buff. Tom. V, pag. 192.

2. ATÈLE COAÏTA, *ateles paniscus*, Geoffr. Pelage entièrement d'un noir très-foncé; face nue, de couleur de chair cuivrée; pas le moindre vestige de pouce aux mains antérieures. — De la Guiane, du Brésil. — COAÏTA, Buff. Tom. V, pag. 191, pl. 443, fig. 1 et 2.

NEUVIÈME GENRE.

ALOUATE, *mycetes*, Illig.

Angle facial de 30 degrés environ; tête pyramidale; visage oblique; os hyoïde très-renflé, faisant saillie au-dehors, placé entre les branches montantes de la mâchoire inférieure qui sont très-hautes; mains antérieures pourvues de pouce; queue fort longue, nue au bout en dessous, très-prenante.

Espèces. 1. ALOUATE ROUX; *mycetes seniculus*, Desm. Dessus du corps d'un beau roux; tête, extrémités et queue, d'un roux-foncé très-vif; face nue et noire. — Du Brésil. — ALOUATE, Buff. Tom. V, pag. 182, pl. 441, fig. 1 et peut-être fig. 2.

2. ALOUATE GUARIBA, *mycetes fuscus*, Desm. Pelage brun-marron; dos et tête passant à la couleur marron, la partie extrême des poils étant dorée. — Du Brésil. — OUAÏNE, Buff. Tom. V, pag. 182.

DIXIÈME GENRE.

SAPAJOU, *cebus*, Erxleb.

Angle facial de 60 degrés; tête ronde; museau court; os hyoïde non saillant; queue prenante, mais non dépourvue de poils en dessous, à son extrémité.

Espèces. 1. SAPAJOU SAJOU, *cebus apella*, Geoffr. Pelage d'un brun assez foncé en dessus, plus clair en dessous; sommet de la tête, queue et extrémités des pattes d'un brun-noirâtre; face brune entourée de poils d'un brun-noirâtre; côté externe des bras, et dessous du cou, d'un brun-jaunâtre. — De la Guiane française. — SAJOU BRUN, Buff. Tom. V, pag. 202, pl. 446, fig. 1.

2. SAPAJOU GRIS, *cebus griseus*, Geoffr. Pelage d'un brun mêlé de grisâtre en dessus, d'un fauve-clair en dessous; une calotte noirâtre sur le sommet de la tête; point de barbe; bras de la couleur du dos; face entourée de poils d'un brun-noir; quelquefois du blanc sous le cou et sur la poitrine. SAJOU GRIS, Buff. Tom. V, pag. 202, pl. 446, fig. 2.

3. SAPAJOU NÈGRE, *cebus niger*, Geoffr. Pelage brun-foncé; mains et queue noires; front et partie postérieure des joues couverts de poils jaunâtres. Buff. Tom. V, pag. 206, pl. 448, fig. 2.

4. SAPAJOU CORNU, *cebus fatuellus*, Geoffr. Pelage marron sur le dos, éclairci sur les flancs, roux-vif sous le ventre; extrémités des membres et queue d'un brun noir; deux forts pinceaux de poils, séparés, s'élevant de la racine du front, et formant deux espèces d'aigrettes. — De la Guiane française. — SAJOU CORNU, Buff. Tom. V, pag. 206, pl. 448, fig. 1.

5. SAPAJOU SAÏ, *cebus capucinus*, Geoffr. Pelage variant du gris-brun au gris-olivâtre; vertex et extrémités noirs; front, joues et épaules d'un gris-blanc. SAÏ, Buff. Tom. V, pag. 207, pl. 449, fig. 2.

6. SAPAJOU A GORGE BLANCHE, *cebus hypo-leucus*, Geoffr. Pelage noir; région coronale, côté de la tête, gorge et épaules blancs. SAÏ A GORGE BLANCHE, Buff. Tom. V, pag. 207, pl. 449, fig. 1.

ONZIÈME GENRE.

SAGOIN, *callithrix*, Geoffr.

Angle facial de 60 degrés; tête ronde;

museau court; os hyoïde non saillant; cloison des narines moins large que la rangée des dents incisives supérieures; queue non prenante et couverte de poils peu longs; oreilles très-grandes.

Espèce. 1. SAGOIN SAÏMIRI, *callithrix sciureus*, Geoffr. Pelage gris-olivâtre en dessus, d'un blanc-grisâtre en dessous; face nue, blanchâtre, marquée d'une grande tache noirâtre, qui comprend le bout du nez, la lèvre supérieure et la lèvre inférieure; bras et jambes d'un roux-vif. — Du Brésil et de Cayenne. — SAÏMIRI, Buff. Tom. V, p. 213, pl. 450, fig. 2.

DOUZIÈME GENRE.

SAKI, *pithecia*, Desm.

Angle facial de 60 degrés; tête ronde; museau court; cloison du nez plus large que la rangée des dents incisives supérieures; oreilles médiocres, de forme arrondie; queue très-longue, non prenante, et couverte en entier de longs poils.

Espèces. 1. SAKI A VENTRE ROUX, *pithecia rufiventer*, Geoffr. Pelage brun, lavé de roussâtre; ventre roux; les poils bruns à l'origine, et annelés, vers le bout de roux et de brun; chevelure rayonnant du vertex, et aboutissant au front; point de barbe; queue à-peu-près de la longueur du corps. — De la Guiane française. — SAKI, Buff. Tom. V, pag. 220 et 221 (première description), et SINGE DE NUIT, pag. 221, pl. 451, fig. 1.

2. SAKI YARQUÉ, *pithecia leucocephala*, Geoffr. Pelage noir-brun; tour de la tête d'un blanc sale; chaque poil d'une seule couleur; queue à-peu-près de la longueur du corps; point de barbe. — De la Guiane. — SAKI, Buff. Tom. V, pag. 220 et 221, (seconde description), pl. 450, fig. 1; YARQUÉ, d'après de Laborde, pag. 221, mais non la figure pl. 451, n° 2, qui paraît appartenir à l'espèce suivante.

3. SAKI MOINE, *pithecia monachus*, Geoffr. Pelage varié par grandes taches de brun et de blanc sale jaunâtre; poils bruns en grande partie dès l'origine, et roux dorés vers l'extrémité; chevelure rayonnant de l'occiput et aboutissant au vertex; queue à-peu-près de la longueur du corps; point de barbe. — YARQUÉ (première partie de l'article), Buff. Tom. V, pag. 221, pl. 451, fig. 2.

TREIZIÈME GENRE.

OUISTITI, *jacchus*, Geoffr. Desm.

Angle facial de 50 degrés, tête ronde; museau court; occiput proéminent; queue très-longue, lâche et couverte de poils; pouce des mains antérieures non opposable aux autres doigts; ongles longs, comprimés, arqués et pointus comme des griffes.

* Sous-genre OUISTITI, *jacchus*, Geoffr. Incisives supérieures intermédiaires plus larges que les latérales; celles-ci isolées de chaque côté; incisives inférieures allongées, étroites, verticales; les latérales plus longues; canines supérieures coniques et de moyenne grandeur; les deux inférieures très-petites.

Espèces. 1. OUISTITI VULGAIRE, *jacchus vulgaris*, Geoffr. Pelage cendré; croupe et queue annelées de gris-brun et de cendré; une tache blanche au front; de très-longs poils cendrés devant et derrière l'oreille, formant de chaque côté une grosse touffe; restant de la tête et camail d'un brun-roux. — De la Guiane et du Brésil. — OUISTITI, Buff. Tom. V, pag. 225, pl. 455, fig. 1.

2. OUISTITI MICO, *jacchus argentatus*, Geoffr., Desm. Pelage d'une belle couleur blanche, lustrée et comme argentée; queue couverte de poils noirs dans toute sa longueur (1), face, oreilles, et parties nues des mains et des pieds d'une couleur rouge de vermillon; point de touffes de longs poils autour des oreilles. — Du para. — MICO, Buff. Tom. V, page 234, pl. 456, fig. 2.

** Sous-genre TAMARIN, *nidas*, Geoffr. Incisives supérieures contiguës, les intermédiaires étant plus larges que les latérales; incisives inférieures proclives, contiguës et convergentes en bec de flûte; canines coniques, assez fortes et se dirigeant de dedans en dehors; oreilles très-grandes et plates; front rendu très-apparent par la saillie en avant du bord supérieur des orbites.

3. OUISTITI TAMARIN, *jacchus rufimanus*, Geoffr., Desm. Pelage d'un noir très-foncé, avec la croupe variée de gris; point de crinière; queue très-longue grêle et noire; mains et pieds de couleur rousse. — De la Guiane et du Maragnon. — TAMARIN, Buff. Tom. V, page 223, pl. 454, fig. 2.

4. OUISTITI NÈGRE, *jacchus Ursulus*, Desm.

Taille et forme du corps absolument semblables à celles du précédent; pelage d'un noir foncé; dos ondulé de roux-vif; mains et pieds noirs. — Du Para. — TAMARIN NÈGRE, Buff. Tom. V, page 223, pl. 454, fig. 1.

5. OUISTITI MARIKINA, *jacchus Rosalia*, Desm. Pelage d'un beau jaune-clair, plus ou moins doré sur les parties supérieures du corps, est plus pâle sur le ventre, sur les cuisses et à la base de la queue; face nue et brune; une crinière de longs poils garnissant le dessus de la tête; queue terminée par un petit flocon de poils. — De la Guiane et du Brésil. — MARIKINA, Buff. Tom. V, page 229, pl. 455, fig. 2.

6. OUISTITI PINCHE, *jacchus OEdipus*, Geoffr., Desm. Pelage d'un brun-fauve en dessus, blanc en dessous; une longue chevelure soyeuse et blanche; queue rousse dans sa première partie, et noire dans l'autre. — De la Guiane, de Colombie. — PINCHE, Buff. Tom. V, page 231, pl. 156, fig. 1.

SECONDE FAMILLE.

LES KÉMURIENS.

Animaux quadrumanes dont les formes se rapprochent plus ou moins de celles des mammifères carnassiers; ayant des incisives variables par leur nombre, leurs formes, et leur situation aux deux mâchoires; narines situées à l'extrémité du museau: un ongle subulé au premier doigt des pieds de derrière.

QUATORZIÈME GENRE.

INDRI, *indris*, Lacep.

Quatre incisives à chaque mâchoire; les inférieures proclives; cinq molaires de chaque côté, en haut et en bas; tête allongée et triangulaire; queue tantôt très-courte, tantôt très-longue; poil laineux.

Espèce. 1. INDRI A LONGUE QUEUE, *indris longicaudatus*, Desm. Pelage épais et laineux, d'une couleur généralement fauve, plus foncée en dessus qu'en dessous; une tache noire couvrant le nez et une partie de la mâchoire supérieure; queue très-longue, touffue et ronde dans toute son étendue. — De Madagascar. — Autre espèce de MAKI, Buff. Tom. V, page 236, pl. 466, fig. 2.

(1) M. Kuhl indique une variété à queue toute blanche.

QUINZIÈME GENRE.

MAKI, *lemur*, Linn., Cuv.

Quatre incisives supérieures; six inférieures couchées presque horizontalement, et dirigées en avant; les deux canines supérieures croisant les inférieures en passant en avant de celles-ci; six molaires de chaque côté des mâchoires; museau long et effilé; queue fort longue; poils laineux.

Espèce. 1. MAKI VARI, *lemur macaco*, Linn., Cuv. Pelage varié par grandes plaques de blanc et de noir; poils des joues fort longs. De Madagascar.—VARI, Buff. Tom. V, pages 238 et 250, pl. 457, fig. 1.

2. MAKI MOCOCO, *lemur catta*, Linn., Cuv. Pelage d'un cendré-roussâtre sur le dos; d'un cendré-clair sur les flancs, et blanc sous le cou, la gorge, le ventre et la base de la face interne des membres; queue marquée d'une trentaine d'anneaux alternativement noirs et blancs. — De Madagascar. — MOCOCO, Buff. Tom. V, pages 237 et 239, pl. 457, fig. 2.

3. MAKI MONGOUS; *lemur mongoz*, Linn. Pelage d'un gris-jaunâtre en dessus, blanc en dessous; tour des yeux et chanfrein noirs. — De Madagascar. — MONGOUS, Buff. Tom. V, pages 237 et 248, pl. 458, fig. 2.

4. MAKI BRUN, *lemur fulvus*, Geoffr. Pelage brun en dessus, gris en dessous; chanfrein élevé et busqué. — De Madagascar. — GRAND MONGOUS, Buff. Tom. V, page 239, pl. 458, fig. 1.

5. MAKI GRIS, *lemur cinereus*, Geoffr., Desm. Dessus du dos, face externe des membres, tête et queue, d'un gris légèrement glacé de fauve; joues d'un gris plus clair que le front; parties inférieures de la tête et du corps d'un blanc sale. — De Madagascar. — PETIT MAKI GRIS, Buff. Tom. V, page 240, pl. 446, fig. 1.

SEIZIÈME GENRE.

LORIS, *loris*, Geoffr.

Quatre incisives supérieures; six inférieures couchées en avant; tête ronde; museau petit, pointu et relevé; yeux très-grands; membres très-grêles et longs; point de queue; quatre mamelles pectorales provenant de deux glandes mammaires seulement.

Espèce. 1. LORIS GRÈLE, *loris gracilis*, Geoffr. Yeux très-gros et rapprochés l'un de l'autre; oreilles larges et arrondies; queue remplacée par un léger tubercule; pelage doux, d'un gris roussâtre, plus foncé sur le dos qu'ailleurs. — De l'île de Ceylan. — LORIS, Buff. Tom. V, pages 252 et 212, pl. 463, fig. 2.

DIX-SEPTIÈME GENRE.

NYCTICÈBE, *nycticebus*, Geoffr.

Deux ou quatre incisives supérieures; six inférieures; tête ronde; museau court et obtus; yeux très-grands; oreilles courtes et velues; une queue très-courte; extrémités assez courtes et fortes.

Espèce. NYCTICÈBE DU BENGALÉ, *nycticebus bengalensis*, Geoffr. Pelage fin et laineux, mais peu doux au toucher, de couleur gris-roussâtre, avec le tour des yeux et des oreilles de couleur foncée; une ligne brune partant du haut du front, et suivant le milieu du dos jusqu'à la queue, dont la longueur est de trois lignes. — Du Bengale. — LORIS DE BENGALÉ, Buff. Tom. V, page 258, et pl. 467, fig. 2. (Nota. Buffon a décrit, comme appartenant à cette espèce, une tête osseuse de DAMAN, dont nous donnons la figure dans la planche 326, fig. 4.)

DIX-HUITIÈME GENRE.

GALAGO, *galago*, Geoffr.

Deux ou quatre incisives supérieures; six inférieures, dirigées en avant; tête ronde; museau court; yeux très-grands et rapprochés l'un de l'autre; oreilles très-grandes; pattes postérieures longues; queue très-longue.

Espèce. 1. GALAGO DE MADAGASCAR, *galago madagascariensis*, Geoffr. Pelage d'un gris-roux; oreilles de moitié moins longues que la tête; queue plus longue que le corps, couverte de poils courts. — De l'île de Madagascar. — RAT DE MADAGASCAR, Buff. Tom. V, page 264, pl. 467, fig. 2.

DIX-NEUVIÈME GENRE.

TARSIER, *tarsius*, Storr., Geoffr.

Quatre incisives supérieures; deux incisives inférieures; tête ronde; museau court; yeux très-grands, rapprochés l'un de l'autre; membres postérieurs très-allongés, le tarse

étant trois fois plus long que le métatarse ; queue très longue.

Espèce. 1. TARSIER AUX MAINS ROUSSSES, tarsius spectrum, Geoffr. Pelage laineux, fort doux, d'un fauve-foncé sur le dos, la croupe et le ventre, plus clair sur les autres parties du corps ; tête cendrée ; mains rousses, oreilles de moitié moins longues que la tête, minces, nues et transparentes comme celles des rats. — De l'archipel des Indes orientales. — TARSIER, Buff. Tom. V, pag. 263, pl. 463, fig. 1.

la région du pubis, qui est roussâtre ainsi que la face et les côtés du dos ; parties supérieures moins foncées, et tirant sur le marron. — Des îles de France et de Mascareigne. — ROUSSETTE ; Buff. Tom. II, pag. 233, pl. 167, fig. 1.

2. ROUSSETTE A COU ROUGE, pteropus rubricollis, Geoffr. Poil touffu, d'un gris-brun sur le corps, à l'exception du cou, où il est d'une couleur très-vive, mêlée d'orangé et de rouge. — De l'île de Mascareigne. — ROUSSETTE ; Buff. Tom. II, pag. 233, pl. 167, fig. 2.

ORDRE III. CARNASSIERS.

Quatre membres, dont les extrémités ne sont jamais terminées par des mains à pouce opposable aux autres doigts ; doigts armés d'ongles comprimés et arqués ou de griffes ; les trois sortes de dents ; mamelles en nombre variable.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES CHÉIROPTÈRES.

Animaux doués de la faculté de s'élever dans l'air, au moyen d'un vaste repli de la peau des flancs étendu, de chaque côté, entre le membre antérieur et le membre postérieur, et entre les doigts des pattes de devant, dont les os sont excessivement allongés ; un pouce séparé est pourvu d'ongles à ces pattes ou ailes ; les cinq doigts des pieds de derrière dans la même direction en arrière et onguiculés ; deux mamelles pectorales.

Première tribu. CHÉIROPTÈRES FRUGIVORES, dont les molaires sont à couronne presque plate, et propres à mâcher des fruits.

VINGTIÈME GENRE.

ROUSSETTE, *pteropus*, Briss., Geoffr.

Quatre incisives à chaque mâchoire ; un petit ongle au doigt index de l'aile ; tête conique ; oreilles petites, arrondies, velues ; point de crêtes ni de feuilles membraneuses sur le nez ; queue rudimentaire ou nulle, membrane d'entre les membres postérieurs rudimentaire.

Espèce. 1. ROUSSETTE VULGAIRE, pteropus vulgaris, Geoffr. Poil du corps épais et grossier ; tout le dessous d'un noir foncé, hors

VINGT-UNIÈME GENRE.

CÉPHALOTE, *cephalotes*, Geoffr.

Deux incisives à chaque mâchoire ; tête conique ; oreilles courtes, velues ; point de crêtes ni de feuilles nasales ; membrane interfémorale très-échancrée ; membrane des flancs naissant de la ligne moyenne du dos ; queue très-courte.

Espèce. 1. CÉPHALOTE DE PALLAS, cephalotes pallasi, Geoffr. Un petit ongle au doigt indicateur de l'aile ; poil assez rare, doux et ondulé sous le ventre, d'un gris-cendré en dessus, et d'un blanc sale en dessous ; narines très-prolongées en tube, fort écartées et très-ouvertes. — Des moluques. — CHAUVÉ-SOURIS, Céphalote de Pallas, Buff. Tom. II, pag. 251, pl. 171, fig. 1.

Seconde tribu. CHÉIROPTÈRES ENTOMOPHAGES, dont les molaires, pourvues de nombreux tubercules fort aigus, sont propres au régime insectivore.

VINGT-DEUXIÈME GENRE.

MOLOSSE, *molossus*, Geoffr.

Deux incisives à chaque mâchoire ; tête courte ; museau renflé ; oreilles grandes et réunies, ou couchées sur la face ; oreillon extérieur ; point de crêtes ou de feuilles membraneuses sur le nez ; membrane d'entre les cuisses étroite et terminée carrément ; queue longue, enveloppée à sa base par cette membrane, et le plus souvent libre à l'extrémité.

Espèce. 1. MOLOSSE MULO-VOLANT, molossus longicaudatus, Geoffr. Pelage cendré-fauve, composé de poils très-fourmis et feutrés ; un étroit ruban de peau étendu du bout du museau jusqu'au front ; queue presque

aussi longue que le corps. AUTRE CHAUVESOURIS, Buff. Tom. II, pag. 248, n° de la description 907, et pl. 167, *bis*, fig. 1 (à tort citée pl. 161) (1).

MOLOSSE A VENTRE BRUN, *molossus fusciventer*, Geoffr. Pelage cendré-brun en dessous; cendré en dessous, excepté le ventre qui est brun dans son milieu. AUTRE CHAUVESOURIS, Buff. Tom. II, page 247, n° de la description 906, pl. 167 *ter*, fig. 4, (à tort citée pl. 162).—*Nota*. Daubenton cite cette chauve-souris comme étant son mulot volant, et n'indique l'espèce précédente que comme une variété pouvant provenir de l'âge et du dessèchement.

3. MOLOSSE AMPLEXICAUDE, *molossus amplexicaudatus*, Geoff. Pelage noirâtre, moins foncé en dessous qu'en dessus; queue entièrement enveloppée dans la membrane interfémorale. — AUTRE CHAUVESOURIS DE LA GUIANE, Buff. Tom. II, pag. 256, pl. 170, fig. 2.

VINGT-TROISIÈME GENRE.

PHYLLOSTOME, *phyllostoma*, Geoffr.

Quatre incisives à chaque mâchoire; canines très-fortes; nez supportant deux crêtes nasales, l'une en feuille et l'autre en fer-à-cheval; oreilles assez grandes et nues, non réunies; oreillon interne, denté; langue hérissée de papilles cornées; queue variable dans sa longueur, et quelquefois nulle.

Espèces. 1. PHYLLOSTOME FER-DE-LANCE, *phyllostoma hastatum*, Geoffr. Feuille nasale en forme de fer de lance, entière, pointue au bout, large au milieu, et étroite à la base, avec le fer-à-cheval qui la supporte très-large; une queue courte, en entier engagée dans la membrane interfémorale; osselet du tarse plus long que le pied; pelage marron en dessus, brun-fauve sous le ventre. — De la Guiane. — CHAUVESOURIS FER-DE-LANCE, Buff. Tom. II, pag. 252, pl. 169, fig. 1.

2. PHYLLOSTOME LUNETTE, *phyllostoma perspicillatum*, Geoffr. Feuille nasale en fer de lance raccourci, échancrée de chaque côté près de sa pointe; point de queue; pelage d'un brun-noirâtre sur le dos, et d'un brun clair sous le ventre; une ligne blanche de chaque côté de la tête, se rendant de la na-

rine à l'oreille. — De la Guiane. — GRANDE CHAUVESOURIS FER-DE-LANCE DE LA GUIANE, Buff. Tom. II, pag. 256, pl. 169, fig. 2.

3. PHYLLOSTOME VAMPIRE, *phyllostoma spectrum*, Geoffr. Feuille nasale moins large que haute, quoique large à sa base, se prolongeant sur le fer-à-cheval; mâchoires allongées; point de queue; pelage doux, marron en dessus, et d'un jaune roussâtre en dessous; taille beaucoup plus considérable que celle des deux espèces précédentes. — De la Nouvelle-Espagne. — VAMPIRE, Buff. Tom. II, pag. 233 et 256.

VINGT-QUATRIÈME GENRE.

GLOSSOPHAGE, *glossophaga*, Geoff.

Quatre incisives à chaque mâchoire; canines médiocrement fortes; langue très-longue, très-forte, extensible, terminée par une sorte de suçoir; nez supportant une petite crête en forme de fer de lance, avec un léger bourrelet en fer-à-cheval à la base; oreilles médiocres, nues, non réunies; queue plus ou moins longue ou nulle; membrane interfémorale très-petite ou presque nulle.

Espèce. 1. GLOSSOPHAGE DE PALLAS, *glossophaga soricina*, Geoffr. Membrane interfémorale large et coupée en angle rentrant; point de queue; museau très-long, conique; pelage doux et laineux; d'un cendré-brun en dessus, et d'un brun très-clair en dessous. — De Cayenne. — CHAUVESOURIS MISARAINNE, Buff. Tom. II, pag. 255, pl. 171, fig. 2.

VINGT-CINQUIÈME GENRE.

MÉGADERME, *megaderma*, Geoffr.

Point d'incisives supérieures; quatre incisives inférieures; oreilles très-grandes et réunies sur le devant de la tête; oreillon inférieur très-développé; trois crêtes nasales, une verticale et supérieure, une horizontale ou moyenne, et une en fer-à-cheval ou inférieure; point de queue; membrane interfémorale terminée carrément.

Espèce. MÉGADERME FEUILLE, *megaderma frons*, Geoffr. Une membrane ovale sur le nez, posée verticalement, ressemblant à une feuille, et ayant la moitié de la longueur des oreilles; pelage d'une belle couleur cendrée, avec quelques teintes de jaunâtre peu apparentes. — Du Sénégal. — CHAUVESOURIS FEUILLE, Daub. Buff. Tom. II, pag. 253.

(1) C'est l'espèce suivante qui est le vrai mulot volant de Daubenton.

VINGT-SIXIÈME GENRE.

RHINOLOPHE, *rhinolophus*, Geoffr.

Deux incisives supérieures très-petites et écartées; quatre incisives inférieures bilobées; nez au fond d'une cavité bordée d'une large crête en forme de fer-à-cheval, et surmonté par une feuille; oreilles assez grandes, anguleuses, latérales, sans oreillon; queue longue, entièrement comprise dans une membrane interfémorale très-étendue.

Espèces. 1. RHINOLOPHE UNIFER, *rhinolophus unihastatus*, Geoffr. Feuille nasale double; la postérieure en forme de fer de lance; l'antérieure verticale, à-peu-près carrée, à bords et extrémités sinueux; pelage doux, mêlé de cendré clair et de roux en dessus, et d'un gris teint de jaunâtre en dessous; membranes noirâtres. Des trois huitièmes plus grand que le suivant. — D'Europe et des environs de Paris. — GRAND FER-A-CHEVAL, Daub., Buff. T. II, p. 222, pl. 163, fig. 1.

2. RHINOLOPHE BIFER, *rhinolophus bihastatus*, Geoffr. Feuille nasale double; l'une et l'autre en fer de lance; oreilles profondément échancrées; pelage d'un cendré-roussâtre en dessus, et d'un gris cendré en dessous, légèrement lavé de jaunâtre. Plus petit de trois huitièmes que le précédent. — De France. — PETIT FER-A-CHEVAL, Daub., Buff. Tom. II, pag. 223, pl. 163, fig. 2.

VINGT-SEPTIÈME GENRE.

NYCTÈRE, *nycteris*, Geoffr.

Quatre incisives supérieures et six inférieures; un sillon longitudinal très-profond sur le chanfrein; narines recouvertes par un opercule cartilagineux, mobile; oreilles grandes, antérieures et réunies par leur base; oreillon extérieur; membrane interfémorale très-grande, et comprenant la queue, dont la dernière vertèbre est terminée par un cartilage bifurqué.

Espèces. 1. NYCTÈRE CAMPAGNOL-VOLANT, *nycteris daubentonii*, Geoffr. Oreilles assez grandes; opercules des narines très-petits; lèvre inférieure simple; pelage d'un brun-roussâtre en dessus, d'un blanc légèrement teint de fauve en dessous, et sur les parties antérieures, latérales et inférieures de la tête. — Du Sénégal. — CHAUVÉ-SOURIS CAMPAGNOL-VOLANT, Daub., Buff. Tom. II, pag. 249 (descript., n° 909), pl. 167 *ter*, fig. 2 et 3 (et

non pl. 163, qui est à tort indiquée dans le texte).

2. NYCTÈRE DE GEOFFROY, *nycteris geoffroyi*, Desm. (*Nyctère de la Thébàide*, Geoffr.). Oreilles très-grandes; opercules des narines assez développés et en spirales; lèvre inférieure ayant une forte verrue à son extrémité, située entre deux bourrelets allongés, non réunis, et formant ensemble un V; pelage d'un gris-brun en dessus, et d'un gris plus clair en dessous. Taille plus considérable que celle du précédent. — De la haute Égypte et du haut Sénégal. — AUTRE CHAUVÉ-SOURIS, Daub., Buff. Tom. II, pag. 250 (description, n° 910 et 911).

VINGT-HUITIÈME GENRE.

TAPHIEN, *taphozous*, Geoffr.

Point d'incisives supérieures, quatre inférieures; une fossette longitudinale sur le chanfrein; narines non operculées; lèvre supérieure très-épaisse; oreilles moyennes écartées; oreillon intérieur; queue libre dans sa dernière partie, en dessus de la membrane interfémorale, dont elle sort; cette membrane grande, ayant son bord à angle rentrant.

Espèce. 1. TAPHIEN LÉROT-VOLANT, *taphozous senegalensis*, Geoffr. Museau large; oreillon fort court et arrondi; pelage brun en dessus, brun-cendré en dessous. — Du Sénégal. — CHAUVÉ-SOURIS LÉROT-VOLANT, Daub., Buff. Tom. II, pag. 253.

VINGT-NEUVIÈME GENRE.

MYOPTÈRE, *myopteris*, Geoffr.

Deux incisives à chaque mâchoire; chanfrein méplat sans feuille, membrane ou sillon; oreilles larges, isolées, latérales; oreillon intérieur; queue longue, à demi enveloppée par la membrane interfémorale, qui est moyenne.

Espèce. 1. MYOPTÈRE RAT-VOLANT, *myopteris daubentonii*, Geoffr. Dessus de la tête et du corps de couleur brune; dessous d'un blanc sale avec une légère teinte de fauve; membranes des ailes et de la queue présentant des teintes de brun et de gris. — CHAUVÉ-SOURIS RAT-VOLANT, Daub., Buff. Tom. II, pag. 253.

TRENTIÈME GENRE.

VESPÉRTILION, *vespertilio*, Linn.

Quatre incisives supérieures, six infé-

rières; museau sans crêtes ni feuilles membraneuses, sans fossettes ni opercules aux narines; oreilles nues, plus ou moins grandes, tantôt séparées, tantôt réunies par leur base; oreillon interne; queue longue, entièrement enveloppée dans la membrane interfémorale, qui est vaste et pointue.

* Sous-genre VESPÉRTILION, Geoffr. Oreilles médiocrement grandes, latérales et isolées; quatre, cinq ou six molaires supérieures et trois ou six inférieures de chaque côté; de grandes abajoues.

Espèces. 1. VESPÉRTILION MURIN, *vespertilio murinus*, Linn. Oreilles ovales; de la longueur de la tête; oreillons falciformes; pelage des adultes brun-roussâtre en dessus, gris-blanc en dessous; pelage des jeunes d'un gris-cendré. — De France. — CHAUVÉ-SOURIS, proprement dite, Buff. Tom. II, pag. 216 et 221, pl. 159 (1), et pl. 160, fig. 1.

2. VESPÉRTILION NOCTULE, *vespertilio noctula*, Linn. Oreilles ovales triangulaires, plus courtes que la tête, avec les oreillons arqués et à tête large et arrondie; poils courts et lisses, d'une belle couleur fauve; membranes obscures. — De France. — NOCTULE, Daub., Buff. Tom. II, pag. 218 et 221, pl. 161, fig. 2 (2).

2. VESPÉRTILION SÉROTINE, *vespertilio serotinus*, Linn. Oreilles ovales triangulaires, plus courtes que la tête, avec les oreillons en demi-cœur; poils du dos longs, luisants, d'un marron foncé dans les mâles, et plus clair dans les femelles; membranes des ailes noires. — De France. — SÉROTINE, Daub., Buff. Tom. II, pag. 218 et 222, pl. 161, fig. 1 (3).

4. VESPÉRTILION PIPISTRELLE, *vespertilio pipistrellus*, Linn. Oreilles ovales, triangulaires, plus courtes que la tête; oreillons presque droits, et terminés par une tête arrondie; poils du dos longs, brun-noirâtres, ceux du ventre d'un brun-fauve. — De

France. — PIPISTRELLE, Daub., Buff. T. II, pag. 218 et 222, pl. 162, fig. 1.

5. VESPÉRTILION KIRIVOULA, *vespertilio pictus*, Linn. Oreilles ovales, plus courtes que la tête, plus larges que hautes; oreillons subulés; pelage d'un roux-jaune, très-vif sur le dos, et d'un jaune terne sur le ventre; des rayures de couleur jaune-clair le long des doigts des ailes, dont le fond des membranes est d'un brun marron. — De l'île de Ceylan. — CHAUVÉ-SOURIS MUSCARDIN-VOLANT, Daub., Buff. Tom. II, pag. 250 (description, n° 912), pl. 167 *ter*, fig. 1.

6. VESPÉRTILION DE NIGRITIE, *vespertilio nigrita*, Linn. Oreilles ovales, triangulaires, très-courtes, et du tiers de la longueur de la tête; oreillons longs et terminés en pointe; pelage d'un brun-fauve en dessus, et d'un cendré-fauve en dessous. — Du Sénégal. — CHAUVÉ-SOURIS MARMOTTE-VOLANTE, Daub., Buff. Tom. II, pag. 246 (description, n° 905), pl. 167 *bis*, fig. 2 (et non pl. 161, qui est citée dans le texte par erreur).

7. VESPÉRTILION GRANDE SÉROTINE, *vespertilio maximus*, Geoffr. Oreilles ovales, assez grandes, mais plus courtes que la tête; oreillons subulés; museau long et pointu; pelage d'un brun-marron en dessus, d'un jaune-clair sur les flancs et d'un blanc sale sur le ventre. Beaucoup plus grand que les autres vespertiliens. — De la Guiane. — GRANDE SÉROTINE DE LA GUIANE, Buff. Tom. II, pag. 255, pl. 170, fig. 1.

** Sous-genre OREILLARD, *plecotus*, Geoffr. Oreilles plus grandes que la tête, souvent très-développées, réunies à leur base; quatre à cinq molaires supérieures et quatre à six inférieures de chaque côté.

8. VESPÉRTILION OREILLARD, *vespertilio auritus*, Linn. Oreilles très-vastes, presque aussi longues que le corps; pelage gris, plus foncé en dessus qu'en dessous. — De France. — L OREILLARD, Daub., Buff. T. II, pag. 217 et 221, pl. 160, fig. 2.

9. VESPÉRTILION BARBASTELLE, *vespertilio barbastellus*, Linn. Oreilles de la longueur de la tête, très-larges, réunies en avant sur le front, triangulaires, échancrées à leur bord extérieur; oreillons très-larges à la basse, étroits à la pointe, en arc recourbé vers l'intérieur; pelage d'un brun foncé, la petite pointe des poils étant fauve; membranes d'un brun-noir. — De France. —

(1) La planche 159 n'est pas en accord avec sa description (tom. II, pag. 222), par l'omission que le dessinateur a faite des lettres de renvoi. Néanmoins cette description est assez claire pour qu'on puisse la suivre sur la figure sans le secours de ces lettres.

(2-3) Dans le tom. II, aux pages citées pour la noctule et la sérotine, on a transposé les numéros des figures. Il faut fig. 2 à la noctule et fig. 1 à la sérotine.

BARBASTELLE, Daub., Buff. Tom. II, p. 218, et 222, pl. 162, fig. 2.

SECONDE FAMILLE.

LES INSECTIVORES.

Pieds courts non modifiés pour le vol; plante de ceux de derrière entièrement appuyée sur le sol; dents molaires à couronne garnie de pointes aiguës.

Première division. Deux longues incisives en avant, suivies d'autres incisives et de petites canines plus courtes que les molaires.

TRENTE - UNIÈME GENRE.

HÉRISSON, *erinaceus*, Linn.

Incisives mitoyennes supérieures écartées et cylindriques; corps couvert de piquants au lieu de poil, pouvant se rouler parfaitement en boule; museau pointu; oreilles plus ou moins apparentes; queue très-courte; cinq doigts armés d'ongles robustes aux quatre pieds.

Espèce HÉRISSON D'EUROPE, *erinaceus europæus*, Linn. Oreilles rondes et courtes, piquants médiocrement longs, implantés par petits groupes divergents sur la peau des parties supérieures et latérales du corps, généralement gris-blanchâtres, avec un anneau brun dans leur milieu; poils du dessous du corps longs, rudes et d'un blanc-jaunâtre sale. — D'EUROPE. HÉRISSON, Buff. Tom. II, pag. 180, pl. 146, fig. 2 et 3.

TRENTE-DEUXIÈME GENRE.

MUSARAIGNE, *sorex*, Linn.

Incisives supérieures mitoyennes crochues et dentées à la base; corps couvert de poil; museau très-effilé; oreilles courtes, arrondies; cinq doigts avec des ongles médiocrement forts à chaque pied; queue velue, plus ou moins longue, souvent de forme anguleuse.

Espèces. 1. MUSARAIGNE VULGAIRE, *sorex araneus*, Linn. Oreilles grandes et nues, ayant en dedans deux replis ou lobes placés l'un au-dessus de l'autre; pelage gris de souris, plus pâle en dessous, tirant quelquefois sur le fauve ou le brun; queue carrée, un peu moins longue que le corps. — De France. — MUSARAIGNE, Buff. Tom. II, pag. 193, pl. 153, fig. 1.

2. MUSARAIGNE DE DAUBENTON, *sorex daubentonii*, Geoffr. Oreilles pourvues de trois valvules qui répondent à l'hélix, au tragus et à l'antitragus, et qui peuvent la boucher entièrement; doigts des pieds bordés de poils roides; queue carrée, un peu moins longue que le corps; pelage noirâtre en dessus, blanc en dessous. — De France. — MUSARAIGNE D'EAU, Buff. Tom. II, pag. 195, pl. 153, fig. 2.

3. MUSARAIGNE DE L'INDE, *sorex indicus*, Geoffr. Oreilles aussi grandes que celles de la musaraigne vulgaire; queue ronde, de moitié aussi longue que le corps; pelage ras, gris-brun, teint en dessous de roussâtre. — Des environs de Pondichéry. — MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE, Buff. Tom. II, page 201, pl. 153, fig. 3 (1).

TRENTE-TROISIÈME GENRE.

DESMAN, *mygale*. Cuv.

Grandes incisives inférieures, ayant entre elles deux très-petites dents; museau terminé par une petite trompe très-mobile; oreilles très-courtes; cinq doigts à chaque pied, réunis par une membrane commune; queue longue, écailleuse, comprimée latéralement, en forme de rame.

Espèce. 1. DESMAN DE MOSCOVIE, *mygale moscovitica*, Geoffr. Queue plus courte que le corps, écailleuse, presque nue, étranglée à sa base, cylindrique et renflée dans son milieu, très-comprimée verticalement à son extrémité; pelage brun en dessus, blanc en dessous. — De la Russie méridionale, aux environs de Woronech. — DESMAN, Buff. Tom. II, page 340, pl. 190, fig. 2, et tome V, page 340.

TRENTE-QUATRIÈME GENRE.

CHRYSOCHLORE, *chrysochloris*, Cuv.

Grandes incisives inférieures, ayant entre elles deux très-petites dents; corps trapu, couvert de poils; museau court, large et relevé; point d'oreilles externes; pieds de devant très-courts, robustes, propres à fouir, n'ayant que trois doigts seulement, pourvus d'ongles forts et tranchants; pieds postérieurs grêles, à quatre ou cinq doigts

(1) LA MUSARAIGNE DU BRÉSIL, Buff. tom. V, pag. 265, nous est inconnue.

munis de petits ongles ; queue très-courte ou nulle.

Espèces. 1. CHRYSOCHLORE DU CAP, *chrysochloris capensis*, Cuv. Poil brun, laissant voir sous certains aspects, surtout lorsqu'il est mouillé, des reflets verts métalliques et cuivreux, très-brillants ; cinq doigts aux pieds de derrière ; point de queue. — Du cap de Bonne-Espérance. — TAUPE DONÉE, Buff. Tom. II, page 214.

2. CHRYSOCHLORE ROUGE, *chrysochloris rufa*, Desm. Pelage d'un roux tirant sur le cendré-clair ; pieds postérieurs à quatre doigts ; une queue très-courte. — De l'Amérique septentrionale. — TAUPE ROUGE D'AMÉRIQUE, et peut-être TAUPE DE PENNSYLVANIE ? Buff. Tom. II, page 214.

Deuxième division. Deux grandes incisives supérieures en avant, suivies de deux autres de chaque côté, dont la postérieure a la forme d'une canine ; canines proprement dites, petites, et non distinctes des premières molaires ; quatre incisives inférieures, proclives et en forme de cuiller.

TRENTE-CINQUIÈME GENRE.

CONDYLURE, *condilura*, Illig.

Corps trapu, couvert de poils ; museau très-prolongé, garni de crêtes membraneuses, disposées en étoile autour des ouvertures des narines ; point d'oreilles externes ; yeux extrêmement petits ; pieds antérieurs courts, larges, à cinq doigts munis d'ongles très-forts et propres à fouiller la terre ; pieds postérieurs grêles, à cinq doigts ; queue plus ou moins longue, velue.

Espèce. 1. CONDYLURE A MUSEAU ÉTOILÉ, *condilura cristata*, Desm. Aspect général de la taupe d'Europe ; crête du museau formée d'une vingtaine de pointes rayonnantes, en étoile, nues et de couleur de chair ; queue un peu moins longue que la moitié du corps ; pelage doux et noir. — De l'Amérique septentrionale. — TAUPE DU CANADA, Buff. Tom. II, pag. 215, pl. 155, fig. 2.

Troisième division. Quatre grandes canines normales, écartées, et entre lesquelles sont de petites incisives.

TRENTE-SIXIÈME GENRE.

TAUPE, *talpa*, Linn.

Six incisives supérieures, huit inférieures,

petites, égales entre elles et bien rangées ; corps trapu, couvert de poils ; tête allongée, pointue ; museau cartilagineux, renforcé par un os du boutoir ; yeux extrêmement petits et cachés dans les poils ; oreilles externes nulles ; pattes antérieures très-courtes et larges, à doigts réunis au nombre de cinq, et armés d'ongles très-forts et tranchants, propres à fouiller la terre ; pieds de derrière faibles et à cinq doigts ; queue courte.

Espèce. 1. TAUPE D'EUROPE, *talpa europæa*, Linn. Pelage doux, noir ; queue ayant environ un cinquième de la longueur totale du corps, écailleuse et parsemée de poils plus longs et plus roides que les autres. — D'Europe. — TAUPE, Buff. Tom. II, pag. 202, pl. 155, fig. 1.

TRENTE-SEPTIÈME GENRE.

TANREC, *centenes*, Illig.

Quatre ou six incisives à chaque mâchoire ; canines très-fortes ; corps couvert de piquants au lieu de poils, et ne pouvant se rouler en boule comme celui des hérissons ; pieds à cinq doigts séparés et armés d'ongles crochus ; point de queue.

Espèces. 1. TANREC SOYEUX, *centenes setosus*, Cuv. Piquants du corps longs et flexibles, assez semblables à des soies ; des piquants solides sur le derrière de la tête ; le cou et les épaules, tous d'un gris-jaunâtre à la pointe et à la base, avec du noir dans leur milieu ; dessous du corps couvert de poils fins et durs, de couleur jaunâtre ; quatre incisives échancrées à chaque mâchoire, et deux petites surnuméraires à la supérieure. — De Madagascar. — TANREC, Buff. Tom. III, pag. 229, pl. 278, fig. 2.

2. TANREC ÉPINEUX, *centenes spinosus*, Cuv. Des piquants courts et roides sur toutes les parties supérieures du corps, blanchâtres à la pointe et à la racine, avec le reste de couleur roussâtre foncée ; des poils fins, durs et blanchâtres en dessous. — De Madagascar. — TENDRAC, Buff. Tom. III, pag. 229, fig. 1. — Et PETIT TENDRAC, pag. 230, pl. 379, (fig. 3 du texte et 2 de la planche) remarquable par la ligne d'un blanc-jaunâtre qui s'étend sur la tête, depuis le bout du museau jusqu'au cou.

3. TANREC RAYÉ, *centenes semispinosus*, Cuv. Corps couvert de soies et de piquants entremêlés ; dos d'un brun-noirâtre, marqué de trois lignes longitudinales d'un blanc-

jaunâtre, dont celle du milieu s'étend jusqu'au bout du museau, qui est très-pointu; six incisives en haut et en bas; canines grêles.—De Madagascar.—JEUNE TANREC, Buff. Tom. III, pag. 230, pl. 279 (fig. 2 du texte et 3 de la planche) (1).

TROISIÈME FAMILLE.

LES CARNIVORES.

Pieds disposés pour la marche plus ou moins rapide, ou pour la natation; six incisives à chaque mâchoire; molaires le plus souvent tranchantes, quelquefois tuberculeuses, jamais hérissées de pointes aiguës; canines très-fortes.

Première tribu. CARNIVORES PLANTIGRADES.
Animaux terrestres, appuyant en entier la plante des pieds de derrière sur le sol, pendant la marche.

TRENTE-HUITIÈME GENRE.

OURS, *ursus*, Linn., Cuv.

Les six incisives de la mâchoire inférieure bien rangées sur une seule ligne; six ou sept molaires de chaque côté, dont les trois postérieures très-fortes, à couronne carrée et à tubercules mousses; pieds à cinq doigts armés de griffes très-fortes, non rétractiles; queue très-courte; point de poche ou de follicule sécrétant une humeur odorante près de l'anus.

Espèces. 1. OURS BRUN, *ursus arctos*, Linn. Front convexe au-dessus des yeux; museau diminuant très-brusquement; plante des pieds de derrière médiocrement longue; pelage d'un brun terne, plus ou moins foncé; laineux, grossier et dont les poils sont partagés en mèches.—D'Europe.—OURS, Buff. Tom. II, pag. 303, pl. 180, fig. 1 et 2.

2. OURS NOIR, *ursus americanus*, Pallas. Nez presque sur la même ligne que le front, qui est bombé, et décrivant une légère courbe avec lui; paume des pattes de devant, et plante de celles de derrière très-courtes; poil d'un noir luisant, un peu dur, non crépé; de la couleur de feu à chaque côté de la lèvre supérieure. — De l'Amérique du

Nord.—Buff. Tom. II, pag. 303, pl. 184, fig. 2.

3. OURS BLANC, *ursus maritimus*, Linn. Tête très-allongée; front peu saillant; crâne aplati; col long; plante des pattes de derrière très-longue; poils longs, non crépus, et d'un blanc-jaunâtre; yeux à reflets roses.

TRENTE-NEUVIÈME GENRE.

RATON, *procyon*, Storr.

Incisives inférieures bien rangées sur une seule ligne; six molaires de chaque côté, dont les trois dernières à couronne chargée de tubercules mousses, pieds pentadactyles pourvus d'ongles crochus, non rétractiles; queue très-longue, poilue, non prenante: point de poches ou de follicules anales.

Espèces. 1. RATON LAVEUR, *procyon lotor*, Cuv. Pelage gris-brun; museau blanc; un trait brun en travers des yeux; chanfrein d'un brun-noir; queue très-touffue, cylindrique, ayant cinq ou six anneaux noirs sur un fond blanc-jaunâtre.—Habitant l'Amérique depuis le 50^e degré de latitude nord, et dans toute l'étendue de ce continent jusqu'au Paraguay.—Raton, Buff. Tom. II, pag. 246, pl. 191, fig. 1.

2. RATON CRABIER, *procyon cancrivorus*, Cuv. Pelage fauve, mêlé de gris et de noir, assez uniforme en dessus, d'un blanc-jaunâtre en dessous; queue marquée de six anneaux d'un brun-noirâtre; dont les intervalles sont d'un fauve mêlé de gris et de noir, ce qui les rend moins apparens que ceux de la queue du raton laveur.—De l'Amérique méridionale, et spécialement de la Guiane.—RATON-CRABIER, Buff. Tom. II, pag. 300, pl. 191, fig. 2.

QUARANTIÈME GENRE.

COATI, *nasua*, Storr., Cuv.

Incisives de la mâchoire inférieure bien rangées sur une seule ligne; six molaires de chaque côté, dont les trois postérieures sont à tubercules mousses sur la couronne; pieds pentadactyles, pourvus d'ongles crochus, non rétractiles; queue très-longue, poilue, non prenante; museau excessivement prolongé, très-mobile, avec les narines percées à l'extrémité et un peu de côté; point de poches ou de follicules anales.

Espèce. 1. COATI BRUN, *nasua fusca*, Cuv.

(1) Dans le texte, pag. 119, nous avons omis de signaler cet animal comme étant de l'espèce du tanrec rayé, et nous avons à tort rapporté cette synonymie au jeune tendrac, pag. 120.

Pelage d'un brun plus ou moins noirâtre ou fauve en dessus, d'un gris-jaunâtre ou orangé en dessous; trois taches blanches autour de chaque œil; une ligne longitudinale de la même couleur, le long du nez.—Du Brésil.—COATI, Buff. Tom. II, pag. 356, pl. 194, fig. 1, *coati noirâtre*, fig. 2, *coati brun*.

QUARANTE-UNIÈME GENRE.

KINKAJOU, *potos*, Geoffr.

Incisives inférieures bien rangées; cinq molaires de chaque côté des deux mâchoires, dont les trois postérieures à tubercules mous-ses sur la couronne, cinq doigts armés d'ongles crochus à chaque pied; queue longue et prenante, couverte partout de poils ras; museau court; tête arrondie; point de poches ou de follicules anales.

Espèce. 1. KINKAJOU POTOT, *potos caudivolutus*, Geoffr. Corps assez mince et allongé, médiocrement élevé sur les pattes; pelage composé d'un poil court et laineux, d'un gris-fauve, tirant sur le brunâtre dans les parties supérieures; d'un fauve presque pur en dessus, et d'un roux assez vif sur les côtés du cou et sur les joues.—Du Brésil et de la Nouvelle-Grenade dans l'Amérique méridionale.—KINKAJOU, Buff. Tom. II, pag. 60, pl. 109, fig. 1 (citée pag. 72), et fig. 2 (citée pag. 80).

QUARANTE-DEUXIÈME GENRE.

BLAIREAU, *meles*, Briss., Cuv.

Seconde incisive de chaque côté de la mâchoire inférieure rentrée en arrière des autres, et non sur la même ligne; cinq molaires de chaque côté des mâchoires, l'avant-dernière tranchante et lobée, la dernière tuberculeuse; corps très-bas sur jambes; pieds à cinq doigts armés d'ongles très-robustes, propres à la défense de l'animal, et à fouiller la terre; queue très-courte, velue; une poche assez profonde remplie d'une humeur grasse et fétide, près de l'anüs.

Espèce. 1. BLAIREAU ORDINAIRE, *meles vulgaris*, Cuv. Pelage des parties supérieures du corps composé de poils très-longs durs et grossiers; ceux de la tête courts; tête blanchâtre, excepté le dessous de la mâchoire inférieure, et deux taches noires longitudinales, qui naissent de chaque côté entre l'extrémité du museau et l'œil, et qui vont en s'élargissant de manière à envelopper l'œil

et l'oreille; dos et flancs généralement d'un gris-brun résultant du mélange des poils qui sont blancs, noirs ou roux; ventre d'un brun-noir.—De l'Europe et de l'Amérique septentrionale.—BLAIREAU, Buff. Tom. II, pag. 49, pl. 108, fig. 1, *le blaireau d'Europe*; fig. 2, *blaireau d'Amérique* ou *carcajou*.

QUARANTE-TROISIÈME GENRE.

GLOUTON, *gulo*, Cuv.

Seconde incisive inférieure de chaque côté rentrée en arrière des autres; cinq molaires dont la dernière petite est tuberculeuse de chaque côté de la mâchoire supérieure; six molaires à droite et à gauche de l'inférieure, dont la dernière à couronne tuberculeuse; pieds pentadactyles; doigts munis d'ongles forts et crochus; deux replis de la peau, mais point de poche profonde près de l'anüs; corps plus ou moins effilé, plus ou moins élevé sur jambes.

Espèces. 1. GLOUTON DU NORD, *gulo arcticus*, Desm. Corps assez épais, pelage généralement d'un beau marron foncé, avec un disque presque noir sur le milieu du dos; museau noir jusqu'aux yeux.—Des régions les plus froides de l'Europe et de l'Amérique septentrionale.—GLOUTON, Buff. Tom. III, pag. 84, pl. 242, fig. 1.

2. GLOUTON GRISON, *gulo vittatus*, Cuv. corps de forme allongée et bas sur jambes; pelage noir-brun, piqué de blanc; dessus de la tête et du cou gris; une bande blanche, allant de chaque côté du front et du cou jusqu'aux épaules; museau, mâchoire inférieure, dessous du cou, pattes et ventre, noirs.—Du Brésil et de la Guiane.—GRISON, Buff. Tom. III, pag. 67, pl. 243, fig. 1; FOUINE DE LA GUIANE, pag. 69, pl. 243, fig. 2; PETITE FOUINE DE LA GUIANE, pag. 69, pl. 244, fig. 1. (Ce dernier animal est factice. Sa description paraît faite sur une peau de coati déformée par l'empaillage.)

3. GLOUTON TAÏRA, *gulo barbatus*, Cuv. Corps de forme allongée comme celui de la fouine; pelage généralement d'un brun-noir, à l'exception de la tête et du dessus du cou, jusqu'aux épaules, où il est grisâtre; une large tache d'un blanc-jaunâtre couvrant le dessus du cou et la gorge; queue longue et brune.—Du Brésil et de la Guiane.—TAYRA ou GALERA, Buff. Tom. III, pag. 70, pl. 242, fig. 2; GRANDE MARTE DE LA GUIANE, pag. 71, pl. 242, fig. 3.

Seconde tribu. CARNIVORES DIGITIGRADES. Animaux terrestres, marchant sur le bout des doigts, avec le talon des pieds de derrière relevé.

PREMIÈRE SECTION.

Une seule molaire tuberculeuse en arrière de la grosse dent carnassière tranchante et lobée de la mâchoire supérieure; corps très-allongé; pieds courts.

QUARANTE-QUATRIÈME GENRE.

MARTE, *mustela*, Linn., Cuv.

Seconde incisive inférieure de chaque côté un peu en arrière des autres; corps très-mince, vermiforme; pattes très-courtes, à cinq doigts, armés d'ongles recourbés et aigus; museau court; tête de forme ovale; oreilles courtes et arrondies; queue médiocrement longue, couverte de poils, mais non touffue.

* Sous-genre PUTOIS, Cuv. Point de tubercule intérieur à la molaire carnassière d'en bas; dernière molaire tuberculeuse d'en haut, plus longue que large; fausses molaires supérieures au nombre de deux, et les inférieures au nombre de trois de chaque côté; museau plus court et plus gros que ceux des martes, proprement dites, du second sous-genre.

Espèces. 1. MARTE PUTOIS, *mustela putorius*, Linn., Cuv. Pelage brun; les poils intérieurs laineux, d'un blanc-jaunâtre; les extérieurs d'un brun-foncé, grands, fermes et luisants, principalement sur le dos et les flancs; quelques taches blanches à la tête, notamment près du museau; la queue ayant le tiers de la longueur du corps.—De l'Europe tempérée.—PUTOIS, Buff. Tom. II, pag. 90, pl. 126, fig. 1.

2. MARTE FURET, *mustela furo*, Linn., Cuv. Pelage généralement d'un jaune de buis, formé de poils intérieurs laineux plus foncés en couleur que les poils extérieurs qui sont grands et fermes, et dont beaucoup sont d'un blanc sale; yeux roses; queue ayant le tiers de la longueur du corps.—Originaire d'Afrique; naturalisé en Espagne.—FURET, Buff. Tom. II, pag. 94, pl. 123, fig. 2, et var. FURET-PUTOIS, pag. 94 pl. 123, fig. 1.

3. MARTE PÉROUASCA, *mustela sarmatica*, Pallas, Linn. Pelage d'un brun-ferrugineux, taché de jaune en dessus; gorge et ventre noirs; queue déliée, et à-peu-près de la

moitié de la longueur du corps.—De Pologne et surtout de Volhynie.—PÉROUASCA, Buff. Tom. II, pag. 115.

4. MARTE BELETTE, *mustela vulgaris*, Linn., Cuv. Pelage composé de poils courts, lisses et doux; partie supérieure du museau, de la tête et du cou, épaules, dos et flancs, face externe et antérieure des pattes de devant, celles de derrière en entier, d'un brun-roussâtre ou fauve, légèrement teint de jaunâtre; parties inférieures du corps, face interne des pattes de devant et des cuisses de couleur blanche; queue d'un brun-fauve non terminée de noir, n'ayant guère plus du quart de la longueur totale de l'animal.—D'Europe.—BELETTE, Buff. Tom. II, pag. 100 et 106, pl. 125, fig. 1.

5. MARTE HERMINE, *mustela erminea*, L., Cuv. Pelage d'été d'un brun-marron pâle en dessus, blanc en dessous, comme dans la belette; queue ayant à-peu-près le tiers de la longueur du corps, de la couleur du dos, et terminée par un flocon noir. Pelage d'hiver d'un blanc plus ou moins légèrement glacé de jaunâtre, avec le bout de la queue d'un noir foncé.—De l'Asie et de l'Europe tempérées et septentrionales.—HERMINE ou ROSELET, Buff. Tom. II, pag. 111. L'hermine d'hiver, pl. 125, fig. 2; l'hermine d'été ou roselet, pl. 126, fig. 2.

** Sous-genre ZORILLE, Cuv. Museau court, dernière molaire d'en haut tuberculeuse et assez large; deux fausses molaires supérieures, trois inférieures de chaque côté; ongles des pieds de devant obtus, épais, propres à fouiller la terre.

6. MARTE ZORILLE, *mustela zorilla*, Cuv. Pelage généralement de couleur noire ou noirâtre avec des raies et des taches blanches, disposées par bandes longitudinales sur le dos; ventre noir; une tache blanche sur le front entre les yeux; queue touffue, variée de noir et de blanc.—Des environs du cap de Bonne-Espérance.—ZORILLE, Buff. Tom. III, pag. 77 et 83, pl. 246, fig. 1.

*** Sous-genre MARTE, Cuv. Un petit tubercule à la grosse molaire carnassière de la mâchoire inférieure; une fausse molaire de plus en haut et en bas que dans les putois; museau un peu allongé, ongles crochus et acérés.

7. MARTE COMMUNE, *mustela martes*, Linn., Cuv. Pelage généralement brun, avec une tache jaune clair sur la gorge; poils intérieurs très-fins et très-serrés formant une

sorte de duvet d'un gris-cendré, légèrement teint de fauve ou de blanchâtre; les extérieurs très-fins, longs, fermes et brillants, cendrés à leur base, puis fauve clair, et terminés de brun; queue ayant presque la moitié de la longueur du corps.—Du nord de l'Europe, et peut-être de l'Amérique: manquant en Angleterre, selon Buffon.—MARTE, Buff. Tom. II, pag. 85, pl. 119, fig. 2.

8. MARTE FOINE, *mustela foina*, Linn., Cuv. Pelage d'un brun-noirâtre peu foncé, avec tout le dessous du cou, et la gorge blancs ou blanchâtres, poil intérieur court, très-doux, très-fin, d'un cendré pâle ou blanchâtre; poils extérieurs longs, fermes, traversant et recouvrant les premiers, cendrés dans leur première moitié, et d'un brun-noirâtre dans le reste; queue ayant la moitié de la longueur du corps, noirâtre.—D'Europe et d'Asie.—FOINE, Tom II, pag. 75, pl. 119, fig. 1.

8. MARTE ZIBELINE, *mustela zibellina*, Linn., Cuv. Pelage brun, avec du blanchâtre sur la tête, et du gris sous la gorge; pieds couverts de longs poils jusque sur les doigts.—De la Sibérie, de la Tartarie, et, assure-t-on, de l'Amérique septentrionale.—ZIBELINE, Buff. Tom. III, pag. 71.

9. MARTE VISON, *mustela vison*, Linn., Cuv. Pelage d'un brun plus ou moins foncé, avec la pointe de la mâchoire inférieure blanche, et la queue d'un brun-noir; pieds à demi palmés.—Du Canada et du nord des États-Unis.—VISON, Buff. Tom. III, pag. 74, pl. 247, fig. 2.

10. MARTE PEKAN, *mustela canadensis*, Linn., Cuv. Tête, cou, épaules et dessus du dos mêlés de gris et brun; nez, croupe, queue et membres d'un brun-noirâtre; souvent une tache blanche sous la gorge; queue ayant plus de la moitié de la longueur du corps.—Du Canada et du nord des États-Unis. PEKAN, Buff. T. III, pag. 74, pl. 247, fig. 1.

QUARANTE-CINQUIÈME GENRE.

MOUFFETTE, *mephitis*.

Seconde incisive inférieure de chaque côté, un peu en arrière des autres; corps allongé, arqué; doigts des pieds séparés et armés d'ongles très-forts; ceux des pattes de devant propres à fouiller la terre; queue souvent longue et très-touffue.

Espèces. 1. MOUFFETTE D'AMÉRIQUE, *mephitis americana*, Desm. Pelage doux, lustré, marqué de cinq bandes blanches longitudinales sur un fond brun-noirâtre; queue couverte de poils très-longs et touffus.—Du Brésil, et des États-Unis? — CONÉPATE, Buff. Tom. III, pag. 79, pl. 245, fig. 2. (1).

2. MOUFFETTE CHINCHE, *mephitis chincha*, Lesson. D'un brun plus ou moins foncé, avec deux petites taches blanches sur les épaules et sur le ventre; front marqué d'une bande longitudinale blanche; deux raies blanches très-larges sur le dos; queue fournie de très-longs poils blancs, mêlés d'un peu de noirs.—Du Chili. On en cite des variétés du Brésil, du Mexique et de la Louisiane.—CHINCHE, Buff. Tom. III, pag. 79, pl. 245, fig. 1.

3. MOUFFETTE DU CHILI, *mephitis chiliensis*, Geoffr., Lesson. Pelage d'un brun marron, avec deux raies blanches sur le dos, se réunissant en avant sur la tête pour former un croissant, et se terminant en pointe en arrière, vers le haut des cuisses; queue touffue, mais moins que celle de l'espèce précédente, mélangée de blanc et de brun.—Du Chili.—MOUFFETTE DU CHILI, Buff. Tom. III, pag. 83, pl. 246, fig. 2.

Nota. Le Coase de Buffon, tom. III, pag. 79, pl. 244, fig. 2, que cet auteur place avec les mouffettes, est considéré par M. Cuvier comme une espèce fictive, qui aurait été établie sur une peau de coati défigurée.

QUARANTE-SIXIÈME GENRE.

LOUTRE, *lutra*, Cuv.

Corps long, assez gros, et très-bas sur jambes; pieds à cinq doigts palmés; queue longue, conique, très-robuste, un peu aplatie horizontalement, couverte de poils courts; tête déprimée; museau large; lèvres supérieure épaisse; yeux grands; oreilles très-courtes; moustaches très-fortes: dans quelques espèces, la seconde incisive de chaque côté, un peu en arrière des autres.

Espèces. 1. LOUTRE D'EUROPE, *lutra vulgaris*, Cuv. Pelage généralement brun en dessus, et blanchâtre en dessous; poils intérieurs formant comme un duvet d'un gris-

(1) Le polécat de Catesby, dont la figure, selon M. Cuvier, paraît avoir servi pour composer celle du conépate de Buffon, a le dos marqué de neuf lignes blanches.

blanchâtre teinté de brun; poils extérieurs gris dans leur première partie, et terminés de brun-luisant dans le reste; poils de pieds courts, roides et bruns; membrane des pieds de derrière plus longue que celle des pieds de devant. — D'Europe, d'Asie, et, dit-on, aussi de l'Amérique du nord? — LOUTRE, Buff. Tom. II, pag. 64, pl. 113, fig. 1 et 2.

2. LOUTRE D'AMÉRIQUE, *lutra brasiliensis*, Cuv. Tête arrondie; cou un peu long; pelage composé de poils courts, d'un fauve-brun, et encore plus courts sur la queue, qui est d'un brun clair à la base, passant au brun foncé vers l'extrémité; dessous du cou et gorge d'un blanc teint de jaune. — Des fleuves de la Guiane et du Brésil. — SARICOVienne, Buff. Tom. III, pag. 44, pl. 238, fig. 2.

3. LOUTRE DU CANADA, *lutra hudsonica*, Lac. Corps très-long; pâtes fort courtes, les antérieures très-éloignées des postérieures; queue ayant la moitié de la longueur du corps; pelage de couleur fauve sur toutes les parties supérieures de la tête et du corps, la face externe des jambes et le dessus de la queue; côtés de la tête, mâchoire inférieure, dessous et côté du cou, poitrine, ventre et face interne des membres blanchâtres. — Du Canada. — LOUTRE DU CANADA, Buff. T. III, pag. 45, pl. 238, (et non 232, à tort citée dans le texte), fig. 1 (1).

4. LOUTRE MARINE, *lutra marina*, Erxleb. Corps très-allongé; pâtes extrêmement courtes, et les antérieures très-écartées des postérieures; pelage très-fourni, souvent noir foncé ou noir-brun, et d'un vif éclat. — De la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, des îles Kouriles, et des rivages du Kamtschatka. — SARICOVienne ou LOUTRE-MARINE, Buff. Tom. III, pag. 44.

SECONDE SECTION.

Deux dents tuberculeuses, plates, derrière la grosse molaire carnassière supérieure, qui a elle-même un talon intérieur assez fort.

QUARANTE-SEPTIÈME GENRE.

CHIEN, *canis*; Linn., Cuv.

Pieds de devant à cinq doigts; pieds de

derrière à quatre; ongles non rétractiles; langue douce; point de poche anale; deux dents tuberculeuses derrière chaque molaire carnassière.

* Sous-genre LOUPS ou CHIENS. Pupilles se contractant circulairement.

Espèces. 1. CHIEN DOMESTIQUE, *canis familiaris*, Linn. (Nota. Cette espèce a été tellement modifiée par les soins de l'homme, qu'il n'est pas possible d'indiquer un seul trait caractéristique qui soit commun à toutes ses nombreuses variétés.)

VARIÉTÉS.

A. CHIEN MATIN, *c. f. lanarius*, Linn.

Grande taille, museau allongé et assez fort; poil ras et dur, souvent de couleur fauve, avec des rayures noires, obliques d'arrière en avant, et de haut en bas sur les flancs et les cuisses; oreilles courtes et pendantes au bout, Buff. Tom. I, pag. 303, pl. 41, fig. 2.

B. CHIEN DANOIS, *c. f. danicus*, Linn.

Taille élevée, plus svelte que celle du matin; museau un peu moins épais; poil ras, ordinairement de couleur blanche, avec des taches noires plus ou moins grandes, mais souvent petites et très-nombreuses, Buff. Tom. I, pag. 303, pl. 42, fig. 1 (2).

C. CHIEN LÉVRIER, *c. f. grajus*, Linn.

Corps élevé sur des jambes grêles, de taille variable; museau très-allongé; ventre fort mince; dos arqué; poil ras, de couleur isabelle ou d'un noir souvent terne. Buff. Tom. I, pag. 303, pl. 42, fig. 2.

D. CHIEN LÉVRIER DE RUSSIE, *c. f. rossicus*.

Grande taille; forme des lévriers; dos non arqué; queue très-longue, roulée en spirale au bout, poils longs, assez grossiers, divisés par mèches, Buff. Tom. I, pag. 280, pl. 43, fig. 1 et 2.

E. CHIEN ÉPAGNEUL, *c. f. extrarius*, Linn.

Taille moyenne ou petite; tête assez forte; museau médiocrement prolongé et assez

(1) La brièveté des pâtes nous avait d'abord porté à rapprocher cet animal de la loutre marine; mais M. Cuvier a constaté depuis peu qu'il doit former une espèce distincte.

(2) Le CHIEN DE CALABRE, résultant du mélange de l'épagneul et du danois, est de grande taille et participe aux caractères des races dont il descend, par les formes du corps et la nature du poil. Buffon, tom. I, pag. 308.

gros ; oreilles larges et pendantes ; poil fin , soyeux et brillant , plus long aux oreilles , sous le ventre , à la face postérieure des cuisses et à la queue qu'ailleurs ; couleur souvent blanche , avec des grandes taches irrégulières , blanches et noires (1).

SOUS-VARIÉTÉS.

α. ÉPAGNEUL DE CHASSE.

Le plus grand de tous ; à museau fort , quelquefois ayant le nez fendu par un sillon dans son milieu , Buff. Tom. I , pag. 306 , pl. 48 , fig. 1.

β. PETIT ÉPAGNEUL.

Même forme ; museau moins développé ; taille plus petite ; poils plus long et plus soyeux , Buff. Tom. I , pag. 306 , pl. 48 , fig. 2.

γ. GREDIN , *c. f. brevipilis* , Linn.

Petite taille ; poil soyeux assez court , complètement noir , Buff. Tom. I , pag. 306 , pl. 50 , fig. 1.

δ. PYRAME.

Semblable au gredin ; poil noir , marqué de jaune de rouille sur les yeux , le museau , la gorge et la face intérieure des jambes , Buff. Tom. I , pag. 306 , pl. 50 , fig. 2.

ε. BICHON , *c. f. melitæus* , Linn.

Petit épagneul à poil excessivement long ; celui du dessus de la tête retombant sur la face et couvrant les yeux , Buff. Tom. I , pag. 307 , pl. 49 , fig. 1.

ζ. CHIEN-LION.

Petit épagneul à poils courts sur le corps , à l'exception de ceux du dessus de la tête , du cou et des épaules , qui au contraire sont longs , et figurent une crinière ; ceux du bout de la queue forment un flocon , Buff. Tom. I , pag. 307 , pl. 49 , fig. 2.

F. CHIEN BARBET , *c. f. aquaticus* , Linn.

Taille moyenne ; tête grosse et ronde ; museau assez allongé et épais ; corps un peu gros , poil long , laineux et frisé sur tout le corps ; souvent noir , ou taché de noir ou de brun sur un fond blanc ; oreilles longues et pendantes , Buff. Tom. I , pag. 305 , pl. 47 , fig. 1.

SOUS-VARIÉTÉS.

α. PETIT BARBET.

Métis du grand barbet et du petit épagneul , semblable au barbet par le port , la figure et le poil du corps , qui est long et frisé ; museau moins gros à proportion ; poil soyeux au sommet de la tête , sur les oreilles et à l'extrémité de la queue , Buff. Tom. I , pag. 307 , pl. 47 , fig. 2.

G. CHIEN COURANT , *c. f. gallicus*.

Taille moyenne ; tête grosse et ronde ; oreilles très-longues , larges et pendantes ; corps assez épais , médiocrement élevé sur des jambes musculeuses ; queue longue et peu arquée ; poil court , souvent blanc et marqué de taches irrégulières , noires , brunes ou fauves , Buff. Tom. I , pag. 304 , pl. 45 , fig. 1. — CHIEN COURANT MÉTIS , de la race épagneule , pag. 307 , pl. 45 , fig. 2.

H. CHIEN BRAQUE , *c. f. avicularius* , Linn.

Taille moyenne ; différant du chien courant par le museau un peu moins gros ; la tête plus forte , les oreilles plus courtes , moins larges ; les jambes plus longues ; la queue plus courte et plus charnue ; pelage le plus souvent blanc , marqué de taches irrégulières , noires , brunes ou fauves , Buff. Tom. I , pag. 305 , pl. 44 , fig. 1.

SOUS-VARIÉTÉS.

α. BRAQUE DE BENGALE.

Semblable au braque , pelage moucheté d'un très-grand nombre de petites taches fauves et noires sur un fond blanc , Buff. Tom. I , pag. 305 , pl. 44 , fig. 2.

I. CHIEN BASSET , *c. f. vertagus* , Linn.

Tête et corps ayant la forme et les dimensions propres aux chiens courants et aux braques ; pattes très-courtes , Buff. Tom. I , pag. 305.

SOUS VARIÉTÉS.

α. BASSET A JAMBES TORSÉES.

Ayant les pattes de devant arquées en dehors , pl. 46 , fig. 1 (et non fig. 2 , indiquée dans le texte).

β. BASSET A JAMBES DROITES.

Ayant les pattes seulement très-courtes , mais bien conformées , pl. 46 , fig. 2 (et non 1 , comme le marque le texte).

(1) Voyez la note précédente.

7. CHIEN BURGOS.

Basset à jambes droites, provenant d'une alliance avec la race épagneule; pelage long et soyeux; taille souvent très-petite, Buff. Tom. I, pag. 308.

K. CHIEN DE BERGER, *c. f. domesticus*, Linn.

Corps maigre; taille moyenne; semblable au mâtin par la forme de la tête et du museau, mais ce dernier étant plus mince; oreilles courtes et droites; queue horizontale ou pendante; poil long sur tout le corps, excepté la tête et les pattes, grossier, long, par mèche; souvent noir; du jaune de rouille au museau, sur les yeux et aux jambes, Buff. Tom. I, pag. 303, pl. 41, fig. 1.

L. CHIEN-LOUP, *c. f. pomeranus*, Linn.

Museau long et effilé; tête large; oreilles droites et pointues; queue haute et recoquillée en avant, garnie de longs poils; pelage très-épais et fourré sur le corps, excepté sur la tête et sur les pattes, où les poils sont ras, Buff. Tom. I, pag. 278 et 304, pl. 38, fig. 1 et 39, fig. 1.

M. CHIEN DE SIBÉRIE, *c. f. sibiricus*, Linn.

Formes générales du chien-loup; queue dressée, recoquillée en avant; de grands poils partout, même sur la tête et sur les pattes, Buff. T. I, p. 304, pl. 39, fig. 2 (et non pl. 40, comme il est indiqué dans le texte). Individu dont le pelage était teint de couleur d'ardoise sur un fond gris cendré, et pag. 276, pl. 40, fig. 2. (Dans le texte la planche 40 est citée pour la planche 39.) Individu en entier d'un blanc-jaunâtre. Voyez aussi tom. III, pag. 98.

N. CHIEN D'ISLANDE, *c. f. islandicus*, Linn.

Taille un peu au dessous de la moyenne; tête ronde; yeux gros; museau mince et assez long; oreilles en partie droites et en partie pendantes; poil lisse et long, surtout derrière les jambes de devant et sur la queue, Buff. Tom. I, pag. 276 et 304, pl. 40, fig. 1.

O. CHIEN PETIT DANOIS, *c. f. variegatus*, Linn.

De taille au dessous de la moyenne; front bombé; museau assez mince et pointu; yeux saillants; oreilles à demi pendantes; jambes sèches; queue très mince, garnie de poils très-courts; pelage ras, souvent noir ou varié de taches noires et blanches, Buff. Tom. I, pag. 306, pl. 53, fig. 1.

P. CHIEN ROQUET, *c. f. hybridus*, Linn.

Provenant du mélange du petit danois et du doguin; taille petite; tête ronde; museau assez court, gros et un peu retroussé; yeux saillants, oreilles petites, à moitié pendantes; queue retroussée en dessus; jambes menues; pelage ras, le plus souvent varié de blanc et de noir, Buff. Tom. I, pag. 308, pl. 52, fig. 2.

Q. CHIEN D'ARTOIS, *c. f. fricator*, Linn.

Race métive, provenant du petit danois et du doguin; formes du roquet; museau très-court et très-aplati, Buff. Tom. I, pag. 308.

R. CHIEN D'ALICANTE, *c. f. andalusæ*, Desm.

Provenant du doguin et de l'épagneul; museau court du premier; poil long et soyeux du second, Buff. Tom. I, pag. 308.

S. CHIEN TURC, *c. f. ægypticus*, Desm.

Taille petite; tête très-grosse et arrondie; museau assez long et fin; oreilles larges, dressées à la base, et presque horizontales dans le reste; corps gras, à ventre rétréci; membres grêles; queue très-grêle; peau nue, comme huileuse, de couleur de chair obscure, ou variée de grandes taches brunes, Buff. Tom. I, pag. 306, pl. 53, fig. 2. Race pure. — pl. 54, fig. 1. CHIEN TURC MÉTIS. — pl. 54, fig. 2. CHIEN MÉTIS, provenant du chien turc et du gredin.

T. CHIEN DOGUE, *c. f. molossus*, Linn.

Taille moyenne; tête grosse et large; front plat; museau court, gros, aplati du bout; nez retroussé; lèvres épaisses et pendantes; oreilles petites et pendantes à leur extrémité; col court et gros; corps épais et long; pattes musculeuses et peu élevées; queue longue et mince; poil ras, de couleur fauve-pâle partout, à l'exception du museau et des lèvres qui sont noirs, Buff. Tom. I, pag. 307, pl. 51, fig. 2.

U. CHIEN DOGUE DE FORTE RACE, *c. f. anglicus*, Desm.

Provenant du mélange du dogue et du mâtin; de la plus forte taille; tête très-grosse; museau raccourci et comme aplati, mais moins que dans le dogue; oreilles assez grandes, entièrement pendantes; lèvres pendantes; corps très-épais; membres robustes; pelage ordinairement ras, tantôt fauve par parties, tantôt à fond blanc et varié de taches noires ou brunes, Buff. Tom. I, pag. 308, pl. 51, fig. 1.

V. CHIEN DOGUIN (carlin.)

De petite taille; museau très-court et aplati; tête ronde; yeux saillants; lèvres minces et non pendantes; oreilles pendantes dans leur dernière moitié; queue tortillée en spirale sur le dos; pelage ras; d'un fauve - pâle uniforme, si ce n'est sur les lèvres et le museau qui sont noirs. Buff. Tom. I, pag. 308, pl. 52, fig. 1.

X. CHIEN ALCO, *c. f. americanus*, Linn.

Race trouvée au Mexique, et actuellement détruite. Taille très-petite (celle du bichon); tête petite; corps très-épais; dos arqué; queue courte, pendante, couverte de grands poils blanchâtres, ceux du corps longs et jaunes-pâles, Buff. Tom. II, pag. 47.

2. CHIEN LOUP (le loup), *canis lupus*, Linn. Taille du mâtin; tête grosse, oblongue; museau assez long et effilé; oreilles droites et pointues; yeux obliques; pelage touffu, d'un gris-fauve, entremêlé de poils noirs; une raie oblique noirâtre sur le devant des pattes antérieures; queue touffue, droite et pendante.—D'Europe et d'Asie.—LOUP, Buff. Tom. II, pag. 17, pl. 103, fig. 1 (1).

3. CHIEN LYCAON, *canis lycaon*, Linn. Formes générales du loup; taille un peu moins considérable que celle de cet animal; pelage entièrement noir, sans mélange de blanc.—D'Europe.—LOUP NOIR, Buff. Tom. II, pag. 31, pl. 103, fig. 2.

4. CHIEN DU MEXIQUE, *canis mexicanus*, Linn. Taille du loup; pelage cendré, varié de taches fauves; plusieurs bandes noirâtres, s'étendant, de chaque côté du corps, depuis l'épine du dos jusqu'aux flancs; queue grise, ayant, vers le milieu, une tache jaune, qui va en s'effaçant peu à peu jusqu'au bout.—De la Nouvelle-Espagne.—LOUP DU MEXIQUE. Tom. II, pag. 30 (2).

5. CHIEN CRABIER, *canis cancrivorus*, Desm. Pelage cendré et varié de noir en dessus; pattes inférieures d'un blanc-jaunâtre; oreilles brunes; côtés du cou, derrière les oreilles, fauves; tarsi et bout de la queue noirâtres.—De la Guiane française.

(1) L'espèce du loup peut s'allier à celle du chien, ainsi que le prouvent les observations rapportées par Buffon, tom. I, pag. 281 à 297, auxquelles sont relatives les planches 55, 56 et 57.

(2) M. Lamouroux a rapporté à tort à cette espèce le loup rouge de M. Cuvier.

—CHIEN DES BOIS DE CAYENNE, Buff. Tom. I, pag. 298, pl. 38, fig. 1.

6. CHIEN ANTARCTIQUE, *canis antarcticus*, Shaw., Geoffr. Pelage roussâtre en dessus; gorge d'un blanc sale; poitrine brunâtre; ventre et face intérieure des membres d'un jaunâtre sale; queue rousse à sa base; noire vers son milieu, et terminée de blanc.—Des îles Malouines.—Variété du RENARD, Buff. Tom. II, pag. 38.

7. CHIEN CORSAC, *canis corsac*, Linn., Gmel. Taille de la fouine; formes générales du loup; pelage d'un gris-fauve uniforme en dessus, d'un blanc-jaunâtre en dessous; pattes fauves; queue très-longue touchant à terre, noire au bout.—Des déserts de Tartarie.—ISATIS, Suppl. Buff. Tom. III, pag. 96, pl. 249, fig. 2.

8. CHIEN CHACAL, *canis aurius*, Linn. Taille du renard; pelage d'un gris-jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous; queue ne descendant que jusqu'aux talons, noire à l'extrémité.—Des parties chaudes de l'ancien continent; Afrique, Syrie, Perse et Asie méridionale.—CHACAL et ADIVE ou PETIT-CHACAL, (selon M. Cuvier, étant le même animal), Buff. Tom. III, pag. 95, pl. 248, fig. 2 (bonne), et pl. 249, fig. 1 (douteuse).

Nota. M. Frédéric Cuvier rapporte l'adive de Buffon au corsac, et non à l'espèce du chacal, comme le fait M. Georges Cuvier. Notre figure, pl. 248, fig. 1, sous le nom de CHACAL-ADIVE, se rapporte à une espèce particulière, non décrite par Buffon.

** Sous-genre RENARD. Pupilles prenant en se contractant, une figure lenticulaire.

9. CHIEN RENARD, *canis vulpes*, Linn. Tête assez grosse; museau très-effilé; front aplati; pelage fauve en dessus et blanc en dessous; derrière des oreilles noir; queue très-touffue, touchant la terre, de couleur plus foncée vers le bout qu'à la base, avec l'extrême pointe garnie de poils blancs. Variété, renard charbonnier; couleur fauve du corps plus vive; pattes noires, ainsi que la partie de la queue qui précède le bout blanc.—D'Europe.—Buff. Tom. II, pag. 35 et 40, pl. 105, fig. 1.

10. CHIEN ISATIS, *canis lagopus*, Linn. Poils très-longs, épais et doux; fourrure d'un gris cendré d'ardoise, ou d'un brun très-clair, uniforme en été, blanche en hiver; pattes et plantes des pieds couvertes de

longs poils.—Du Groënland et du Spitzberg.—ISATIS, Buff. Tom. III, pag. 96, pelage d'été, et Tom. II, pag. 37, pelage d'hiver, pl. 105, fig. 2.

QUARANTE-HUITIÈME GENRE.

CIVETTE, *viverra*, Linn. Cuv.

Les quatre pates à cinq doigts munis d'ongles acérés, à demi rétractiles; langue hérissée de papilles aiguës et rudes; une poche plus ou moins profonde, située entre l'anus et les organes de la génération, et renfermant une humeur grasseuse, très-odorante, en plus ou moins grande quantité; seconde incisive inférieure de chaque côté, un peu rentrée.

* Sous-genre CIVETTE, Cuv. Une poche profonde divisée en deux sacs.

Espèces. 1. CIVETTE VULGAIRE, *viverra civetta*, Linn. Museau pointu; oreilles courtes et arrondies; corps long et bas sur jambes; pelage gris, marqué de taches et de bandes d'un noir-brun symétriquement disposées; une crinière de poils noirs dressés tout le long du dos, et se prolongeant sur la queue, qui est de moitié moins longue que le corps, et toute brune; pates, dessous du menton, joues et un large collier sous la gorge, d'un brun-noir; tempes et côtés du cou d'un gris-blanchâtre; ventre blanc.—D'Afrique.—CIVETTE, Buff. Tom. III, pag. 14 et 30, pl. 223, fig. 2.

2. CIVETTE ZIBET, *viverra zibetha*, Linn. Corps allongé; pelage gris, et marqué sur les flancs d'une multitude de petites bandes noirâtres dirigées verticalement; des bandes transversales de même couleur sur les cuisses, les épaules et les pates; gorge blanche avec deux bandes brunes obliques de chaque côté, et quelques petites taches sur le milieu; ligne dorsale noire, sans crinière; queue ayant la moitié de la longueur du corps, et annelée de gris et de noir.—De l'Inde et peut-être d'Afrique.—ZIBET, Buff. Tom. III, pag. 14, pl. 229, fig. 1.

** Sous-genre GENETTE, Cuv. Poches réduites à un simple enfoncement peu profond.

3. CIVETTE GENETTE, *viverra genetta*, Linn., Cuv. Corps plus allongé que celui des deux espèces précédentes; pelage gris, marqué de petites taches noires, les unes

rondes, les autres de forme allongée, disposées en lignes longitudinales; queue annelée de gris et de noir.—D'Afrique, en Barbarie; d'Espagne et de France, dans le Poitou et le Rouergue.—GENETTE, Buff. Tom. III, pag. 31, pl. 229, fig. 2, à laquelle il faut joindre, comme n'en différant pas spécifiquement, selon M. Cuvier, la GENETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, Buff. Tom. III, pag. 32, pl. 235, fig. 1; le BIZAAM Buff. Tom. III, pag. 39, pl. 235, fig. 2.

4. CIVETTE NOIRE, *viverra nigra*, Desm. Pelage noirâtre, avec quelques indices vagues de taches longitudinales sur les flancs; une tache blanche au-dessus de l'œil, et une autre au-dessous; queue longue, noire, susceptible de s'enrouler en dessous, et prenante comme celle d'un sapajou.—De l'Inde.—CIVETTE DE FRANCE, de Buff.; pl. 236, fig. 1. *Nota.* Nous donnons, même planche, fig. 2, une figure nouvelle et exacte de cet animal, qui est de l'Inde, où il porte le nom de *pougounié* ou *marte des palmiers*, M. F. Cuvier le nomme *paradoxurus typus*. Buffon le décrit comme variété de la genette, Tom. III, pag. 40.

5. CIVETTE FOSSANE, *viverra fossa*, Linn. Cuv. Pelage gris-roux, marqué de taches brunes disposées sur le dos en quatre lignes longitudinales, et éparses sur les flancs; queue roussâtre, faiblement marquée d'anneaux d'un brun-roux.—De Madagascar, et, dit-on, d'Afrique et d'Asie.—FOSSANE, Buff. Tom. III, pag. 41, pl. 237, fig. 1.

6. CIVETTE RAYÉE, *viverra striata*, Desm. V. *fasciata*, Linn., Gmel. De la taille de la marte putois; pelage marqué de dix bandes brunes longitudinales, sur le fond blanchâtre du dos et des flancs; tête et queue d'un brun fauve.—De la côte de Coromandel.—PUTOIS RAYÉ DE L'INDE, Buff. Tom. III, pag. 43, pl. 237, fig. 2.

QUARANTE-NEUVIÈME GENRE.

MANGOUSTE, *herpestes*, Illig.

Pieds courts, à cinq doigts à demi palmés, et munis d'ongles à demi rétractiles; langue garnie de papilles cornées; oreilles très-petites et rondes; une poche volumineuse simple, ne renfermant pas de matière odorante, et au fond de laquelle l'anus est percé; corps très-allongé; queue longue et forte à sa base; seconde incisive inférieure de chaque côté un peu rentrée.

Espèces. 1. MANGOUSTE D'ÉGYPTE, *herpestes pharaonis*, Desm. Pelage très-également mélangé de brun-marron et de fauve, provenant des anneaux de ces deux couleurs, que présentent les poils; pates d'un brun-marron, ainsi que le museau; queue très-épaisse et très velue à sa base, pointue au bout et terminée par une touffe de grands poils divergeant en éventail — D'Égypte, où on la nomme *ichneumon* et *rat de pharaon*. — MANGOUSTE, Buff. Tom. III, pag. 59 et 62, pl. 239, fig. 1.

2. GRANDE MANGOUSTE, *herpestes major*, Geoffr. Pelage marron, composé de poils de cette couleur, et très-finement annelés de fauve; queue brune à son extrémité, qui est terminée en pointe. — GRANDE MANGOUSTE, Buff. Tom. III, pag. 62. (*Nota.* Elle n'a pas été figurée; ainsi la citation de la pl. 239; dans le texte, est inexacte.)

3. MANGOUSTE NÈMS, *herpestes griseus*, Geoffr. Pelage brun-grisâtre uniforme en dessus, et piqué très-également de petits traits bruns-roussâtres, qui proviennent des anneaux des poils; pates de la couleur du dos; queue pointue. — De l'Inde, selon M. Geoffroy; de l'Afrique orientale, suivant Buffon. — NÈMSE ou NEMS, Buff. Tom. III, pag. 65, pl. 240, fig. 1.

4. MANGOUSTE A BANDES, *herpestes mungo*, Geoffr. Pelage marqué, sur le dos, de douze ou treize bandes brunes transversales, alternant avec un pareil nombre de bandes rousses. — De l'Inde. — MANGOUSTE, Buff. Tom. III, pag. 63, pl. 239, fig. 2.

5. MANGOUSTE VANSIRE, *herpestes galera*, Geoffr. Pelage composé de poils soyeux d'un brun foncé, pointillé de jaunâtre; queue à-peu-près égale en grosseur dans toute son étendue. — De Madagascar, acclimatée à l'île de France. — VANSIRE, Buff. Tom. III, pag. 64, pl. 240, fig. 2, et PETITE FOINE DE MADAGASCAR, Buff. Tom. III, pag. 67, pl. 241, fig. 1.

CINQUANTIÈME GENRE.

SURIKATE, *suricata*, Desm.; *ryzæna*, III fig.

Pieds assez longs, tous à quatre doigts armés d'ongles robustes, non rétractiles, et propres à fouiller la terre; langue garnie de papilles cornées; oreilles petites; une poche anale, non remplie de matière odorante;

queue longue et grêle; seconde incisive inférieure de chaque côté un peu rentrée.

Espèce. 1. SURIKATE DU CAP, *suricata capensis*, Desm. Formes très-rapprochées de celles des mangoustes; pelage mêlé ou piqué de brun, de blanc, de jaunâtre et de noir, ce qui est dû aux anneaux de ces diverses couleurs que présentent les poils. — Du cap de Bonne-Espérance. — SURIKATE, Buff. Tom. III, pag. 53, pl. 241, fig. 2.

CINQUANTE-UNIÈME GENRE.

HYÈNE, *hyæna*, Cuv.

Jambes élevées, les antérieures surtout en apparence; tous les pieds à quatre doigts, armés d'ongles forts et obtus, non rétractiles; langue rude; les yeux très-saillans; oreilles grandes et dressées; molaires supérieures et inférieures très-grosses et à pointes coniques; toutes les incisives inférieures sur une même ligne; une poche profonde et glanduleuse placée entre l'anus et la queue.

Espèce. 1. HYÈNE RAYÉE, *hyæna vulgaris*, Cuv. Tête assez courte et grosse; museau un peu prolongé et épais; muffle noir; oreilles grandes, en cornet, et dirigées en avant; une crinière de grands poils gris tout le long du dos; pelage d'un gris-jaunâtre sale, marqué de quelques bandes transversales, et de taches brunes sur les flancs; de petites bandes de la même couleur en travers des membres; queue descendant jusqu'au talon, garnie de longs poils gris. — De Barbarie, d'Égypte, de Perse, etc. — HYÈNE, Buff. Tom. III, pag. 1, pl. 223, fig. 1.

CINQUANTE-DEUXIÈME GENRE.

FELIS (ou CHAT), *felis*, Linn.

Cinq doigts aux pieds de devant, dont les ongles sont très-aigus, très-arqués, et complètement rétractiles; quatre doigts pourvus d'ongles plus obtus et non rétractiles, aux pieds de derrière; tête courte et large; mâchoires courtes; quatre ou trois molaires supérieures et trois inférieures de chaque côté; la quatrième d'en haut très-petite et tuberculeuse; langue hérissée de papilles cornées; oreilles pointues et en cornet dressé; point de follicules anales; pupilles, dans certaines espèces, se contractant en prenant la forme lenticulaire, et dans d'autres, en conservant celle d'un cercle.

* *Grands chats fauves et sans taches.*

Espèces. 1. FELIS LION, *felis leo*, Linn.

Pelage fauve; queue longue, floconneuse au bout; dessus de la tête, cou et épaules du mâle garnis de grands poils grossiers, formant une vaste crinière; une ligne de grands poils sous le milieu du ventre; pupilles circulaires. — D'Afrique, d'Arabie et de Perse. — LION, Buff. Tom. III, pag. 398 et 406, et pl. 200.

2. FELIS COUGUAR, *felis concolor*, Linn. Corps allongé, proportionnellement moins élevé sur jambes que celui du lion; pelage fauve et ras, à l'exception d'une ligne de longs poils qui se prolonge dans toute la longueur du milieu du ventre; dessous du menton et du cou blanc; point de crinière dans le mâle; queue non floconneuse au bout. — De l'Amérique méridionale, et, dit-on, de quelques provinces de la septentrionale. — COUGUAR, Buff. Tom. II, p. 451, pl. 214, fig. 1 et 2; COUGUAR DE PENNSYLVANIE? Tom. II, pag. 452, pl. 215, fig. 1. *Nota.* On ne saurait rapporter avec certitude à cette espèce le COUGUAR NOIR, Buff. Tom. II, pag. 453, pl. 215, fig. 2, dont l'existence est au moins très-douteuse.

** *Grands chats à bandes transversales de couleur foncée.*

3. FELIS TIGRE, *felis tigris*, Lin. Corps très-allongé; jambes peu hautes; face fauve, élargie par de grands poils blancs sur les joues; point de crinière ni de flocon au bout de la queue; pelage du corps d'un beau fauve clair, brillant, rayé en travers, sur les flancs, de bandes irrégulières d'un noir foncé; queue annelée de noir; ventre, lèvres et menton blancs. — De l'Inde, du royaume de Siam, et des provinces méridionales de la Chine. — TIGRE, Buff. Tom. II, pag. 416 et 422, pl. 207, fig. 1 et 2.

*** *Grands chats fauves, à taches rondes, brunes ou noires.*

4. FELIS JAGUAR, *felis onca*, Gmel. Pelage fauve en dessus, blanc en dessous, marqué de taches circulaires en forme d'œil, la plupart avec un point noir au milieu, rangées sur cinq ou six lignes de chaque côté du corps. — De l'Amérique méridionale. — JAGUAR, Buff. Tom. II, pag. 444; PANTHÈRE FEMELLE (description), page 433, pl. 208, fig. 2 (Panthère femelle); JAGUAR DE LA GUIANE, Buff. Tom. II pag. 446.

5. FELIS PANTHÈRE, *felis pardus*, Linn., Cuv. Pelage d'un fauve pâle en dessus,

avec six ou sept lignes de taches noires en roses; formées elles-mêmes de cinq ou six petites taches simples, sur chaque flanc. — De l'Afrique, de l'Asie méridionale et des îles de l'Archipel des Indes. — PANTHÈRE, Buff. Tom. II, pag. 426 et 433 (le mâle), pl. 208, fig. 1; ONCE, Buff. Tom. II, p. 426 et 440, pl. 209, fig. 1. (1).

6. FELIS LÉOPARD, *felis leopardus*, Cuv. Pelage fauve en dessus, blanc en dessous; flancs marqués de dix rangées au moins de petites taches noires en rose. — Du Sénégal, de Guinée et de quelques autres parties de l'Afrique méridionale. — LÉOPARD, Buff. Tom. II, pag. 426, pl. 209, fig. 2.

7. FELIS GUÉPARD, *felis jubata*, Linn. Pattes élevées; queue très-longue; ongles des pieds de devant peu rétractiles; pelage fauve, couvert de petites taches noires, rondes et pleines, également placées, et non réunies en rose; une ligne noire se rendant de l'oreille à la commissure des lèvres; poils du dessus du cou un peu longs, et formant une petite crinière. — Des parties méridionales de l'Asie. — GUÉPARD, Buff. Tom. II, pag. 462, pl. 218, fig. 2 et le JAGUAR OU LÉOPARD, pl. 217, fig. 1.

**** *Chats moyens d'Amérique, à taches fauves bordées de noir.*

8. FELIS CHATI, *felis mitis*, Fréd. Cuv. Pelage à fond fauve clair, marqué de quatre rangées dorsales de taches noires et pleines; taches fauves des flancs bordées de noir, médiocrement grandes, peu allongées, triangulaires, plus larges en avant qu'en arrière, disposées à-peu-près sur cinq rangées; oreilles noires, avec une grande tache blanche sur le milieu de chacune. — Du Paraguay. — JAGUAR, Buff. Tom. II, pag. 444, et description, pag. 448, pl. 213, fig. 1; le JAGUAR DE LA NOUVELLE-ESPAGNE, pag. 447, pl. 213, fig. 2 (et non fig. 1, indiquée dans le texte).

9. FELIS OCELOT, *felis pardalis*, Linn. Pelage à fond gris-fauve, marqué de grandes taches longitudinales fauves, bordées de noir, formant des bandes sur les flancs;

(1) Buffon rapporte le nom d'*once* à un grand chat de la taille de la panthère, dont la différence principale consiste dans le fond du pelage qui est plus blanchâtre (pl. 209, fig. 1). M. Cuvier réunit provisoirement cet animal à la panthère. Néanmoins il remarque que ses peaux étant fréquemment apportées des parties de l'Asie qui avoisinent la Chine, il se pourrait qu'il appartint à une espèce particulière.

deux lignes noires bordant le front latéralement. — De toutes les contrées chaudes de l'Amérique méridionale, mais plus particulièrement du Mexique. — OCELOT, Buff. Tom. II, pag. 459, pl. 216, fig. 1 et 2.

**** *Chats de moyenne taille, hauts sur jambes, à grandes oreilles, souvent terminées par un pinceau de poils; queue très courte ou moyenne; point de molaire tuberculeuse supérieure (lynx).*

10. FELIS LYNX, *felis lynx*, Linn. Queue fort courte, noire à l'extrémité; oreilles terminées par un pinceau de longs poils; pelage d'un fauve-roussâtre plus ou moins tirant sur le gris, le plus souvent moucheté de brun ou de noir. — Des forêts des hautes montagnes de l'Europe et de la Sibérie. — LYNX ou LOUP-CERVIER, Buff. Tom. II, pag. 467, pl. 219, fig. 1.

11. FELIS DU CANADA, *felis canadensis*, Geoffr. Queue très-courte, noire dans sa dernière moitié; oreilles terminées par un petit pinceau de poils; pelage épais, très-touffu, composé de grands poils grisâtres, avec des taches fauves ou brun pâle en dessus, et blanchâtre sans taches en dessous; quelques lignes noires sur la tête. — Du Canada et de la terre de Labrador. — LYNX DU CANADA, Buff. Tom. II, pag. 479, pl. 221, fig. 2.

12. FELIS MONTAGNARD, *felis montana*, Rafinesque. Queue très courte, grisâtre; oreilles dépourvues de poils, noires en dehors, avec des taches blanchâtres et fauves en dedans; pelage grisâtre et sans taches en dessus, blanchâtre avec des taches brunes en dessous, et sur la partie externe des membres. — Des monts Alleghanys et des parties élevées de l'état de New-York. — LYNX DU MISSISSIPPI, Buff. Tom. II, pag. 481, pl. 221, fig. 1.

13. FELIS CARACAL, *felis caracal*, Linn. Queue descendant au moins jusqu'aux talons; oreilles très-grandes, et terminées par un pinceau de longs poils; pelage d'un roux vineux, uniforme en dessus, ou plus brun sur la ligne dorsale, blanc en dessous; poitrine fauve, avec quelques taches brunes; oreilles noires en dehors et blanches en dedans. — De Barbarie et d'Arabie. — CARACAL, Buff. Tom. II, pag. 478, pl. 222, fig. 1. — Variétés. CARACAL D'ALGER. Point de pinceaux aux oreilles; pelage fauve, marqué

en dessus de raies longitudinales et de points noirs, pag. 480. — CARACAL DE NUBIE, pelage fauve en dessus, blanc en dessous, avec des taches fauves sur le ventre et les parties internes des membres, pag. 481. — CARACAL DE BENGAL, semblable au caracal ordinaire, mais ayant les pattes et la queue beaucoup plus longues, pag. 481, pl. 222, fig. 2. (Nota. Ces trois variétés devront sans doute former des espèces distinctes lorsqu'elles seront mieux connues.)

14. FELIS CHAUS, *felis chaus*, Guldienst. Queue descendant jusqu'aux talons, annelée de noir au bout; oreilles brunes en dehors, blanches en dedans, et terminées par un petit pinceau de poils noirs; pelage d'un gris-jaunâtre, uniforme; derrière des quatre jambes noir. — Du Caucase, d'Égypte, d' Abyssinie et de Nubie. — CARACAL DE LYBIE, Buff. Tom. II, pag. 481.

***** *Chats de moyenne ou de petite taille, à oreilles sans pinceaux de poils et à jambes peu élevées.*

15. FELIS SERVAL, *felis serval*, Linn. Queue descendant au moins jusqu'aux talons, annelée de noir; oreilles sans pinceaux; pelage fauve en dessus, blanc en dessous, parsemé de nombreuses petites taches noires, rondes, et à-peu-près disposées sur huit rangs environ de chaque côté; tour des yeux blancs. — De l'Inde? — SERVAL, Buff. Tom. II, pag. 465, pl. 218, fig. 1.

16. FELIS DE LA NOUVELLE-ESPAGNE, *felis mexicana*, Desm. Forme du chat ordinaire, mais beaucoup plus grand de taille; pelage d'un gris-cendré, bleuâtre, moucheté de noirâtre. — De la Nouvelle-Espagne. — CHAT SAUVAGE DE LA NOUVELLE-ESPAGNE, Buff. Tom. I, pag. 335, pl. 67, fig. 2 (Nota. L'existence de cette espèce est très-douteuse).

17. FELIS MARGAY, *Felis tigrina*, Linn. Taille du chat domestique; fond du pelage fauve en dessus, blanchâtre en dessous, avec des taches d'un brun-noir, allongées et disposées à-peu-près en cinq lignes longitudinales sur le dos, et en bandes obliques sur les flancs; taches des épaules d'un fauve obscur et bordées de brun-noir; queue longue, marquée d'anneaux noirs irréguliers sur un fond fauve. — Du Brésil et de la Guiane. — MARGUAY, Buff. Tom. II, pag. 462, pl. 217, fig. 2 (et non fig. 1 citée dans le texte).

18. FELIS CHAT, *felis catus*, Linn. Fond du pelage d'un gris plus ou moins obscur, marqué symétriquement de bandes noires longitudinales sur le dos, et de raies transversales sur les flancs; lèvres et parties nues de la plante des pieds noires; queue annelée dans toute sa longueur, avec le bout noir; pupilles des yeux prenant, en se contractant, la forme lenticulaire plus ou moins étroite. (Chat sauvage.) — Des grandes forêts de l'Europe. — CHAT SAUVAGE, Buff. Tom. I, pag. 335.

VARIÉTÉS DOMESTIQUES.

A. CHAT TIGRÉ.

Pelage symétriquement rayé de noir sur un fond grisâtre, comme celui du chat sauvage, mais à rayures variées dans leur nombre, selon les individus; poil moins long; taille moins forte; queue moins grosse; lèvres et plante des pieds noires.

B. CHAT ORDINAIRE.

Pelage blanc, noir, ou varié de taches de diverses couleurs; lèvres et plante des pieds de couleur de chair, Buff. Tom I, pag. 335.

C. CHAT D'ESPAGNE, *f. c. hispanicus*.

Formes sveltes et maigres; pelage très-lustré; composé de poils assez fermes, de couleur variée par taches, dont souvent il y en a d'un beau roux, surtout dans les femelles, Buff. Tom. I, pag. 335, pl. 66, fig. 2.

D. CHAT DES CHARTREUX, *f. c. cœruleus*.

Pelage d'un gris-cendré, plus ou moins lavé de brun; lèvres et plante des pieds noirâtres, Buff. Tom. I, pag. 335, pl. 67, fig. 1.

E. CHAT D'ANGORA, *f. c. angorensis*.

Poil très-long, très-épais, doux et soyeux; couleur souvent blanche, isabelle ou rousse, Buff. Tom. I, pag. 336, pl. 66, fig. 1.

CINQUANTE-TROISIÈME GENRE.

FENNEC, *fennecus*, Desm.

Système dentaire analogue à celui des chiens; quatre doigts armés d'ongles assez aigus, non rétractiles, à chaque pied; museau pointu; oreilles extrêmement grandes; langue lisse; point de poches anales; queue médiocrement longue.

Espèces. 1. FENNEC DE BRUCE, *fennecus Brucei*, Desm. Port et formes générales d'un très-petit renard; oreilles très-larges et plus longues que la tête; pelage d'un blanchâtre mêlé d'un peu de gris et de fauve-clair. — De la Barbarie et des contrées intérieures de l'Afrique. — ANONYME, Buff. Tom. III, pag. 99, pl. 250, fig. 1 et 3 (et non pl. 249 bis, citée dans le texte).

Troisième tribu. CARNIVORES AMPHIBIES. Animaux conformés pour la vie aquatique. Corps très-allongé; tête ronde; col court; pieds très-courts, dont les doigts sont enroulés par la peau; ceux de derrière en rames et dans la direction générale du corps; queue très-courte.

CINQUANTE-QUATRIÈME GENRE.

PHOQUE, *phoca*, Linn.

Quatre ou six incisives en haut, deux ou quatre en bas; canines fortes; cinq ou six molaires de chaque côté aux deux mâchoires, tranchantes, lobées ou à pointes coniques, sans parties tuberculeuses; cinq doigts à tous les pieds; des ongles plus ou moins robustes à ceux de devant; pouce et doigt externe des pieds de derrière plus grands que les intermédiaires; yeux très-grands, à cornée plane; langue lisse, échancrée au bout; moustaches très-fortes et nombreuses; poils ordinairement très-courts, roides et couchés sur la peau.

* Sous-genre PHOQUE. Point de conque externe de l'oreille; incisives à tranchant simple; molaires tranchantes et à plusieurs pointes; doigts des pieds de derrière terminés par des ongles pointus, placés sur le bord de la membrane qui les unit.

Espèces. 1. PHOQUE A TROMPE, *phoca proboscidea*, Peron. Nez du mâle prolongé en une sorte de trompe molle et susceptible de se gonfler; quatre incisives supérieures, dont les deux intermédiaires très-grosses, deux inférieures seulement; poil excessivement ras et gris; ongles des mains très-petits. — Des Terres de l'hémisphère austral, entre le 35° et le 55° degré de latitude. — GRAND PHOQUE A MUSEAU RIDÉ, Buff. Tom. IV, pag. 375.

2. PHOQUE A CAPUCHON, *phoca cristata*, Linn. Quatre incisives à chaque mâchoire, les deux latérales d'en haut plus grandes que les intermédiaires; une sorte de capuchon mobile, adhérent sur la tête (du mâle), sus-

ceptible d'érection et pouvant couvrir les yeux et le museau; poils doux et assez longs; pelage des adultes brun obscur, avec la tête et les pieds noirâtres; les jeunes, blancs ou gris.—Des côtes du Groënland.—PHOQUE A CAPUCHON, Buff. Tom. IV, pag. 381.

3. PHOQUE MOINE, *phoca monachus*, Herm. Quatre dents incisives à chaque mâchoire; point de trompe ni de capuchon sur la tête du mâle, poils ras, couchés et comme collés contre la peau; couleur d'un brun-noirâtre, uniforme en dessus et sur les membres; ventre blanc; poils des moustaches lisses.—De l'Adriatique.—PHOQUE A VENTRE BLANC, Buff. Tom. IV, pag. 376, pl. 399, fig. 1.

4. PHOQUE COMMUN, *phoca vitulina*, Linn. Point de crête ni de trompe; six incisives supérieures, quatre inférieures; pelage d'un gris-jaunâtre plus ou moins ondulé, ou taché de brun, selon l'âge; poils abondants, assez épais et raides; ongles assez forts; soies des moustaches ondulées à leur base.—Des rivages de l'Océan atlantique boréal.—PHOQUE COMMUN, Buff. Tom. IV, pag. 383, et Tom. V, pag. 24, pl. 394, fig. 1 et 2.

5. PHOQUE A CROISSANT, *phoca groenlandica*, O. F. Muller. Point de crête ni de trompe; six incisives supérieures, quatre inférieures; poils très-courts, couchés et brillants; pelage des mâles adultes blanchâtre, avec le front et une grande tache en croissant sur chaque flanc, de couleur noire; ongles assez forts.—Des côtes du Groënland.—PHOQUE A CROISSANT, Buff. Tom. IV, pag. 382.

6. PHOQUE BARBU, *phoca barbata*, O. F. Muller. Point de crête, ni de trompe; six incisives supérieures, quatre inférieures; ponce des mains plus court que les autres doigts; pelage noirâtre ou noir dans les individus adultes ou très-âgés.—Des côtes du Groënland.—PHOQUE DE M. PARSON, Buff. Tom. IV, pag. 380, pl. 399, fig. 2 (1).

7. PHOQUE PUANT, *phoca foetida*, O. F. Muller. Point de crête ni de trompe; six incisives supérieures, quatre inférieures; pelage d'un brun pâle, varié de blanchâtre en dessus, d'un blanc sale en dessous, poils hérissés; ongles assez forts.—Des côtes du Groënland.—PHOQUE NEIT-SOAK, Buff. Tom. IV, pag. 383.

(1) Les PHOQUES LAKTAK de Kamtschatka, Buff., tom. IV, pag. 383, et GASSIGIAK, *ibid.*, ne sont point admis par les naturalistes nomenclateurs.

** Sous-genre OTARIE, Pérou. De très-petites oreilles externes minces et détachées; six incisives supérieures dont les quatre moyennes à double tranchant, et les externes simples et plus petites; quatre incisives inférieures fourchues; toutes les molaires simplement coniques, douze en haut, dix en bas; membranes des pieds de derrière se prolongeant en une lanière ou un lobe au-delà de chaque doigt; ongles plats et menus; poils moins ras que dans les phoques ordinaires.

8. PHOQUE A CRINIÈRE, *phoca jubata*, Linn. Pelage de couleur fauve; la tête, le cou et les parties antérieures du corps du mâle garnis de poils longs formant une crinière, le restant couvert de poils courts et lisses; doigts des pieds de derrière terminés par des lanières étroites de peau.—Des îles Malouines dans l'Océan Atlantique, et des îles Kouriles dans l'extrême nord de la mer Pacifique.—LION MARIN, Buff. Tom. V, pag. 8, pl. 401, fig. 1-5.

9. PHOQUE OURS-MARIN, *phoca ursina*, Linn. Point de crinière dans le mâle; pelage d'un brun plus ou moins foncé, composé de poils assez longs et hérissés sur tout le corps; doigts des pieds de derrière terminés par de grandes lanières de peau, fort étroites.—Des rivages de la Terre-des-États et des diverses îles de l'Océan Antarctique; des îles Kouriles et des côtes du Kamtschatka (2).—OURS MARIN, Buff. Tom. V, pag. 1, pl. 400, fig. 1.

10. PHOQUE DE PÉRON, *phoca peronii*, Desm., P. *pusilla*, Linn. Pelage doux et généralement noirâtre; pieds de derrière n'ayant d'ongles apparents qu'aux trois doigts du milieu, et terminés par une membrane dont le bord offre cinq lobes et non de grandes lanières étroites; soies des moustaches rondes et lisses à leur base.—De l'Inde et du cap de Bonne-Espérance.—PETIT PHOQUE, Buff. Tom. V, pag. 31, pl. 400, fig. 2.

CINQUANTE-CINQUIÈME GENRE.

MORSE, *trichecus*, Linn.

Point d'incisives ni de canines inférieures; deux énormes canines ou défenses recourbées en bas et implantées dans la mâchoire supérieure; molaires cylindriques et à couronne

(1) Il est très-probable que les lions marins et les ours marins, des terres rapprochées du pôle arctique, diffèrent spécifiquement de ceux qui sont cités comme propres aux terres qui avoisinent plus ou moins le pôle austral; mais jusqu'à présent on n'a pas apprécié les caractères qui les distinguent.

tronquée obliquement; point de conque externe de l'oreille; cinq doigts à tous les pieds qui sont conformés comme ceux des phoques; queue fort courte; poils courts et couchés sur la peau.

Espèce. 1. MORSE VACHE-MARINE, trichecus rosmarus, Linn. Tête petite et ronde, lèvres très-renflées, avec de fortes moustaches, poil du corps très-rare et de couleur rousse ou brune.—De l'Océan Atlantique septentrional et des régions polaires arctiques de l'Océan Pacifique.—MORSE ou VACHE-MARINE, Buff. Tom. IV, pag. 360, pl. 402, fig. 1.

ORDRE IV. MARSUPIAUX.

Quatre membres dont les postérieurs sont souvent pourvus d'un pouce fort distinct, sans ongle, mobile et opposable aux autres doigts; système dentaire très-variable, tantôt trois sortes de dents, tantôt deux seulement (incisives et molaires); animaux dont la naissance des petits est prématurée, ayant souvent une poche formée par un repli de la peau du ventre, dans les femelles; des os surnuméraires (appelés *os marsupiaux*) au bassin, en avant du pubis, dans les deux sexes; verge des mâles à gland bifurqué.

Première division. De longues canines et de petites incisives aux deux mâchoires; poche abdominale des femelles manquant quelquefois.

CINQUANTE-SIXIÈME GENRE.

DIDELPHE, *didelphis*, Linn.

Dix incisives en haut, huit en bas; tête très-longue; museau pointu; gueule très-fendue; oreilles assez grandes et nues; un pouce séparé et opposable aux pieds (ou plutôt aux mains) de derrière; doigts non palmés; queue nue, écaillée et prenante; une poche abdominale, ou un simple repli de la peau, peu profond sous le ventre des femelles; moustaches longues et nombreuses.

* *Espèces dont les femelles ont une poche ventrale.*

Espèces. 1. DIDELPHE A OREILLES BICOLORES, didelphis virginiana, Linn. Pelage laineux, mêlé de blanc et de noirâtre, traversé par de longues soies blanches; oreilles mi-parties de brun-noirâtre à la base, et de blanc à l'extrémité; tête presque toute

blanche; queue velue dans son premier quart et blanche.—Des États-Unis et de quelques parties de l'Amérique méridionale.—SARIGUE DES ILLINOIS, Buff. Tom. III, pag. 140, pl. 259, fig. 2; — et SARIGUE A LONGS POILS, Buff. Tom. III, pag. 141, pl. 259, fig. 1.

2. SARIGUE CRABIER, *didelphis cancrivora, D. marsupialis*, Linn. Pelage laineux, d'un jaunâtre terne, mêlé de brun, et traversé par des soies brunes et longues, abondantes surtout sur la croupe et les membres; chanfrein brun; oreilles d'un brun-jaunâtre uniforme; queue velue et brune dans le premier tiers de sa longueur, nue dans le reste.—De la Guiane.—CRABIER, Buff. Tom. III, pag. 149, pl. 257, fig. 1.

3. DIDELPHE QUATRE-ŒIL, *didelphis opossum*, Linn. Pelage châtain ou fauve sur le corps et sur la tête, blanchâtre en dessous; une tache jaune-pâle au-dessus de chaque œil; queue revêtue de poils, de la couleur de ceux du dos, dans un sixième ou un cinquième de sa longueur, nue dans le reste.—De la Guiane.—SARIGUE, ou OPOSSUM, Buff. Tom. III, pag. 103 et 113, pl. 251, fi. 1 et 2.

** *Espèces dont les femelles n'ont point de poche, mais seulement un repli longitudinal de la peau de chaque côté du ventre.*

4. DIDELPHE CAYOPOLLIN, *didelphis cayopollin*, Linn. Pelage d'un gris-fauve en dessus, et d'un blanc-jaunâtre en dessous, tour des yeux et une bande sur le nez, bruns; queue beaucoup plus longue que le corps, velue dans un sixième seulement, nue dans le reste, qui est jaunâtre et marqué de taches irrégulières, d'un brun-noir.—De la Guiane.—CAYOPOLLIN, Buff. Tom. III, pag. 131, pl. 257, fig. 2.—PHILANDRE DE SURINAM, Buff. Tom. III, pag. 137.

5. DIDELPHE MARMOSE, *didelphis murina*, Linn. Pelage fauve, ou d'un gris-fauve en dessus, et d'un jaunâtre-pâle presque blanc en dessous; yeux placés dans le milieu d'un trait brun; queue de la longueur du corps, presque entièrement nue et de couleur uniforme.—De la Guiane.—MARMOSE, Buff. Tom. III, pag. 124, pl. 255, fig. 1 et 2.

6. DIDELPHE TOUAN, *didelphis tricolor*, Geoff. Pelage d'un brun-noirâtre sur le dos; d'un roux vif tranché sur les flancs; et

blanc sous le ventre; queue courte, ayant environ la moitié de la longueur du corps, velue à sa base. — De la Guiane. — TOUAN, Buff. Tom. III, pag. 142, fig. 2.

CINQUANTE-SEPTIÈME GENRE.

CHIRONECTE, *chironectes*, Illig.

Dix incisives supérieures, huit inférieures; tête pointue; oreilles nues, arrondies; queue écailleuse, nue et prenante; une poche abdominale dans les femelles; un pouce aux pieds de derrière, qui sont palmés et plantigrades.

Espèce 1. CHIRONECTE YAPOCK, *chironectes yapock*, Desm. Pelage brun en dessus, avec trois bandes transversales, grises-claires, interrompues dans leur milieu, sur le dos; dessous de la tête, du cou, de la poitrine et du ventre, blanc; queue presque aussi longue que le corps. — Des bords de l'Yapock, grande rivière de la Guiane. — PETITE LOUTRE DE LA GUIANE, Buff. Tom. III, pag. 142, pl. 260, fig. 1.

Deuxième division. Deux longues incisives inférieures, couchées en avant, tranchantes par leur bord externe; six incisives supérieures; canines supérieures longues et fortes, les inférieures très-courtes; extrémités postérieures non disproportionnées relativement aux antérieures.

CINQUANTE-HUITIÈME GENRE.

PHALANGER, *phalangista*, Geoff., Cuv.

Tête assez courte; chanfrein et nez sur une même ligne courbée; oreilles très-courtes et velues; pouce des pieds de derrière très-séparé, sans ongle, et opposable aux autres doigts; les deux premiers de ceux-ci plus courts que les autres, et réunis par la peau jusqu'aux ongles; une vaste poche ventrale dans les femelles; queue longue, plus ou moins prenante, souvent dépourvue de poils et écailleuse à son extrémité; point de membrane étendue entre les extrémités antérieures et les postérieures; pelage laineux et court.

Espèces 1. PHALANGER TACHÉTÉ, *phalangista maculata*, Geoff. Queue nue, écailleuse et prenante dans les trois derniers quarts de sa longueur; pelage d'un blanc sale jaunâtre en dessus, blanc en dessous, et marqué partout de taches nombreuses de couleur brune ou noirâtre. — Des

îles Moluques dans l'archipel des Indes orientales. — PHALANGER MÂLE, Buff. T. III, p. 143, pl. 261, fig. 2

2. PHALANGER ROUX, *phalangista rufa*, Geoff. Semblable au précédent par ses formes et ses dimensions; pelage roussâtre ou blanchâtre, avec une ligne de couleur brunâtre, étroite, qui s'étend tout le long du milieu du dos jusqu'à la base de la queue. — Des îles Moluques, et, dit-on, de Java. — PHALANGER FEMELLE, Buff. Tom. III, pag. 144, pl. 261, fig. 1.

Troisième division. Deux longues incisives inférieures, couchées en avant, et tranchantes par leur bord externe, qui est horizontal; six incisives supérieures répondant à celles-ci; point de canines; membres postérieurs disproportionnés longs, par rapport aux antérieurs.

CINQUANTE-NEUVIÈME GENRE.

KANGUROO, *kangurus*, Geoff.

Tête allongée; oreilles très-longues, étroites et mobiles, lèvre supérieure fendue; corps allongé, beaucoup plus épais en arrière qu'en avant; pattes antérieures très-courtes, à cinq doigts armés d'ongles longs et arqués; les postérieures très-grandes, à cuisses fort grosses, et pieds très-longs et très-grêles, plantigrades; quatre doigts seulement à ces pieds, dont les deux internes très-petits et réunis par la peau jusqu'aux ongles, et le troisième extrêmement fort et armé d'un grand ongle aplati et triangulaire; une queue très-longue et très-musculeuse, surtout à la base; une vaste poche ventrale dans les femelles.

Espèce 1. KANGUROO A MOUSTACHES, *kangurus labiatus*, Geoff. (*Didelphis gigantea*, Linn.) Pelage d'un gris-cendré en dessus et blanchâtre en dessous; une ligne d'un gris-cendré et transversale sous le menton; les quatre pattes et la queue en dessus, noirâtres. — De la nouvelle-Hollande. — Buff. Tom. III, pag. 212 et 215, pl. 274, fig. 2.

ORDRE V. RONGEURS.

Quatre membres, dont les extrémités ne sont point conformées en mains (1); doigts

(1) Il faut en excepter l'aye-aye qui a un pouce opposable aux autres doigts dans les pieds de der-

pourvus d'ongles, plus ou moins obtus; deux sortes de dents seulement, des incisives (deux à chaque mâchoire), et des molaires; mamelles en nombre variable.

Première division. RONGEURS CLAVICULÉS. Des clavicules complètes, souvent très-fortes.

SOIXANTIÈME GENRE.

CASTOR, *castor*, Linn.

Incisives très-fortes; les deux supérieures à face antérieure unie et plate, et tranchant en biseau (1); quatre molaires composées (2), à couronne plane, avec des replis d'émail, sinueux et compliqués, à chaque côté de mâchoire; cinq doigts à chaque pied, les antérieurs séparés, les postérieurs palmés en pate d'oie; queue très-large, aplatie horizontalement, de forme ovale; épaisse et charnue, couverte d'écaillés et dépourvue de poils; deux poches remplies d'une matière très-odorante (*le castoreum*), près des organes de la génération du mâle.

Espèce 1. CASTOR ORDINAIRE, *castor fiber*, Linn. Pelage composé de deux sortes de poils, l'extérieur assez grossier, ordinairement brun-roussâtre; l'intérieur très-fin, très-doux, et plus ou moins gris. — De l'Amérique du nord, depuis le 30° lat. septent.; de Sibérie et de l'Europe tempérée, seulement sur les bords de quelques grands fleuves, tels que le Rhône, le Rhin et le Danube. CASTOR, Buff. Tom. II, pag. 320 et 329, pl. 785, fig. 1.

SOIXANTE-UNIÈME GENRE.

ONDATRA, *fiber*, Cuv. Geoff.

Incisives très fortes, les supérieures plates en avant; molaires composées; à couronne plane, avec des replis d'émail anguleux;

rière; mais cet animal, par beaucoup de ses caractères anatomiques, s'éloigne de l'ordre des rongeurs pour se rapprocher de celui des quadrumanes, dans lequel même M. de Blainville l'a placé.

(1) Ces dents ont presque toujours les mêmes formes dans les rongeurs: quelquefois seulement elles sont arrondies au lieu d'être aplaties en avant.

(2) Ou appelle *molaires composées* celles qui sont prismatiques, qui n'ont pas de racines divisées et qui poussent toujours par la base à mesure que la couronne s'use. Ces dents offrent, sur leur sommet, des replis d'émail sinueux ou anguleux dont les formes varient selon les genres.

MAMMIFÈRES. *Tome V.*

cinq doigts à chaque pied, ceux des antérieurs simples, ceux des postérieurs ayant leurs bords latéraux garnis d'une rangée de poils raides et très-serrés, qui remplissent les fonctions d'une membrane natatoire; queue longue, ronde à la base, et ensuite comprimée latéralement, linéaire, écaillée, et n'ayant que quelques poils raides; des glandes pubiennes sécrétant une matière très-odorante.

Espèce 1. ONDATRA DU CANADA, *fiber zibethicus*, Geoffr. Pelage composé de poils de deux sortes, comme celui du castor, d'un brun teint de roux en dessus, et cendré en dessous. — Du Canada et des autres parties les plus septentrionales de l'Amérique. — ONDATRA, Buff. Tom. II, pag. 240 et 244, pl. 190, fig. 1.

SOIXANTE-DEUXIÈME GENRE.

CAMPAGNOL, *arvicola*, Lac.

Incisives médiocrement fortes; molaires composées, à couronne plane, avec des replis d'émail anguleux; oreilles moyennes, de forme arrondie; doigts généralement pourvus d'ongles médiocrement forts; queue ronde, velue, plus ou moins longue.

Espèces 1. CAMPAGNOL RAT D'EAU, *arvicola amphibius*, Lac. D'un gris-noirâtre, légèrement mêlé de jaunâtre, et plus clair en dessous qu'en dessus; queue plus longue que la moitié du corps, noire; oreilles assez courtes et velues. — D'Europe et de Sibérie. — RAT D'EAU, Buff. T. II, pag. 157, pl. 141, fig. 1.

2. CAMPAGNOL SCHERMAUS, *arvicola argentatensis*, Lac. D'un brun-noirâtre, mêlé de gris et de fauve en dessus, et d'un gris-cendré en dessous; queue brune, presque nue, un peu plus courte que la moitié du corps; oreilles courtes, velues. — D'Alsace, aux environs de Strasbourg. — SCHERMAN, Buff. Tom. II, pag. 158, pl. 140, fig. 1.

3. CAMPAGNOL VULGAIRE, *arvicola vulgaris*, Lac. D'un gris-brun roussâtre en dessus, et d'un gris-pâle en dessous; queue velue; ayant le tiers de la longueur du corps, d'un gris-roussâtre en dessus, et d'un gris-clair en dessous; oreilles moyennes, arrondies. — D'Europe et de Sibérie. — CAMPAGNOL, Buff. Tom. II, pag. 166, pl. 141, fig. 2.

SOIXANTE-TROISIÈME GENRE.

LEMMING, *lemmus*, Cuv., Geoffr.

Incisives médiocrement fortes; molaires

composées, à couronne plane, présentant des replis anguleux d'émail; oreilles presque rudimentaires, arrondies; ongles des pates antérieures robustes et propres à fouiller la terre; queue très-courte et velue.

Espèce. 1. LEMMING DE NORWÈGE, *lemmus norvegicus*, Geoffr. Pelage d'un roux-fauve vif, varié de noir et de brun; cinq doigts aux pates de devant.—De la Norwège et de la Laponie.—LEMING, Buff. T. III, pag. 202, pl. 271, fig. 2.

SOIXANTE-QUATRIÈME GENRE.

ÉCHIMYS, *echimys*, Geoffr.

Incisives supérieures à face antérieure plane et lisse; molaires simples (1) à couronne, présentant des lignes transverses saillantes, réunies deux à deux par un bout, ou isolées; quatre doigts onguiculés, et un vestige de pouce aux pates de devant; queue très-longue, cylindrique, écailleuse, peu couverte de soies; poils, surtout ceux des parties supérieures, en forme de piquants plats, comme des lames d'épées.

Espèce. 1. ÉCHIMYS HUPPÉ, *echimys cristatus*, Geoffr. Pelage marron en dessus; tête d'un brun foncé, avec une ligne étroite, blanche dans son milieu; queue plus longue que le corps, noire, avec sa dernière moitié blanche ou jaunâtre; piquants du corps entremêlés avec beaucoup de poils ordinaires, mais fermes et élastiques.—De l'Amérique méridionale.—LÉROT A QUEUE DORÉE, Buff. Tom. III, pag. 203, fig. 28.

SOIXANTE-CINQUIÈME GENRE.

LOIR, *myoxus*, Linn.

Incisives assez minces; molaires simples, offrant, à leur couronne, des lignes transverses saillantes; quatre doigts bien séparés, et un vestige de pouce aux pates de devant; poils très-doux et très-fins; queue très-longue, tantôt fort touffue et ronde, tantôt aplatie et à poils distiques, ou bien floconneuse à l'extrémité seulement.

Espèces. 1. LOIR VULGAIRE, *myoxus glis*,

(1) Par molaires simples nous désignons celles dont la substance n'est pas traversée par des replis d'émail plus ou moins compliqués, qui ont des racines divisées et qui ne poussent pas par la base à mesure qu'elles s'usent à la couronne. Ordinairement cette couronne présente des tubercules mousses.

Linn. Pelage d'un gris-brun cendré en dessus, blanchâtre en dessous, avec du brun autour de l'œil; queue très-touffue, ronde et grosse, garnie de longs poils dans toute sa longueur.—De l'Europe méridionale, et particulièrement de l'Italie et de la Grèce.—LOIR, T. II, pag. 258 et 260, pl. 172, fig. 1.

2. LOIR LÉROT, *myoxus nitela*, Linn. Pelage d'un gris fauve en dessus, blanc en dessous; une tache noire entourant l'œil, et s'étendant, en s'élargissant, jusque derrière l'oreille, qui est grande et nue; queue longue, touffue seulement au bout, noire en dessus avec l'extrémité blanche.—De toute l'Europe tempérée.—Buff. Tom. III, pag. 266, pl. 172, fig. 2.

3. LOIR MUSCARDIN, *myoxus avellanarius*, Linn. Pelage d'un fauve-clair en dessus, presque blanchâtre en dessous; queue de la longueur du corps, aplatie horizontalement, et formée de poils disposés de chaque côté comme les barbes d'une plume.—De l'Europe méridionale et tempérée.—MUSCARDIN, Buff. Tom. II, pag. 270, pl. 174, fig. 1.

SOIXANTE-SIXIÈME GENRE.

RAT, *mus*, Linn.

Incisives minces, les inférieures très-aiguës; trois molaires simples de chaque côté des mâchoires, à couronne garnie de tubercules mousses; quatre doigts et un rudiment de pouce aux pates antérieures; cinq doigts non palmés aux postérieures; queue longue, presque nue, et couverte de rangées annulaires très-nombreuses, de petites écailles; point d'abajoues; oreilles grandes et nues; pelage quelquefois entremêlé de piquants aplatis.

* Rats non épineux.

Espèces. 1. RAT NOIR, *mus rattus*, Linn. Pelage noirâtre en dessus, cendré-foncé en dessous; queue un peu plus longue que le corps.—De toutes les parties du monde.—RAT, Buff. Tom. II, pag. 129, pl. 133, fig. 1.

2. RAT SURMULOT, *mus documanus*, Linn. Pelage d'un gris-brun en dessus, blanc en dessous; queue presque de la longueur du corps.—De toutes les parties du monde.—SURMULOT, Buff. Tom. II, pag. 274, pl. 174, fig. 2;—et ROUC, Buff. Tom. II, pag. 275 ?

3. RAT SOURIS, *mus musculus*, Linn. Pelage

d'un gris uniforme en dessus, cendré en dessous; queue à-peu-près aussi longue que le corps.—D'Europe.—*Souris*, Buff. Tom. II, pag. 141, pl. 133, fig. 2.

4. RAT MULOT, *mus sylvaticus*, Linn. Pelage d'un gris-roussâtre en dessus, blanchâtre en dessous; queue un peu plus courte que le corps.—D'Europe.—MULOT, Buff. Tom. II, pag. 147, pl. 138, fig. 1.

** Rats épineux.

5. RAT DE MALACA, *mus fasciculatus*, Desm. Parties supérieures du corps couvertes de longs piquants un peu aplatis et marqués d'un sillon dans toute leur étendue; queue ayant le tiers de la longueur du corps, écailleuse depuis sa base, et terminée par une touffe de poils longs et plats, en forme de lanières.—De l'Inde (au-delà du Gange), et de la presqu'île de Malaca.—PORC-ÉPIC DE MALACA, Buff. Tom. II, pag. 158, pl. 140, fig. 2.

6. RAT PERCHAL, *mus perchal*, Linn. Pelage d'un brun-roussâtre en dessus, parsemé de poils très-roides, mais flexibles, grisâtre en dessous; queue un peu moins longue que le corps.—Des environs de Pondichéry, dans l'Inde.—RAT PERCHAL Buff. Tom. II, pag. 155, pl. 138, fig. 2.

SOIXANTE-SEPTIÈME GENRE.

HAMSTER, *cricetus*, Cuv., Geoffr.

Incisives médiocres; trois molaires simples, à couronne garnie de tubercules mousses, de chaque côté des mâchoires; quatre doigts et un rudiment de pouce aux pattes antérieures; ongles robustes; queue très-courte et velue; de grandes abajoues sur les côtés de la tête et du cou; oreilles nues et assez grandes.

Espèce. 1. HAMSTER ORDINAIRE, *cricetus vulgaris*, Cuv., Geoffr. D'un gris-roussâtre en dessus, noir en dessous et sur la partie inférieure des flancs, avec trois grandes taches jaunâtres sur chaque côté de la partie antérieure du corps; pieds blancs; une tache blanche sous la gorge et la poitrine.—De l'Europe centrale, Allemagne, Pologne et Russie, et de Sibérie.—HAMSTER, Buff. Tom. III, pag. 191 et 198, pl. 271, fig. 1.

SOIXANTE-HUITIÈME GENRE.

GERBOISE, *dipus*, Linn.

Incisives moyennes; trois molaires simples,

à couronne garnie de tubercules mousses, de chaque côté des mâchoires; museau un peu obtus; yeux gros; pommettes très-saillantes; oreilles fort longues et velues; pattes antérieures courtes, pourvues de quatre doigts et d'un rudiment de pouce; pattes postérieures démesurément longues, très-grêles, ayant trois ou cinq doigts, selon les espèces; queue très-longue, ronde, grêle, couverte de poils courts dans toute sa longueur, et terminée par un flocon de grands poils.

Espèces. GERBOISE GERBO, *dipus gerboa*, Linn. Pelage très-doux et soyeux, d'un fauve clair en dessus, avec la pointe, de beaucoup de poils, noire; dessous du corps blanc, ainsi qu'un croissant sur chaque fesse; trois doigts aux pieds de derrière, dont celui du milieu est le plus long, tous armés d'ongles épais, courts et triangulaires.—D'Égypte, de Barbarie, d'Arabie et de Syrie.—GERBO, Buff. Tom. III, pag. 208 et 212, pl. 273, fig. 1.

2. GERBOISE ALACTAGA, *didus jaculus*, Linn. Pelage très-doux et soyeux, d'un fauve très-pâle en dessus, et blanc en dessous; museau blanc; un trait transversal blanc, en forme de croissant, sur chaque fesse; cinq doigts aux pieds de derrière, dont les deux latéraux sont très-petits et celui du milieu le plus long.—De la Tartarie, sur les rives du Tanaïs, du Volga, de l'Irtich, etc.—ALACTAGA, Buff. Tom. III, pag. 209.

SOIXANTE-NEUVIÈME GENRE.

BATHYERGUE, *bathyergus*, Illig.

Incisives supérieures et inférieures très-longues, très-larges, planes sur leur face antérieure, et tronquées carrément en biseau à l'extrémité; quatre molaires à couronne pourvue de tubercules mousses, de chaque côté des mâchoires; corps épais; tête grosse; cou court; membres très-courts, tous terminés par cinq doigts, dont les ongles sont assez robustes et propres à fouiller la terre; yeux extrêmement petits, mais visibles; point d'oreilles externes; queue fort courte.

Espèces. 1. BATHYERGUE DES DUNES, *bathyergus maritimus*, Illig. Pelage d'un gris-blanchâtre; queue plate, couverte de longs poils raides, de couleur grise.—Des environs du cap de Bonne-Espérance.—GRANDE TAUPE D'AFRIQUE et GRANDE TAUPE DU CAP, Buff. Tom. II, pag. 282, pl. 175, fig. 2.

2. BATHYERGUE CRICET, *bathyergus ca-*

pensis, Illig. Pelage brun, plus foncé sur la tête qu'ailleurs; une tache blanchâtre autour de chaque trou auditif, une autre auprès de chaque œil et une sur le vertex; bout du museau blanc. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — TAUPE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, Buff. Tom II, pag. 280, pl. 175, fig. 1 (1).

SOIXANTE-DIXIÈME GENRE.

PEDETE, *pedetes*, Illig.

Incisives fortes, ayant leur face antérieure plane, celles d'en bas terminées en biseau oblique; quatre molaires composées, à couronne plane, entourée d'un cercle d'émail, interrompu par un sillon qui le partage en deux parties; museau obtus; oreilles longues, étroites, velues; yeux grands; pieds antérieurs très-courts, à cinq doigts terminés par des ongles longs et propres à fouir; pieds postérieurs très-longs, à quatre doigts, dont l'externe fort petit et le second le plus grand, tous armés d'ongles forts et obtus; queue fort longue et musculeuse, couverte de longs poils dans toute son étendue; une poche ventrale, dans les femelles, ne renfermant pas les mamelles, qui sont pectorales et au nombre de quatre.

Espèce. 1. PEDETE DU CAP. *pedetes capensis*, Illig. Pelage d'un fauve-jaunâtre clair, varié de noirâtre en dessus, blanc en dessous, avec une ligne de la même couleur dans le pli des aines; jambes brunes; queue assez mince, roussâtre en dessus à l'origine, grise en dessous, et noire au bout. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — GERBOISE DU CAP, tom. III, pag. 208, pl. 274, fig. 1.

SOIXANTE-ONZIÈME GENRE.

MARMOTTE, *arctomys*, Linn.

Incisives supérieures très-fortes, à face antérieure arrondie, les inférieures un peu com-

primées; cinq molaires simples, à couronne tuberculeuse de chaque côté, en haut, et quatre en bas; corps plus ou moins épais et trapu; jambes courtes; quatre doigts et un pouce très-court aux pattes de devant, cinq à celles de derrière; ongles très-robustes et propres à fouiller la terre; queue fort courte et couverte de poils; des abajoues dans quelques espèces; oreilles courtes.

Espèces. 1. MARMOTTE DES ALPES, *arctomys marmotta*, Linn. Corps très-épais; tête plate sur le chanfrein; museau gros; yeux grands; point d'abajoues; pelage composé de grands poils assez grossiers, d'un gris-noirâtre mêlé de gris-jaunâtre sur le corps et sur les flancs; dessus de la tête noirâtre; queue garnie de longs poils très-touffus, de la couleur du dos, avec le bout noir. — Des hautes montagnes alpines de l'Europe et d'une partie de l'Asie. — MARMOTTE, Buff. Tom. III, pag. 284 et 286. pl. 176. fig. 1.

2. MARMOTTE BOBAK, *arctomys bobak*, Linn. Formes, taille et proportions de la marmotte ordinaire; pelage d'un gris-jaunâtre entremêlé de poils bruns, qui donnent lieu à des ondes de cette couleur en dessus; quelques teintes rousses vers la tête; dessous du corps roussâtre. — De la Pologne et de l'Asie septentrionale. — BOBAK, Buff. Tom. III, pag. 300, pl. 179, fig. 1.

3. MARMOTTE SOUSLIK, *arctomys citillus*, Linn. Corps plus mince que celui de la marmotte; pelage composé de poils courts et lustrés, en dessus d'un gris-brun ondulé ou tacheté de blanc par gouttelettes, blanc en dessous; des abajoues; queue courte et assez mince. — D'Autriche, de Bohême, de Russie et de Sibérie. — SOUSLIK, Buff. Tom. III, pag. 294, pl. 179 (variété tachetée). — ZIZEL, Buff. Tom. III, pag. 299. (variété à pelage ondulé.) — JÉVRASCHEA OU MARMOTTE DE SIBÉRIE, Buff. Tom. III, pag. 300 (variété sans ondes ni taches blanches).

4. MARMOTTE MONAX, *arctomys monax*, Linn., Gmel. Pelage brun en dessus, plus pâle sur les côtés et sous le ventre; museau d'un gris bleuâtre et noirâtre; queue de moitié aussi longue que le corps, couverte

(1) *Nota*. Près du genre bathyergue ou au voisinage de celui des Lemmings, il conviendrait peut-être de placer l'animal décrit d'après Rzackzinsky, par Buffon, sous le nom de *zenni*, tom. II, pag. 280. Nous ne pouvons reconnaître en lui le véritable *zenni* qui est l'*aspalax* des anciens et dont on a formé le genre RAT-TAUPE. Selon sa description il aurait des oreilles, quoique courtes; des yeux, quoique petits, et une queue, quoique fort courte; or, le vrai *zenni* n'a aucune de ces parties apparentes.

Par ces caractères, il se rapprocherait du lemming *zokor*, mais sa taille, beaucoup plus considérable que celle de ce rongeur, ne permet guère de le considérer comme appartenant à la même espèce.

de poils noirâtres. — Des parties méridionales des États-Unis. — MONAX, Buff. T. III, p. 302, pl. 176, fig. 2 (1).

SOIXANTE-DOUZIÈME GENRE.

ÉCUREUIL, *sciurus*, Linn.

Incisives médiocres, les supérieures plates en avant; cinq molaires simples en haut et quatre en bas, de chaque côté, à couronne tuberculeuse; doigts très-longs et bien divisés, armés d'ongles aigus et comprimés, quatre avec un pouce court et obtus aux pates de devant, cinq à celles de derrière: queue longue et touffue, à poils souvent distiques; quelquefois des abajoues.

* Sous-genre ÉCUREUIL. Point d'abajoues.

§ 1. Queue à poils distiques sur sa face inférieure.

Espèces. 1. ÉCUREUIL D'EUROPE, *sciurus vulgaris*, Linn. Pelage d'un roux plus ou moins vif en dessus, et passant quelquefois au gris-cendré ou au gris-brun, blanc en dessous; oreilles garnies de longs poils, formant un pinceau au bout de chacune. — D'EUROPE et de Sibérie. — ÉCUREUIL, Buff. Tom. II, pag. 116 et 119, pl. 128, fig. 1. — PETIT-GRIS DE SIBÉRIE, Buff. Tom. II, p. 118, pl. 128, fig. 2.

2. ÉCUREUIL PETIT-GRIS, *sciurus cirineus*, Linn., Gmel. (*S. carolinensis*, Linn.) Pelage d'un gris lavé de fauve, blanc en dessous; bordure des flancs d'un fauve plus ou moins pure; oreilles sans pinceaux de poils. — De la Caroline et de la Pensylvanie, dans les États-Unis. — PETIT-GRIS, Buff. Tom. III, pag. 162, pl. 266, (par erreur numérotée 265), fig. 1.

3. ÉCUREUIL COQUALLIN, *sciurus variegatus*, Linn. Pelage varié de roux-orangé, de roussâtre et de noir en dessus; d'un roux-orangé uniforme en dessous; partie supérieure de la tête noire; bout du museau et oreilles blancs. — De la Nouvelle-Espagne. — COQUALLIN, Buff. Tom. III, pag. 172, pl. 266 (par erreur numérotée 265), fig. 2.

(1) Nota. La MARMOTTE DE KAMTSCHATKA de Buffon, tom. III, pag. 302, n'est rapportée à aucune espèce du genre marmotte par les naturalistes nomenclateurs, et sa description est trop incomplète pour qu'on puisse la considérer comme en formant une distincte.

4. ÉCUREUIL DU MALABAR, *sciurus maximus*, Linn. Dessus de la tête, flancs et jambes de couleur marron-pourpre; une grande tache transversale sur les épaules, s'étendant sur le haut des bras; région des lombes, cuisses et queue d'un beau noir; dessous du corps, face interne et extrémités des quatre pates d'un jaune-pâle. — De la côte du Malabar, dans l'Inde. — GRAND ÉCUREUIL DE LA CÔTE DE MALABAR, Buff. Tom. II, pag. 126, pl. 130, fig. 1.

5. ÉCUREUIL DE MADAGASCAR, *sciurus madagascariensis*, Shaw. Dessus du corps d'un noir-foncé, dessous d'un blanc-jaunâtre; ventre d'un brun teint de jaune; queue toute noire, plus longue que le corps. — De l'île de Madagascar. — ÉCUREUIL DE MADAGASCAR, Buff. Tom. II, pag. 127, pl. 130, fig. 2.

6. ÉCUREUIL BARBARESQUE, *sciurus Getulus*, Linn. Dessus du corps brun, avec quatre lignes blanches longitudinales et parallèles entre elles; face externe des quatre membres d'un gris-brunâtre; parties inférieures du corps blanches, avec des teintes de jaune; queue brune, marquée de quatre bandes blanches longitudinales, dues aux anneaux alternativement bruns et blancs dont les poils de cette partie sont marqués. — De l'Afrique septentrionale et particulièrement de la Barbarie. — BARBARESQUE, Buff. T. II, pag. 171, pl. 267, fig. 2.

7. ÉCUREUIL PALMISTE, *sciurus palmarum*, Linn. Dessus du corps d'un gris-brun, marqué de trois bandes longitudinales et parallèles entre elles, d'un blanc sale, les deux latérales se prolongeant jusqu'aux yeux; dessous du corps blanc; queue roussâtre en dessus, blanchâtre en dessous. — De l'Inde et peut-être d'Afrique? — PALMISTE, Buff. Tom. III, pag. 167, pl. 267, fig. 1.

§ 2. Queue entièrement ronde, ou distique à l'extrémité seulement.

8. ÉCUREUIL DE LA GUIANE, *sciurus aestuans*, Linn. Pelage d'un gris-foncé olivâtre, lavé de roussâtre en dessus, d'un roux pâle en dessous; queue ronde, plus longue que le corps, nuancée de brun, de noir et de fauve; pates de la couleur du dos. — De la Guiane, du Brésil. — GRAND GUERLINGUET, Buff. Tom. II, pag. 128, pl. 129, fig. 1.

9. ÉCUREUIL NAIN, *sciurus pusillus*, Linn. Dessus du corps d'un gris-brun olivâtre;

parties inférieures de la même couleur, mais plus claire; museau fauve; queue ronde, plus courte que le corps, couverte de poils mélangés de brun et de fauve. — De la Guiane. PETIT GUERLINGUET, Buff. Tom. II, pag. 128, pl. 129, fig. 2.

** Sous-genre TAMIA. Bouche pourvue d'abajoues qui s'étendent sur les côtés du cou; queue formée de poils distiques.

10. ÉCUREUIL SUISSE, *sciurus striatus*, Linn. Dessus du corps d'un brun-fauve, avec cinq raies longitudinales brunes-foncées, et deux blanches; croupe rousse; parties inférieures blanches; queue noirâtre en dessus, rousse et bordée de noir en dessous. — De l'Asie et de l'Amérique septentrionales. — SUISSE, Buff. Tom. III, pag. 167, pl. 268, fig. 2.

SOIXANTE-TREIZIÈME GENRE.

POLATOUCHE, *ptomys*, Cuv., Geoffr.

Incisives médiocres; molaires simples, à couronne tuberculeuse, cinq en haut et quatre en bas, de chaque côté; quatre doigts séparés, et un pouce très-court et obtus aux pates de devant, cinq doigts à celles de derrière; peau des flancs étendue entre les membres antérieurs et les postérieurs, et formant comme un vaste manteau, velu sur ces deux faces; queue longue et velue, avec des poils quelquefois distiques; point d'abajoues.

Espèces. 1. POLATOUCHE TAGUAN, *ptomys petaurista*, Cuv. Pelage brun, pointillé de blanc en dessus, d'un gris-blanchâtre en dessous, avec du brun sous le cou; cuisses rousses; pieds bruns; queue ronde, à poils non distiques, noirâtre dans presque toute son étendue; membrane des flancs, formant un angle saillant près du poignet, de la couleur du dos en dessus, et bordée de roussâtre. — De l'Archipel des Indes orientales. — TAGUAN ou GRAND ÉCUREUIL VOLANT, Buff. Tom. III, pag. 159, pl. 265, fig. 1 et 2.

2. POLATOUCHE D'AMÉRIQUE, *ptomys Volucella*, Linn., Cuv. Pelage d'un gris roussâtre en dessus, blanc en dessous; queue presque aussi longue que le corps, aplatie, à poils distiques, présentant en dessus la couleur du dos, et en dessous celle du ventre. — Des États-Unis, depuis le Canada jusqu'en Virginie. — POLATOUCHE (individu

d'Amérique), Buff. Tom. III, pag. 150, pl. 263, fig. 1 et 2, et pl. 264, fig. 1.

3. POLATOUCHE DE SIBÉRIE, *ptomys sibiricus*, Desm. (*sciurus volans*, Linn.) Pelage d'un gris cendré en dessus, blanc en dessous; queue n'ayant que la moitié de la longueur du corps, aplatie, à poils distiques. — De Lithuanie, de Finlande et de Sibérie. — POLATOUCHE (individu de l'ancien continent), Buff. Tom. III, 150.

SOIXANTE-QUATORZIÈME GENRE.

AYE-AYE, *cheiromys*, Cuv.

Incisives très-fortes, les inférieures surtout, beaucoup plus comprimées, et surtout plus étendues d'avant en arrière que dans les autres rongeurs, ressemblant à des socs de charrue; cinq doigts très séparés à chaque extrémité; le doigt du milieu des pates antérieures très-allongé, très-grêle; les pates postérieures formées en main, avec un pouce opposable aux autres doigts; queue très-longue; oreilles fort grandes, membraneuses et nues; deux mamelles inguinales.

Espèce. 1. AYE-AYE MADÉGASSE, *cheiromys madagascariensis*, Cuv. Pelage assez grossier, d'un brun mêlé de jaune; queue longue et épaisse, garnie de gros crins noirs. — De l'île de Madagascar. — AYE-AYE, Buff. Tom. III, pag. 174, pl. 268, fig. 1.

Seconde division. RONGEURS NON CLAVICULÉS. Clavicules nulles ou incomplètes.

SOIXANTE-QUINZIÈME GENRE.

PORC-ÉPIC, *hystrix*, Linn.

Incisives très-fortes, quatre molaires composées, de chaque côté des mâchoires, à couronne plate, marquée d'une ligne d'émail, qui se replie dans l'intérieur de ces dents, et semble les diviser en deux parties; quatre doigts et un pouce court et obtus aux pates de devant, cinq doigts à celles de derrière; ongles robustes et propres à fouiller la terre; corps couvert de gros piquants raides et aigus, plus ou moins longs, quelquefois entremêlés de poils; queue plus ou moins longue, nue et prenante en dessous, dans quelques espèces; langue hérissée d'écaillés épineuses.

* Sous-genre PORC-ÉPIC, Queue non prenante.

Espèces. 1. PORC-ÉPIC COMMUN, *hystrix*

cristata, Linn. Des piquants très-longs sur le dos, annelés de brun-noir et de blanc; une crinière de longues soies raides sur la tête et la nuque; queue courte, conique, portant des tuyaux tronqués et vides, suspendus à des pédicules minces. — D'Afrique et de quelques parties méridionales de l'Italie, de l'Espagne et de la Grèce. — PORC-ÉPIC, Buff. Tom. III, pag. 216, pl. 275, fig. 1; — et PORC-ÉPIC DES INDES, *ibid.* fig. 2.

2. PORC-ÉPIC URSON, *hystrix dorsata*, Linn. Piquants courts, en partie cachés dans les poils du dos, des flancs et du dessus de la tête, qui sont bruns; queue un peu allongée, et aussi garnie de piquants mêlés aux poils; point de crinière; de longues soies sur la tête et la nuque. — Des États-Unis. — URSON. Tom. III, pag. 227, pl. 273, fig. 1.

** Sous-genre COENDOU. Queue prenante.

3. PORC-ÉPIC COUIY, *hystrix couiy*, Desm. Corps couvert de piquants nombreux, assez courts et raides, jaunâtres à leur base et à leur pointe, et bruns au milieu, entremêlés de longues soies brunes, noirâtres ou jaunâtres; queue épaisse, plus longue que celle de l'urson, nue en dessous, dans sa dernière moitié. — Du Mexique et du Paraguay; sans doute aussi du Brésil. — COENDOU, de la description de Buffon, Tom. III, p. 223, pl. 277, fig. 1 (1).

4. PORC-ÉPIC COENDOU, *hystrix cuandu*, Desm. Museau gros et court; tête bombée au front; corps couvert de piquants courts, annelés de blanc et noir, sans mélange de poils ou de soies en dessus, queue très longue, assez mince, nue au bout et prenante. — Du Brésil, de la Guiane et de l'île de la Trinité. — COENDOU A LONGUE QUEUE, Buff. Tom. III, pag. 226, pl. 277, fig. 2; et en partie l'article COENDOU de la pag. 223, (mais non la description de la pag. 105, qui est celle de l'espèce précédente).

SOIXANTE-SEIZIÈME GENRE.

LIÈVRE, *lepus*, Linn.

Incisives fortes; les supérieures aplaties,

et marquées sur leur face antérieure, d'un sillon longitudinal, avec deux autres très-petites dents appliquées derrière elles; deux inférieures tranchantes et terminées en biseau; six molaires supérieures et cinq inférieures de chaque côté, composées, à couronne plate et marquée de replis d'émail transversaux; cinq doigts aux pattes de devant, quatre à celles de derrière, ayant la plante et la paume des pieds velues, et des ongles médiocres et obtus; oreilles très longues, en cornet, mobiles; queue très-courte, velue et retroussée sur le dos.

Espèces. 1. LIÈVRE ORDINAIRE, *lepus timidus*, Linn. Pelage d'un gris-fauve, nuancé de brun; oreilles plus longues que la tête d'un dixième, et plus courtes que les pieds de derrière, cendrées en arrière et noires à la pointe; queue de la longueur de la cuisse, blanche, avec une ligne noire en dessus. — De l'Europe, la Russie, l'Asie mineure, etc. — LIÈVRE; Buff. Tom. I, pag. 428, et 434, pl. 91, fig. 1.

2. LIÈVRE LAPIN, *lepus cuniculus*, Linn. Pelage d'un gris mêlé de fauve, avec du roux à la nuque; gorge et ventre blanchâtres; oreilles à-peu-près de la longueur de la tête; queue moins longue que la cuisse, brune en dessus. — D'Afrique, d'Espagne et de toutes les contrées méridionales et tempérées de l'Europe. — LAPIN, Buff. Tom. I, pag. 449, pl. 91, fig. 2.

VARIÉTÉS DOMESTIQUES.

A. LAPIN COMMUN OU DE CLAPIER.

Oreilles plus grandes que celles du lapin sauvage, ou de garenne; tête plus petite; plante des pieds couverte de poils roux; couleur du pelage, grise, blanche, noire, rousse ou variée.

B. LAPIN RICHE.

Pelage d'une couleur générale grise ardoise, plus ou moins foncée, piquetée de blanc dans certaines parties, et notamment sur les régions postérieures du corps, le ventre et la poitrine; tête et oreilles entièrement noirâtres; plante des pieds rousse.

C. LAPIN D'ANGORA.

Poils très-longs, très-soyeux et fins, onduoyants et comme frisés, blancs, gris, cendrés, roux ou noirs, ou variés par taches de ces différentes couleurs.

(1) Cet animal que M. Frédéric Cuvier a considéré comme une espèce voisine de l'urson, et auquel il a donné le nom d'*éretizon Buffonii*, n'est regardé, par M. Georges Cuvier, que comme un véritable urson défiguré et privé de son poil.

3. LIÈVRE TOLAÏ, *lepus tolai*, Pall. Pelage mêlé de brun et de fauve; ventre blanc; cou d'un blanc-jaunâtre en dessus, et jaunâtre en dessous, ainsi que les pattes; oreilles un peu plus longues que la tête dans les mâles; et plus courtes dans les femelles, bordées de noir au bout.—De Mongolie, de Daourie et du grand désert de Gobe, au Thibet.—TOLAÏ, Buff. Tom. I, pag. 451.

4. LIÈVRE TAPÉTI, *lepus brasiliensis*, Linn. Pelage varié de brun et de jaunâtre en dessus; un demi-collier blanc sous le cou; oreilles beaucoup plus courtes que la tête; queue très-courte.—Du Brésil et du Paraguay.—TAPÉTI, Buff. Tom. I, pag. 452.

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME GENRE.

CABIAI, *hydrochaerus*, Erxleb.

Incisives très-fortes, celles d'en haut marquées d'un sillon longitudinal sur leur face antérieure; quatre molaires composées de chaque côté, les postérieures étant les plus grandes, et formées de lames d'émail nombreuses, simples et parallèles, les antérieures offrant des lames fourchues; quatre doigts aux pieds de devant, et trois aux pieds de derrière, tous palmés et armés d'ongles forts et épais, ressemblant un peu à des sabots; point de queue; mamelles nombreuses.

Espèce. 1. CABIAI CAPYBARE, *hydrochaerus capybara*, Erxleb. Tête grosse; museau gros et obtus; chanfrein arqué; yeux grands; oreilles courtes, arrondies, droites, nues; cou court; corps épais, et assez bas sur jambes; pelage composé de poils rares et semblables à des soies de cochon, mais plus fins, généralement de couleur brun-roussâtre foncé en dessus, fauve en dessous.—Du Brésil, de la Guiane et du Paraguay.—CABIAI. Buff. Tom. III, pag. 176, pl. 269, fig. 3.

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME GENRE.

COBAYE, *cavia*, Linn., Cuv.

Incisives médiocres, les supérieures marquées d'un sillon longitudinal sur leur face antérieure; quatre molaires composées, de chaque côté des mâchoires, n'ayant chacune qu'une lame simple et une lame fourchue d'émail, saillantes sur leur couronne; quatre doigts séparés aux pieds de devant, trois à ceux de derrière; ongles obtus, presque en

forme de petits sabots; point de queue; deux mamelles ventrales.

Espèce. 1. COBAYE COCHON-D'INDE, *cavia cobaya*, Linn. Corps gros, cylindrique et trapu; cou très-court; tête oblongue; museau gros et épais; yeux gros; oreilles nues, assez grandes, plus larges que hautes; pelage d'un gris-roussâtre, uniforme dans l'état de nature (*apevea*) et varié de blanc, de noir-foncé, et de roux dans la domesticité (Cochon-d'Inde).—Du Brésil.—APÉREA, Buff. Tom. II, pag. 170.—COCHON-D'INDE, *ejud*. pag. 169, pl. 146, fig. 1.

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME GENRE.

AGOUTI, *dasyprocta*, Illig.

Incisives assez fortes, les supérieures aplaties sur leur face antérieure; quatre molaires composées, presque égales entre elles, à chaque côté des mâchoires, à couronne plate, irrégulièrement sillonnée et à contour arrondi; quatre doigts aux pieds de devant, trois à ceux de derrière, tous libres; jambes fines et assez longues; une petite queue, ou un tubercule en place; mamelles en nombre variable, selon les espèces.

Espèces. 1. AGOUTI ACUTI, *dasyprocta acuti*, Desm. Tête assez semblable à celle du lapin, mais plus étroite; chanfrein très-arqué; oreilles nues et arrondies; cou assez long; corps mince antérieurement; croupe arrondie; pelage composé de poils peu longs, fermes et luisants, de couleur généralement brune, piquetée de jaune ou de roussâtre; fesses rousses; queue très-courte; douze mamelles.—De la Guiane et du Brésil.—AGOUTI, Buff. Tom. II, pag. 363, pl. 196, fig. 1.

2. AGOUTI AROUCHI, *dasyprocta acuschy*, Desm. Formes générales de l'agouti proprement dit, mais ayant le corps un peu moins gros; pelage brun, piqueté de fauve; croupe noirâtre; queue mince et un peu allongée; six mamelles.—De la Guiane.—AROUCHI, Buff. Tom. III, pag. 373, pl. 196, fig. 2.

QUATRE-VINGTIÈME GENRE.

PACA, *calogenus*, Fréd. Cuv.

Incisives très-fortes, les supérieures aplaties en devant, et tronquées obliquement en biseau à leur extrémité, les inférieures un peu comprimées latéralement et arrondies sur leur face antérieure; quatre molaires

composées de chaque côté des mâchoires, à couronne plate, irrégulièrement sillonnée; cinq doigts à chaque pied, l'interne à ceux de devant, et les deux latéraux à ceux de derrière, très-petits; queue extrêmement courte; une sorte de poche ou cavité sur les joues, dont l'ouverture est extérieure; mamelles au nombre de quatre.

Espèces. 1. *PACA FAUVE*, *caelogenus fulvus*, Fréd. Cuv. Corps épais et allongé, bas sur jambes; tête forte et longue; yeux gros; oreilles courtes, nues et arrondies; pelage, composé de poils courts et luisants, de couleur fauve, avec quatre ou cinq lignes de taches blanches sur chaque flanc; tête osseuse très-rugueuse, ayant les arcades zygomatiques fort larges et très-écartées. — Du Brésil et de la Guiane. — *PACA*, Buff. Tom. III, pag. 184, pl. 269, fig. 1.

2. *PACA BRUN*, *caelogenus subniger*, Fréd. Cuv. Formes, taille et proportions du précédent; pelage d'un brun-noirâtre, marqué, sur chaque flanc, de quatre ou cinq lignes longitudinales de taches blanches; tête osseuse avec les arcades zygomatiques médiocrement écartées. — De la Guiane, du Brésil et du Paraguay. — *PACA*, Buff. Tom. III, pag. 185, pl. 269, fig. 2.

ronde, avec la face aplatie; doigts au nombre de trois au plus, tous réunis ou soudés ensemble, et terminés par de très-fortes griffes en forme de crochet; point de queue ni d'oreilles externes.

Espèces. 1. *BRADYPE UNAU*, *bradypus didactylus*, Linn. Deux ongles aux pattes de devant, qui sont d'un sixième plus longues que celles de derrière; trois grands ongles à celles-ci; face oblique; crâne peu saillant en avant; mâchoire inférieure avancée en pointe; pelage composé de poils très-grossiers, secs et non élastiques, comme du foin, très-longs, surtout vers la nuque, et d'un gris-brunâtre. — Du Brésil et de la Guiane. — *UNAU*, Buff. Tom. III, pag. 286, et 290, pl. 290, fig. 1; et *KOURI* ou *PETIT UNAU*, Buff. Tom. III, pag. 290, pl. 290, fig. 2.

2. *BRADYPE AÏ*, *bradypus tridactylus*, Linn. Trois grands ongles à tous les pieds; membres antérieurs presque du double plus longs que les postérieurs; front saillant; mâchoire inférieure comme tronquée en avant; pelage grossier et sec, d'un gris plus ou moins brun et entremêlé de blanchâtre; dos souvent marqué d'une tache orangée ou jaunâtre, traversée par une ligne noirâtre longitudinale. — De l'Amérique méridionale, depuis le Brésil jusqu'au Mexique. — *AÏ*, Buff. Tom. III, pag. 286, pl. 291, fig. 1 et 2.

ORDRE VI. ÉDENTÉS.

Quatre membres, dont les extrémités ne sont jamais conformées en mains; doigts pourvus de grands ongles; dents incisives manquant constamment, et quelquefois les canines et même les molaires; mamelles en nombre variable.

Première tribu. LES TARDICRADES. Édentés à face courte, et membres antérieurs forts longs; n'ayant que des canines et des molaires.

QUATRE-VINGT-UNIÈME GENRE.

BRADYPE, *bradypus*, Linn.

Des molaires cylindriques, précédées, de chaque côté des mâchoires, par une canine un peu plus élevée qu'elles, et en forme de pyramide trièdre; bras et avant-bras très-grêles et beaucoup plus longs que les cuisses et les jambes, qui sont comme crochues et tournées l'une vers l'autre; tête petite et ar-

Seconde tribu. LES ÉDENTÉS, PROPREMENT DITS. Museau plus ou moins allongé; membres proportionnés au volume du corps; des molaires seulement, ou point de dents.

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME GENRE.

TATOU, *dasyppus*, Linn.

Des dents molaires seulement; un test écailleux et dur, composé de nombreux compartiments symétriques, semblables à de petits pavés, qui recouvre la tête, le corps et la queue; carapace du corps formée de trois parties, un bouclier arrondi sur les épaules, un semblable sur la croupe, et des bandes mobiles transversales, plus ou moins nombreuses entre eux; cinq doigts partout, ou seulement quatre antérieurs; ongles robustes; langue peu extensible; oreilles longues et étroites; queue plus ou moins longue, conique et entourée d'anneaux écailleux.

* *Tatous ayant quatre doigts aux pieds de devant; deux ou quatre mamelles.*

Espèces 1. TATOU APAR, *dasyppus apar*, Desm. (D. *tricinctus*, Linn.) Queue fort courte, aplatie; oreilles médiocres; trois bandes mobiles à la carapace; compartiments de celle-ci régulièrement tuberculeux; pieds assez faibles; deux mamelles pectorales. — Du Tucuman et des environs de Buénos-Ayres, au Paraguay. — APAR, Buff. Tom. III, pag. 261.

2. TATOU PÉBA, *dasyppus péba*, Desm. (D. *septemcinctus*, *octocinctus* et *novemcinctus*, Linn. Queue ronde, annelée dans toute son étendue, à-peu-près de la longueur du corps; sept, huit et plus souvent neuf bandes mobiles à la carapace; compartiments des boucliers des épaules et de la croupe petits et arrondis, ceux des bandes mobiles rectangulaires; museau très-prolongé; oreilles fort longues; quatre mamelles. — De la Guiane, du Brésil et du Paraguay. — TATUÏTE, ou TATOU A HUIT BANDES, Buff. Tom. III, pag. 278. — CACHICAME, ou TATOU A NEUF BANDES, Buff. Tom. III, pag. 271, pl. 287, fig. 1. — TATOU A LONGUE QUEUE, Buff. Tom. III, pag. 271, pl. 287, fig. 2.

** *Tatous ayant cinq doigts aux pieds de devant et deux mamelles pectorales.*

3. TATOU GÉANT, *dasyppus giganteus*, Desm. (D. *gigas*, Cuv.) Queue ronde, ayant au moins la moitié de la longueur du corps, couverte d'écailles tuilées; douze ou treize bandes mobiles à la cuirasse, composées de compartiments plus longs que larges; oreilles assez petites; tête un peu bombée; museau long; ongles très-robustes. — Des parties septentrionales du Paraguay. — Second KABASSOU, Buff. Tom. III, pag. 279, pl. 289, fig. 2.

4. TATOU TATOUAY, *dasyppus tatouay*, Desm. (D. *unicinctus*, et D. *duodecimcinctus*, Linn.) Queue ronde, ayant au moins la moitié de la longueur du corps, portant des tubercules assez rares et distants entre eux; douze ou treize bandes mobiles à la carapace, composées de compartiments rectangulaires, plus larges que longs; oreilles grandes; tête un peu bombée; museau long; ongles très-robustes. — De la Guiane, du Brésil; rare au Paraguay. — KABASSOU, ou TATOU A DOUZE BANDES, Buff. Tom. III, pag. 279 pl. 289, fig. 1.

5. TATOU ENCOUBERT, *dasyppus encoubert*, Desm. (D. *sexcinctus* et *octodecimcinctus*.) Queue ronde, ayant à-peu-près la moitié de la longueur du corps, annelée seulement à sa base; six ou sept bandes mobiles à la cuirasse, formées de compartiments grands, rectangulaires, lisses, plus longs que larges; oreilles assez longues; tête plate sur le front; museau peu prolongé; des écailles au-dessus des yeux; ongles médiocrement développés. — Du Paraguay. — ENCOUBERT, ou TATOU A SIX BANDES, Buff. Tom. III, pag. 282, pl. 286, fig. 1 et 2. — CIRQUINÇON ou TATOU A DIX-HUIT BANDES, Buff. Tom. III, pag. 266.

QUATRE-VINGT-TROISIÈME GENRE.

ORYCTÉROPE, *orycteropus*, Cuv.

Des molaires seulement, composées d'une multitude de petits cylindres creux, de substance émailleuse; tête très-allongée; corps long, épais et bas sur jambes, revêtu d'une peau épaisse et de poils ras; quatre doigts aux pieds de devant, cinq à ceux de derrière, munis d'ongles gros, plats, propres à fouiller la terre, et non tranchants; langue extensible hors de la bouche; oreilles et queue fort longues.

Espèce 1. ORYCTÉROPE DU CAP, *Orycteropus capensis*, Cuv. Soies dont le corps est couvert, d'un gris-sale, à-peu près roussâtres sur les flancs et sous le ventre, et d'un brun obscur, vers les extrémités des membres. — Des environs du cap de Bonne Espérance. — COCHON DE TERRE, Buff. Tom. III, pag. 256, pl. 281, fig. 2.

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME GENRE.

FOURMILIER, *myrmecophaga*, Linn.

Point de dents du tout; mâchoire inférieure presque réduite à l'état rudimentaire, non articulée d'une manière solide avec le crâne; museau plus ou moins prolongé; oreilles courtes ou presque nulles, langue très-extensible hors de la bouche; tantôt quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière; tantôt deux seulement aux premiers et quatre aux derniers; ongles très-robustes, surtout ceux des pattes antérieures; queue longue, couverte de poils grands et lâches, ou bien de poils ras, à bout préhensible ou non, selon les espèces.

Espèces. 1. FOURMILIER TAMANOIR, *myrmecophaga jubata*, Linn. Museau extrêmement prolongé, terminé par un nez à narines très-rapprochées et une bouche fort petite; oreilles très-courtes et arrondies; pieds de devant à quatre doigts, les postérieurs à cinq; queue non prenante, garnie de très-grands poils bruns formant panache; pelage brun, avec une ligne oblique noire, bordée de blanchâtre, commençant sur chaque épaule et se portant vers la région des lombes, en se rétrécissant. — De la Guiane, du Brésil et du Pérou. — TAMANOIR, Buff. Tom. III, pag. 232, pl. 280, fig. 1.

2. FOURMILIER TAMANDUA, *myrmecophaga tamandua*, Desm. Museau très-prolongé, mais beaucoup moins que celui du tamanoir; oreilles courtes; pieds de devant à quatre doigts, les postérieurs à cinq; queue presque ronde, velue à sa base, nue à sa pointe; pelage variant du gris-sale au fauve, au brun et au noir-foncé, ayant souvent une bande oblique d'une autre couleur, prenant sur les épaules, et se dirigeant en arrière vers le bas du dos. — De la Guiane, du Brésil et du Paraguay. — TAMANDUA, Buff. Tom. III, pag. 232, pl. 280, fig. 2.

3. FOURMILIER DIDACTYLE, *myrmecophaga didactyla*, Linn. Tête ronde; museau un peu prolongé et pointu; conque externe de l'oreille extrêmement petite, deux ongles seulement aux pieds de devant, dont un beaucoup plus grand que l'autre, quatre à ceux de derrière; queue très-longue, fort grosse à sa base, terminée en pointe, nue et prenante en dessous, à son extrémité; poil laineux, court, fauve, avec une ligne dorsale plus rousse. — De la Guiane, et du Brésil. — FOURMILIER, Buff. Tom. III, pag. 232, pl. 281, fig. 1.

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME GENRE.

PANGOLIN, *manis*, Linn.

Point de dents du tout, mâchoire inférieure très-petite; museau prolongé; langue extensible; oreilles très-courtes et arrondies; corps et queue, qui est extrêmement longue et grosse, entièrement recouverts en dessus de grandes écailles triangulaires, tranchantes, disposées en quinconce et à recouvrement, comme des tuiles; cinq doigts armés d'ongles très-robustes, aux quatre

pieds; corps très-allongé, bas sur pattes, ayant l'apparence générale de celui d'un lézard, et pouvant se rouler en boule.

Espèces. 1. PANGOLIN A GROSSE QUEUE, *manis macroura*, Desm. Queue plus courte que le corps, extrêmement large à sa base; écailles du corps formant onze rangées longitudinales; dessous de la tête et du ventre, et extrémités des pattes nus. — Des Indes orientales, et peut-être des îles de l'Archipel Indien. — PANGOLIN, Buff. T. III, pag. 250 pl. 284, fig. 1.

2. PANGOLIN D'AFRIQUE, *manis africana*, Desm. Queue beaucoup plus longue que le corps, déprimée; écailles formant sur le dos onze rangées longitudinales; dessous de la tête, poitrine, ventre et extrémités des membres antérieurs, couverts de soies brunes. — Du Sénégal et de la côte de Guinée. — PHATAGIN, Buff. Tom. III, pag. 250, pl. 284, fig. 2.

ORDRE VII. PACHYDERMES.

Quatre membres, servant seulement pour la marche, terminés par des doigts courts, en nombre variable, dont la dernière phalange est entièrement enveloppée par un étui de corne ou sabot; organes de la digestion non disposés pour la rumination.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES PROBOSCIDIENS.

Pachydermes pourvus d'une grande trompe et de défenses; ayant cinq doigts à chaque pied.

QUATRE-VINGT-SIXIÈME GENRE.

ÉLÉPHANT, *elephas*, Linn.

Deux molaires de chaque côté des mâchoires, composées d'un certain nombre de lames verticales, formées chacune de substance osseuse enveloppée d'émail, et liées ensemble par une substance cémenteuse; deux grosses défenses (incisives), arquées en dessous, à la mâchoire supérieure; tête grosse; nez prolongé en une énorme trompe, dont l'extrémité est terminée en dessus par un appendice ou doigt mobile; oreilles très-grandes et aplaties sur les côtés de la tête; cou très-court; corps gros; jambes très-

fortes et très-élevées; cinq doigts à chaque pied; peau très-épaisse, nue et rugueuse; queue médiocre, terminée par une touffe de gros crins; deux mamelles pectorales.

Espèces. 1. ÉLÉPHANT DES INDES, *elephas indicus*, Cuv. Tête oblongue; front plat ou même un peu concave; occiput élevé et présentant deux bosses séparées par une dépression; oreilles médiocrement développées; défenses peu remarquables par leur grosseur; molaires formées de nombreuses lames minces, et dont la coupe, sur la couronne, présente autant de rubans émailleux, étroits et parallèles entre eux; quatre sabots seulement aux pieds de derrière. — De l'Asie méridionale. — ÉLÉPHANT, Buff. T. III, pag. 351 et 381, pl. 306, 307 et 308.

2. ÉLÉPHANT D'AFRIQUE, *elephas africanus*, Cuv. Tête ronde, front convexe, occiput très-saillant et formant une seule bosse dans son milieu; oreilles extrêmement grandes et aplaties sur les côtés du cou; défenses très-grosses et très-fortes; molaires formées d'un assez petit nombre de lames épaisses dans leur milieu, de façon que leur coupe, sur la couronne, présente des figures de losanges; trois sabots seulement aux pieds de derrière. — De l'Afrique équatoriale et méridionale. — ÉLÉPHANT, Buff. Tom. III, pag. 351, pl. 309 (jeune individu) (1).

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME GENRE.

MASTODONTE, *mastodon*, Cuv. (Animaux fossiles).

Squelette ayant la plus grande analogie avec celui des éléphants; molaires simples très-grosses, à racines plus ou moins nombreuses, et ayant la couronne garnie de grosses pointes coniques mousses, pour l'ordinaire disposées sur deux rangs longitudinaux.

(1) Quelques os d'éléphant trouvés en Sibérie, en France et dans d'autres contrées, sont indiqués dans la description du cabinet, sous les nos 988, 989, 992 à 996, 999 à 1001, 1004, 1006, 1022 à 1024, 1032 à 1057, tom. III, pag. 408 et suiv.

M. Cuvier qui a distingué cette espèce d'éléphant fossile des deux vivantes, la caractérise ainsi :

ÉLÉPHANT FOSSILE OU MAMMOUTH, *elephas primogenius*. Tête oblongue, front concave, alvéoles des défenses très-grandes; molaires très-larges marquées, sur leur couronne, de rubans émailleux parallèles entre eux et très-serrés; mâchoire inférieure obtuse en avant.

Espèce. 1. MASTODONTE GÉANT, *mastodon giganteum*, Cuv. Molaires assez larges, relativement à leur longueur, leur couronne présentant, lorsque ses pointes sont à demi usées, des losanges d'émail. — Voyez, tom. IV, pag. 143 et suivantes, l'histoire de la découverte des restes de cette espèce dans l'Amérique septentrionale, et les planches I à 5 de la théorie de la terre. (Nota. La pl. 6 représente une molaire d'hippopotame aussi fossile.)

SECONDE FAMILLE.

LES PACHYDERMES

PROPREMENT DITS.

Pachydermes ayant trois ou quatre doigts aux pieds.

QUATRE-VINGT-HUITIÈME GENRE.

HIPPOPOTAME, *hippopotamus*, Linn.

Quatre doigts à tous les pieds, terminés par de petits sabots appuyant sur le sol; quatre incisives à chaque mâchoire, les supérieures grosses, courtes, coniques et dirigées en bas, les inférieures cylindriques, dirigées obliquement en avant, et dont les deux du milieu sont les plus fortes; de très-grosses canines arquées et s'entrecroisant; six molaires partout, ayant leur couronne usée, entourées d'une ligne d'émail figurant un double trèfle; deux mamelles ventrales.

Espèce. 1. HIPPOPOTAME AMPHIBIE, *hippopotamus amphibius*, Linn. Corps très-massif; ventre trainant presque à terre; tête longue et plate sur le front et le crâne; gueule très-fendue, laissant voir les canines et les incisives supérieures lorsqu'elle est fermée; oreilles petites, en cornet, placées bas; yeux très-petits; peau épaisse, nue et brune; queue courte et presque nue. — Des bords des grands fleuves de l'Afrique méridionale. — HIPPOPOTAME, Buff. Tom. III, pag. 441 et suiv., pl. 323, fig. 1 et 2.

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME GENRE.

COCHON, *sus*, Linn.

Quatre doigts à chaque pied, deux mi-toyens, égaux entre eux, armés de forts

sabots, appuyant sur le sol, et deux postérieures beaucoup plus courts et plus petits; ordinairement quatre incisives supérieures perpendiculaires, et six inférieures; dirigées obliquement en avant; des canines recourbées vers le haut et en dehors; sept molaires de chaque côté des machoires, les postérieures à couronné tuberculeuse; tête conique; museau comme tronqué au bout, et soutenu par un os du boutoir; douze mamelles; peau épaisse, revêtue de poils raides et longs.

Espèce. 1. COCHON ORDINAIRE, *sus scrofa*, Linn. Défenses robustes, triangulaires, dirigées latéralement, médiocrement allongées; tête forte; cou court; corps épais, jambes assez courtes et fortes; oreilles courtes, triangulaires et droites; fourrure épaisse et grossière, composée de longues soies, les unes noires, les autres grises ou fauves, d'où il résulte une teinte générale de gris-noirâtre. — D'Europe et d'Asie. — SANGLIER, Buff. Tom. I, pag. 228 et suiv., pl. 31, fig. 1. — Jeune individu ou MARCASIN, ayant le pelage rayé de bandes longitudinales, alternativement d'un fauve-clair et d'un fauve-brun, pl. 30, fig. 2.

VARIÉTÉS DOMESTIQUES.

A. COCHON ORDINAIRE.

Oreilles grandes et tombantes; canines petites, ne sortant pas de la bouche; soies du corps plus ou moins rares, d'un blanc-jaunâtre ou noires. — COCHON, Buff. Tom. I, pag. 228 et suiv., pl. 31, fig. 2.

B. COCHON DE SIAM.

Oreilles courtes, droites et mobiles; museau et cou courts; corps épais et rond, bas sur jambes; celles-ci fortes; couleur ordinairement noirâtre. — COCHON DE SIAM, Buff. Tom. I, pag. 228 et suiv., pl. 30, fig. 1.

C. COCHON DE GUINÉE.

Tête petite; oreilles longues, minces et très-pointues; queue longue, sans poil, touchant presque à terre; poil court, roux, brillant; celui du cou et de la croupe un peu long. — COCHON DE GUINÉE, Buff. Tom. III, pag. 324.

2. COCHON BABIROUSSA, *sus babyrussa*, Linn. Corps svelte, élevé sur jambes; défenses très-longues, grêles, relevées verticalement au dessus de la tête, les supérieures

se recourbant en arrière, un peu en spirale, les inférieures simplement arquées; queue longue; pelage doux, composé de poils courts, un peu frisés, d'un roussâtre plus ou moins mêlé de noir. — De Célèbes, Bornéo et autres îles de l'Archipel Indien. — BABIROUSSA, Buff. Tom. III, pag. 314, pl. 304, fig. 1.

3. COCHON A MASQUE, *sus personatus*, Fréd. Cuv. Formes générales du sanglier ordinaire; défenses médiocres, anguleuses et dirigées latéralement; une protubérance assez volumineuse sur chaque joue, ayant l'apparence d'une mamelle de femme. — De l'île de Madagascar. — SANGLIER DE MADAGASCAR, Buff. Tom. III, pag. 325, n° 1385 de la description du cabinet.

QUATRE-VINGT-DIXIÈME GENRE.

PHACOCHOÈRE, *phacochoerus*, Fréd. Cuv.

Corps et pieds conformés comme ceux des cochons; canines, ou défenses énormes, latérales et dirigées en haut; molaires composées de cylindres émailleux, disposés sur trois rangs, renfermant la substance osseuse, et joints ensemble par un cortical, ces cylindres formant des cercles d'émail sur la couronne, qui est plate.

Espèce. 1. PHACOCHOÈRE AFRICAÏN, *phacochoerus africanus*, Fréd. Cuv. Deux incisives supérieures, grosses, triangulaires et verticales; six inférieures, dont les deux du milieu plus petites que les autres et écartées (1); défenses très-grosses, arrondies comme une corne de bœuf; un gros lobe charnu, pendant sur chaque joue au-dessous de l'œil; pelage composé de soies brunes, rousses et grises; une énorme crinière de très-longues soies sur le garrot; queue courte. — Des environs du cap Vert et du cap de Bonne-Espérance. — SANGLIER DU CAP VERT, Buff. Tom. III, pag. 317. — SANGLIER D'AFRIQUE, *Ibid.*, pag. 324, pl. 304, fig. 2.

(1) Les individus apportés du Cap vert ont les incisives conformées comme nous venons de les décrire; ceux qui viennent du Cap de Bonne-Espérance ne les montrent presque jamais et n'en ont que des vestiges sous la gencive. M. F. Cuvier a distingué spécifiquement ces derniers sous le nom de PHACOCHOÈRES D'ÉTHIOPIE; mais M. G. Cuvier pense que cette différence pourrait tenir à l'âge qui aurait usé ces dents dans les individus du Cap de Bonne-Espérance.

QUATRE-VINGT-ONZIÈME GENRE.

PÉCARI, *dicotyles*, Fréd. Cuv.

Pieds antérieurs conformés comme ceux des cochons; trois doigts seulement aux pieds de derrière, dont deux grands, égaux entre eux, appuyant sur le sol, et un petit du côté interne, relevé comme le sont les doigts postérieurs des cochons; canines de forme ordinaire, ne sortant pas de la bouche; incisives et molaires semblables à celles des cochons; une ouverture fistuleuse sur les lombes, d'où suinte une humeur fétide, sécrétée par une grosse glande sous-cutanée; point de queue; oreilles médiocres; les deux grands os du métacarpe et ceux du métatarse soudés entre eux.

Espèces. 1. PÉCARI A COLLIER, *dicotyles tarquatus*, Cuv. Poils annelés de blanc-sale et de noir; une large bande blanchâtre oblique, descendant de chaque épaule sur le côté du cou.—De la Guiane, du Brésil et du Paraguay.—PÉCARI OU TAJACU, Buff. T. III, p. 300, pl. 295, fig. 1 et 2.

2. PÉCARI TAJASSU, *dicotyles labiatus*, Cuv. Semblable au précédent par les formes, mais plus grand; pelage d'un brun-noirâtre uniforme; lèvres d'un blanc assez pur.—De la Guiane, du Brésil et du Paraguay.—PÉCARI, Buff. Tom. III, pag. 302.

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME GENRE.

RHINOCÉROS, *rhinoceros*, Linn.

Trois doigts à chaque pied; incisives nulles, ou au nombre de deux ou de quatre à chaque mâchoire; sept molaires, à droite et à gauche de chacune, les supérieures à couronne marquée d'une colline longitudinale externe, et de deux autres collines transversales à celle-ci, les inférieures étroites, présentant des croissans d'émail à convexité externe, au nombre de deux ou de trois à la suite l'un de l'autre; une ou deux cornes de nature fibreuse, placées dans la ligne médiane, sur la voûte formée par les os propres du nez; corps massif, revêtu d'une peau nue, très-épaisse; oreilles longues, étroites, en cornet; yeux petits; deux mamelles inguinales; queue courte.

Espèces. 1. RHINOCÉROS DES INDES, *rhinoceros indicus*, Cuv. Deux fortes incisives à chaque mâchoire, avec une petite dent, de

chaque côté, à la supérieure, et deux petites mitoyennes à l'inférieure; une seule corne, plus ou moins longue, sur le nez, peau très-épaisse, présentant sur la croupe, les épaules et les cuisses, de grands plis fort profonds.—Du continent des Indes orientales, au-delà du Gange.—RHINOCÉROS, Buff. Tom. III, pag. 417, pl. 316.

2. RHINOCÉROS D'AFRIQUE, *rhinoceros africanus*, Cuv. Point d'incisives aux deux mâchoires; deux cornes placées, l'une devant l'autre, sur le nez, la plus grande étant en avant; peau très-épaisse, sans replis profonds sur les épaules, la croupe et les cuisses.—Des terres du cap de Bonne-Espérance.—RHINOCÉROS, Buff. Tom. III, pag. 417 et suiv., pl. 317.

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME GENRE.

DAMAN, *hyrax*, Linn., Cuv.

Quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière; deux incisives supérieures, grandes, arquées, pointues, quatre inférieures couchées en avant, contiguës, cylindriques et à couronne coupée obliquement; six molaires de chaque côté des mâchoires, conformées comme celles des rhinocéros; corps épais, bas sur jambes, couvert de poils abondants; un simple tubercule au lieu de queue; yeux grands; oreilles moyennes, de forme arrondie.

Espèce. 1. DAMAN DU CAP, *hyrax capensis*, Cuv. Pelage, en dessus, d'un gris-brun résultant des anneaux bruns-jaunâtres et noirâtres dont les poils sont marqués; parties inférieures du corps et face interne des membres, d'un brun très-pâle; ligne dorsale quelquefois plus obscure que le fond du dos.—Des environs du cap de Bonne-Espérance, d'Abyssinie et de Syrie.—MARMOTTE DU CAP et DAMAN, Buff. Tom. III, pag. 434.—DAMAN-ISRAËL, pag. 436, pl. 321, fig. 1 et 2; et pl. 322, fig. 1 et 2.

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME GENRE.

TAPIR, *tapirus*, Cuv.

Quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière; six incisives de forme ordinaire, et deux canines moyennes et coniques en haut et en bas; sept molaires de

chaque côté des deux mâchoires, à couronne carrée, et marquée de deux collines transversales; nez terminé en une petite trompe mobile dans tous les sens, mais non munie d'une sorte de doigt, comme celle des éléphants; tête moyenne, à occiput relevé et chanfrein oblique; yeux petits; oreilles assez longues, en cornet, mobiles; col assez long; corps épais, assez élevé sur les jambes; queue très-courte; deux mamelles inguinales.

Espèce. 1. TAPIR D'AMÉRIQUE, *tapirus americanus*, Cuv. Pelage ras, de couleur brune, ou brune-fauve dans les adultes; une très-petite crinière sur le cou du mâle; jeunes, ayant une livrée à fond fauve, et marquée de lignes blanches longitudinales, entre lesquelles sont de petites taches de la même couleur.—Des contrées orientales de l'Amérique méridionale, depuis l'isthme de Panama jusqu'au détroit de Magellan.—TAPIR, ANTA OU MAÏPOURI, Buff. Tom. III, pag. 327 et suiv., pl. 305, fig. 1, adulte; et fig. 2, jeune individu.

TROISIÈME FAMILLE.

LES SOLIPÈDES.

Pachydermes n'ayant qu'un seul doigt et un seul sabot à chaque pied.

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME GENRE.

CHEVAL, *equus*, Linn.

Six incisives à chaque mâchoire, marquées d'un sillon transversal sur leur tranchant; de petites canines coniques dans les mâles; six molaires partout, à couronne carrée et plane, marquée de nombreux replis tortueux d'émail; point de muflé, ou de partie nue et muqueuse entourant les narines; pieds formés d'un grand doigt, terminé par un sabot demi-elliptique, et de deux vestiges de doigts surnuméraires sous la peau, un de chaque côté; tête longue; yeux grands; oreilles longues, en cornet et mobiles; deux mamelles inguinales dans les femelles, et prépucciales dans les mâles.

Espèces. 1. CHEVAL ORDINAIRE, *equus caballus*, Linn. Queue couverte de longs crins dans toute son étendue; oreilles moyennes; point de bandes symétriques, de couleur foncée ou claire, sur le fond du pelage; une petite plaque cornée (châtaigne) sur la face

interne de chacun des quatre membres.—Originaire du plateau de Tartarie, dans l'Asie centrale.—CHEVAL, Buff. Tom. I, pag. 55 et suiv., pl. 1, fig. 1.

2. CHEVAL ANE, *equus asinus*, Linn. Pelage gris, plus ou moins roussâtre ou noirâtre, avec la ligne dorsale et une bande transversale sur les épaules, noires; oreilles très-grandes; queue terminée par une houpe de poils plus longs que ceux qui la recouvrent dans toute son étendue; une plaque cornée (ou châtaigne) à la face interne des membres antérieurs seulement.—Originaire du plateau de Tartarie.—ANE, Buff. Tom. I, pag. 133 et suiv., pl. 1, fig. 2; — L'ONAGRE, tom. IV, pag. 41 (1).

3. CHEVAL DZIGGTAI, *equus hemionus*, Pallas. Pelage isabelle uniforme, avec la crinière et la ligne dorsale noires; queue terminée par une houpe de crins noirs; oreilles grandes.—Des déserts de la Mongolie, et surtout de celui de Gobée.—CZICHTAI, Buff. Tom. IV, pag. 41.

4. CHEVAL ZÈBRE, *equus zebra*, Linn. Pelage rayé partout, très-symétriquement, d'un brun plus ou moins foncé sur un fond blanc; ces bandes figurant des losanges concentriques sur le devant de la tête, verticales et très-nombreuses sur le cou et sur les flancs, transversales sur les membres et sur les cuisses, où elles sont plus larges qu'ailleurs; une plaque cornée à la face interne de chaque membre antérieur; oreilles grandes; queue blanche, terminée par un flocon de crins assez longs.—De l'Afrique méridionale, dans les terres du cap de Bonne-Espérance.—ZÈBRE, Buff. Tom. IV, pag. 43 et suiv., pl. 329, fig. 1, 2 et 3 (2).

5. CHEVAL COUAGGA, *equus quagga*, Linn. Taille et formes générales du zèbre; tête, cou et épaules bruns-clairs, rayés de brun-foncé; croupe d'un gris-roussâtre; jambes blanchâtres, sans bandes brunes; queue blanche, ter-

(1) Buffon a décrit, dans un article particulier, les produits de l'accouplement des espèces de l'âne et du cheval. Tom. IV, pag. 21 et suiv. Le MULET, pl. 328, fig. 1, provient de l'union de l'âne mâle avec la jument, et le BARDEAU, pl. 328, fig. 2, de celle du cheval et de l'ânesse.

(2) Nota. Le ZÈBRE FEMELLE, représenté pl. 130, fig. 1, qui a les cuisses et les quatre jambes blanches et sans raies brunes, nous paraît pouvoir appartenir à une espèce particulière, décrite depuis peu d'années, et qu'on nomme ZÈBRE DE BURCHELL.

minée par un flocon de grands poils; les membres antérieurs ayant une plaque cornée à la face interne. — KWAGGA ou COUAGGA, Buff. Tom. IV, pag. 48, pl. 330, fig. 2.

ORDRE VIII. RUMINANTS.

Quatre membres servant seulement pour la marche, terminés par deux doigts courts, dont la dernière phalange est entièrement enveloppée par un étui de corne ou sabot; organes de la digestion disposés pour la rumination; deux ou quatre mamelles, toujours inguinales; le plus ordinairement point d'incisives supérieures, très-rarement des canines; molaires toujours avec un double ou un quadruple croissant d'émail à la couronne.

Première division. Ruminants sans cornes ni bois, dans les deux sexes.

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME GENRE.

CHAMEAU, *camelus*, Linn.

Une canine assez forte de chaque côté des mâchoires; deux dents pointues, implantées dans les os intermaxillaires supérieurs; cinq molaires de chaque côté, en haut et en bas; doigts réunis en dessous, jusque près de la pointe, par une semelle, qui leur est commune; sabots très-petits; tête longue; point de mufle; lèvres supérieure fendue; oreilles assez petites, en cornet; cou long et arqué en dessous; corps très-élevé sur les jambes; dos chargé d'une ou deux loupes grasses, fort volumineuses; des callosités sur la poitrine, les coudes, les poignets et les genoux; queue courte; quatre mamelles.

Espèces. 1. CHAMEAU A DEUX BOSSES, *camelus bactrianus*, Linn. Deux loupes grasses, l'une sur le garrot, l'autre sur la partie postérieure du dos; poils laineux, très-touffus, généralement de couleur brune. — De la Perse, du Thibet, de la Mongolie. — CHAMEAU, Buff. Tom. IV, pag. 50, pl. 331, fig. 1.

2. CHAMEAU A UNE BOSSE, *camelus dromedarius*, Linn. Une seule loupe grasse, située sur le milieu du dos, poil assez doux, laineux, médiocrement abondant, ordinairement d'un gris presque blanc, ou d'un gris tirant sur le roussâtre. — D'Arabie, d'Égypte, de Barbarie et de Sénégambie. — DROMEDAIRE, Buff. Tom. IV, pag. 50 et 61, pl. 331, fig. 2.

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME GENRE.

LAMA, *auchenia*, Illig.

Dents conformées à-peu près comme celles des chameaux; une fausse molaire de plus; en avant des molaires, de chaque côté de la mâchoire supérieure; tête petite; yeux grands; oreilles longues et en cornet; point de mufle; cou long; corps élevé sur jambes; pieds aplatis, avec une semelle de peau épaisse posant sur le sol, et deux petits sabots en avant; point de loupes grasses sur le dos; callosités petites ou nulles; queue courte; deux mamelles.

Espèces. 1. LAMA DOMESTIQUE, *auchenia glama*, Desm. Tête longue; chanfrein légèrement bombé, et se joignant au front, sans dépression sensible; pelage composé de poils grossiers très-épais, médiocrement longs, généralement bruns et variés de taches blanches; de petites callosités sur la poitrine, les poignets et les genoux. — Des montagnes de la chaîne des Andes, au Pérou et au Chili. — LAMA, Buff. Tom. IV, pag. 81 et 87, pl. 341, fig. 1.

2. LAMA ALPACA, *auchenia paco*, Desm. Tête assez longue; front élevé au-dessus du chanfrein, et formant un angle rentrant avec lui; pelage composé de poils laineux très-longs et très-fins, de couleur châtain-clair; point de callosités à la poitrine. — PACO, Buff. Tom. IV, pag. 81 et 90.

3. LAMA VIGOGNE, *auchenia vicunia*, Desm. Tête médiocrement longue, à front très-bombé; poils laineux, très-fins, peu longs, d'un brun-fauve clair en dessus et blancs sur les parties inférieures du corps et la face interne des membres. — Des montagnes des Cordilières, au Pérou. — VIGOGNE, Buff. Tom. IV, pag. 89, pl. 341, fig. 1.

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME GENRE.

CHEVROTAIN, *moschus*, Linn.

Point d'incisives supérieures; une longue canine de chaque côté de la mâchoire d'en haut, sortant beaucoup de la bouche dans les mâles; corps svelte; jambes fines, terminées par deux sabots, comme dans la généralité des ruminants; queue nulle ou très-courte; deux mamelles inguinales; oreilles

longues, en cornet et mobiles; une poche située en avant du prépuce, et renfermant une humeur très-odorante, dans une seule espèce.

Espèces. 1. CHEVROTAIN PORTE-MUSC, *moschus moschiferus*, Linn. Pelage d'un gris-brun, composé de poils très-gros et cassants; canines des mâles très-longues; une poche prépucciale remplie d'une substance onctueuse, excessivement odorante (le musc); point de queue.—De la Chine, du Thibet, du Pégu, de la Tartarie chinoise et de quelques parties de la Tartarie moscovite. — Musc, Buff. Tom. IV, pag. 205, pl. 357, fig. 2.

2. CHEVROTAIN MEMINNA, *moschus meminna*, Linn. Pelage d'un cendré olivâtre, marqueté de taches blanches en dessus, blanc en dessous; point de poche prépucciale dans le mâle; une petite queue très-courte et grêle.—De l'île de Ceylan. — CHEVROTAIN DE CEYLAN, Buff. Tom. IV, pag. 205, pl. 355, fig. 3.

3. CHEVROTAIN DE JAVA, *moschus javanicus*, Linn. Corps d'un brun ferrugineux en dessus; flancs sans taches; trois bandes longitudinales blanches sous la gorge; point de poche prépucciale dans le mâle; une queue très-courte et grêle.—De l'île de Java. — CHEVROTAIN, appelé à JAVA PETITE GAZELLE, Buff. Tom. IV, pag. 205, pl. 357, fig. 1.

4. CHEVROTAIN PYGMEE, *moschus pygmaeus*, Linn. Pelage d'un brun-roux en dessus, fauve sur les côtés, blanc en dessous; point de poche prépucciale dans le mâle; une queue fort courte et grêle. (*Nota.* C'est le plus petit des ruminants; sa hauteur au garrot est de six ou sept pouces). — De l'Inde. — CHEVROTAIN, Buff. Tom. IV, p. 200, pl. 355, fig. 2.

Seconde division. RUMINANTS pourvus de bois plus ou moins branchus ou compliqués, de nature osseuse, se reproduisant, chaque année, sur la tête des mâles.

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME GENRE.

CERF, *cervus*, Linn.

Corps svelte; jambes minces; tête fine; oreilles longues, en cornet et mobiles; souvent des larmiers, ou cavités tapissées par

MAMMIFÈRES. *Tome V.*

un repli de la peau sous les yeux; quatre mamelles inguinales; queue courte.

* *Cerfs sans musle au museau.*

Espèces. 1. CERF ÉLAN, *cervus alces*, Linn. Bois consistant en une simple et très-large empaumure, garnie d'andouillers (ou de pointes) nombreux sur son bord externe; souvent un grand andouiller isolé; dirigé en avant et partant de la base de chaque bois; museau et narines à-peu-près conformés comme dans le cheval; point de canines dans les mâles; queue extrêmement courte; pelage composé de poils assez longs, d'un brun-fauve, avec l'extrémité plus obscure.—Du nord de l'Europe (ÉLAN), et des parties les plus septentrionales des États-Unis (ORIGINAL). ÉLAN, Buff. Tom. IV, pag. 152 et suiv., pl. 348, fig. 2.

2. CERF RENNE, *cervus tarandus*, Linn. Des bois dans les deux sexes (1), souvent très-développés, à tige principale (ou mer-rain) très-longue, mince, comprimée, et andouillers palmés et dentelés; point de canines; queue courte; pelage variant de couleur selon les saisons, brun en hiver et au printemps, et passant au gris et au gris-blanchâtre en été.—De Laponie et des contrées les plus septentrionales de l'Asie (RENNE); des parties les plus au nord des États-Unis (CARIBOU). — Buff. Tom. IV, pag. 152 et suiv., pl. 348, fig. 1.

** *Cerfs dont le museau est terminé par un musle.*

3. CERF COMMUN, *cervus elaphus*, Linn. Boisd ronds, branchus, rugueux, s'écartant d'abord l'un de l'autre, puis se rapprochant un peu vers l'extrémité; trois andouillers tournés en avant ou un peu en dehors, et une empaume terminale ou couronne, formée de deux à cinq pointes ou dagues; des canines dans le mâle; queue courte; pelage d'un brun-fauve en été, d'un gris-brun en hiver; fesses et queue comprises dans une grande tache d'un fauve-pâle en tout temps. Jeune (FAON), une livrée de taches blanches sur un fond fauve.—Des grandes forêts de l'Europe et d'une partie de l'Asie tempérée. — CERF, Buff. Tom. I, pag. 353 et suiv., pl. 71, fig. 1 et 2; et

(1) Cette espèce est la seule dont la femelle porte des bois.

pl. 72, fig. 1 (CERF DE CORSE); et 73, fig. 1 (FAON).

4. CERF AXIS, *cervus axis*, Linn. Bois ronds peu rugueux, branchus, avec deux andouillers dirigés l'un en avant, l'autre en dedans, et une seule pointe terminale, sans couronne; point de canines dans les mâles; pelage en tout temps fauve-roux, avec un grand nombre de petites taches blanches, et deux lignes, aussi blanches, l'une sur le bas de chaque flanc, l'autre sur le bord postérieur de la cuisse; dessous du cou, poitrine et ventre blancs; queue médiocre, fauve; mâle ayant le bout du museau et une ligne en forme de fer-à-cheval sur le front, de couleur noire, avec le milieu du chanfrein blanc. — De l'Indostan et spécialement du Bengale. — AXIS ou CERF DU GANGE, Buff. Tom. IV, pag. 187 et 190; et tom. V, pag. 266, pl. 354, fig. 1 et 2.

5. CERF COCHON, *cervus porcinus*, Linn. Bois ronds, grêles, peu longs, ayant deux petits andouillers, dont le supérieur est placé tout près de l'extrémité du merrain et forme la fourche avec elle, et l'inférieur près de la base; dessus du corps d'un fauve-brunâtre et marqué de beaucoup de petites taches blanches; dessous du corps d'un gris-fauve. De l'Inde. — CERF COCHON, Buff. Tom. I, pag. 366, pl. 72, fig. 2.

6. CERF DAIM, *cervus dama*, Linn. Bois divergents, ayant leur partie supérieure aplatie d'avant en arrière, et dentelée profondément sur les deux bords, mais davantage sur l'externe, avec deux andouillers à la face antérieure de la base du merrain; pelage d'été d'un brun-fauve en dessus, et marqué de nombreuses taches blanches; pelage d'hiver d'un brun uniforme; queue assez longue, noire en dessus et blanche en dessous. — D'Europe. — DAIM, Buff. T. I, pag. 392 et 394, pl. 84, fig. 1 et 2.

7. CERF CHEVREUIL, *cervus capreolus*, Linn. Bois petits, cylindriques, très-rugueux, ayant un andouiller dirigé en avant, assez long, sur le milieu du merrain, et un second plus haut, petit, et dirigé en arrière; point de canines; point de larmiers; queue excessivement courte ou presque nulle; pelage d'un gris-fauve, plus roux en été, plus brun en hiver; bout du museau noirâtre; une tache de chaque côté de la lèvre supérieure, menton et fesses de couleur blanche. (Nota. Il

y a des individus d'un roux très-vif, et d'autres noirâtres.) — D'Europe et d'une partie de l'Asie tempérée. — CHEVREUIL, Buff. T. I, pag. 403, et suiv., pl. 87, fig. 1 et 3.

8. CERF MUNTJAC, *Cervus muntjac*, Linn. Bois extrêmement courts, simples, recourbés l'un vers l'autre, ayant un petit andouiller rudimentaire à leur base, et portés sur deux longs pédoncules, qui se prolongent beaucoup sur les côtés du chanfrein; de longues canines supérieures dans les mâles; queue très-courte; pelage d'un roux-marron brillant. — De l'Inde; de Sumatra. — CHEVREUIL DES INDES, Buff. Tom. I, pag. 409, pl. 355, fig. 1.

9. CERF DE VIRGINIE, *cervus virginianus*, Linn. Bois médiocrement grand, rond, lisse et blanchâtre, s'écartant en dehors, pour revenir en arc de cercle en dedans et en avant, ayant un andouiller assez haut placé, à la face interne de chaque merrain, se dirigeant en dedans, et deux ou trois autres à la face postérieure, se portant en arrière; point de canines dans les mâles; pelage d'un fauve-cannelle en été, avec le bout du museau brun, et d'un beau gris en hiver. — Des États-Unis, depuis le Canada jusqu'à la Louisiane. Peut-être du Mexique. — CARIACOU femelle, Buff. Tom. I, pag. 424.

10. CERF GOUZOUPOUCOU, *cervus paludosus*, Desm. Bois assez grands, cylindriques, terminés par une fourche, et ayant, à quelque distance de leur base, un andouiller antérieur avancé, d'abord horizontal, puis vertical, simple, ou bifurqué; un museau large; queue courte; pelage d'un rouge-bai en dessus, blanchâtre sur la poitrine, avec une raie noire sur le chanfrein, et des anneaux noirs au bout des pieds. — Du Paraguay et de Cayenne. — BICHE DE BARALLOU? — Buff. Tom. I, pag. 407 (1).

11. CERF DU MEXIQUE, *cervus mexicanus*, Linn. Bois médiocrement longs, gros, très-rugueux, écartés l'un de l'autre, ayant chaque merrain posé obliquement de dedans en dehors à sa base, et recourbé, à son ex-

(1) Nous faisons remarquer que c'est avec beaucoup de doute, que nous avons rapporté à nos espèces nos 10, 12 et 13, la biche de barallou, la biche rousse et la biche des Savanes, indiquées plutôt que décrites par Buffon d'après Laborde.

trémité en avant et en dedans; andouillers au nombre de deux, trois ou quatre, verticaux, l'antérieur fort, conique et non arqué. — Du Mexique, de la Guiane et peut-être de la Louisiane. — Buff. T. I, pag. 424. — BOIS DE CHEVREUIL D'AMÉRIQUE, description, nos 640 et 642, pl. 89, fig. 5 et 6.

12. CERF GOUAZOUPITA, *cervus rufus*, Fréd. Cuv. Des bois courts, très-simples, consistant en une seule petite dague; des canines aux deux mâchoires dans les mâles; queue assez longue; pelage d'un roux-vif en dessus; dessous de la tête et de la queue, et bas-ventre blancs. — De la Guiane, du Paraguay et sans doute du Brésil. — BICHE ROUSSE OU DES BOIS FOURRÉS? Buff. Tom. IV, pag. 407 (1).

13. CERF GOUAZOUBIRA, *cervus nemorivagus*, Fréd. Cuv. Des bois très-courts, en forme de dagues simples et droites; point de dents canines dans les mâles; pelage d'un brun-grisâtre en dessus et blanchâtre en dessous. — Du Paraguay et de la Guiane. — BICHE DES SAVANES? — Buff. Tom. IV, pag. 407. (2).

Troisième division. RUMINANTS ayant des cornes ou proéminences des os frontaux, enveloppées d'une peau velue qui se continue avec celle de la tête dans les deux sexes.

CENTIÈME GENRE.

GIRAFFE, *camelopardalis*, Linn.

Cou très-long; jambes très-hautes; corps court, ayant la ligne dorsale oblique par la grande élévation du garrot; point de mufle; yeux grands; oreilles en cornet mobile; cornes courtes et droites, parallèles entre elles, terminées par un flocon de poils; langue mince, conique, très-extensible; queue descendant jusqu'aux talons; quatre mamelles inguinales.

Espèce. 1. GIRAFFE AFRICAINE, *camelopardalis giraffa*, Linn. Pelage ras, varié de taches brunes et ferrugineuses, anguleuses, très-nombreuses; queue terminée par une touffe de longs poils noirs. — De l'Afrique orientale, principalement en Abyss-

sinie. — GIRAFFE, Buff. Tom. IV, pag. 137 et suiv., pl. 346, fig. 1.

Quatrième division. RUMINANTS ayant dans le sexe mâle, et très-souvent dans le sexe femelle, des proéminences des os frontaux revêtues d'un étui de corne; diversement conformé selon les espèces (*cornes proprement dites*).

CENT-UNIÈME GENRE.

ANTILOPE, *antilope*, Linn.

Proéminences osseuses, ou noyaux des cornes solides et non creusées d'une cavité ou sinus, communiquant avec les sinus du crâne; ces cornes n'existant pas dans les femelles de toutes les espèces; taille généralement svelte et légère; museau tantôt terminé par un mufle, tantôt entièrement couvert de poils; des larmiers le plus souvent; point de barbe; oreilles assez grandes, en forme de cornet; yeux souvent très-grands; quelquefois des brosses de poils sur les poignets, et des pores inguinaux; mamelles au nombre de deux ou de quatre.

* Sous-genre ANTILOPE. Des cornes dans le sexe mâle seulement, à double ou triple courbure, subspirales, annelées, sans arête longitudinale; des larmiers; point de mufle; des brosses le plus souvent sur les poignets; des pores inguinaux; deux mamelles.

Espèces. 1. ANTILOPE DES INDES, *antilope cervicapra*, Pallas. Cornes noires, assez longues, à triple courbure, avec beaucoup d'anneaux saillants ou bourrelets circulaires, dans une grande partie de leur longueur; des brosses aux poignets; pelage fauve sur le dos, blanc sous le ventre, sans ligne brune sur les flancs. — De l'Inde. — GAZELLE ANTILOPE, Buff. Tom. IV, pag. 222 et 234, pl. 369, fig. 1 et 2.

2. ANTILOPE SAÏGA, *antilope saiga*, Pallas. Cornes du mâle jaunes, transparentes, assez grosses, marquées de seize à dix-huit anneaux ou bourrelets complets, lisses au bout, arquées en branche de lyre; museau cartilagineux, très-gros, bombé, à narines très-ouvertes; pelage fauve en dessus, blanc en dessous; des brosses aux poignets. — De la Hongrie, de la Pologne méridionale, de la Tatarie et de la Sibérie australe. — SAÏGA, Buff. Tom. IV, pag. 214, pl. 362, fig. 4.

(1-2) Voyez la note de la page précédente.

** Sous-genre GAZELLE. Des cornes à double courbure (en lyre) constamment annelées, sans arête longitudinale, souvent des larmiers; point de muflé; ordinairement des brosses aux poignets; des pores inguinaux; deux mamelles; couleur plus ou moins foncée du dos et des flancs, souvent séparée de celle du ventre par une bande plus obscure.

3. ANTILOPE GAZELLE, *antilope dorcas*, Linn. Cornes des deux sexes noires, en lyre, plus ou moins grosses, annelées dans une grande partie de leur longueur; point de repli de la peau sur le dos; pelage fauve en dessus, blanc en dessous, avec une bande d'un brun-noir sur chaque flanc; queue noire au bout et dans presque toute sa longueur; point de renflement au larynx. — Du nord de l'Afrique et de l'Arabie.

Var. A. Cornes grosses et rondes. — GAZELLE, Buff. Tom. IV, pag. 217 et 235, pl. 359, fig. 1, et pl. 361, fig. 1.

B. Cornes grosses et comprimées à leur base, à anneaux plus nombreux que celles de la gazelle. — KEVEL. — Buff. Tom. IV, pag. 218 et 238, pl. 360, fig. 1.

C. Cornes minces et presque lisses. — CORINE, Buff. Tom. IV, pag. 218 et 239, pl. 360, fig. 2.

D. Cornes semblables à celles du kevel; une légère saillie sous la gorge du mâle. — GEIRAN, JAIRAIN OU TZEIRAN (de la Tartarie méridionale, de la Perse et de la Turquie), *antilope subgutturosa*, Linn., Buff. Tom. IV, pag. 220 (1).

4. ANTILOPE DSEREN, *antilope gutturosa*, Pallas. Cornes du mâle en lyre, marquées dans presque toute leur étendue d'anneaux ou de bourrelets transversaux; point de cornes dans les femelles; larynx du mâle formant une saillie très-remarquable en avant du cou; une poche au prépuce, renfermant une matière cérumineuse; pelage d'été gris-fauve en dessus et blanc en dessous; pelage d'hiver d'un grisâtre presque blanc; point de brosses aux poignets; quatre mamelles dans le mâle, deux dans la femelle. — Des déserts de la Mongolie. — DSHEREN, Buff. Tom. IV, pag. 220, note 3.

5. ANTILOPE A BOURSE, *antilope euchoire*, Forster. Cornes des deux sexes en lyre, assez longues, annelées dans presque toute leur étendue; un repli longitudinal de la peau sur la croupe, garni de grands poils blancs; pelage fauve en dessus, blanc en dessous, avec une ligne brune sur chaque flanc; queue assez longue. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — GAZELLE OU CHÈVRE SAUTANTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, Buff. Tom. IV, pag. 244 et 246, pl. 266, fig. 1.

6. ANTILOPE KOB, *antilope senegalensis*, Cuv. Cornes des deux sexes assez minces, un peu aplaties latéralement, en lyre, très-longues, marquées de douze à dix-sept anneaux, et ayant leur dernier quart lisse; tête et queue longues. — Du Sénégal. — KOB OU GRANDE VACHE BRUNE, Buff. Tom. IV, pag. 220 et 234, pl. 365, fig. 2.

7. ANTILOPE KOB, *antilope kob*, Linn. Cornes grosses, marquées seulement, dans les deux premiers tiers, de sept ou huit anneaux, n'ayant qu'une seule courbure concave en avant, et se rapprochant l'une de l'autre par leurs pointes; tête très-longue, sans enfoncements aux os maxillaires, pour les larmiers; pelage d'un rouge-brun, avec une tache blanche triangulaire au bas des cornes. — Du Sénégal. — KOB OU PETITE VACHE BRUNE, Buff. Tom. IV, pag. 220 et 234, pl. 365, fig. 1.

8. ANTILOPE NANGUER, *antilope dama*, Linn. Cornes petites et grêles, en lyre (2), lisses à l'extrémité, annelées largement à la base; pelage blanc, avec le cou, le dos et une bande sur chaque œil de couleur fauve. — De Nubie, du Sénégal. — NANGUER, Buff. Tom. IV, pag. 221 et 272, pl. 374, fig. 1.

*** Sous-genre CERVICHÈVRE, Blainv. Cornes simples, tantôt à courbure antérieure et postérieure, tantôt droites, peu ou point annelées, sans arête longitudinale, dans le mâle seulement ou dans les deux sexes; souvent des larmiers; muflé manquant ordinairement; point de brosses aux poignets; quatre pores inguinaux; quatre mamelles; queue courte.

(1) Buffon confond cette variété de la gazelle avec le DSHEREN qui appartient à l'espèce suivante.

(2) Selon M. Cuvier, Buffon n'avait connu qu'un jeune individu (pl. 374, fig. 1) de cette espèce, à cornes simplement courbées en avant; ce qui lui avait fait croire que c'était le dama de Pline.

A. Cornes courbées en avant.

9. ANTILOPE NAGOR, *antilope redunca*, Linn. Cornes courtes, rondes, droites dans la plus grande partie de leur longueur, un peu recourbées en avant à la pointe; pelage d'un brun-fauve ou roussâtre partout, même sur le ventre.—De la côte occidentale d'Afrique, à la hauteur de l'île de Gorée.—NAGOR, Buff. Tom. IV, pag. 272, pl. 374, fig. 2.

10. ANTILOPE STEENBOK, *antilope tragulus*, Lichtenstein. Cornes rondes, dressées, minces, subulées, un peu courbées en avant, avec la base annelée; corps roux en dessus, blanc en dessous; oreilles brunes; région des aines et parties génitales noires.—Des environs du cap de Bonne-Espérance.—STEENBOK, Buff. Tom. IV, pag. 272. — BLEEKBOEK OU CHÈVRE PALE, pag. 273.

11. ANTILOPE GRISBOK, *antilope melanotis*, Afzelius. Cornes rondes, dressées, légèrement et uniformément courbées en avant, annelées à la base; pelage fauve-roussâtre, ou d'un gris-fauve entremêlé de grands poils blancs, blanchâtre en dessous; face externe des oreilles noires.—Des environs du cap de Bonne-Espérance.—GRISBOK OU CHÈVRE GRISE, Buff. Tom. IV, pag. 272.

12. ANTILOPE RITBOK, *antilope eleotragus*, Schreb. Des cornes dans le mâle seulement, assez petites, rondes, légèrement et uniformément courbées en avant, avec des anneaux obliques sur leur première moitié; pelage laineux, cendré en dessus, blanc en dessous; queue assez longue; quatre mamelles.—Des environs du cap de Bonne-Espérance.—RITBOK, Buff. Tom. IV, pag. 274, pl. 375, fig. 1 et 2.

B. Cornes droites.

13. ANTILOPE KLIPPSPRINGER, *antilope oreotragus*, Linn. Cornes du mâle assez courtes, très-minces, coniques, presque droites, mais très-légèrement arquées l'une vers l'autre; pelage formé de poils durs, gros, secs, non couchés sur le corps, généralement d'un gris-brun verdâtre à la pointe; les larmiers; sabots courts, larges et arrondis.—Des environs du cap de Bonne-Espérance.—KLIPPSPRINGER OU SAUTEUR DE ROCHERS, Buff. Tom. IV, pag. 246, pl. 366, fig. 2.

14. ANTILOPE GRIMME, *antilope grimmii*,

Linn. Cornes du mâle très-courtes, coniques, comprimées, très-droites; côtés de la tête et des flancs fauve-jannâtre; chanfrein et ligne dorsale de couleur grise; membres gris; queue noire en dessus et au bout, fauve en dessous; point de broches aux poignets.—De la côte de Guinée, en Afrique.—GRIMME, Buff. Tom. IV, pag. 278 et suiv.

15. ANTILOPE GUÉVEI; *antilope pygmaea*, Linn. Cornes du mâle très-petites, coniques, légèrement dirigées en arrière, presque parallèles entre elles, mais cependant un peu arquées l'une vers l'autre; pelage d'un brun clair uniforme en dessus, blanchâtre en dessous; face supérieure de la queue brune et l'inférieure blanche; point de broches, des sillons sous-orbitaires remplaçant les larmiers.—De la côte de Guinée et du cap de Bonne-Espérance.—CHEVROTAIN GUÉVEI, Buff. Tom. IV, pag. 202 et 214, pl. 356, fig. 2.

**** Sous-genre ALGELAPHE, Blainv. Cornes à double courbure, annelées, sans arête longitudinale, dans les deux sexes; des larmiers; point de pores inguinaux; queue médiocre terminée par un flocon de longs poils; deux mamelles; un petit muflle.

16. ANTILOPE BUBALE, *antilope bubalis*, Linn. Tête très-allongée; cornes médiocrement longues, fortement annelées en spirale, se touchant presque à sa base, s'écartant plus haut latéralement, pour se rapprocher un peu ensuite; leur courbure inférieure concave en avant, la supérieure concave en arrière, leurs pointes dirigées aussi postérieurement; pelage fauve, ras; queue noire au bout.—De l'Afrique septentrionale, et notamment de la Barbarie et du Désert.—BUBALE, Buff. Tom. IV, pag. 276 et suiv., pl. 376, fig. 1, et pl. 377, fig. 1 et 2.

17. ANTILOPE CAAMA, *antilope caama*, Schreb., Cuv. Tête très-longue; cornes grosses, assez grandes, fortement annelées obliquement dans leurs deux premiers tiers jusqu'à la seconde courbure, assez peu écartées l'une de l'autre, ayant leurs courbures anguleuses, l'inférieure très-concave en avant, la supérieure très-concave postérieurement, et la pointe fort prolongée en arrière; pelage fauve-bai en dessus, plus foncé sur le dos, avec le tour de la base des cornes, une bande sur le chanfrein, une ligne sur le cou, une bande longitudinale sur le haut de chaque jambe et le bout de la queue noirs.

— Des environs du cap de Bonne-Espérance. — **CAMAA**, Buff. Tom. IV, pag. 279 (Description, n° 1186), pl. 376, fig. 2, et 377, fig. 3.

**** Sous-genre **TRAGELAPHE**, Blainv. Cornes plus ou moins comprimées, spirales avec une arête longitudinale, existant tantôt dans les deux sexes, tantôt dans le mâle seulement; quelquefois des larmiers; des pores inguinaux; queue médiocre; quatre mamelles; un petit muflle.

18. **ANTILOPE COUDOUS**, *antilope strepsiceros*, Linn. Cornes du mâle très-grandes, divergentes, décrivant trois tours de spire fort allongés, très-lisses, un peu comprimées, avec deux arêtes qui en suivent le mouvement; une crinière sur le cou, une autre en dessous; pelage gris-brunâtre, avec une ligne dorsale et plusieurs bandes transversales, étroites sur les flancs, de couleur blanche. — Des environs du cap de Bonne-Espérance. — **CONDOMA**, Buff. Tom. IV, pag. 252 et suiv., pl. 367, fig. 2.

19. **ANTILOPE BOSBOK**, *antilope sylvatica*, Linn. Cornes (dans le mâle seulement) de la longueur de la tête, presque droites, dans la direction du front, comme tordues sur elles-mêmes dans la plus grande partie de leur longueur, lisses au bout; pelage généralement d'un brun-foncé en dessus, avec deux places blanches sur le cou et quelques petites taches de la même couleur sur la croupe et sur la face externe des cuisses. — De l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance. — **BOSBOK**, Buff. Tom. IV, pag. 267, pl. 372, fig. 1.

20. **ANTILOPE GUIE**, *antilope scripta*, Linn. Cornes (dans le mâle seulement) assez courtes, à-peu-près droites, pointues, un peu fortes à la base, avec deux arêtes saillantes, qui décrivent au plus un tour et demi de spirale; pelage d'un fauve marron, marqué de bandes transverses entrecoupées par des bandes longitudinales sur les flancs et de taches rondes sur les cuisses, de couleur blanche. — Du Sénégal. — **GUEB**, Buff. Tom. IV, pag. 265, pl. 371, fig. 2.

***** Sous-genre **ORÉAS**, Blainv. Cornes droites, avec une très-forte arête en spirale, dans les deux sexes, point de larmiers; un muflle assez développé; quatre mamelles; point de broches aux poignets; queue longue et touffue au bout.

21. **ANTILOPE CANNA**, *antilope oreas*, Linn. Cornes (dans les deux sexes) très-grosses, droites, dans la direction du front, divergentes, ayant une forte arête qui décrit deux tours de spirale vers leur base, lisses au bout; garrot saillant; une petite crinière sur le cou et le dos; un fanon garni de grands poils sous le cou, et une saillie du larynx fort apparente; pelage généralement fauve, mêlé de gris et de roux; flocon de grands poils du bout de la queue noir. — Des terres du cap de Bonne-Espérance. — **COUDOUS** ou **CANNA**, Buff. Tom. IV, pag. 288, pl. 378, fig. 2; et 379, fig. 1-4.

***** Sous-genre **BOSÉLAPHE**, Blainv. Cornes simples non rugueuses, ni annelées, diversement contournées, sans arête spirale, quelquefois nulles dans les femelles, point de broches aux poignets; queue assez longue, terminée par un flocon de grands poils; quatre mamelles; un muflle.

22. **ANTILOPE NYL-GAUT**, *antilope picta*, Linn. Cornes (dans le mâle seulement) assez courtes, coniques, lisses, ayant un prolongement triangulaire à leur base, très-écartées l'une de l'autre, légèrement courbées en avant; de grands larmiers; une touffe de longs poils sous le milieu du cou; pelage gris-cendré dans le mâle, et d'un gris-fauve dans la femelle, passant au brun vers les extrémités des membres; de doubles anneaux noirs et blancs, fort tranchés, aux quatre pieds, immédiatement au-dessus des sabots. — Des Indes, au pays de Cachemire et sur les bords de l'Indus. — **NYL-GAUT**, Buff. Tom. IV, pag. 292, pl. 380, fig. 1 et 2.

23. **ANTILOPE GNOU**, *antilope gnu*, Linn. Cornes (dans les deux sexes) fortes, larges, aplaties à la base, sans anneaux transverses, naissant de l'occiput, couchées en avant sur les côtés du front, et brusquement recourbées en dessus et en arrière; un large muflle; point de larmiers; une crinière assez forte sur la ligne moyenne du cou; une barbe, un fanon; croupe arrondie et charnue comme celle du cheval; queue longue et couverte de grands poils; pelage ras, luisant et de couleur brune. — Des terres à deux cents lieues au nord du cap de Bonne-Espérance. **GNOU** ou **NIYOU**, Buff. Tom. IV, pag. 283 et 442; pl. 378, fig. 1.

***** Sous-genre **ORYX**, Blainv. Cornes dans les deux sexes, très-grandes, cylindriques, pointues,

droites ou à très-légère courbure postérieure, annelées, sans arête longitudinale; des larmiers; point de broses aux poignets; point de muflle; queue assez longue terminée par un flocon de grands poils ou en étant couverte dans toute son étendue.

24. ANTILOPE ORYX, *antilope oryx*, Linn. Cornes minces, rondes, fort longues, presque tout-à-fait droites; pelage blanc en dessous, gris en dessus, avec une ligne dorsale noire, formée de poils dont la pointe est tournée vers la tête de l'animal; tête blanche, avec une ligne passant sur chaque œil, le haut du front et une large bande en travers du chanfrein, d'un brun-noir; une tache marron sur le haut de chaque membre, et une bande mal terminée de cette couleur sur les flancs; queue brune. — De l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance. — GAZELLE PASAN, Buff. Tom. IV, pag. 247 et suiv., pl. 367, fig. 1; et pl. 362, fig. 3.

25. ANTILOPE ALGAZELLE, *antilope gazella*, Pallas. Cornes rondes, minces, très-longues, sensiblement arquées en arrière, annelées dans leur moitié inférieure; une ligne dorsale composée de poils récurrents, de la couleur de ceux du corps; pelage fauve en dessus, blanc en dessous; tête blanche avec une tache sur le chanfrein, une autre à la base des cornes et une ligne sur l'œil, grises; queue blanche, terminée par un flocon de grands poils bruns-noirâtres. — Du centre de l'Afrique et peut être de la haute Égypte. — ALGAZEL OU ALGAZELLE, Buff. Tom. IV, pag. 221 et 242. (Description, nos 1150 et 1151) pl. 362, fig. 1 et 2.

***** Sous-genre EGOCÈRE, Blainv. Cornes très-grandes et fortes, pointues, à simple courbure en arrière, annelées; un petit muflle; point de larmiers ni de broses aux poignets; queue assez longue.

26. ANTILOPE BLEUE, *antilope leucophaea*, Linn. Cornes très-grandes, uniformément courbées en arrière, grosses à la base et annelées dans les quatre cinquièmes de leur longueur; une ligne dorsale, composée de poils récurrents; pelage gris-cendré en dessus, blanc en dessous; une mèche de poils assez longs et blancs, devant chaque œil. — De l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance. — GAZELLE TZEÏRAN, Buff. Tom. IV, pag. 220 et 262, pl. 371, fig. 1; — CHÈVRE BLEUE, pag. 264.

***** Sous-genre CHAMOIS, Blainv. Cornes petites, simples, lisses, à courbure en arrière, dans les deux sexes; point de larmiers, de muflle, ni de broses; des pores inguinaux; deux mamelles; queue très-courte.

27. ANTILOPE CHAMOIS, *antilope rupicapra*, Linn. Cornes courtes, rondes, luisantes, perpendiculaires au front, et brusquement recourbées en arrière et en dessous vers le bout, à-peu-près parallèles entre elles; une cavité de la peau peu profonde, située à la base et du côté interne de chaque corne; pelage composé de poils longs, grossiers, d'un gris-cendré, mêlé de brun au printemps, fauves-clairs en été, et bruns en hiver; une bande obscure oblique, passant sur chaque œil. — Des montagnes alpines de l'Europe. — CHAMOIS, Buff. Tom. IV, pag. 318, 336 et 343, pl. 388, fig. 2.

CENT DEUXIÈME GENRE.

CHÈVRE, *capra*, Linn.

Noyaux osseux des cornes creux et renfermant des cellules qui communiquent avec les sinus frontaux; cornes dirigées en haut et en arrière; menton barbu; chanfrein droit ou même un peu concave; point de muflle; point de sinus ou cavité à la base et à la commissure des doigts des pieds; deux mamelles inguinales; queue courte.

Espèce. 1. CHÈVRE BOUQUETIN, *capra ibex*, Linn. Cornes très-grosses et épaisses, ayant leur face antérieure aplatie, et de grosses côtes saillantes, transversales, de distance en distance; grossier, d'un gris-fauve en dessus et blanchâtre en dessous, avec une ligne dorsale d'un brun-noirâtre; cornes des femelles plus petites que celles des mâles, ou nulles. — Des grandes chaînes de montagnes de l'Europe entière et de l'Asie septentrionale. — BOUQUETIN, Buff. Tom. IV, pag. 318 et 332, pl. 388, fig. 1.

2. CHÈVRE ORDINAIRE, *capra aegagrus*, Linn. Cornes assez minces, présentant antérieurement un angle aigu et non une face plate, avec des nœuds ou côtés transverses, légèrement marquées et peu distantes les unes des autres; cornes de la femelle manquant souvent. — Race sauvage ou PASENG. Cornes du mâle très-grandes et fort tranchantes en avant; poil lisse, assez long sans

être pendant, gris, nuancé de roussâtre dans certains endroits et de blanchâtre dans d'autres; chanfrein, ligne dorsale, une bande le long de l'épaule et une autre en avant de la cuisse, les quatre pieds, la barbe et le dessous du corps d'un brun-noirâtre; queue noire; tour de l'anus blanc. — Des Alpes européennes et asiatiques. — PASENG ou CHÈVRE DU BEZOARD DE KOEMFER. — *Voy.* Buff. Tom. IV, 345 et 329, (1), et pag. 226.

VARIÉTÉS DOMESTIQUES.

A. CHÈVRE COMMUNE.

Poils secs, luisans, assez longs, tantôt blancs, tantôt noirs, tantôt bruns ou variés de ces diverses couleurs par taches irrégulières. — CHÈVRE, Buff. Tom. I, pag. 213 et 217, pl. 27, fig. 1, Le Bouc; fig. 2, LA CHÈVRE.

B. CHÈVRE DU JUDA.

Oreilles courtes, à demi dressées; cornes du mâle grandes, très-aplaties, s'écartant de la tête en divergeant et se tordant sur elles-mêmes; poils soyeux, assez longs, souvent blancs; une légère crinière s'étendant le long du dos. — Du royaume de Juda ou Juida, en Afrique. — Bouc de Juda, Buff. Tom. IV, 324 et 328, pl. 393, fig. 1, 2 et 3.

C. CHÈVRE D'ANGORA.

Chanfrein très-légèrement bombé; oreilles pendantes; cornes variables dans leur forme; celles des boucs plus ou moins comprimées; poils très-longs, soyeux, frisés et contournés par mèches en forme de tire-bourre. — Originaire d'Angora, en Asie-Mineure. — CHÈVRE D'ANGORA, Buff. Tom. I, pag. 217, pl. 12, fig. 2.

D. CHÈVRE NAIN.

Basse sur jambes; oreilles droites et pointues; poil du corps ras, un peu plus long dans le bouc sur le cou et le dos qu'aux autres parties; cornes très-courtes, appliquées sur le crâne et dirigées en arrière; couleur

du pelage présentant un mélange de noir et de fauve, avec des taches blanches irrégulièrement placées. — Bouc d'Afrique et CHÈVRE NAIN, Buif. Tom. IV, pag. 324, pl. 292, fig. 1 et 2.

CENT TROISIÈME GENRE.

MOUTON, *ovis*, Linn.

Noyaux osseux des cornes, creux comme ceux des chèvres, et leur cavité communiquant avec les sinus frontaux; cornes dirigées d'abord en arrière et revenant ensuite plus ou moins en devant en spirale; chanfrein généralement convexe; point de barbe; point de mufle; une petite cavité ou sinus à la base interne et à la commissure des doigts; deux mamelles inguinales; queue plus ou moins longue dans les races domestiques, et toujours courte dans les races sauvages.

Espèce. 1. MOUTON ORDINAIRE, *ovis aries*, Linn. (*Race sauvage.*) Cornes très-fortes, présentant une large face plane en avant, ridées transversalement, sans nodosités comme celles du bouquetin, recourbées d'abord en arrière, puis en dessous, vers la pointe qui revient en avant et un peu en dehors; pelage ras, d'un fauve plus ou moins brun en dessus, et blanc sous le ventre; femelle pourvue de petites cornes, ou n'en ayant pas. — Des montagnes de la Corse, de la Sardaigne, de la Calabre, et de la Grèce. — MOUTON, Buff. Tom. IV, pag. 298 et 306, pl. 381, fig. 1 et 2.

VARIÉTÉS DOMESTIQUES.

A. MOUTON COMMUN.

Cornes contournées en spirale sur les côtés de la tête, médiocrement grosses, nulles dans les femelles, et quelquefois dans les mâles; corps couvert d'une laine plus ou moins épaisse, plus ou moins fine et longue, souvent blanche, quelquefois noire, ou variée de ces deux couleurs; queue longue, sans toupe grasseuse à sa base. — BREBIS, Buff. Tom. I, pag. 193 et 199, pl. 22, fig. 1, *béliet*; fig. 2, *brebis*.

B. MOUTON A LONGUES JAMBES.

Chanfrein très-arqué; oreilles pendantes;

(1) Il y a lieu de croire que le CAPRICORNE de Buffon, tom. IV, pag. 344, pl. 391, fig. 1, est un bouc sauvage ou PASENG.

jambes très-hautes; corps généralement couvert de poils et non de laine, ceux du dessus du cou formant une assez longue crinière; souvent aussi de longs poils sous le cou; queue très-longue, sans loupe grasseuse. — D'AFRIQUE et principalement de GUINÉE et du FEZZAN. — BELIER DES INDES, DE GUINÉE, DU SÉNÉGAL. Buff. Tom. IV, pag. 30, pl. 384, fig. 1 et 2; et 385, fig. 1. — MORVANT DE LA CHINE, pag. 307, pl. 385, fig. 2.

C. MOUTON A GROSSE QUEUE.

Chanfrein très-arcué; oreilles pendantes, mais mobiles; corps couvert d'une laine grossière et longue; cornes grosses ou bien nulles; queue longue, portant à sa base ou dans une partie de son étendue, et en dessous, une masse grasseuse, quelquefois très-volumineuse et garnie de laine seulement en dessus. — D'AFRIQUE et d'ASIE. — MOUTON DE BARBARIE, MOUTON D'ARABIE, Buff. Tom. IV, pag. 299, pl. 383, fig. 1. — BELIER DE TUNIS, pag. 306, pl. 383, fig. 2.

D. MOUTON DE VALACHIE.

Cornes très-longues, avec une arête fort marquée; celles du mâle s'élevant presque perpendiculairement en une spirale formée au moins de trois tours; celles des femelles plus divergentes entre elles à l'extrémité et comme tordues sur leur axe; laine très-abondante, ondulée et grossière; queue longue et très-touffue. — De Valachie et de Hongrie. — MOUTON DE VALACHIE, Buff. Tom. IV, pag. 306, pl. 386, fig. 1 et 2.

E. MOUTON D'ISLANDE.

Cornes très-irrégulières dans leur forme et leur direction, variant en nombre depuis deux jusqu'à six au plus; poil extérieur, recouvrant la laine, très-grossier et long, souvent de couleur brune; laine également grossière et ayant à sa base un duvet plus fin; queue courte, couverte, ainsi que la tête, de poils courts; oreilles horizontales. — D'ISLANDE et des îles Ferroë. — MOUTON D'ISLANDE, Buff. Tom. IV, pag. 299, pl. 382, fig. 1 et 2.

CENT QUATRIÈME GENRE.

BOEUF, *bos*, Linn.

Noyau osseux des cornes creux, comme MAMMIFÈRES. *Tome V.*

celui des moutons et des chèvres, et ses cavités communiquant avec les tissus frontaux; cornes plus ou moins arrondies, sans bourrelets, ni stries transversales, dirigées latéralement, et se relevant par la pointe ou se dirigeant un peu en avant; souvent un très-large muflé; chanfrein droit; point de larmiers; corps épais; membres forts; queue assez longue; quatre mamelles inguinales.

* Sous-genre BOEUF. Un muflé terminant le museau.

Espèces. 1. BOEUF DU CAP, *bos cafer*, Linn. Cornes très-grandes, dirigées de côté en bas et relevées à la pointe, très-élargies et recouvrant le haut du front à leur base, fort rapprochées à leur naissance, et ne laissant entre elles qu'un petit espace triangulaire; pelage composé de poils durs, d'un brun-foncé, et assez serrés; oreilles infléchies. — De l'Afrique méridionale, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'en Guinée. — BUFFLE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, Buff. Tom. IV, pag. 133. (Description, nos 1075 et 1076), pl. 343, fig. 2-6.

2. BOEUF BUFFLE, *bos bubalus*, Linn. Cornes moyennes ou très-grandes, dirigées de côté, un peu en bas et relevées à la pointe, marquées en avant d'une arête longitudinale saillante, naissant à une grande distance l'une de l'autre sur les côtés de la tête, et séparées par un vaste front bombé; mamelles du mâle placées sur une seule ligne transversale; poil noir, très-grossier et rare; queue assez longue. — De la Chine, de l'Inde, du Cap, d'Égypte; acclimaté en Grèce et dans les marais Pontins en Italie. — BUFFLE, Buff. Tom. IV, pag. 94, 112, 117 et 125, pl. 342, fig. 1.

3. BOEUF BISON, *bos Americanus*, Linn. Cornes assez petites, rondes, sans arête antérieure, placées sur les côtés de la tête et séparées par un front très-bombé; tête courte; garrot très-saillant; tête, épaules, parties supérieures des extrémités antérieures couvertes d'un grand poil laineux, très-abondant et brun; une forte barbe sous le menton; restant du corps revêtu d'un poil court et brun; queue courte et grêle. — De l'Amérique du Nord, et principalement de la grande vallée du Mississipi. — BISON (D'AMÉRIQUE), Buff. Tom. IV, pag. 112 et 115, pl. 342, fig. 2.

4. BOEUF YAK, *bos grunniens*, Linn. Cornes petites, rondes, unies, naissant sur les côtés de la tête, formant le demi-cercle en avant, avec la pointe un peu recourbée en arrière; une loupe saillante sur le garrot; corps généralement couvert en dessus de poils touffus et laineux, noirs; poils des flancs longs et pendants, queue garnie, depuis sa base, de très-longs crins, plus fins que ceux de la queue des chevaux; mamelles du mâle placées sur une seule ligne transversale. — De la Mongolie, du pays des Calmoucks, des monts Altaïs, des montagnes du Thibet. — VACHE GROGNANTE, Buff. Tom. IV, pag. 117.

5. BOEUF AUROCHS, *bos urus*, Cuv. Cornes assez grosses, rondes, placées sur les côtés de la tête; front bombé, plus large que haut; crête transverse occipitale saillante en arrière de la base des cornes; côtes au nombre de quatorze paires; jambes élevées; tête et parties antérieures du corps couvertes de poils épais, laineux et crépus, de couleur brune, ceux des parties postérieures beaucoup plus courts; une barbe courte sous la gorge. — Des forêts marécageuses de la Lithuanie, des Krapacs et du Caucase. — AUROCHS, BISON des anciens; BONASUS ou BOEUF DE ROENIE d'Aristote, Buff. IV, pag. 102 et suiv.

6. BOEUF ORDINAIRE, *bos taurus*, Linn. Cornes médiocres, rondes, placées sur les côtés de la tête, arquées avec la pointe rejetée en dehors; front plat, même un peu concave, à-peu-près aussi haut que large; crête transverse occipitale sur la même ligne que la base des cornes et les réunissant; côtes au nombre de treize paires; jambes médiocrement élevées; mamelles disposées en carré; poil de la tête et des parties antérieures du corps n'étant pas sensiblement plus grand que celui des postérieures. — Originaire des grandes forêts de l'ancienne Europe. (Le type sauvage étant désigné par les anciens sous le nom d'*Urus*.) — BOEUF, Buff. Tom. I, pag. 154 et 166, (*Voyez* aussi quelques parties de l'art. du IV^e, vol., pag. 94 et suiv.), pl. 12, fig. 1.

VARIÉTÉS.

A. BOEUF A BOSSE OU ZÉBU.

Une loupe grasseuse sur le garrot et souvent une seconde sur la partie antérieure du

dos. — De l'Inde, de Perse, d'Arabie, du cap de Bonne-Espérance, de Barbarie, etc. — ZÉBU, Buff. Tom. IV, pag. 131 et suiv., pl. 345, fig. 2.

** Sous-genre OVIBOS, Blainv. Point de muflle.

9. BOEUF MUSQUÉ, *bos moschatus*, Linn. Cornes naissant sur le sommet de la tête (comme dans le buffle du Cap), très-près l'une de l'autre, fort larges à la base, se recourbant d'abord en en-bas, en s'appliquant sur la tête et se relevant latéralement à la pointe; nez couvert de poils fins jusqu'au bords des narines; pelage composé de grands poils laineux de couleur brune foncée. — Des parties nord des États-Unis, vers la baie d'Hudson. — BOEUF MUSQUÉ, Buff. Tom. IV, pag. 109 et 115, pl. 345, fig. 1.

ORDRE IX. CÉTACÉS.

Deux membres seulement (les antérieurs) fort courts, en forme de nageoires et à doigts enveloppés par une peau commune; corps plus ou moins pisciforme; dents en nombre variable, quelquefois remplacées par des lames de corne; deux mamelles.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES CÉTACÉS HERBIVORES.

Dents à couronne plate; deux mamelles pectorales; narines semblables à celles des autres mammifères; placées au bout du museau et ne faisant pas l'office d'évents; des moustaches souvent très-longues; peau nue et fort épaisse.

CENT CINQUIÈME GENRE.

LAMANTIN, *manutus*, Linn.

Corps oblong, terminé postérieurement par une nageoire ovale, allongée, horizontale, fort épaisse; huit ou neuf dents molaires de chaque côté des mâchoires, à couronne marquée de deux collines transverses; deux petites incisives supérieures seulement dans le fœtus; point de canines; des vestiges d'ongles plats sur l'extrémité de la face supérieure des nageoires.

Espèces. 1. LAMANTIN D'AMÉRIQUE, *manatus americanus*, Cuv. Tête osseuse, assez allongée relativement à sa largeur dans la partie du museau et des narines; fosses nasales trois fois plus longues que larges; apophyse zygomatique du temporal très-haute; bord inférieur de la mâchoire d'en bas droit. — De l'embouchure des grandes rivières de l'Amérique méridionale, sur la côte occidentale et le golfe du Mexique. — GRAND LAMANTIN DES ANTILLES, Buff. Tom. V, pag. 21; — PETIT LAMANTIN D'AMÉRIQUE, Buff. *Ibid.* pag. 22 et 36, pl. 402, fig. 2, 3 et 4.

2. LAMANTIN DU SÉNÉGAL, *manatus senegalensis*, Cuv. Tête osseuse, assez courte, relativement à sa largeur, surtout dans la partie du museau et des narines; largeur des fosses nasales égale aux trois quarts de leur longueur; apophyse zygomatique du temporal médiocrement élevée; bord inférieur de la mâchoire d'en bas courbé. — Du fleuve Sénégal. — PETIT LAMANTIN DU SÉNÉGAL, Buff. Tom. V, pag. 23.

CENT SIXIÈME GENRE.

DUGONG, *halicore*, Illig.

Corps allongé, terminé postérieurement par une nageoire en forme de croissant; deux grandes incisives supérieures coniques, et dans les jeunes, deux très-petites dents situées en arrière des premières; trois molaires à chaque côté des mâchoires, composées de deux cônes réunis par le côté.

Espèce. 1. DUGONG DES INDES, *halicore indicus*, Illig., Cuv. Corps pisciforme; incisives supérieures en forme de défenses, courtes, droites et dirigées obliquement en en bas; lèvres très-grosses, épineuses; museau tronqué; couleur généralement d'un

gris-blanchâtre. — Des mers de l'Inde. — GRAND LAMANTIN DE LA MER DES INDES, Buff. Tom. IV, pag. 373, note troisième, citation de Leguat; Tom. V, 22 et 40, pl. 403, fig. 3 et 4.

CENT SEPTIÈME GENRE.

STELLÈRE, *stellerus*, Cuv.

Formes générales du corps très-analogues à celles des lamantins; une seule grande dent mâchelière composée, de chaque côté des deux mâchoires, à couronne plate et hérissée de lames d'émail; nageoires sans doigts apparents ni vestiges d'ongles; peau extraordinairement épaisse et dure, à peine flexible.

Espèce. 1. STELLÈRE BORÉALE, *stellerus borealis*, Cuv. Tête ronde; point de défenses; queue en croissant; peau de nature fibreuse, comme celle de la corne. — Des côtes du Kamtschatka et du pays des Tchutschits. — GRAND LAMANTIN DE KAMTSCHATEA, Buff. Tom. V, pag. 17.

SECONDE FAMILLE.

LES CÉTACÉS

PROPREMENT DITS.

Animaux à corps tout-à-fait pisciforme, terminé par une nageoire horizontale; narines percées sur la tête, servant d'évents; deux mamelles près de l'anus; des dents coniques lorsqu'elles existent, ou bien remplacées par des lames de cornes ou fanons.

Nota. Buffon n'a décrit aucun des animaux de cette famille. M. de Lacépède s'était chargé de ce travail, et il l'a publié sous le titre d'HISTOIRE NATURELLE DES CÉTACÉS. (Voyez le tome II des OEuvres de ce naturaliste, édition de LADRANCE et VERDIÈRE.)

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE SUPPLÉMENT.

AVERTISSEMENT placé, par M. le comte de Lacépède, au commencement du septième volume du Supplément de l'édition des Oeuvres de Buffon de l'imprimerie royale. pag. 279

M. de Lacépède annonce que les articles qu'il publie dans ce volume sont tels qu'ils étaient lorsque Buffon allait perfectionner son ouvrage, dans l'année de sa mort, p. 264. — Il donne, d'après ce célèbre naturaliste, l'indication des changements essentiels qu'il avait déterminés, et les noms des auteurs dans lesquels on trouve des détails plus étendus sur les animaux dont il voulait compléter l'histoire, savoir : les orangs-outangs, 279. — Le pithèque, *ibid.* — Le lowando, 280. — La guenon à long nez, *ibid.* — Le macaque à queue courte, *ibid.* — La guenon couronnée, *ibid.* — Le blanc nez, *ibid.* — La guenon à nez blanc proéminent, *ibid.* — L'alouate, *ibid.* — Le petit maki gris, *ibid.* — Le loris de Bengale, *ibid.* — Le bizaam, *ibid.* — Le putois rayé de l'Inde, *ibid.* — Le grand écureuil de Malabar, 281 — Les guerlinguets, *ibid.* — L'aye aye, *ibid.* — Le phalanger, *ibid.* — La grande chauve-souris fer-de-lance, *ibid.* — La chauve-souris de la Guiane, *ibid.* — Le porc-épic de Malaca, *ibid.* — Le candou à longue queue, *ibid.* — Le klipdas ou marmotte du Cap de Bonne-Espérance, 282. — Le sanglier du Cap Vert, *ibid.*

TABLE des articles contenus dans le septième volume des Oeuvres de Buffon, publié par M. de Lacépède. . . 282

Indication des tomes et des pages de notre édition qui se rapportent aux divers articles contenus dans ce supplément. 282.

TABLE MÉTHODIQUE des espèces de mammifères qui ont été décrites par Buffon, (par M. Desmarest). 284

Ordre I. BIMANES. Genre, Homme. 284.

Ordre II. QUADRUMANES. *Première famille.* SINGES. Genres : Troglodyte, *ibid.* — Orangs, *ibid.* — Colobe, *ibid.* — Guenon, 285. — Macaque, 286. — Cynocephale, 287. — Atèle, *ibid.* — Alouate, *ibid.* — Sapajou, 288. — Sagoin, *ibid.* — Saki, *ibid.* — Ouistiti, 289. — *Seconde famille.* LÉMURIENS, *ibid.* — Indri, *ibid.* — Maki, 290. — Loris, *ibid.* — Nycticebe, *ibid.* — Galago, *ibid.* Tarsier, *ibid.*

Ordre III. CARNASSIERS. *Première famille.* CHEIROPTÈRES. Roussette, 291. — Céphalote, *ibid.* — Molosse, *ibid.* — Phyllostome, 292. — Glossophage, *ibid.* — Mégaderme, *ibid.* — Rhinolophe, 293. — Nyctère, *ibid.* — Taphien, *ibid.* — Myoptère, *ibid.* — Vespertilion, *ibid.* — *Seconde famille.* INSECTIVORES ; Hérisson, 295. — Mursaigne, *ibid.* — Desman, *ibid.* — Chrysochlore, *ibid.* — Condilure, 296. — Taupe, *ibid.* — Tanrec, *ibid.* — *Troisième famille.* CARNIVORES ; ours, 297. — Raton, *ibid.* — Coati, *ibid.* — Kinkajou, 298 — Blaireau, *ibid.* — Glouton, *ibid.* — Marte, 299. — Moufette, 300. — Loutre, *ibid.* — Chien, 301. — Civette, *ibid.* — Mangouste, *ibid.* — Surikate, *ibid.* — Chat, *ibid.* — Fennec, *ibid.* — Phoque, *ibid.* — Morse, *ibid.*

Ordre IV. MARSUPIAUX. Didelphe, *ibid.* — Chironsete, *ibid.* — Phalanger, *ibid.* — Kangouroo, *ibid.*

Ordre V. RONGEURS. Castor, 313. — Ondatra, *ibid.* — Campagnol, *ibid.* — Lemming, *ibid.* — Échimys, 314. — Loir, *ibid.* — Rat, *ibid.* — Hamster, 315. — Gerboise, *ibid.* — Bathyergue, *ibid.* — Pédète, 316. — Marmotte, *ibid.* — Écureuil, 317. — Polatouche, 318. — Aye-aye, *ibid.* — Porc-épic, *ibid.* — Lièvre, 319. — Cabiai, 320. — Cobaye, *ibid.* — Agouti, *ibid.* — Paca, *ibid.*

Ordre VI. ÉDENTÉS. *Première tribu.* TARDIGRADES, 321. — Bradype, *ibid.* — *Seconde tribu.* ÉDENTÉS PROPREMENT DITS, *ibid.* — Tatou, *ibid.* — Oryctérope, 322. — Fourmilier, *ibid.* — Pangolin, 323.

Ordre VII. PACHYDERMES. *Première famille.* PROBOSCIDIENS, *ibid.* — Eléphant, *ibid.* — Mastodonte, 324. — *Seconde famille.* PACHYDERMES PROPREMENT DITS, *ibid.* — Hippopotame, *ibid.* — Cochon, *ibid.* — Phacochoere, 325. — Pécari, 326. — Rhinocéros, *ibid.* — Daman, *ibid.* — Tapir, *ibid.* — *Troisième famille.* SOLIPÈDES. Cheval, 327.

Ordre VIII. RUMINANTS, 328. — Chameau, *ibid.* — Lama, *ibid.* — Chevrotain, *ibid.* — Cerf, 329. — Giraffe, 331. — Antilope, *ibid.* — Chèvre, 335. — Mouton, 336. — Bœuf, 337.

Ordre IX. CÉTACÉS. *Première famille.* CÉTACÉS HERBIVORES, 338. — Lamantin, *ibid.* — Dugong, 339. — Stellère, *ibid.* — *Seconde famille.* CÉTACÉS PROPREMENT DITS, *ibid.*